



**HAL**  
open science

# Urbanographie/urbanologie : les traverses de la fabrique urbaine

Laurent Devisme

► **To cite this version:**

Laurent Devisme. Urbanographie/urbanologie : les traverses de la fabrique urbaine. Architecture, aménagement de l'espace. ENS Lyon, 2014. tel-01711013

**HAL Id: tel-01711013**

**<https://shs.hal.science/tel-01711013>**

Submitted on 16 Feb 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches

**Urbanographie / urbanologie : Les traverses de la  
fabrique urbaine**

**Laurent Devisme**

**Tome 1 – Parcours réflexif et promesses  
urbanographiques**

Présentation et soutenance publique le 08 Décembre 2014 à Lyon

**Jury**

Marie-Hélène Bacqué, professeure d'urbanisme à l'Université de Paris Ouest  
Nanterre La Défense

Pierre Hamel, professeur de sociologie à l'Université de Montréal

Michel Lussault, professeur d'études urbaines à l'ENS Lyon

Olivier Ratouis, professeur d'urbanisme à l'Université de Bordeaux

Ola Söderström, professeur de géographie à l'Université de Neuchâtel

Jean-Yves Toussaint, professeur en aménagement-urbanisme à l'INSA de Lyon

Martin Vanier, professeur de géographie à l'Université de Grenoble







## Remerciements

Je tiens d'abord à remercier les premiers lecteurs de ce travail, membres du jury de soutenance qui ont accepté de procéder à un examen critique de mon dossier en vue de l'habilitation à diriger des recherches : Michel Lussault, tuteur, Marie-Hélène Bacqué, Pierre Hamel, Olivier Ratouis, Jean-Yves Toussaint, Ola Söderström, Martin Vanier.

Davantage encore que la thèse, l'habilitation à diriger des recherches tient d'un ensemble d'expériences et de réflexions qui sont d'ordre collectif. Rédigée toutefois à la première personne du singulier, cette habilitation est imputable à un auteur (qui est donc le seul à engager ici ses propos) certes mais qui ne serait pas auteur sans la contribution d'un nombre important de compagnons de route de cet étrange métier qu'est celui d'enseignant-chercheur. J'espère en outre qu'ils pourront voir résonner et approfondir certaines conceptions de la recherche ainsi que des manières de voir l'urbain dans les pages qui suivent.

Outre les militants des sciences de l'urbain, je tiens à remercier plus particulièrement les membres du laboratoire LAUA de l'ensa Nantes qui, outre d'être d'excellents collègues, sont aussi des chercheurs proches et qui m'ont fait confiance depuis 2006 pour assurer la direction scientifique de ce collectif de recherche urbaine. L'attachement des collectifs est précieux et périlleux. Il ne saurait prendre la place d'individus qui m'ont marqué, avec qui nous avons cheminé et avec qui, souvent, des affaires sont en cours ou à venir. La liste ne peut être exhaustive, les oublis sont inévitables mais je souhaite mentionner : Pascal Amphoux, François Andrieux, Frédéric Barbe, Pierre-Arnaud Barthel, Jérôme Boissonade, Samuel Bordreuil, Anne Bossé, Sandra Breux, Laurent Cailly, Emmanuel Chérel, Paul Cloutour, Renaud Epstein, Fabien Desage, Marc Dumont, Yankel Fijalkow, Marie-Paule Halgand, Romain Lajarge, Amélie Nicolas, Pauline Ouvrard, Thierry Paquot, Elisabeth Pasquier, Gilles Pinson, Elise Roy, Gilles Sénécal, Serge Thibault, Nicolas Tixier, Jean-Louis Violeau.

L'habilitation à diriger des recherches n'est pas seulement redevable à des chercheurs. Je remercie notamment un environnement professionnel stimulant : l'ensa Nantes (et plus particulièrement mes collègues du domaine d'études « la condition métropolitaine » sans oublier les directeurs successifs Philippe Bataille et Christian Dautel), l'équipe pédagogique du master « Villes et Territoires ». Mais aussi le Ministère de la Culture et de la Communication qui m'a accordé un congé pour études et recherches permettant de mener à bien ce travail, l'Institut National pour la Recherche Scientifique qui m'a accueilli comme chercheur invité à Montréal au sein du laboratoire CUCS (Centre Urbanisation Culture Société – salut à sa directrice Claire Poitras). Je remercie également les équipes rédactionnelles et lectrices de *Place Publique* Nantes (notamment Thierry Guidet), les *Annales de la recherche urbaine* (Marie-Flore Mattéi), *Métropoles* : des collectifs éditoriaux qui comptent dans le plaisir de la pratique de la recherche. Un salut de soutien, également, au PUCA – Plan Urbanisme Construction Architecture, organisme incitatif de recherche d'importance.

Mes proches se sont parfois demandés ce que je faisais avec mon « HacheDesairs », « ma vie-mon œuvre », ponctuant fortement des temps nantais mais aussi montréalais et agentols (géographes, à vos cartes !). Je leur dois beaucoup de l'énergie que je mets dans mon travail. Merci donc à Claire, Victor, Anatole et Félix.



## Sommaire

Remerciements.....	5
Introduction.....	9
<b>1 Parcours/positions : ego-urbanologie .....</b>	<b>15</b>
<b>1.1 Une position réaliste-critique dans l'enseignement .....</b>	<b>16</b>
<b>1.2 Les tensions créatrices de la recherche.....</b>	<b>51</b>
<b>1.3 Animer une équipe de recherche .....</b>	<b>79</b>
<b>1.4 Enjeux des pourparlers, plaisir des perméabilités .....</b>	<b>93</b>
1.4.1 Peer review : articles, programmes et colloques.....	93
<b>2 Les traverses de la fabrique urbaine .....</b>	<b>111</b>
<b>2.1 Recherche urbaine ? Arcanes académiques, prisme de l'expérience et ressources des interfaces.....</b>	<b>115</b>
<b>2.2 Des activités à tracer. Perspectives méthodologiques.....</b>	<b>137</b>
<b>2.3 Fabriquer dans le cadrage et la régulation .....</b>	<b>167</b>
<b>2.4 Fabriquer dans l'anticipation et la vision .....</b>	<b>195</b>
<b>2.5 Fabriquer dans le dissensus .....</b>	<b>235</b>
<b>2.6 Fabriquer (dans) le local : performance et cristallisation local/global .....</b>	<b>263</b>
<b>2.7 Conclusion générale .....</b>	<b>287</b>
<b>2.8 Bibliographie.....</b>	<b>299</b>
<b>2.9 Liste des encarts et des planches visuelles.....</b>	<b>317</b>



On commencerait par cette phrase de Georges Bataille selon laquelle « *Tout problème en un certain sens en est un d'emploi du temps.* » (*L'expérience intérieure*, 1943 : 217)...

... Pour déboucher sur ce conseil d'Isaac Joseph : « *Ne vous demandez pas ce qu'il y a dans votre tête, dit Gibson, mais dans quoi est-elle.* » (*La ville sans qualités*, 1998) que l'on pourrait actualiser ainsi : « (...) *quelque chose s'est déchiré et éclairci en même temps : le refus de passer par l'introspection. Quelque chose alors s'est ouvert, que j'ai conservé. Je me suis calée dans une écriture où je décris tout ce qui se passe. J'ai trouvé une très grande joie dans la description.* » (Maylis de Kerangal, entretien à *Télérama* n°3349, 19 Mars 2014).

Bonne lecture !

## Introduction : un curieux bilan de compétences !

S'il fallait une bannière à cet ensemble, on retiendrait volontiers cette phrase de John Dewey : « *Le fermier, le mécanicien, le peintre, le musicien, l'écrivain, le médecin, l'avoué, le commerçant, le capitaine d'industrie, l'administrateur ou le directeur ont constamment à enquêter sur ce qu'il vaut mieux faire ensuite* » (Dewey, *Logique, théorie de l'enquête*, Paris, PUF, 1938-1993, 232-233).

Manière de dédramatiser le moment HDR (que l'on n'a pas attendu pour entrer dans un temps réflexif) et de l'engrammer dans une dynamique de l'enquête qui est loin d'être spécifique aux enseignants-chercheurs ! Aussi faut-il élargir ce que le cadre strict en dit : « *En application de l'arrêté ministériel du 25.04.2002, modifiant les arrêtés du 13.07.1995, 13.02.1992, 23.11.1988, « l'habilitation à diriger des recherches sanctionne la reconnaissance du haut niveau scientifique du candidat, du caractère original de sa démarche dans un domaine de la science, de son aptitude à maîtriser une activité de recherche dans un domaine scientifique ou technologique suffisamment large et de sa capacité à encadrer de jeunes chercheurs* ».

Outre la dynamique de l'enquête, c'est l'idée d'endurance que l'on peut mettre en avant pour comprendre l'enjeu de l'HDR. C'est en effet un test d'endurance que de procéder à une telle écriture. J'ai couru des sprints, des 400 mètres, quelques 10 kilomètres. J'ai aussi tenu un marathon mais la ligne d'arrivée fut franchie- je me souviens- en 2001. Ce que cela donne treize ans plus tard, c'est ce qui est ici rassemblé, où l'on teste ce que valent différentes expériences, écritures, en nous demandant comment les orienter pour tenir et éviter le burn out<sup>1</sup>.

Cette HDR est en partie écrite hors les murs, outre-Atlantique, dans un contexte anglo-saxon ayant fortement formaté la plupart des productions scientifiques en sciences sociales dans les dernières décennies. Ce temps de travail a aussi aidé à voir comment je suis situé par le langage : car à une conception nord-américaine plutôt positiviste du langage comme reflet du monde et menant à l'exposé le plus direct possible de la problématique, des terrains et des résultats<sup>2</sup> je préfère sûrement laisser se déployer une écriture plus libre, à partir d'un travail certes rigoureux mais qui table sur l'inventivité dans l'écriture elle-même et qui reste toujours attentif aux bords des sciences.

En guise de préalable, il faut mettre en exergue la variété de « l'exercice HDR » selon ce qu'en ont fait plusieurs habilités. Certes, les thèses sont également sujettes à variété, mais elle est plus étendue ici, l'exercice étant loin d'être systématique dans la recherche internationale. Cela s'explique simplement par le

---

<sup>1</sup> C'est l'un des risques principaux de ce métier, sans fond et sans fin. On peut même considérer que les congés sabbatiques servent parfois à la réparation et à la régénération après épuisement ! Mais cela ne saurait élargir à un diagnostic RPS (Risques Psycho-Sociaux) car l'impétrant est seul responsable...

<sup>2</sup> C'est évidemment très lapidaire ici. Mais il est frappant de voir se côtoyer aussi bien une expertise qui tire vers les caractéristiques des sciences dures d'une part et le recours à une certaine philosophie française contemporaine (le trio de tête étant sûrement aujourd'hui Derrida – Rancière – Badiou) qui, marquant telle ou telle « radicalité », fait alors l'impasse aux hypothèses scientifiques.

fait que les auteurs ont mûri – ils s'estiment d'ailleurs aptes à diriger des travaux – et que la plupart sont déjà en poste dans l'enseignement supérieur et la recherche, prenant plus ou moins le temps pour mener à bien une écriture au long cours, tantôt orientée par une promesse de poste de professeur à court terme, tantôt écrite « pour le fun » voire faire le bilan un peu avant la retraite !

Que désigne la variété des énoncés dans les domaines qui me sont familiers ? Plusieurs titres reviennent au croisement de thématiques : représenter et aménager l'espace (J-Y Puyo) / interpréter et aménager (J. Monnet) / Politique et configuration du logement en France (I. Croizé) / Villes et frontières (B. Reitel) / Le projet urbain et les nouvelles temporalités du territoire (C. Parin) / Techniques et environnement urbain (S. Barles) / environnement et fabrication urbaine (T. Souami) / identités et dynamiques territoriales (M-C Fourny) / individus et groupes sociaux dans l'espace (R. Dodier) / laps de temps et espaces mitoyens via des parcours de villes (A. Madoeuf). Les deux thèmes associés s'étendent possiblement à trois : formes urbaines, ségrégation et mobilité en France depuis 1950 (J. Brun). On devine ou on constate chaque fois la mise en avant d'une originalité dans le croisement, illustration également d'une pratique finalement courante de l'interdisciplinarité restreinte (Lepetit, 1995). D'autres titres renvoient davantage à une problématique qui indique un sillon personnel : des professionnels à l'épreuve des politiques urbaines au Maroc (P. Philifert) / L'action publique à l'épreuve de la fragilité normative (C. Dourlens) / Comprendre la ville pour agir sur la ville (D. Desponds) / la délicate essence du social : pour une anthropologie normative de la relation interhumaine (P. Chanial) / fabriquer des territoires. Utopies, modèles et projets (F. Girault) / les architectes et les « années 68 », le corps, l'élite, les pouvoirs (J-L Violeau) / de l'industrie au territoire. Parcours, positions et perspectives de recherche (M. Vanier) / De l'économie d'un parcours à une sociologie des conduites économiques (P. Moulevrier) / Sociologie de l'individu urbanisé (H. Marchal) / Sociologie de la fabrication des espaces (G. Tapie) / Territorialités en développement. Contribution aux sciences territoriales (R. Lajarge) / Contribution à une sociologie des cultures populaires spatialisées (E. Pasquier).

Le sillon personnel confine parfois à la spécialisation : ainsi de « territoires du hors-quotidien : une géographie culturelle du rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines ; le cas du tourisme sportif de montagne et de nature » (Ph. Bourdeau) ! Un autre registre de titrairie renvoie à un énoncé qui met sur la voie d'un essai parce qu'impliquant une tendance sociétale : le gouvernement du changement total (Y. Rumpala) / le retour de l'agriculture dans la ville élargie (M. Poulot) / Réconcilier agriculture et sociétés (P. Caron) / appréhender la ville ; vers une anthropologie de la transformation urbaine (A. de Biase)...

Vue cavalière que celle-ci sûrement, qui prend au sérieux ce qui est le fruit de négociations, d'arrangements, d'un positionnement, d'une stratégie parfois ou d'une tactique... Énoncés révélateurs toutefois d'ambitions et de positionnements. Si l'on y regarde de plus près, le type de travail qu'évoquent les plans des travaux permet de qualifier des registres et des styles. Il peut être question d'un positionnement dans un champ qui semble requérir de nouvelles fondations. Au prisme de certains travaux, il ressort la nécessité de ré envisager les choses, la dynamique de l'exploration appelant une discussion quasi polémique avec des collègues de la discipline. Mais il peut s'agir, plus classiquement, d'une mise en forme de travaux menés mettant en avant la continuité d'investigations, la complémentarité avec les collègues, l'esquisse de typologies, afin de mettre en

exergue une marque dans un sous-champ (un spécialiste du périurbain par exemple). Enfin, il peut être question d'une montée en généralité à partir d'un balayage des terrains et expériences, terminant par une annonce quasi prophétique : « pour une théorie de... ». Globalement, il s'agit de faire le tour des choses engagées, mettant en avant deux ou trois sillons de recherche et leurs originalités avant d'insister sur une dimension d'un problème : l'enjeu d'une théorie de la fabrication collective des projets par exemple. On voit dans certains cas l'importance de situer son travail en prenant au sérieux l'effet de contexte (travailler à Nantes, ce n'est pas travailler à Lyon ou à Montréal), en mettant en avant des méthodologies originales, aux confins de la littérature et des sciences par exemple, débattre sa bibliothèque aussi bien que s'autobiographier.

L'HDR peut être l'occasion de tracer les échos entre des ouvrages et rapports de recherche, faisant monter une préoccupation sous les auspices de telle grande figure de la sociologie (P. Bourdieu par exemple). Le plan peut ainsi témoigner d'un héritage, d'une association d'activités (recomposer, articuler, expérimenter) avant d'évoquer un plaidoyer pour une pratique impliquée. La structure peut aussi évoquer des passages, l'équivalent de l'indication d'ouvrages charnières ayant fait basculer le champ de recherche et avant de lancer l'impossibilité de faire l'économie d'une nouvelle sous-discipline. On devine bien des coups de force pour articuler ce qui ressemble à différents articles produits, modifiés à la marge et qui donne une cohérence à moindres frais. Enfin (mais cette liste n'a rien d'exhaustive), le mémoire peut formuler des hypothèses, les mettre à l'épreuve de terrains reconsidérés mais mis en filiation (espaces vacants, violents, désirants, concurrents, coopérants), exprimer des enjeux d'aménagement puis des poursuites problématiques.

On pourrait encore traquer les manières dont les locuteurs sont identifiés (je/nous), la place des néologismes mais alors on s'engagerait dans une enquête épistémologique qui viserait à qualifier le genre de travail qu'est l'HDR en France dans les années 2010. En l'occurrence, ce n'est pas ce que je me propose de faire puisqu'il s'agit d'abord d'en faire une d'HDR... La mise en abîme a des limites et j'engagerai une structure assez classique pour entrer plus en matière. Structure simple certes mais en même temps « *toute science sociale est d'abord une écriture* » (Grataloup, 2003 : 22) et c'est aussi ce qui se joue ici.

L'intitulé de cette habilitation : « Urbanographie / urbanologie : les traverses de la fabrique urbaine contemporaine » désigne d'abord un domaine de prédilection, celui de la construction du phénomène urbain, qui passe par des actants, des temporalités, des technologies, des interactions aussi bien que des configurations (Devisme, 2000). La première partie du titre désigne quant à elle deux idées fortes : la pratique de la transdisciplinarité d'une part, quitte à suggérer un continent délibérément non fragmenté (les sciences sociales de l'espace nécessitant de cultiver les passerelles entre les disciplines, à l'image de ce que font les études urbaines dans le monde anglo-saxon) et l'enjeu du couplage de la graphie et du logos : impossible de ne plus faire de terrain, impossible de ne plus cultiver la dynamique du champ scientifique et ses controverses, il faut procéder aux deux activités en récusant ce genre de division du travail. Comme l'écrit Daniel Cefaï : « *L'enquêteur, tout en s'impliquant à la première personne, apprend à se voir à la deuxième et à la troisième personne. (...) (L'enquêteur) est un point d'intersection entre différents cercles, cliques ou réseaux, un carrefour mobile entre différents groupes de référence, collectifs d'appartenance par la naissance, rejoints*

*par obligation ou choisis par association, où à chaque fois, il est l'objet d'évaluations, de commérages et de ragots. » (Cefaï, 2003 : 567).*

Le dossier en vue de cette habilitation comporte deux tomes. Le premier est fait de deux volets dont l'un consiste en la réflexivité relative à un parcours, permettant de mieux identifier des choix, des positions de recherche et de rendre justice à trois facettes de mon travail : la recherche, l'enseignement et la direction d'un laboratoire. Elle laisse aussi sa place aux effets d'une sensibilité plurielle permettant de qualifier le genre de travailleur intellectuel que je suis devenu et son goût pour le décroisement<sup>1</sup>. S'il est question de la première personne du singulier, je propose aussi de passer du temps en compagnie de collectifs et d'institutions. L'après-thèse a en effet été plutôt caractérisée par de nombreuses implications collectives, quittant rapidement la figure de la solitude du rameur de fond pour se rapprocher de celle de l'entrepreneur d'enseignement et de recherche en sciences sociales dans une école d'architecture. Ce volet dégage un certain nombre de postulats qui sont ensuite mis au travail de manière plus prospective et argumentée dans le deuxième volet.

Ce deuxième temps, plus long, désigne un champ de travail, défend des optiques et étaye des promesses au sein des domaines de l'urbanisme et des études urbaines. Il y est principalement question d'une urbanographie qui n'exclut pas une urbanologie et qui fait feu de plusieurs matériaux de recherche de première main afin de proposer à la fois une certaine place du chercheur dans la cité et un domaine de pertinence qu'est celui de l'espace en actions. Ce travail inédit s'appuie en bonne partie sur des matériaux et des analyses produits ces dernières années, notamment à l'occasion de rapports de recherche, nombreux au cours de la dernière décennie. J'y mets l'accent sur des questions à la fois méthodologiques et substantielles, déclinant les facettes d'une fabrique urbaine émergente, cadrée, équipée, figurée, non consensuelle et localisée.

Quant au deuxième tome (volume à part), il reprend d'abord sous forme de liste l'ensemble des publications, communications et rapports de recherche avant d'opérer une sélection, ensuite reproduite, d'articles publiés selon trois grands attracteurs thématiques (« Urbanisme et fabrique urbaine » ; « Expérience urbaine » ; « théories des sciences de l'espace des sociétés »).

Formellement, j'ai cherché à tenir certains « principes », à savoir réserver les notes de bas de page à des compléments et précisions qui ne font pas l'économie de l'ironie ou d'un trait d'humour, renvoyer les références publiées à une bibliographie générale et utiliser régulièrement des encarts qui viennent illustrer, souligner, zoomer, en insérant ce qui peut être vu comme un détail mais qui relève le plus souvent de la caractérisation d'un point de vue, incarne un matériau. On peut voir ces encarts comme des vestibules du texte principal (signaux, tremplins

---

1 Je peux reprendre à cet égard Julien Gracq - qu'évoque Jean-Louis Violeau dans son Hdr - à propos du bonheur qu'avait pu représenter la formation géographique pour l'écrivain : « *en fait, la géographie moderne, sortie du néant depuis une quarantaine d'années à peine, avait l'âge à peu près de la psychanalyse ou de la sociologie. Nulle part le cordon ombilical n'était coupé ; du côté de la géologie, du côté de l'histoire, du côté de l'économie, de la météorologie, de l'agronomie, des sciences politiques même, elle s'alimentait toujours librement. Elle n'était pas entrée dans le règne aride de la mesure et de la quantité (...). Pas de spécialisation absolue ; en fait cette discipline presque neuve ne comptait encore que des généralistes* ». (Julien Gracq, *Carnets du grand chemin*, José Corti, Paris, 1992, p.149).

d'accès au sens). J'ai également réalisé quelques planches visuelles qui permettent d'incarner des postures ou des méthodes mais aussi de dire autrement les pages qu'elles viennent conclure, entre deux sous-chapitres, sans qu'elles soient pour autant systématiques ou qu'elles engagent un jugement esthétique. Enfin, les crochets abritant des références renvoient au volume des publications retenues dans le cadre de cette habilitation (deuxième tome). Cela permet littéralement d'égrener ce qui est autrement toujours présenté sous forme de liste codifiée et chronologique et dont le principal défaut est qu'elle amène à compter plus qu'à lire. Au contraire, j'invite ici à faire cette lecture du volume des publications ; dans ma relecture critique, j'ai d'ailleurs pu « découvrir » ce que se relire veut dire, moi qui ne prend presque jamais le temps de le faire une fois mes textes publiés alors que je ne manque pas de faire des notes et recensions à propos des livres des autres !

Terminons par une analogie entre cette écriture et un ouvrage de génie civil, qui invite tout simplement à être testé : « *Parce qu'un pont, même si on a le désir de le tendre et même si toute œuvre est un pont, depuis et vers quelque chose, n'est pas vraiment un pont tant que les hommes ne le traversent. Un pont, c'est un homme traversant un pont.* » (Cortazar, 1973, *Libro de Manuel* : 32)



# 1 Parcours/positions : ego-urbanologie

« *Tout ce qui peut être dit peut être dit clairement, et sur ce dont on ne peut parler, il faut garder le silence.* » (L. Wittgenstein, aphorisme du *Tractatus logico-philosophicus*, 1921-2001, Paris, Gallimard : 31).

La réflexivité relève plutôt de l'exercice permanent que d'un rite de passage. J'ai toujours porté attention, dans cet esprit, aux publications de philosophes, géographes et sociologues mettant sur la table et à l'épreuve leurs propres parcours. C'est vrai de Louis Althusser et son bouleversant *L'avenir dure longtemps* (1992)<sup>1</sup>, de Jacques Bouveresse dans ses entretiens avec Jean-Jacques Rosat<sup>2</sup>, mais aussi de Pierre Bourdieu et son *Esquisse pour une auto-analyse* (2004). Plus récemment, aussi bien le *Retour à Reims* (2011) que *la société comme verdict* (2013) de Didier Eribon m'ont beaucoup touché. Cette sensibilité est probablement explicable par une identification partielle à des conditions de transfuge que ces auteurs ont pu connaître et diversement expliciter<sup>3</sup>. En rapport à des auteurs théoriciens (plus ou moins) de la ville et du phénomène urbain, j'ai également été attentif à l'essai d'égogéographie de Jacques Lévy (1995), à la publication du journal de thèse de Pascal Nicolas-Le Strat (2009) ainsi qu'au travail de Régine Robin ; l'intérêt est tout aussi grand pour des auteurs qui lient leur histoire et le devenir d'un village dont ils sont issus. Ainsi des anthropologues Pascal Dibie avec *le village retrouvé, ethnologie de l'intérieur* (1979) ou encore Henri-Pierre Jeudy, *un sociologue à la dérive, chronique d'un village* (2006). Si l'intérêt de ces démarches tient dans la narration des raisons pratiques à l'œuvre, il est aussi de rendre plus accessible et percutante la formation de tel ou tel concept ou encore les enjeux de tel ou tel combat. Pour ce qui concerne Robin, le fait d'opter pour un site Internet à cet égard, afin de suivre le labyrinthe de ses œuvres (sa « caverne d'Ali Baba »), s'avère au final décevant car elle engage deux « avenues » distinctes à partir de la même entrée de son bureau dans le quartier d'Outremont à Montréal. Si la « branche universitaire » est classique, la seconde avenue « Rivka A » est vue comme une expérimentation autobiographique éclatée sur le Web. Elle est surtout constituée, début 2013, par des textes à contraintes et comporte en tout 5 rubriques : boîtes de vie, fragments / envois / bistrot / rues, poétique de la ville / autobus 91. On peut donc regretter l'absence de ruelles entre les deux avenues ! Plus facile à dire qu'à faire et plutôt rares sont les textes parvenant à une réelle autobiographie.

Lorsqu'il s'applique à une biographie (partielle, c'est-à-dire sur un temps ramassé), Christian Topalov mène un remarquable travail sur Maurice Halbwachs en Amérique, visant à comprendre les relations entre le touriste et le savant, entre science et observation lors du séjour du sociologue à Chicago à la fin de l'année 1930. Il écrit très justement : « *Les savants écrivent des livres, mais ils sont loin de*

---

<sup>1</sup> Suivi de *Les faits. Autobiographies*. Le pluriel a toute son importance dans le sous-titre.

<sup>2</sup> *Le philosophe et le réel*, Paris, Hachette, 1998 et notamment le chapitre 3, intitulé « Itinéraire du Jura au Quartier latin » et le suivant « le temps des choix ».

<sup>3</sup> J'évoque brièvement, à la fin du premier volet de ce volume, l'intérêt de cette position.



*ne faire que cela, et le reste de ce qu'ils font permet de mieux comprendre leurs livres. L'œuvre écrite peut alors être considérée comme constituée des traces de pratiques savantes – qui ne se résument nullement dans l'écriture ou « la pensée » - mais aussi de pratiques sociales plus communes – au double sens de « partagées » et « ordinaires » » (Topalov, 2012 : 73). C'est plutôt avec un tel esprit que je livre ici un parcours et les positions qui le ponctuent autant qu'elles le construisent. Je reprendrais volontiers ce propos de Bourdieu : « Comprendre, c'est comprendre d'abord le champ avec lequel et contre lequel on s'est fait » (Bourdieu, 2004 : 15).*

## 1.1 Une position réaliste-critique dans l'enseignement

Enseignant titulaire en école d'architecture depuis la rentrée universitaire 2002-2003, ma mission principale est de contribuer à former des architectes et urbanistes, tout en parlant depuis le continent des sciences humaines et sociales pour l'architecture (champ identifié comme tel dans l'enseignement supérieur de l'architecture). C'est une position minoritaire certes par rapport à l'enseignement de projet mais qui engage, depuis le départ de cette expérience, d'intéressants pourparlers avec cet enseignement. Pourquoi n'avoir pas opté pour l'Université et des postes en aménagement-urbanisme alors que ma thèse récemment soutenue en relevait et que ma trajectoire antérieure ne relevait pas d'un enseignement spécifiquement professionnel<sup>1</sup> ? J'ai le souvenir de profils de poste ne m'intéressant guère cette année<sup>2</sup> et puis surtout l'ouverture d'un poste SHS à l'ensa Nantes où j'étais déjà contractuel et où j'avais pu saisir plusieurs intérêts dans l'enseignement et la recherche (cf. infra) ne me faisait pas hésiter longtemps. Le profil était le suivant : « *Sociologue de la ville et spécialiste des questions urbaines (dans les domaines socio-anthropologiques ou socio-économiques ou dans le domaine du projet urbain) travaillant sur les enjeux posés par les pratiques contemporaines de transformation de l'espace. Il devra posséder une excellente connaissance de l'histoire de la pensée urbaine.* » Plus concrètement, il s'agissait d'assurer des enseignements théoriques dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles ainsi que ceux liés à des modules séminaire et projet de 3<sup>ème</sup> cycle et de poursuivre la réflexion pédagogique visant à articuler le champ des sciences sociales à l'enseignement du projet. Il était en outre stipulé que l'enseignant devrait avoir une forte activité de recherche au sein d'un laboratoire habilité et être en capacité de rejoindre à terme un des laboratoires de l'école.

Dans le cadre de ma candidature au poste, j'expliquais ma conception de l'enseignement au fil de deux notes, l'une relative aux « réflexions et orientations de l'enseignement de la discipline », l'autre déclinant pratiquement la fiche de poste énonçant les charges de cours pour l'école d'architecture de Nantes (Juin

---

<sup>1</sup> Après un bac scientifique en 1990, j'ai eu le bonheur de faire deux années de classes préparatoires en lettres supérieures section sciences sociales à Lille avant de m'engager dans un magistère d'aménagement à Tours.

<sup>2</sup> assez fléchés sur l'aménagement du littoral ou le tourisme d'un côté et sur les SIG d'un autre côté avec des enjeux techniques que je ne maîtrisais pas spécialement.

2002). C'est une véritable feuille de route dont je propose de reprendre ici de larges extraits.

### L'acte de candidature comme feuille de route

Mes motivations s'originent d'abord dans l'explicitation de la situation du champ disciplinaire au sein des écoles d'architecture. Je questionne la notion de sciences sociales « pour l'architecture » en historicisant les rapports récents entre sociologie et architecture : « *Les sciences sociales sont entrées dans les Unités Pédagogiques après 1968, contribuant à destituer la conception artistique presque exclusive de la pratique architecturale. Elles contribuaient à l'effervescence intellectuelle des écoles d'architecture naissantes à un moment de fortes luttes théoriques et d'engagements politiques. L'architecture a fortement « consommé » de la sociologie : connaissance de la demande, des usages, comme préalable indispensable à des édifications accueillantes où la question de l'habiter n'est pas réduite à celle de l'habitat, identification de « modèles culturels » pour reprendre un exemple fameux. En trente ans, la production intellectuelle est progressivement passée au second rang dans les écoles d'architecture, en retrait d'une vaste boîte noire, en l'occurrence le projet. Les alliances entre sociologie et architecture ont souvent muté en méfiance voire défiance : les sociologues ne seraient-ils pas, finalement, des « empêcheurs de projeter en rond » ? Des espoirs de pratique théorique et de théorie pratique des années 1970, alimentés par des tentatives concrètes de trans-disciplinarité (au sujet de l'environnement notamment), nous serions revenus à une omniprésence du « projet » tolérant les disciplines connexes ou y puisant au mieux des ressources métaphoriques ».* Je tiens ensuite à récuser la coupure théorie / pratique : « *De manière générale, les enseignants ont pour mission de questionner les savoirs à l'œuvre dans les pratiques professionnelles ; ils ne sauraient se contenter de les reproduire. Toute profession est du reste en perpétuel mouvement et se redéfinit constamment dans le frottement au monde (par exemple la profession architecturale par rapport aux urbanistes et aux paysagistes) : il ne s'agit donc pas de dispenser un savoir fini, coupé des interrogations liées aux modalités de l'être ensemble. Il semble aujourd'hui décisif de réarmer le pouvoir de critique des étudiants. Cette affirmation ne doit pas se transformer en volonté de coupure avec la pratique, loin de là. Du reste, un monde universitaire qui s'imaginerait au-dessus du monde social ignorerait tout simplement son historicité, se leurrant dans une réflexivité flatteuse. Si une école d'architecture est un lieu d'hybridations, de confrontations entre cultures savantes et professionnelles (sans oublier les cultures populaires, bourgeoises portées par les habitants logeant dans les « habitats » et les cultures générationnelles portées par les étudiants), cette caractéristique est une chance bien plus qu'un obstacle. La prendre au sérieux consiste entre autres à impliquer le champ des SHS (s'ajoutant aux sciences instrumentales et au champ artistique), dans l'enseignement. Je précise d'emblée que l'appartenance à un champ disciplinaire ne signifie pour moi nulle prétention à un pré carré, cette attitude visant au confort et à la retraite des fronts actifs de la recherche. Toute discipline doit se poser la question de ses limites et des façons de les passer. A ce titre, j'essaie de maintenir aussi bien comme fil directeur cognitif que dans mes espaces d'enseignement une représentation sur un plan horizontal des instances de pratique (via les disciplines) « chacune concourant à construire une extériorité qui empêche l'autre d'être auto-référentielle »<sup>1</sup>.* » Je tiens ensuite à défendre un enjeu de clarification à partir d'apports qui se doivent d'être cohérents, pertinents et accessibles : « *Il découle de cet objectif la tentative*

1 Jacques Lévy, (2000), *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, p.38.

*d'allier, dans mes postures de recherche et d'enseignement, réflexivité, créativité et productivité sans privilégier un seul de ces pôles portant chacun de possibles écueils (la spéculation pour le premier, l'ésotérisme pour le second, l'empirisme pour le troisième) ». L'enjeu m'apparaît alors de contribuer à dégriser, à désillusionner, à faire prendre conscience des mécanismes sur lesquels reposent les pratiques architecturales et urbaines, ce qui ne signifie pas désenchantement. Les sciences sociales doivent avoir un pouvoir de stimulation lucide par rapport au projet et une mission d'approfondissement des connaissances relatives aux pratiques urbaines et à leur sédimentation spatiale (où l'on retrouve la conception de l'espace comme projection au sol de la société). Je fais alors mienne cette affirmation selon laquelle « elles seules (les sciences sociales) ont la capacité d'analyser un contexte d'action dans la multiplicité de ses dimensions sociétales, de révéler ses ambiguïtés, de pointer son incomplétude principielle, de montrer son irréductibilité à un système fini de fonctions, d'affirmer qu'il implique toujours un choix d'orientation pratique qui, en dernière analyse, parce qu'il engage aussi bien les fins que le coût social des moyens, ne peut relever que du politique. »<sup>1</sup>*

J'explique ensuite l'enjeu de l'entre-deux pour un praticien des sciences sociales : « Il m'importe de contribuer à toujours construire des positions d'observation et d'intervention à la fois pertinentes eu égard aux questionnements des politiques et des professionnels et solides théoriquement, c'est-à-dire fondées en raison (cohérentes). Le test de ce couplage est celui de son « accessibilité » (cf. supra), qui permet de se prémunir face à l'enfermement dans une tour d'ivoire et à la construction de thématiques scolastiques. Renvoyant dos à dos à la fois le fétichisme conceptuel (apparat des « suprêmes théoriciens » selon C.W.Mills) et l'inhibition méthodologique (propre des « empiristes abstraits » toujours selon Mills), je cherche à travailler à définir des théories de la pratique rendant compte des actions observables et des configurations qui en résultent et qui en sont le cadre d'effectuation. C'est depuis cette attitude que peut se comprendre la motivation à enseigner en école d'architecture (au-moins y a-t-il du « grain à moudre ») ».

Je vois l'inter-disciplinarité dans les écoles d'architecture à la fois comme prometteuse et risquée. « Je suis pour ma part plus proche d'une conception de l'interdisciplinarité, telle que celle défendue par B.Lepetit, conception qui doit assumer la tension irréductible entre d'une part la spécialisation issue de l'approfondissement théorique et méthodologique et d'autre part l'appel à l'ouverture du champ scientifique, récurrent, appelant davantage de braconniers. Cette tension doit permettre de désigner des objets nouveaux d'investigation (et je pense par exemple à l'intérêt de travailler sur des objets urbains comme le rond-point) et d'établir les conditions de production de savoirs neufs. L'optique de la transdiscipline pourrait être la recherche « d'un type d'alliance où l'on utilise l'autre pour en apprendre à son sujet, pour mieux comprendre le sens de ce que l'on fait en reconnaissant le choix dont on procède »<sup>2</sup>. »

A partir de ces positions, je décline quelques « manières de faire » en insistant sur une présence en cycle Licence des sciences sociales partant de la culture architecturale et urbaine implicite des étudiants et des enjeux contemporains de l'urbanisation. Je défends également l'enjeu d'une posture d'enseignant qui amène chacun à la conviction de prendre le monde au sérieux, en contribuant à désamorcer les approches cyniques ou enchantées, à donner l'envie de questionner également tous les supports d'information : les livres, les films, les émissions de radio, les journaux, les moments de la vie quotidienne sont également

1 J-M Berthelot, Les vertus de l'incertitude, p.249.

2 I.Stengers, entretien accordé à F.Dosse in *L'empire du sens, l'humanisation des sciences humaines*, Paris, la Découverte, 1995, p.388

questionnables. « *La présentation et la discussion de théories urbaines (sociologiques, géographiques, philosophiques) doivent donner l'envie de lire les textes « à la source » et l'exigence de savoir de quoi on parle lorsqu'on mobilise tel ou tel concept, telle ou telle figure. Les exemples abondent du pillage de certains auteurs par ailleurs non maîtrisés. Le duo « Heidegger – Deleuze » produit ainsi des ravages dans les écoles d'architecture, en court-circuitant tout un ensemble de productions de sciences sociales. Combien d'étudiants passent de l'arpentage du terrain à la spéculation théorique sans méthodes permettant de lier l'un et l'autre ? Il m'importe de montrer que si l'on explore un domaine en profondeur, « ce n'est pas prioritairement pour en devenir le spécialiste, mais pour apprendre une démarche d'investigation »<sup>1</sup>. »*

*« Une implication progressive, au cours des cycles, des sciences sociales dans les espaces de projet, peut donner à voir et expérimenter des interpellations et des collaborations possibles. Elles servent notamment à repérer comment des projets combinent les trois niveaux « classiques » de la fonctionnalité, de la socialité et de la sensibilité, comment sont utilisés différents types d'écriture dans les projets mais aussi comment peut s'envisager un urbanisme négocié, cordial. »*

Je termine la note en insistant sur deux ornières à éviter : « *celle d'enseigner ce que d'autres recherchent sans faire soi-même l'épreuve des doutes inhérents à toute recherche (avec le risque d'une conception de la pédagogie comme seule tâche de transmission – via un entonnoir) ; celle de rechercher sans se préoccuper de la mise en forme et de la transmission des démarches intellectuelles suivies et des concepts mobilisés, en imaginant laisser ce domaine à d'autres (question de l'accessibilité) ».*

Si l'actualité de cette note est pour moi frappante (raison d'une telle citation), il reste à mettre en lumière, de manière incarnée, l'acte éducatif plutôt qu'un discours ou une « glose sur... » Où l'on va être plus proche du maître ignorant<sup>2</sup> que de l'exposition de savoirs ex cathedra !

Trois niveaux peuvent être considérés. Celui des choix personnels, celui du champ SHSA et celui de la structuration de l'enseignement à l'école d'architecture de Nantes, notamment dans un domaine d'études que j'ai co-élaboré avec des collègues proches. Traversant ces niveaux, une grande latitude est laissée à l'enseignant : le fort degré de liberté s'accompagne d'une responsabilité qui lui est proportionnelle. Si je pouvais imaginer, avant d'entrer dans une institution d'enseignement, que des programmes sont à respecter, qu'une feuille de route ministérielle est à suivre, j'ai vite compris que cette dimension programmatique se joue essentiellement à l'échelle de l'établissement et qu'elle est contrôlée a posteriori avec quelques commentaires à l'occasion de l'habilitation des maquettes pédagogiques. Il faut donc inventer des cours, tester des méthodes, discuter des atouts et inconvénients de formules d'association entre cours et TD... Il n'y a jamais rien à « appliquer » au pied de la lettre.

---

1 J.Rémy, entretien avec Etienne Leclercq in Sociologie urbaine et rurale. L'espace et l'agir, Paris, L'Harmattan, 1998, p.39.

<sup>2</sup> Dans *le maître ignorant : cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle* (Fayard, 1987), J. Rancière revient sur les propositions de Jacotot au XIX<sup>ème</sup> siècle remettant en cause l'instruction traditionnelle et plus particulièrement les rapports enseignants-enseignés.

### 1.1.1 Elaborer des contenus et des méthodes

#### Constructions pédagogiques du cycle Licence

L'arrivée sur un poste de titulaire n'a pas relevé d'une rupture brutale. Contractuel l'année précédente, j'avais pu déjà travailler plusieurs supports de cours. Des vacances auparavant m'avaient également familiarisé avec le monde pédagogique d'une école d'architecture.

Dans le cycle Licence, j'ai assuré un cours de sociologie urbaine avec un TD associé pendant plusieurs années. Le cours de sociologie urbaine avait pour objectif d'explorer de façon thématique les principales approches du phénomène urbain formulées en sociologie. Aussi bien la spécificité des sociabilités que les types de configurations urbaines étaient abordés, afin de familiariser les étudiants avec le regard sociologique et avec la « culture urbaine ». Le cours balisait alors les forces sociales qui contribuent à la transformation urbaine et les formes prises par cette transformation. Il développait également les questions que pose la mobilisation du savoir sociologique dans les pratiques urbanistiques et architecturales. J'avais d'emblée opté pour un support de cours, estimant que les bibliographies « balancées » en début de cours n'avaient à peu près aucun impact. Ce reader était ainsi commenté en amphi et pouvait aider aux révisions.

##### **Handbook d'études urbaines avant l'heure, un support bibliographique ponctuant un cours de sociologie urbaine**

Handbook évoluant à la marge d'année en année (il y a les textes qui sortent, ceux qui parviennent à rentrer), sa base initiale était la suivante, précisant les intitulés des séances et les auteurs dont j'avais retenu et photocopié des extraits de textes.

- 1- De quoi parlent les sociologues urbains ? Des sociétés urbaines et de leurs objets ; des formes (des publicités, des villes nouvelles, des rond-points...) et des pratiques ; de la différenciation sociale... Complémentarité des sciences de l'espace social. (Lecture : Lahire)
- 2- Les méthodes et les enjeux de l'analyse sémiologique. Images de la ville et représentations sociales. (Lecture : Marié, Damisch, Barthes, Lanot)
- 3- La ville selon quelques architectes contemporains. Décryptage de doctrines contemporaines. (Lecture : Koolhaas)
- 4- Saisir des configurations. L'urbain comme produit, milieu et enjeu. (Lecture : Lefebvre et Pinçon, Pinçon-Charlot).
- 5- La place des politiques publiques dans le jeu des forces sociales. Le cas des politiques patrimoniales. (Lecture : Soucy)
- 6- Saisir des interactions. L'urbain comme scène. (Lecture : Lévy, Simmel, Goffman et Joseph)
- 7- Espace public / Espace privé. (Lecture : Hannerz, Quéré, Sennett, Vernez-Moudon et Wakeman)

- 8- La centralité urbaine : entre modèle et figure éclatée. (Lecture : Le Corbusier, Chalas, Bordreuil).
- 9- Les territoires et les réseaux. Le télescopage des échelles. (Lecture : Offner)
- 10- « De quoi se mêlent les urbanistes ? » : les démarches de consultation, concertation et communication. (Lecture : Lefebvre, Katan et Jérôme).
- 11- Sociologie des professions de l'urbain – panorama et enjeux. (Lecture : Champy)

Ce cours a été certaines années associé à un TD permettant de mieux éprouver les méthodes sociologiques en organisant des groupes avec le recrutement de vacataires et moniteurs. Telle année, « *La mobilisation des sciences sociales revient ici à une analyse de la tension parcours lexical / parcours physique au cours de récits d'espaces et à un retour critique sur le travail projectif de groupe, en écho à deux moments du studio de projet. Ecoute attentive, attention flottante, traduction inventive par la cartographie, explicitation des postures, veille critique sont les démarches issues de l'anthropologie ici testées afin de comprendre en quelle mesure elles peuvent dynamiser un projet d'architecture. Elles sont expérimentées par chaque étudiant mais discutées en groupe (correspondance avec les groupes du studio d'architecture) dans l'optique d'éprouver à la fois la difficile cumulation des analyses et les vertus du croisement des regards (pour le dépassement de la stérile opposition subjectif / objectif). Les apports théoriques se situent dans le cours aussi bien en ce qui concerne le situationnisme méthodologique<sup>1</sup> que la mise en question des schèmes usuels de la ville (centre / périphérie ; espace public / privé...) » (argument de la fiche pédagogique).*

Ce TD s'est ensuite transformé en abordant deux exercices successifs. Le premier « monographie d'une galerie d'exposition » était réalisé par des binômes qui devaient mener à la fois un entretien avec un responsable du lieu, une analyse directe de la fréquentation du lieu et une analyse de la « tonalité » des lieux. Le deuxième exercice « problématisation du mémorial dans l'espace public » amenait les étudiants à procéder à un inventaire des lieux de mémoire sur la région nantaise, passant par la qualification de leurs effets contemporains. Le travail consistait à décrire « ce qui se passe » autour de l'objet en question et à réfléchir sur l'inscription spatiale des valeurs symboliques<sup>2</sup>. L'une des caractéristiques des TD de sciences sociales est leur inscription dans le territoire local dont une majorité d'étudiants sont largement ignorants, provenant d'un très large grand ouest, de ses campagnes et aspérités périurbaines. Il prend au sérieux la ville concrète, déplaçant bien des manières de faire propres aux exercices de projet renvoyant largement plus à des espaces fictifs. De fait, avec mes collègues des SHS, des discussions régulières concernaient nos modalités d'association au projet pour ce TD. Le mouvement a plutôt consisté à gagner une autonomie puis à ouvrir un nouvel espace d'enseignement... qui a désormais disparu de la maquette.

---

<sup>1</sup> L'expression est imputable à K. Knorr-Cetina dans *The manufacture of knowledge*, 1981.

<sup>2</sup> J'avais alors associé Emmanuelle Chérel, historienne de l'art, à cet enseignement. Elle a plusieurs années plus tard, dans la poursuite de son travail de thèse également, publié un ouvrage centré sur les enjeux et controverses du mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes (PUR, 2012).

Cet « atelier critique des médias » (tel était son nom) avait été pensé avec les champs HCA et TPCA (respectivement Histoire et Culture Architecturales et Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine). Il visait, en partant des pratiques des médias par les étudiants, à armer leur « savoir décrypter » : d'une part via l'apport de connaissances sur la structuration de l'univers médiatique (forces à l'œuvre, dynamiques de concentration dans la presse, poids économique du secteur de l'information), d'autre part à l'aide d'un atelier portant sur deux registres (l'audiovisuel et la presse écrite) et amenant les étudiants à décortiquer la construction des informations à partir de plusieurs médias. À l'aide d'éléments d'analyse de discours et de l'image, le travail visait incidemment une utilisation plus réflexive d'outils à disposition. Il était placé sous les auspices de cette phrase : « It's raining images outside, but we are locked indoors » (Stafford, 1996 : 87).

Le croisement avec les démarches journalistiques a permis plusieurs années durant de sensibiliser à la question des médiations. Chaque année avec mes collègues nous nous sommes saisis de « questions de société », de la crise des banlieues suite aux émeutes de Novembre 2005 aux représentations de la catastrophe (Katrina à la Nouvelle Orléans), l'intérêt étant chaque fois de traiter des variations d'approche et d'interprétation tout en présentant des lignes éditoriales. Incidemment, c'était pour certains étudiants l'occasion de découvrir l'émission *Métropolitains* de François Chaslin sur France Culture ou encore l'émission *Arrêt sur images* d'Arte...<sup>1</sup> Outre d'être disciplinairement transversal, l'intérêt résidait dans la coproduction (cf. infra) et dans le plaisir d'une analyse critique dont on postulait que son transfert chez les étudiants permettrait de les rendre moins admiratifs des prouesses de l'image dans les présentations de projet...

Enfin, j'ai ponctuellement collaboré à un enseignement de projet en fin de cycle Licence, intitulé *Voies sur berge* en y questionnant l'enjeu de la construction de l'espace public en situation d'interface (ville-port en l'occurrence), laissant ensuite la place à un historien très connaisseur de ces questions à Nantes, Gilles Bienvenu.

### Trois formes d'enseignement en cycle Master

Principalement mobilisé sur le cycle Master, j'y ai assuré trois types d'enseignement. Celui permanent relève du séminaire de mémoire. Mon offre concernait au départ l'analyse critique des théories contemporaines sur la ville, incitant les étudiants à décortiquer un ouvrage ou plusieurs et d'approcher d'assez près les conditions d'apparition des théories et doctrines urbaines. Il a ensuite évolué pour privilégier l'analyse des conflits impliquant la dimension spatiale. Le travail privilégié est alors celui de l'enquête, avec une montée en généralité par la comparaison et la lecture de textes restituant des analyses de conflits. Les étudiants sont invités à travailler des espaces mis en tension par des projets principalement publics de transformation spatiale (qu'il s'agisse de projets emblématiques ou bien d'implantations plus discrètes mais loin d'être sans heurts).

---

<sup>1</sup> Durant toute cette période, j'ai suivi d'assez près le site Internet Acrimed, j'étais abonné au périodique *PLPL* et me réjouissais des productions de Serge Halimi dont *les nouveaux chiens de garde* (Raisons d'agir, 1997).

Alors que l'on parle volontiers de gouvernance, de consensus, de bonnes pratiques d'aménagement, on repère simultanément le développement d'affaires, conflits, épreuves de force, qui montrent que la coexistence, la juxtaposition, la continuité spatiales (caractéristiques des occupations urbaines) sont loin d'être pacifiées<sup>1</sup>. Si l'on peut y voir une hausse de la capacité d'action de la société civile, le repérage des types de mobilisation renvoie aussi à une distribution fort inégale de différents types de capitaux (économiques, culturels, sociaux, spatiaux...). L'analyse d'un conflit est une entrée permettant de travailler sur une situation circonscrite, révélant des acteurs en présence, des justifications particulières et un déroulement montrant des forces à l'œuvre et la recherche de formes pour sortir du conflit. Le travail sur un type de conflit se réalise par un choix de sujets recensés au sein « d'affaires » en cours sur la région nantaise de préférence mais pas exclusivement (le nouvel aéroport, le troisième pont sur l'estuaire, un aménagement d'espace public contesté, une nouvelle voirie, un centre d'enfouissement des déchets...). Cette analyse « *part clairement de l'idée d'un espace à la fois ressource et problème (où l'on retrouverait l'insociable sociabilité de Kant) et permet aux étudiants d'enquêter dans bien des matières concrètes. Citons parmi des objets récents abordés : des controverses autour d'un projet de miroir d'eau en bordure d'un centre historique, autour d'un projet urbain d'envergure à Stuttgart, des mobilisations habitantes sur l'île de Ré, la contestation d'un tracé de nouvel axe routier, les critiques d'un projet d'extension d'un musée, l'analyse de mobilisations en rapport à la transformation d'un quartier populaire à Montréal... L'enquête essaie chaque fois de dégager les rôles respectifs d'actants, à différentes échelles, de considérer les référentiels d'action qui sont mobilisés. L'enjeu d'un travail de première main est certain, requérant une combinaison d'audace et de modestie pour les étudiants et la tenue (idéalement) d'un ensemble de carnets. Un autre enjeu réside dans la rédaction de comptes-rendus risqués (Latour, 2006, p. 184 et suivantes) qui consiste certes à mettre en avant la dimension textuelle de l'activité scientifique mais pour mieux insister sur le fait qu'il s'agit bien d'une activité de traçage d'un réseau. Quant à l'enjeu méthodologique permanent, je suggérais dans un montage vidéographique projeté à l'occasion des rencontres doctorales de Nantes de 2010, intitulé « Pas besoin d'un marteau pour scier un arbre », l'utilité de quelques éclats réflexifs de la communauté intellectuelle française, transformés en autant d'aphorismes. On y croise G. Deleuze (« dans les interrogations, il n'y a pas de problème » ; « les idées prennent diverses formes »), M. Foucault (« c'est une invention l'homme »), P. Bourdieu (« ne vous privez pas d'instruments de connaissance... ce n'est pas une maladie d'être un intellectuel »), C. Lévi-Strauss (« ramasser jusqu'au fouillis... et s'arrêter un peu » ; « critiquer, c'est essayer de mettre en rapport » ; « la ville m'a toujours passionné comme objet d'étude »), B. Latour (« il existe des outils pour cartographier... Comment réinventer le journal ? »). Une production de ce genre permet de saisir des pensées en acte, d'incarner des propositions théoriques et de dérouter les oppositions simplistes, par exemple entre théorie et pratique. »<sup>2</sup>*

La formule du séminaire est des plus valorisantes pour l'enseignant : petit groupe d'étudiants ayant fait le choix de tel séminaire, alternance entre présentations et

---

<sup>1</sup> Je renvoie à un chapitre du deuxième volet, « 2.5 - fabriquer dans le dissensus » pour l'approfondissement de la question.

<sup>2</sup> Extrait de L. Devisme, « les pourparlers des sciences sociales des actions spatiales » à paraître in O. Chadoin (dir.), *Sociologies de l'architecture*, PUR, 2013. Notons que la réalisation de ce montage s'est faite via l'implication d'un ancien étudiant du séminaire.



discussions à la table, intervention de doctorants... L'essentiel, pour un cadre qui se veut d'initiation aux démarches de recherche, est de donner le goût de l'enquête et il faut alors en passer par la lecture de journaux de bord, par la mise en avant des difficultés et le recours régulier aux conseils de Howard Becker ! Le mode d'enseignement permet d'échanger sur les difficultés et d'amener progressivement au goût d'un travail dans la durée, contrepoint complémentaire aux modalités d'enseignement du projet (toujours friandes d'intensification hebdomadaire). La tenue de carnets de recherche permet quant à elle de développer la réflexivité et les compétences de croisement de sources – les bibliographies se faisant largement médiagraphies. Pour les étudiants en mobilité (Erasmus mais pas seulement), des échanges par courriel et Skype permettent de rester au contact et de profiter de terrains de recherche européens. Depuis 2008, j'ai coordonné avec Marie-Paule Halgand une phase transversale aux différents séminaires de mémoire, introductive, amenant à grouper des interventions principalement méthodologiques afin de construire une culture commune de l'initiation à la recherche<sup>1</sup>. Cet espace d'enseignement au sein des écoles d'architecture reste probablement fragile et pourtant un nœud de l'articulation entre 2ème et 3ème cycles.

Autre forme pratiquée en cycle master, celle du cours théorique. Cette forme est bien moins évidente à pratiquer dans un contexte où l'enseignement de projet et donc le TD sont dominants. C'est qu'il faut de l'énergie pour tenir un cours de 4h qui ne s'énonce pas en termes opératoires, utiles pour l'action mais vise d'abord la réflexivité de l'étudiant et sa culture générale ! C'est toujours en binôme qu'un tel cours a été monté. Dans une première version, le cours s'intitule « peur(s) sur la ville » et son argument est le suivant : « *Les grandes métropoles constituent aujourd'hui des territoires à la complexité et à l'échelle inédites. Il s'agit d'établissements humains sans précédent, d'écosystèmes inattendus qui offrent le cadre de nouvelles relations au corps, à l'habitat, à la nature, au lointain, aux autres, et qui définissent notre nouvelle donne technique, collective, politique. Nous présenterons les dynamiques territoriales de cette urbanisation et les théories actuelles de la ville afin de permettre une appropriation critique des différentes représentations contemporaines de l'urbain.* » (fiche pédagogique UE 83 – 2004-2005). Puis, l'intitulé devient « théories et débats urbains » avant de coller au projet scientifique du LAUA « fabrique de l'urbain et formes d'urbanité »<sup>2</sup>.

L'enjeu de ce cours théorique est depuis le départ celui de la constitution d'une culture historique de l'urbanisme comme pratique technico-politique et comme discipline en gestation depuis le début du Xxe siècle. Il apporte des éléments permettant l'interprétation des principales évolutions ayant affecté le monde urbanistique depuis le sortir de la Seconde Guerre mondiale et se focalise plus précisément sur les quarante dernières années. Il s'interroge sur la place et le statut des doctrines urbanistiques dans la pratique de transformation des espaces habités. La partie que j'ai davantage portée sur plusieurs années (« de la

---

<sup>1</sup> Mais on découvre aussi à l'occasion que les rares collègues qui veulent bien s'y impliquer sont parfois dans des conceptions de la recherche bien différentes des miennes : soit le traditionnel et incontournable raisonnement hypothético-déductif, soit à l'inverse une conception plus « décontractée » qui outre passe les enjeux de l'écriture scientifique pour accepter des formats peu scientifiques.

<sup>2</sup> Les deux premières versions ont été montées avec F. Andrieux, architecte, la dernière, toujours active, avec la sociologue E. Pasquier.

planification à l'urbanisme « révélé ») n'est pas construite sur un mode strictement chronologique. Par l'analyse de différentes sources (revues, archives d'association, entretiens avec des professionnels...) il traque les manières dont sont présentés et construits les problèmes urbains contemporains et dont sont manipulées les figures de réponse à ces problèmes<sup>1</sup>. L'urbanisme est analysé comme pratique technico-politique et comme mouvement social. Le cours vise à approfondir la culture des étudiants sur les pratiques professionnelles et leurs idéologies ; il permet une intelligibilité des théories et pratiques de la planification et de l'urbanisme. Des éclairages plus particuliers portent sur l'urbanisme dirigé des années 1960-1970, sur le recours à la figure du centre pour faire la ville et sur les pratiques du marketing urbain à l'heure des villes globales.

Progressivement nous avons cherché, notamment avec Elisabeth Pasquier, à arrimer cet enseignement au cinéma. C'est dans le cadre d'un partenariat avec un cinéma de recherche nantais (*le Cinématographe*) que nous développons en effet un cours permettant de voir au cinéma et de commenter en salle des films sélectionnés d'après une programmation annuelle impliquant le LAUA<sup>2</sup>. Le principe est d'associer, dans la programmation, des films de fiction comme des documentaires. Outre de participer à la culture cinématographique étudiante, cet enseignement vise le décloisonnement des savoirs et l'association entre science et plaisir des textes aussi bien que des images en mouvement.

Enfin, je me suis toujours associé à l'enseignement de projet dans des options travaillant sur l'échelle urbaine et les enjeux urbanistiques. L'enjeu est alors de défendre une coproduction, en étant « cornaqué » par le cadre cognitif du projet élaboré par des praticiens réflexifs - eux seuls, peut-être, parvenant à prendre au sérieux la gratuité (ou l'artifice) d'un exercice de pensée. Ma position dans l'enseignement de projet est plutôt socratique : demander des explications, des argumentations, jouer le rôle du naïf dans la lecture des cartes, déciller les tentatives de séduction... Ici, on peut dire que le savoir produit est d'abord un savoir de « réaction » ou de « rebond ».

Pendant sept ans, nous avons ainsi bâti avec un collègue architecte, François Andrieux, la trame de deux enseignements. Le premier était issu de notre rencontre (improbable sûrement) autour des enjeux de la ville générique (tels qu'énoncés par Koolhaas notamment) d'une part et du nouvel esprit du capitalisme d'autre part (tel que théorisé par Boltanski et Chiapello). L'argument principal était le suivant : *« De la santé à l'urbanisme, le générique intéresse désormais de multiples dimensions de la société. L'objectif est d'éprouver ce qualificatif, de préciser le halo flou qui l'entoure souvent, d'en explorer les possibles failles. L'atelier et le séminaire articulent parallèlement des propositions concrètes à l'échelle urbaine et architecturale qui s'attachent autant à signifier le caractère générique des lieux investis qu'à tracer des alternatives à la logique normative. Ainsi, nous postulons comme hypothèse qu'un des rôles de l'architecte peut consister à chercher, à tracer des alternatives à l'hégémonie croissante de la*

---

<sup>1</sup> On trouve une idée proche dans l'ouvrage collectif Pessis, Topçu, Bonneuil, (2013), Une autre histoire des « Trente Glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre, Paris, La Découverte.

<sup>2</sup> La programmation thématique était la suivante : « refaire la ville sans ménagement » (2008-2009), « la ville nouvelle » (2009-2010), « Rome, la ville devenue film » (2010-2011), « force des passages, passages en force » (2011-2012), « la ville en déclin » (2013-2014).

*logique du produit.* » Nous avons travaillé la première année sur les enjeux de l'immeuble de bureau et de ses zones d'activités, puis sur l'urbanisme commercial et le « strip » routier. Enfin c'est la question de la densité dans la ville diffuse qui a été explorée, associant l'enseignement à un projet de recherche dans le cadre de l'appel d'offre « l'architecture de la grande échelle ». Le vecteur de ce semestre creusait ce couple paradoxal entre densité et dispersion : le point de vue de l'architecte et de l'urbaniste sur des lieux réputés sans qualités suppose, pour être construit, une « alimentation » théorico-pratique qui passe par des « mini-colloques », un échange avec une équipe d'enseignants et étudiants Suisses travaillant la question du projet en contexte péri et suburbain (EPFL) et un travail d'enquête sur le site, questionné par une démarche médiagraphique.

Nous avons engagé un deuxième cycle de projet, nommé « les figures d'une ville », amenant une première année à questionner la figure de la forêt urbaine puis un site industriel en voie de reconversion en bord de Loire. Enfin, nous avons questionné « le grand Nantes », débouchant en partie sur une monstration de travaux étudiants dans le cadre de l'exposition *Nantes, petite planète*. Nous avons éprouvé dans cette collaboration un espace de confiance entre savoirs analytiques et projectuels permettant le parler frais des enseignants, les débordements sur les plates-bandes de l'autre. Les étudiants explorent les rôles possibles pour les architectes au sein d'un ensemble d'acteurs ressemblant plus à un jeu de cartes qu'à un partage immuable des attributions. L'expérimentation et le tâtonnement collectif sont privilégiés. Le rôle des sciences sociales dans l'enseignement de projet a pu relever du maintien d'un principe de réalité, d'une articulation avec des acteurs locaux, d'un examen du rôle des figures dans le travail de conception. Les sciences sociales aident à formuler des entrées problématisées mais aussi à produire des « travaux d'intérêt collectif » tel un abécédaire. Elles permettent d'affûter des postures dans le cours du travail de projet mais aussi, dans la phase projectuelle proprement dite, de tenir des fictions réalistes, des stratégies qui se déroulent en toute vraisemblance. Il faut accepter de les suivre, accepter ce que certains moments de conception font aux mécanismes et articulations des acteurs et des politiques publiques, pour tester, en fin de parcours, la pertinence de ce qui est produit (enjeu d'une démarche pragmatiste, assurément). Certaines figures peinent à mobiliser, entraîner les acteurs, d'où l'importance de réflexions sur le rôle d'attracteur des figures<sup>1</sup>. D'autres, à l'inverse, fonctionnent bien, tenant aussi bien le rapport au territoire existant qu'à ses transformations souhaitées.

Avec une autre collègue architecte, Susan Dunne, une historienne, Marie-Paule Halgand et un paysagiste, Sébastien Argant, nous avons plus récemment produit un enseignement intitulé « villes en mutations » et dont l'une des spécificités est d'être bilingue et biculturel avec des sites de projet irlandais (Dublin et Limerick, avant Belfast). Dans ce cadre, les enjeux de production d'un ouvrage par les étudiants (occasion de restitution d'un travail épais et collectif, complément indispensable à tout le moins au travail plus personnel de projet) ont été accentués, dans un souci de retour vers un certain nombre d'acteurs informateurs notamment.

Lorsque nous mettons l'urbain « à l'épreuve du générique » ou, plus récemment, lorsque nous cherchons « les figures d'une ville », c'est toujours en convoquant les réalités urbaines contemporaines, en interrogeant les manières dont nous pouvons

---

<sup>1</sup> Je renvoie ici au deuxième volet : « 2.4 – Fabriquer dans l'anticipation et la vision ».

les approcher et celles qui seraient à même de les transformer. Si utopie il peut y avoir, elle se fait concrète, c'est-à-dire indiquant les moyens de sa réalisation (Lefebvre l'opposait ainsi à l'utopie abstraite, la plupart du temps issue d'une critique radicale). En 2009-2010, l'interrogation du « Grand Nantes » procédait à la fois d'une déconstruction de l'aménagement à grande échelle du territoire de Nantes Saint-Nazaire et de la reconnaissance de dynamiques concrètes œuvrant sur un tel territoire, à partir d'une méthode d'échantillonnage (amenant les enseignants à produire un « petit précis des échantillons » en bout de course) produisant un atlas à la fois objectif et suggestif.

Dans toutes les situations de coproduction, il m'importe de viser une restitution du travail en fin de semestre, permettant de faire se cristalliser les travaux d'intérêt collectif qui ont été menés et de restituer la dimension collective de cet enseignement, résistant aux conceptions solitaires du projet telles qu'elles peuvent encore être enseignées et telles qu'elles prévalent dans les validations des étudiants. Cela peut renvoyer à des discussions autour du sommaire d'un ouvrage (qui fait partie de l'évaluation), de son chemin de fer ou encore concerner la scénographie d'une exposition. Les savoir-faire des étudiants relatifs à la mise en forme sont clairement à l'œuvre dans la mise en page (ce que l'on retrouve aussi souvent dans les mémoires<sup>1</sup>).

### **Les promesses d'un master d'urbanisme**

De par ma formation initiale et les attendus du poste, je suis impliqué depuis plus de 10 ans dans le master 2 « Villes et Territoires. Politiques et pratiques de l'urbanisme », ancien DESS transformé mutadis mutandis<sup>2</sup>. Cette implication continue avec une position de co-direction pendant plusieurs années, s'accompagne d'une identité trouble facilement explicable par la structuration institutionnelle de cette formation : à cheval sur trois piliers (la faculté de droit et sciences politiques, l'institut de géographie et d'aménagement de la région urbaine de Nantes et l'école d'architecture), j'émerge au troisième de ces « pieds » (« architecte » donc) mais clairement avec l'étiquette « sociologue » (alors que le département de sociologie de l'Université de Nantes n'est pas impliqué dans cette formation). Je vois ainsi les candidatures émanant d'étudiants sociologues, on me confie plutôt des savoirs qualitatifs et méthodologiques et si plusieurs de mes collègues me pressentent plus urbaniste qu'eux, je reste pour autant en position marginale, celle, explicitée plus loin, du marginal sécant. Connaissant plutôt mieux le domaine de l'urbanisme à l'Université (ses caractéristiques comme ses luttes régulières de différenciation), je pousse mes collègues à ce que la formation

---

<sup>1</sup> Contribuant à trouver de plus en plus limitatives les exigences de faire du times new roman, police 12, double interligne. Comme si la recherche ne pouvait associer l'inventivité formelle et la rigueur du raisonnement !

<sup>2</sup> J'ai toujours aimé cette inscription longtemps laissée pour qualifier l'antécédent du Master... La tournure latine renvoie certes au monde académique mais aussi connote l'idée d'une routine : au-delà du changement d'appellation, rien n'a changé – ce qui est tout de même problématique !

réintègre l'Aperau – ce qui se produira – dont je connais bien les travaux des membres<sup>1</sup>.

Mon rôle dans ce Master est chaque année d'accompagner un groupe d'étudiants dans le cadre d'un projet, atelier commandité par une structure de la région nantaise (pour l'essentiel) – je vais progressivement faire des propositions en lien avec mes contacts surtout noués dans le cadre de la recherche<sup>2</sup> - et d'assurer des cours ponctuels ainsi qu'un TD sur les méthodes qualitatives de l'entretien et de l'observation. Disons, sans entrer dans le détail des cours, que j'ai chaque année le plaisir de faire une introduction par un panorama des revues et ressources numériques à disposition des étudiants, testant à l'occasion l'ampleur des absences et ignorances (je n'ai jamais rencontré un étudiant mentionnant sa connaissance des Annales de la recherche urbaine ou bien d'Espaces et Sociétés). Ce point de départ, essentiel, est d'abord l'invitation à lire, à entrer dans un champ de débat (et ils ne manquent pas !) tout en déroutant un certain nombre d'attentes positivistes quant à la bonne ville à construire, à la durabilité à atteindre<sup>3</sup>, aux recettes à mettre en œuvre pour être, demain, un bon professionnel. Dans le travail d'accompagnement des ateliers ainsi que celui, chronophage certes, des stages, mon rôle est plutôt de pousser les étudiants à... pousser des portes ( ! ), reformuler des questions, bousculer des acteurs. Je ne cesse d'y répéter qu'il ne faut surtout pas copier les consultants, ne pas produire de l'attendu et ma référence principale est alors régulièrement ce livre autobiographique de Michel Marié, *Les terres et les mots* que je croise volontiers avec des récits de mes propres expériences (soit très modestement de dialogue de la recherche avec des acteurs professionnels, soit de ce que j'ai pu faire moi-même dans le cadre de stages ou de ma petite expérience professionnelle antérieure dans le monde des HLM). L'une des difficultés est de montrer aux étudiants ce que peut produire une dynamique de groupe dépassant les attributions identitaires initiales, alors même que la formation se fait sur un temps assez réduit. Que l'on n'attende pas des juristes qu'ils fassent le point sur ce que dit le code de l'urbanisme, des architectes qu'ils dessinent dans la phase projet et des géographes qu'ils produisent des cartes ! Un collectif de travail peut tout de même faire mieux que ça<sup>4</sup>.

Au moment où, au niveau national, se rediscute la carte des mentions de Master (et donc les territoires respectifs – cf. « 2.1.1 Un champ ouvert et structuré : les sciences de l'urbain »), au moment où je peux faire l'expérience des programmes pédagogiques de master en études urbaines au Québec (Uqam et Inrs notamment), il me semble que l'on trouve dans une formation en urbanisme, les promesses d'un redéploiement des savoirs d'action et la possibilité d'associer

---

<sup>1</sup> ... et lors de notre évaluation par les collègues de l'APERAU, je suis sûrement celui qui connaît le mieux leurs travaux !

<sup>2</sup> Ainsi je monte trois ateliers avec la Samoa et un avec la commune de Saint-Aignan-de-Grandlieu.

<sup>3</sup> « Former au développement durable » semble une évidence pour certains collègues, j'y vois plutôt un énoncé à déconstruire et à spécifier...

<sup>4</sup> J'ai pour ma part gardé un excellent souvenir d'un travail collectif fait en Magistère 2 d'aménagement où nous étions envoyés sur le terrain stéphanois pour repenser l'avenir du quartier de la gare de Chateaucieux. Avec des personnalités pourtant très contrastées, nous avons vite réussi à accorder nos violons, produire un mémoire rapidement – nous n'allions pas y passer l'été ! - et à partager de la complicité par rapport à l'enseignant qui nous « encadrait » !

plusieurs des qualités que j'ai essayé de mettre à l'épreuve dans des contextes approchant.

Cette rétrospective n'a un intérêt que si elle permet de mettre en avant certaines conditions pour l'action pédagogique et l'examen de ce qui compte pour de futurs déploiements. On peut retenir concernant les contenus et les méthodes, l'enjeu de l'association des vecteurs de compréhension et d'expression, à l'image de ce que Becker peut préconiser lorsqu'il parcourt les différentes manières de parler de la société (Becker, 2009), mais aussi l'enjeu de donner le goût de l'enquête, de déciller par rapport à l'immédiateté supposée de l'accès aux contenus (l'enseignement, ce n'est pas « donner des infos », ce n'est pas l'équivalent du personnage « double-clic » que met bien en scène Bruno Latour dans son enquête sur les formes d'existence – Latour, 2012), l'enjeu aussi de produire de la réflexion en commun, entre enseignants d'une part – ce qui est généralement rare – et avec les étudiants d'autre part. Ces lignes de force sont rendues possibles par l'exposition de son propre travail et par l'explicitation de ce que je fais quand je ne fais pas de l'enseignement (en l'occurrence de la recherche<sup>1</sup> !)

Si je me projette, pour finir, vers quelques cours « idéaux », on trouverait sûrement ces trois propositions :

- « L'espace au prisme des controverses », en prolongement du séminaire « Mémoires » que j'assure depuis plusieurs années et permettant un travail plus collectif et cumulatif sur ce sujet (cf. le travail de séminaire monté par Bruno Latour à l'École des Mines de Paris mais aussi le séminaire de Jean-Michel Fourniau et Francis Chateauraynaud à l'Ehess). Le rôle des conflits et affaires dans la fabrique urbaine est analysé dans le deuxième volet de ce travail.
- « Tracer le projet comme collectif d'énonciation et de réalisation ». Dans la perspective de rendre plus réaliste l'enseignement de projet, plus distribué et de montrer les ressources de la chronique de projet, le montage de « dossiers spatiaux », il est utile de procéder au récit de projet qui traverse tout un ensemble de questions liées aux acteurs en présence, aux différentes dimensions de la fabrique urbaine, à ses différentes temporalités. C'est plutôt à partir d'une pensée par cas<sup>2</sup> que peut se déployer un tel enseignement, afin de respecter le pragmatisme d'une démarche d'enquête et précisément montrer les limites des approches strictement disciplinaires.
- « Critique urbanistique ». Corollaire de la proposition précédente, l'enjeu est ici de réfléchir et construire les conditions d'une analyse située de la fabrique urbaine associant une approche vécue, expérimentée des (nouveaux) espaces édifiés. Non loin de la tension initiale qui animait la revue *Le Visiteur* (« revue critique de situations construites »), il s'agit d'interroger les problèmes de la critique architecturale contemporaine

---

<sup>1</sup> Symétriquement, des collègues enseignant le projet ont à préciser s'ils ont – ou ont eu – une activité d'agence, le genre d'architecture qu'ils peuvent privilégier... Les enseignants ont des coordonnées qu'il faut pouvoir énoncer !

<sup>2</sup> Allusion à Jean-Claude Passeron, Jacques Revel (dir.), *Penser par cas*, Paris, EHESS, 2005.

et d'explorer à une autre échelle ce qu'une visite permet de dire<sup>1</sup>, certains cas se trouvent dans les *Carnets du paysage* (Ensp Versailles, Actes Sud).

### 1.1.2 Diriger et évaluer des étudiants

A la fois en raison d'une sélection assez forte aujourd'hui et des prédispositions des étudiants, on trouve aujourd'hui en école d'architecture des étudiants globalement très impliqués (aucun n'est là par défaut) et dont on table dans leur formation sur la créativité ainsi que sur le « travail du dehors » (du stage ouvrier au stage chantier par exemple). Ces qualités sont en partie transposables dans les travaux d'enquête. Qu'a donc signifié jusqu'ici le travail de direction des étudiants ?

On peut partir de la question de l'évaluation et plus précisément des sujets d'examen (qui sont bien trop rarement discutés collectivement). Il nous est arrivé, au sein du LAUA, de nous faire passer des sujets en amont pour les tester. Les cours théoriques sont en effet liés à des évaluations qui pour l'essentiel ont consisté en des sujets, dissertations rappelant tout-à-coup aux étudiants les « souffrances » d'épreuves de philosophie en terminale notamment. Ici les capacités à dissenter des étudiants architectes sont bien différentes de ce que j'ai par ailleurs pu tester en faculté de droit et sciences politiques (cf. infra). Et les qualités évoquées à l'instant sont alors à atténuer par rapport à des difficultés relatives à l'écrit dans certains cas. Quel genre de sujet ai-je bien pu concocter ?

#### **L'horizon d'une discussion partagée : un florilège d'épreuves proposées aux étudiants**

Les sujets proposés, plus ou moins difficiles, souvent avec prothèses (documents livrés ou projetés), toujours discutés avec un collègue, témoignent bien de cette annonce liminaire d'un enseignement à la fois réaliste et critique, postulant une autonomie de l'étudiant, son appétit pour l'actualité et les débats urbains. Il ne s'agit pas tant d'être dans un contrôle des connaissances que de tester des capacités de problématisation et d'ouverture d'esprit. C'est bien l'enjeu de la formation d'une culture générale qui est à nouveau posé.

\*2003, cycle Licence - Le téléphone portable est une technologie qui relève de l'embarquement de la personne. Sa généralisation a, entre autres choses, modifié la tonalité de bien des espaces publics. En particulier, il fait partie des objets qui contribuent à la superposition croissante d'espaces médiatiques (sensibles et interactifs) à l'espace physique – ce qui se nomme aussi parfois empiètement médiatique individuel sur l'espace physique. L'expérience d'ubiquité médiatique engendrée par le portable est inédite et de fait ses règles d'usage sont encore peu codifiées : on observe généralement des improvisations en situation quant aux manières de faire avec lui dans les espaces publics, ce qui ne manque pas de susciter des conflits.

---

<sup>1</sup> Allusion cette fois au travail de thèse d'Anne Bossé sur la visite comme expérience spatiale (2010).

Vous rappellerez dans un premier temps ce qui fonde la « normalité comportementale » de l'être en public. Puis vous qualifierez par des exemples le mouvement d'individualisation progressif ramenant des équipements publics à l'équipement de la personne, vous demandant si l'on peut, dans le prolongement, parler d'un déclin de la culture publique. Dans un troisième temps, à partir de l'extrait de texte fourni (F. Jauréguiberry, « Lieux publics, téléphone mobile et civilité » in *Réseaux* n°90, 1998), vous discuterez de la pertinence de l'idée du téléphone portable comme révélateur des différents types d'espaces publics aujourd'hui rencontrés en n'hésitant pas à mobiliser votre expérience personnelle (de « branché », d'observateur ou de « résistant ») en différents lieux. Enfin, dans un petit exercice de prospective, vous questionnerez les effets possibles, sur le registre interactionniste, de l'arrivée prochaine du transport du regard et non seulement de la voix et de l'ouïe via la téléphonie mobile.

Il sera notamment tenu compte de vos capacités à problématiser des situations vécues et à synthétiser des enjeux relatifs à la tonalité contemporaine des espaces publics.

\*2004, cycle Licence - Une récente enquête menée par le quotidien régional *Ouest France* (restituée dans l'édition du 07 Janvier 2004) fait part de la forte augmentation des contentieux en urbanisme, à l'initiative de collectifs ou d'associations de riverains, sur le territoire de l'agglomération nantaise (cf. pièce jointe). A partir de la lecture du document, il vous est demandé : de préciser les raisons de cette augmentation en faisant l'inventaire des arguments officiels et des raisons moins avouables / de faire un schéma des différents acteurs en présence explicitant les intérêts portés par chacun d'entre eux / de discuter des conséquences de ce phénomène au niveau des pratiques de concertation.

Vous pourrez aborder ces points successivement ou dans une structure d'ensemble dont vous préciserez le déroulé. Il sera notamment tenu compte de vos capacités d'argumentation, de mobilisation d'autres exemples participant du phénomène, de mise en perspective historique et de montée en généralité. Il ne s'agit ici ni de résumer l'article ni d'écrire un « essai » sur la ville en général.

En cycle Master, toujours à l'école d'architecture, les sujets venant clore le cours de théorie urbaine sont également significatifs du champ exploré mais aussi de l'enjeu de la prise sur l'actualité.

\* 2005, cycle Master - F.Ascher écrit dans *Les nouveaux principes de l'urbanisme* : « L'urbanisme moderne définissait un programme à long terme pour une ville et en arrêtait les principes d'organisation spatiale (sous la forme de schémas directeurs par exemple), puis en déduisait des plans d'urbanisme visant à faire rentrer les réalités à venir dans le cadre prédéfini. Les plans et les schémas étaient destinés à maîtriser le futur, à réduire l'incertitude, à réaliser un projet d'ensemble. Le néo-urbanisme s'appuie sur des démarches plus réflexives, adaptées à une société complexe et à un avenir incertain. Il élabore une multiplicité de projets de nature variée, s'efforce de les rendre cohérents, construit une démarche stratégique pour leur mise en œuvre conjointe, et tient compte dans la pratique des événements qui surviennent, des évolutions qui s'esquissent, des mutations qui s'enclenchent, quitte à réviser si nécessaire les objectifs qu'il a arrêtés ou les moyens retenus initialement pour les réaliser. Il devient un management stratégique urbain qui intègre la difficulté croissante de réduire les incertitudes et les aléas d'une société ouverte, démocratique et marquée par les accélérations de la nouvelle économie. Il articule de façon nouvelle, par des va-et-vient multiples, le long terme et le court terme, la grande échelle et la petite, les intérêts les plus généraux et les intérêts les plus particuliers. Il est à la fois stratégique, pragmatique et opportuniste. » (pp78-79).



Vous discuterez cette proposition d'intelligibilité d'un changement paradigmatique (opposition moderne / néo-urbanisme) en vous appuyant sur des références précises de projets incarnant ou contrariant la thèse d'Ascher.

\*2008, cycle Master – Deux extraits sont projetés (issus d'un dessin animé « nos voisins les hommes » d'une part et d'un film de fiction « dog days » d'autre part). Ils mettent en avant différentes thématiques : celle de la frontière certes mais aussi celle du rapport à la « nature », du rapport à l'autre (l'entendre sans le voir). La place des objets est également en bonne place. A partir d'une analyse (filmique, sociologique, géographique) de ces documents, vous discuterez l'hypothèse selon laquelle la condition urbaine contemporaine serait marquée par une difficulté croissante à vivre en (plus ou moins bonne) compagnie. Vous pourrez mobiliser les films qui ont été projetés dans le cadre de l'ET « la condition métropolitaine filmée » ainsi que d'autres ressources.

\*2009, cycle Master – 3 films institutionnels, récemment publicisés par Nantes Métropole, explicitent les enjeux d'une nouvelle territorialité projetée : un « quartier de la Création ». Suite à deux projections faites de ces supports, vous analyserez les conceptions de l'action urbaine impliquées par ces récits, en vous appuyant aussi bien sur des éléments d'analyse formelle que substantive de ces documents. A partir de cette analyse, vous discuterez de la place des prophéties dans la fabrique urbaine, de l'idée de régime de production de l'urbain et du principe de polarité thématique dans le projet d'extension de la centralité nantaise.

L'évaluation prendra en compte la pertinence de la description du matériau et la qualité de l'argumentation. Vous pourrez convoquer d'autres sources et références médiagraphiques afin d'interroger la place du cinéma dans l'enjeu du dévoilement et de la critique des processus de mutation urbaine.

\*2010, cycle Master - Les doctrines et théories urbaines mobilisent des ensembles de textes et d'images. Elles sont aussi en rapport à des agencements d'acteurs spécifiques à l'occasion de grands projets d'aménagement. En 1960, le PADOG envisageait la réalisation de villes nouvelles autour de Paris, inscrites ensuite dans le SDAURP de 1965. En 2009, l'un des 10 concurrents à la consultation « pari du Grand Paris » lancée par le ministère de la Culture projette une « métropole mondiale » vers la Seine. A partir des visuels ici dupliqués et des éléments du cours, vous interrogerez les raisons et principes de la planification des villes nouvelles françaises ainsi que l'évolution des conceptions de l'intervention spatiale à grande échelle en près de 50 ans.

\*2011, cycle Master - A partir de l'extrait du film documentaire de P.F. Lebrun, *La ville, le fleuve, l'architecte* (2000), témoignant de la première phase du marché de définition de l'île de Nantes (1999), vous discuterez l'idée qu'un projet urbain peut-être saisi comme un « récit » et qu'il est construit dans le dialogue et la discussion. Vous pourrez bien sûr élargir votre argumentation à d'autres cas.

\*2012, cycle Master - A partir d'une problématique du marché, vous répondrez aux trois questions suivantes, dans l'esprit d'explorer les différentes facettes de ce composé d'urbain et d'urbanité.

Le marché de plein-air est un lieu-moment particulier. Transformation d'une place, lieu de transactions mais aussi de sociabilités... En utilisant délibérément une forme narrative, pouvant aller jusqu'à la fiction, vous camperez deux ou trois traits saillants de cette forme spatiale et sociale.

Les formes de l'approvisionnement depuis les années 1960 ont considérablement changé, développant une nouvelle géographie du commerce que l'on décrit

souvent comme concurrente des formes antérieures de l'échange marchand. R.Koolhaas avait cette formule provocatrice à l'occasion de l'exposition *Mutations* : « *le shopping (sous entendu pratiqué dans les malls) est sans conteste la dernière forme d'activité publique* ». Qu'en pensez-vous ?

Il est régulièrement question d'implanter une très grande surface commerciale au niveau de la place de la petite Hollande à Nantes. Quelle discussion d'une telle localisation peut être envisagée ?

Critères d'évaluation : qualité de l'argumentation, qualité et pertinence des références, qualité de la rédaction.

L'expérience d'accompagnement d'étudiants a surtout concerné : la direction de mémoires, l'accompagnement de petits groupes dans le cadre de l'enseignement de projet, celui de TPFE (Travail Personnel de Fin d'Études) et PFE (Projet de Fin d'Études) et le co-encadrement de thèses.

Pendant cinq ans de participation à la direction de TPFE (avant leur mutation en PFE), j'ai dirigé et codirigé 40 travaux. A relire leurs titres, je peux extraire quelques promesses de collaboration, des complicités qui pour certaines perdurent. Voici donc un échantillon significatif des titres et de leurs auteurs : « Histoires de voisins » de Solen Nico, « les dessous du périph » de Matthieu Germond (récemment enseignant associé à l'ensa Nantes), « Shangai, l'être et la ville » de Delphine Le Saux, « la ville imparfaite » de Raphaël Fichet, « en suivant le Carré Sénart » d'Annabel Pingault, « quand la ville se met au vert » de Juliette Maître (désormais chargée de mission au CETE Ouest), « l'affaire Béhuard » d'Anne Bossé (que l'on va retrouver plus loin), « Nantes X Milan » d'Arnaud Bertolotti (architecte qui a rejoint le Laua à l'occasion d'une association à une recherche contractuelle), « inquiétudes publiques » de Ludovic Ducasse (un ami que je retrouve régulièrement), « P2020 » de Claire Roirand, « le géant vert. Seraing » de Claire Chollet, « ça a vraiment l'air magnifique chez vous, mais qu'est-ce qu'on doit s'y emmerder » de Xavier Fourot, « Sarajevo, atlas mental d'une ville assiégée » de Sébastien Sainsard, « Architecture mon loulou » de Fabien Caridel (s'engagera-t-il un jour dans une thèse ?), « Corridor. Potentialités de l'espace du flux dans le lotissement périurbain » de Mickaël Papin, « Territoires en quête d'auteurs » de Catie Tijou... La plupart de ces titres indique bien la liberté laissée aux étudiants, la majorité serait peut-être même suspectée par le monde académique !

Même si j'anime un séminaire de mémoires depuis ma prise de poste, la réalisation de ce travail d'initiation à la recherche a pris davantage d'importance suite à la transformation de nature des projets de fin d'études. N'étant plus « personnels » mais rattachés à une unité d'enseignement de projet, ces travaux ont perdu de leur dimension d'enquête et se sont plutôt accompagnés de plaquettes de présentation d'un projet (élaboré sur un semestre dans le cadre d'un groupe de travail) dont l'intitulé est révélateur : « rapport de présentation » n'implique effectivement pas nécessairement une problématisation poussée ! D'où un mouvement de dissociation entre le mémoire et le projet, en partie regrettable. En tant qu'enseignant portant la dimension analytique, c'est davantage dans l'accompagnement des mémoires que j'ai donc pu mettre en avant mes compétences. S'il fallait donc élaborer une liste des mémoires que j'ai accompagnés, elle serait bien plus conséquente que la précédente. Retenons quelques très bons travaux encadrés et dont plusieurs ont été l'occasion d'engager

ensuite des coproductions dans le cadre de recherches contractuelles : « Les jardins de la Piroterie. Un lotissement pas comme les autres » de Lucie Brenon (2006) qui s'engage en thèse un peu plus tard, « Le rose et le noir. Logiques de conception et enjeux de l'espace routier dans les territoires périurbains » de Julien Delile (mars 2007), « Brest autour d'un plateau. Tentative d'étalement d'une situation de projets » de Gaël Augustin (Janvier 2008) ; mais aussi : « Dobrée en contestation » de Noémie Schmidt, « L'Espagne et les symboles franquistes, conflit de mémoires » d'Amélie Pouzaint, « Griffintown. L'enjeu de la participation citoyenne dans les projets de développement urbain » d'Estelle Gourvenec, « Fabrique de la ville et prise en considération des multiplicités » de Matthieu Miclot... Dans le temps du séminaire « mémoires », en cherchant une position d'exploration partagée, je postule un engagement dans une démarche de recherche et une passion pour les énigmes d'une enquête, dont les auteurs mentionnés ici ont pu relever le défi.

La direction de mémoires amène à une grande ouverture de l'obturateur, d'autant plus que je table sur l'engagement de l'étudiant pour traduire l'énoncé général de ma problématique de mémoire. C'est autant cette capacité de déviation et d'appropriation que j'apprécie tout comme la capacité à contribuer à la dynamique collective du séminaire. L'enjeu de l'autonomie intellectuelle est central, à la différence d'autres champs scientifiques plutôt portés sur leur cumulativité ou encore leur côté opératoire.

Cet accent mis sur l'autonomie a un revers lorsque les étudiants sont sous pression de rendus de projet hebdomadaires. Si une majorité d'étudiants est heureuse d'avoir enfin le temps de pouvoir faire un travail personnel, s'ils pensent avoir un temps démesuré en début d'année (le mémoire occupant deux semestres – et c'est toujours quatre en Amérique du Nord dans le cadre de la maîtrise !), cette qualité initiale est absorbée par la compression des autres temps pédagogiques. Il n'est alors pas rare d'entendre l'étudiant rejoindre l'enseignant et dire « vivement les vacances que je puisse travailler ! » ou encore « ça ira mieux dans un mois, l'horizon est plus dégagé ! ».

Enfin, j'ai pu accompagner des étudiants dans le cadre de leur parcours doctoral et l'enjeu monte encore avec un suivi au long cours et des considérations qui mêlent enjeux scientifiques et professionnels. J'ai pu certes me faire informateur et analyste (de plus en plus sollicité sur la place nantaise !) mais aussi co-encadrant, jusqu'alors dans quatre cas de figure. L'un est arrivé à terme avec un vrai plaisir partagé (codir. M. Lussault). Anne Bossé est désormais enseignante-chercheuse à l'ensa Paris-Malaquais après une thèse sur la visite comme expérience spatiale. J'avais suivi son travail en TPFÉ puis conseillé son inscription en master recherche à Tours, donc c'est un compagnonnage de plusieurs années<sup>1</sup>. Le rapport de soutenance de *L'expérience spatiale de la visite. Engagement dans l'action, épreuve collective et transformations urbaines* (Juillet 2010 – Jury : M. Lussault, L. Devisme, C. Younès, S. Bordreuil, P. Le Guirriec, J-P Thibaud) met notamment en avant sa contribution importante à l'analyse pragmatique de l'action spatiale des opérateurs sociaux, ce que Lussault nomme la géographie de l'épreuve spatiale. Je mettais pour ma part en avant l'élaboration d'un « savoir de position » par Anne Bossé, de même que l'enjeu du « voir en vrai », de l'empirisme de l'outillage. S'il

---

<sup>1</sup> Qui prend désormais une nouvelle tournure, les enjeux de recherche pouvant se recouvrir pour partie et différer pour d'autres.

n'y a point de revendication d'un programme fort méthodologique, c'est au profit d'une réelle inventivité : distinguer des modalités de la visite dont les trois pôles structurants sont : objectivité / expressivité / visibilité ; plaider pour l'ethnographie combinatoire... L'enjeu de la confiance dans le savoir émergent se trouve incidemment être une vraie critique implicite du savoir expert et de la posture des spécialistes en général. J'estimais également important le chapitre qui fait retour sur les apprêtements des espaces contemporains : questionnement du versant politique de la ville civile, expliquant que l'on puisse croiser aussi bien B. Latour dans la veine sociologique qu'A. Chemetoff dans la voie urbanistique. J'invitais enfin à poursuivre cette idée que nous serions passés du flâneur au visiteur avec une hypothèse de fond qui associe d'une part les impacts grandissants du tourisme et d'autre part le besoin croissant de connaître des ruptures dans le quotidien.

Les autres situations d'accompagnement doctoral sont différentes. David Gaillard fait une thèse à la fondation Braillard à Genève et développe une ethnographie des pratiques de conception paysagère. C'est un suivi à distance mais avec l'équivalent d'un comité de suivi de thèse en 2012. Les deux autres cas relèvent d'un cadre de convention CIFRE. L'une est suspendue (codir. avec C.Younès) après trois ans passés au sein de l'agence d'architecture Reichen et Robert. Lucie Brenon a pour l'instant privilégié une carrière comme architecte-urbaniste sans exclure le bouclage de cette thèse<sup>1</sup>. L'autre est en cours au sein de l'ADDRN (codir. avec E. Pasquier)<sup>2</sup>. J'ai pu travailler avec Pauline Ouvrard sur deux contrats de recherche, en l'impliquant chaque fois à mes côtés. Le contexte CIFRE me semble de plus en plus intéressant pour le domaine de recherche que je privilégie (cf. volet 2) ; il requiert en même temps une vigilance et un soutien particulier. Vigilance quant au principe du temps à moitié consacré dans la structure et à moitié au laboratoire avec l'enjeu à la fois de l'ethnographie organisationnelle et en même temps d'un domaine d'application de compétences convergent avec la formation initiale et les envies du candidat.

La participation aux jurys de thèse s'est autrement concrétisée à quatre reprises, occasion d'évaluation donc, dont la relecture des rapports de soutenance permet de pointer celles des qualités que je mets en avant dans la recherche.

**Quatre jurys de thèse : de l'intérêt de la discussion réglée entre pratiquants des sciences de l'urbain**

Relire les rapports de soutenance permet de se faire une idée des manières dont j'ai pu lire ces manuscrits bien particuliers que sont des thèses. Expertise à la fois bienveillante et critique, toujours « sur le fil » tant il faut aussi un minimum de diplomatie mais aussi d'explicitation des limites de ceux des examinateurs qui restent à la surface des productions académiques. J'ai toujours en mémoire des

---

<sup>1</sup> Elle participe du reste à un enseignement de projet piloté par Pierre Arnaud Barthel à l'Institut Français d'Urbanisme.

<sup>2</sup> Mentionnons également le démarrage en Février 2014 d'une autre thèse en CIFRE au sein du bureau d'études SCE. Nicolas Bataille, urbaniste, se demande « L'approche globale change-t-elle la fabrique des territoires ? Etude de la formation et de l'arbitrage des enjeux dans le projet d'aménagement » (codir. D. Martouzet, L. Devisme). En septembre 2014 démarre une thèse (contrat doctoral Cachan) au Laua engagée par Margaux Vigne. Son titre : « Entre alternatives et modèles : expérimentations institutionnelles, professionnelles et habitantes dans la fabrication des espaces verts » (codir. E. Pasquier, L. Devisme).

comptes rendus de soutenance très vivifiants que pouvait produire la revue *Metropolis* et dont il serait plus qu'utile de reprendre la pratique. Quant à ma place au sein des jurys, elle relève bien du champ des études urbaines et les inscriptions disciplinaires des candidats ont relevé de la sociologie, de la géographie et de l'aménagement-urbanisme.

\*Décembre 2003, Marc Dumont, *Langages, espaces, procédures d'organisation. Une analytique de la dimension politique des pratiques d'aménagement en milieu urbain* – (dir. M. Lussault ; jury : B. Debarbieux, O. Söderström, J. Lévy (président), A. Faure, L. Devisme)

Je souligne l'appétence théorique de Marc Dumont que je me dois de défendre tant de précédents orateurs se sont faits critiques ! Ce travail est focalisé sur, obsédé par, les processus, les procédures. Si l'optique dominante est analytico-pragmatique (en témoignent les titres et sous-titres très bien travaillés), il faut préciser qu'elle est donnée à voir dans un travail de grammairien, produisant d'impressionnantes typologies sûrement utiles pour d'autres travaux les mobilisant en actes. Le risque, ici, est de broyer le réel ; et de fait le lecteur est en attente de vocabulaire non fixé, de voir le chercheur construire son sujet, balbutiant, racontant le rapport au terrain ainsi que les enquêtes. La collecte de déchets, les correspondances entre citoyens et élus, les projets urbains, les micro-aménagements, les festivals : toutes ces actions se retrouvent sur le même plan et suggèrent que l'auteur se situe dans une sorte de matérialisme aléatoire de l'enquêteur, doublé de sophistication sémantique réfutant le point de vue surplombant, avec une obsession pour le « rigoureux ». Si le souci descriptif de Marc Dumont est certain, il tombe encore trop souvent dans une sorte d'abîme où l'ensemble des termes utilisés sont employés entre guillemets. Le récit de lieux ou bien d'affaires aurait été en outre une « ficelle » pour mobiliser de manière plus forte tout le matériau annexé, en particulier le visuel malheureusement non utilisé dans le texte principal. Marc Dumont a l'occasion de revenir, dans un échange nourri avec Laurent Devisme, sur quelques malentendus occasionnés par la lecture de son texte. Que ces remarques puissent donc valoir comme incitation à poursuivre la toujours difficile mais indispensable articulation entre travail de terrain et conceptualisation.

\*Octobre 2009, Amélie Nicolas, *Usages sociaux de la mémoire et projet d'aménagement urbain. Les héritages industriels et portuaires du projet de l'île de Nantes*, dir. V. Guienne – jury : M-H. Bacqué, M. Rautenberg, J-Y Toussaint, L. Devisme.

Thèse de sociologie cette fois, l'impétrante m'a rencontré à deux reprises à propos de notre « suivi » nantais et de notre positionnement théorique dans le cadre de la Popsu, développé dans un article des *Annales de la recherche urbaine* avec Marc Dumont (Devisme, Dumont, 2008). De cette thèse je retiens une qualité de l'investigation sur le temps long en « campant » sur le terrain ainsi qu'une clarté de l'écriture. Entre journalisme d'investigation et socio-histoire, on est proches parfois de l'écriture de Péraldi et Samson, ainsi que de leurs analyses : « la ville des légendes post-industrielles semble avoir liquidé, avec les ouvriers, l'essence même des rapports de cohabitation, comme si désormais elle n'était qu'enjeu de confrontations sociales à distance, sans corps à corps. » (*Gouverner Marseille, enquête sur les mondes politiques marseillais*, Paris, La Découverte, 2005 : 18). Je m'étonne que la notion « d'investissement de sens » ne soit quant à elle pas plus outillée dans la mesure où, raccordée à la sociologie politique et morale notamment, elle permettrait d'aller plus loin sur des analyses intéressantes quant aux motifs, registres et répertoires de l'engagement politique dans la chose publique. La persistance militante aussi bien que la versatilité professionnelle auraient alors gagné en épaisseur dans l'objectif de montrer en quoi et comment

tiennent des univers, comment ils se distinguent, comment des mondes professionnels en particulier, s'ils se trouvent être de plus en plus réflexifs, cultivent des références pouvant servir de doctrines ne s'énonçant pas comme telles et qui tendent à se couper d'un substrat local pourtant décisif dans la fortune des politiques publiques territorialisées. Du côté méthodologique, je pointe l'intérêt du suivi comme observateur muet des « réunions chantier » impulsées par l'aménageur de l'île de Nantes, ainsi que la réalisation des parcours biographiques de différents chargés de mission au sein du même organisme. La thèse pourrait s'apparenter au situationnisme méthodologique avec l'enjeu principal de procéder à l'analyse des espaces d'actes. Celles des analyses qui sont les plus intéressantes renvoient au degré de performativité des documents de planification, à la dynamique des controverses dans les questions patrimoniales, au travail « d'imagination de la spécificité locale », notamment au moment où la singularité devient une norme de compétitivité et où le patrimoine est de plus en plus « décrété ». On voit bien aussi comment le projet urbain se fait espace d'expérience à partir duquel peut s'imaginer un horizon d'attente ; le projet transforme ainsi le territoire en quasi-personnage. Finalement, il apparaît que le patrimoine est un objet attracteur assez délicat à mobiliser à Nantes ; l'audience des questions qu'il pose tend à se restreindre et ne concerner qu'un « petit monde ».

Plus généralement et pour terminer, cette thèse apporte des éléments d'intérêt quant au travail interdisciplinaire ; elle pose également des questions passionnantes quant au rôle du chercheur dans la cité, sans que ce rôle soit clairement stabilisé pour le moment dans un même ensemble théorique (faut-il du reste qu'il le soit ?). On oscille en effet entre schème interprétatif (confinant au relativisme, cf. l'analyse de 1989 à Nantes comme une rupture « du moins orchestrée comme telle »), posture pragmatiste et, parfois, néo-marxisme. C'est in fine à une interrogation quant aux rapports entre savoirs d'action et savoirs académiques que l'on peut alors aboutir. Quelles relations faut-il privilégier ? Comment tenir une posture d'interpellation par rapport à de nouveaux professionnels globalement réflexifs ? Quelle place, donc, pour la recherche urbaine ? Il faut saluer une thèse qui permet au lecteur de s'engager dans ces questionnements à partir de matériaux empiriques, documentés et discutés de manière scientifique.

Cette thèse a été le point de départ de nouvelles collaborations, Amélie Nicolas rejoignant le Laua et assurant des enseignements à l'ensa Nantes, notamment à l'occasion de mon congé pour études et recherches.

\*Décembre 2012, Lautaro Ojeda, *Les animitas du Chili ou l'espace public de la ville contemporaine confronté à des croyances ancestrales conduisant à l'édification spontanée d'édifices pérennes* - dir. D. Le Couedic – Jury : L. Morrisset, M. Zepf, J-F Simon, L. Devisme.

Convié à l'université de Brest pour l'examen d'une thèse fort originale et fruit d'un labeur impressionnant, j'évoquais d'abord le souvenir d'une intervention stimulante et inclassable (présentation de machines de vision) de l'impétrant dans le cadre des rencontres doctorales en architecture de Nantes (Sept 2010). Travail transdisciplinaire, marqué par une culture architecturale initiale, il a une visée exhaustive et relève d'un esprit structural. Le titre de la thèse aurait pu être, clin d'œil à un essai du philosophe Bruce Bégout, « l'éblouissement des bords de route » ! Développé à partir d'une culture chilienne, on ne saurait lui prêter d'intérêt exotique ou folklorisant. On peut dire que l'énigme principale est celle d'un objet anthropologique particulier ; cela motive assez bien une analyse objectale à laquelle l'auteur recourt sans pour autant l'inscrire dans le champ de réflexion des objets dans l'action ou encore des rapports entre humains et non

humains (nul Dagognet, nul Latour ou Dodier, pour parler d'auteurs francophones, dans la bibliographie). C'est aussi, et cela court tout au long de la thèse, l'enjeu d'une connaissance du niveau de la vie quotidienne permettant de faire se rejoindre trois intérêts de connaissance comme dirait Habermas : anthropologique, critique et participatif. La première partie témoigne d'emblée d'un vrai souci typologique et du relevé. Il s'agit aussi bien d'un travail d'inventaire continental, d'une histoire des antécédents culturels, religieux et formels et d'une enquête paysagère. C'est une contribution à une histoire populaire du Chili. Si l'auteur témoigne ici d'une vraie science de la frise, il possède aussi un œil photographique. La deuxième partie renvoie aux rapports des *animitas* à la société. Partant d'enjeux d'observation, on glisse progressivement vers une analytique de l'objet avec parfois le risque de déploiement d'une analyse spectrale qui découpe en dimensions, au contraire d'une approche ethnographique qui viserait plutôt à rassembler. Si je déplore l'absence de plusieurs auteurs francophones, je salue dans le même temps des formules très suggestives. Ainsi de l'idée de l'anonymat ouvert (chapitre 7) qui permet aussi de penser à des pratiques d'apaisement (dans un monde plutôt violent), de celle d'hologrammes de la mort imprévue résumant l'idée que « les *animitas* sont comprises comme des entités spirituelles bienveillantes pourvues d'un corps substitut (l'édicule) destiné à rester entre le monde des vivants et celui des morts pour un temps indéterminé » (p.176). Je pense encore à l'exemple des « objets d'extériorisation d'une intimité ouverte ». Il arrive que la visée critique soit trop rapidement argumentée, par rapport au néo-libéralisme par exemple. Toutefois la critique du produit « cimetière-parc » est une belle occasion qui aurait pu être approfondie : qui sont, que font, les « pompes funèbres » ? Quelles sont à la fois leurs pratiques et leurs représentations ? C'est seulement à la fin de la deuxième partie que se profile une réflexion sur le sens de différents mémoriaux, elle vient un peu tardivement et aurait peut-être gagné à une ou deux excursions dans des territoires comparables (cf. le jeu des mémoires en Espagne, les controverses notamment sur l'institutionnalisation de la mémoire par rapport au régime franquiste). La notion de patrimoine urbain d'interférence (troisième partie) mériterait d'être développée. La critique des effets du patrimoine Unesco est bienvenue avec notamment cette sublimation de l'héritage européen. La nécessité de coupler 3 types d'analyse, dans le prolongement de la proposition d'H. Lefebvre est pertinente : étude du pouvoir social et de ses formes d'expression / compréhension dialectique entre hégémonie et résistance / approche historiciste des phénomènes sociaux. L'auteur livre plus directement vers la fin de la thèse des enjeux pour l'aménagement. Au final, c'est un important travail de thèse, expérimental et résolument transdisciplinaire. L'auteur témoigne en outre d'une bonne réflexivité quant au parcours effectué et de capacités d'autocritique qui font clairement partie de la formation de l'esprit scientifique.

\*Mai 2014, Alzilene Ferreira Da Silva, *Le rôle du centre historique dans la ville. Une étude comparative entre Jao Pessoa et Tours*, thèse franco-brésilienne en cotutelle, Univ de Tours et Univ de Natal, dir. P. Le Guirriec et L. Coradini, jury : E. Lopez, Y. Fijalkow, R. Teixeira, L. Devisme.

C'est une expérience doctorale d'un nouvel ordre qui m'amène à l'Université de Natal (nous voyageons avec Yankel Fijalkow). Occasion de discuter avec une doctorante travailleuse, scrupuleuse, dont l'expérience française n'a pas été des plus faciles. Outre une semaine enrichissante passée en compagnie de l'anthropologue P. Le Guirriec, nous avons l'occasion de donner une conférence à deux voix à l'Université et bien sûr d'expertiser une thèse qui s'empare des dynamiques urbaines relevant de la centralité en cherchant à lier les analyses des soubassements des espaces conçus comme historiques, patrimoniaux et protégés à ce titre d'une part et le vécu de tels espaces d'autre part. Deux grandes thématiques se trouvent enchâssées dans cette thèse, les politiques publiques et les modes d'habiter, concentrées autour de la question de l'évolution des

centralités sédimentées. La perspective est constructiviste et comparatiste (France-Brésil) dans un cadre théorique pluriel qui ne permet pas toujours de saisir les positions analytiques de l'auteure. Le choix des deux terrains principaux apparaît quelque peu sous-déterminé. Les questions que je soulève renvoient d'abord aux méthodes de travail et aux modalités de sa restitution. Tout d'abord, l'exploration initiale de plusieurs villes apparaît comme peu exploitée. Il y avait sûrement moyen d'explorer plus à fond un savoir sociologique produit par l'expérience de réalités urbaines inconnues (« comment approche-t-on une ville ? » pour envoyer sur les pas de Pierre Sansot). La doctorante a mobilisé de bonnes idées pour le cas tourangeau : utiliser sa propre identité de migrante pour analyser les perceptions de portugais ou descendants de portugais ; s'inscrire dans une association d'habitants pour connaître des porteurs de cause au plus près. Certes cela grossit le point de vue d'habitants plus âgés, nostalgiques d'urbanités perdues, mais cela augmente la qualité des paroles récoltées.

A propos du cadre interprétatif et du travail de théorisation, j'engage ensuite la discussion sur la manière assez déterministe dont la doctorante analyse les rapports entre politiques publiques et espaces vécus. A deux reprises il est avancé que « la compréhension par les gens des secteurs historiques est déterminée par les politiques d'image menées par les municipalités ». Cela devrait être nuancé : il y a souvent un écart entre représentations sociales et images institutionnelles, dans d'autres cas un brouillage entre références « indigènes » et « exogènes ». L'autre question de fond qui est soulevée est celle d'un certain écart entre l'attitude ethnographique et plusieurs références théoriques. Pour le dire très rapidement, G. Debord et D. Harvey sont-ils de bons aiguilleurs du regard ethnographique ? Ces auteurs sont importants bien sûr, ils aident à formuler des énoncés synthétiques, expressifs (ainsi de la notion « d'anoblissement urbain par le biais des activités culturelles » p.32). On pourrait inviter à mobiliser des travaux d'H. Lefebvre sur l'opposition entre la ville-œuvre et la ville-produit et à pousser les hypothèses sur la culture comme espace stratégique d'investissement en s'appuyant par exemple sur les textes de F. Jameson. Mais entre ces discussions théoriques et le travail de terrain, il reste souvent une grande distance et il manque des références que l'on pourrait qualifier de « moyenne portée ». Le dernier point d'analyse critique que je souhaite aborder renvoie à l'absence d'approfondissement du rapport entre le déploiement progressif d'une architecture spectaculaire, iconique et une tendance simultanée à une patrimonialisation tous azimuts déjà bien cernée par F. Choay. Pour engager une discussion comparatiste, je m'interroge pour terminer sur la possibilité de transposition du triptyque de doctrines d'intervention sur le patrimoine bâti : « restauration-réhabilitation-rénovation ».

De telles expériences sont formatrices. Elles amènent clairement à l'enjeu de valoriser le calme examen des faits de science, promeuvent un rapport de bienveillance entre enseignant et étudiant, en même temps qu'elles valorisent fortement l'authenticité des démarches, l'intérêt de l'enquête à plusieurs détenteurs avec un cheminement partagé entre explorateurs.



### 1.1.3 Les champs communs du marginal sécant

Venant de prendre mon poste et alors que les débats pédagogiques concernaient la nouvelle structuration 3/5/8, nous avons avec deux collègues produit une lettre ouverte portant sur les enjeux de l'enseignement des sciences de l'espace social<sup>1</sup>, qui s'appuyait pour partie sur des convictions énoncées dans ma note d'intention. On y voit ce tout contre quoi nous nous positionnions alors et l'enjeu de construction d'un champ à bords flous. Nous énoncions notamment des « postulats » qui s'adressent principalement à nos collègues architectes. L'ensemble témoigne bien d'une vision contextuelle, culturelle, sociale et politique de l'architecture rappelant l'enjeu de la critique dans notre activité d'enseignement, la mise en cause des représentations ordinaires du monde social. Nous évoquions également le travail de l'architecte sous la bannière de la modestie (« l'écriture de l'espace n'épuise pas la complexité du social »), de la réflexivité (objectiver le rapport à l'objet, sa place dans le champ de la pratique, son propre parcours social et professionnel), de l'interrogation permanente, d'une réflexion portant bien au-delà des formes construites et partant plutôt du concept d'habiter. En découlaient des manières de faire et des enjeux pédagogiques dont l'un relevait alors, dans l'enseignement de projet, de la progressivité (ou non). Nous défendions alors cette cumulativité pour nos disciplines. Nous terminions par « *la disposition intellectuelle, caractérisée par un intérêt au désintéret, pour essayer de proposer quelque chose d'intéressant au monde* ». Ce genre de lettre ouverte, on le devine, ne reçoit pas de retours... Au-moins était-ce une manière de marquer une position partagée, qu'a toujours permis d'entretenir une appartenance au même laboratoire<sup>2</sup>. On saisit par la tonalité de cette lettre l'enjeu de défendre une position intellectuelle face à des conceptions nettement plus instrumentales et utilitaires. Depuis, la réflexion sur le champ est revenue, par exemple en 2007 pour argumenter de la nécessité d'un nouveau poste. Dans une lettre aux présidents du Conseil des Etudes, du Conseil d'Administration et au directeur, j'exposais notamment que le champ SHS couvre la sociologie, l'anthropologie mais aussi la géographie et les sciences politiques, l'économie, le droit de même que la philosophie. Or, trois enseignants titulaires (seulement) émergent à ce champ, par ailleurs fortement mobilisé par l'enseignement et le domaine d'études « la condition métropolitaine ». Un champ en puissance, rappelais-je, vu l'importance de la thématique urbaine dans nombre d'enseignements de projet dans le cadre de la nouvelle habilitation<sup>3</sup>.

Il fallait remettre l'argumentation en jeu à l'automne 2012 pour le renouvellement d'un poste SHS suite à un départ en retraite... Me faisant porte-parole du champ, j'énonçais alors la possibilité de deux profils. L'un consiste à proposer d'inscrire la philosophie de l'urbain et de l'architecture dans le programme pédagogique de l'ensa Nantes. Ce mouvement, observable dans d'autres écoles, aurait d'autant plus de sens s'il était ici arrimé à la recherche qui se déploie au LAUA, dans un esprit de coopération entre philosophie et sciences sociales. L'autre consiste à rester au plus près des enjeux de professionnalisation, entre sociologie des

---

<sup>1</sup> En date de Février 2003, cosignée avec E. Pasquier et J-Y. Petiteau.

<sup>2</sup> D'ailleurs, un autre collègue émergeant au champ SHSA et plutôt sur les domaines « opérationnels » de l'économie et du droit avait tout-à-fait disparu de nos tablettes !

<sup>3</sup> Il se trouve que nous avons obtenu un nouveau poste en SHS à ce moment, occupé depuis par Elise Roy.

métiers, des organisations, socio-économie de l'aménagement, économie du projet. Les enjeux dans la pédagogie sont d'ores et déjà nombreux avec notamment ceux des suivis de stage dans les deux cycles, le renforcement de la formation continue mais aussi celui de la formation HMONP<sup>1</sup>. En termes d'enjeux de recherche, le LAUA pourrait à cette occasion renforcer son axe de recherche sur la fabrique urbaine et les travaux concernant l'analyse des rapports entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre en situation de projet.

Ces différents moments (qui sont aussi des documents) permettent d'évoquer l'une des facettes de ce métier, nécessitant une forte ouverture d'esprit et une analyse stratégique à l'échelle d'un lieu de formation. L'argument sur la possibilité des deux profils s'appuie ainsi d'une part sur la connaissance d'un champ large – et cela suppose par exemple des échanges informels avec d'autres écoles mais aussi une vue sur les productions doctorales par exemple – et sur l'anticipation des atterrissages possibles de telle ou telle compétence. Par exemple, concernant la philosophie, si nous sommes quelques-uns convaincus de ses enjeux, lecteurs-amateurs au-moins, philosophant volontiers, nous sommes en même temps vigilants sur son possible rôle court-circuit avec une fascination régulière des architectes pour des concepts philosophiques qui, comme avait ironisé Latour, en consomment un à chaque petit déjeuner<sup>2</sup> !

La composition d'un monde commun ne concerne pas seulement un champ disciplinaire. Elle vaut au sein des établissements d'enseignement et connaît de grandes variations selon l'énergie que l'on place à ce niveau. Les domaines d'études au sein des écoles d'architecture reviennent à une structuration d'un petit département, regroupant différents enseignants et enseignements autour d'une thématique – problématique et qui organise (théoriquement !) le cycle Master. Mon implication plus forte dans ce temps de formation s'est traduite par l'initiation et la co-responsabilité d'un domaine d'études (« la condition métropolitaine » avec Pascal Amphoux) qui organise la cohérence d'un certain nombre d'enseignements de manière transversale aux champs et dont la philosophie est ainsi résumée :

*« La condition métropolitaine, c'est en un premier sens l'ensemble des "conditions de vie" dans la métropole existante – aussi bien les conditions sociales, économiques ou politiques de l'habitant, que les conditions physiques, matérielles ou sensibles dans lesquelles il est amené à évoluer. On s'inscrit à ce niveau dans une logique d'analyse et de critique sociales du "conditionnement" des acteurs (représentations, stéréotypes, idéologies, ... champ des sciences sociales et humaines). La condition métropolitaine, c'est en un second sens l'ensemble des "conditions pour la vie" de la métropole de demain – aussi bien la façon de réarticuler des espaces hétérogènes, fragmentaires ou délaissés pour refonder une*

---

<sup>1</sup> Nom de code barbare pour désigner l'*Habilitation à la Maîtrise d'œuvre en son Nom Propre*... Le diplôme valant grade de master se voit alors complété pour être reconnu par une profession réglementée.

<sup>2</sup> Plus précisément, Latour écrivait : « Puisque les architectes, c'est bien connu, dévorent une théorie générale à chaque petit déjeuner, un philosophe qui s'assied à leur table se trouve toujours dans la situation du Petit Poucet : pour l'Ogre qui le reçoit, il n'est jamais que de la chair fraîche. » in « En tapotant sur Rem Koolhaas avec un bâton d'aveugle », *Architecture d'Aujourd'hui* n°361 (Nov-Dec), 2005, p.70.

*urbanité nouvelle, que l'invention de procédures de conception qui articulent des échelles contrastées (métropolitaine, urbaine et architecturale) pour refonder une territorialité humaine. On s'inscrit à ce niveau dans une logique de projet et de critique spatiale du "conditionnement" des formes d'aménagement du territoire (standardisation, banalisation, uniformisation,..., champ de la conception architecturale).* » (extrait du livret de l'étudiant de l'école d'architecture de Nantes).

Au croisement d'affinités électives, de thématiques partagées et de manières de problématiser échangées, ce domaine d'études a pu se stabiliser notamment en associant des enseignements à un laboratoire. L'enjeu d'une cohérence traversant les enseignements analytiques et projectuels est important. Il aide les étudiants qui souhaitent construire un parcours à repérer des accroches et des prises, au-delà d'un système à la carte qui s'est déployé en quelques années dans le cycle Master.

A une échelle plus institutionnelle, l'orientation et la structuration pédagogiques ne sont cependant pas des plus aisées et l'on peut parler d'une impossible gouvernance pédagogique. Le constat n'est pas désespéré mais on se situe plus proche des textes acerbes d'un Witold Gombrowicz observant une salle des professeurs (*Ferdydurke*) que d'un manuel enchanté de pédagogie collaborative... C'est que la réalité des collectifs pédagogiques est souvent bien rude et alignée d'abord sur des considérations extra-pédagogiques (comme l'emploi du temps des enseignants parisiens<sup>1</sup>). Une expérience de présidence de conseil des études et un projet resté lettre morte en attestent ici.

J'ai à la fois participé activement au bureau et présidé un conseil des études entre les années 2003 et 2005. Si je pense avoir en partie réussi à faire aboutir une habilitation de programmes au moment où nous passions dans une nouvelle maquette (L,M,D), j'y ai aussi connu des moments difficiles, à la fois de remise en question d'efforts faits en commissions ou petits groupes et de déception quant à l'impossibilité de tenir des débats instruits. Il existait encore à cette période une opposition assez forte à une transdisciplinarité active, en provenance d'enseignants arrimés à une conception limitative de la conception architecturale, associés à d'autres cherchant d'abord à préserver ce qu'ils ont mis en place des années auparavant et qui instruisaient la rumeur d'un complot sociologique face auquel une véritable école d'architecture devait se reconstruire (sic !). A relire notre lettre de démission collective du bureau (le 13 Juin 2005), je nous trouve précis et fermes, pointant un déficit de collectif et ce que je qualifiais de « crise institutionnelle molle » évoquant : « *Ce type de crise est d'autant plus redoutable qu'il peut revenir à un régime de croisière dans lequel chacun feint de trouver de maigres motifs de satisfaction* ». Moins exposé ensuite, j'ai cherché à ce qu'une cohérence vaille à un autre niveau, à savoir celui du domaine d'études et celui de la recherche à l'école d'architecture (présidence du conseil scientifique)...

On voit en tous cas ici un « bilan » assez nuancé quant à la gouvernementalité d'une institution pédagogique, dont les épreuves déceptives sont certainement autant d'apprentissages d'une vie démocratique au sein d'une organisation. Dans un autre cas de figure, évoquons le projet (non abouti) d'un enseignement

---

<sup>1</sup> Cf. le petit texte, écrit avec Pierre-Arnaud Barthel à ce sujet : « Turbo-profs : ces nomades du savoir » in *Place Publique* n°38, Mars-Avril 2013.

bipolaire avec l'Université de Tours pour coproduire un troisième cycle. En 2006-2007, alors que nous pratiquions le séminaire TSES<sup>1</sup>, nous avons imaginé un projet de formation à la recherche en association avec un master recherche de l'Université de Tours. La spécialité architecture, voie recherche, devait se décliner, à partir de 2008, en un parcours composé de 4 cours, assurés par des collègues et moi-même : « l'espace urbain en méthodes : approches qualitatives » / « sciences de l'espace et théories de la pratique » / « significations des espaces habités » / « recherche urbaine : croisements disciplinaires et problématisations spécifiques ».

L'argument de la spécialité était le suivant. Les pratiques de transformation spatiale, à toutes les échelles d'intervention que connaissent les sociétés – de la chambre au monde – mobilisent un certain nombre d'acteurs qui, via le dénominateur commun du projet, s'impliquent dans la dynamique du monde pour le conforter, l'infléchir ou le transformer. Les registres de cette intervention sont pluriels et ses processus rarement explicités. Nous sommes probablement sortis des cultures du projet en termes de règles et de modèles - pour faire écho aux travaux d'histoire de l'urbanisme de F.Choay. Mais quels sont alors les ressorts de cette pratique aujourd'hui ? Les intervenants de la spécialité travaillent à cette question et émargent aux sciences et récits de l'action et de la conception spatiales. Ils se mettent à l'épreuve : soit dans l'objectivation de leurs propres pratiques professionnelles (architectes pilotant leurs agences, consultants dans le domaine du projet urbain...); soit en explicitant les pratiques théoriques qui leurs sont spécifiques ou qu'ils expérimentent dans le cadre de recherches portant sur les modifications d'espaces. Le portage de cette spécialité est assuré par l'ENSA Nantes et l'Université de Tours. Plus précisément, à l'ENSA Nantes, c'est le Domaine d'études intitulé « la condition métropolitaine » (coord. P.Amphoux, L.Devisme) qui prend en charge cette formation, adossé au laboratoire LAUA. Les enseignants-praticiens et enseignants-chercheurs de ce domaine privilégient l'hybridation des champs TPCAU – Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine et SHS, aussi bien dans la pédagogie que dans la recherche. Cette dominante s'articule avec un dialogue serré avec les enseignants impliqués dans le champ de l'histoire de la conception architecturale (HCA).

Pourquoi ce projet est-il resté lettre morte ? D'une part la commission qui alors habilitait les programmes au MCC n'y a pas donné d'avis favorable mais surtout, trop peu d'étudiants se sont présentés à Tours pour une ouverture de la formation ! Ce « vote par les pieds » est l'argument majeur car l'habilitation universitaire était quant à elle acquise et plus légitime que celle du MCC... Mais peut-être d'autres difficultés pointaient à l'horizon. Car de fait, les tourangeaux étaient surtout en attente de la dimension architecturale de nos apports (quoi de plus normal sur le volet institutionnel) et nous mettions surtout en avant nos compétences en sciences de l'espace social, quelque peu concurrentes avec celles que l'on trouve à l'Université (et pour cause puisque l'on en vient pour une majorité d'entre nous !). Si nous étions quelques-uns à imaginer un continent des sciences de la ville largement décloisonné, il reste qu'aussi bien la difficulté

---

<sup>1</sup> Ce séminaire a cherché à renouer avec les qualités du séminaire à la MSV que dirigeait M. Lussault en des temps reculés ! Il a bien fonctionné pendant deux ans, permettant à partir de 2005 des échanges assez prometteurs sur l'individu, acteur spatial, avec des invités comme : L. Pattaroni, M. Breviglieri, J. Boissonnade, J. Lévy, O. Söderström...

d'attirer des étudiants à Tours que des aspects périmétraux institutionnels moyennement convergents<sup>1</sup> ont eu raison de ce projet.

Les conséquences ne furent pas négligeables. Nous avons en effet décidé d'investir plus clairement la place nantaise (MSH et Ecole doctorale), décidant que mieux valait une bonne relation élective sans obligation plutôt qu'une institutionnalisation de l'inter-Loire dont l'obstacle de la moindre connaissance mutuelle enseignants-étudiants était de taille. J'ai aussi, comme enseignant, davantage investi le master 2 « villes et territoires. Politiques et pratiques de l'urbanisme ». Dans la mesure où s'amointrissait considérablement la différence master professionnel – master recherche, c'était d'autant plus réaliste de ne pas chercher à monter une nouvelle formation recherche, dans un contexte assez peu favorable à cet égard.

Si la dynamique des institutions n'est pas celle des individus, on trouve parfois, c'est vrai, des conjonctions entre ces deux niveaux de la réalité sociale. Une mutation, par exemple, peut vite défaire ce qui s'était patiemment élaboré. Mais le non-aboutissement n'est pas pour autant un échec : il permet d'élaborer un horizon, d'entrevoir les conditions d'une institutionnalisation et à tout le moins de tester des engagements pédagogiques nouveaux. De manière plus prosaïque, sur ce point comme pour d'autres, le sentiment d'avoir tout à construire est patent et reflète le fait qu'une école d'architecture est moins assurée sur le front de la recherche que l'Université. Mais, symétriquement, il peut y avoir un côté grisant à chercher à consolider un ensemble scientifique, celui des sciences de l'espace des sociétés, sans être saisi par des logiques disciplinaires parfois pétrées d'impensés quant aux éléments « incontournables » de l'enseignement.

Outre un enseignement en continu en école d'architecture, j'ai toujours maintenu des incursions pédagogiques dans d'autres structures. Certes la charge pédagogique en école d'architecture est plus lourde qu'à l'Université mais cela n'a pas empêché quelques autres « emparements ». Ils sont d'abord liés à mon contexte de formation initial (le Cesa) dans le temps doctoral principalement puis à un cours tenu plusieurs années en faculté de droit et sciences politiques, à mon rôle constant au sein du master 2 « Villes et Territoires » et enfin à un certain nombre d'interventions ponctuelles, surtout en formation continue mais aussi en séminaire de recherche. Si la notion de marginal sécant peut être retenue pour légendiser ces investissements, c'est qu'il me semble que dans l'ensemble de ces contextes j'ai joué un rôle de passeur, de regard de biais.

C'est d'abord comme objet de recherche que j'ai pu repérer des « marginaux sécants », le travail sur les chargés de quartier émergeant à la Politique de la Ville s'y prêtant sûrement assez bien (cf. infra. 2.2.2). Le concept a d'abord été élaboré par H. Jamous dans un ouvrage ancien, *Sociologie de la décision* (1969), le sociologue définissant une position d'un acteur qui se trouve être partie prenante de plusieurs systèmes d'action en relation les uns avec les autres et qui ainsi joue un rôle d'intermédiaire et d'interprète entre différentes logiques d'action. Ici, la

---

1 Se mettaient alors en place les écoles doctorales régionales ainsi que les PRES et alors que c'est un PRES Région des Pays de la Loire qui allait se dessiner, c'est plutôt l'académie d'Orléans-Tours qui à son tour pesait, ne facilitant pas nos rapprochements ! Même le réseau TER interloire a des limites !

reprise à titre personnel de cette position<sup>1</sup> renvoie aussi à de telles qualités d'enseignant mais aussi, probablement, de chercheur (cf. infra).

Au CESA, j'ai assuré un cours intitulé « aménagement et société » (1999-2001) puis un cours « urbanisme et visibilité des métropoles » (2002-2003) pour une vingtaine d'heures à chaque fois. En 1999, mon plan de cours s'organisait autour de quatre moments idéal-typiques : « *Ce dont les gens sont capables* » / « *Ce que l'urbanisme ne peut pas faire* » / « *Ce dont les gens sont incapables* » / « *Ce que l'urbanisme peut faire* ». Remanié lors de ma dernière année d'intervention à Tours (2002-2003), le cours était alors plus orienté vers l'analyse des raisons de l'action spatiale et par l'enjeu, pour l'urbanisme, de différer l'écart qui domine la ville desserrée.

J'étais alors tout contre mon objet de recherche principal de la thèse, pleinement au centre du continent aménagement certes mais pour autant en position de chercheur isolé par rapport aux tendances majoritaires de ce que le laboratoire du Cesa faisait alors (modélisation notamment, principalement orientée transports). Mes premières armes d'enseignement magistral se trouvent en tous cas ici, avec transparents et rétro-projecteur, autant dire un autre âge !

Le master d'urbanisme de Nantes, évoqué plus haut, relève aussi bien d'une implication constante que d'une présence de biais, expliquée notamment par la structuration institutionnelle (cf. supra)<sup>2</sup>. C'est en tous cas par cette position « dedans-dehors » dans le DESS (devenu master) que je fus repéré par un enseignant politiste partant en retraite me demandant d'assurer un cours qu'il tenait depuis longtemps. De 2005 à 2009 donc, j'ai assuré un cours en faculté de droit et sciences politiques : « urbanisme, politique de la ville et participation » visant à familiariser des disciplines académiques avec le monde de l'aménagement et la particularité de ses régimes d'engagement. C'est un cours de Master 1 où je découvre des étudiants formatés au plan en deux ou trois parties, aux exposés formels s'il en est et qui me considèrent un peu comme un Ovni au sein de leurs enseignements. Ils me poussent en tous cas, là aussi, à établir un corpus de textes dont je leur demande à chaque séance la discussion<sup>3</sup>. Nous terminons le cours par une discussion sur la part du droit dans la production urbaine.

Après 2009, à l'occasion d'un recrutement statutaire qui s'opère en faculté de droit et l'arrivée de Renaud Epstein, je laisse ce cours. Là encore, position de passeur, fragile continuité pour une institution avant qu'elle reprenne conscience que dans « faculté de droit et de sciences politiques », il y a « sciences politiques » ! Mais ce n'est pas seulement une parenthèse puisque je me rapproche à cette période de contextes politistes de la recherche, découvrant de nouvelles pistes, de nouvelles promesses de collègues et un champ tout aussi

---

<sup>1</sup> Cf. aussi P. Williams, (2002), « The competent Boundary Spanner », *Public Administration*, vol. 80, p. 103-124. Michel Crozier s'est appuyé sur cette notion dans le cadre de l'analyse stratégique des organisations.

<sup>2</sup> Lors du départ en retraite du précédent co-directeur du Master, Jean Lemoine, il semblait ainsi acquis qu'il fallait un architecte pour reprendre le flambeau, me laissant ainsi en position de deuxième rideau (ou second couteau), au cas où je viendrais à saper la dimension projet de la formation (selon la conviction répandue que seuls les architectes maîtriseraient cette dimension).

<sup>3</sup> C'est un cours que je vais partager ensuite avec C. Dèbre et E. Roy lorsqu'elles seront en position post-doctorale.

ouvert entre sciences politiques, sociologie et urbanisme (cf. à cet égard les enjeux du lancement de la revue *Métropoles*).

Un dernier contexte relevant plus clairement d'incursions pédagogiques est celui d'une réponse à des demandes ponctuelles. Si elles ont concerné à deux ou trois reprises la recherche (interventions dans des séminaires doctoraux de M. Mespoulet - Université de Nantes et de Y. Chalas - Université de Grenoble), elles ont plutôt relevé de la formation professionnelle, tantôt formation continue in-house à l'école d'architecture, tantôt le pôle de formation atlantique des Pays de la Loire, celui de formation continue des architectes d'île de France, tantôt l'ENACT d'Angers. C'est alors prioritairement sur trois sujets que j'ai pu intervenir : une problématisation du développement durable ; un questionnement des ressorts de la périurbanisation et enfin une analyse des cuisines d'un projet urbain emblématique s'il en est, à savoir celui de l'île de Nantes. Ces différentes occasions permettent un rapport à un public plus exigeant, plus intervenant aussi que celui connu dans la formation initiale.

Pour conclure sur ce volet de l'enseignement, revenons d'abord sur la bannière que j'ai pu lui donner. Le réalisme s'entend dans les prises qu'il convient de construire sur le monde contemporain, dans l'écoute de porte-paroles de différents univers et leurs confrontations. Cela ne revient donc pas à « promener un miroir sur le chemin du monde » mais bien à ajouter un état au monde, analytique, fait d'un travail d'objectivation et de compréhension des raisons d'agir des acteurs urbains. Ce réalisme est d'autant plus important dans un contexte où la dominance de l'enseignement de projet est toujours porteuse d'un travail du « concept », en chambre. Quel paradoxe dans un domaine fait de cahiers des charges en tous sens, de délégations de pouvoir tous azimuts et d'une dimension réglementaire en expansion ! Il faut donc ramener le monde au sein de l'enseignement, exposer a minima la multiplicité des intervenants dans la fabrication de la ville. La dimension critique passe quant à elle par l'enjeu de faire prendre conscience des possibles, de repérer les différents choix qui sont opérés par les politiques publiques ou qui dépendent plus largement d'orientations culturelles, de ne pas hésiter à opter pour des analyses rétro-progressives, précisément pour montrer des bifurcations et dé fataliser le monde. Le couplage des deux aspects – permis par la position d'enseignant, est porteur de lucidité sûrement, mais aussi de perplexité et d'imagination. Énoncée sur un mode quasi doctrinal ici, cette position s'est mûrie au sein d'une école d'architecture dont la spécificité est sûrement de convoquer différents champs disciplinaires autour de l'activité de projet<sup>1</sup>. Mais il semble que la méthode universitaire puisse pleinement s'y déployer si on l'entend comme faite « *de construction rigoureuse de raisonnements, d'esprits critiques, de curiosités intellectuelles et de créativité.* » (Lajarge, 2012, vol 3 : 109). C'est bien dans cette perspective en tous cas qu'il serait des plus intéressants de réfléchir au montage d'un institut d'études urbaines.

---

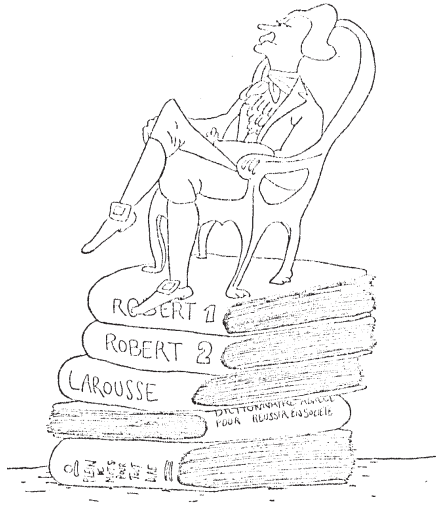
<sup>1</sup> Mentionnons que nous avons déposé, à l'été 2014, avec Amélie Flamand et Yankel Fijalkow, un projet de réseau scientifique thématique qui s'appuie sur le champ SHS des écoles d'architecture. Parmi ses finalités, on trouve l'enjeu de mutualiser des expériences d'enseignement et le potentiel d'un inter-réseau avec d'autres (dont l'Aperau et le réseau Villes Régions Monde). L'actualisation de ce potentiel reste un chantier ouvert.

Ce parcours d'enseignant est riche et a souvent été « ressourcé » - on l'a bien deviné jusqu'alors - par ce qui se faisait le reste du temps : de la recherche. Faisant partie de la minorité d'enseignants en école d'architecture qui ont un profil et une activité de chercheur, il faut maintenant sérieusement aborder ce volet dont le programme et les promesses constituent l'ensemble du deuxième volet. J'ai toujours insisté sur la fertilité du couplage entre les deux activités, je bâtis plusieurs de mes cours à partir des analyses conduites dans la recherche et c'est bien désormais cet univers qu'il faut visiter en évitant certes l'écueil de la rétrodiction mais en visant l'intelligibilité d'un ensemble.





ENSEIGNER



La légitimité linguistique

Ah la posture professorale, de celui qui sait, assis sur la culture savante sédimentée... Dès mon premier cours de sociologie, cette caricature figure en couverture de mon support de cours. J'escompte une complicité avec les étudiants en partageant un peu d'ironie : être sérieux sans se prendre au sérieux.



L'échelle du domaine d'études dans l'enseignement en école d'architecture: rapprochements thématiques, affinités disciplinaires, adossement des enseignements à la recherche.

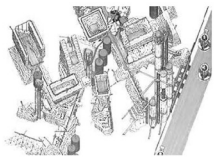


**Master 2**  
**Villes et territoires**  
**politiques et pratiques de l'urbanisme**

Responsables :  
- Mme Sophie VERNICOS (Géographie) - M. Nicolas HUTEN (Droit) - M. Chérif HANNA (Architecture)

LIVRET DE PRÉSENTATION

Année 2013 - 2014



Couverture du livret de présentation du Master Villes et Territoires : les institutions et leurs logos signent une formation interdisciplinaire dont il faut toujours veiller à alimenter la bande passante et l'implication des collègues. La composition urbaine évoquée par le dessin passe d'abord par un casse-tête de l'emploi du temps...



L'enseignement de projet et ses charrettes demande aussi un peu de patience et de sérénité pour stabiliser les choses et proposer un livre de synthèse et de propositions.



Les pourparlers et la recherche de plein air : l'exemple d'un atelier d'écriture nocturne abrité par le centre de ressources lecture-écriture de la Ville de Nantes.



## 1.2 Les tensions créatrices de la recherche

Le retour sur un parcours est tendu vers l'enjeu d'une meilleure appréhension d'un ensemble cohérent : production d'une unité que l'on cherche à la fois fidèle aux différentes traces laissées mais aussi productive pour la communauté scientifique. C'est en mettant en avant des tensions productives plutôt qu'un déroulé chronologique des différentes recherches mises en œuvre que ce retour sur un parcours de recherche me semble le plus intéressant. Certes il eut été possible de repartir par exemple des chantiers conclusifs de ma thèse, écrits en 2001 et de considérer leur devenir mais l'idée d'un « déroulé » comporte trop d'ornières justificatives ou évaluatives. Même si je reviendrai sur les enjeux cognitifs évoqués en fin de thèse, c'est plutôt à l'occasion de propositions présentes dans le second volet. Du reste, cette section n'est pas tant l'occasion d'entrer dans des contenus de recherche que d'être une tentative d'explicitation d'une construction intellectuelle.

L'explicitation (qui est aussi une exploration) de différentes tensions est un enjeu de premier ordre. Si elles peuvent être saisies comme des déstabilisateurs de trajectoires, les tensions sont au contraire ici ce qui stimule, qui rend l'activité passionnante. J'apparais plutôt, à travers elles, comme un chercheur en prise sur les évolutions du monde urbain contemporain, parfois un peu trop gourmand quant à ses centres d'intérêt et donc légèrement débordé. S'il m'arrive souvent de critiquer la spécialisation, l'uni-disciplinarité, le monolithisme, il peut aussi m'arriver, retour du boomerang, d'être saisi de vertige devant le nombre de chantiers en cours, regrettant de ne pas suffisamment savoir dire « non ». D'où une mise à plat salutaire. Ces tensions ont d'abord été pensées par le recours à « la barre oblique », définie comme mise en tension et non comme « sous la racine de ». J'ai cherché en outre à formuler quelques postulats qui seront ressaisis à l'occasion du second volet. Ces énoncés doivent aider à la transition entre une écriture à tonalité autobiographique et une écriture à tonalité urbanistique.

### 1.2.1 Théorique et empirique, le passage des sciences sociales

Je suis arrivé au sein d'une école d'architecture avec des attentes du côté de la théorie urbaine (cf. supra, profil de poste), ce qui a du reste sûrement maintenu mon intérêt dans le champ de l'aménagement-urbanisme dont la dimension théorique en France n'est pas des plus développées. Un séjour en 1995 comme étudiant pendant un semestre à l'institut d'urbanisme de Montréal, m'avait notamment ouvert les yeux sur cette réalité, notamment le suivi d'un cours sur les théories de la planification, assuré par Pierre Hamel, depuis passé au département de sociologie de l'Université de Montréal. Ayant cette même année commencé un mémoire sur l'actualité de la pensée d'Henri Lefebvre<sup>1</sup>, j'ai alors été conforté dans

---

<sup>1</sup> Depuis publié par la MSV à Tours en 1998, les éditions de la MSV étant devenues en 2002 les Presses de l'Université François Rabelais. Elles ont rejoint désormais les Presses Universitaires de Rennes.

cet intérêt théorique, tout en constatant un important décalage avec ceux de ma génération ne partageant pas ce type de lecture<sup>1</sup>. Dans le cadre de la thèse, j'ai pu ensuite cultiver cet intérêt et découvrir les enjeux d'une recherche vive, notamment dans de précieuses discussions que nous pouvions avoir dans le cadre d'un séminaire doctoral, dans les locaux du quartier du Sanitas à Tours, deux logements étant devenus la maison des sciences de la ville, et animé par Michel Lussault<sup>2</sup>. Du côté de la théorie, il s'agit principalement de philosophie, de sociologie et de géographie urbaines ainsi que d'une analyse textuelle des textes urbanistiques et aménagistes. La lecture serrée d'ouvrages et de longs extraits de livres est restée pour moi importante, dans l'esprit des livraisons de la collection *Lire les sciences sociales*<sup>3</sup>, donnant le goût aussi de l'écriture et de ses différents mouvements (rôle d'un zoom, d'une montée en généralité, types d'administration de la preuve). Le premier séminaire de mémoires que je montais à l'école d'architecture concernait l'analyse des théories urbaines permettant de déconstruire notamment des doctrines urbaines (Koolhaas, Branzi, De Portzamparc...).

Ce pôle théorique est régulièrement alimenté par des textes philosophiques, autre caractéristique de mon positionnement scientifique (et dont la tension peut alors s'exprimer par le couple sciences sociales / philosophie). Il n'est certes pas singulier. Ainsi une collection de recherches chez Economica fait précisément le pari de sa fertilité ou encore l'argument de « Raisons pratiques » que l'on peut citer in extenso : « *« Raisons pratiques » consacre chaque année un ouvrage à une question vive de la théorie sociale et politique ou de l'épistémologie. La collection veut tout particulièrement rendre compte des expérimentations théoriques en cours dans les domaines de l'analyse de l'action et de la rationalité, du collectif et des institutions, de la temporalité et de l'intentionnalité. Elle se fait ainsi l'écho des chantiers ouverts dans les différentes sciences sociales et de leur confrontation aux développements récents des sciences naturelles, des sciences cognitives et de la philosophie.* »

Dans un article récent pour la revue *Sociologie et Sociétés*, abordant l'enjeu de l'expressivité de l'urbain (entre formes et expériences), je m'interroge en première partie sur les raisons d'une certaine éclipse de ce thème dans les sciences sociales contemporaines. Parmi ces raisons, précisément le balancement entre sociologie et philosophie. Je reprends ainsi conscience du parcours philosophique d'auteurs qui m'ont marqué et que je cite plus ou moins souvent : Lefebvre, De Certeau, Joseph et Sansot. Il est vrai que mon entrée dans les sciences sociales de l'urbain, si elle ne relève pas des expériences de terrain d'un Michel Marié, doit sûrement

---

1 Il y a bien sûr des exceptions (dont Jean-Louis Violeau, Sylvain Sangla, Grégory Busquet, Lukasz Stanek) mais je n'ai jamais trouvé à croiser le fer avec des doctorants en aménagement à ce sujet.

<sup>2</sup> Précisons que ce séminaire était très off, sur la base de l'envie et de la volonté et qu'aucun crédit ECTS ne lui était conféré !

<sup>3</sup> Abrisée par les éditions de la MSH et animée par Gérard Mauger et Louis Pinto. Je me rappelle également de l'importance qu'ont pu avoir, en khâgne, la lecture intégrale et commentée de John Maynard Keynes, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, de Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire* et d'Erving Goffman, *Stigmates...*

beaucoup à quelques ouvrages de la bibliothèque du Cesa à Tours qui par chance était aussi un lieu de dépôt de tous les rapports du Plan Urbain. Une mine !<sup>1</sup>

L'appétit philosophique est source d'un certain nombre d'obstacles dans l'écriture d'articles. On peut sûrement repérer dans mon écriture, à plusieurs reprises, des glissements entre des propositions générales et des analyses situées, des points de bascule entre des descriptions et des enjeux de transformation. Sûrement aussi cet intérêt explique la focalisation souvent sur des attitudes de recherche, sur des postures. Il en va notamment de cette « transduction » lefebvrienne souvent mentionnée et qui consiste dans un travail d'élucidation d'utopies concrètes, à un mouvement également de dé-fatalisation du monde et donc à une place pour la critique savante certes mais non abstraite. Il en va de l'enjeu de ces textes qui abordent assez directement les questions d'utilité du travail scientifique et de vocation de l'homme de science. On reconnaît ici le travail important de Max Weber, consigné dans *Le savant et le politique* (paru d'abord en 1919). Le passage dans lequel l'auteur revient sur les différentes utilités du savoir en prenant l'étudiant américain comme idéal-type est lumineux<sup>2</sup>. On trouve aussi, référence toute aussi importante, le travail de Jürgen Habermas sur la technique et la science comme idéologie (Habermas, 1973).

Plus généralement, ma manière de lire la philosophie est différente de celle que peuvent en faire des spécialistes ou des historiens. Concernant Lefebvre par exemple ou encore les écrits des situationnistes (largement « redécouverts » au début des années 2000), j'ai souvent rencontré des collègues qui s'en faisaient les historiens contemporains mais dont il était difficile voire impossible d'en déduire un positionnement spécifique les concernant. Comme si la lecture de ces auteurs ne déteignait pas, comme s'ils auraient pu choisir un autre objet sur le marché académique. De mon côté, c'est plutôt en cherchant des analyses transposables au monde contemporain, une intelligibilité globale que j'ai pu faire de telles lectures, crayon à la main (« la production de l'espace », « la question urbaine », « l'idéologie structuraliste », autant d'intitulés significatifs selon moi, d'analyses non étrangères à des velléités de transformation du monde).

L'accroche au contemporain, sa problématisation critique la plus saillante, peuvent bien être trouvées chez des philosophes. Trois de mes lectures témoignent de cet intérêt, avec des échos réguliers dans ma production scientifique. Ainsi de Jacques Bouveresse dans ses petits ouvrages publiés par Liber / Raisons d'agir ou par Agone qui peuvent aussi donner le goût de (re)visiter des postures d'intellectuel comme celle que Karl Kraus a pu incarner (Bouveresse, 1998, 1999, 2004). Ainsi d'Olivier Razac, dans sa transposition de travaux de Michel Foucault aussi bien sur la disciplinarité que sur les formes d'évolution de la conscience (Razac, 2000, 2004). Ainsi de Peter Sloterdijk, pour son style d'abord, éminemment

---

<sup>1</sup> Du côté biographique, cette « découverte » permettait une continuité avec ma formation antérieure en hypokhâgne et en khâgne sciences sociales.

<sup>2</sup> L'étudiant se fait une idée simple de son professeur « qui lui vend des connaissances et des méthodes pour l'argent de son père, exactement comme la marchande de légumes vend des choux à sa mère » ! Trois niveaux d'utilité sont distingués par Weber : une mise à disposition de connaissances nous permettant de dominer techniquement la vie par la prévision / Une mise à disposition de méthodes de pensée, c'est-à-dire des instruments et une discipline / Une Contribution à une œuvre de clarté : obliger l'individu à se rendre compte du sens ultime de ses actes.

métaphorique et tranchant, mais surtout sa manière d'impliquer l'espace dans la philosophie (Sloterdijk, 1997, 2000, 2010).

Cet intérêt philosophique rejoint donc bien le goût pour le contemporain (au sens de sa fascination comme de sa critique) et permet de comprendre la difficulté de m'intéresser à des matières strictement historiques ou trop fortement parcellisées. Probablement est-il aussi très convergent avec mon intérêt constant pour la description de ce qui émerge, de ce qui bruisse, ce dont témoigne bien un « programme » de lectures dans le champ littéraire. Gardant la trace des livres lus, et si l'on sort des registres des sciences sociales et de la philosophie, on trouve un nombre ramassé de romans<sup>1</sup>. Sur un peu plus de 10 ans, voici les ouvrages que je retiens : *Le seigneur des porcheries. Le moment venu d'armer les justes et de tuer le veau gras* de T. Egolf / *Cette grande époque* de K. Kraus / *Paysage-fer* et *Autobiographie des objets* de F. Bon / *Le crocodile* de F. Dostoevsky / les livres de M. Houellebecq / ceux de J. Rolin / *Dernières nouvelles du borborygme* de Ikonnikov / *Les abeilles et la guêpe* de F. Maspero / *Mickael K, sa vie son temps* de Coetzee / *Les années d'A. Ernaux* / *Penser / Classer* de Pérec / *Sphex* de B. Bégout / *Retour à Reims* de D. Eribon / *America* de TCBoyle / *Naissance d'un pont* et *Réparer les vivants* de M. De Kérangal / *Somaland*, d'E. Chauvier.

Mon intérêt se place plus nettement pour la forme des nouvelles, pour la littérature nordique, pour celle américaine et pour une littérature contemporaine française descriptive. De ces livres et d'autres, il m'est souvent arrivé de faire mention, en cours bien sûr ou à l'occasion d'une note infrapaginale d'un article. Il en va de même pour les productions cinématographiques, matériau d'expression de la conscience urbaine, entre autres matières expressives. L'expression du niveau empirique est selon moi de première importance pour contrer la spécialisation et le jargon d'une part et pour maintenir assez large le spectre des lecteurs, discutants et contradicteurs. Elle peut relever de l'enjeu principal de certaines recherches. Ainsi du programme de recherche me mettant clairement en position d'habitant-ethnographe (« cultures territoriales et sociabilités dans le mouvement » avec Jérôme Boissonade – cf. infra, volet 2, chapitre 2.6.4) ou encore de l'activation du protocole élaboré notamment par Elisabeth Pasquier, que nous avons qualifié « une semaine – une ville » ou encore « la battue » en écho à certaines pratiques de chasse (cf. 2.1.2). Pratiquement, c'est bien plus clairement une recherche de plein air qui m'occupe qu'un travail en chambre, confiné. C'est une pratique qui traverse les temps quotidiens - j'y reviendrai (1.4), qui fait que l'on n'arrête jamais vraiment, que tout est possiblement intéressant. Sûrement ma découverte du LAUA en 1997 a –t-elle permis de mieux cerner et assumer ce positionnement. Plutôt que des aménageurs, je me rapprochais en effet des sociologues d'une école d'architecture, intéressé autant qu'intrigué par les méthodes immersives pratiquées par Jean-Yves Petiteau et par le travail auprès des chefs de projet de la politique de la ville qu'effectuait Elisabeth Pasquier<sup>2</sup>.

Cette tension empirie / théorie n'est nullement contradictoire comme en témoigne bien un court article de J. Lévy dans les *Annales de la recherche urbaine*, que je donnais précocement à lire à des étudiants (Lévy, 1995). Il parlait alors de

---

<sup>1</sup> Ramassé car j'ai toujours de la peine à entrer dans la lecture. J'ai bien souvent l'impression qu'il y a trop de personnages et le fait de les lire sur un temps long n'arrange rien assurément...

<sup>2</sup> C'est Jacques Moreau ayant comme moi suivi le DEA « Sciences de la Ville » à Tours qui m'a fait connaître le LAUA dont il était alors membre.

l'impératif catégorique de décrire et théoriser. Décrire ce qui se passe en ville doit tout de même être à notre portée rappelait-il ! Dans un autre registre, l'écrivain F. Maspéro s'étonnait que les urbanistes ne pratiquent pas tous ce qu'il avait proposé dans son enquête en binôme autour du RER B parisien (Maspéro, Frantz, 1990). Si cette tension n'est donc pas contradictoire, elle pose la question des passages entre les deux, des protocoles, des manières d'administrer les preuves. S'il faut par la description et le récit donner de la matière à penser, le saut vers la théorisation est parfois brutal. Mais le temps descriptif est un incontournable, requérant parfois le « déformatage » par rapport à des grilles de lecture standard issues par exemple de la « pensée-diagnostic ». L'urbanographe doit pouvoir qualifier « ce qui se passe ici », d'où ma sensibilité aux travaux qui partent explicitement de cet enjeu. En mémoire active, je mentionnerais volontiers un texte de Richard Sennett théorisant à partir d'une sortie d'une séance de cinéma<sup>1</sup> ou encore un autre de Michel Lussault reprenant une description ethnographique de Jean-Pierre Lécureuil sur les pratiques de skatteurs dans le centre-ville de Tours<sup>2</sup>.

La volonté de maintenir présentes et actives les deux activités de la description et de la théorisation amène à mettre en avant une tension spécifique qui est celle associant une variété d'objets de travail à des schèmes interprétatifs de prédilection. Si une sensibilité plurielle explique certes cette variété, si elle est entretenue par un travail de lecture critique (peer review ou comité de rédaction de la revue *Place Publique* – cf. infra), par la commande d'articles courts pour les revues *Urbanisme*, *Métropolitiques*, *Pouvoirs locaux*,... ; elle se trouve également maintenue par le rapport aux collègues dans le champ scientifique. Il faut ici impliquer la permanence de certains objets de recherche qui nous rattrapent parce que des collègues vous ont lu, ont fini par vous lire. Cette « résilience » est impossible à décider mais elle est avérée dans mon cas pour deux « objets » de recherche bien différents : l'un est la pensée d'Henri Lefebvre dont l'analyse a été régulièrement sollicitée sur une période de plus de quinze ans (cf. ma liste de publications)<sup>3</sup>. Autre objet susceptible de « rebondir », le rond-point, son histoire, ses différentes concrétisations dans l'univers routier, les investissements de tous ordres des pastilles centrales. Aussi bien une commande d'article, l'invitation à une formation sur l'espace public, une allusion de Samuel Bordreuil dans l'un de ses textes, des échanges avec E. Alonzo, auteur d'un ouvrage écrit à partir de son TPFE à Toulouse, sans oublier la participation à un documentaire radiophonique<sup>4</sup>, sont des occasions de relancer un intérêt de recherche régulièrement exhumé : non que j'approfondisse le sujet mais que j'en conserve la culture – que je continue à en faire le tour donc - comme un entretien de l'esprit !

---

<sup>1</sup> Cf. sa contribution au colloque de Cerisy, reprise dans *Prendre place : espace public et culture dramatique*, sous la direction d'I. Joseph (Ed Recherches, 1995).

<sup>2</sup> Texte publié sous l'intitulé « Propositions pour l'analyse générale des espaces d'actes » dans C. Ghorra-Gobin, *Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale*, L'Harmattan, 2001, pp 33-46.

<sup>3</sup> Et toujours cette difficulté à dire « non », la volonté de ne pas décevoir l'attente d'un collègue... Concernant Lefebvre, j'ai véritablement assisté à son « revival » via la critique radicale américaine mais dont les manifestations laissent parfois pantois, à l'image de son expression dans des salons chics des plus grands hôtels new yorkais lors de la réunion de l'American Association of Geography en 2012, la session sur Lefebvre faisant plus que salle comble.

<sup>4</sup> Cf. l'émission *Sur les docks* de France Culture, documentaire d'Aurélien Francès diffusé le 11 Mars 2013.



Il m'arrive souvent de dire aux étudiants qu'il est bon de courir au moins deux lièvres en même temps, d'avoir plusieurs fers au feu. D'une certaine manière, je m'applique ce conseil que je considère aussi comme une sorte d'hygiène de la pensée (« comment je prendrais donc cette question là ? » est une question fréquente pour l'enseignant aussi bien que le chercheur). Mais sûrement est-il d'autant plus pertinent qu'existent des schèmes interprétatifs privilégiés. Ils relèvent dans mon cas de la sociologie de la traduction pour bonne part mais aussi d'une géographie certes urbaine mais parfois caractérisée comme « des représentations », ce qui occasionne souvent plus de troubles que de précisions (comme s'il était pertinent d'opposer une géographie des représentations à une géographie... physique !). La tension variété d'objets / schèmes interprétatifs de prédilection est certainement celle qui permet de comprendre comment se dessinent les principaux pôles de mon travail intellectuel. Ils précipitent principalement dans le chapitrage du deuxième volet mais aussi dans les trois grands ensembles qui organisent la sélection de mes publications à savoir : « Outils, figures et pratiques de l'action territoriale et urbaine » / « Enjeux théoriques des sciences de l'espace des sociétés » / « L'expérience urbaine et la vie quotidienne ». On voit en termes disciplinaires trois ensembles se retrouver : aménagement-urbanisme-géographie / méthodologie et épistémologie / anthropologie urbaine.

Les paradigmes sont liés à des auteurs et il est salutaire de les mettre sur la table...

#### **Le panthéon des références : un jeu sérieux au LAUA**

A l'occasion de nos projets scientifiques successifs, nous avons souhaité tester, en petit groupe certes, le degré de convergence de nos références réciproques. Sur un mode ludique, l'expression du panthéon de nos auteurs est une manière de faire du commun. Me concernant, cela donne ceci. Je mettais en avant, en 2005 : Pierre Bourdieu comme vecteur de l'analyse critique et du souci réflexif ; Michel Foucault comme intellectuel spécifique trans-catégoriel ; Henri Lefebvre qui a d'abord « sauvé » mon intérêt pour l'aménagement et l'urbanisme, marxien, philosophe de la quotidienneté, à la croisée d'un nombre incroyable de programmes de recherche et de pistes d'enquête ; Norbert Elias ; Georg Simmel pour ses réflexions sur la modernité et l'approche des formes de la vie sociale ; Isaac Joseph ; Bruno Latour pour sa « refondation » constitutionnelle ; Luc Boltanski ; Jacques Lévy pour la forte axiomatique d'une géographie renouvelée ; Samuel Bordreuil dont le parcours de la centralité urbaine à l'interactionnisme me hante toujours. En 2010, les 3 auteurs piliers de mon itinéraire intellectuel - choix drastique - étaient : P. Bourdieu, (notamment pour *Esquisse d'une théorie de la pratique*, 1972, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, 1992, avec L. Wacquant, *Méditations pascaliennes*, 1997, et *science de la science et réflexivité*, 2001) ; B. Latour, (notamment pour *Paris, ville invisible*, 1998, avec E. Hermant, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, 2002 et *Changer de société. Refaire de la sociologie*, 2006) et H. Lefebvre (d'abord la production de l'espace, 1974). Quant aux trois auteurs « spécifiques » du champ de travail, fondant plusieurs sillons de réflexion, j'énonçais I. Joseph (*Météor. Les métamorphoses du métro*, 2004 – le pragmatisme analytique au secours de la sociologie des organisations et de la sociologie urbaine), J. Lévy, (*L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, 1994 - pour la première partie notamment « au risque de la théorie ») et L. Thévenot (*L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, 2006).

Loin de relever du name dropping, cet exercice nous paraît fondamental, testant la consistance d'un collectif beaucoup plus qu'une thématique le ferait. Au niveau personnel, cette importance se traduit très prosaïquement par le fait que je me

procure toute nouvelle publication des chercheurs mentionnés quel que soit son objet (on ne peut pas dire que *La condition fœtale* de Boltanski ou encore *Enquêtes et complots* du même auteur relèvent centralement de la recherche urbaine !).

Voyant beaucoup plus les paradigmes comme des boîtes à outils complémentaires que comme séparés par des arêtes tranchantes (du reste souvent produites par des tenants « d'écoles »...), je peux lire et utiliser aussi bien Lefebvre, Bourdieu, Latour que Goffman. Il ne s'agit pas d'un éclectisme impensé, mais bien de la nécessité de ne pas lire les seuls spécialistes du champ de travail privilégié en suivant la production théorique, la trajectoire, les manières d'être parfois, de quelques auteurs majeurs. Ainsi d'une position dans le champ médiatique, ainsi d'un style, d'une autobiographie<sup>1</sup>. En outre, j'ai longtemps pratiqué des notes de lecture d'abord faites de citations, loin du commentaire ou même du compte rendu tel qu'il est pratiqué dans les recensions : c'est souvent l'enjeu de l'écriture, de celle qui vise juste, qui s'éprouve dans la copie de tel ou tel passage<sup>2</sup>. Il y a bien des écritures qui fascinent : soit qu'elles transportent, soit qu'elles collent exactement à ce que l'on souhaite exprimer. Dans le premier cas, c'est par exemple le (pourtant court) texte de Samuel Bordreuil issu du colloque à Cerisy sur les sens du mouvement<sup>3</sup> qui peut m'agiter avec des notions que je tente de me réapproprier, de faire fructifier. Si l'auteur peut désenfermer bien des lecteurs, j'y trouve pour ma part de grandes ressources dans la capacité de lier l'approche micro à des phénomènes généraux. Je trouvais le même plaisir à la lecture du rapport du même auteur sur les champs relationnels dans la ville émergente (dans le cadre de l'appel d'offre du même nom). Deuxième cas de figure, les glossaires de Bruno Latour (notamment celui qui accompagne *Politiques de la nature*) et ses manières de saisir du vif, de prendre au sérieux la langue ordinaire en proposant simultanément une nouvelle « constitution » me semblent souvent parvenir à stabiliser une théorisation<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Je sone en particulier à La somme et le reste de Lefebvre, Esquisse pour une auto-analyse de Bourdieu, L'avenir dure longtemps d'Althusser...

<sup>2</sup> Ainsi de celle-ci que d'aucuns trouveraient pourtant bien « lourde » : « La connaissance que l'on appellera phénoménologique explicite la vérité de l'expérience première du monde social, c'est-à-dire la relation de familiarité avec l'environnement familial, appréhension du monde social comme monde naturel et allant de soi, qui, par définition, ne se réfléchit pas et qui exclut la question de ses propres conditions de possibilité. La connaissance que l'on peut appeler objectiviste construit les relations objectives qui structurent les pratiques et les représentations des pratiques, c'est-à-dire, en particulier, la connaissance première, pratique et tacite, du monde familial, au prix d'une rupture avec cette connaissance première, donc avec les présupposés tacitement assumés qui confèrent au monde social son caractère d'évidence et de naturel (...) Enfin, la connaissance que l'on peut appeler praxéologique a pour objet non seulement le système des relations objectives que construit le mode de connaissance objectiviste, mais les relations dialectiques entre ces structures objectives et les dispositions structurées dans lesquelles elles s'actualisent et qui tendent à les reproduire, c'est-à-dire le double processus d'intériorisation de l'extériorité et d'extériorisation de l'intériorité (...) » (Bourdieu, 1972-2000, pp 234-235).

<sup>3</sup> Peut-être le fait d'y avoir assisté joue-t-il aussi un rôle ici... L'écologie de Cerisy n'est pas rien !

<sup>4</sup> Deux exemples significatifs repris à Latour : « composition progressive du monde commun : expression qui remplace la définition classique de la politique comme jeu des intérêts et des pouvoirs : le monde commun n'est pas établi d'emblée mais doit être collecté peu à peu en vérifiant par un travail diplomatique ce qui est commun aux différentes propositions. Composer s'oppose toujours à court-circuiter, à raccourci, à arbitraire. (...) Perplexité : l'une des 7 tâches par laquelle le

L'intérêt conjoint pour le théorique et l'empirique prend une autre tournure au regard de mon intérêt constant pour l'expérience urbaine. Si j'ai évoqué le registre littéraire un peu plus haut, on peut aller plus loin en insistant sur ce que la fiction permet de penser. Nous avons ainsi analysé avec intérêt une série télévisée avec Anne Bossé en posant des questions relatives à ce que cette série raconte d'une condition suburbaine américaine<sup>1</sup>. Plus généralement, la réflexion relative aux rapports entre le réel et la fiction permet de qualifier bien des problématiques urbaines. C'est par exemple ce qui ressort de la programmation cinématographique que je proposais en 2013-2014 sur la ville en déclin ; c'est aussi ce que suggère le dossier du n°16 de *Lieux Communs* notamment sur ce qu'administrer la preuve peut vouloir dire<sup>2</sup>. Dans une recherche collective récente, trois de mes collègues ont eu en partie recours à la fiction ethnographique.

[Bossé, Anne, Andrieux, François, Bertolotti, Arnaud, Devisme, Laurent, Ertaud, Guillaume, Grosjean, Bénédicte, Héaulmé, Myriam, Pasquier, Elisabeth, Pinard, Emmanuel. 2014. *Peri- : Ville invisible ? Enjeux et outils d'un urbanisme descriptif*. PUCA.]

Anne Bossé et Myriam Héaulme ont recouru à un procédé fictionnel pour décrire des rues sub- et péri-urbaines : création artificielle d'un terrain de recherche en construisant un corpus par l'intitulé des 24 « rues du bois » recensées sur le territoire de Nantes Métropole. Elisabeth Pasquier s'est quant à elle lancée dans la pratique artificielle, régulière, d'un moyen de transport. Dans les deux cas, la volonté est bien de renouveler les manières de faire de la recherche afin de déjouer les présupposés énoncés sur le péri-urbain<sup>3</sup>. Dans ces cas, le passage par le récit permet par exemple l'invention d'un personnage, protagoniste du territoire, effaçant la position centrale de l'observateur ; il permet la construction d'une intrigue et peut rendre plus efficace le travail de description<sup>4</sup>.

Ramassons pour finir quelques propositions relatives au passage des sciences sociales :

\*Les références intellectuelles du chercheur sont plus importantes que ses thématiques de prédilection. Elles incluent particulièrement la périphérie

---

collectif se rend attentif et sensible à la présence hors de lui de la multitude des propositions qui peuvent vouloir faire partie du même monde commun. » (Latour, 1999 : 351 et 359).

<sup>1</sup> Si en plus on a le temps de regarder la série *Weeds* et qu'on en tire un commentaire renvoyant à la filière depuis *Dallas*, c'est que vraiment le reste ne doit pas être bien consistant ! Misère des « sérieux » qui vous rangent immanquablement dans les relativistes ou suspectent tout écart avec votre spécialité principale...

<sup>2</sup> Par exemple, dans ce numéro, une réflexion de Laurent Matthey vient renverser, de manière brechtienne, la question de ce que faire science dans l'écriture veut dire.

<sup>3</sup> Il en va de même pour les contraintes que se sont créées Emmanuel Pinard descendant à chaque gare pour les photographier et d cherchant et de moi-même suivant la ligne de chemin de fer Nantes-Pornic à vélo.

<sup>4</sup> E. Pasquier a notamment été marquée par les nouvelles de Jean-François Laé et Numa Murard qui cherchaient à produire une narration en avançant simultanément dans une description, une explication et une interprétation. Ses fictions ferroviaires tentent pareillement de considérer « la narration comme un synthétiseur des raisons pratiques, des idéaux et d'une forme de dramaturgie de l'existence » (Laé, J-F., Murard, N., (1995), *Les récits du malheur*, Paris, Descartes et Compagnie : 173).

configurante (l'expression est de l'épistémologue I. Lakatos) des travaux scientifiques (romans, nouvelles, films de fiction...).

\*Les langages scientifiques que le chercheur mobilise ne peuvent s'établir contre le sens commun. On rejoint ici une proposition de Bruno Latour valant comme programme d'enquête sur les modes d'existence : « ...*Savoir décrire les pratiques par les réseaux, tout en restant fidèle aux valeurs de ses informateurs, sans pour autant croire aux domaines et, partant, aux compte-rendus qui sont les leurs, mais sans non plus abandonner l'idée d'une possible reformulation du lien que les valeurs entretiennent avec les institutions.* » (Latour, 2012 : 58). Si le bon sens représente le passé du collectif, le sens commun représente son avenir.

\*L'expérience de terrain et sa restitution sous toutes formes sont un élément indispensable de l'activité de recherche. Si urbanologie il y a, elle ne peut se penser sans urbanographie.

### 1.2.2 Mondes analytiques (urban studies) / mondes pour l'action (urban planning)

La tension entre deux mondes est constitutive du champ de l'aménagement-urbanisme : d'un côté celui des études urbaines, associant des chercheurs géographes, sociologues, économistes et politistes principalement, de l'autre des professionnels de la transformation des espaces urbains, que l'on peut loger entre deux pôles que sont d'un côté celui planificateurs (à grande échelle) et d'un autre côté celui des architectes et designers des espaces publics à petite échelle. Cette tension est particulièrement vive en France, les tenants de l'aménagement ayant historiquement dû forcer le trait de leur autonomie par rapport à la géographie en cherchant notamment des critères prescriptifs et normatifs, traduisant (de manière fort maladroite à mon avis) les enjeux de sciences pour l'action. La notion de « géographie appliquée » a pu être utilisée pendant un temps, de même que celle de science régionale avec des attendus assez proches.

#### **Un moment et ses hommes : l'aménagement-urbanisme figurera-t-il dans la nouvelle carte des Masters ?**

A l'occasion d'une refonte des intitulés des mentions de master au début de l'année 2013, de nouvelles discussions de cet ordre, entre collègues appartenant au réseau de l'Aperau (Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement-urbanisme), ont vu le jour. A partir d'une chronique des échanges de mail à cet égard, on retrouve la tension fondatrice et l'enjeu du positionnement disciplinaire<sup>1</sup>. La communauté des instituts d'urbanisme se mobilise. Plusieurs professeurs échangent, donnent leur sentiment sur la nécessité de faire pression sur le ministère. L'essentiel semble se dérouler sur la base d'un antagonisme latent, qui n'est pas nouveau, avec la géographie. Où l'on voit, plus

<sup>1</sup> Le matériau serait du reste intéressant pour analyser, registre de l'interaction à distance oblige, le mélange des positionnements, affirmations de soi, considérations de fond, effets corporatistes, le tout sous la bannière de l'incontournable « chers collègues » !

qu'une dynamique disciplinaire, une résistance qui peut être pro-active certes mais où l'on voit aussi la difficulté de considérer des marges créatrices : le débat sur la place de l'enseignement et la recherche dans les écoles d'architecture semble occulté (méconnu ?). Il est principalement question de « faire pression », auprès de députés et de « contacts ministériels », sur une question de nomenclature avec la menace, à l'horizon, d'une fragilisation des instituts d'urbanisme et la disparition de la section 24 (aménagement-urbanisme) du Conseil National des Universités. Parmi les acteurs mentionnés, impliqués ou à enrôler, on peut mentionner, outre l'Aperau et le CNU, l'Aesop (Association of European Schools of Planning), le Gpean (Global Planning Education Associations Network), la Sfu (Société Française des Urbanistes), l'Opqu (Office de professionnalisation et de qualification des urbanistes)... Les étages des secteurs, domaines et mentions se trouvent discutés.

Pour résumer, même si les acteurs qui s'expriment sur le Web s'accordent bien volontiers sur l'identité aménagement-urbanisme, on peut trouver d'un côté les tenants d'une position académico-associationniste qui peut reconnaître l'intérêt de disposer d'un même grand ensemble géographie et urbanisme, de l'autre des tenants d'une différenciation plus nette avec cette tradition, invitant à recomposer l'aménagement avec d'autres domaines que sont notamment l'ingénierie, l'architecture et le paysage. Evoquée comme science de l'action sur les villes et les territoires « *au même titre que la gestion est une science de l'action par rapport à l'économie, la médecine par rapport à la biologie... pour nous, derrière "action" on retrouve les politiques, les acteurs, les outils (juridiques notamment, mais le contentieux n'est plus notre domaine), la conception et les concepteurs, la conduite de projet, les techniques (mais en définissant la limite avec les sciences de l'ingénieur qui relèvent de la réalisation technique des aménagements), la prospective, la planification...et la liste n'est y sans doute pas close* » (Didier Paris, Mai 2013), c'est bien un caractère interdisciplinaire que l'on retrouve mais autour d'un objet, l' "agir" sur la ville et les territoires, structurant « *une discipline à part entière* » (idem).

Alors que le planning est reconnu internationalement, les professeurs s'étonnent de sa marginalisation en France, l'argument de la taille étant finalement peu recevable :

« *La musicologie est sans doute une petite discipline : faut-il cependant la supprimer comme intitulé de formation au profit, admettons, de master "mention humanités, arts et langues, spécialité sciences des arts, option esthétique, parcours pratique musicale", master mous, très généraux, présents dans toutes les universités, ou plutôt identifier la dizaine d'endroits où il est raisonnable de proposer un vrai diplôme en musicologie, défini comme tel ? Prend-t-on les étudiants pour des imbéciles (l'argument de l'illisibilité des diplômes): ne sait-il pas ce qu'est la musicologie s'il est musicien dans l'âme ?!* » (idem D. Paris, Mai 2013). L'enjeu de relier les domaines de conception avec les sciences sociales de l'espace (contribution de Serge Thibault) est bien stimulant mais il semble que le temps manque pour imaginer sa structuration institutionnelle...

Une véritable coupe d'échanges institutionnels pourrait être mise en scène au théâtre ! Si l'on y voit quelques bons arguments, il est aussi frappant de voir la place d'arguments d'autorité et l'absence d'un examen plus approfondi de ce qu'amènerait une recomposition du champ disciplinaire. En l'occurrence, une (nouvelle) occasion d'associer ensemble les études urbaines, l'urbanisme, l'architecture et le paysage. La crainte est plutôt de voir l'urbanisme se « décomposer », tantôt rattaché à la géographie (une « inféodation » qui rappellerait de mauvais souvenirs) ou à d'autres domaines émergents comme

l'environnement<sup>1</sup>. Mais comme le rappelait avec provocation Manuel Castells « The world has changed, can planning change ? » (Castells, 1992).

Revenons à la tension productive. Autant mon background de formation et de profession est clairement celui des sciences sociales de l'espace habité (cf. aussi les enjeux du séminaire « Théorie des sciences de l'espace des sociétés » évoqué plus haut), m'étant clairement inscrit dans les enjeux du *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, autant la position de coproduction d'enseignement de projet ou de participation à de tels enseignements me porte à une position dans l'urbanisme comme activité de transformation des espaces<sup>2</sup>. En outre, la plupart de mes travaux de recherche portant sur des actions publiques de transformation spatiale, c'est bien par l'espace en action que j'entre dans le champ des études urbaines, d'où la proximité forte avec l'urban planning. Du reste, on comprend que cela m'amène à le voir essentiellement via le prisme de ses capacités à interagir avec une variété d'acteurs, d'où mon intérêt pour le « communicative turn in planning » (ainsi mentionné par Patsy Healey en 1992), pour les instruments de l'action qu'il invente et met à disposition dans cet esprit (plan-guide, prospective – cf. volet 2). Que l'urbanisme soit de nature politique, je peux le rappeler régulièrement et cela a des conséquences sur les montages qu'il autorise ou empêche. C'est du moins ce qui m'amène au suivi des travaux sur les mobilisations collectives, les luttes urbaines, les controverses.

Mon travail consiste presque tout le temps à contextualiser l'urbanisme, c'est-à-dire (cf. infra, 2.6) à le voir à l'œuvre à la micro-échelle et en même temps à le replacer dans un ensemble d'actions publiques caractérisé par de nombreux collectifs d'énonciation de l'espace. Il faut alors saisir les nombreux cadrages qui « interfèrent » avec lui tout autant qu'ils le produisent (2.3). Si l'on peut facilement considérer que le champ urbain est un tout dont on peut analyser le branle de plusieurs dimensions, il m'a semblé, à deux ou trois reprises, important de défendre les enjeux de l'interdisciplinarité et de la traversée des univers de l'action au plus près de ce que font les acteurs. C'est ce que l'on retrouvera d'une manière centrale dans le deuxième volet. Si les dominantes disciplinaires peuvent évoluer suivant les objets de recherche, il est bien rare qu'une seule suffise. D'où, en termes de veille scientifique, l'enjeu de se situer des deux « côtés », analytiques et projectuels, de parcourir les revues *Traits Urbains*, *Diagonal*, *le Moniteur*, *Pouvoirs locaux* du « côté professionnel » et, du côté de la recherche, outre les revues centrales que sont *Les Annales de la recherche urbaine*, *Espaces et Sociétés*, *EspacesTemps.net*, *Métropoles*, d'autres revues susceptibles d'aborder, à l'occasion d'un numéro, la question urbaine. Elles sont fort nombreuses, ainsi du *journal des anthropologues*, de *Terrains* ou encore de la *revue française de science politique*, de *Communications*, de *Mouvements*... L'urbain comme plan de coupe ne donne pas tant que ça le vertige, on peut en dresser un portrait raisonné qui certes est bien plus large dans le monde anglo-saxon mais pour autant pas entropique ou démesuré.

---

<sup>1</sup> Une hypothèse très bourdieusienne verrait la plupart des locuteurs dans ce moment de mobilisation comme des dominés dans leurs domaines disciplinaires initiaux, expliquant leur migration vers une autre terre dont ils défendent désormais bec et ongle les prérogatives !

<sup>2</sup> Cf. le rapport de recherche « jeux d'échelle dans l'urbanisme » et le travail sur les figures à cette occasion.

Si la mention « à cheval » entre les études urbaines et le planning est importante, c'est bien pour consolider la critique d'un domaine comme l'aménagement qui tend toujours à intégrer des éléments de doctrine qui sortent donc du champ scientifique pour porter dans le monde politique. Ce n'est pas là un travers puisque cette situation est véritablement constitutive de l'action publique mais son étude requiert un regard de biais. Non pas une rupture épistémologique mais un positionnement de recherche propre à ce que peut pratiquer l'ethnographie organisationnelle (cf. infra, 2.1). Terminons ici en indiquant une résonance, suggérée par le projet de recherche « sciences sociales de l'urbain » (laboratoire Junior lyonnais) qui a pour visée une analyse de la ville « plus cumulative et globalisante » (site internet). La formulation initiale des trois axes de recherche mérite d'être citée : axe 1 - dynamiques de recomposition urbaine : formes et société / axe 2 : gouverner la ville : acteurs, pouvoirs et régulations / axe 3 : produire la ville : savoirs, normes et instruments. Ces trois axes recouvrent bien un champ que je me représente plutôt traversé d'attracteurs (cf. infra à propos du projet scientifique en cours du Laua).

Livrons à nouveau quelques propositions à la discussion :

\*L'aménagement-urbanisme est à la fois une science territoriale et de l'action. Si ses vecteurs sont propres aux sciences sociales, ses matériaux sont principalement des visions, projets, plans et stratégies.

\*La portée de l'urbanographie tient dans son intérêt pour la fabrique et plus généralement ce qui émerge, qui bruisse, qui cherche à s'installer.

\*L'idée d'une science de l'action est plus prometteuse qu'une science pour l'action dont les conceptions sont souvent imprégnées d'un registre prescriptif voire normatif étranger à l'épistémologie de l'enquête propre aux sciences sociales.

### *1.2.3 Ecritures d'anticipation / Ecritures de synthèse. La question de l'écriture collective*

La recherche est en grande partie un travail d'écriture, fort loin de se résumer à une activité seule et en chambre. Le titre ici n'invite pas à une écriture de science fiction<sup>1</sup> mais plutôt d'une écriture de projets de recherche que l'on peut qualifier comme écriture d'anticipation. Soit directement, soit en co-écriture, soit comme relecteur, j'ai en effet été amené à développer des écritures assez courtes, projectuelles, imaginant le déroulé de telle ou telle recherche. Que le financement ait ou non suivi, j'ai en tous cas appris – pensé-je - à poser des questions ou plutôt à traduire des questions de société en questions scientifiques. Ce volet est plutôt exploratoire, comme nous l'avons bien identifié au Laua : nous ne sommes pas

---

<sup>1</sup> J'en suis bien incapable, mon inspiration va plutôt vers un format de type « nouvelles » dont la plupart ont une tonalité critique, cynique vis-vis des milieux de la recherche ou de l'architecture.

mauvais pour répondre à des appels d'offre, souvent « titillés » par les énoncés<sup>1</sup> mais la fortune des jurys d'appel d'offre revient aussi à placer son emploi du temps dans les mains de financeurs potentiels. Sûrement l'un des aspects les plus négligés (et qui peut donc jouer des tours) est la partie administrative de telles écritures et l'anticipation du temps que l'on est susceptibles d'y passer<sup>2</sup>. L'enjeu est toujours ailleurs, celui qui consiste à nous imaginer au défi de telle ou telle question. On apprend toutefois, lentement certes, à mesurer jusqu'où on est capables de rattraper une hypothèse lancée. Autre écriture d'anticipation, c'est celle des courts textes d'appel à contributions pour notre revue *Lieux communs* (cf. « 1.3 Animer une équipe de recherche »). Il y a ici aussi un certain plaisir qui consiste à ramasser un état de l'art et le projeter, le transformer à la lumière d'une actualité. Ce plaisir n'est pas sans être accompagné d'une incertitude quant à la pertinence, qui se traduit quelques mois plus tard par le verdict des retours : y a-t-il des propositions ? Combien ? Certains se proposent-ils même d'invalider des hypothèses ou constats établis dans l'appel ?

D'un autre côté, c'est une écriture de synthèse qui a régulièrement été déployée. Outre le registre majeur des rapports de recherche (cf. infra), trois autres registres peuvent être mentionnés : les recensions, l'élaboration de notices pour le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* et la rédaction de textes de bilans et de projets pour le Laua (cf. chapitre suivant).

On pourrait affirmer que la recension critique d'ouvrages est une forme de recherche ramassée indispensable à la dynamique du champ scientifique. C'est l'évidence même diraient les anglo-saxons qui n'hésitent pas à consacrer des dossiers entiers de revues à des commentaires de telle ou telle position ou résultat de recherche, donnant les contours des controverses scientifiques beaucoup plus nettes que dans le contexte français<sup>3</sup>. Les recensions d'ouvrages sont chez moi une pratique régulière, j'ai toujours eu besoin d'une « bande passante » issue d'une veille bibliographique. J'ai toujours eu plaisir à suivre l'actualité de certains auteurs (cf. supra : Bourdieu, Boltanski, Thévenot, Lévy, Lussault, Latour sont des auteurs systématiquement « achetés ») et j'ai tôt réalisé des notes de lecture d'ouvrages et thèses empruntés en bibliothèque (et comme ces livres on ne les garde pas, la note de lecture s'impose). Concernant les livres que je garde, je les annote (toujours lire un crayon de bois à la main !) et propose ou répond régulièrement à des appels à recension, amenant à une écriture ramassée certes mais positionnant des auteurs, émettant des critiques, des regrets, pointant des prouesses. C'est alors davantage un travail de critique qui est engagé, tablant sur la réactivité de collègues en désaccord ou à l'inverse incitant à lire des auteurs dont la plupart des tenants de la nécessité de se spécialiser ne font plus l'épreuve. Le spectre des livres recensés trace certainement un paysage significatif. Comment faire le graphe des ouvrages recensés ? Sur quel genre de carte peuvent-ils figurer ?

---

<sup>1</sup> Promis me dit une collègue, c'est le dernier appel d'offre auquel on répond... Et c'est reparti moins d'un an plus tard !

<sup>2</sup> Jamais cette partie n'a pu être réglée avec réalisme et si l'on additionnait les différents temps indiqués, cela donnerait un pourcentage de temps assez grotesque...

<sup>3</sup> Il ne faut pas sous-estimer ici la logique de l'impact factor, critère déterminant de l'évaluation des revues et qui amène aussi à ce « biais ». Les recensions d'ouvrage s'avèrent plus consultées que les articles de résultats de recherche !



Il y a des ouvrages concernant Nantes bien sûr mais autrement la focalisation n'est pas spécialement thématique. Il peut s'agir d'auteurs « fétiches » et la recension peut alors aider à développer un point de vue critique, il peut s'agir de représentants d'un courant que l'on cherche à mieux cerner (Augustin Berque, Georges Benko), il peut s'agir d'un auteur que l'on connaît personnellement et que l'on va faire l'effort de mieux connaître dans sa production théorique (Pierre-Arnaud Barthel, Eric Alonzo, Jean-Louis Violeau). Ce peut être aussi le fruit d'une envie de partager une lecture et la revue *Lieux Communs* a ainsi été le réceptacle de recensions d'ouvrage de Véronique Nahoum-Grappe, François Bon ou à l'inverse de porter une critique forte (Augustin Berque, Yves Chalas). Dans tous les cas, la recension se démarque certes de la note de lecture pour soi, mais elle peut être le moment d'un ressourcement ou d'un écart dont on ne sait encore s'il permettra de revenir à nos préoccupations sous une forme ou sous une autre. Il y a dans certains cas la production d'un fort écho, telle notion permettant de ressaisir ce que l'on est en train de faire<sup>1</sup> avec une lueur particulière.

Écritures de synthèse et d'anticipation sont loin de s'exclure, elles se rejoignent puisqu'on fait souvent le point d'une question avant de proposer des prolongements dans une réponse à un appel d'offre, mais elles ont des visées bien différentes. La première stabilise, fait le bilan d'une connaissance, relève donc de la pratique du « survey », du bilan bibliographique qui intègre souvent bien des coups de force. La deuxième explore, va vers l'inconnu ou du « pas trop connu », zones d'ombre (dont les espaces périurbains font aujourd'hui clairement partie). Ces types d'écriture se produisent sous condition de fragmentation puisque c'est bien le quotidien de l'enseignant-chercheur que d'être accaparé par mille activités !

Sans que cela soit une obligation, j'ai rapidement été amené à collaborer puis à diriger des recherches contractuelles<sup>2</sup>. C'est, parmi d'autres caractéristiques, d'abord un travail collectif, de composition où se jouent aussi bien des questions pratiques et organisationnelles que des enjeux de structuration d'une écriture à plusieurs voix dont la principale difficulté est de parvenir à ce qu'elle soit partagée. On s'aperçoit que le temps passé à comparer des plans ou un argumentaire est finalement très réduit alors qu'il devrait être beaucoup plus significatif. C'est en tous cas assurément un travail de politique scientifique à petite échelle. Peut-on dresser le portrait de ces travaux contractuels ?

Mentionnons d'abord quelques projets qui n'ont qu'été imaginés : propositions non retenues par les financeurs ou non abouties (je ne mentionne pas l'ensemble de ce qui concerne le Laua mais celles dans lesquelles je me suis impliquées) ; mention succincte et non exhaustive<sup>3</sup>. C'est ainsi une réponse à une ANR bilatérale

---

<sup>1</sup> Et pour donner deux exemples : Latour évoquant les rôles relatifs des oligoptiques et des panoramas ; Bordreuil évoquant l'orchestration des mobilités.

<sup>2</sup> Ce qui fait que mon vécu d'enseignant-chercheur est très marqué par un mode projet tel que le connaissent ceux qui s'inscrivent dans un exercice libéral de leur métier.

<sup>3</sup> Je peux aussi évoquer des promesses comme ces séminaires et ce réseau préfigurés par Gérard Baudin en sollicitant une aide de la MSH Paris-Nord – non obtenue : « Dire la ville : cognition, problématisation, justification » (Janvier 2010) ou encore la recherche préfigurée sous le titre « réseaux culturels et micro-polarités transversales dans la métropole francilienne » portée par Constantin Petcou en association avec Stéphane Tonnelat (Mai 2008) dans le cadre du programme de recherche-action « culture et territoires en Ile de France ». Ou bien encore cette étrange réponse à

franco-britannique dans laquelle je me suis engagée, contacté par des collègues toulousains et que nous avons quitté avant une deuxième soumission à partir des remarques constructives relatives à notre premier dossier : manque de forces vives au Laua et décision réaliste même si elle était plutôt pénible à prendre et probablement peu stratégique (le fait de privilégier le cadre de la Popsu plutôt qu'une Anr n'étant probablement pas des plus judicieux). Deux réponses à d'autres AAP avaient fortement sollicité notre énergie : « *la négociation sortie de ses gonds. Tracer la ville en action* » (élaboration du texte en collaboration principale avec Elise Roy – Juillet 2008) en réponse à l'AAP du PUCA « le projet négocié » et « le travail de prise des consciences : concerner le public aux causes paysagères » (élaboration du texte avec Anne Bossé – Mars 2011) en réponse à l'AAP du MEDAD intitulé « paysages et développement durable ». L'intitulé même de nos propositions est révélateur de l'enjeu du pragmatisme et de la saisie des actions émergentes. Un autre cas de figure est la réponse à l'AAP « expertise au profit du territoire » lancé par la Région Pays de la Loire en 2012 et dans le cadre duquel nous propositions, poussés par l'agence d'urbanisme de Saint-Nazaire, de travailler sur les rapports au territoire dans le cas de l'entre-villes Nantes – Saint-Nazaire<sup>1</sup>. La déception de n'être pas retenu peut certes être démobilisatrice sur le coup mais elle permet de rouvrir un peu l'agenda et surtout d'imaginer des pistes de travail qui peuvent servir plus tard<sup>2</sup>.

Les rapports de recherche sont d'abord des résultats empiriques. Précisons maintenant leur étendue. A partir du contexte d'une dizaine de recherches contractuelles dont j'ai été le mandataire principal ou en co-responsabilité, je propose de repartir sur les traces d'une approche spécifique qui s'est assez peu donnée à voir tant ces travaux n'ont que peu été valorisés (hormis le contexte POPSU). En outre, on s'attarde ici sur la spécificité de la dimension contractuelle et non sur les contenus (dont la montée en généralité est attendue dans le deuxième volet). Cette reprise ne se veut pas exhaustive, n'intégrant pas la participation plus marginale à d'autres recherches contractuelles. A cet égard, il faut tout de même mentionner trois cas. Celui d'une part d'un croisement avec un programme qui se superposait en partie à un autre que j'avais déjà engagé<sup>3</sup>, celui d'autre part d'une participation au premier programme blanc de l'ANR, intitulé EhEa « espaces habités, espaces anticipés » et qui a permis l'existence d'une bande passante largement autonome mais autorisant l'existence d'un séminaire théorique que nous avons intitulé « Théories des Sciences de l'Espace des Sociétés » ; celui enfin de la participation à une recherche financée par le PIRVE et qui visait à comparer entre quatre villes les apprentissages du développement durable à l'œuvre chez

---

l'appel d'offre du « pari du Grand Paris », portée par l'agence Nicolas Michelin à laquelle nous nous étions associés avec Jean-Louis Violeau (2008).

<sup>1</sup> Parmi les éléments de critique renvoyés par l'expertise, on trouve « un consortium bien trop restreint », « peu d'éléments sur la valorisation sociétale des résultats », des rubriques mal renseignées » : où l'on voit les enjeux d'un service dédié à la recherche ainsi que des attentes de financeurs sur les plans extrascientifiques.

<sup>2</sup> Ainsi de cette proposition à l'ANR « les énigmes spatiales de la vie en société » portée par Elisabeth Pasquier, non retenue, mais qui a fourni la base à une recherche ensuite financée par la Région Pays de la Loire dans un cadre de fait plus ajusté à ce qui était recherché.

<sup>3</sup> J'ai ainsi participé à la recherche intitulée « Solidarités sociales et territoriales, l'interface périurbaine – PERIURB » pilotée par R. Dodier de l'Université du Mans en tenant un axe de manière plutôt autonome et sans véritablement trouver de résonance avec ce qui m'agitais alors.

les acteurs (publics, para-publics et privés)<sup>1</sup>. Pour ces trois cas, la dimension contractuelle n'a pas généré de questionnement particulier à la relation de contrat et les matériaux peuvent être considérés comme relativement éclatés, le présent travail visant entre autres à mieux les situer dans un ensemble.

Donnons le contexte des principales recherches contractuelles, le cadre contractuel évoquant l'interaction chercheur-commanditaire. Trois ensembles peuvent être différenciés. L'un renvoie au cadre « classique » d'un travail en réponse à un appel à propositions de recherche, l'autre à l'inverse à un montage entièrement négocié avec un commanditaire qu'il faut d'abord convaincre, le troisième se joue entre les deux, à la fois dans un cadre d'appel d'offre mais en même temps celui d'un consortium à monter, associant collectivités locales et unités de recherche.

On trouve dans le premier ensemble « classique »<sup>2</sup> trois rapports pour le PUCA, un pour le MCC associé à la DIV et un pour le PUCA associé au MCC.

**Urbanisme d'une nouvelle centralité : la fonction-miroir de l'île de Nantes**, est le rapport final de recherche pour le PUCA remis par l'équipe nantaise dans le cadre de l'appel d'offre « ville émergente » (EAN, 2001, 134p), écrit en collaboration avec Xavier Fouquet, Marie-Laure Guennoc, Elisabeth Pasquier, Jean-Yves Petiteau. L'autre pôle de l'équipe était tourangeau, nous avons certes fait quelques séances de travail communes mais les deux travaux étaient d'ordre bien différents. Les séminaires PUCA étaient l'occasion de croiser d'autres chercheurs urbains<sup>3</sup>. Le cadre de notre travail était clairement celui d'une socio-histoire d'un territoire délimité, sans autre contrainte que celle temporelle de remise d'un rapport. Plusieurs chapitres étaient articulés à mon travail de thèse finissant.

C'est dans la continuité de ce travail que j'ai rédigé la réponse à l'appel d'offre de recherche du programme « échelles et temporalités des projets urbains » dirigé par D. Valabrègue et Y. Tsiomis au PUCA. J'ai fait l'essentiel du travail qui est devenu **L'analyse pragmatique d'un projet urbain. La mise à l'épreuve du plan-guide en projet de l'île de Nantes** (avec la collaboration de Célia Dèbre, Xavier Fouquet, Marie-Laure Guennoc, Marc Dumont, Elisabeth Pasquier), rapport de 215p remis en 2006. A cette occasion, la focalisation était toujours celle de l'île de Nantes, dans le contexte de sa mise en projet initiée entre autres par le paysagiste A. Chemetoff. Les séminaires inter-équipes de recherche étaient moins stimulants que dans le cadre de « la ville émergente » mais ont permis de poursuivre la familiarisation avec le milieu de la recherche architecturale et urbaine.

---

<sup>1</sup> Recherche mandatée par R. Verhage (Institut d'urbanisme de Lyon), impliquant les sites de Grenoble, Reims, Nantes, Lyon, tous repérés via le palmarès du premier appel d'offres relatif aux écoquartiers. Outre des séminaires de recherche fermés assez stimulants (montrant aussi la variété des conceptions de la recherche au sein de l'aménagement-urbanisme), ma participation a essentiellement consisté en une note monographique intitulée « des expériences localisées à la production d'un étendard : une chronique de l'agglomération nantaise dans le développement durable » (Mars 2012). Le rapport final s'intitule « apprentissage du développement durable et changement des pratiques professionnelles »

<sup>2</sup> Cela dit, bien des chercheurs académiques n'ont jamais fait une seule de ces expériences d'altération.

<sup>3</sup> Je garde un excellent souvenir de ces temps d'échanges, notamment avec l'équipe marseillaise mais aussi avec des bureaux d'étude : FORs, le CERUR, ACADIE...

Entre temps, j'avais activement collaboré à une autre recherche, émergeant pour sa part au programme « apprentissages, transmissions, créativité de et dans la ville » (MCC-DIV) et portée par J. Boissonnade, architecte « mutant » vers la sociologie. Nous avons remis en février 2003 un rapport intitulé **Cultures territoriales et sociabilités dans le mouvement** « abrité » par l'agence de Paul Chemetov (!) mandataire, alors qu'aucun de nous n'était statutairement stabilisé. Nous avons organisé trois bons séminaires de travail en format très réduit avec Isaac Joesph, Samuel Bordreuil puis Paul Chemetov.

Une autre recherche produite dans le cadre d'un AAP a précipité dans le titre **Jeux d'échelle dans l'urbanisme** (copiloté avec Marc Dumont) et remise en Mai 2008 pour le programme « Architecture de la grande échelle » (MCC-MEDAD, 90p). Ici, nous avons expérimenté un rapport recherche-pédagogie assez périlleux mais aussi pu avoir deux bons échanges collectifs avec le commanditaire, en l'occurrence deux chargés de mission du BRAUP (P. Mantziaras et N. Tixier) sans oublier deux ou trois présentations intermédiaires à Paris préparées dans le train !

Dernier cas de figure dans cet ensemble, celui élaboré en réponse à l'AAP « du périurbain à l'urbain » (PUCA), et que j'ai mentionné plus haut au titre de son côté expérimental pour renouveler les manières d'aborder les espaces périurbains. **Péri- : ville invisible ? Enjeux et outils d'un urbanisme descriptif** est le fruit d'un travail de 8 personnes et d'une collaboration entre le LAUA et le LACTH (ensap Lille). Testant les limites de la production académique, ce rapport entre désormais dans une phase de « valorisation », entre séminaire et exposition qui restent à imaginer.

Le deuxième ensemble renvoie à des recherches au montage beaucoup plus spécifique.

Le rapport de recherche **Les pour et les contre. Les espaces commerciaux périphériques** que nous avons remis avec Philippe Bataille en Mai 2000 à l'Institut Français d'Architecture (30p) relevait plutôt de l'article long. Analyse de discours principalement, exprimés au sein du repérage de champs principaux (économique, culturel et savant), ses enjeux étaient principalement issus d'une discussion avec le commissaire de l'exposition *l'Autre Ville, l'empire des signes* qui cherchait à étoffer son matériau et qui était soucieux d'objectiver les polémiques qui s'établissaient autour du programme de recherche *la Ville émergente* (il s'agit de Patrice Goulet). Il relevait d'un travail documentaire couplé à deux ou trois entretiens avec des figures emblématiques des champs concernés. J'étais alors surtout concerné par l'évolution des polarités marchandes, partie prenante de mon travail doctoral.

Elisabeth Pasquier m'a proposé, alors que je terminais ma thèse et que l'avenir statutaire était incertain, que nous montions ensemble un projet de recherche pour explorer la politique de la Ville par une approche biographique. J'étais en période post-doctorale. C'est au final **La politique de la ville par l'approche biographique. Daniel Asseray et la question urbaine** que nous avons rendu à la DIV (Décembre 2002, 97p). Nous avons ici monté l'ensemble : l'enjeu, le projet de recherche, sa défense auprès du responsable du centre de ressources de la politique de la Ville, Michel Didier puis de la Déléguée à la Ville de cette époque, Claude Brévan. Nous avons véritablement appris à nous connaître avec Elisabeth Pasquier, trouvant un tandem efficace et partageant le plaisir de l'enquête. Cinq années plus tard, avec la promesse toujours différée d'arriver à sortir un livre sur Nantes, nous avons engagé une nouvelle recherche, certes en auto-commande

financière mais négociée quant aux manières de faire, avec la mission CITE de la Ville de Nantes. Nous remettons **Chargé de quartier à Nantes. Un métier spatialisé** en Juin 2009 (59p) après une restitution auprès des chargés de quartier en séminaire à la manière d'une petite pièce théâtrale. Luc Stéphan était notre complice à la Ville ainsi que la plupart des chargés de quartier.

Une autre recherche toujours sur Nantes, a été négociée plus récemment. L'Agence d'urbanisme nantaise a souhaité que le LAUA apporte un éclairage sur la démarche prospective qui était alors en cours et c'est ainsi qu'avec une doctorante nous commençons un travail d'ethnographie qui a mené à **L'ingénierie de projet d'une prospective citoyenne. Ethnographie de la démarche Nantes 2030 - Ma Ville Demain** (avec la collaboration de Pauline Ouvrard - Janvier 2013 - 60p hors annexes). Cette expérience est aussi celle d'une confiance réciproque acteurs-chercheurs déstabilisée, posant à nouveau des questions à la figure du chercheur-interpellateur !

Enfin, plus déroutante a priori, nous avons monté une recherche avec Anne Querrien au PUCA pour permettre une contribution française à une session du Global Science Forum de l'OCDE. Portant sur les modèles urbains contemporains, cette recherche a été régulièrement réorientée par le commanditaire de fait (l'animateur scientifique du GSF) et a demandé bien des coupes, des clarifications pour aboutir à un travail rédigé en anglais et intitulé **A research on contemporary urban models: sources, processes, investigation domains. An exploratory panorama** (avec la collaboration de Pauline Ouvrard, Anne Bossé et Marc Dumont - PUCA, GSF/OCDE, Juin 2011, 46p hors annexes).

Dernier ensemble, entre ces deux pôles, celui qui associe un cadre général à d'importants ajustements et la production d'un enrôlement d'autres commanditaires.

Lorsque nous remettons à la DREAL des Pays de la Loire un rapport volumineux **Formes périurbaines, gouvernement territorial et logiques d'acteurs** (2008, avec la collaboration de Célia Dèbre, Julien Delille, Marc Dumont et Gael Augustin), c'est suite à un long parcours qui a commencé par un travail bibliographique à la demande des mêmes commanditaires, deux ans plus tôt. Les ajustements ont été réguliers avec la DREAL et le CETE certes mais aussi dès le départ avec la communauté universitaire. La DREAL s'était d'abord adressée à la MSH sans ciblage thématique, qu'elle a recadré ensuite (frustrations de bien des collègues qui avaient « travaillé pour rien »). Puis il a fallu faire des synthèses, un colloque conclusif avec des collectivités et des promoteurs. A nouveau, le cadre contractuel a largement débordé et s'est inventé chemin faisant.

La deuxième expérience est celle de POPSU. Nous sommes depuis le début à Nantes impliqués dans cette plateforme, ayant suivi d'assez près les cuisines des montages contractuels. Là encore, si une forme s'est progressivement stabilisée pour aller vers des appels d'offre, nous avons procédé un peu à l'envers, ayant tout de suite l'accord de la collectivité locale, devant ensuite trouver un financeur national (le MCC pour la première année) et assister aux transformations institutionnelles : GIP EPAU puis AIGP... Ce cadre a été questionné par nous dans ses effets (Devisme, Dumont, 2008). Disons qu'il s'est avéré à la fois contraignant dans les remises de rapports et libre dans les sujets que nous comptons aborder. Ici, une continuité était forte avec le rapport de recherche dans le cadre du programme « échelles et temporalités des projets urbains ». Puis, il a permis des

échanges réguliers avec les acteurs locaux, rarement les mêmes que ceux abordés avec E. Pasquier dans le cadre des autres recherches, occasion aussi de voir les vicissitudes d'une institution et ses difficultés à s'installer dans un paysage de l'urbanisme qui n'a jamais attendu le moment institutionnel (et encore moins réglementaire) pour faire.

La coprésence de ces trois ensembles contractuels est importante pour garantir une certaine autonomie de penser (plus on a de liens, plus on est autonomes<sup>1</sup> !). Elle a certes le revers, in vivo, de consommer bien du temps de montage mais ce temps, lié à la direction de projet et de laboratoire est aussi ce qui lui donne sa dynamique en assurant notamment un financement doctoral et post-doctoral pour d'autres chercheurs et apprentis chercheurs. Nul doute toutefois qu'il faille un moment l'équivalent d'un bureau de la recherche permettant de faciliter les cuisines ici juste mentionnées<sup>2</sup>.

A l'issue de ce parcours d'écritures, proposons deux énoncés ramassés concernant la recherche urbaine en actes :

\*La recension critique d'ouvrages est une forme de recherche ramassée indispensable à la dynamique du champ scientifique.

\*La pratique de la recherche contractuelle est une forme indispensable à la production collective et dialogique de la recherche urbaine.

#### 1.2.4 Enquête et écrire, entre implication et critique

On comprend, depuis les différentes formes d'écriture collective expérimentées mais aussi depuis le continent instable des études urbaines, que la question de l'écriture en tant que telle soit centrale. Cette question peut être formulée dans le couple dialogique critique / implication. Il s'agit bien d'une tension, qui revient à la notion d'intranquillité que je reprends à F. Pessoa<sup>3</sup>. Cette tension est loin d'être contradictoire, il semble aisé de démontrer qu'une critique ne vaut que si elle est « un pied dedans – un pied dehors », n'entrant alors pas dans le registre de la critique radicale certes mais pas plus dans le discours de confortation de l'action urbaine ou de l'intellectuel déférent ou encore de « l'intellectuel de gouvernement » ainsi nommé par G. Noiriel dans son ouvrage *Les fils maudits de la République. L'avenir des intellectuels en France* (Fayard, 2005) et qui n'est jamais loin concernant l'action urbaine... Dans l'un de nos rapports intermédiaires de recherche dans le cadre du programme POPSU 1, je mettais de l'énergie à

---

<sup>1</sup> Clin d'œil à un article court de 1998 de Bruno Latour intitulé « Faut-il défendre l'autonomie des scientifiques ? Oui, à condition qu'ils la partagent avec tout le monde... » et repris dans *Chroniques d'un amateur de sciences* (2006).

<sup>2</sup> A l'ensan, au sein du conseil scientifique, nous avons régulièrement insisté sur cet enjeu de structuration de la recherche.

<sup>3</sup> Autre écho possible, en mémoire vive, cette phrase de Guy Debord entendue lors d'une émission de *France Culture* : « la sagesse ne viendra jamais ».

défendre cette position, présentant des attendus beaucoup plus experts chez des coordinateurs du programme.

L'importance d'être situé, suffisamment présent pour pouvoir définir les contours de ce dont on parle s'est vite avérée centrale pour moi, faisant cheminer l'enjeu d'une ethnographie organisationnelle dans le champ urbain. On peut repérer, en arrière-plan de l'écriture de la thèse, cet enjeu. Il était certes beaucoup plus atténué mais tout le chapitre restituant mon travail de terrain sur les communes de Colomiers (Haute Garonne), de Saint-Jean-de-Braye et Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret), intitulé « récits d'institution de nouvelles centralités en territoire périphérique » (chapitre 5) ou encore « une centralité pour la métropole. Intrigue urbanistique nantaise » (chapitre 6) sont clairement sous les auspices de l'enquête par rapport à laquelle résonnaient les extraits de journal de thèse que j'avais finalement glissés en annexe. Autre parenté, ce chapitre 4 dans lequel je procédais à l'analyse retro-progressive des utopies concrètes de nouveaux centres. Faisant partie des chercheurs dont les activités sont faites d'enquêtes et de récits, ce choix (l'enquête et non le modèle, pour revenir à la partition de J-C Passeron – 1995) a dû être rappelé et défendu au moment du doctorat, dans la mesure où l'aménagement est également traversé de tensions modélisatrices récurrentes, plus ou moins puissantes. En outre, la centralité urbaine ayant été assez largement modélisée, il me fallait alors pénétrer un minimum au sein des arcanes modélisatrices pour défendre mon projet cognitif. Cela ne m'a jamais été facile, tant l'analyse factorielle et le raisonnement « toutes choses par ailleurs » me sont toujours apparus comme de grossiers artifices (je trouvais en revanche plus d'intérêt dans l'analyse systémique, pour le coup moins appauvrissante mais toujours aux prises avec une tentation globale dont je n'ai jamais été très friand). J'ai plus récemment, via une enquête sur les modèles urbains, retrouvé une part de la recherche saisie par cette question.

*[A research on contemporary urban models: sources, processes, investigation domains. An exploratory panorama (L. Devisme, avec la collaboration de Pauline Ouvrard, Anne Bossé et Marc Dumont), rapport final de recherche, LAUA, PUCA, GSF/OCDE, Juin 2011, 46p hors annexes.]*

Dans l'appel à contributions que nous rédigeons au même moment avec Marc Dumont pour la revue *Lieux Communs*, nous posons des questions un peu dérangementes aux modélisateurs... qui ne se sentaient du coup pas concernés par l'appel ! En tous cas, l'enjeu de prendre au sérieux comment les modèles sont susceptibles de transformer les agencements spatiaux est d'un intérêt certain<sup>1</sup>.

Depuis 2001, la position impliquée que je défends de plus en plus pour ce qui concerne l'analyse des politiques publiques et de certaines de leurs productions n'empêche pas des écrits critiques et je reste solidement arrimé à l'idée qu'il ne faut surtout pas, pour le chercheur, être prescriptif, qu'il faut être dégagé pratiquement des intérêts mondains<sup>2</sup>. Si je pense avoir maintenu une réelle accessibilité pour de possibles commanditaires de recherche, si des conférences et

---

<sup>1</sup> Lors de ma recherche pour le PUCA et le GSF, je rencontrais des modélisateurs à qui je devais vite préciser que je n'en n'étais pas, ce qui m'intéressait étant le rapport de leurs modèles avec « le reste du monde ».

<sup>2</sup> Ne pas chercher à être « Calife à la place du Calife » pour reprendre un leitmotiv de la série de bande dessinée *Iznogoud* créée par Goscinny et Tabary.

interventions intéressent les mondes de l'action, mes écrits renvoient à une autre donne qui peut « refroidir » les acteurs-lecteurs. Le rapport attachement – détachement mérite que l'on y revienne ici.

Deux contextes permettent d'illustrer tout particulièrement cette tension, expérimentés dans le cadre de recherches contractuelles. L'un concerne les pourparlers avec un aménageur lors de la livraison d'un rapport final de recherche. Un autre concerne la difficulté de produire de l'analyse à chaud, *in itinere* en écho à une commande d'études d'une agence d'urbanisme. Dans le premier cas de figure, alors que s'engage le cadre POPSU, je décide de transmettre le rapport final de recherches analysant le plan-guide de l'île de Nantes au directeur de la Samoa. A la fin de l'été, une séance de discussion autour de ce livrable montre la sensibilité de l'acteur à plusieurs aspects de ce rapport : il critique d'une part l'insistance qui est la nôtre à évoquer les logiques communicationnelles à l'œuvre, d'autre part le recours au verbatim des réunions professionnelles susceptibles selon lui de nuire au projet lui-même. Il critique enfin certaines des interprétations que nous faisons. Sur plusieurs registres donc s'engagent des pourparlers qui, a posteriori, apparaissent comme un exercice normal pour des relations acteurs-chercheurs. Dans le deuxième cas de figure, alors que l'exercice de prospective citoyenne se poursuit, je remets un rapport intermédiaire qui problématise l'exercice en cours comme un travail de renouvellement mythologique, pointant les nombreux coups de force du projet de territoire en cours de renouvellement. C'est assez peu flatteur et les acteurs de l'agence d'urbanisme procèdent à une lecture très serrée de mon travail en allant en quête de sa part non scientifique, me demandant mes hypothèses, mes manières de faire. C'est qu'il faut alors procéder à une véritable défense d'un travail qualitatif en sciences sociales, tout contre des questions d'éthique en effet. Le fait de publier un court texte dans la revue *Urbanisme* posant des questions à l'exercice en cours rajoute de l'huile sur le feu et l'on retrouve l'intranquillité évoquée plus haut<sup>1</sup>.

Opter pour l'enquête, c'est indissociablement opter pour le récit des choses vues et entendues. A cet égard, privilégier des récits d'intrigue urbanistique a plutôt été judicieux, revenant à reconstruire, dans l'histoire présente, les rapports complexes à une figure urbaine ou encore à une politique publique. Cette option rend particulièrement sensible aux manières d'écrire l'histoire et incline à comparer des grilles de lecture avant, éventuellement, de proposer une analyse spécifique. Ainsi relativement au nouvel esprit de l'urbanisme, discutant la pertinence des grilles de lecture de Genestier et Chalas par exemple (Devisme, 2011). A côté d'une telle saisie synoptique et structuraliste, toujours utile, j'engage plus volontiers des enquêtes qui partent des catégories mobilisées par les acteurs rencontrés en suggérant, dans une approche biographique, de ne pas pré-coder les temporalités, de laisser les acteurs commencer là où ils le veulent ou découper leurs engagements professionnels et militants comme ils l'entendent. C'est particulièrement important dans le cadre de travaux qui ont interrogé les contours de métiers flous ou d'engagements dans le monde qui se construisent par l'hybridation de métiers et un rapport technique-politique particulièrement serré (cf. les recherches contractuelles sur les chargés de quartier ou sur Daniel Asseray

---

<sup>1</sup> Tel consultant peut même me dire plus tard que mon travail peut faire du mal... Sur le fond, il n'a pas tort et on peut dire que c'est heureux que les sciences sociales puissent avoir aussi un tel rôle. Si l'on récuse la posture de l'intellectuel déferent, alors il faut s'apprêter à quelques problèmes (de lectures controversées) avec les commanditaires et leur monde.



menées avec Elisabeth Pasquier). Aussi l'histoire urbaine récente se complexifie-t-elle, les ramifications se déploient : le plaisir de l'enquête est bien celui de son épaississement<sup>1</sup>. On trouve un tel projet à l'œuvre dans le programme d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles lancé par Jean Eudes Roullier et dans lequel Loïc Vadelorge a été particulièrement actif.

Si l'enquête s'écrit, c'est rarement seul dans le contexte déjà évoqué. Aussi est-il intéressant de prendre conscience des ressources et difficultés de différentes écritures collaboratives. Dans un rapport de recherche dont on est la main principale, la « patte » personnelle est du coup toujours affleurante : dans l'intitulé d'un titre, dans l'analogie faite avec un ouvrage (combien de recours à la « traduction » telle qu'explicitée par M. Callon) et surtout dans une réécriture dont on ne s'embarrasse pas de la question de l'auteur. Cette expérience n'est pas forcément des plus heureuses pour les autres qui peuvent se sentir aspirés, contributeurs certes mais disparaissant dans un ouvrage dirigé par... Progressivement, ce type d'écriture a donc laissé la place à des textes à deux, voire à trois auteurs (et c'est déjà plus compliqué). On sait au bout de quelques années le type d'écriture que l'on va engager avec tel ou tel, aidant à repérer en miroir comment on écrit. J'ai ainsi expérimenté deux manières d'écrire ensemble très différentes. Tantôt, avec un proche collègue, un enjeu épistémologique (et quelque peu polémique) est susceptible de très vite supplanter les matériaux de l'enquête, avec un appétit théorique et notionnel parfois vertigineux. Tantôt, avec une proche collègue, l'écriture colle au plus près du terrain, véritable théorisation enracinée (grounded theory) où je tiens du coup le rôle parfois de faire dialoguer notre récit de terrain avec d'autres approches. Un autre cas de figure peut être mentionné : certains collègues montent des trames, écrivent peu sinon des idées dont l'assemblage va venir tardivement. Il faudrait pouvoir suivre de beaucoup plus près l'élaboration des articles notamment<sup>2</sup>, suivre ce qui se passe à chaque version. On serait alors en mesure, hormis cet enjeu de l'adaptation à une autre écriture, de voir comment s'affûtent, progressivement, les écritures personnelles.

Pour ce qui me concerne donc et pour terminer sur cette question de l'écriture, le travail du langage compte – il n'est évidemment pas transparent – et en même temps une vraie sensibilité ou un agacement face au verbiage est très présent<sup>3</sup>. On comprend ici comment il m'est arrivé de commencer des nouvelles - qui étaient du reste l'amorce d'une catégorie que nous voulions faire fructifier sur le blog de notre laboratoire (« les brèves de labo ») - et dont la teneur principale est celle de capter des moments d'absurdité vécus dans les mondes de l'enseignement et de la recherche. Il m'est arrivé d'inventer des personnages inspirés du réel ou de forcer le trait de situations aux prises avec des juxtapositions de publics cocasses ou

---

<sup>1</sup> Ainsi de ce truc consistant principalement à rencontrer des acteurs par ricochet, tel interviewé principal nous orientant vers tel collaborateur ou compagnon de route...

<sup>2</sup> Un travail pour Lorenza Mondada ! Mentionnons en outre que l'enjeu de l'analyse des archives de chercheurs commence à se structurer. Cf. le travail de J-F Bert, *Qu'est-ce qu'une archive de chercheur ?* Open edition, 2014. <http://books.openedition.org/oep/438?lang=fr>

<sup>3</sup> Je peux vite me moquer d'un texte d'un critique qui, lorsqu'il s'y met, peut voir ce qu'il veut dans ce qu'il examine. Je peux partager le rire avec une collègue à la lecture d'un appel d'offres dont le contenu nous semble éminemment pompeux ! Ce n'est pas sans lien avec le titre donné à mon montage vidéo graphique : « pas besoin d'un marteau pour scier un arbre » (2010)...

pitoyables<sup>1</sup> ! Pratique défouloir peut-être mais qui est susceptible de légèrer les univers de la recherche et dont je défends les vertus heuristiques : à la manière du théâtre brechtien, il s'agit de souligner le réel en passant par la fiction. C'est bien le rôle de la « fiction-critique » pratiquée par E. Pasquier : ainsi « Le PPV de Monselet : un nouveau défi pour Nantes, ville solidaire » relève-t-il d'une « écriture mimétique du jargon utilisé autour du Grand projet de Ville du quartier Malakoff-Pré-Gauchet appliqué au quartier bourgeois de Monselet, écrit en miroir des questions ségrégatives pour un beau quartier et mettant en scène la violence de l'application des logiques de renouvellement urbain basées sur la notion de mixité » (Pasquier, 2011 : 129).

Dans un court texte, je campe un personnage qui « avait pris l'habitude de « faire des ménages » - c'est l'expression utilisée dans l'enseignement pour des revenus complémentaires pourtant bien superflus. Il était progressivement entré dans les arcanes du ministère, enchaînant plusieurs missions dont l'articulation était souvent due à quelques rencontres à la cantine de la grande arche : hauts fonctionnaires gérant des queues de comète – mais dans ce ministère, ce n'est jamais négligeable, élus-consultants comme Chap'SBT, le socialiste bon teint. C'est parfois en ce lieu que se dessinaient les prochaines thématiques pour des appels d'offre de recherche et d'expérimentation. On l'aura compris, ce n'est pas le sens critique qui caractérisait JJay mais un sens de l'entre-deux, entre deux eaux. » (2006). Dans un autre texte, je détourne un drôle d'événementiel à l'école d'architecture : « C'est ensuite que la phase communicationnelle connut les premières difficultés. Tout le monde recevait trop de mels, on était fatigués de ces sollicitations en tous genres, des concours Cim Béton, BMW et Velux. Quant la 10<sup>ème</sup> session d'Europas voulut marquer le coup, aucun étudiant ne s'inscrivit et le milieu de l'architecture ne s'en remit pas. Nous changeâmes alors de tutelle : de la culture et communication nous passâmes au ministère des affaires courantes. Enseignants et étudiants se mettaient alors à travailler dans des ateliers publics d'architecture et d'urbanisme. On retint cette conférence comme une butte-témoin, un moment charnière. L'architecte HQE fut commis d'office pour réaliser, en tant que salarié d'un office public de province, des logements sociaux. » (2007).

De même que j'ai tenu un journal de thèse, j'ai engagé un journal d'Hdr qui permet notamment de consigner des commentaires, des impressions, des « coups de gueule » mais aussi des observations. Il s'agit d'un support idéal pour ne pas négliger l'écriture de premier niveau, non stabilisée.

#### **Journal extime : écrire à toutes fins utiles**

Outre la pratique assez rare de la fiction sous forme de nouvelle, je tiens à garder une attention à l'écologie des chercheurs. Ainsi ai-je produit quelques textes courts sur ma condition de chercheur hors-les-murs, extraits du journal d'Hdr que j'ai publiés sur le blog du LAUA. Voici le premier, en date du 12 Janvier 2013.

Qu'expriment donc les bureaux de ceux qui opèrent au sein de la recherche urbaine ? Le labo CUCS de l'INRS se trouve rue Sherbrooke à l'angle de Saint-Denis à Montréal. Il est le fruit d'une fusion récente de trois entités et occupe un gros bloc, massif, un peu stalinien. 8 étages abritent des bureaux de chercheurs, d'agents

<sup>1</sup> J'ai toujours été sensible aux propos de L. Boltanski à cet égard : tantôt d'aller vers la forme théâtrale dont témoigne son opéra *Déluge*, tantôt de ce qu'il pouvait confier concernant l'ennui de réunions à l'EHESS lors desquelles il faisait tout autre chose...

administratifs, d'informaticiens, un centre de documentation, une salle commune, une petite salle de sport (tapis de course et musculation !), des salles de cours et séminaires. Ici comme ailleurs, la machine à café du rez-de-chaussée comme la photocopieuse dans le couloir sont des lieux d'interactions voire de rencontres. Sur une grande table qui jouxte l'équipement du 6ème, on trouve de vieux numéros de revue à disposition, "le géographe canadien", "recherches sociographiques"... et la possibilité de belles découvertes. Ainsi de ce livre épuisé en France écrit par S.Bordreuil et S.Ostrowetsky à la fin des années 1970 sur le néo-style régional, paru chez Dunod ! Toujours ce plaisir de butiner, d'autres parleraient de serendipité.

Le nouveau venu pose toujours des questions à ceux qui tiennent les lieux : se rappeler des codes des machines, refaire le chemin de telle ou telle connexion. Où l'on s'aperçoit que l'on ne photocopie plus beaucoup, que le WIFI est souvent la solution la plus simple pour rester connecté sans reconfigurer des systèmes. On pressent les tous premiers jours l'intérêt de discussions avec des chercheurs dont on ne connaît rien ou presque du rapport au monde, à la ville de Montréal, de leurs rapports aux acteurs, de leurs manières d'écrire (plus directes sûrement que "nous autres" !).

Depuis un bureau du 6ème étage, partagé avec un historien de formation, post-doctorant, Dale Gilbert, voici donc ce que l'on voit... par temps gris certes. Lorsque dégagé, on aperçoit le mont Saint-Bruno et on prend la mesure de la plaine du Saint-Laurent. Ici, à peu près au centre de l'image, la bibliothèque nationale du Québec à Montréal, un grand plot aux façades vertes. Le bureau est quant à lui plutôt dépouillé, tout l'inverse du mien à Nantes. Laptop, étagère vide et chaussures de neige derrière la porte. Je boucle le rapport final de recherche pour l'Auran, fais un petit texte pour Place Publique et me glisse progressivement dans l'écriture d'un plus gros morceau ! Je vais à nouveau pouvoir utiliser assidument les services bibliographiques. Articles numériques et ouvrages anglais au menu ! Accès au réseau des bibliothèques universitaires de la ville - 18 dénombrees sur ma carte... Gare à la dispersion !

Si écriture académique il y a (et elle est centrale - cf. les publications retenues, volume à part), elle est donc loin d'être réglée comme du papier à musique et elle doit toujours se ressourcer auprès d'une écriture non fixée, auprès d'expérimentations comme d'un libre-court laissé dans des situations de violence symbolique – elles sont plus nombreuses qu'on ne le croit dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Terminons là encore par quelques propositions synthétiques relatives à l'écriture de la recherche :

\*Le « chercheur dans la cité » doit suivre les acteurs dans une position de non-savoir, d'observation muette, le dégageant d'un rôle prescriptif.

\*Son retour vers le monde se fait sur le mode d'une histoire au présent, d'une possible interpellation des acteurs, dans un enjeu de « suspension du jugement » amenant les acteurs à douter plutôt qu'à être confortés.

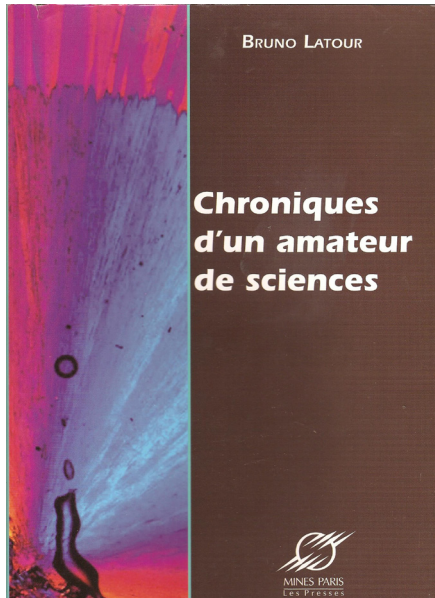
\*L'exercice de la critique est d'autant plus important que s'est déployé un monde de l'expertise et de la consultance autour des bonnes pratiques. C'est au stade de la critique urbaine que l'on peut distinguer un travail de chercheur.

\*C'est dans un travail de l'ordre de l'association (transdisciplinaire) et dans celui de l'analogie réglée que peut se jouer l'invention scientifique. Gare au voleur de métaphores (pour reprendre le titre d'une petite nouvelle d'Yves Barel<sup>1</sup>) mais gare aussi à l'esthète des métaphores.

---

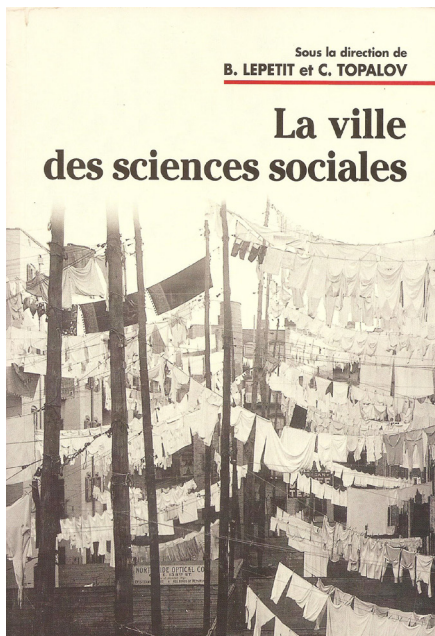
<sup>1</sup> « L'histoire du voleur de métaphores » est un texte de Barel publié dans Amiot M., Billiard I., Brams L., (1993), *Système et paradoxe : autour de la pensée d'Yves Barel*, Paris, Seuil, p.209-213.



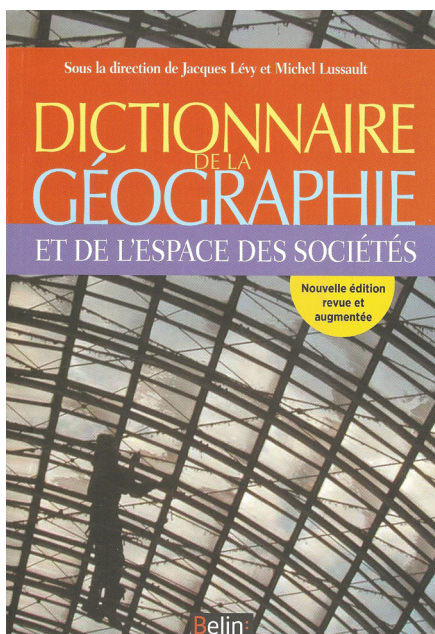


## TENSIONS CRÉATRICES DE LA RECHERCHE

Relevant d'une sociologie sur le vif (Lemieux), ce recueil de textes courts permet de voir le travail scientifique réalisé sous la forme de chroniques. "Amateur de sciences" sonne mieux que "libido sciendi", c'est pourtant bien elle qui est à l'oeuvre...



"Quand il s'agit de ville, on croit toujours savoir de quoi l'on parle, mais c'est rarement de la même chose" commencent les directeurs d'ouvrage en quatrième de couverture. Belle amorce pour ce projet collectif qui contraste par rapport aux innombrables du genre, financés avant que d'être pensés. L'enjeu d'une revisite des textes est largement prouvé et l'essai est transformé pour montrer la fertilité du champ des études urbaines.



Nouvelle édition 10 ans après la première, ce dictionnaire de géographie cache un trésor de réflexions et de pourparlers au sein des sciences de l'espace des sociétés: une appellation parfaitement ajustée, que je m'applique à faire prospérer.



### 1.3 Animer une équipe de recherche

Le retour sur les activités scientifiques serait incomplet s'il négligeait une autre dimension du métier que j'ai pu pratiquer depuis plusieurs années. Il s'agit en effet d'explicitier ce qui renvoie directement à la vie de laboratoire et aux enjeux de production d'une vie collective dans une position d'animation et de direction. Il me semble plus particulièrement intéressant de s'arrêter sur trois caractéristiques de ce travail : celle qui consiste à produire du commun à petite échelle et sur un mode finalement proche de celui du monde associatif, celle qui met en rapport le laboratoire avec son extérieur (et à plusieurs échelles), celle qui amène à la production d'un outil particulier qu'est une revue de laboratoire.

#### 1.3.1 Dynamique de groupe ? Un métier « passionnément délicat »<sup>1</sup>

Depuis janvier 2006, je dirige l'un des deux laboratoires de recherche de l'ensan. Auparavant dans une codirection de fait avec E. Pasquier, un événement (dramatique) a précipité cette situation de même que le souhait de la tutelle d'avoir une direction unique (pas de codirection) pour les petites structures dont nous faisons partie au LAUA. A Nantes, cette position bénéficie d'une reconnaissance institutionnelle avec un transfert de charge pour la direction, ramenant mon investissement pédagogique théorique à 196h TD, comme les maîtres de conférences de l'université. Avec deux personnels permanents et une quinzaine de chercheurs aux statuts variés (principalement des enseignants d'école d'architecture mais aussi des doctorants, post-doctorants, chercheurs contractuels et des enseignants-chercheurs de l'Université auparavant recrutés en situation de post-doctorat et restés fidèles ensuite), disons que la structure est plus proche d'une association que d'une institution dans son fonctionnement et sa dynamique. J'y ajouterais volontiers cette idée qu'il existe « *une sorte de transduction du savoir qui ne peut s'opérer que dans la sympathie et le respect mutuel et qui donc requiert beaucoup de temps* » comme l'écrivent Michel Gariépy et Michel Marié dans l'introduction de *Ces réseaux qui nous gouvernent ?* (Gariépy, Marié, 1997 : 24) et qui pourrait figurer à la porte d'entrée du laboratoire.

On s'inscrit toujours dans une structure préexistante, il existe des chemins de dépendance. Toutefois un laboratoire a une consistance plastique, flexible. J'ai d'abord connu le LAUA, à partir de 1997, dirigé par un enseignant en fin de carrière universitaire, Alain Rénier, architecte-sémioticien<sup>2</sup>. Par rapport à mon premier laboratoire d'inscription qui ne pratiquait aucunement le mélange des genres<sup>3</sup>,

---

<sup>1</sup> Expression retenue par Romain Lajarge dans le cadre de son HDR pour qualifier l'expérience de codirection d'un (gros) laboratoire.

<sup>2</sup> J'ai notamment souvenir d'un bon séminaire dans sa maison de campagne à Nuillé-sur-Vicoïn dans la Mayenne, en compagnie des chercheurs de l'époque dont, rejoignant ensuite d'autres laboratoires Michel Boccara, anthropologue, Rainier Hoddé, architecte et Agnès Deboulet, sociologue.

<sup>3</sup> Intitulé VST (Villes, Sociétés, Territoires), les doctorants n'y avaient pas de réalité collective et n'étaient pas associés aux débats de recherche. J'ai toujours tenu à mentionner une double appartenance laborantine quand cela ne semblait pas constitutionnel pour les doctorants...



nous étions alors collègues de plain-pied quels que soient nos statuts et les échanges hors les murs étaient parfois vifs entre les membres. C'est bien comme doctorant que j'entrais au labo, connaissant ensuite une autre direction, celle assurée par Roberta Shapiro pour une période assez courte<sup>1</sup>. C'est E. Pasquier qui a alors pris la relève, souhaitant rapidement m'impliquer à ses côtés. Pendant ces années, j'ai pu apprendre quant aux rapports entre recherche et enseignement, découvert l'enseignement de projet au sein de l'école d'architecture. J'ai compris la fragilité d'un collectif de recherche et rapidement saisi l'intérêt de la revue qu'il produisait. Cette familiarisation avec un laboratoire de sciences sociales est importante à mentionner tant cet « abri » est de nature bien particulière au sein des organisations de travail. On peut le considérer comme évanescent, les chercheurs de plein air étant régulièrement dehors ou bien chez eux pour disposer d'une suffisamment grande concentration pour écrire. Simultanément, il peut être idéalisé, pouvant même produire ce que serait un effet « Ecole », au moins une ligne éditoriale. Dans cette période, hormis un secrétariat à régulièrement renouveler, nous finissons par obtenir un poste supplémentaire dédié à la recherche. Si nous argumentions en faveur d'un poste d'ingénieur de recherche, nous obtenons un technicien de recherche dont nous nous saisissons avec bonheur. Cette transformation n'est pas négligeable et a tendu à institutionnaliser certains aspects de la vie de laboratoire.

Depuis 2006, la structure s'est à la fois consolidée sur le plan scientifique et a véritablement servi de « pépinière » pour de jeunes chercheurs. En faisant le bilan de ceux qui sont passés au laboratoire pour un temps d'après-thèse, un bouclage de thèse, voire la thèse dans sa totalité (avec une direction extérieure puisque nous n'avions pas d'Hdr en interne), la liste est éloquente : Marc Dumont, Célia Dèbre, Elise Roy, Emmanuelle Chérel, Marie Rolland, Anne Bossé ont tous pu décrocher un poste titulaire et on peut voir une certaine réussite de l'incubateur même si le principal mérite en revient aux impétrants, bien évidemment. Sûrement le collectif, très horizontal, est-il plus stimulant que de gros laboratoires dans lesquels les doctorants sont en position inférieure, non associés aux décisions du laboratoire<sup>2</sup>. Du reste, sans en passer par le « small is beautiful », j'ai toujours considéré que la petite taille du laboratoire était plutôt un atout pour être un vrai lieu d'échanges et qu'il ne s'agissait pas de « faire du chiffre » pour faire des travaux de qualité. Alors que je ne cessais d'entendre des collègues dire la fatalité d'être absorbés, regroupés, fusionnés, dans des guerres de leadership souvent féroces, nous pouvions poursuivre notre rythme de croisière sans injonction particulière : niche de recherche en somme et situation qui vaut sûrement la peine d'être méditée en termes de prospective de la recherche<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Celle-ci, en provenance du BRAUP qu'elle avait dirigé un moment, n'est pas parvenue à se faire une place et s'est faite « limogée » par le collectif quelques temps plus tard...

<sup>2</sup> Tout l'inverse de ce que l'on peut constater en Amérique du nord où l'on sent beaucoup plus une communauté d'explorateurs, depuis le début de la maîtrise jusqu'aux chercheurs confirmés.

<sup>3</sup> Été 2014, tout change et nous avons décidé, fortement incités par le nouveau directeur de l'école d'architecture à regrouper nos forces au sein de l'école et avec un laboratoire de l'ensa Grenoble : mariage à venir du LAUA, du CERMA et du CRESSON dans une UMR CNRS dont le projet est en cours d'élaboration au moment d'écrire ces lignes ! J'essaie dans cette transformation de faire passer de « l'esprit Laua » tout en étant convaincu qu'il faut être plus nombreux et que les laboratoires doivent intégrer la transformation radicale dans leur génotype.

En position de direction, j'ai dû inciter à écrire, s'exposer, se contredire, entrer le plus possible en pourparlers avec la communauté scientifique. Il ne s'agissait pas de chercher à grossir pour se mesurer (et il faut défendre les enjeux d'une alter-évaluation par rapport aux critères et standards des différents ratios de publication), mais à défendre une activité scientifique qui passe par la cumulativité et l'exposé contradictoire. Cela peut sembler une exigence de base mais pourtant parfois contestée dans un univers où les rapports entre mondes scientifiques, de l'art et du projet sont ténus (et nulle cumulativité n'est attendue dans les mondes de l'art et du projet). La variété disciplinaire de nos appartenances engageait aussi certaines discussions vives<sup>1</sup>. M. Dumont et moi-même avons pu nous décrire comme des « activistes de la pensée urbanistique » et cela a pu être retourné contre nous, particulièrement dans ce qui était vu comme une (relative) frénésie de publication et le sentiment que nous étions partout<sup>2</sup>.

Quels apprentissages retirer de cette position ? Quel genre de direction scientifique ai-je plutôt privilégié ?

La spécificité statutaire des enseignants dans les écoles d'architecture (pas de statut d'enseignant-chercheur en l'occurrence) amène une forte contrainte sur leurs laboratoires de recherche. Minoritaires sont ceux qui font le choix d'un laboratoire et s'y investissent véritablement... Pour le laboratoire lui-même, c'est la question de la permanence des implications qui est délicate. Si l'on ne peut obliger à produire, comment y inciter ? Surtout, comment associer des chercheurs-amateurs à la production de recherche ? A toutes les époques, le LAUA a intégré des membres que l'on peut qualifier de chercheurs occasionnels. Leurs demandes d'entrée renvoient à un intérêt pour ce qui s'y déroule provenant tantôt d'étudiants qui veulent garder le contact avec certains de leurs enseignants et maintenir un lien à la recherche dont ils ont le pressentiment ou dont ils font le constat qu'il va vite s'éteindre dans leur vie professionnelle, tantôt d'autres, « transfuges » de l'université trouvant dans notre écosystème quelque chose de plus intense que ce qu'ils vivaient ailleurs.

Se pose en tous cas la question du tour extérieur (par analogie à ce qui se passe dans de grandes institutions comme le conseil d'Etat !) des chercheurs, de la périphérie configurante du laboratoire en somme. Certains sommeillent longuement et peuvent se réveiller, d'autres s'éclipsent sans jamais souligner qu'ils souhaitent quitter le bateau, d'autres encore se disent que ça pourrait toujours servir ou viennent animer un séminaire avant de reprendre leurs autres activités, tel autre évoque, penaud, que c'est telle revue qui a oublié de mentionner son appartenance au laboratoire mais qu'il n'y est pour rien... L'un des membres avait impulsé « la Voisine », journal de correspondance avec « le deuxième cercle » (une autre métaphore régulièrement reprise par nous) mais dont on décompte peu d'éditions. Cette difficulté est exacerbée par le contraste parfois violent entre la vie au quotidien du personnel permanent (qui effectue ses 35h dans les murs) et ces électrons presque libres dont l'investissement peut fortement varier d'un semestre à l'autre, d'une année à l'autre, d'un quadriennal à l'autre.

---

<sup>1</sup> Ainsi avec une collègue historienne de l'art sur la place de l'interprétation dans le travail scientifique ou sur la place des post-colonial studies et gender studies.

<sup>2</sup> Et donc possiblement nulle part... Parmi des remarques formulées : « des fous qui n'arrêtent jamais », « ont-ils même une autre vie ? »

Toutefois un nouveau type d'investissement peut être signalé, à méditer. Si nous avons recruté trois étudiants en fin de cursus en 2006-2007 pour qu'ils participent à des recherches en cours et nous aident dans la « couverture du terrain », nous avons, à partir de 2009 engagé des stages recherche dans le cadre du parcours recherche du PFE, instauré par la réforme LMD. Un flux de deux à trois stagiaires recherche par an (il serait difficile d'aller au-delà vu la taille de notre équipe et celle de nos locaux !) a permis de renouveler une certaine dynamique. Les types de travaux réalisés dans ce cadre sont variables, liés de près à nos investissements pédagogiques (cf. supra) mais pour le compte du laboratoire ils ont pu être, soit de faciliter un travail de synthèse épaulant les enseignants<sup>1</sup>, soit d'explorer un territoire ou renouveler une approche déjà engagée par le passé au laboratoire<sup>2</sup>, soit encore de participer à un sillon de recherche en continuité avec leur propre mémoire<sup>3</sup>, cette continuité pouvant aussi passer par un contrat de vacances pour une étude commanditée par une collectivité locale<sup>4</sup>. Il nous est arrivé plus récemment d'être sollicités par des étudiants pour faire un stage recherche sans qu'il apparaisse nécessairement dans un « parcours recherche » de leur diplôme, curiosité qu'il est intéressant de souligner<sup>5</sup> ! La régularité d'une telle présence étudiante pose assurément la question des bords du laboratoire et des manières qu'il peut trouver pour associer des membres de manière ponctuelle.

L'un des lieux-moments d'un laboratoire est le séminaire. En sciences sociales, il tend à être le seul moment où convergent les membres. On peut y tester le degré de confiance entre eux, la capacité à s'exposer, à s'engager, à croiser le fer... Nous avons clairement expérimenté deux types de séminaire, l'un interne, l'autre externe. Le premier type a pu viser à se concentrer sur le collectif - nous avons même imaginé faire des joutes entre nous<sup>6</sup> ou encore à débroussailler des lignes de travail. Il tablait aussi sur l'enjeu de nous lire et de nous critiquer qui reste une gageure, ici comme ailleurs. La taille de ce collectif ainsi que le mélange des genres (lors de tel séminaire on finit par régler des affaires courantes ou à l'inverse dans le cadre d'un conseil de labo on aborde des éléments de « politique scientifique »), nous ont plutôt amené à un travail de clarification<sup>7</sup> et à rouvrir les fenêtres. Ainsi un séminaire externe est-il désormais pérennisé permettant d'inviter des compagnons de route régulièrement mais aussi de tester de nouvelles « découvertes ». Sans faire une liste de l'ensemble des invités, disons que la

---

<sup>1</sup> Ainsi des cas d'Adèle Coste et de Charly Fortys, la première en lien avec le séminaire mémoire d'E. Pasquier, l'autre en lien avec un enseignement copiloté par M-P. Halgand et E. Pasquier.

<sup>2</sup> Ainsi de Céline Cassouret analysant les transformations de l'appareil commercial de l'île de Nantes ou de Nadège Mazoué enquêtant au sein des centres d'accueil nantais des sans-domicile-fixe

<sup>3</sup> Cas de Marie Guichoux ou de Maud Gobillard mais aussi d'Adelaïde Piveteau.

<sup>4</sup> Ainsi d'Estelle Gourvenec qui, depuis un mémoire réalisé sur les enjeux de la participation sur le quartier de Griffintown à Montréal, a ensuite travaillé pour le LAUA missionné par la Ville de Saint-Herblain pour faire un suivi d'un atelier de coproduction pour la transformation d'un secteur urbain.

<sup>5</sup> C'est le cas de Kevin Mahé, réalisant en 2012 un travail de suivi de la démarche d'atelier citoyen lancée par la Samoa puis étendant sa réflexion à la transformation institutionnelle des comités de quartier : « dispositifs nantais et tirage au sort », Laua, Juillet 2012.

<sup>6</sup> Ce qui a posteriori ne me semble pas très malin tant « interfèrent » des questions statutaires, de reconnaissance et peuvent se loger bien de petites dominations symboliques.

<sup>7</sup> Qui, au final, a précipité dans une charte, en cours d'adoption fin 2014 à l'échelle des trois laboratoires Laua, Cerma, Cresson.

plupart d'entre eux ont joué le jeu aussi bien de la conférence longue que d'échanges plus larges sur l'évolution de la recherche ou nos manières de faire<sup>1</sup>.

Il reste à mieux impliquer les apprentis chercheurs dans ce lieu-moment... qui est aussi susceptible de déborder vers d'autres réunions plus imprévisibles (ainsi d'une doctorante invitant un doctorant extérieur à discuter de ses travaux avec nous qui tendons à devenir de plus en plus des « local experts » !). Resterait aussi, et là le parcours se fait nettement prospectif, à structurer le réseau des séminaires car, si les ressources institutionnelles sont présentes (Ecoles doctorales, MSH, pôle de recherche urbaine du CETE...), on constate encore souvent le cloisonnement et la rareté des séminaires à plus de 20 éléments dans le public. Ce travail de mise en réseau semble plus accessible et réaliste que celui qui passerait par un nouveau montage institutionnel, un nouvel « abri » par exemple, qui comporte toujours le risque de susciter des oppositions, de recréer de la différenciation et qui généralement s'ajoute plutôt que recompose l'ensemble...

### 1.3.2 Habilitier et intéresser

L'une des activités cruciales communes aux laboratoires est bien la réalisation, en des périodes particulières, du bilan et du projet<sup>2</sup>. Que la période d'habilitation soit quadriennale ou quinquennale ne change rien, c'est d'abord une belle occasion, à considérer comme mise à l'épreuve du collectif. Le risque de ces moments est de les considérer comme des pensums ou encore des exercices artificiels qui incombent à celui qui est responsable devant alors prendre son bâton de pèlerin, faire le tour des membres et proposer une forme intégratrice<sup>3</sup> : c'est peut-être la moins chronophage des solutions mais nous avons plutôt opté pour des formes d'écriture collective et une organisation par axe puis par attracteur. La « sensibilité » épistémologique explique en outre un goût pour trouver un bon alliage, de bonnes dénominations. De ce côté, j'ai toujours aimé ces temps de formulation.

#### **Identifier des voies, préfigurer des manières de faire**

Dans la recherche, tout comme à la chasse et à l'escalade, il est stratégique de repérer des voies. Le risque est autrement de s'égarer, de revenir bredouille ou de chuter ! Je proposais ainsi, pour l'habilitation 2006-2009, d'identifier différentes

<sup>1</sup> Mentionnons plus particulièrement, en mémoire vive, les passages de Jacques Lévy, Michel Marié, Michel Samson, Samuel Bordreuil, Eric Chauvier et Ola Söderström, venu lui à deux reprises (en 2002 et en 2011).

<sup>2</sup> Il y a certes un compte d'emploi annuel à fournir à la tutelle mais nous parlons ici d'un bilan un peu plus qualitatif !

<sup>3</sup> Un collègue d'expérience me disait qu'il fallait d'abord considérer un laboratoire comme un hôtel et ne pas trop attendre des promesses collectives. Ce conseil a pu m'aider à relativiser l'enjeu d'un projet scientifique collectif. Une autre me met régulièrement en garde par rapport au fait que la direction dans ces moments spécifiques est ingrate et non reconnue comme telle... Ils n'ont pas tort mais...

voies de la recherche : autonome, contractuelle certes mais aussi « de garage » et « lactée » pour identifier deux pôles permettant aussi de nous situer et de mettre les deux premiers dans des positions dialectiques. Loin d'être de simples jeux de mots, ces deux dernières désignations explicitent les raisons de s'impliquer dans un collectif de recherche, trop souvent laissées de côté comme si elles allaient de soi, comme si elles relevaient d'une *libido sciendi* sans conditions de production.

#### La voie lactée – l'Idéal

Il est bien sûr délicat de spécifier un idéal collectif puisque la notion d'idéal semble de plus en plus indexée à l'échelle individuelle et ainsi psychologisée... Notre tiers-espace reprend cette question du collectif et disons ici que la dimension collective de la recherche en SHS reste fondamentale : d'importants travaux sont autant imputables à des collectifs qu'à des auteurs individuels, par la voie de laboratoires, d'enquêtes empiriques déployant plusieurs enquêteurs, de bases de données, d'archives construites, de réseaux... G.Noiriel évoque dans son dernier livre<sup>1</sup> la force possible de l'intellectuel collectif, un horizon qui parle aux chercheurs du laboratoire sensibles aux théories critiques de la société, aux intérêts émancipateurs, à l'autoréflexion. Chacun peut ensuite y accrocher des constellations d'auteurs. Réfléchir à la voie lactée, pour le dire autrement, c'est s'obliger à se donner le temps de savoir ce que l'on remet au centre de nos préoccupations<sup>2</sup>. Concernant le sillon thématique de cet axe, la voie lactée est celle qui peut envisager sereinement aussi bien les travaux et acquis d'une sociologie urbaine marxiste que ceux de l'École de Chicago, aussi bien des acquis de la géographie culturelle que de sciences politiques pragmatistes, à partir de questions urbanistiques soumises à des enjeux politiques contemporains.

#### La voie de garage – la Perte

Intellectuels de gouvernement, chercheurs d'institution faisant écho et amplifiant l'air du temps urbanistique voire accreditant la partition entre bonnes et mauvaises pratiques, voici une figure repoussoir pour le laboratoire. Plusieurs chercheurs écrivent des textes au statut spécifique : révélation par la fiction, pratique de l'ironie, "coup de gueule"... Manière de se détacher de certaines terminologies et des chaînes d'actions qu'elles autorisent, de se débarrasser de "scories" de langage qui font que "ça parle", "on parle", "en ce moment" de ça plutôt que de ça et de telle façon<sup>3</sup>, manière également de s'autoriser des récits. La voie de garage n'est cependant repérée depuis aucune "tour d'ivoire" : les chercheurs du laboratoire pensent qu'ils ont à justifier leur fonction sociale, nul n'étant institué "de droit divin"! C'est précisément ce qui motive un programme décliné en dialectique voie contractuelle / voie autonome.

A l'occasion de l'habilitation 2010-2014, c'est cette fois la critique de la notion d'axes qui nous a amené à proposer une structuration du projet à partir de deux instruments théoriques que sont l'attracteur et le plan de coupe<sup>4</sup>. Après avoir livré

1 *Les fils maudits de la République ; l'avenir des intellectuels en France*, Paris, Fayard, 2005.

2 Cf. N.Lapierre, *Pensons ailleurs*, Stock, 2004.

3 Cf. P.M. De Biasi, 2005, *Lexique de l'actuel. Quelques idées reçues de notre temps*, vol1, Paris, Calmann-Lévy.

<sup>4</sup> Mentionnons qu'un séminaire hors-les-murs de deux jours sur l'île de Berder (Morbihan) avait permis aussi de tester d'une autre manière la consistance du collectif en le mettant au travail pour sortir, livrable indispensable, les éléments d'un nouveau projet scientifique.

le panthéon de nos auteurs et notions privilégiés, nous avons cherché à éviter au maximum le cloisonnement des objets de recherche pour favoriser les croisements et nous sommes progressivement mis d'accord sur deux traverses, alias plans de coupe : l'un méthodographique-méthodologique, l'autre critique. Ils coupent un projet global s'articulant autour d'un nouvel intitulé constitué de quatre mots-clés : « fabrique de l'urbain et formes d'urbanités ». Comme nous le mentionnions en introduction, le défi réside dans le « et » reliant les deux parties de l'énoncé programmatique : fabrique et forme mobilisent ensemble processus et résultats, urbain et urbanités mobilisent ensemble environnement et dispositions. A partir des différents apports individuels, nous avons ensuite fait émerger quatre attracteurs désignant avant tout des activités : Fabriquer - Gouverner/ Représenter - Présenter / Circuler - se déplacer / Habiter. Comme leur nom l'indique, les attracteurs font converger tout ou partie du collectif, chaque fois mobilisant ce que nous avons nommé les voies autonomes et contractuelles dans le précédent quadriennal. Les attracteurs doivent mettre en mouvement, ils désignent des enjeux communs au sein desquels chacun doit ensuite se situer plus précisément.

Si le projet est la plupart du temps enthousiasmant, avec un vrai risque d'indiquer un peu trop de désirs par rapport à ce que les chercheurs sont capables de faire, le bilan est de nature un peu plus fastidieuse, posant aussi la question du nombre de publications, des chercheurs présents-absents qui n'ont pas témoigné de leurs productions et dont il faut partir « en chasse » en quelque sorte. Il y a toutefois un « truc » qui facilite le bilan dans sa dimension narrative, ce sont les « nouvelles du Laua » rédigées chaque été à destination des livraisons annuelle de la revue *Lieux communs*. De ce côté, alors que j'en suis le principal rédacteur, il se joue déjà, annuellement, un travail d'organisation, de hiérarchisation à des fins de publication mais dans un style écrit, bien distinct des lettres de laboratoires<sup>1</sup>.

Aussi bien le bilan que le projet permettent de constituer les fonds propres du laboratoire<sup>2</sup>. Ce moment est loin d'être le seul dans lequel se joue le rapport du collectif au « reste du monde ». L'animation scientifique d'une équipe de recherche, c'est en effet l'interaction avec un « dehors » qu'il convient de régulièrement mobiliser, intéresser (cf. supra à propos des recherches contractuelles). A cet égard, le second volet de ce travail interroge assez longuement le rapport chercheurs-acteurs, ses risques aussi bien que ses promesses. L'une des questions régulières est probablement celle relative aux appels d'offre de recherche en cours : faut-il répondre, « y aller » ? Si la position de direction d'un laboratoire amène à être plutôt proactif de ce point de vue, c'est aussi avec la nécessaire connaissance des capacités de travail de l'équipe et sans négliger le plan des productions académiques, plus exigeantes que la remise des différents rapports intermédiaires de recherche.

Trois niveaux dans le « reste du monde » du laboratoire peuvent être identifiés, relatifs à l'établissement, au ministère de rattachement et à l'ensemble des partenaires de la recherche.

---

<sup>1</sup> qui, après le traditionnel mot du directeur, font place à une liste de publications et communications qui témoignent d'une légère paresse quant à la structuration de ce qui s'est passé !

<sup>2</sup> Nous distinguons du reste dans notre comptabilité les fonds propres issus de l'habilitation quadriennale (notifiés chaque année avec quelque suspens quant au montant) des ressources affectées issues de contrats de recherche.

Au sein de l'établissement (ensa Nantes), j'ai à plusieurs reprises insisté pour la mise en place d'un conseil scientifique, souvent dans l'idée d'une anticipation d'un changement de statut de l'établissement... qui n'a encore jamais vu le jour<sup>1</sup> ! Si les équipes de recherche de l'ensa Nantes ont des thématiques et des cultures scientifiques bien différentes, il semblait intéressant d'essayer de cultiver une dimension commune, de partager certaines réflexions, ce qu'un enjeu de déménagement a permis du reste d'accélérer. Une fois mis en place, je me suis retrouvé président de ce conseil, avec des représentants des trois structures de recherche et deux personnalités extérieures. C'est alors ici aussi une expérience d'animation parfois délicate voire douloureuse (cf. supra à propos du conseil des études), la politique scientifique de l'établissement se faisant d'abord au sein des laboratoires, avec des effets de vigilance, de méfiance voire d'hostilité lorsque l'on cherche à monter certaines questions à un niveau supérieur<sup>2</sup>. Passons, c'est tout de même au sein de cette instance que nous avons commencé à porter une culture du croisement de pratiques, que nous y avons mûri l'enjeu de l'organisation de rencontres doctorales en architecture (Septembre 2010 à Nantes), analysé des mémoires produits à l'ENSA Nantes, réfléchi aux manières de sensibiliser à la recherche en fin de cycle Licence. C'est de manière concomitante à un déménagement de l'école que nous avons en outre mis en place un centre de documentation recherche commun au LAUA et au CERMA. Bien plus qu'une simple question de taille de locaux, c'était l'occasion d'échanger sur les avantages et inconvénients d'un nouveau plan de classement entre collègues aux cultures scientifiques différentes. L'évolution de différentes versions de ces plans était aussi une manière de réfléchir à voix haute sur la formulation des sous-champs, les recoupements, les incongruités. L'enjeu d'un plan de classement est bien de se trouver à la jonction entre un fonds existant (plus conséquent au Cerma au moment de la création) et de nouvelles lignes de recherche. L'outil de mind mapping est à cet égard des plus intéressants. Courant 2014, nous avons accéléré le travail de mise en convergence des forces de recherche au sein de l'établissement, de manière plutôt bottom-up, posant également des questions à la future gouvernance du laboratoire unique en train de se constituer<sup>3</sup>.

Autre étage de concernement dans l'univers de la recherche, la direction du laboratoire renvoie à des relations avec le ministère de tutelle. L'expression ne convient guère pour ce qui relève de la politique scientifique – mieux vaut parler de rattachement - et, dans la période évoquée, ce sont bien les incertitudes organisationnelles du ministère de la culture et de la communication qui ont prévalu, avec un BRAUP (Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère) alternant entre périodes velléitaires et fantomatiques - voire

---

<sup>1</sup> Il s'agit de transformer le statut d'Etablissement Public Administratif (EPA) en un statut d'Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPCSCP).

<sup>2</sup> L'une des difficultés est d'exercer cette présidence tout en dirigeant l'un des laboratoires, les actions et propositions à un niveau étant toujours susceptibles d'être lues comme à l'avantage du laboratoire...

<sup>3</sup> Ce qui transforme également les missions du Conseil Scientifique dont je suis à nouveau le président, ma candidature de Juin 2014 ayant mis en avant le fait que cette instance « doit être un amplificateur des recherches menées à l'école, une interface entre recherche et « reste du monde », devant aussi émettre des avis et se faire force de proposition. Les questions de politique de recherche doivent y être débattues afin de faire des propositions à la direction et au CA de l'ensa Nantes » (extrait de ma candidature).

inexistantes<sup>1</sup>. Toujours est-il qu'il y a un travail minimal de représentation du laboratoire que nous avons pu faire (mais la revue y pourvoit bien), renvoyant surtout à des demandes de notre part de clarification d'un certain nombre de fonctionnements<sup>2</sup>. En vérité, sur plusieurs plans, nous avons plutôt poussé à ce que la « centrale » ait un projet, des ambitions, des règles mais tout se passe comme si notre autonomie était en fait largement établie et que le concernement, nous devons plutôt l'entreprendre auprès d'autres acteurs, notamment locaux.

C'est ici qu'intervient le troisième niveau de ce monde extérieur, en l'occurrence les différents partenaires potentiels de la recherche urbaine. Les contacts ont été croissants, à la fois dans des cadres de recherche contractuelle bien établis mais aussi au-delà. C'est une véritable démultiplication qui s'est opérée en quelques années, auprès de la Ville de Nantes, de la Ville de Saint-Herblain, de différents services de Nantes Métropole, du pôle de recherche urbaine du CETE, de la MSH Ange Guépin, de la Région des Pays de la Loire, des agences d'urbanisme de Nantes et de Saint-Nazaire, du CAUE de Loire-Atlantique, de Nantes Habitat... Les traces sont tangibles des effets de la décentralisation sur la recherche urbaine et d'un certain brouillage des attributions de compétences des différents niveaux des collectivités territoriales. Si cette multiplication des liens est venue accentuer la visibilité du laboratoire, elle n'est pas sans risques pour une petite équipe qui s'expose alors à ne pouvoir fournir, répondre, assurer correctement tel ou tel engagement, telle ou telle sollicitation. La position de direction possède cette possible ambivalence : d'une part, chercher à répondre favorablement à une demande, manifester un intérêt, d'autre part constater que l'on n'est pas suivi, que les collègues n'iront pas et que « je n'ai qu'à y aller tout seul ». Cette tension est celle qui est la plus susceptible de menacer le sillon de recherche qu'un enseignant-chercheur doit maintenir. Une sorte d'optimisme « affairiste » peut alors se retourner en solitude d'un entrepreneur de cause (croit-il) commune !

On voit en tous cas dans cette expérience une mise à l'épreuve des processus de traduction de la recherche, notamment du rapport entre intéressement, concernement des autres et mise en branle du laboratoire. On reconnaît ici la lecture des trois temps de la traduction que rappelle Michel Callon (in Callon, Lascoumes, Barthe, 2001).

---

<sup>1</sup> Outre des aléas concernant la sous-direction de l'enseignement de l'architecture au sein de ce qui est finalement devenu la direction générale des patrimoines (ôtant donc l'architecture de son intitulé... Il s'agissait auparavant de la DAPA), il s'agit surtout du Bureau de la recherche architecturale qui, après avoir été dirigé plusieurs années par Eric Lengereau (qui rappelons-le a lancé l'appel d'offre du pari du Grand Paris), a connu une longue période de vacance et d'incertitude.

<sup>2</sup> En la matière, l'impression est plutôt celle que quelques sherpas de la recherche parisienne tiennent à une forme de pré carré. Les mots sont forts mais par exemple, l'affectation des postes d'ingénieurs de recherche dans les écoles d'architecture n'a jamais pu être clarifiée de même que les critères d'attribution des subventions principales jusqu'à une période très récente. Comment les évaluations de notre travail par le MCC d'abord puis par l'Aeres se sont-elles traduites en termes de moyens ? De fait, une bonne évaluation scientifique peut être suivie d'une légère baisse de la dotation de base – identique à l'ensemble des unités de recherche...



### 1.3.3 La force d'une revue

Le Laua s'est doté d'une revue, au départ intitulée *Les cahiers* (du LAUA), devenue *Lieux communs* à partir du n°4. Si elle est au départ strictement arrimée à un séminaire de laboratoire dont les actes se trouvent ainsi publiés, elle a évolué depuis en se structurant comme revue scientifique avec appel à contributions, essentiellement exploratoire et dont la place d'interface entre le laboratoire et la recherche urbaine est intéressante à spécifier<sup>1</sup>. J'ai notamment cherché à stabiliser ses rubriques, son fonctionnement, me prenant au jeu de ce qu'une ligne éditoriale peut vouloir dire.

C'est toujours depuis le laboratoire qu'est lancé un appel à contributions. C'est d'abord la thématique qui est discutée collectivement avant qu'un chercheur et idéalement un binôme ne rédige une première version qui sera ensuite discutée collectivement et réécrite partiellement par le rédacteur en chef que je suis devenu. Ces différents rôles se sont stabilisés tout autant qu'inventés. C'est *in itinere* que nous sommes parvenus à identifier des enjeux graphiques, à travailler avec des graphistes pour changer de maquette, à mesurer à quel point le secrétariat de rédaction est un métier en tant que tel. Si nous avons toujours buté sur des questions de professionnalisation de la diffusion, la consolidation de la revue a été possible avec le recrutement d'un technicien de recherche, photographe de formation, qui a aidé à tenir un registre visuel particulier, parfois si compliqué pour les auteurs en sciences sociales. Nous avons décidé de financer la revue via notre ressource propre, sans dépendre d'un financement exceptionnel qui pourrait ne pas être au rendez-vous et sans tabler sur des ventes qui, en l'absence d'une régie à l'ensan, ne disposent pas d'une visibilité suffisante. Nul doute toutefois que l'économie générale de cette revue doive être actualisée avec une mise à disposition numérique des productions, n'excluant pas la version papier.

Une autre caractéristique à laquelle j'ai tenue relève de l'expertise des articles, en associant pour chaque numéro deux personnalités extérieures compétentes au vu de la problématique posée dans l'appel. Là aussi, le travail avec des extérieurs est toujours un plaisir de confrontation, un moment de test de l'investissement dans le travail<sup>2</sup>. Une autre constante tient dans l'enjeu de l'introduction du numéro qui constitue toujours un texte en tant que tel, associant la présentation des contributions à un bilan de ce qu'a donné l'appel et l'ajout, le cas échéant, de la patte des coordinateurs du dossier. Je me suis saisi fortement de la revue à partir de son numéro 7 (2003).

---

<sup>1</sup> Une expertise de la section des revues de l'Aeres m'a laissé toutefois bien sceptique. Car à l'exposé des motifs ne permettant pas de nous répertorier dans la liste, seul celui d'un comité de lecture trop « Lauaste » était recevable, les autres aspects (notamment la double expertise) étant largement appliqués par nous, la section des unités de recherche de l'Aeres ayant pour sa part insisté sur l'enjeu et la qualité de cette revue...

<sup>2</sup> Tel relecteur donne son sentiment général (merci !), tel autre fait un travail de deux pages, circonstancié, prêt à être retourné à l'auteur... Nous avons travaillé ponctuellement, à l'occasion des numéros, notamment avec Mickaël Darin, Viviane Claude, Olivier Chadoin, Stéphane Tonnelat, Daniel Le Couédic, Serge Thibault, Nicolas Tixier...

**Lieux Communs : dix ans de petites aventures éditoriales Lauastes**

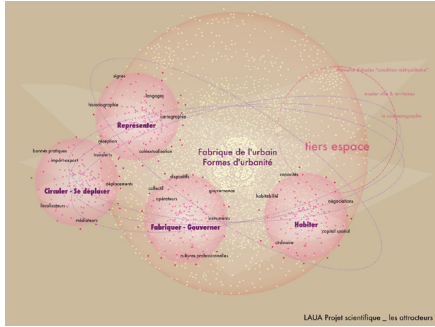
« Vertiges et prodiges de l'interdisciplinarité » (2003) se construit par un appel à articles et sera valorisé par une journée d'études lors de laquelle nous invitons les auteurs. C'est l'occasion de constituer un dossier dans lequel écrivent des compagnons de route historiques (Daniel Pinson, Agnès Deboulet, le bureau d'études du GERS) mais aussi de jeunes chercheurs avec qui je travaille alors (Marc Dumont, Jérôme Boissonade). Nous faisons un bon entretien publié avec Michel Lussault. Nous montons dans la foulée « les échos du local » (2004) avec Elisabeth Pasquier (cf. infra volet 2 à propos de la fabrique du local), impliquons un texte de Francis Jeanson dont nous découvrirons plus tard qu'il est aussi disponible ailleurs sur le Web... « Art et anthropologie » est coordonné par Emmanuelle Chérel et Marc Dumont (n°9, 2005) dont je m'étonne alors (belle surprise) que l'écriture à deux de l'introduction est possible et productive. Je propose seul « formes et pratiques de l'activité de recherche » (n°10), rebond au numéro 7, avec un vrai plaisir de collaboration avec Ludovic Ducasse pour produire le matériau iconographique du dossier. Pour l'ensemble de ces numéros, nous travaillons avec Michel Baverey sur la mise en page et la construction de la couverture. Nous procédons ensuite à une réflexion sur la transformation de la revue et passons commande aux « designers graphiques » installés à Nantes pour la production d'une revue tablant davantage sur le visuel. Cela correspond bien au n°11 de la revue, consacré aux « cultures visuelles de l'urbain contemporain » (un des meilleurs numéros ?) dont je me souviens des critiques d'un auteur me trouvant trop interventionniste pour limiter ses notes de lecture et réécrire certains passages que je trouvais trop obscurs voire pompeux. « L'altérité, entre condition urbaine et condition du monde » (2009) est à nouveau coordonné par Emmanuelle Chérel et Marc Dumont, développant des réflexions du n°9. Nous y produisons une bonne édition de la rubrique « Transpositions ». Le n°13, « espaces témoins » est concocté par Anne Bossé et Elise Roy, beau sujet qui permet de traverser quelques espaces manifestes, la thèse d'Anne Bossé et d'impliquer davantage sûrement que pour d'autres numéros, des architectes. « Les modèles urbains entre courants, références et doctrines » (n°14) n'est certes pas un best-seller mais il permet, à Marc Dumont et moi-même, de dynamiser une recherche contractuelle alors en cours et de livrer une introduction précisant le point de vue de l'enquête sur les modèles (cf. aussi le volet 2, « fabriquer dans l'anticipation et la vision »). Le n°15, coordonné par Amélie Nicolas et Marie-Paule Halgand, entérinait le renforcement de notre projet scientifique par le pôle « histoire ». Son dossier est assez laborieux à constituer et c'est à nouveau la rubrique « Transpositions » que nous constituons avec plus de bonheur. « La fiction et le réel » (n°16) est coordonné par Elisabeth Pasquier et Emmanuelle Chérel actualisant une préoccupation commune pour les effets d'écriture et les ressources d'une écriture tout contre les sciences (nous sommes alors très « agités » par l'esprit de textes publiés par Bruce Bégout et Eric Chauvier, que nous invitons tous deux à l'occasion de notre séminaire de labo en 2011). Enfin le n°17, en cours de préparation, est consacré aux « mondes de l'architecture » et permet, coraqué par Anne Bossé et Elise Roy, à la fois de prolonger le numéro consacré aux espaces témoins et de faire le point sur un certain nombre de pratiques renouvelant la maîtrise d'œuvre urbaine. On voit combien certains numéros se font écho, enjeux d'approfondissements, de reprises et de constitution de sillons de recherche.

Il me semble qu'au fur et à mesure des numéros (un par an), nous avons réussi à proposer une ligne éditoriale spécifique, jamais à la peine pour obtenir suffisamment de propositions aux dossiers que nous avons lancés. Le croisement des différentes thématiques problématisées montre certes un spectre plus large que celui couvert par la recherche urbaine, mais une attention constante pour des

enquêtes spatialisées, pour des propositions théoriques qui leur soient articulées, avec une place pour les images qui se traduit certes dans les articles proprement dits mais aussi dans une contribution visuelle en tant que telle (exposée en Novembre 2013 dans la galerie de l'ensa Nantes), que nous nommons portfolio : réflexion en images commanditée à un photographe qui peut alors « rebondir » à partir de notre appel.

## LA DIRECTION SCIENTIFIQUE D'UN LABO

D'un côté, l'aboutissement d'un projet scientifique commun : "à l'ancienne" avec arguments, justifications, déclinaisons précises.



### Lieux Communs, les cahiers du LAUA

Édité par le LAUA de l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes, la revue Lieux Communs s'adresse aux enseignants, chercheurs, étudiants et acteurs de la cité dans les centres d'intérêt et problématiques liés à l'urbain et à ses transformations. Elle se rend particulièrement attentive à la place des images dans la production scientifique. Lieux Communs paraît à l'automne chaque année.

Nos attracteurs de recherche dans leur dernière occurrence : une manière de représenter nos pôles de recherche en évitant les cases, les colonnes, les axes qui enclosent souvent plus qu'ils n'attirent.

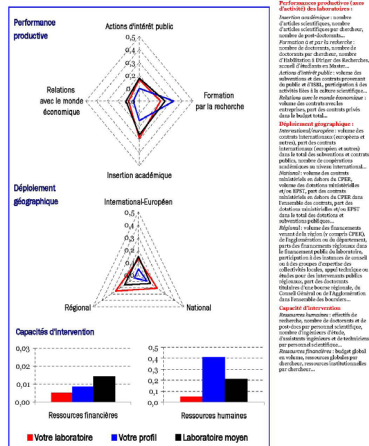
Sous forme cumulée (manquant ici les trois derniers numéros), une petite pyramide de productions scientifiques "indigènes". Elle arrive à sa 17ème livraison en 2014. Produire une revue de A à Z, une chaîne des plus intéressantes.



Exposer la revue ou plutôt les travaux photographiques que nous avons publiés : une occasion d'amener un public autre, d'occuper la galerie de l'école d'architecture et d'engager des pourparlers entre photographes et chercheurs en sciences sociales.

### Votre laboratoire

Figure 2 Le positionnement de votre laboratoire par rapport à son profil-type et au laboratoire moyen ligérien



D'un autre côté, une évaluation de notre laboratoire sous la célèbre forme du radar. Performance productive : nous sommes plutôt mieux placés que les labos de notre profil... Déploiement géographique : plutôt régional et national mais avec un meilleur score que les labos en SHS.... Etonnant non ?



## 1.4 Enjeux des pourparlers, plaisir des perméabilités

J'ai mis en scène un trépied pour saisir une pratique d'enseignant-chercheur : déploiement d'un certain nombre d'enseignements et de manière d'interagir avec les étudiants ; caractérisation des points durs de l'activité de recherche ; explicitation de la fonction de direction de laboratoire. Ce trépied est conforté par deux autres caractéristiques déjà égrenées dans les pages précédentes et qui reviennent d'une part à l'enjeu de la vie intellectuelle, d'autre part dans le plaisir du plein air et des porosités qui l'accompagnent. Ces deux dimensions constituent un moteur souvent à peine reconnu dans les bilans scientifiques personnels, bien que fondamental dans le domaine qui m'importe. Trois « couches » permettent d'en prendre conscience. La première s'inscrit dans le prolongement immédiat des activités de recherche et consiste dans le travail de lecture critique au sein de comités de rédaction ou de lecture. La deuxième couche relève d'une expertise hybride apportée à l'organisation de rencontres, séminaires : prolongement d'activité si l'on veut mais qui n'est pas tant de l'ordre de la vulgarisation que de celui d'une réflexion élargie et partagée avec des acteurs non universitaires. La troisième couche est finalement plus personnelle et donne idée de ce que la perméabilité peut vouloir dire dans la vie au quotidien et dans l'aphorisme du « tout est intéressant » ; je peux raccrocher cette caractéristique à une trajectoire spatiale faite d'une grande diversité d'expériences et dont je me permets de livrer un récit condensé, que l'on peut lire comme interlude avant d'approcher le deuxième volet de ce travail.

### 1.4.1 Peer review : articles, programmes et colloques

Certes le fait d'être membre d'un comité de lecture fait partie des éléments possiblement constitutifs d'une activité d'enseignant-chercheur mais il est utile d'en dire davantage qu'une mention en bas de *Curriculum Vitae*, sachant que l'exercice de l'expertise n'a rien de monolithique. L'intérêt que j'y porte n'est pas tant celui du spécialiste qui serait aux premières loges pour expertiser les collègues travaillant sur le même thème, que celui de la connaissance des manières d'argumenter, d'emprunter des références, de présenter des résultats. Mon travail est de ce point de vue toujours d'abord global pour me faire une idée de la tonalité d'un texte et de ces grands mouvements. Ce n'est que dans un deuxième temps que viennent des appréciations circonstanciées, certaines revues pratiquant un détail qui peut nuire à une compréhension d'ensemble<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Aux *Annales de la recherche urbaine*, « du temps » d'Anne Querrien, les expertises se faisaient sans grille préalable ou via deux-trois grandes catégories assez plastiques. L'esprit est resté le même avec une grille indicative spécifiant l'intérêt de la problématique, de la méthodologie, des références puis la qualité de l'écriture et enfin les recommandations. A *Norois* en revanche, la grille très développée tend à atténuer une appréciation d'ensemble : c'est que les expertises dépassent largement le comité, à l'inverse des *Annales*. On retrouve, au sein de *Métropoles* une expertise à partir de critères à garder à l'esprit plutôt qu'une grille, un fonctionnement également privilégié à *Espaces et Sociétés* ainsi qu'à *Lieux Communs*, notre revue demandant d'abord des notes d'intention.

Un autre intérêt des séances de comité réside bien entendu dans la séance elle-même, la confrontation des points de vue, la contre-argumentation le cas échéant<sup>1</sup>, sans oublier l'enjeu de rapporter un avis circonstancié à des informations plus globales concernant tel ou tel auteur. Est-ce légitime ? Souvent oui et c'est alors l'occasion de faire la critique du fonctionnement en double aveugle qui n'a pas que des mérites<sup>2</sup>. Connaître un auteur peut autant voire plus être une manière de le supporter, le défendre ou le conseiller que de l'enfoncer ! Cela me semble particulièrement important pour aider à la publication de doctorants ou de jeunes chercheurs. Cette confiance dans l'interconnaissance semble plutôt faire défaut comme si le passage de la critique supposait que l'on ne regarde surtout pas l'à-côté du texte.

L'expertise dans le cadre des comités de lecture occupe un temps non négligeable et je suis souvent frustré de n'avoir pas lu l'ensemble des articles proposés pour un numéro, effet de décalque de ma position de rédacteur en chef de *Lieux Communs* sûrement. La connaissance progressive de l'édition scientifique s'est en tous cas faite via le travail pour *Lieux Communs*. C'est notamment le fait d'avoir assuré moi-même le travail de secrétariat de rédaction qui a pu me rendre sensible aux enjeux d'écriture (et au fait que de nombreux chercheurs écrivent mal !). Sûrement la correction à l'oreille incitée par un Howard Becker (2004) m'a-t-elle aussi été fort utile...

D'autres expertises scientifiques ont été réalisées, dans le cadre de l'évaluation des bilans et programmes de recherche des laboratoires financés par le MCC, dans le cadre de la troisième session de l'appel d'offre conjoint du PUCA et du MCC « l'architecture de la grande échelle », des sessions relatives à l'appel d'offres « Paris 2030 » (Ville de Paris), ou bien pour la commission d'attribution de subventions à l'édition par le MCC ou encore en préalable à l'édition de manuscrits (Presses universitaires de Saint-Etienne ou bien publications de la MSH Aquitaine). C'est dans ce dernier cas un travail plus long qui consiste d'abord à se prononcer sur le mouvement d'un texte ; là encore, c'est le sens global qui compte, sachant que l'on espère toujours qu'un secrétariat de rédaction assure derrière un autre travail tout aussi important. Concernant l'appel d'offre de recherche, l'expertise est d'un autre ordre et renvoie notamment à la faisabilité de tel ou tel programme, aux retombées attendues<sup>3</sup>. Quant à l'expertise des bilans et programmes scientifiques d'équipes de recherche, les conséquences peuvent être importantes (A, B ou C !) même si la tutelle est rarement claire sur cette traduction<sup>4</sup>. Enfin la participation au comité scientifique d'un colloque amène à prendre la responsabilité d'une session, à l'introduire et l'animer certes mais à se trouver

---

<sup>1</sup> Cela n'est pas toujours possible, posant des questions de financement de déplacements des membres. Si les *Annales de la recherche urbaine* et *Lieux Communs* prennent en charge les frais, la plupart des autres revues voient la confluence physique des membres de leurs comités reposer sur la prise en charge par leurs laboratoires respectifs.

<sup>2</sup> Je me suis plusieurs fois demandé qui était rendu aveugle : le lecteur ou bien l'auteur ? Les deux le plus souvent...

<sup>3</sup> Le suivi met en position parfois délicate, on peut en effet alors passer d'un travail entre pairs à une position d'évaluation qui peut avoir des conséquences dans le rapport aux commanditaires de recherche – contribuant in fine à établir des réputations.

<sup>4</sup> Certes il y a l'expertise scientifique mais aussi ce que tel directeur d'établissement peut soutenir, l'influence de tel personnage dans la vie culturelle – ici, une plus forte hétéronomie de la recherche architecturale est palpable : faire entrer les sciences dans l'institution, cela peut prendre du temps !

aussi en première position pour lancer les premiers commentaires et critiques aux communicants<sup>1</sup>.

Le travail au sein d'un comité de lecture est d'un ordre un peu différent pour une revue qui ne se positionne pas comme scientifique. Je suis ainsi impliqué dans le comité de rédaction de *Place Publique, la revue urbaine Nantes – Saint-Nazaire*. J'y suis entré à l'automne 2008, d'abord avec quelques réserves peut-être – n'était-ce pas un dévoiement non scientifique ? L'association à une revue mainstream ? J'ai toutefois rapidement été convaincu d'un enjeu qui est celui de contribuer à « universitariser » la revue<sup>2</sup>. Progressivement, l'intérêt d'un rythme soutenu (6 numéros par an, 1 réunion mensuelle du comité), d'un avis à donner a posteriori sur les dossiers publiés et surtout la préparation des numéros à venir (comment aborder tel sujet, quelle serait la ligne de questionnement, a-t-on des noms à suggérer ?) se sont confirmés. Etant le plus jeune des membres présents, je vois bien, notamment avec deux autres collègues, comment nous pouvons contribuer à renouveler le réseau des auteurs dans la revue. D'autres collègues sont plutôt de jeunes retraités ou en passe de l'être ou encore des marginaux sécant des institutions publiques locales. A ce travail s'ajoute celui d'écriture proprement dite, tantôt pour des notes de lecture, tantôt pour tel dossier<sup>3</sup>. Les sollicitations du directeur de la revue sont tantôt un rebond à l'un de mes propos en comité de rédaction, tantôt une proposition de ma part, de l'ordre d'un savoir mobilisé en situation ou encore d'un témoignage. Ma participation s'avère de plus en plus régulière. Sûrement ne faut-il pas négliger l'enjeu des retours : globalement plus nombreux que dans le cas des revues scientifiques, ils constituent une composante de la vie intellectuelle locale et s'inscrivent assez bien dans l'enjeu de l'interpellation déjà évoqué et directement en jeu dans certaines expertises réalisées *in vivo*. « *Dans tous les cas, la publication est un moment critique qui pose le problème de l'articulation entre savoir et action. L'enquêteur doit passer de son statut de chercheur de terrain à celui de « publiciste », qui se tient inévitablement à la lisière de l'arène scientifique et des arènes sociales, politiques, administratives, techniques, économiques, judiciaires.* » (Cefaï, 2003 : 613).

---

<sup>1</sup> Ainsi de ce colloque à l'intitulé équivoque porté par J. Boissonade et K. Hackenberg relatif à la « sociologie des approches critiques du développement durable » et dont l'un des ateliers portant plutôt sur les justifications a connu, pendant une toute journée, la nécessité d'une présence en continu avec mon coéquipier Lionel Charles... Epuisant travail de résumé, de relance, de questionnement à chaud...

<sup>2</sup> Allusion à un néologisme qu'avait pu employer Michel Lussault pour désigner deux chantiers symétriques, l'un d'urbaniser les campus universitaires en France, l'autre d'universitariser la ville.

<sup>3</sup> Mes contributions à cet égard, mi 2014, sont les suivantes : « La ville unique n'est pas une fatalité » (n°46), « rendre visible la ville à elle-même » (n°40) ; « turbo-profs : ces nomades du savoir » (avec P-A Barthel) (n°38) ; « le clos et l'ouvert » (n°35) ; « plaider pour une ville intense » (n°23) ; « de quoi le développement durable est-il le nom ? » (n°18) ; « une île réservée aux bobos ? » (Participation à la table ronde du n°4 avec Laurent Théry, Gilles Pinson, Goulven Boudic et Gilles Bienvenu).



### 1.4.2 Expertises hybrides

Résultant à la fois d'une inscription locale sur le moyen-long terme, de la direction d'un laboratoire de sciences sociales en école d'architecture mais aussi d'autres éléments comme l'implication pédagogique dans le master 2 Villes et Territoires (via le suivi d'ateliers), d'autres expertises, sollicitées, ont pu être déployées et qu'il est intéressant de chercher à qualifier. Il ne s'agit pas de procéder à une typologie car les cas sont tous assez différents mais plutôt de souligner une posture et ses effets.

Décembre 2011, je me trouve intervenant dans la série des séminaires montés par Bernard Stiegler pour le compte de la Samoa et de l'Université de Nantes. Missionné pour préfigurer un cluster de recherche sur l'île de Nantes, le philosophe, après avoir rencontré des acteurs en la matière, a monté des séminaires et m'a proposé d'intervenir. Suite à un entretien dans lequel je parle de recherche impliquée, il y voit une grande parenté avec sa conception de la recherche contributive. Je me trouve donc contributeur à cette demi-journée consacrée à « recherche action - recherche impliquée, territoire contributif », aux côtés de Christian Faure (de l'association Ars Industrialis) et de Patrick Bouchain, architecte. J'y examine quelques conditions et conséquences d'une recherche impliquée. Il s'agit aussi bien d'une communication que d'un positionnement pour « un terrain qui a vocation à devenir un laboratoire » (Stiegler). J'y aborde successivement les enjeux du collectif, ceux de la diffusion, les enjeux de la critique, de la production d'un tiers-espace dans la recherche et le rapport aux acteurs locaux, m'appuyant sur les enseignements de la POPSU. On y retrouve la perplexité, l'intranquillité et je termine en insistant sur les aspects problématiques des énoncés du « quartier de la création ». J'associe critique de chercheur et positionnement dans le champ des acteurs locaux, pousse sûrement un peu loin la critique : mon analyse de fond du quartier de la création comme prophétie auto réalisatrice est un peu trop dérangeante dans un contexte qui vise aussi et surtout à produire du regroupement, du concernement et non du clivage... C'est aussi que ma conception du travail collectif ne passe pas par l'injonction à la création (située dans un quartier, quel qu'il soit) mais bien par la construction progressive d'affinités électives. A la fois on peut trouver un grand mérite à de tels séminaires et en même temps, la participation de nombreux acteurs intéressés pour d'autres motifs que ceux de la recherche, sous la bannière du métalangage d'un philosophe qui ne laisse pas indifférent, m'amènent à des réserves par rapport à de telles scènes. L'hybridité n'est pas un motif suffisant.

C'est un tout autre contexte que celui m'ayant amené à procéder à une expertise des manières dont la Politique de la Ville a pu être activée à Nantes. Aussi bien à partir des travaux que nous avons menés avec E. Pasquier que dans la foulée du travail réalisé dans le cadre des conventions de recherche POPSU, la mission « politique de la ville » de Nantes Métropole m'a sollicité pour un type de travail que j'ai légèrement réinterprété. Dans le cadre d'une série d'ateliers mis en place pour refonder localement (vu le contexte national en la matière) la politique de la ville et étendre son concernement à d'autres acteurs que ceux strictement métropolitains, il m'était demandé de venir clore les échanges en qualité de grand témoin. En l'occurrence, c'est beaucoup plus la figure du petit rapporteur que j'endossais alors, venant à plusieurs reprises questionner, interpellier et faire « la synthèse à chaud » (rôle plusieurs fois endossé à d'autres occasions) de ce qui

avait été dit. C'est alors sûrement l'écoute de biais et la position ethnographique qui permettait de mettre en avant un vocable, de repérer des oppositions sourdes ou latentes, d'amener à clarifier des options pas nécessairement compatibles. Pointer également des zones d'ombre fait clairement partie de la feuille de route. Le directeur de la mission, rencontré auparavant dans le cadre de notre enquête sur les chargés de quartier – lorsqu'il en était – m'avait alors vraiment donné carte blanche dans un cadre clair d'interpellation, l'expert n'étant ni le donneur de leçon, ni le conforteur d'opinion. Lors des assises métropolitaines de la politique de la Ville, mon rôle était légèrement différent, plus magistral et consistant à témoigner des différents ateliers suivis<sup>1</sup>. L'intérêt d'une telle mission a certainement reposé sur ce cadre initial (assez implicite tout de même), un rapport de confiance et de respect réciproque. Elle repose assurément sur des habitus professionnels particuliers et sur le goût partagé pour la réflexivité.

On peut enfin mentionner le montage, l'accompagnement et l'activation de colloques hybrides, entre monde professionnel et monde savant, dans un état d'esprit proche du pôle de recherche urbaine des Pays de la Loire (dont je fais partie du comité de pilotage) qui consiste, lui, à organiser trois à quatre fois par an des séminaires sur des questions d'aménagement en faisant intervenir professionnels et chercheurs (il se joue ici un rapport au savoir proche de ce qui a été énoncé plus haut à propos de *Place Publique*). Pour un événement plus ponctuel, l'investissement peut parfois être de taille et se loger jusque dans les détails. Ainsi de cette ville de Saint-Aignan-de-Grandlieu me sollicitant pour organiser un colloque sur les espaces périurbains. Sur plus d'un an se sont joués l'élaboration d'un argumentaire, un casting, l'enjeu de la liste de diffusion, le fil rouge de la journée, la préparation d'une introduction problématique, la synthèse à chaud puis la relecture des actes... Sûrement un peu trop pour un travail qui émergerait à peine à un compte-rendu d'activités scientifiques ! Si ce travail s'est avéré fastidieux, c'est sûrement parce que relevant du bricolage et d'une absence de division du travail. En même temps, c'est probablement cette situation qui est le plus fidèle au vécu d'un enseignant-chercheur impliqué. Elle permet de tracer ce qui se joue à chaque étape, éprouver les marges de manœuvre dans le cadre d'un déjeuner avec le maire, prendre conscience de ce qu'est l'équipement d'une ville de 3500 habitants appartenant certes à la métropole nantaise mais relevant à bien des égards des confins urbanisés... Il y a aussi un plaisir à traverser ces univers et à ne pas rester « confiné » à tel ou tel univers administratif ou bureaucratique. L'enjeu de la traversée des univers est en tous cas un motif de mes investissements et j'essaie de le théoriser plus loin (2.1.2) en mettant en avant les ressources d'une pensée de plein air de l'expérience urbaine. On peut lui donner davantage de reliefs personnels avant de conclure ce volet.

---

<sup>1</sup> J'ai souvenir d'avoir fortement préparé cette intervention, souvenir aussi que le maire de Nantes m'avait alors écouté attentivement...

### 1.4.3 Conditions et ressources d'une valorisation de l'incongruité

Ce n'est pas seulement dans le registre des activités professionnelles que vaut cet enjeu de la traversée. Au quotidien comme dans les temps autres que sont ceux des vacances, j'opte souvent pour de petits programmes d'enquête qui apparaissent souvent gratuits, pour le moins déroutants<sup>1</sup>. La sensibilité spatiale possède l'avantage de pouvoir être activée en toutes circonstances et j'ai presque toujours à l'esprit les propos de Louis Althusser valorisant le matérialisme aléatoire dans un échange tardif. Le philosophe évoquait alors la posture des « amis de la terre » qu'il y défendait : « (...) *le philosophe matérialiste est un homme qui prend toujours « le train en marche », comme les héros des westerns américains ; un train passe à sa portée : il peut le laisser passer et rien ne se passe entre lui et le train, ou bien il le prend en marche. Ce philosophe ne connaît ni Origine, ni Principe premier, ni destination. Il monte dans le train en marche, s'installe à une place libre ou parcourt les wagons, en bavardant avec les voyageurs. Il assiste, sans avoir pu le prédire, à tout ce qui se passe, de manière imprévue, aléatoire et recueille ainsi une infinité de renseignements et d'observations, tant sur le train que sur les voyageurs et sur le paysage qui se déroule par la fenêtre. En somme, il enregistre des séquences de rencontres aléatoires (...)* » (Althusser, 1990 : 64-65). C'est ici que l'on peut retrouver les vertus de la notion d'incongruité, notamment rappelée par I. Joseph rappelant à quel point l'approche par les incongruités permet de légèrer les situations d'interaction<sup>2</sup>.

Le fait de défendre cette posture s'est notamment traduit chez moi pour un intérêt constant pour la sociologie au quotidien, pas loin d'une sociologie du quotidien. Dans une intervention à l'Université de Nanterre sur « la vie quotidienne comme instrument d'optique » (septembre 2011), j'essaie notamment d'explicitier « l'opérationnalisation » possible de cette posture, m'appuyant sur certains auteurs. Il s'agit pour moi de déjouer les pièges du langage, la mission principale qu'assigne Eric Chauvier à l'anthrologie (Chauvier, 2006), d'intégrer l'ensemble des représentations expressives dans le travail d'analyse des sciences sociales (et je peux ici m'appuyer sur Arjun Appadurai et sa notion d'ethnoscape utile à tout travail d'ethnographie multi-située) et de mettre en avant les qualités de l'expérimentation que sont particulièrement l'intuition, la résistance et l'ambiguïté (et c'est l'insistance de Richard Sennett sur l'expérience et les chaînes de circonstances qui peut ici être l'appui principal comme ses analyses sur les aptitudes de l'artisan). Sans développer ici ces propositions, elles viennent clairement souligner un état d'esprit qui préside à plusieurs des tensions créatrices de la recherche évoquées plus haut.

---

<sup>1</sup> La visite en tramway d'un centre commercial rénové, la traversée d'un faubourg, l'exploration des bords de route entre Nantes et Rennes, les alentours d'un centre sportif et des lotissements qui l'entourent à l'occasion d'un championnat pré-régional de tennis... Le plus difficile dans ces cas est bien de pouvoir « motiver les troupes » familiales car la question récurrente à laquelle je fais face est bien celle-ci : « on va faire quoi ? », « on va encore visiter un coin pourri » !

<sup>2</sup> La perspective par incongruité apparaît d'abord chez K. Burke puis E. Goffman. R. Watson le commente dans l'ouvrage collectif *Le parler frais d'Erving Goffman*. I. Joseph rappelle de son côté que la grammaire des motifs comme son instrument l'anecdote représentative appartiennent à « *une théorie plus générale de l'ironie comme structure et qualité du regard sociologique qui invite à adopter vis-à-vis des mondes sociaux une perspective par incongruité.* » (Joseph, 1998 : 31)

Le plaisir des perméabilités, de la traversée des univers sociaux est à entretenir. Sûrement est-il lié à une grande liberté que je connais dans mon travail, à une défiance nourrie par rapport à tout réseau fermé ou coterie<sup>1</sup> mais aussi à une trajectoire sociale qui fait que l'on ne m'a jamais attendu quelque part. La dimension autobiographique que comporte une habilitation à diriger des recherches peut ici être abordée via une traversée des espaces vécus. S'il fallait argumenter relativement à cet enjeu, on mettrait en avant le travail de Michel Marié déjà évoqué (*Les terres et les mots*), celui de Didier Eribon qui a fortement résonné avec certaines de mes expériences (*Retour à Reims*), celui d'Olivier Adam dans le champ romanesque (*Les lisières*) et enfin le travail de recherche que nous avons mené avec ma collègue Elisabeth Pasquier sur la politique de la Ville par l'approche biographique<sup>2</sup>. Puisqu'il est ici question de moi, l'exercice peut être assumé sous une forme ramassée.

### Autobiographie spatiale ramassée

Une sensibilité plurielle et le goût de la traversée peuvent être reliés à des expériences résidentielles (au sens large de l'habiter), qu'elles soient « subies » (celles de l'enfance et de l'adolescence) ou choisies à partir de l'âge adulte. Je n'insiste pas sur la question du milieu social mais on va le retrouver impliqué par le prisme de l'espace<sup>3</sup>.

De quelques territoires familiers

L'essentiel de mes expériences d'enfant, d'adolescent et de jeune adulte est rurale et périurbaine. Rural par une bonne partie de mes vacances, passées à Villers-Carbonnel, sur le plateau picard à une dizaine de kilomètres de cette grande capitale qu'est Péronne ! Plus précisément le café du village tenu par ma grand-mère<sup>4</sup>. Dans les alentours : un bois, une carrière, une ancienne voie ferrée mais surtout et de plus en plus des champs à perte de vue – en termes de géographie agricole, on trouve ici des terres proches de celles de la Beauce et de précoces remembrements ont vite tiré au cordeau ce qui avait été déjà chamboulé à l'occasion de la première Guerre mondiale (la bataille de la Somme). J'ai connu la fin de ce village : le café certes, une boucherie, les derniers jours d'une boulangerie, une école et un peu d'argent pour refaire régulièrement la salle des fêtes et des travaux des champs employant encore quelques ouvriers agricoles. Le café était une pièce de la maison, son « séjour » dirait-on aujourd'hui qu'il est fermé et que la Licence IV est repartie à Amiens. Maison complète, avec cave (vin rouge et bière entreposés régulièrement par le brasseur de passage, mélangés aux conserves de

<sup>1</sup> Le contexte d'une école d'architecture permet notamment d'entretenir une fenêtre d'observation sur de telles agrégations relevant peu ou prou du milieu de l'art qui reste éminemment distinctif !

<sup>2</sup> On pourrait évoquer le beau titre de l'article réflexif de C. Grataloup : « gé(o) nération ; géo-narration » (Géocarrefour 2003, vol 78/1) mais l'auteur y est en l'occurrence surtout centré sur ses références théoriques et sur son rapport aux autres disciplines et non sur sa trajectoire spatiale.

<sup>3</sup> Je peux seulement évoquer le fait que je me suis retrouvé comme matériau d'enquête dans le travail de Jules Naudet sur des expériences de transfuge... Cf. Jules Naudet, *Entrer dans l'élite. Parcours de réussite en France, aux Etats-Unis et en Inde*, Paris, PUF, 2013. Si l'idée que je puisse être associé à l'élite me fait bien sourire, l'expérience de transfert social est en revanche certaine et Naudet montre comment en France cette expérience tend à se vivre sous les auspices de la rupture.

<sup>4</sup> Salut en passant à celle qui s'est éteinte en Mai 2013 après avoir été un vrai personnage public... d'un village de 300 habitants.

cuisine) et grenier (avec paquets de cigarettes Gitanes Maïs et Gauloises pour les clients mais aussi une chambre et des pièces non ou mal isolées avec tout le fatras indispensable au grenier). Au dehors, le potager à l'arrière et le jeu de paume vers l'avant dont les usages se font de plus en plus incertains (jeu de boules, terrain de tennis, piste de cross puis plus rien hormis un abri de car qui sera aussi finalement démonté). La connaissance de certaines territorialités picardes (sans parler de leurs sociabilités) est restée une sorte de fond de plan pour moi avec une veille, toujours, pour l'effondrement qu'elles ont pu connaître. J'ai notamment suivi à quel point ce territoire était traversé par la vitesse. Il y avait eu l'autoroute A1 dont mes parents avaient connu l'édification puis le tracé du TGV Nord passant à la barbe d'Amiens mais ménageant un arrêt improbable sur la commune d'Ablaincourt-Pressoir (ça, aucun voyageur ne le sait, la « gare » étant nommée TGV Haute-Picardie) puis un projet de troisième aéroport parisien sur la commune de Chaulnes et enfin le projet de canal à grand gabarit qui pourrait bien, lui aussi, rester dans les limbes. Terre de l'agro-alimentaire comme un panneau autoroutier le mentionne, l'appel touristique étant exclusivement ou presque tourné vers l'historial de la grande guerre et la baie de Somme (mais c'est plus loin et c'est une autre histoire), cet espace s'est progressivement vidé de sa substance, aspiré par de grands groupes industriels. On retrouve très bien cette réalité dans un chapitre du Dépaysement de Jean-Christophe Bailly, le 26<sup>ème</sup> de ses voyages en France étant l'occasion du récit d'Origny-Sainte-Benoîte.

Hormis mes parents, toute ma famille est restée vivre dans le périmètre d'un canton et j'y reviens environ une fois par an. Plusieurs de mes oncles ont dû changer de boîte, aller travailler dans le Pas-de-Calais voisin avec la fermeture des sucreries, se mettre en indépendant après un licenciement. Ils travaillent majoritairement sur des machines industrielles, sur le contrôle de fabrication, au sein du groupe Tereos ou encore Lunor. Ils ont souvent l'impression que bien des choses leur échappent, hormis l'univers de la maison et du jardin et ils n'ont pas tort. C'est bien la sédentarité qui les caractérise, ce qui est largement un handicap dans le monde contemporain et son hyperspatialité croissante, ce dont témoignent les difficultés professionnelles de mes cousins.

Ma résidence principale, toujours au temps de l'enfance et de l'adolescence, était alors la banlieue lilloise<sup>1</sup>, une banlieue résidentielle, bien mal desservie par les transports en commun. J'ai vécu dans une maison mitoyenne puis à l'écart dans un lotissement de trois maisons aux confins de la commune. Une maison très simple, de plain-pied avec un couloir distribuant les chambres. Ni cave, ni grenier, ni cheminée. L'expérience d'un certain isolement, j'étais fils unique jusqu'à 14 ans. Puis, un vrai grand lotissement, toujours sur la même commune et mes parents accédaient alors à la propriété ! La ville de Lille était loin et nous n'y allions presque jamais si ce n'est pour voir un film deux fois par an au cinéma. En même temps, nous habitions cette « communauté urbaine » (historique), cette agglomération curieuse, assurément polycentrique, trouée de campagnes. Personne dans ma famille n'a jamais habité la ville, nous étions de la campagne et mes parents et moi, certes gagnés par une métropole (le travail de mon père), gardaient pour référence cette campagne picarde (mes parents, encore aujourd'hui, sont de véritables déracinés en banlieue parisienne – ils y ont certes retrouvé quelques gens du Nord mais si peu).

Je fais l'expérience progressive de la métropole lilloise. Le collège à Mouvaux, le lycée à Tourcoing et c'est pour moi une première familiarisation avec un certain univers urbain : des pavés, le canal, des tours, des faubourgs, le tramway, tout cela un peu déglingué et contrastant avec l'univers résidentiel que je connaissais. Je me

---

<sup>1</sup> J'ai quitté Amiens à deux ans et Valenciennes à quatre. Autant dire que je ne m'en souviens pas...

suis tardivement familiarisé avec l'idée d'une métropole : les expériences spatiales étaient discontinues et il me revient plus des images vues depuis la voiture que des expériences de déambulation ou de flânerie. Une autre expérience, assez importante, est celle de la Belgique. Nous habitons à quelques encablures de la frontière, que nous passons lorsque des gens de la famille veulent acheter à pas cher (de l'essence, du tabac, du Ricard principalement) et surtout pour aller au motocross le dimanche, mon père étant un amateur acharné. Ma géographie s'est d'abord faite par celle des circuits de cross ! Ce sport était encore populaire et alors que je m'en détachais en approchant des 20 ans, je constatais en même temps une évolution considérable du coût d'entrée. A l'instar d'autres sports mécaniques, celui-ci a été gagné par des logiques économiques et médiatiques qui ont tout-à-fait écrasé une dimension familiale qui n'était pas négligeable.

Expériences résidentielles choisies.

Je passe mon Bac dans un contexte connu et pratiqué de dissociation résidence-travail puis entre – coup de chance – au lycée Faidherbe à Lille pour deux années de classes préparatoires. Là encore je reste banlieusard, je sors peu en ville et reviens travailler le soir dans cette maison de lotissement (rue des ormeaux, on s'y croirait). J'ai passé mon permis de conduire à 18 ans, me suis acheté une Renault 5 (j'ai toujours aimé cette voiture, depuis les autres modèles ne m'intéressent plus) et je suis donc un jeune automobiliste. C'est à 20 ans que je vais prendre une chambre en ville mais une précision de taille s'impose : je commence des études d'aménagement à Tours (il y a bien un magistère d'aménagement à Paris mais on se dit chez moi qu'il vaut mieux éviter Paris et puis c'est trop cher) mais je loge chez l'habitant (et vraiment chez lui) à Joué les Tours entre l'hôtel de Ville et l'usine Michelin. Je reste donc banlieusard. Une expérience de mobilité à Montréal me permet de vivre en colocation sur le quartier d'Outremont, après avoir testé la solitude de la résidence étudiante sur le parc Grandmont et encore après un foyer de jeunes travailleurs sur la colline de Chateaucroix à St-Etienne. Un autre stage m'amène en foyer à Fécamp où je trouve beaucoup de plaisir à arpenter le quartier du port (dont je suis censé penser le devenir en tant qu'apprenti urbaniste – je serai plus souvent à écrire dans la totalité des bars alors ouverts qu'au bureau aux services techniques dans lesquels je m'ennuie ferme<sup>1</sup>).

On me retrouve ensuite « en ménage » : passage éclair dans un petit appartement à Tours de la rue Avisseau puis, mobilité de travail oblige, dans la banlieue toulousaine cette fois et toujours chez l'habitant (la commune de Montgiscard) avant de gagner de l'autonomie dans un vieux quartier tout contre le centre de cette même ville (rue Réclusane). A Toulouse (j'y fais principalement mon service civil), je me sens toujours en vacances, une histoire d'accent et de missions qui me conduisent à faire des entretiens dans tous les chefs-lieux de département de la Région (première édition de l'annuaire de l'intervention des collectivités locales dans l'habitat par le monde HLM) ! Je pense vraiment découvrir les métriques pédestres à Toulouse : leur intérêt, leur plaisir. Puis le démarrage de la thèse et le choix d'habiter Nantes. D'abord le centre-ville, rue Beaurepaire, quasi inaccessible en voiture. Mais après quelques mois, le nouveau travail de ma compagne nous emmène pour quelques années dans la campagne des Mauges. Direction Liré donc (« plus que le mont Palatin », cher Joachim Du Bellay !), puis Saint-Florent-le-Vieil où je vais boucler ma thèse mais aussi participer à un travail de recherche comme habitant-ethnologue. Je viens épisodiquement à Tours par l'Inter Loire, et de plus en plus régulièrement à Nantes à l'école d'architecture (rue Massenet, au bord du Cens). Je retrouve dans cette période la condition d'automobiliste que j'avais

---

<sup>1</sup> J'ai même souvenir d'y lire les trois tomes de *Critique de la vie quotidienne* de Lefebvre et d'essayer de comprendre les drôles de mœurs des employés de bureau et leur interminable pause matinale.

totalelement perdue à Toulouse. Nous achetons une petite maison dans le centre-bourg, que dis-je le centre-ville de Saint-Florent. Le décryptage des territorialités se fait en partie professionnel<sup>1</sup>.

Quelques années plus tard, retour en ville, à l'ouest du centre-ville de Nantes pour quelques années puis juste au-delà des boulevards où nous sommes toujours. D'abord dans une petite maison rue de la Chézine, mitoyenne, datant du début du XXème siècle, puis un vrai pavillon des années 1950, sur une parcelle de taille (500 m<sup>2</sup> !), ménageant un espace de défoulement aussi pour nos trois garçons. Je suis désormais un cycliste urbain quotidien, nous sommes tout contre l'un des grands quartiers d'habitat social de Nantes, en profitant de ses espaces verts, sa maison de quartier, ses équipements sportifs, étant sûrement les seuls de la rue à oser franchir le Rubicon, passer sous l'arche qui mène à l'intérieur du quartier ! J'ai par ma compagne découvert et appris à aimer une autre région, l'Aveyron ainsi que les rapports qui peuvent se tisser entre une ville-centre (et pas n'importe laquelle puisqu'il s'agit de Rodez) et une petite commune de 1000 habitants où mes beaux-parents étaient jusque récemment maraîchers. En près de 20 ans, découverte aussi de transformations de pratiques de chalandage, l'arrivée de la mode du bio, le développement de la cueillette sur place. Chaque année, j'essaie de suivre, sur un temps de vacances, quelques dossiers dont celui du contournement routier de Rodez, du remplissage du quartier de Bourran, des emplacements éoliens contestés ou encore des conflits autour des projets de localisation d'incinérateurs de boues, à nouveau cette curiosité incongrue évoquée plus haut.

Une nouvelle expérience résidentielle est celle du travailleur temporaire à Montréal. J'y reviens 18 ans après un séjour étudiant et nous logeons en famille entre les métros Rosemont et Beaubien. Rien n'y fait, je circule à nouveau à vélo et même les Québécois sont admiratifs de ma capacité à braver le froid sur la rue St-Denis entre -20°C et -30°C.

L'écriture condensée de ce parcours permet de prendre conscience d'une véritable traversée d'espaces résidentiels variés. Cette variété s'accompagne de la croyance que tous ces espaces sont jouables, vivables, avec des différences de taille quant à l'urbanité potentielle des différents géotypes qu'ils recouvrent (où l'on retrouve les analyses géographiques de Jacques Lévy et Michel Lussault). De fait, c'est bien le passage à la grande ville et un appétit pour la densité et la diversité qui l'emporte (en termes de choix résidentiel) et dont je mesure bien qu'il peut constituer une épreuve pour la famille élargie<sup>2</sup> qui, pour l'essentiel, vit à la campagne et à distance de l'urbanité.

Plusieurs de mes journaux de bord dont celui tenu au cours de la recherche « cultures territoriales et sociabilités dans le mouvement » témoignent de l'enjeu de la description des tensions qui peuvent parcourir l'espace vécu. Ainsi d'une sensibilité particulière à la description successive de la fête populaire de la Saint-Jean et du festival des Orientales sur ce même territoire. Tout semble alors distinguer les deux publics de ces événements et mon travail d'écriture vise finalement à réhabiliter, du moins à donner un peu de visibilité aux cultures

---

<sup>1</sup> Cf. ma participation à la recherche « cultures territoriales et sociabilités dans le mouvement » que dirige Jérôme Boissonade.

<sup>2</sup> On pourrait là aussi trouver quelques anecdotes de l'épreuve urbaine : le stress d'une montée à Paris, prendre le métro pour la première fois...

populaires de la fête foraine et à ironiser sur l'authenticité culturelle supposée du festival et sur sa culture plus légitime, véritablement parachutée sur un territoire qui lui reste largement étranger (Boissonade, Devisme, 2005). Cette sensibilité permanente, si elle s'explique par un itinéraire social, est porteuse d'un enjeu d'écriture important, que l'on peut résumer par l'intention de rendre visible. Je ne peux dès lors que souscrire à des actions éditoriales comme celle lancée par Pierre Rosanvallon, « raconter la vie », consistant précisément à construire une représentation – narration et à contrer une invisibilité qui renvoie à « *deux phénomènes dont les effets se superposent sans se confondre : l'oubli, la relégation, la négligence, d'une part, et l'illisibilité d'autre part* » (Rosanvallon, 2014 : 22). Le site internet « raconterlavie.fr » est à cet égard une promesse à soutenir.



#### 1.4.4 Du portrait aux propositions

Ce premier volet relève plutôt du genre de l'autobiographie cognitive, convoquant les principales facettes d'un métier intellectuel tel qu'il est saisi par l'un de ceux qui l'habitent au début du XXI<sup>ème</sup> siècle. Ce « bilan » est aussi écrit comme une mise en perspective. Il procède de certains choix pour structurer un parcours et des positions qui le ponctuent. Il permet, à celui qui s'y intéresse, de mettre en avant les enjeux d'une situation dans ses acceptions géo-socio-historiques comme dans sa dimension intellectuelle. « D'où parles-tu ? » n'est pas qu'une formule des années 1970 ; elle devrait plutôt relever d'un exercice de réflexivité permanente.

##### **Florilège d'après le journal d'Hdr : un métier passionnant et délicat**

Sont sélectionnées ici des réflexions qui sont tantôt des aphorismes, des citations, des méditations, qui s'égrènent sur un peu plus de 5 ans...

*L'impression croissante que les jours se ressemblent de moins en moins. / Le CS de l'ensa Nantes est un lieu-moment à décrire sur le mode de la tragi-comédie ! / Mais quand donc vais-je prendre le temps d'analyser tout ça ? / Miser sur les détours plutôt que les marges. Le « regarder à côté » comme partie prenante de la sociologie. / ... A l'occasion de la prise de tête autour de Ma Ville Demain, Paul Cloutour me conseille de prendre l'air pour que le local ne vire pas au bocal !*

*Retour de Bordeaux par un train Intercités (c'est bien différent d'un TGV – ne pas oublier la fonction omnibus) des 33<sup>èmes</sup> rencontres de la FNAU. J'y ai joué un rôle de discutant dans le cadre d'un atelier portant sur « la prospective – tous experts ? » Quel genre d'expert suis-je donc ? J'ai clairement vu cette fonction augmenter ces dernières années et même si c'est toujours sur le registre de la perplexité et de l'interpellation, cela me questionne tout de même. De la nécessité en tous cas de maintenir un temps prioritaire pour faire de la recherche.*

*Des étudiants en FPC me sollicitent pour un jeu de rôle filmé sur l'avenir de l'île de Nantes. Scénario de non implantation du CHU sur l'île et développement en lieu et place d'un « quartier des mariages »... Je jouerais le rôle de l'investisseur Nexity !*

*Lu la controverse Lévy-Vanier dans le dernier n° d'Espaces et Sociétés. Les revues de recherche urbaine devraient avoir l'obligation de publier à chaque numéro des controverses. Je partage des arguments des deux côtés, connais (un peu !) les deux protagonistes et peux éventuellement clarifier mon propre positionnement par rapport au périurbain. Suis-je passé de Lévy à Vanier ? De l'urbanologie à l'urbanographie ?*

*Aller-retour en voiture pour une soutenance de thèse brestoise, je n'ai jamais écouté autant France Culture dans la journée (quand je serai grand, je ferai de la radio !). Histoire du village, lecture de passage de Les années d'Annie Ernaux, émission-débat sur les aéroports en France. Un vrai plan de coupe sociétal que France Culture.*

*Les fêtes sont passées avec le contexte du départ de Nantes pour l'Amérique du Nord. Accentué et épaissi, le moment du rangement des bureaux. Même si j'ai dû garder une pile gigantesque de documents plus inclassables les uns que les autres ! Pauline occupera mon bureau au LAUA.*

« Alors que les sciences sociales ont construit leurs divers champs par élagage ; en séparant successivement, sociologie et philosophie, sociologie et psychologie, anthropologie culturelle et sociologie, action sociale et langage, vient le moment des franchissements, des rencontres, des chevauchements au contraire, celui peut-être des nouvelles « architectures » » Sylvia Ostrowetsky, « la ville en langue », introduction in Sociologues en ville, p.145.

*Deux autres rêves cette nuit. Dans l'un je participe à la commission de recrutement du remplacement de Philippe Bataille, en compagnie de Jean-Marc Ayrault et de Catherine Deneuve ! Nous sommes dans une sorte de guérite de parking et je dois souvent discipliner les membres du jury qui se moquent des candidats ! Dans l'autre nous sommes nombreux sur un chantier participatif : nous construisons le plancher ou le toit du quartier de la création. Le directeur de la Samoa est à l'œuvre ! Ah ces créatifs.*

*Colloque de la relève VRM (Villes Régions Monde). Je fais partie du jury.*

*Retour du séminaire organisé par les doctorants en sociologie de l'urbain et des territoires (RT9 de l'AFS). Dans une galerie des frigos de Paris, une belle ambiance pour des travaux globalement impliqués, sérieux. Présentation à deux voix de Pauline et Nicolas : la réflexivité des doctorants CIFRE ! Je suis dans la position de discutant comme Amandine Chapuis et Gilles Pinson. Je croise Marie-Christine Jaillet mais aussi Bertrand Vallet. Présentation de Guillaume Meigneux dans « mon » atelier. C'est la traversée de ces différents moments qui dresse le mieux le portrait du genre de chercheur que je suis.*

*Retour du jury du PUCA portant sur « la ville ordinaire et la métropolisation ». J'y retrouve notamment Eric Charmes et Marc Dumont. Expertise collective de 28 dossiers, exercice partagé de critique. Où les architectes passent parfois un mauvais quart d'heure... On repère les chercheurs solides et ceux qui bâclent, ceux qui font de grosses impasses. On s'accorde dans l'ensemble sur l'enjeu de pousser des dossiers portés par de jeunes chercheurs.*

*C'est décidé, année du bouclage et de la soutenance de cette HDR ! Un rêve pendant ces vacances, de soutenance justement. Je présente devant un jury composé à moitié de chinois, cela se passe en extérieur et j'ai peur que l'on m'annonce ma mutation en Chine...*

*Mois de Mai de folie : Naples, Natal, Montréal...*

*Ces extraits peuvent prêter à sourire ou encore agacer. En consigner un extrait permet simplement d'inscrire mes activités dans un cadre pratique dans lequel s'imbriquent différentes facettes de vie personnelle, sociale, intellectuelle et professionnelle.*

Le tracé du parcours et des positions qui le ponctuent donne-t-il une forme, une allure, un visage ? Au lecteur d'en juger. J'ai essayé de procéder au portrait de l'enseignant-chercheur que je suis devenu, à l'esprit beaucoup plus itinérant que prométhéen dans la mesure où les savoirs se sont élaborés autour d'un itinéraire<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cf. à ce sujet Denis Jeffrey évoquant le chercheur itinérant dans « Recherche qualitative et production de savoirs » in *Recherches qualitatives*, Hors-série n°1, 2005

Ce tracé se veut complet, intégrant un ensemble d'activités qui ne se résume pas à la production de recherches. Gageons que cette synthèse de l'hétérogène soit parlante pour d'autres que moi, qu'elle puisse incidemment aider à mieux enseigner, mieux faire des choix de recherche, mieux opérer la direction scientifique d'un collectif de chercheurs.

Un autre volet attend l'impétrant. C'est celui qui s'émancipe du récit personnel, des justifications qui s'opèrent nécessairement (et même à son insu), pour gagner des propositions qui ont pour visée d'être discutées dans le champ académique. C'est alors un autre type d'écriture qui s'annonce, non qu'il soit écrit par un autre – on y verra bien des échos – mais que, sur la base de cette objectivation faite, soient proposés des points d'accroche à celles et ceux soucieux de consolider l'épistémologie et la pratique des sciences de l'urbain. J'ai cherché plus haut à dégager des postulats que l'on peut reprendre ici. Il eut été possible d'en énoncer d'autres, relativement à l'enseignement ou à la direction d'un laboratoire, mais cette HDR ne s'engage ni vers les sciences de l'éducation ni vers le management. Les dix propositions formulées renvoient à un positionnement dans les sciences sociales, aux promesses des sciences de l'urbain, aux rapports acteurs-chercheurs ainsi qu'au travail d'invention critique. Reprenons ces points rangés dans ces trois ensembles.

> Mon positionnement dans les sciences sociales est imprégné d'un esprit généraliste et pragmatiste. Aussi la représentation de l'activité de recherche à partir d'un noyau dur et de sa périphérie structurante<sup>1</sup> est-elle parlante :

*\*Les références intellectuelles du chercheur sont plus importantes que ses thématiques de prédilection. Elles incluent particulièrement la périphérie configurante des travaux scientifiques (romans, nouvelles, films de fiction...)*

*\*Les langages scientifiques du chercheur ne peuvent s'établir contre le sens commun. On rejoint ici une proposition de Bruno Latour : « ...Savoir décrire les pratiques par les réseaux, tout en restant fidèle aux valeurs de ses informateurs, sans pour autant croire aux domaines et, partant, aux compte-rendus qui sont les leurs, mais sans non plus abandonner l'idée d'une possible reformulation du lien que les valeurs entretiennent avec les institutions. » (Latour, 2012 : 58).*

> Les sciences de l'urbain structurent le champ des études urbaines. L'une de leur particularité tient à leur intérêt central pour la fabrique urbaine et donc à leur élargement aux sciences de l'action.

*\*L'expérience de terrain et sa restitution sont un indispensable de l'activité de recherche. Si urbanologie il y a, elle ne peut se penser sans urbanographie.*

*\*L'aménagement-urbanisme est à la fois une science territoriale et de l'action. Si ses vecteurs sont propres aux sciences sociales, ses matériaux sont principalement des visions, projets, plans et stratégies.*

---

<sup>1</sup> Suggestion que l'on doit à I. Lakatos qui différencie les heuristiques positives et négatives dans *Preuves et réfutations : essai sur la logique de la découverte mathématique*, Paris, Hermann, 1984.

*\*La portée de l'urbanographie tient dans son intérêt pour la fabrique et plus généralement ce qui émerge, qui bruisse, qui cherche à s'installer.*

*\*L'idée d'une science de l'action est plus prometteuse qu'une science pour l'action dont les conceptions sont souvent imprégnées d'un registre prescriptif voire normatif qui s'éloigne pour sa part de l'épistémologie de l'enquête, propre aux sciences sociales.*

> Par conséquent, les rapports étroits aux mondes de l'action (notamment professionnelle) impliquent une réflexion positionnelle poussée tirant sa lucidité de pratiques de l'ethnographie organisationnelle.

*\*Le « chercheur dans la cité » doit suivre les acteurs dans une position de non-savoir, d'observation muette, le dégageant d'un rôle prescriptif.*

*\*Son retour vers le monde se fait sur le mode d'une histoire au présent, d'une possible interpellation des acteurs, dans un enjeu de « suspension du jugement » amenant les acteurs à douter plutôt qu'à être confortés.*

> Enfin, la notion d'invention critique, non loin de l'imagination sociologique que pouvait défendre C.W. Mills (1967), prolonge le positionnement dans les sciences sociales en examinant ses parentés et différences avec les disciplines du projet. Si l'activité de critique, entendue comme élucidation et clarification, est plus que jamais nécessaire, elle ne s'entend pas comme un rire distant et compose avec un travail d'imagination qui procède notamment par associations d'idées avec des univers fictionnels.

*\*L'exercice de la critique est d'autant plus important que s'est déployé un monde de l'expertise et de la consultance autour des bonnes pratiques. C'est au stade de la critique urbaine que l'on peut distinguer un travail de chercheur.*

*\*C'est dans un travail de l'ordre de l'association (transdisciplinaire) et dans celui de l'analogie réglée que peut se jouer l'invention scientifique. Gare au voleur de métaphores (pour reprendre le titre d'une petite nouvelle d'Y. Barel) mais gare aussi à l'esthète des métaphores.*

Ces dix propositions formulées au titre de la recherche ramassent sans épuiser ce qui relève plutôt de convictions. Si on peut les considérer comme des prolégomènes au deuxième volet, on se tromperait à les placer antérieurement au plan de l'enquête. Elles lui sont plutôt consubstantielles et l'on peut retrouver cette phrase selon laquelle c'est en cheminant que le chemin se construit<sup>1</sup>. « En cheminant » s'est entendu ici comme une manière de déployer principalement trois volets de l'activité d'enseignant-chercheur en étant attentif aux choix cognitifs qui ont été réalisés ainsi qu'à la « bande passante », métaphore reprise ici au domaine informatique. Ici, sans la bande passante examinée sous les notions de pourparlers et perméabilités, il n'y aurait point d'HDR, associant science et plaisir du texte.

---

<sup>1</sup> Dans les termes d'Antonio Machado : « el camino se hace el andar ».



## POURPARLERS, PERMÉABILITÉS

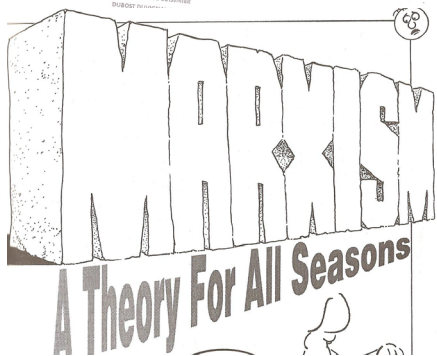
Clin d'oeil certes à un numéro dans lequel nous avons publié avec Marc Dumont mais avant tout allusion à une revue dont le travail du comité de lecture est important et permet la sortie irrégulière certes d'une revue qui incarne bien les enjeux de son titre.



La revue Place Publique Nantes-Saint-Nazaire : une autre expérience de comité de rédaction : revue urbaine, quésako ? Où il est question du choix des thématiques, des angles d'approche, du repérage d'auteurs. A la fréquence d'une réunion par mois, le comité de rédaction finit par faire collectif.



Un beau titre que celui-ci, abritant une véritable mine des intellectuels de l'urbain. Thierry Paquot a mené avec brio un nombre impressionnant d'entretiens pour la revue Urbanisme. Leur réunion est l'occasion d'un voyage dans les théories et les pratiques de l'urbain contemporain.



Ironie relative aux théories critiques certes mais pas seulement. Le marxisme urbain est une matrice forte, dont il faut se donner les moyens d'en saisir les ressorts. Les théories urbaines ne sauraient bien sûr être "a theory for all seasons"



Prise au débotté, derrière l'école d'architecture de Nantes, cette photo de palissade permet de voir la ville à l'oeuvre : un nouveau bâtiment se construit et c'est aussi l'occasion pour les indignés de proposer ce bel aphorisme : "l'indifférence des influents m'insupporte."



## 2 Les traverses de la fabrique urbaine

Le champ d'enquêtes ouvert par le premier volet relève d'un domaine d'applications à plusieurs détentes disciplinaires. Il sera surtout question d'urbanisme, recouvrant des pratiques professionnelles variées et qui sont abordées de manière ethnographique dans la plupart des cas. Il faut comprendre d'emblée ce positionnement. Tout domaine est constitué de nervures de réseaux et ressemble bien plus à un filet de pêche qu'à une surface délimitée. Les bords d'un domaine sont donc flous mais la consistance de son cœur ne peut aussi se saisir que par les réseaux qui le traversent. Unité, cohérence et consistance ne peuvent être approchés que par ce qui les trame et qui les « circule ». En même temps, tout réseau a bien des points et c'est la manière dont les points sont reliés qui lui donne une visibilité. L'étymologie de réseau est du reste fort intéressante, rets désignant vers la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle les « artifices par lesquels on s'empare de quelqu'un ou de son esprit » ! On peut lire dans l'introduction de l'ouvrage collectif *Ces réseaux qui nous gouvernent ?* l'enjeu de ne pas découper l'objet selon les disciplines de l'esprit (sociologie des institutions, économie industrielle, géographie des territoires). Parmi les postulats des auteurs, on trouve l'idée forte que l'homme est aux deux bouts de la chaîne. Gariépy et Marié recourent alors plus volontiers à la notion de « milieu associé » (un mixte techno-géographique) développée par Simondon : « *C'est sa relation aux autres objets, techniques ou naturels, qui devient régulatrice et permet l'auto-entretien des conditions de fonctionnement. Cet objet n'est pas isolé ; il s'associe à d'autres objets ou se suffit à lui-même, alors qu'au début il était isolé et hétéronome.* » (Simondon, 1958-1989 : 47.)

Cette conception soutient le suivi et le tracé des activités sans perdre de vue leurs manières de précipiter en un domaine. C'est bien ce que disent les technologies de la communication : sans « domaine d'application » justement, on ne peut rien dire d'un réseau. Si c'est bien la relation dialogique entre domaine et réseau qui va se jouer dans cet essai scientifique, précisons qu'il ne s'agit pas d'un traité ou d'un manuel, j'y tiens une place trop importante dans les différentes expérimentations retracées et dans la suggestion des connexions. Cet essai est toutefois argumenté et ouvert à la discussion réglée (bien davantage que le précédent volet relevant plutôt d'un questionnement réflexif basé sur un parcours).

L'orientation générale relève des promesses d'une ethnographie de l'action spatiale contemporaine permettant notamment la combinaison entre aménagement, géographie et sociologie des régimes d'engagement. Plans, projets, guides, chartes, référentiels, outils, modèles et figures sont autant de nœuds focaux de l'aménagement et représentent mon principal domaine de travail qui sont à coupler, dans l'analyse, avec des cultures professionnelles dépendant d'engagements susceptibles d'être saisis par une sociologie de l'expérience. Cette manière de considérer l'aménagement et l'urbanisme relève d'une saisie des mondes de la fabrique urbaine qui table beaucoup plus sur les enjeux d'une description et d'une qualification des pratiques professionnelles et des espaces constitués que sur la mise en avant de différentes techniques d'anticipation dans le cadre d'une ingénierie de préfiguration. A cet égard, les sciences sociales sont



bien « aux contraires du technicisme » comme l'évoque J. Lévy soulevant un triple réductionnisme qu'opère le technicisme : épistémologique, théorique et pragmatique (Lévy, 2013-a).

« Fabrique urbaine », l'expression est certes un clin d'œil à l'ouvrage que j'ai dirigé, intitulé *Nantes, petite et grande fabrique urbaine* (Parenthèses, 2009) mais la notion de fabrique possède une étymologie intéressante à rappeler<sup>1</sup> : outre de désigner le travail du forgeron, la fabrique est une association qui gère le projet de construction d'un nouvel édifice (sens attesté au XIV<sup>ème</sup> siècle) ; on peut la considérer comme une instance de gestion du temporel d'une institution religieuse. On trouve dans le conseil de fabrique des fabriciens. Cette nécessité de différencier une structure dédiée se retrouve dans le présent projet d'analyse de la fabrique urbaine (même si je ne reprendrai pas le terme de « fabriciens » pour désigner les acteurs au travail), qui intègre également le sens apparu au XVII<sup>ème</sup> siècle de l'établissement où l'on fabrique, activité à l'outillage restreint permettant de distinguer la manufacture de l'usine. Il ne s'agit pas pour autant de camper dans une seule manufacture et il faut s'assurer de mener des analyses qui intègrent usines et manufactures, production de standards et production de spécificités, références circulantes et cultures professionnelles situées. Cette ouverture de la focale est intrinsèquement liée au pragmatisme.

Il s'agira dans un premier temps de s'assumer pleinement dans le champ des études urbaines et dans le pragmatisme relevant d'une épistémologie pluraliste qui permet aux énoncés savants de « reconsidérer, autrement que sur le mode de la rupture avec le sens commun, le lien qu'ils tissent avec les énoncés des acteurs non sociologues » (Dodier, 2005, 13). Ce positionnement a pu être précisé dans quatre de mes publications (cf. volet à part) dont j'indique ici seulement l'intitulé.

[« L'urbanologie : une constitution disciplinaire problématique », in *Cahiers thématiques, architecture, histoire, conception n°1, Ecole d'architecture de Lille, 2001, pp. 42-51.* / « sciences de l'espace des sociétés et projet urbain » in Y.Tsiomis (dir.), *Matières de ville. Projet urbain et enseignement, Paris, Ed. de la Villette, 2008, p.240-248.* / « le praticien réflexif et le théoricien activiste » in *Urbanisme n°372, pp41-44, dossier « Théories/pratiques »* / « Les objets de recherche comme « attracteurs » ? A propos d'une communauté de recherches en architecture » in *Cahiers de la recherche architecturale et urbaine n°26-27, 2012, pp10-20 + introduction de 3 parties.*]

Je reprendrais volontiers, en le transposant, le propos de politistes énonçant : « *il n'y a plus dès lors à regretter que le mot de gouvernance (territoriale) soit « passé à l'objet », c'est-à-dire qu'il soit employé par les acteurs pour les comportements desquels le terme était censé rendre compte. Et plutôt que de se faire les garde-frontières sourcilieux du territoire scientifique, il convient à la place de saisir la gouvernance territoriale sous l'angle des investissements de forme, tant pratiques que savants, dont elle est l'objet.* » (Pasquier, Weisbein, 212).

Partir en quête des différents investissements de forme, c'est le programme général d'un tracé qui va permettre d'identifier les traverses de l'action

---

<sup>1</sup> C'est à l'occasion d'une visite du château de Galinières, grange Monastique Cistercienne aveyronnaise, que j'ai du reste pris conscience de l'enjeu de la fabrique par rapport au chapitre (conseil formé de religieux)...

urbanistique. Toutes ? Non, il ne faudrait pas confondre les traverses avec les déterminants de l'action urbaine (qui réclameraient encore bien d'autres domaines). Mais ces traverses, il me semble impossible d'en faire l'économie et tout nouveau tronçon de construction de connaissances gagnerait à les impliquer tant elles sont souvent encore marginales, du moins dans le champ des études urbaines et de l'urbanisme.

Etymologiquement, la traverse s'est employée pour désigner le « vent d'ouest » au XIV<sup>ème</sup> siècle et plus généralement pour indiquer une direction transversale. Ainsi apparaît au XVI<sup>ème</sup> siècle la locution de « chemin de traverse ». Le mot désigne autrement concrètement une pièce de bois mise en travers de certains ouvrages pour les assembler (porte, grille, ouvrage de fortification<sup>1</sup>), ainsi qu'une levée de terre assurant une protection. C'est bien sûr aujourd'hui dans le monde ferroviaire que son usage se fait presque exclusif, les traverses permettant de maintenir l'écartement des rails des voies. Ces différents sens résonnent ici, au-moins de manière métaphorique : les traverses de la fabrique urbaine sont bien ce qui soutient son ordinaire, elles sont aussi bien matérielles que discursives et il faut recourir à certains chemins de traverse pour mieux découvrir leur rôle ! Emprunter donc quelques contre-allées permet d'obtenir une connaissance plus réaliste, moins enchantée que ce que certains concepteurs présentent souvent de leur travail.

Les six chapitres qui structurent ce volet sont principalement orientés vers des questions de connaissance de la fabrique urbaine contemporaine. Trois entrées sont privilégiées, déclinant des observables de la fabrique urbaine qui sont autant d'incontournables des activités intentionnelles de transformation spatiale : la régulation et le cadrage des activités, l'anticipation et la controverse. J'insiste d'abord sur la place et la productivité des interactions professionnelles permettant d'identifier la construction de cours d'action. C'est à partir de cette étape que l'on peut reprendre le travail d'anticipation et de préfiguration qui caractérise bien l'urbanisme et qui passe par des visions, des modèles aussi bien que des chartes, guides et bonnes pratiques. Il faut enfin qualifier la place des dissensus et controverses, soulignant les enjeux d'une balistique urbanographique, par analogie à la proposition de balistique sociologique faite par Francis Chateauraynaud (2011).

Ces trois coupes dans les activités de transformation spatiale permettent de prendre la mesure de caractéristiques contemporaines de l'urbanisme, en particulier ce qui peut s'énoncer ainsi :

- Les champs technique et politique de la production urbaine sont de plus en plus imbriqués.
- La production urbaine est de plus en plus une question de figures et de fictions, nourrie aussi bien d'images pour le projet que d'images profanes.
- La circulation des modèles urbains est de plus en plus intense et requiert d'aborder la production urbaine par des connecteurs autant que par des territoires (qu'ils soient patrimoniaux, de gestion ou de fiction).

---

<sup>1</sup> D'après le *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction d'Alain Rey.

- La régulation urbaine s'observe certes par des codifications et stabilisations mais surtout in situ, dans des rapports de force et de confiance.

Si l'enjeu cognitif de tracer les activités urbanistiques est central, il gagne également à sortir des cuisines de la fabrique afin de ne pas négliger l'enjeu de ce qui en sort et rencontre « le reste du monde ». Les sciences que je pratique ne sont pas camérales et s'il y a de l'introspection dans la partie « parcours / positions », c'est bien plutôt l'extrospection qui est ici à l'ordre du jour, lestée de la réflexivité permanente dont il a déjà été question.

Les trois traverses privilégiées sont bordées en amont par deux chapitres : le premier stabilise une certaine acception de la recherche urbaine et le second détaille des postures méthodologiques. En aval, un chapitre conclusif examine la consistance du local et la fabrique de la localité. Comment approcher la consistance du « local », ce domaine d'application si présent dans les politiques publiques et qui structure, du reste, la fraction la plus développée de la fonction publique en France (dénommée « fonction publique territoriale ») ? Il ne faut évidemment pas confondre consistance du local et apologie du circonscrit (qui peut précipiter en « terroir » par exemple) mais analyser comment se trament les rapports entre local et global sachant que les pratiques scientifiques sont elles-mêmes directement touchées par ces recompositions.

## 2.1 Recherche urbaine ? Arcanes académiques, prisme de l'expérience et ressources des interfaces

Alors que l'ensemble du premier volet se plaçait délibérément sous les auspices d'un cheminement qui fabrique le chemin (« on ne peut nager avant d'être entré dans l'eau » pouvait rappeler H.S Becker dans l'un de ses trucs et ficelles indiquant l'indépassable registre de l'expérience), il est nécessaire, pour comprendre les différents chapitres structurant le présent volet, d'en passer par des considérations relatives au domaine des études urbaines, alias sciences de l'urbain. C'est d'autant plus important afin de ne pas faire l'impasse d'une discussion disciplinaire et d'opter résolument pour une interdisciplinarité « offensive ». Trois aspects méritent d'être développés à cet égard. D'abord à propos d'un champ ouvert certes mais structuré (le domaine des sciences de l'urbain) puis à propos d'un parti pris de l'enquête ethnographique dans cet ensemble ; enfin à propos des enjeux de ce domaine concernant ses rapports au « reste du monde » et particulièrement aux professionnels qui contribuent à son existence.

### 2.1.1 Un champ ouvert et structuré : les sciences de l'urbain

De nombreuses acceptions de l'interdisciplinarité restent assez paresseuses : on valorise l'interdisciplinarité qui, pratiquement, renvoie à une complémentarité « polie » de disciplines académiques<sup>1</sup>. On peut ainsi créer un institut en mettant ensemble des sciences humaines et sociales (sociologie, géographie, histoire et économie), en y ajoutant un peu de sciences de la vie et de la terre (écologie) et des sciences pour l'ingénieur. Aux étudiants d'opérer la synthèse... Or la combinaison ne va jamais de soi et suppose que l'on s'appuie sur des considérations épistémologiques pour ce qui concerne les domaines analytiques et de l'ordre de sciences de l'action pour ce qui concerne le rapport au projet. Comment peut-on, à l'échelle d'un chercheur, aller plus loin et se positionner franchement en revendiquant des hybridations disciplinaires et référentielles ? Le pari est d'affirmer l'enjeu premier d'une connaissance des sociétés urbaines (tension revendiquée par T. Paquot dans son introduction au recueil *La ville et l'urbain. L'état des savoirs*), affirmation thématique première face à un découpage disciplinaire parfois tragique<sup>2</sup>. On suivrait volontiers les propos de Peter Berger en étendant ce qu'il dit de la sociologie : « *en vérité, une bonne part de ce qui passe pour de la sociologie mérite le qualificatif de barbare, si l'on entend par là une ignorance de l'histoire et de la philosophie, une expertise étroite et dépourvue d'horizons plus larges, un souci de technicité et une absence complète de sensibilité littéraire.* » (Berger, 2006, cité par Filleul et Jobard, 2007 : 10). L'enjeu est similaire

---

<sup>1</sup> La critique de cette version paresseuse n'empêche qu'elle est déjà préférable aux versions monodisciplinaires qui restent monopolistiques dans l'enseignement de certaines filières. Je songe particulièrement à l'économie mais aussi au droit, deux filières marquées par des visions essentiellement « reproductrices » et techniques.

<sup>2</sup> Paquot évoque ainsi cet enjeu porté par la collection « l'état des savoirs » pour questionner la famille, l'immigration, l'exclusion, le logement, l'école...

à celui qui présidait d'abord à un colloque puis à un ouvrage intitulé *Les « sciences » de l'action publique* (PUG, 2006) interrogeant les transformations de l'action publique à la lumière de la reconfiguration des pouvoirs (Europe, Etat, pouvoirs locaux) d'une part, questionnant également des praticiens et commanditaires de recherche d'autre part. Ici, objectiver l'action urbaine est pareillement intéressant si l'on prend au sérieux différents apports disciplinaires mais aussi ceux de maraudeurs, contrebandidiers, « chercheurs du dimanche » (Paquot, 2000 : 13), sans oublier les acteurs professionnels des collectivités territoriales, les bureaux d'études et, dans un tout autre registre, l'apport de la littérature et du cinéma. Cette ouverture de la focale peut aussi trouver ses fondements dans l'approche lefebvrienne de l'urbain, dans sa critique des savoirs en miettes.

Les dynamiques disciplinaires sont consubstantielles à l'activité scientifique, les frontières sont en mouvements permanents. Certes il y a de grands ensembles, stables, de grandes traditions disciplinaires. Mais il y a aussi des points de frottements, des rencontres, convergences, créations – disparitions, trop rarement étudiés en tant que tels. Topalov et Lepetit (2001) ont pu rappeler que la construction savante de l'objet ville a fortement varié et de manière significative. C'est bien le projet principal de Topalov que de retracer plusieurs de ces variations et de montrer les imbrications des dimensions concrètes, existentielles et cognitives<sup>1</sup>.

Les sciences de l'urbain n'existent pas en tant que telles et pourtant plusieurs chercheurs s'en réclament volontiers, le plus souvent sous le terme « études urbaines », « formule précise dans son imprécision volontaire » comme l'écrit Paquot (2013). Ce domaine est en revanche stabilisé dans plusieurs ensembles culturels dont le monde nord-américain qui a entériné la différence entre urban studies et urban planning. S'il n'est pas sûr que cette distinction soit toujours des plus heureuses<sup>2</sup>, notamment avec une séparation plus nette entre mondes analytiques et projectuels, en revanche, le fait d'identifier un champ urbain comme domaine pertinent de travail est un atout qui permet des confrontations entre bords disciplinaires. Ils relèvent principalement de sciences de la société qui problématisent le monde vécu via une entrée spatiale. La première page de *La Ville* de Max Weber énonçait : « *on peut tenter de définir une « ville » de manières très différentes. Toutes ces définitions n'ont qu'un point commun : la ville est en tous cas une concentration (au moins relative) d'habitations, c'est une « localité », et non pas plusieurs maisons isolées.* » (Weber, 2013 : 23). Je reviendrai sur cette question de la concentration et de la localité, plus petits dénominateurs communs utiles, mais il faut d'abord préciser que le fait de privilégier une entrée spatiale s'entend comme entrée possible dans les sociétés entendues de manière dimensionnelle c'est-à-dire non hiérarchique. L'économique, le sociologique, le spatial, le temporel, l'individuel - pour reprendre la conceptualisation du

---

<sup>1</sup> Cf. sa riche introduction à la publication de la correspondance de M. Halbwachs lors de son séjour aux Etats-Unis, qui permet en rebond, au chercheur d'aujourd'hui, d'interroger lui-même sa place lors de toutes sortes de mobilités (Topalov, 2012).

<sup>2</sup> On peut plutôt penser, avec Paul Claval qu'à partir du moment « où vous vous intéressez à des gens qui sont situés dans le temps, vous prenez en compte la manière dont ils se projettent dans l'avenir. La dimension normative est incluse dans la géographie, par conséquent on n'a plus à concevoir d'une part une géographie urbaine et d'autre part un aménagement, on peut essayer de rassembler le tout. » (Claval, 2004, in Paquot, 2008 : 241).

géographe J.Lévy – sont autant de dimensions qui, chacune à sa manière, traite de l'ensemble du réel social. Aucune n'est plus complexe que l'autre, aucune n'a de partie réservée : les sciences sociales ont vocation à toujours être en pourparlers et rentrent mal dans des conceptions en « tiroirs » de la connaissance. Elles sont globalement non positivistes. Cette conception est proche de ce que pouvait défendre J-M Berthelot notamment dans sa « géographie » des langages d'analyse en sciences sociales (Berthelot, 1996). Les deux pôles idéographiques et nomologiques peuvent concerner les sciences de l'urbain ; il semble même particulièrement important d'enquêter sur les modèles et de modéliser certaines démarches d'enquête afin de ne pas laisser les approches scientifiques en pâture à toutes sortes de récupération : les sciences de l'urbain doivent être réflexives (Bourdin, 2012).

La mention d'urbanologie peut s'inscrire comme un horizon plus que comme une nécessaire fondation. Cela tient aux enjeux de l'implication certes (cf. infra) mais aussi au risque d'une certaine autonomisation (et une discipline de plus !) ainsi qu'à une « petite » histoire peu suivie : lorsque T. Paquot retrace l'histoire d'une improbable classification, sa recension intègre Marcel Cornu, Paul Claval, Jean-Loup Gourdon (et moi-même !), pointant la difficulté d'associer d'autres auteurs à ce projet. C'est de fait une histoire en pointillés qui reviendrait à un échec s'il fallait la considérer comme fondatrice.

Marcel Cornu avait pour sa part fondé la rubrique « urbanisme critique » dans la revue *Urbanisme*, cherchant à promouvoir une critique sociale et politique qu'il avait pu faire valoir dans *Les lettres françaises* auparavant<sup>1</sup>. Science de la ville résolument interdisciplinaire, sa conception de l'urbanologie emprunte par exemple à la sociologie appliquée à l'aménagement urbain de Raymond Ledrut. Paul Claval, géographe « culturaliste » dans sa *Logique des villes* sous-titrée *essai d'urbanologie* (1981) ne renvoie pas à cette veine (même si Raymond Ledrut fut également son professeur) mais procède à une théorisation de l'urbain (notamment la théorie du champ urbain) en proposant des analyses issues du principe de maximisation sociale que réalisent les villes<sup>2</sup>. Il permet un certain renouveau de la géographie qu'amplifieront ensuite Lévy et Lussault notamment. J-L Gourdon a pour sa part abordé de manière approfondie la rue comme urbanologue. Il croise aussi bien des enjeux formels qu'économiques et sociaux. A l'image d'un programme du Plan Urbain intitulé « Ville, espace et valeurs » dans lequel il a été impliqué, ses interrogations mêlent bien différentes dimensions de la question urbaine. Son livre sur la rue, *essai sur l'économie de la forme urbaine*, cherche à repotentialiser cet « espèce d'espace » et à montrer toutes les conséquences d'un dispositif qui articule le mobile et le stable (Gourdon, 2001).

Au-delà de la variété des perspectives de ces auteurs urbanologues, on trouve chez eux des champs de référence larges, un souci théorique de réarticulation de ce qui a été dissocié et donc un « appétit » épistémologique. Hormis Claval, évoqué précédemment, les urbanologues évoqués sont davantage des critiques du phénomène urbain, des effets de la modernité et des auteurs engagés dans une

---

<sup>1</sup> M. Cornu, « De la nécessité d'une « urbanologie » » in *Les Lettres françaises*, 19 Mars 1969.

<sup>2</sup> En revenant sur son parcours il explique « Je me suis intéressé à Stendhal, j'avais des curiosités du côté de la sociologie, du côté de ces disciplines qui émergeaient comme c'était le cas par exemple de la cybernétique, et plus généralement de tout ce qui avait trait au système asservi. » (Claval in Paquot, 2008 : 232).

certaine orientation de la transformation spatiale. Sans procéder plus longuement à une histoire des heurs et malheurs de l'urbanologie<sup>1</sup>, on peut aussi renvoyer à une acception plus analytique : le géographe J-F Staszack a pu dresser les contours d'une « ethno-géographie » en préconisant l'analyse des catégories mobilisées par les acteurs plutôt que la mobilisation a priori des catégories scientifiques extérieures à la pratique (Staszack, 2000). Se mettre ainsi en position d'analyste, c'est aussi comprendre comment l'aménagement qui voudrait se faire de plus en plus un ménagement, requiert des savoirs de plus en plus « sociaux » et de moins en moins « techniques » (même si au fond, cette grande partition, comme l'a montré Bruno Latour à plusieurs reprises, n'a en fait pas beaucoup de sens).

Il serait en tous cas peu intéressant de vouloir créer un nouveau champ disciplinaire : c'est prétentieux certes et surtout susceptible de venir se ranger dans un ensemble vertigineux dans lequel il semble parfois, aux Etats-Unis tout particulièrement, que la partition en sous-champs est presque aussi importante que le nombre existant de laboratoires. Rangés dans un nouveau tiroir, vous manquez alors les pourparlers avec les autres contenants... Mieux vaut donc concevoir les disciplines comme des espaces de métissage que comme des cadres de catégorisation des savoirs. On peut rejoindre l'éloge de l'hétérogénéité et de l'indiscipline fait par Laurier Turgeon, au croisement de l'anthropologie et de l'archéologie (Turgeon, 2010).

La qualification de ces projets théoriques peut être poursuivie en convoquant les travaux de Lorenza Mondada : « *La question du « discours de la ville » se pose dès lors sur un double plan : d'une part elle intervient dans la définition et dans l'appréhension de l'objet des sciences sociales qui ont travaillé sur l'urbain, d'autre part elle concerne leur écriture, leurs pratiques de représentation de cet objet.* » (Mondada, 2000 : 30). S'il existe une pluralité de modes de descriptibilité de l'urbain, le chercheur peut soit en approfondir une seule (version classique de la spécialisation), soit chercher d'abord à restituer cette pluralité, traçant des activités tout en questionnant les manières dont elles peuvent être saisies. Cette version ne simplifie pas la tâche certes mais c'est plutôt celle que je propose de suivre ensuite (chapitre suivant) motivant une réflexion sur le traçage de la fabrique urbaine. Cette orientation est proche de ce que l'on qualifie usuellement de tournant culturel ; pour la géographie, Claval explique qu'il réside en ce qu'elle « *n'est pas la science de « l'œil du géographe » mais celle du regard que les gens portent sur le lieu, la manière dont ils le découvrent, dont ils le vivent, la manière dont ils lui donnent un sens.* » (Claval, 2004 in Paquot, 2008 : 240).

Le chantier des sciences de l'urbain est principalement activé par des marginaux sécants des disciplines académiques. Il a été approché, de manière réflexive, en lien avec un moment de la recherche incitative...

---

<sup>1</sup> Mentionnons une acception récente qui ne manque pas d'humour : à l'automne 2011, des apprentis urbanistes de l'Uqam écrivaient dans le journal Zoom-Cité : « *L'astrologie fascine l'humain depuis des milliards d'année. Il devient donc primordial d'intégrer un volet astrologique au journal d'urbanisme. Les étudiants qui suivent les cours se demandent constamment ce qui leur arrivera dans un avenir rapproché. C'est pourquoi, le journal se dotera d'une rubrique urbanologique, qui révélera, avec une grande précision, les choix, les préférences, les joies, les peines etc. que nos chers amis urbains vivront pour l'ensemble du mois.* »

### Histoire d'un projet non achevé : « Recherche urbaine. Fin et suite »

Sensible à la question de la bibliographie invisible<sup>1</sup>, il me semble utile de rappeler les promesses de projets non aboutis. Dans le prolongement d'un travail pour la MSH Villes et Territoires de Tours portant sur les rapports entre espaces, sociétés et TIC, j'avais proposé l'analyse des termes des thèmes qui ont été lancés dans le cadre de l'ACI-Ville (fondée en 1998) : pointer les récurrences, les champs aveugles ; voir les régularités bibliographiques des équipes retenues, éventuellement questionner les membres du Conseil Scientifique de cette action concertée incitative. L'idée de bilan scientifique sur une courte période portait certes le risque d'une focalisation sur les dernières querelles académiques, également trop dépendante du « turn over thématique de la doxa gestionnaire » (Lassave) et il semblait important de prendre quelque recul en questionnant « la question urbaine » au cours de dix années précédentes.

Je m'appuyais sur les excellents travaux de Michel Amiot et Pierre Lassave notamment, mais aussi ceux de Michel Marié et André Bruston pour une mise en perspective plus longue. Je présumais un état polycentrique voire dispersé de la recherche urbaine contemporaine (Pickvance parlait quant à lui de fragmentation en 1994 – « Bref, il est clair que la sociologie urbaine est sortie de son cantonnement originel. L'étude de l'écologie urbaine et des styles de vie a été submergée par des sujets plus vastes comme l'Etat, l'économie, le travail, les marchés du logement et l'habitat » écrivait-il (p.56) dans un numéro important des *Annales de la recherche urbaine* (le n°64 intitulé « parcours et positions », P.56), ce qui n'empêche pas sa qualification.

Il s'agissait de s'inscrire dans la série des travaux qui participent à une histoire des genres de connaissance à partir de l'objet urbain et à partir du corpus de l'offre publique de recherche. Les années 1990 avaient vu la disparition du Plan Urbain, s'intégrant au Plan Urbanisme Construction Architecture, la création du PIR-Villes, auquel a succédé l'ACIV qui a pris fin début 2002, elle-même remplacée par une nouvelle ACI TTT, non ciblée sur la recherche urbaine. Plus tard, une nouvelle ACI « spatialisée » allait porter sur les énigmes spatiales de la vie en société.

J'identifiais un certain nombre de travaux à réaliser parmi lesquels : une recherche bibliométrique pour une analyse quantitative des références des équipes retenues ; une analyse des lieux de production de la recherche sur contrat ACI-V ; une enquête auprès des membres du Conseil Scientifique de l'ACIV et de quelques autres personnalités (François Ascher, Daniel Augello, Gérard Althabe, Francis Beaucire, Georges Cavallier, Jean-Michel Delarue, Guy Gilbert, Yves Jegouzo, Hervé LeBras, Dominique Lorrain, Michel Lussault, Patrice Mestayer, Michel Parent, Jean-Pierre Péneau, Pascal Perrineau, Jean-Luc Pinol, Denise Pumain, Jacques Rilling, Pierre Veltz + André Bruston, Christian Topalov, Philippe Genestier, Francis Godard, Rémi Baudoui, Thierry Paquot, Jacques Lévy, Jean-Samuel Bordreuil, Yves Chalas, Pierre Lassave, Anne Querrien, Michel Marie, Gabriel Dupuy, soit 32 personnes au total) ; une analyse des productions réflexives et des bilans scientifiques (cf. corpus

<sup>1</sup> Notion défendue par Pierre Favre dans un texte éponyme : « Tout universitaire peut, dès lors qu'il exerce depuis assez de temps, établir deux listes de ses travaux. Sa première bibliographie, qu'on peut dire « officielle », recense les livres et articles publiés, les documents qui appartiennent à la littérature dite « grise » et, pour peu qu'il le souhaite, les interventions orales faites devant le public des pairs dans des colloques, congrès ou séminaires. (...) Mais tout auteur a également une bibliographie, invisible celle-là, dérobée aux regards, une bibliographie dont il ne fait pas état et qu'il ne saurait même aisément coucher sur le papier. Cette seconde bibliographie est celle qui rassemble les données réunies mais inexploitées, les projets formalisés puis abandonnés, les textes inachevés. Somme toute, le grenier bibliographique. » (Favre, 2007 : 353).



spécifique) ; un glossaire critique, à la manière du « dictionnaire des idées reçues et des lieux communs en usage dans les lieux neutres » paru dans *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n°2/3, 1976 ; l'analyse enfin des appels à articles des principales revues scientifiques traitant de l'urbain.

Ce programme n'a jamais été engagé mais s'est retrouvé dispersé<sup>1</sup> avant d'être repris très récemment.

Faisant le pari qu'il s'agit d'autre chose que d'une archéologie (qui garde toutefois toute sa pertinence), j'ai relancé un chantier de recherche, en cours, copiloté avec Sandra Breux (INRS-Montréal) qui vise à comprendre d'une part des engagements dans le champ des études urbaines et à proposer d'autre part un recueil de textes les incarnant, pouvant être compris comme handbook à destination d'étudiants en études urbaines.

Alors que le bilan de la production des études urbaines au Québec dégageait trois pistes pour la prochaine décennie (le questionnement théorique en tant que tel, en particulier lié aux nouvelles formes d'urbanisation ; l'urbanisation dans les pays du Sud et le cadre des villes qui ne sont pas identifiées comme de grandes métropoles – Cloutier, Collin, Poitras - 2011 : 98), la situation en France relève plutôt de la force des disciplines et de l'absence d'un tel bilan prospectif. Dans le dossier constitué par la revue *Metropolitiques*, on peut lire : « *Questionner ainsi les recherches françaises sur la ville et l'urbain au miroir des urban studies anglo-saxonnes permet d'en mieux saisir les spécificités, d'en revisiter l'histoire et l'organisation institutionnelle* »<sup>2</sup>. Notre recherche renvoie à ce chantier, d'abord à partir du matériau qualitatif d'entretiens menés avec des personnalités reconnues en France pour leur contribution à un tel champ des études urbaines<sup>3</sup>, puis par la projection de trois séminaires de travail dans le monde francophone européen (France, Belgique, Suisse). La consigne donnée est simple : « *vous animez un séminaire doctoral sur les études urbaines. Vous devez produire un recueil composé de 15 textes écrits depuis les années 2000 en français. Les références à vos propres travaux sont exclues* ». To be continued !

A partir de cette dimension réflexive collective, il faut maintenant qualifier davantage le projet de connaissance des sociétés urbaines que je défends. Nettement orienté par et vers le matériau des pratiques d'aménagement (cf. les prochains chapitres), il est marqué par le fait que les pratiques d'aménagement relèvent d'une dimension anthropologique, d'un mouvement que l'on peut qualifier de spatialisation qui n'est pas un mouvement second (de projection au sol d'activités préexistantes, comme une certaine littérature marxiste a pu l'envisager) mais bien un mouvement d'accomplissement des activités : sans espace en actions, point d'activité !

---

<sup>1</sup> Seul texte publié, l'article à quatre mains écrit par Serge Thibault, Gérard Baudin, Jean-Louis Fabiani et moi-même en guise de postface au bilan de l'ACI-Ville – cf. tome 2.

<sup>2</sup> [Anais Collet & Philippe Simay](http://www.metropolitiques.eu/Y-a-t-il-des-urban-studies-a-la-française-?), « Y a-t-il des « urban studies » à la française ? », *Metropolitiques*, 3 juillet 2013. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Y-a-t-il-des-urban-studies-a-la.html>

<sup>3</sup> Faisant le point à l'été 2014, nous avons pour l'instant interviewé Philippe Simay, Laurent Coudroy de Lille, Martin Vanier, Pierre Lassave, Marie-Hélène Bacqué et Yankel Fijalkow.

Ces pratiques d'aménagement ne sont pas réductibles à l'une des disciplines stabilisées des sciences sociales. Elles sont tout-à-fait passibles d'une saisie par les sciences de l'action publique, à condition de ne pas les cantonner à l'action des organisations et institutions et d'intégrer les actions qui se déroulent en public (Ihl, 2006). La parenté est forte avec l'esprit qui guide le travail et les investigations de Romain Lajarge. S'il défend pour sa part l'idée de sciences territoriales comme partie prenante des sciences de l'action, ces sciences sont selon lui en interaction avec les sciences géographiques (agencements et configurations de spatialités), les sciences des interactions sociales (socialités qui construisent ou déconstruisent des sociabilités), les sciences éco-politiques (« les institutionnalités qui mettent en branle des territorialités instituant »), enfin les sciences historiques des sociétés. Ne négligeant pas une philosophie de l'action, il développe une réflexion aussi bien sur les territorialités habitantes que sur les territorialités instituant / développantes (« complémentaires à ce que le marché permet et à ce que l'Etat répare. » (Lajarge, 2012 : 303)). Cet enjeu de ne pas scinder analyses des espaces vécus d'un côté et analyses des espaces conçus de l'autre est à souligner, marqueur parmi d'autres du projet scientifique du Laua cherchant à combiner les analyses de la fabrique de l'urbain et des formes d'urbanité.

Si l'urbanologie est un possible horizon, l'urbanographie se fait quant à elle plus tangible et immédiate. Cette écriture (graphie) désigne une activité descriptive qui reprend largement le projet ethnographique. On peut dire qu'il s'agit d'une expérience incarnée de l'enquêteur : « *Lorsqu'un ethnographe prend pied et langue sur un site pour y conduire une enquête, il y trouve des appuis, traverse des épreuves de compréhension, se familiarise avec des lieux et avec des gens, alterne entre les moments d'observation et de participation et les moments de recueil de données. Il pose des questions, lit des documents, vérifie des informations, il apprend des langues, se plie à des usages, accomplit des rituels. Il se met à l'école de ses enquêtés.* » (Cefaï, 2010 : 8)

### 2.1.2 Prendre au sérieux l'expérience urbaine<sup>1</sup>

Pour le dire d'abord dans les termes d'un auteur qui a longtemps pu aiguiller mon positionnement : « *Ou bien on travaille à écraser ce résiduel, ou bien on le considère comme l'irréductible, comme le précieux contenu des formes abstraites et des différences concrètes* » (Lefebvre, 1968 : 36). Le philosophe et sociologue Henri Lefebvre parle ici du quotidien urbain et, par extension, de l'expérience urbaine. Certes elle peut être objet de connaissance mais il faut ici la considérer d'abord comme le lieu depuis lequel on parle, instrument d'optique donc (qui ne se résume d'ailleurs pas au seul exercice du regard)<sup>2</sup> plus que fait social réifié. L'expérience urbaine peut alors être considérée comme la ligne de fond des

---

<sup>1</sup> Des éléments d'analyse de ce sous-chapitre figurent dans une partie de mon article paru dans *Sociologie et Sociétés* intitulé « Ressorts et ressources d'une sociologie de l'expérience urbaine » (2013).

<sup>2</sup> J'ai proposé cette entrée au séminaire du LAVUE du 17/02/2011 portant sur les « concepts et théories nomades : Henri Lefebvre dans les études urbaines aujourd'hui ». Il fut l'occasion d'échanges très stimulants.

différentes interrogations, plus spécifiques, adressées à la fabrique urbaine<sup>1</sup>. L'un des enjeux de cette ligne réside notamment dans la possibilité d'intégrer les complexités de la représentation expressive dans l'écriture analytique (cf. volume des publications).

C'est plutôt à contre-courant que s'inscrit cet enjeu car la spécialisation de différents sous-champs disciplinaires dans la recherche urbaine a eu pour effet, depuis les années 1980 tout particulièrement, d'atténuer un questionnement spécifiquement urbain et général. L'idée de dessiner « un autre territoire du savoir » énoncée en son temps par S. Ostrowetsky (1996 : 9) semble s'être évaporée. S'il existe une littérature urbaine descriptive très suggestive (on songe en France aux cas d'A. Ernaux, de F. Bon mais aussi de F. Maspéro ou encore J. Rolin), les sciences sociales ont eu tendance à désertier le plan de la qualification et de l'expression de la ville. Malgré une démultiplication des approches et des paradigmes dans les sciences sociales (Lassave, 1997), le régime de l'expérience urbaine a été assez peu examiné. Il émerge soit à des travaux d'ordre historique (retour sur « le choc des métropoles » de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle – cf. infra), soit à des investigations d'ordre phénoménologique et relevant clairement de l'essai (Bégout, 2003 ; 2004). Du reste, Daniel Cefaï précise d'emblée dans sa notice que le destin de la phénoménologie en sciences humaines est assez chaotique et qu'il n'a rien de l'application directe d'une théorie philosophique à des domaines empiriques (Cefaï in Mesure, Savidan, 2006 : 863). Dans une contribution récente à la revue *Sociologie et Sociétés*, je mets en avant trois raisons expliquant cette éclipse (Devisme, 2013). L'une tient à la dominance du paradigme individualiste qui gomme des conceptions plus écologiques et interactionnistes de l'expérience urbaine. Or la notion même d'expérience urbaine renvoie d'emblée à la prééminence d'une écologie des situations, à la « frame analysis » explorée par Erving Goffman qui dépasse le dualisme sujet/objet. Une deuxième raison tient au fait qu'elle repose souvent sur des approches lestées de culture philosophique, comme en témoignent quatre auteurs de première importance pour ce qui relève de ce sillon (Lefebvre, De Certeau, Joseph, Sansot), sans oublier le couplage indissociable de la philosophie et de la sociologie pour G. Simmel. Une troisième raison tient à l'arrimage consubstantiel de l'expérience urbaine à la modernité de la grande ville européenne du XIX<sup>ème</sup> siècle. Cet arrimage produit un imaginaire vigoureux, un rapport parfois mythifié aux grandes villes qu'ont pu être Berlin, Paris ou Chicago au début du XX<sup>ème</sup> siècle, mais aussi une difficulté à saisir plus récemment et en d'autres contextes l'expressivité d'espaces moins denses et divers.

Après avoir objectivé ces trois raisons, il est possible de reprendre le chantier : ce que O. Söderström suggère en renvoyant aux enjeux d'une théorie sensitive de la modernité qui doit se rendre plus sensible à la diversité des urbanités d'une part et développer des méthodes d'approche combinant l'anthropologie de la mondialisation et de l'ethnométhodologie des espaces urbains (Thibaud, 2002) pour une analyse de la condition humaine à l'heure de la ville mondiale. Que la question des relations entre les formes et les expériences urbaines soit à nouveau posée en ces termes permet d'éviter tout causalisme de type physicaliste mais

---

<sup>1</sup> Parmi les conseils que l'on peut donner aux compétiteurs de tennis figure celui de « tenir sa ligne de fond de court » sans s'en faire décrocher, analogie que je reprends volontiers !

aussi des phénoménologies dont les écritures tendent à un certain ésotérisme<sup>1</sup>. Le programme cognitif s'apparente alors au projet de physiognomonie matérialiste consistant à déchiffrer des ensembles à partir du détail, à mettre en évidence le général dans le particulier, dans un mouvement qui part de la sphère du visible : « Ici, ce qui importe, c'est la corrélation expressive. Il faut présenter non plus la genèse économique de la culture, mais l'expression de l'économie dans sa culture. Il s'agit, en d'autres termes, d'une tentative pour saisir un processus économique comme un phénomène originaire visible d'où procèdent toutes les formes de vie qui se manifestent dans les passages (et, dans cette mesure, dans le XIX<sup>e</sup> siècle » (Benjamin, [Réflexions théoriques sur la connaissance, théorie du progrès, (N1a, 6)]<sup>2</sup>).

Cette ligne de fond de l'expérience urbaine croise avec le quotidien mais aussi avec l'ordinaire. Elle peut déboucher sur des questionnements thématiques, en témoigne la question de l'ennui par exemple que Lefebvre avait pu documenter et analyser dans le contexte de la ville nouvelle de Mourenx (Lefebvre, 1965). Si l'expérience est alors restituée dans une perspective de libération des usages, chez d'autres comme B. Bégout, une philosophie du monde quotidien revient plutôt à l'analyser comme puissance de familiarisation<sup>3</sup>. Cette ligne de fond correspond aussi à un plan critique : critique des discours urbanistiques par exemple qui vise à remettre en selle l'épaisseur du langage du sens commun (Sansot, 1984), critique des visions distancées des espaces vécus pour montrer l'articulation entre le paysage en pratique et le sentiment de la situation (Thibaud, 2004 : 154)... Ces différents cas mettent en avant des écritures qui travaillent la ville saillante (la notion apparaît sous la plume d'Alain Médam et reprise par Ola Söderström) : ce qui s'y manifeste, qui émerge et se trouve donc passible d'une saisie « extrospective ». La référence la plus explicite à un tel projet est certainement le journal de bord d'Annie Ernaux, tantôt journal du dehors ou journal extime (Ernaux, 1993, 2000).

Outre de spécifier un point de vue qui s'oblige au décalage au sein des univers professionnels (il s'agit bien d'une perspective par incongruité mise en avant par I. Joseph), ces propos renvoient aussi à l'enjeu de pratiquer certains moments de recherche. Ils sont notamment liés à ce qu'E. Pasquier a pu nommer « la battue », en écho direct aux pratiques de chasse, consistant, sur un temps ramassé et de manière collective à interroger cette fois (et plus à abattre !) la ville saillante (Pasquier, 2011). La consigne, simple en apparence, peut être résumée par « Allons voir ! ». Depuis le départ de nombreux travaux de recherche menés par le LAUA sur l'île de Nantes, une partie de l'équipe a mis en œuvre de manière épisodique une méthode d'enquête qui consiste, sur un temps ramassé, à relever, à partir de l'espace public, tous les signes de transformation du territoire, des plus manifestes aux plus discrets. Cette démarche visait à mieux cerner les mécanismes

---

<sup>1</sup> Je songe ici en particulier à des textes d'Augustin Berque, nostalgiques d'une époque révolue et pointant « l'acosmie » contemporaine, une critique qui saisit mal, à mon sens, le régime d'existence de la technique.

<sup>2</sup> On peut aussi convoquer certains écrits de Robert Walser dans cette orientation. Cf. le recueil de nouvelles *Retour dans la neige* (traduit en 1999).

<sup>3</sup> Notons la proximité de ce qu'évoque Bégout avec le projet qu'était celui de l'américain Jack D. Douglas suite au recueil *Understanding everyday life* qui défend une sociologie existentielle « attentive à la texture affective et morale des situations de la vie quotidienne » (Cefaï, 2006, op. cit.).

d'ajustements et d'affrontements entre les parties du territoire concernées ou non par le projet d'aménagement, entre les acteurs engagés dans sa transformation, impliqués à ce seul titre, et ceux qui appartiennent au territoire et participent, de fait, à sa transformation. L'objectif est aussi de saisir sur le vif les signes de changement selon des thèmes faciles à délimiter (par exemple, sur l'île de Nantes « Habiter l'île », « Nature en ville » et « L'île active »). Ces immersions rapides correspondent à des écrits à chaud reposant sur l'hypothèse que c'est dans la description que se teste la qualité des observations. Ces temps d'immersion ont aussi pour vertu de ne pas se laisser exagérément embarquer dans la logique de projet qui est celle de mes objets de recherche principaux et de reprendre la mesure de processus pluriels de transformation de la ville. C'est également la confiance dans la saisie depuis l'espace public (inspirée de G. Pérec notamment) qui permet le déclenchement d'une écriture qui table sur le vocabulaire non fixé (Rémy, 1998) et qui a toujours en tête de pouvoir rejoindre le sens commun. L'observation flexible doit permettre de maintenir une sensibilité suffisante pour rendre compte de l'évident comme de l'inattendu. Considérer l'expérience urbaine comme instrument d'optique est aussi (cf. section suivante) une occasion de développer des pourparlers avec les orientations urbanistiques et aménagistes.

L'orientation ethnographique des études urbaines que je privilégie, alias urbanographie, n'est pas sans lien avec les enjeux de l'urbanisme descriptif tel qu'il s'est déployé chez certains concepteurs urbains depuis la fin du XX<sup>ème</sup> siècle. L'intérêt pour les pratiques usagères et pour une ethnographie de l'espace a été mise en avant par l'architecte-urbaniste italien B. Secchi (Secchi, 1992) ; il s'est trouvé différemment mis en pratique et décliné. A Nantes, j'ai pu suivre le « plan-guide en projet » proposé par Alexandre Chemetoff en 2000 pour la transformation de l'île de Nantes. Il renvoyait à une attitude « douce », « respectueuse », attentionnée du territoire, le paysagiste-architecte accentuant des spécificités voire des singularités, utilisant des catégories endogènes et au premier chef la toponymie ou des types d'appellation. Chemetoff crée bien un univers sémantique mais il ne fait qu'insister sur des notions d'attention et de révélation. Sa visée, révélatrice, se veut tout autant rassembleuse de compétences morcelées. Comme il l'écrit : « (...) *La forme des villes a trop souffert des pensées dissociées, des savoir-faire morcelés, des compétences fragmentaires. La maîtrise de situations construites permet de repenser l'association des compétences, de fixer les conditions d'un nouveau partage, de mettre le plan à l'épreuve de la réalité, de pouvoir l'adapter et de lui donner la dimension d'un engagement sur le site.* » (Bureau des paysages, 1999 : 65).

L'urbanisme descriptif n'est pas une école certes mais au-delà de la variété, c'est le déjà-là qui est argument incontournable des projets : « *Par-delà les différences d'obédiences des concurrents, le déjà-là sous toutes ses formes (le contexte, pour les uns ; les usages, les flux, les données pour d'autres ; l'histoire, même dans des acceptions très différentes, pour tous...) est devenu, en deçà de tout modèle, un argument fondamental pour justifier toute proposition.* » (Fromonot, 2012).

Urbanisme de révélation, sub-urbanisme, urbanisme descriptif : le site doit toujours primer (en l'occurrence sur le programme). Mais au-delà de la philosophie ou de la posture, tout reste à faire pour mobiliser le site : le convoquer, l'exprimer, le restituer. De la psychogéologie de R. Smithson (issue de son intérêt pour les sites désolés des *suburbs* américains) à la stratégie de l'attention en passant par l'atlas éclectique (Boeri), nombreux sont les processus d'exploration dont l'urbanisme doit aujourd'hui clairement intégrer les enseignements. Les espaces

principalement concernés par ces attitudes descriptives sont la plupart du temps considérés comme un texte sans sujet, le phrasé de l'urbain n'étant pas celui de la ville (pour reprendre l'expression de Bailly). Cela ne veut pas dire pour autant qu'il est inaccessible.

Avant de revenir plus loin (cf. infra « fabriquer dans l'anticipation et la vision ») sur la question de l'appareillage des pratiques de conception de nouveaux espaces, disons ici qu'il y a correspondance entre le projet analytique et ce qui revient dans certains cas à l'ethno-aménagement. Mais les stratégies descriptives des concepteurs spatiaux, si elles visent toujours à réduire l'écart entre la saisie du réel et un projet de transformation, ne peuvent dépasser le fait qu'il n'y a pas de solution de continuité entre les manières de prélever dans le réel et le régime de transformation intentionnelle de l'espace. Comme l'écrit F. Andrieux « *Les figures changent, se renouvellent, mobilisent d'autres esthétiques mais ne disparaissent pas. Si la ville diffuse a suscité une posture réaliste et nécessité un processus descriptif pour la lire, l'aboutissement de ces investigations n'a pas remis en cause le principe de figuration, il semble en avoir simplement renouvelé le répertoire. Peut-être est-ce là une limite imposée par le projet, l'horizon d'action de ces descriptions ?* » (Andrieux, 2014, contribution au rapport final de recherche Péri-ville invisible ? Enjeux et outils d'un urbanisme descriptif, p.63).

Les capteurs de l'urbanisme descriptif sont la plupart du temps combinés : logiciels immersifs, observation des pratiques, micro-histoire, ethnographie. L'idée est bien souvent de reconnaître les histoires plurielles qui font territoire en-deçà d'une cohérence historique déjà établie. Le « retour du réel »<sup>1</sup> renvoie toujours à un examen sur le terrain de situations d'urbanisation diffuse, à leur description méticuleuse et à une forme de curiosité (confinant parfois à l'exotisme) pour l'étrange, le déroutant. Différentes opérations peuvent être constatées dont le relevé, la lecture stratigraphique des lieux et matériaux, l'écoute, les projets exploratoires et les scénarios. Concernant l'écoute, elle est surtout orientée vers les pratiques ordinaires : entretiens, biographies, mobilisation de la presse locale. Si l'on peut voir les perméabilités entre travaux et approches des sciences sociales et projet<sup>2</sup>, on peut aussi être plus réservés lorsque l'attention aux pratiques ordinaires joute des processus d'abstraction (notamment cartographiques) qui transforment les documents en œuvres.

D'autres passerelles existent avec le monde littéraire. Ainsi l'élémentarisme évoqué par Vigano s'appuie-t-il notamment sur le travail littéraire de M. Butor qui a cherché dès les années 1960 à renouveler fortement la saisie du monde contemporain en procédant par collages de différents documents (cf. notamment son œuvre *Mobile*). Au sein de certaines démarches de projet analysables dans le corpus des études sur le Grand Paris, certains processus témoignent de l'impossibilité d'un regard global ; ainsi du travail de l'agence d'urbanisme AUC qui, par le rendu en roman photo et bande dessinée, accentue une dimension fragmentaire, convoquant des références culturelles hétéroclites. Chez certains concepteurs spatiaux, le rapport à la philosophie, contrairement à ce que j'ai pu

---

<sup>1</sup> Expression retenue par Hal Foster dans les années 1990 pour qualifier une certaine avant-garde. Cf. Foster, H. (1996), *le retour du réel. Situation actuelle de l'avant-garde*, Bruxelles, La lettre volée.

<sup>2</sup> il faudrait du reste plus précisément analyser différentes « écoles » en la matière via des configurations qui associent enseignements analytiques, projectuels et recherche (à cet égard, les laboratoires de recherche des écoles d'architecture sont d'intéressants objets).

défendre plus haut, revient plutôt à court-circuiter une dimension d'enquête et le passage par l'empirie. Comme l'écrivait Latour commençant l'un de ses courts textes, commandité pour évoquer le travail de Koolhaas : « Puisque les architectes, c'est bien connu, dévorent une théorie générale à chaque petit déjeuner, un philosophe qui s'assied à leur table se trouve toujours dans la situation du Petit Poucet : pour l'Ogre qui le reçoit, il n'est jamais que de la chair fraîche » (*L'architecture d'Aujourd'hui* n°361, 2005).

L'enjeu partagé par les urbanistes descriptifs du changement de regard est bien résumé par Bailly lorsqu'il parle des promesses de transformation de la banlieue « « Si la banlieue est la coulisse de la ville (son dépôt, sa réserve, ses brouillons), alors il faut qu'elle la devienne vraiment, il faut la faire coulisser. (...) Le devenir-ville de la banlieue n'est pas à comprendre comme un procès mimétique qui aurait pour fin de ramener la banlieue à la ville, de la plier de force à des traits reconnus, mais comme un panoramique qui ferait entrer en contact le hors-champ dans le champ, en une transition perpétuellement tendue. » (Bailly, 2013 : 113). Cela peut tout-à-fait se transposer au niveau de la ville diffuse.

Un autre point de convergence relève d'un intérêt pour la fonction urbaine, celle qu'approche Bailly de son côté lorsqu'il la présente comme « autonome et supérieure à toutes les fonctions qu'elle brasse, une sorte d'hyperfonction complexe et unifiant, qui attache noyau et particules comme une attraction. » (Bailly, 2013 : 128). Cette approche s'émancipe de grilles de lecture antérieures. Ainsi la ville réticulaire, l'urbanisation en puzzle ou en domino ou encore l'isotropie renvoient d'abord à des processus (plus qu'à des formes) censés mettre en avant des possibilités individuelles ne tablant pas sur des hiérarchies ou des ordonnancements. L'émergent et le non planifié se parent alors de valeurs auparavant systématiquement gommées dans l'urbanisme : chez Secchi et Viganò « l'isotropie, la porosité, l'échelle individuelle de décision correspondent à des caractères démocratiques, d'égalité d'accès, de non ségrégation, de liberté individuelle » (Grosjean, 2014, contribution au rapport final de recherche *Péri-ville invisible ? Enjeux et outils d'un urbanisme descriptif*, p.27).

Ce tableau nuancé des promesses de l'urbanisme descriptif permet de tracer des parallèles entre questions analytiques et projectuelles, argumentant pour un champ augmenté tout en restant différencié. Les urbanistes descriptifs ont pu critiquer la boîte noire d'autres concepteurs pratiquant de nombreuses entourloupes ou tours de passe-passe via leurs « concepts ». C'est un acquis indéniable de cet urbanisme, même si on peut à nouveau le trouver ambiguë dans la production de certains néologismes. C. Barattucci avait déjà mis en avant cette fonction de production de néologisme ou encore le recours à la production de listes ou d'abécédaires dont les vertus sont de gommer toute structure ou hiérarchisation (Barattucci, 2006).

Ce parallèle dressé entre urbanographie et ethno-aménagement ou urbanisme descriptif a vocation à montrer l'enjeu (et le goût) partagé pour la description de l'expérience urbaine entre mondes professionnels et académiques. Du reste, les études urbaines sont intrinsèquement aux prises avec des mondes professionnels changeants. Je propose pour finir d'examiner les ressources de ces pourparlers en développant une acception de la recherche impliquée certes mais sous les auspices de l'interpellation et de la perplexité.

### 2.1.3 Implication ? Interpellation ? Coproduction ?

Une vision répandue de la recherche en urbanisme en fait une recherche appliquée ou une expertise dont le rapport à l'action urbanistique n'est pas très clair. Si le fait d'être tout contre les mondes professionnels est une chance, elle ne vaut que si on clarifie les postures de recherche activables à leur égard. Cette clarification ne saurait toutefois se draper sous les oripeaux de la rupture épistémologique. Les études urbaines ne sont pas un continent académique autonome. Deux raisons fortes amènent à évoquer leurs nécessaires pourparlers avec le « reste du monde ».

D'abord à propos de l'éthique du comportement scientifique, une affaire de plagiat universitaire commentée en Allemagne par le philosophe Peter Sloterdijk a mis en évidence l'enjeu actuel de trouver de « méchants lecteurs », en somme de vrais lecteurs, exigeants, posant bien la question cruciale de la réception. Or la profusion de textes académiques de même que l'évolution des critères d'évaluation a mené à ce qu'on lise de moins en moins les textes et à ce qu'on les compte de plus en plus :

*« Vu de l'extérieur, le monde universitaire fait l'effet d'un biotope spécialisé dans la production de "textes" le plus souvent bizarres et totalement éloignés du populaire. Ils vont des rapports de séminaire et devoirs semestriels aux thèses et mémoires d'habilitation, en passant par les mémoires de diplôme ou de maîtrise et aux devoirs de partiels, sans parler des expertises, des projets de recherches, des mémorandums, des projets de structure et de développement, etc. : autant de végétaux textuels qui s'épanouissent exclusivement dans le microclimat de l'Academia - comparables à ces plantes rampantes des hautes Alpes qui survivent à des altitudes où les arbres ne poussent plus - et qui, en règle générale, ne supportent pas une transplantation dans les plaines plates et dégagées de la vie éditoriale. (...) Lorsqu'on écrit sans espoir de réception, on a en outre et malgré soi tendance à intégrer dans sa propre production des passages qui n'en font pas partie et sont prédestinés à alimenter la variante académique de la non-lecture dans la mesure où ils ont été vérifiés à l'avance par des lectures qui ont peut-être déjà eu lieu ailleurs. Le royaume des ombres de l'université génère ainsi un monde textuel de deuxième ordre dans lequel des cadets réellement non lus maintiennent dans le circuit des aînés virtuellement non lus. » (Sloterdijk, « Plagiat universitaire : le pacte de non-lecture » paru dans *Le Monde*, édition du 28/01/2012).*

L'idée qu'il y ait de moins en moins de lecteurs a pu produire une baisse de la vigilance chez les auteurs eux-mêmes (ce que questionne Sloterdijk dans son article) d'où sa mise en garde conclusive (« Cave lectorem ») mais elle oriente aussi vers l'enjeu de disposer de lecteurs non académiques, non pour contrer les éventuels plagiats, mais bien pour augmenter la pression de la description pertinente pour les univers de travail concernés par les objets de recherche.

Cela amène vers une deuxième raison qu'a bien explicité Latour dans l'une de ses chroniques et qui tient à la question de l'indépendance de la recherche. Comme d'autres champs scientifiques, les études urbaines peuvent réclamer l'enjeu de l'autonomie de la recherche, mais certainement pas dans une position de retrait



voire de surplomb. C'est plutôt en multipliant les liens avec les sociétés que cette autonomie se conquiert : « *Les chercheurs ont besoin qu'on les aide à recouvrer une autonomie qu'ils ont le plus souvent déjà perdue. Pour cela, il ne serait pas mauvais qu'ils passent avec le public une alliance beaucoup plus large que celle permise par le corporatisme : il existe en effet peut-être un droit à formuler soi-même ses propres questions sans se laisser intimider par les programmes de recherche établis par d'autres.* » (Latour, 2006-b : 57).

Il découle de ces deux raisons la nécessité de revoir le sens de l'activité critique, inhérente à un travail de recherche (ou même plus largement de travail intellectuel). Elle a en effet un sens bien différent de la critique radicale des années 1970 ou encore de ce que l'on qualifie aujourd'hui de « radicalisme de campus » et c'est sûrement Luc Boltanski qui a le mieux mis en avant l'évolution du sens de la critique depuis cette époque.

[« De la critique en mode pragmatique » - confluence entre (A) Marc Breviglieri, Claude Lafaye et Danny Trom (dir.), *Compétences critiques et sens de la justice*, 2009. (B) Luc Boltanski, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, 2009. <http://www.espacestemp.net/document8860.html> ]

La critique radicale trouve son inspiration et son déploiement principalement dans le registre de la critique artiste qui est celle qui a le plus pointé les phénomènes d'aliénation, la critique de la bureaucratisation des institutions... Certes la critique radicale a pu être financée par l'Etat, elle a pu relever d'une certaine schizophrénie mais force est de constater aujourd'hui que ce sont plutôt les épreuves de force qui ont tendance à s'étendre et que ce sont précisément des institutions qui sont en mesure d'atténuer, de réguler ou de proposer d'autres épreuves que celles de force. Il serait un peu paradoxal de travailler le domaine de l'urbanisme avec des postures ethnographiques mais en maintenant un paradigme du soupçon ! On peut dire qu'il faudrait plutôt aujourd'hui défendre les organisations urbaines contre elles-mêmes, c'est-à-dire rappeler leur rôle, les aider à retrouver leurs marques, déciller par rapport aux effets de mode... En ce sens, le chercheur n'est pas dégage, il entre dans le jeu avec des sensibilités et des conceptions du monde et il se trouve en position de négocier son entrée sur le terrain. Cette négociation peut-elle s'apparenter à une coproduction ?

On entre ici dans la question du rapport des chercheurs aux acteurs. De fait, les choix opérés pour le déploiement d'une recherche collective à petite échelle (cf. supra, premier volet, chapitre « écriture d'anticipation / écriture de synthèse ») ont amené à engager des rapports avec des pourvoyeurs de fond. Mais c'est aussi, plus directement, les matières traitées qui sont pétries « d'acteurs locaux » comme on les désigne parfois rapidement<sup>1</sup>. Cette question du rapport chercheurs-acteurs est donc des plus importantes, d'autant plus que les cadres de la recherche incitative ont été largement déstabilisés depuis les années 1970 avec un amoindrissement de l'Etat certes mais aussi la montée en puissance des collectivités locales (et pour cause).

La relecture d'un texte coécrit avec Marc Dumont en 2008 permet de reprendre, sous l'angle d'une stabilisation des relations avec les acteurs, les caractéristiques

---

<sup>1</sup> Moins que jamais les acteurs ne sont seulement « locaux » et les (fonctionnaires) territoriaux sont souvent plus mobiles que les « centraux » !

d'une recherche impliquée qui ne relève pas pour autant de la fourniture de services intellectuels ou de celles de bonnes pratiques mais plutôt de ce que nous avons qualifié de « perplexité dynamique »<sup>1</sup>.

[« L'éthologue et le « tenure track ». Figures nantaises d'activistes de la pensée urbanistique », Laurent Devisme, Marc Dumont, *Annales de la recherche urbaine* n°104, Juin 2008, pp 6- 17]

Le point de départ de cette réflexion tient pourtant à un programme qui s'est élaboré, chemin faisant, au niveau national, intitulé POPSU (Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines). J'ai pu y voir à l'œuvre des sciences sociales qui sont aujourd'hui aux prises avec un Etat en mal de modèle d'intervention et d'interprétation face à des réalités nouvelles et avec des pouvoirs locaux aux compétences et attributions croissantes. Différentes instances locales se sont emparées des questions spatiales et ont en partie infléchi la demande de recherche en entrant également dans son cofinancement (ce qui est le cas de ce programme). POPSU vise, depuis le départ, un développement de connaissances pour l'action dans le cadre d'un financement paritaire entre Etat et collectivités locales.

Différents niveaux de problèmes sont apparus au fil de ce programme. Le cofinancement public (local-national) pose d'abord la question des liens qui peuvent exister entre ces niveaux. S'ils sont plutôt le fait d'entrepreneurs métropolitains (Arab, Lefeuvre, 2011), ces professionnels tendent à capter les informations, infléchir les préoccupations de recherche. L'objectif « œcuménique » de l'Etat de « fédérer les acteurs locaux » comporte alors quelque naïveté. Aussi bien les rapports entre niveaux de collectivité locale que les rapports de force propres à chacune d'entre elles restent décisifs pour comprendre des positionnements thématiques par exemple (le fléchage thématique s'est opéré à l'occasion de la deuxième période – POPSU 2). L'implication, par les chercheurs souvent, d'acteurs urbains pose ensuite une autre question qui est celle de la définition des attentes de ces acteurs et de leur rapport au politique. Alors que les intercommunalités tendent à devenir des organisations complexes, le rapport à la décision urbaine se fait parfois labyrinthique et les chercheurs peuvent (doivent ?) jouer un rôle de tiers questionnant les attendus techniques et politiques de telles ou telles attentes (portant sur le montage des projets, la fragilité urbaine ou encore la régulation territoriale). A lire les différents ouvrages publiés par les éditions Parenthèses à l'issue de la première phase du programme, force est de constater que ces questions sont, dans la grande majorité des cas, tues, oubliées, négligées. Les ouvrages collectifs possèdent parfois une ligne directrice assez claire, relèvent parfois de juxtapositions inégales mais les traces de réflexivité ne sont pas très présentes et ne permettent pas une comparaison fine des manières dont les équipes de chercheurs ont travaillé sur la fabrique urbaine.

Il est vrai que la finalisation du travail de recherche était assez flottante : on parle tantôt de « recherche / développement », de « recherche-action ». On rencontre les notions de suivi en temps réel, de prospective, de veille et de « fertilisation

---

<sup>1</sup> M. Dumont revient dans son HDR (2013) sur cette question importante pour la recherche urbaine résultant d'une tension entre deux versants qu'il nomme technique et réflexif (p.31). Il évoque ensuite des « situations de savoirs » marquées par l'expérimentation institutionnelle surtout au niveau territorial.

croisée »... De fait, alors que les types de chercheurs sont également bien différents, il n'est pas étonnant de peiner à trouver l'unité qui assure la plateforme du programme. Sur un axe du rapport avec les acteurs urbains qui peut aller de la défiance-ignorance (actualisation de la figure de la tour d'ivoire ou du dégageant académique) à la quasi-fusion (rédaction du diagnostic du SCOT que l'on est ensuite censé observer et critiquer par exemple, formes de déférence-avalisation des manières dominantes de voir les choses...), on trouve des enseignants-chercheurs aux contacts et carnets d'adresse plus ou moins étoffés et dont les caractéristiques des relations avec les milieux professionnels et politiques sont également fort variables. D'où des productions qui s'apparentent tantôt à des formes de recherche-action, tantôt à de l'étude, tantôt à du journalisme d'investigations urbaines, tantôt à de la géographie sociale...

L'un des intérêts de ce programme est bien d'être négocié, au-moins entre trois pôles que sont les chercheurs, les acteurs locaux et la plateforme nationale. S'accordant sur des thématiques, des observables, ils sont parfois en désaccord sur les manières de sortir des analyses. Il n'est pas rare, dans les équipes, d'entendre des enjeux de « validation » des travaux réalisés, souvent le contrepoint de l'ouverture permise de différents bureaux et dossiers. Si les cas de « censure » sont rares, le phénomène de l'auto-censure est beaucoup plus fréquent. Parmi les formes de travail attendues par les acteurs urbains, il est fréquent d'entendre l'enjeu du benchmarking, celui de l'identification de bonnes pratiques. Les chercheurs ont alors à se positionner, entrer dans ce jeu, le contrecarrer, le dépasser... S'il me semble utile d'adopter une perspective d'ethnographie de l'urbanisme en actes, afin de contribuer à une meilleure intelligence de la logique de projet, ce n'est pas dans une position méliorative, d'expertise mais dans celle de chercheurs soucieux de tenir la chronique des actes de transformation spatiale et des manières dont se côtoient maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre. L'attention au projet signifie une veille relative à ses remaniements et distributions, aux divers attachements qui le caractérisent. C'est ainsi que l'observation porte principalement sur la confrontation de cultures urbaines différentes (maîtres d'œuvre, professionnels du service public, élus, associations, acteurs locaux...) et sur les effets qui en résultent, à la fois en termes de manières de conduire le projet (apprentissage pour la maîtrise d'ouvrage) et en termes de contenu du projet. Il faut dès lors privilégier des lieux-moments de travail en laissant au second plan les discours officiels, les plaquettes de présentation ou les discours des « acteurs-clés » dans le cadre d'entretiens. Les acteurs doivent d'abord ouvrir des portes permettant aux chercheurs de ne pas se prendre les pieds dans le tapis du story-telling institutionnel, de plus en plus raffiné et « designé ». Idéalement, c'est une traversée de l'ensemble des réunions qu'il faut proposer : des plus « techniques » aux plus « politiques », afin d'accéder à toute l'architecture de la fabrique urbaine.

Cette traversée dans la fabrique qui peut revenir à un séjour s'accommode bien de l'opportunisme méthodique évoqué par I. Joseph<sup>1</sup>. Convaincus que nous prenons les choses par le milieu et non par un bout et que nous n'accéderons pas à tout, il

---

<sup>1</sup> A l'achèvement de cette HDR, je fais une relecture critique du manuscrit de l'ouvrage (autobiographie professionnelle) d'un acteur métropolitain qui m'est proche et qui s'intitule provisoirement *Mon voyage dans les institutions nantaises*. Je lui faisais remarquer qu'une période de plus de 25 ans de même qu'une position de fonctionnaire politique tendent à mettre en question la notion de voyage...

faut d'emblée tabler sur une multiplicité de lieux de travail du projet et se garder d'emboîter le pas seulement aux dominants<sup>1</sup>. Savoir d'observation plutôt que protocole fixé a priori, hypothèses certes mais dans le cadre de la grounded theory (théorie de la méthodologisation enracinée – cf. infra). Facile à dire mais plus difficile à réaliser car si tous les intervenants présents dans ces moments et lieux sont toujours là pour faire quelque chose, notre posture est bien plutôt celle qui n'a rien à (y) faire, qui ne participe pas à la conduite du projet qu'il observe. L'enjeu est de parvenir à maintenir une traversée continue des différents niveaux de réunions organisés hiérarchiquement par les acteurs du projet. Cette posture de « présence – absence », avec un principe de « non ingérence », permet de garder une liberté de parole ex post.

#### **Les ressources de la thèse impliquée**

La posture que je propose et défends ici est en vérité proche de celle des doctorants qui travaillent dans le cadre de dispositifs CIFRE (cofinancement Etat et structure professionnelle)<sup>2</sup>, architectes ou urbanistes de formation et qui éprouvent souvent au-moins un sentiment de double injonction contradictoire voire une schizophrénie à être simultanément observateurs attentifs et chargés de mission au bénéfice d'une structure<sup>3</sup>. Comme souvent, ces épreuves peuvent être paralysantes ou au contraire démultiplier la réflexivité. Deux « compagnons de route » dans cette position ont récemment témoigné de cet aspect<sup>4</sup> montrant de surcroît les difficultés liées à une position d'apprentissage-acculturation et une vocation encore incertaine (la recherche ou le travail non académique). Ils font l'hypothèse que cette posture est plus ou moins problématique selon les disciplines et leurs épistémologies. Ces chercheurs montrent les ressources de la posture d'agent double et de marginal sécant ; ils peuvent défendre l'intérêt des relations de pair-à-pair par rapport à la relation enquêteur-enquêté. Ils insistent à juste titre sur l'intérêt de l'ambiguïté positionnelle. Les études urbaines ont probablement ici une belle occasion de déploiement.

---

<sup>1</sup> Becker a cette recommandation de « douter de tout ce qu'une personne de pouvoir peut vous dire. » (Becker, 2002 : 155) !

<sup>2</sup> Lors de sa création en 1981, le dispositif CIFRE concerne principalement les sciences technologiques et normatives. Il correspond à un volet de la politique de l'innovation développée par l'Etat avec la mise en place de l'ANRT (Association Nationale pour la Recherche Technologique). Pendant 25 ans, le dispositif a été réservé aux entreprises industrielles, le doctorant-salarié s'inscrivant directement dans l'activité de recherche-développement de l'entreprise souvent dans l'optique d'un dépôt de brevet. Depuis un peu moins de 10 ans, d'autres pratiques scientifiques, en dehors des disciplines technologiques, sont concernées et confrontées aux questions ici abordées via des Conventions de recherche pour l'action publique et sociétale, conventions qui restent minoritaires par rapport aux CIFRE.

<sup>3</sup> On voit alors que les chances d'aboutissement d'un doctorat dépendent de la perspective privilégiée (tenter de faire de la recherche ou préférer « faire de l'urba »). Le travail du directeur de thèse est alors aussi bien celui d'un coach que celui qui rappelle le contrat initial et qui rappelle « qu'une thèse, ça se termine » !

<sup>4</sup> Cf. Ouvrard, P., Rio, N. (2014), « acteur et / ou chercheur ? La recherche doctorale à l'épreuve de la double appartenance professionnelle », communication à la 6<sup>ème</sup> journée d'études de l'AJPB, Bordeaux.

Cette situation particulière des études urbaines, « tout contre » et « au contact de », peut aussi être spécifiée à partir de conceptions propres à la sociologie de la traduction et aux attentions que les analyses interactionnistes ont pu dégager. On peut tout-à-fait reprendre les trois moments de l'activité de recherche proposés par Callon - réduction, mise au travail, retour – (Callon, 2001) en insistant d'une part sur les compétences transactionnelles du premier temps (que ce soit avec les sponsors, avec les gatekeepers et avec les informateurs) et d'autre part sur l'importance du troisième temps, celui de l'intéressement du « reste du monde »<sup>1</sup>.

Comment déstabiliser plutôt que conforter les acteurs au travail tout en s'assurant d'un rapport de confiance effectif ? La question des modalités de la diffusion des travaux n'est pas étrangère à la réussite de cet équilibre.

### Valoriser la recherche publique

La question des rapports acteurs-chercheurs est généralement appréhendée par la question de l'utilité de la recherche<sup>2</sup>. Celle-ci se traduit par l'enjeu de la valorisation. En Mars 2013, une note d'analyse du Centre d'Analyse Stratégique concernant l'enjeu de la valorisation de la recherche publique concernait principalement les bureaux de valorisation, qui tendent à se créer dans les institutions de recherche et universitaires qui ont récemment intégré ce rôle (à côté de ceux de la formation et de la recherche). L'auteur de la note, outre de faire le point sur les différences culturelles, revient de manière nuancée sur l'utilisation de différents indicateurs. Si l'on suit la logique de fond qui tend à faire passer de la logique « push » à la logique « pull », on considère ensuite les déclarations d'inventions, les brevets déposés pour relativiser leurs significations. Si la valorisation s'entend globalement dans le monde dans une perspective quantitative et mercantile (ainsi de l'indicateur des spin-offs : créations de start-up issues des organismes publics de recherche), l'auteur montre qu'il est important de qualifier d'autres « canaux de transfert de valorisation ». Le transfert technologique n'est pas monorail et la recherche partenariale ne se limite pas, en France, aux pôles de compétitivité. Si l'enjeu, dans la valorisation de la recherche est de « maximiser l'ensemble des bénéfices socio-économiques », l'approche de cette maximisation reste ouverte. Du reste, comme l'ont montré plusieurs travaux émergeant aux « policy transfer studies » et plus généralement à la sociologie de la réception et de la traduction, la notion de transfert induit souvent en erreur, en construisant une représentation différenciant un émetteur innovant et un récepteur plus ou moins passif. La valorisation de la recherche publique est en vérité beaucoup plus présente qu'on ne le pense, au cours de l'effectuation de la recherche en tant que telle. Comme le montrent des expériences de recherche contractuelle évoquées dans le premier volet, lorsque les objets de recherche concernent les politiques publiques, c'est bien au cours du *modus operandi* des recherches que s'opèrent l'essentiel des liens entre chercheurs et acteurs.

<sup>1</sup> Rappelons cette trilogie temporelle : « le premier est celui de la réduction du grand monde (macrocosme) au petit monde (le microcosme) du laboratoire. Le deuxième temps est celui de la constitution et de la mise au travail d'un collectif de recherche restreint qui, s'appuyant sur une forte concentration d'instruments et de compétences, imagine et explore des objets simplifiés. Le troisième temps est celui du retour, toujours périlleux, vers le grand monde : les connaissances et les machines traduites dans l'espace confiné du laboratoire seront-elles en mesure d'y vivre et d'y survivre ? » (Callon, Lascoumes, Barthe, 2001 : 75).

<sup>2</sup> On peut du reste noter la persistance d'une représentation anti-intellectuelle de la recherche qui amène à mettre en avant la figure de « celui qui trouve et qui résout » pour destituer celui qui cherche sans jamais trouver...

La valorisation passe classiquement pour les chercheurs par la publication d'articles scientifiques. Cela ne saurait suffire ici dans la mesure où l'on ne demande pas aux acteurs urbains de lire des travaux académiques. Il en va de même pour la remise des rapports de recherche, généralement peu lus par ces mêmes acteurs. D'où les vertus que peuvent porter des oraux ainsi que d'autres formes de recherche, plus décentrées. Les oraux, ce sont des restitutions au comité de pilotage local par exemple donnant aux chercheurs la possibilité d'user d'auto-ironie, de cerner jusqu'où peut aller l'appétit des acteurs ainsi que leur perplexité. Des décalages certes mais jusqu'où ? Ce sont aussi des occasions de réfléchir à la pertinence des objets découpés dans cette vaste matière. Il est ici très pertinent de monter des « dossiers spatiaux », des « récits d'affaires » et autres « moments-épreuves » permettant une focalisation poussée et une mise en récit ; ces analyseurs sont une manière simple de prendre pied ensemble dans une réalité urbaine. Ils permettent aussi de reconstituer une histoire (même courte) d'une controverse, d'associer plusieurs sources (littérature grise, presse locale, divers entretiens et observations de réunion – cf. infra).

Mais ces différentes ressources (théorico-pratiques) ne peuvent laisser penser à un cadrage bien réglé de la négociation de la recherche locale. L'expérience d'une autre situation de recherche contractuelle peut en témoigner. Dans le cadre d'une convention d'études-recherche associant le LAUA à l'agence d'urbanisme de Nantes, j'ai suivi, avec une doctorante, la démarche de prospective nantaise. Les acteurs se sont avérés être des lecteurs de près, très attentifs au « qu'en dira-t-on », quand bien même le texte n'était qu'un intermédiaire de travail<sup>1</sup> et soucieux de rétablir leur point de vue. Deux à trois séances de commentaires et explications ont été nécessaires, amenant à repositionner les rôles, à reprendre des éléments du texte. Si l'on suivait à la trace les différentes versions jusqu'au rapport final, on découvrirait un travail diplomatique à l'œuvre : le chercheur corrige, atténue certes, rejoint un argumentaire plus « classique » mais il cherche à ne pas perdre la face, augmente le nombre de références et les sillages empruntés par d'autres chercheurs et se fait plus clair sûrement quant aux principales idées qu'il défend. On peut bien dire – et c'est plus facile a posteriori – que le texte y a gagné, sauf sûrement sur le plan de ce que l'on peut appeler le style ou l'esprit. Au moment du bilan de cette expérience, il faut mettre en avant l'enjeu de bien penser les termes de la convention, de baliser clairement les méthodes employées, leur référencement et d'opter pour une écriture maîtrisée, évitant l'ironie, les sous-entendus...

---

<sup>1</sup> Et il faut reconnaître que j'avais écrit un texte pour un numéro de la revue *Urbanisme* pendant l'été sans demander le consentement des acteurs, alors que la convention stricto sensu l'aurait exigé...

Ces mises en alerte peuvent sembler évidentes mais elles sont issues de problèmes qui ont surgi dans le cours du travail, une fois un premier rapport intermédiaire remis<sup>1</sup>. La recherche « locale », sur le local, est certainement l'une des plus difficiles à mener puisqu'elle articule de nombreux attachements et qu'elle met en avant une tension, productive mais inconfortable entre activité critique et intérêt.

Avec Marc Dumont, nous avons défendu l'enjeu de la perplexité publique. Ce n'est bien sûr pas le seul « débouché » de l'utilité des sciences sociales mais il peut être réaffirmé tant les milieux professionnels sont criblés et cernés de discours normatifs, mélioratifs et managériaux. Bien sûr l'idée de déranger, de rendre songeurs et perplexes les acteurs est loin d'être partout acceptable. Bien des acteurs urbains ne souhaitent prendre de tels risques et les chercheurs ne sont pas non plus au diapason de cette perspective, eux-mêmes étant souvent largement soucieux de faire prospérer un sillon de recherche plutôt que d'en emprunter de nouveaux<sup>2</sup>. Il faut également contrer la vision de la perplexité comme obscurcissement ou complexification ; elle revient plutôt à ramener un maximum de dimensions propres aux affaires urbaines, non pas en offrant des solutions aux problèmes de gestion publique mais en faisant des « solutions » des lieux de problèmes. Cela peut notamment revenir à mettre en avant d'autres modes et modèles de vie, à pointer les ressources du champ de l'informalité<sup>3</sup>. Produire des perplexités relève alors d'une attitude qui consiste à s'échapper du domaine des arsenaux évaluatifs pour mettre l'écriture davantage au cœur des activités et de l'action. Ni luxe, ni confort, cette attitude est avant tout marquée par l'intranquillité (cf. premier volet).

Le champ académique anglo-saxon fourmille de propositions théoriques, dont les *gender studies* et *post-colonial studies*, et qui amènent à un positionnement de chercheur beaucoup plus proche d'une ethnographie coopérative. Dans de tels cas de figure (c'est aussi vrai pour une implication auprès de travailleurs sociaux par exemple), l'enjeu de formation est au-moins aussi important que celui de recherche et rejoint des principes de ce qui a pu être nommé « intervention sociologique » avec des contraintes spécifiques au niveau de l'interprétation et des enjeux forts quant à « *la construction méthodique d'un espace d'argumentation*

---

<sup>1</sup> Citons Cefaï : « *Quant au statut conféré par l'autorisation en bonne et due forme, il est autant une entrave qu'il ouvre des opportunités de prise de parole, couvertes par les supérieurs hiérarchiques. M. Dalton raconte qu'il se gardait bien de demander le soutien des directions des entreprises où il enquêtait : celles-ci bouclent et quadrillent le terrain, flanquent les sociologues de cicérones qui leur font faire le tour du propriétaire, les cornaquent soigneusement vers des domaines sans danger pour la stratégie de communication de l'entreprise. Les moyens d'obstruction et les techniques de surveillance peuvent aller jusqu'à éjecter les enquêteurs trop dérangeants en leur déniaient toute compétence scientifique. Le risque est d'autant plus grand que l'enquêteur se montre incontrôlable, semble jouer un double jeu ou, refusant de faire allégeance, menace de trahir les intérêts de ceux qui l'hébergent et le financent.* » (Cefaï, 2003 : 565).

<sup>2</sup> Le « coût » est en effet plus élevé, les risques plus nombreux. Cela vient déranger une distribution des spécialisations et possiblement des places.

<sup>3</sup> Cf. M. Lussault dans le n° 0 de la revue « Tous urbains », Décembre 2012 ou encore le travail en cours de P. Le Guirriec à Natal (Brésil), cet anthropologue engageant une description du travail informel de rue, dont par exemple celui des « *flanellinas* » qui organisent et sécurisent le stationnement en toute négociation de proximité avec les automobilistes.

*entre les sociologues et les acteurs* » (Dubet, 1994 : 251)<sup>1</sup>. L'expérience d'un tel type de travail a pu relever de mon côté d'une analyse du travail des chargés de quartier de la Ville de Nantes (avec Elisabeth Pasquier, cf. infra). Autant l'empathie, à l'œuvre dans le premier temps de la traduction, était plus forte que ce qui se joue dans le cadre de réunions de pilotage autour du projet de l'île de Nantes, autant le troisième temps s'est également joué différemment, dans un montage analogue à celui d'une pièce de théâtre permettant à la fois de désingulariser des situations, de les mettre en rapport et en filiation et à contribuer à un renouvellement des savoirs embarqués par ces professionnels<sup>2</sup>. On voit bien ici que la sensibilité du chercheur joue un rôle, de même que ses conceptions de l'action publique ou même du travail<sup>3</sup>.

La coproduction acteurs-chercheurs n'est certes jamais du même ordre suivant les situations et les objets de recherche mais elle réclame, dans tous les cas, une vigilance ethnographique. Du côté des chercheurs, elle demande une extension de leur domaine d'implication, notamment dans la production de différents formats reconstitutifs, une capacité d'interpellation non finalisée (c'est rarement une interpellation « en vue de » (telle ou telle émancipation ou telle ou telle réorientation de politique publique), ce qui suppose un plaisir du côtoiement des professionnels et la perspective de déploiement de pourparlers, au sens où G. Deleuze a pu les défendre concernant la philosophie. Il écrivait en effet : « *N'étant pas une puissance, la philosophie ne peut pas engager de bataille avec les puissances, elle mène en revanche une guerre sans bataille, une guérilla contre elles. Et elle ne peut pas parler avec elles, elle n'a rien à leur dire, rien à communiquer, et mène seulement des pourparlers. Comme les puissances ne se contentent pas d'être extérieures, mais aussi passent en chacun de nous, c'est chacun de nous qui se trouve sans cesse en pourparlers et en guérilla avec lui-même, grâce à la philosophie* » (Deleuze, 1990).

---

<sup>1</sup> Certains pays mettent en avant cet enjeu dans l'évaluation de la recherche, en intégrant le travail non académique des chercheurs et la reconnaissance des enjeux de formation continue ou d'éducation populaire (c'est le cas au Brésil notamment mais aussi au Québec).

<sup>2</sup> Mentionnons également l'antériorité d'une séance reconstitutive de la recherche Daniel Asseray et la question urbaine (avec Elisabeth Pasquier) dans sa maison de campagne à Teillé avec un certain nombre d'interlocuteurs proches que nous avions également rencontrés.

<sup>3</sup> Par exemple, pour ce qui me concerne, l'enjeu de mettre en avant et réhabiliter les métiers de plein air et de guichet, peu valorisés en France alors qu'ils relèvent d'épreuves souvent autrement importantes que celles du « travail de bureau ». Cet implicite rend compte des manières dont les empathies peuvent se distribuer.





## 2.2 Des activités à tracer. Perspectives méthodologiques

« *(L'enquêteur de terrain) se situe de fait à la croisée de trois types de cadre de pertinence. Il est à la fois une personne ordinaire, un acteur social, un chercheur scientifique. (...) L'enquêteur est donc partagé entre ces trois univers de sens et doit sans arrêt passer de l'un à l'autre par des séries d'opérations de conversion pratique et de traduction interprétative qui les rendent commensurables.* » (Cefaï, 2003 : 535-536).

« *Le terrain est le dispositif qui rend possible cette fécondation réciproque de l'esprit et de la matière : l'enquête articule du sens.* » (Cefaï, 2003 : 569).

L'urbanisme a longtemps été « coiffé » par des modèles et doctrines, la connaissance de ses pratiques s'en trouvant du coup surdéterminée par de tels schèmes d'appréhension. C'est largement vrai dans les domaines connexes de l'architecture et du paysage pour lesquels la connaissance historique suit généralement des vecteurs que l'on peut qualifier de stylistiques. Ainsi de la partition très efficace entre urbanisme progressiste et culturaliste (Choay, 1965) ou bien dans les très nombreuses études de cas ponctuant l'histoire architecturale de moments modernes, néo-modernes et postmodernes. La « théorie urbaine » relève souvent d'un tel registre et l'enseignement de l'histoire des théories urbaines est souvent entouré d'un certain flou sur quant à ce que l'on entend par théorie. Tantôt une appellation indigène (manière pour un concepteur de se raccrocher à un courant), tantôt une continuité formelle, tantôt – et c'est plus rare – une théorie de science sociale pour qualifier tel ou tel phénomène (la notion de régime urbain, la notion de gentrification, celle de fragmentation...).

La connaissance des modèles et doctrines est certes indispensable. C'est un type de connaissance assez marqué par des approches structuralistes, de celles qui mettent en avant des correspondances, qui contribuent à qualifier des époques. C'est tout-à-fait le registre qu'explore un chercheur-urbaniste comme Philippe Genestier, au croisement de la philosophie politique et de l'aménagement. Ce type de regard est nécessaire dans la perspective de la critique urbaine et il importe de cultiver sa fertilité. Dans une certaine proximité, c'est ce qui nous permettait de faire l'hypothèse d'un nouvel esprit de l'urbanisme (Devisme, 2001) et d'approfondir les ressorts d'un nouvel imaginaire bâtisseur (Chalas et al, 2004), avec un certain nombre d'échos au travail inaugural de S. Ostrowetsky (1983). Aujourd'hui, certains textes de collègues proches renvoient à ce niveau de problématisation, ainsi de L. Matthey (2011).

Mais questionner de plus près la ville en train de se faire nécessite de quitter ce point de vue pour davantage entrer dans des pratiques, sachant que, pour le projet urbain comme pour d'autres productions, il se construit essentiellement en interaction, au cours d'activités de collaborations. En histoire de l'urbanisme, c'est cette perspective que privilégie Viviane Claude pour son histoire des métiers de l'urbanisme. Ainsi pense-t-elle, cherchant à répondre à la question de ce qu'a pu représenter Cerda pour un praticien de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle (et non comme « père fondateur » de l'urbanisme) qu'il faut « compléter cette histoire des idées urbanistiques par une histoire sociale de leur diffusion, l'histoire des reconnaissances, des effets retardés et des oublis, des interprétations et des

déformations que cette diffusion produit » (Claude, 2006 : 10). C'est du reste aujourd'hui un point de relatif accord entre différents théoriciens du projet et de la planification urbaine : l'urbanisme est tantôt qualifié d'incrémental (Ascher, 2001), de post-référentiel (Chalas, 2000) ou de compromis. Ainsi résumés par Dumont, ces qualificatifs sont marqués par l'incertitude et donc un flottement quant à la stabilité de l'action aménagiste (Dumont, 2013). Le niveau de connaissance auquel il faut donc en venir fait d'abord face à l'obstacle d'une « critique » architecturale très nettement hagiographique et centrée sur des auteurs. Si je vais certes mettre en avant l'enjeu de réelles biographies professionnelles, elles ont peu à voir avec les écritures de célébration qui ont dominé le récit du projet urbain dans les années 1990 et 2000 et dont l'épiphanie loge dans la remise des grands prix de l'urbanisme. Ici, ce ne sont pas tant des « concepts » qui obstruent la connaissance en la surdéterminant que des écrits mythifiant le rôle de tel ou tel auteur-compositeur.

Les pratiques, en l'occurrence, sont des activités urbanistiques qui se déploient dans des mondes professionnels variés, endossent des statuts allant de la maîtrise d'ouvrage à la maîtrise d'œuvre sans oublier l'assistance à maîtrise d'ouvrage (et même si ces étages sont peu pertinents dans leur dénomination). Ce sont, comme pour d'autres univers, des cultures professionnelles au travail. Elles ne cessent d'opérer des passages de relais, s'ajustent, se recadrent. Il faut suivre les professionnels dans différents formats de réunion, au sein de collectivités locales mais aussi d'organismes d'aménagement et de bureaux d'études (Hugues, 1996). Les hommes de bureau et leurs prises permettent de comprendre ce que les transformations et régulations spatiales peuvent exiger comme compétences.

Tracer les activités urbanistiques est en ce sens apparenté à une ethnographie organisationnelle, ethnographie multi-sites s'il en est, qui conduit à une connaissance plus réaliste de l'urbanisme. De même que des chercheurs en sociologie des sciences ont pu s'intéresser à la science parlante plutôt qu'à la science parlée, ici on peut dire que « *l'organisation de l'interaction dans la réunion a des effets configurants sur plusieurs de ses dimensions, les formats de participation, les identités et catégories, ainsi que les trajectoires d'objets et de discours* » (Mondada, 2005 : 58). Cet horizon requiert une grande disponibilité du chercheur. L'ethnographie multi-sites signifie certes que l'on peut camper en plusieurs sites mais surtout qu'il faut pouvoir recomposer ce qui les relie, d'autant que l'on ne peut « tout » observer.

Dans les pages qui suivent, il sera question d'une mise en œuvre de méthodes ethnographiques avec la vigilance qui les accompagne nécessairement et qui passe notamment par l'empathie, la réserve du jugement, l'implication circonstanciée. L'attitude analytique qui consiste à se mettre en position de non-savoir peut sembler extrême puisque le champ ne m'est pas étranger. Elle relève pourtant d'un entraînement du chercheur qui doit toujours pouvoir activer le décentrement.

La perspective par incongruité, héritée de travaux micro-sociologiques ayant traqué la logique des situations, peut être adoptée sans toutefois atteindre le

caractère finalement très positiviste de l'observation telle qu'elle est jouée dans le film de Bent Hammer *Kitchen stories*<sup>1</sup> !

Si doute sur les apports de l'analyse il y a, il peut être levé avec les propos du sociologue pragmatiste Antoine Hennion : « *Il n'y a aucun doute sur le fait que le sociologue fasse quelque chose d'autre, quelque chose de plus que les acteurs. Pourquoi ? Simplement parce qu'il ne met pas en œuvre les mêmes outils qu'eux. Aucun acteur ne va en effet réaliser cinquante entretiens, les comparer et développer des formes de discussion du type séminaire ou colloque.* » (Floux & Schinz, 2003).

Le registre de travail ici déployé relève plutôt d'une sociologie expérimentale (distinguée par Bernard Lahire de la sociologie sociale). Considérant l'opération épistémologique comme un moment permanent de la recherche (et non un préalable qui permettrait ensuite de passer à un moment opératoire), on peut dire que la perspective s'apparente à un certain « scepticisme stratégique par rapport au connu » (l'expression est d'Anselm Strauss). Du côté de ce qu'il faut donc tracer, on peut s'appuyer sur la méthodologie de la théorisation enracinée, impliquant de ne pas formuler d'hypothèses au départ. On se trouve plutôt dans une situation de sensibilité théorique, qui désigne la perspective avec laquelle les chercheurs perçoivent les données empiriques (Glaser, Strauss, 1967). « *Les lunettes du chercheur ne sont donc pas créées par la référence aux écrits scientifiques mais plutôt par une fréquentation assidue du terrain.* » (Luckerhoff, Guillemette, 2012 : 4). Cette précision est importante puisque d'autres pourraient par exemple partir de théories de l'action organisée (au sein de la sociologie des organisations par exemple) et déployer des programmes centrés sur la connaissance du travail, sur les phénomènes de distribution du pouvoir<sup>2</sup>... Ce n'est pas le cœur de la préoccupation ici, même si, et les coups de sonde qui suivent en témoignent bien, on voit circuler des phénomènes que l'on peut relier à des théories des jeux, de l'exercice du pouvoir... Les analyses stratégiques et systémiques pourraient intégrer des matériaux comme ceux ici exploités. C'est davantage lorsque les analyses de l'action organisée mettent en avant les transactions aux frontières, le rapport à l'environnement (de telle ou telle organisation) que l'on retrouve des caractéristiques liées aux médiations urbanistiques au cœur de mes observations.

De la même manière que Bruno Latour a pu traverser le Conseil d'Etat sans être rompu à la discipline juridique (Latour, 2002), je peux revenir sur les routes organisationnelles sans m'afficher sociologue des organisations ou encore politiste. Mais je n'aborde pas l'enquête vierge de tout savoir ni sur ce métier, ni

---

<sup>1</sup> Dans ce film, des sociologues suédois sont mobilisés pour enquêter auprès de célibataires norvégiens sur leur rapport à leur cuisine. Les enquêteurs débarquent en caravane, outillés d'une grande chaise d'arbitre sur laquelle ils restent perchés la journée durant, observant les allées et venues des habitants... qui ne manquent pas d'établir leur quartier ailleurs (à l'étage, dans la chambre en l'occurrence) pour se soustraire des regards positivistes ainsi amenés et à l'occasion observer l'observateur via un trou dans le plancher... Le moment anthropologique commence véritablement lorsque l'observateur est amené à descendre de sa chaise !

<sup>2</sup> Si d'aucuns ont déjà pu me questionner sur ce qu'il y avait de nouveau dans mes observations par rapport aux éléments rapportés par un Michel Crozier par exemple, je ne pouvais que reconnaître que mon programme de recherche est différemment centré. Le fait de substantialiser l'acteur et le système par exemple ne m'a jamais paru utile, certainement parce qu'il a l'inconvénient d'amener trop vite à des dialectiques sans synthèse du type « liberté / déterminisme », « acteur rationnel / bureaucratie »...

sur l'histoire nantaise qui encapsule certaines de ses concrétisations. Il faut toutefois cultiver la figure de l'homme marginal : « *Mener une enquête de terrain, c'est accomplir des opérations très semblables à celles de l'immigrant, mais sur un mode expérimental. Il faut être capable de se mouvoir à la frontière de plusieurs mondes, comme un déclassé ou un déraciné professionnel, de s'y immerger avec le plus grand naturel et d'avoir ce pouvoir de dénaturalisation qui est le propre de l'exilé ou du migrant, de vivre en perpétuel décalage à soi et aux autres et d'en faire une ressource de compréhension et de traduction.* » (Cefaï, 2003 : 476). Cette posture relative à l'analyse d'univers institutionnels n'est sûrement pas encore des plus répandues : « *l'ethnographe est, d'habitude, plus à l'aise avec les vérités non officielles, avec les groupes de pairs et avec les pratiques apparemment spontanées, qu'avec les porte-parole légitimes. Lorsqu'il est confronté aux institutions et aux hommes qui les soutiennent et qu'elles soutiennent, il lui faut des ressources sociales et une confiance en lui que sa profession seule peine à lui offrir, tant elle est peu assurée de ses propres cadres institutionnels.* » (Weber, Lambelet, 2006).

Trois principaux tracés vont maintenant être examinés, renvoyant à des enjeux méthodologiques tout autant qu'introduisant un certain univers professionnel (il est rarement souhaitable de déconnecter ces enjeux et on ne peut être seulement « méthodologue »). Le premier est matérialiste, postulant l'intérêt de la description de certains lieux de travail que sont les bureaux. Le second, par symétrie et pour combler les manques que comporte une telle approche, montre la ressource que constituent les trajectoires professionnelles et plus largement les récits de vie. Le troisième pointe l'intérêt du cadrage qu'effectuent des réunions de travail pour saisir les activités de projet. Ces tracés peuvent évidemment se combiner, ne sont pas exhaustifs. On peut même aller plus loin en disant à propos de leur activation que « *l'enquêteur n'est pas maître de son enquête : il ne saisit du sens qu'en tant qu'il est saisi par du sens. Le propre du travail de terrain est d'être un savoir qui assume d'être situé* » (Cefaï, 2003 : 547). Ces tracés permettront en tous cas d'entrer ensuite dans « l'atelier de l'urbaniste »<sup>1</sup>.

### 2.2.1 Le bureau et ses empreintes : les dépôts des chargés de mission

Commençons « sur la pointe des pieds », en liant deux acceptions du bureau (que l'anglais maintient dissociés avec l'office et le desk). L'image retenue en couverture de l'ouvrage de Laurent Thévenot *l'action au pluriel* concerne bien son bureau et ce qu'il y trouve (dessus et dans le tiroir), évoquant un travail qui conjugue plusieurs dimensions (à l'image des activités de bien des chercheurs) et dont la description donne déjà bien des renseignements.

Les bureaux des acteurs urbains peuvent être tout aussi instructifs. C.W. Mills en avait proposé une version stimulante il y a près de 50 ans, dans le chapitre intitulé « le classeur géant » au sein de son étude sur les cols blancs : « *Comme les gratte-ciels remplacent les petites boutiques, les bureaux remplacent les libres marchés. Chaque bureau du gratte-ciel est un segment du classeur géant, une partie de*

---

<sup>1</sup> Clin d'œil à l'ouvrage en hommage à Pierre Favre, *l'atelier du politiste* questionnant globalement l'objet de la science politique.

*l'usine à symboles qui produit par milliards les papiers dont dépend le rythme quotidien de la société moderne.* » (Mills, 1966 : 222). Si classeurs et papiers tendent à être supplantés par des dossiers virtuels et des mails, il reste pertinent d'explorer cet univers en déployant une posture extrême d'observation qui consiste à « prendre la place de » : venir sur les heures de bureau, lorsque son occupant est en congés ou RTT et prendre sa place, c'est occuper une position qui est d'emblée lue par d'autres employés comme relevant soit du stagiaire (« mais nous n'étions pas au courant ») soit, et la situation est plus cocasse, comme de l'audit avec visite impromptue qui confinerait – la rumeur va vite – à une perquisition !<sup>1</sup>

Alors que le type du chargé de mission s'est déployé dans les organisations<sup>2</sup>, si l'on s'arrête sur les correspondances et dossiers de l'un d'entre eux ayant notamment pour rôle d'assurer le go-between entre une collectivité territoriale et l'un de ses outils dédiés (une société d'économie mixte), on trouve rapidement cette caractéristique énoncée par Latour selon laquelle « *On trie des imbroglios de science, d'administration et de politique.* » (Latour, 2003, p.55), à ceci près que l'on gagne à remplacer le mot « science » par celui de gestion. La position de ce chargé de mission est sûrement plus délicate que d'autres, dans la mesure où le projet urbain en question s'est assez largement émancipé de la collectivité locale et qu'il lui faut constamment, d'une certaine manière, le « rattraper », assurer les relais d'informations et surtout les indispensables médiations entre des politiques publiques (communautaires) et un projet urbain se voulant exemplaire, singulier et attractif.

L'analyse de son bureau n'est pas restrictive au travail de celui qui l'occupe. Ainsi, une ou des assistantes, parfois des stagiaires, ont contribué à la constitution de dossiers, de classements. S'il serait par ailleurs intéressant d'analyser les types de relations entre strates, les enjeux de pouvoir, de domination, la division du travail de manière plus générale, cette étude dépasse ce qui nous intéresse ici à savoir les « matières urbaines déposées »<sup>3</sup>. L'un des intérêts des bureaux des chargés de mission est qu'ils sont assez chargés justement : les études et dossiers sont là, à la différence de ce qui peut se passer dans un bureau directorial, plus grand certes, aux vues plus vastes sur la ville souvent, mais davantage dégagé : les affaires dirigées, il faut les suivre ailleurs ! Le même jour, à portée de main, on peut trouver ainsi dans un bureau de missionné et comme un méli-mélo :

- La copie d'une lettre du président de Région au président de l'intercommunalité au sujet de l'inscription du déménagement d'un équipement (une gare) d'un site vers un autre au contrat de projets 2007-2013. Il est question d'un montant de financement des études ainsi que de précisions sur le maintien du trafic ferroviaire.
  
- Un rapport d'activités d'une Société d'Economie Mixte.

---

<sup>1</sup> Pour les employés déjà croisés par ailleurs, ils s'amuse de cette position, se disant que décidément on va un peu loin et qu'ils ne sont tout de même pas des bêtes de zoo !

<sup>2</sup> Je renvoie ici au mémoire de master 2 d'Océane Follador, *Le chef de projet est-il indispensable ? Vertiges et prodiges du chef de projet*, Université de Nantes, 2012.

<sup>3</sup> Mais je ne résiste pas à cette citation : « L'homme, c'est le nom sur la porte, le chapeau sur la patère et la fumée dans l'antichambre. Mais l'homme n'est pas le bureau. Le bureau, c'est la femme compétente qui arrive quand il appuie sur le bouton. » ! (Mills, 1966 : 232).

- La copie d'un courrier d'une association locale adressé à un promoteur dans lequel il est question de la sauvegarde d'un élément de patrimoine. L'association argumente d'enjeux de préservation tout en pointant les paradoxes d'une action touristique qui s'appuie sur l'image d'un tel élément patrimonial : le modèle, précise-t-elle, « risque de périr dans l'indifférence quasi générale. »
- Un suivi de courriels relatifs à un dossier foncier impliquant la gestion d'autorisations d'occupation du domaine public. Apparaissent alors plusieurs services et directions de collectivités locales et d'établissements publics, des « techniciens » commentant des discours d'élus qu'il faudrait ensuite traduire, interpréter en provoquant des réunions spécifiques. Où apparaissent des prix de location concédés à des promoteurs qui vont gérer un site mais aussi, sur un plan très immédiat, des problèmes pour l'installation de toilettes publiques dans le cadre d'une manifestation ponctuelle où se pose la question du décideur et du lieu d'arbitrage...

Le matériau semble proliférant et pourtant je consulte presque exclusivement des dossiers papiers et courriers<sup>1</sup>. Un certain nombre de courriels considérés comme importants sont toutefois imprimés afin de (re)constituer des affaires et positions. Prendre au sérieux le courrier donne idée des compétences de traduction, de médiation que nécessitent aujourd'hui les occupations relevant de l'urbanisme<sup>2</sup>. Un premier aperçu en est donné en cherchant à quantifier dans les grandes lignes les courriers reçus suivant les émetteurs. On trouve alors des structures publiques bien sûr (à tous les niveaux) mais aussi des associations, des groupes économiques, des structures expertes, des particuliers même (proposant leurs services ou exprimant un point de vue d'utilisateur)<sup>3</sup>, des avocats – suite à la sollicitation de consultations spécifiques...

Qu'est-ce qui ressort de la teneur de ces missives et quelles sont les compétences de traitement qu'elles impliquent ? Un certain nombre de courriers doit être classé, réorienté, distribué. Ce qui est en jeu est notamment le degré d'alerte qu'ils peuvent représenter. Citons ainsi partiellement une lettre envoyée par une entreprise industrielle déplorant les travaux en cours et les difficultés d'accès pour elle, nuisant gravement à son fonctionnement : « *Permettez-moi de vous rappeler notre vécu du projet de l'île de Nantes et leurs conséquences pour notre activité. En 2002 et début 2003, le discours tenu était que vous souhaitiez garder une activité économique spécifique à notre quartier. Une enquête a même été faite pour tenir compte de nos contraintes. Rassuré sur vos démarches et objectifs, c'est avec surprise et beaucoup trop tard que j'ai découvert en mars 2003 les dessins précis (faits par l'atelier de l'île) d'aménagements de la rue S. Ceux-ci ne tenaient pas compte de nos contraintes. Et pour cause : le résultat de l'enquête effectuée en*

---

<sup>1</sup> Cinq ans après cette observation, l'usage du courriel s'est encore accéléré, posant du reste d'importantes questions méthodologiques aux archivistes et aux historiens.

<sup>2</sup> On pourrait aussi, dans une autre perspective de recherche, examiner les compétences au rangement et à la synthèse de l'hétérogène, les rapports entre le travail et la sphère personnelle ou para-professionnelle (les différentes cartes de visite glanées ça et là, des dessins faits par les enfants ou encore leurs photos) mais cela relèverait d'un autre projet d'enquête...

<sup>3</sup> Mais ce sont d'autres professionnels qui sont chargés de leur répondre. Ces courriers sont plutôt présents à titre informatif.

*2002 n'était pas parvenu à l'atelier de l'île. (...) Conséquence : en plus de la perte de 10% du CA, d'une baisse de 20% de la fréquentation magasin sur 2003, il m'a fallu me décider à déménager rapidement avant l'asphyxie totale et une fin programmée. Solution : j'ai trouvé en toute hâte des locaux à Rezé (...). Problème : un bail commercial me lie à la rue S. (...) En position de force, mes propriétaires (...) attendent aujourd'hui la meilleure opération immobilière possible recevant régulièrement les loyers que je leur dois. Comment ne pas avoir le sentiment d'être pris en otage, entre la communauté urbaine qui s'est organisée pour nous faire partir et des propriétaires qui iront au bout de leur droit et mauvaise foi, pour tirer le maximum de profit de notre mise en péril. »*

Cette tonalité se retrouve pour plusieurs entreprises industrielles présentes sur le territoire, avec des rencontres plus ou moins anticipées entre leurs dirigeants et les élus. Ces mises en garde d'entreprise supposent pour les chargés de mission de pouvoir retracer les différentes rencontres qui ont pu avoir lieu et d'être au plus près (même si c'est souvent à la remorque) des acteurs économiques et de leurs décisions quant à leurs implantations. Le sujet de l'emploi est en effet particulièrement sensible, en lien avec ces établissements<sup>1</sup>. Il est également assez fortement politisé et l'on peut voir des élus de différentes obédiences se saisir d'arguments assez techniques pour défendre une position, se rapprochant éventuellement des chargés de mission pour élucider tel ou tel aspect (comment pérenniser une exploitation ou au contraire argumenter en faveur de son déplacement).

Outre une documentation des alertes, c'est bien la culture de l'administration publique qui est traversée et qui transparaît dans ces dépôts, particulièrement sensible dans les rapports à la préfecture incarnant l'Etat local. Comme il se doit, celle-ci se signale dans un rôle régalién, d'assurance du respect de certaines règles. Soit que la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) a mis en garde la préfecture qui relaie l'avertissement sur des questions de pollution possible des sols dans le cadre de l'aménagement des espaces publics ; soit que l'analyse d'un marché révèle le manque de pièces complémentaires dont l'absence serait susceptible de conduire à une annulation par le juge administratif des offres retenues. L'Etat local se signale aussi par la notification d'enveloppes budgétaires dans le cadre de la politique européenne. Concernant les rapports à l'Etat, le président de l'intercommunalité peut solliciter le préfet pour que se tienne une réunion, sous l'égide de l'Etat, permettant de cibler les modalités d'association et de participation de celui-ci au projet métropolitain : on se trouve alors face à une course au leadership pour la définition des stratégies à cette échelle. Les rapports à l'Etat local sont régulièrement l'objet de commentaires et comparaisons. La compétence voire la virtuosité de certains acteurs locaux vient de leur connaissance des rouages supra-locaux. Ainsi d'un courrier interne qui stipule : « *j'avoue ne pas comprendre ce nouveau décalage alors qu'il suffit au maximum d'une heure pour obtenir l'aval de la préfecture qui permet la notification de ces transferts aux entreprises* ». Cette donne est plus ou moins forte selon que les projets impliquent directement ou non le financement de l'Etat – je fais ici allusion à la place de l'Agence Nationale de la

---

<sup>1</sup> Ainsi de la place de l'usine Beghin-Say sur l'île de Nantes (appartenant au groupe Tereos) mais aussi de bien des entreprises industrielles dans la plupart des agglomérations françaises. Les arguments de ces entreprises passent souvent par des arguments d'autorité renvoyant à d'autres échelles : l'Europe, le règlement sucrier de l'OMC...



Rénovation Urbaine dans la politique de la ville, reconfigurant les rapports entre préfecture et services extérieurs de l'Etat par exemple<sup>1</sup>. Les montages financiers des dossiers gagnent dans tous les cas en complexité et il est très significatif de voir se développer une critique d'un nouveau pouvoir de l'Etat par les instruments, au sein même des collectivités territoriales.

Si l'on s'intéresse aux dossiers, et sans entrer dans des considérations à la Pérec quant aux classements des choses, on repère l'importance de quelques superpositions ou nouveaux dossiers ayant trait aux mêmes espaces, selon que leur angle d'attaque est plutôt urbanistico-architectural, financier ou encore programmatique<sup>2</sup>. A nouveau, retrouvons Mills et actualisons ses propos en remplaçant « le sommet d'une pyramide » par la notion de « connecteur » : « *Eparpillés dans l'économie politique, les bureaux sont chacun au sommet d'une pyramide de travail, d'argent et de décisions* » (Mills, 1966). Dans le cadre d'une ethnographie multi-sites, le site peut donc être un bureau dont j'ai voulu montrer ici l'enjeu de procéder à une description dense impliquant les ramifications des courriers et dossiers et les différents investissements de sens des affaires en cours.

Mais la description peut se faire plus matérialiste et être ressource pour la comparaison des organisations et métiers par exemple.

#### **Six sites, alias « camps de base », de chargés de quartier**

Lors d'une enquête avec Elisabeth Pasquier sur les chargés de quartier de la Ville de Nantes, j'ai systématiquement été attentif à cette dimension spatiale du poste occupé. C'est que le regard extérieur qui rend visite et fait des hypothèses sur les rapports des acteurs à leur « campement » principal est selon moi d'importance : entre la maisonnée et un bureau de services, entre une base à partir de laquelle on rayonne et un lieu d'observation faisant venir à lui le monde extérieur. Mon carnet de bord donnait ceci :

*L'allure du manoir contraste avec l'intérieur des lieux : on entre par la petite porte, on monte un escalier en colimaçon et on accède finalement à un ancien appartement, transformé, donc, en bureaux. Accès presque impossible et pourtant, il arrive que des habitants viennent, avec des demandes très hétérogènes : lieux possibles d'habitation, tickets de transports, connaissance des associations... L'ancienne salle de bain tient lieu de cuisine collective. /*

*Ancien logo de la ville pour signaler l'emplacement. Nous sommes reçus cette fois, dans la cuisine, autour d'une petite table. Nous ne verrons pas son bureau. Pas d'affiches au mur mais des plannings des trois prochaines semaines. /*

*Les bureaux de l'équipe jouxtent ceux de la mairie annexe. C'est du coup plutôt spacieux et confère une dimension de pôle de proximité que n'ont pas les autres locaux. C'est auparavant la mission locale qui occupait ces locaux. /*

*Au même étage, Tissé Métisse, un peu plus loin, Style Alpaga. On apercevra la voiture de Bernard Vrignon, mentionné dans l'enquête presque comme figure tutélaire. Nous sommes dans un repaire d'associations soutenues par la Ville. /*

<sup>1</sup> Cf. de ce point de vue le dernier ouvrage de Renaud Epstein, *La rénovation urbaine. Démolition – reconstruction de l'Etat*, Paris, Sc Po, 2013.

<sup>2</sup> Pour « Euronantes Tripode », on trouve ainsi des dossiers « Concerto », « Tripode », « Enquête publique » et « Euronantes ».

*Grand bureau intégrant une petite table de réunion et trois affiches remarquables : un plan du quartier, un plan localisant les transactions foncières dans le grand quartier et une photo – image de synthèse du quartier avec les palmiers au premier plan (la réalité transfigurée ??)-. /*

*Il parle souvent face aux cartes, quatre sont affichées : les quartiers de la ville /IdN – Nantes Sud / Clos-Toreau, Saint-Jacques, Ripossière / Ile de Nantes. 1 dictionnaire Larousse sur le bureau, sur lequel sont posés deux parapheurs. Mais aussi un agenda bien garni, une planche de l'extension du centre commercial Beaulieu. Au tableau blanc, plusieurs tranches d'écriture et documents aimantés ; une citation est restée : « ce qui est cru est plus important que ce qui est vrai » (non référencée). En-dessous, de nombreuses boîtes de rangement, thématiques. /*

Cette description intègre plus que le seul bureau ; c'est un espace qui est ici approprié et parlé. L'enjeu consistant, dans ce travail, à qualifier un métier qui s'est construit en mettant en avant l'implication voire l'imprégnation, cette description est bien l'occasion d'accentuer la réflexivité des enquêtés, revenant sur le sens d'une reconversion de logements en bureaux dans un quartier d'habitat social par exemple<sup>1</sup>, sur la dimension partagée ou non du bureau, son degré d'accessibilité publique mais aussi sur des inscriptions murales – qui se naturalisent vite et auxquelles on ne pense plus.

On voit dans ce cas que la description du bureau en apprend également sur le type de métier. L'attention aux petites bibliothèques personnelles ou ce qui en tient lieu est évidemment très instructif – où l'on peut saisir par exemple le rapport aux domaines connexes des sciences sociales, de l'architecture, de l'histoire de l'art, de l'art contemporain. Concernant un bureau directorial, c'est encore différent et il n'est pas rare qu'une ou deux œuvres portent la marque d'une sensibilité, à la propriété incertaine<sup>2</sup>.

Cette approche matérialiste (Bonnot, 2014) est directement connectée à « l'esprit du dehors » qui m'anime afin de maintenir un intérêt pour l'expérience urbaine et sa transcription (cf. chapitre précédent). Ici, de telles descriptions participent pleinement d'une analyse des métiers de l'urbanisme. Je considère ces matériaux comme des « révélateurs » au sens photographique, sachant que leur géographie est aussi bien domestique (à l'échelle de l'individu comme j'ai cherché à le montrer) qu'active à l'échelle d'un bâtiment ou d'une ville<sup>3</sup>. La géographie de

---

<sup>1</sup> On peut songer, dans cet esprit, à la première concrétisation de la Maison des Sciences de la Ville à Tours : la réunion de deux anciens logements en bureaux, au cœur du quartier du Sanitas.

<sup>2</sup> Tantôt ces œuvres retrouveront le couloir suite à un changement de directeur (« elles étaient donc achetées par la structure » pense l'enquêteur), tantôt accompagneront la personne vers ses occupations ultérieures.

<sup>3</sup> Les bureaux des chargés de quartier sont sur le terrain, ceux des chargés de mission et des directeurs sont en centrale avec la plupart du temps une répartition étagée (plus on monte par l'ascenseur, plus on monte dans la hiérarchie). Les petites anecdotes organisationnelles sont loin d'être infra-signifiantes. Il en va ainsi du caprice pour disposer d'un plancher (et non de moquette), d'une petite lutte pour disposer du bon angle dans le bâtiment. Dans le cas d'un déménagement, ces velléités sont très aiguës. Le paysagiste A. Chemetoff pouvait dire que la période intéressante et pionnière sur l'île de Nantes a pris fin selon lui lorsque l'aménageur a quitté l'une des friches Alstom pour gagner des bureaux banalisés avec vue sur Loire...

l'action relève bien de configurations organisationnelles – on sait par ailleurs l'indispensable suivi de l'évolution des organigrammes<sup>1</sup>.

### **L'action photographique pour le chercheur en sciences sociales**

Pour la plupart des tracés ici pratiqués et « revendiqués », photographier est une activité déterminante, tantôt comme capteur « pense-bête », tantôt comme matériau de réalisation de dioramas sociologiques, montages photographiques dont un modèle est certainement *Paris, ville invisible* de B. Latour et E. Hermant. Par la mise en œuvre de diptyques, triptyques, visant à exprimer des réalités contrastées, le travail photographique est alors aussi bien la production de matériaux empiriques qu'un affûtage d'hypothèses qui participe entièrement de l'analyse. Ici, on peut mettre en avant l'œil photographique observationnel, différent d'un travail photographique artistique. M. Relieu propose, concernant l'image en mouvement, de distinguer le film documentaire du film observationnel (1999). On peut retrouver une telle différenciation concernant la photographie en mettant en avant la neutralisation des marquages énonciatifs, en atténuant le travail de post-production et en ne cherchant aucun effet esthétisant.

J'ai pour ma part toujours plutôt pratiqué l'articulation texte-image en privilégiant le texte mais en utilisant mes photographies comme matière à penser. Le travail descriptif de Jean-Louis Fabiani concernant les photos de Bernard Plossu peut ici être mentionné : les courts textes qui décrivent chaque fois une photographie montrent ce que le va-et-vient produit : une accentuation de l'acuité visuelle en même temps que la capacité à saisir des urbanités via des cadrages photographiques (Plossu, Fabiani, 2013). Un autre exemple volontiers convoqué est le reportage photographique associant les deux écritures, comme ce travail d'enquête mené par Yannick Vallet autour de la friche d'un ancien circuit automobile (Vallet, 2012).

Je pratique plutôt la prise de photographie dans le cours de l'événement, le juste à temps, « au débotté ». Sa tonalité est nettement observationnelle mais elle peut aussi, dans le prolongement de la logique des situations et de l'enjeu du décentrement, donner à voir un incongru, légèrer un espace ou un public spatialisé via un *punctum*. Dans son travail théorique sur la photographie, R. Barthes faisait une opposition entre le *punctum* comme blessure, coupure, détail qui attire notre attention, anecdote significative et le *studium* qui renvoie au contraire à l'étude générale, un investissement général dans un domaine (Barthes, 1980). Mon intérêt pour la photographie contemporaine tient souvent au repérage de travaux attentifs aux *punctums* dans des territoires souvent difficiles à photographier tels ceux à urbanisation dispersée (à l'œuvre par exemple dans des travaux de J. Nefzger, A. Mérian, J. Wall, C. Lutz, M. Räder, E. Pinard, M. Parr, S. Couturier...). Ces travaux ont pour partie été analysés dans une recherche ayant porté sur l'imagibilité des espaces périurbains (Devisme et al, 2006), introduite par une carte postale épaisse intitulée « Greetings from suburbia » et rentrant dans un corpus photographique témoignant, finalement, d'un certain académisme...

---

<sup>1</sup> C'est du reste une attention vive à laquelle je tiens au Laua. Ainsi nous sommes-nous appuyés avec Amélie Nicolas sur ces organigrammes pour comprendre l'évolution des attributions dans le temps du service urbanisme de la Ville de Nantes. Aussi est-ce que le stage recherche d'Enora Cordier portait notamment sur la récolte la plus exhaustive possible de tels documents. Leur analyse renvoie bien à une démarche indicielle à partir de laquelle on peut rendre les acteurs songeurs et pensifs.



## LE BUREAU ET SES EMPREINTES

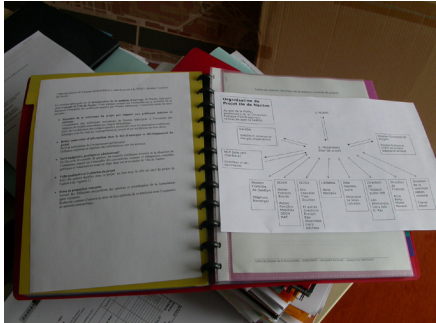
Classeurs et dossiers remplissent les armoires et renvoient à des systèmes souvent indigènes de classement. Les bureaux sont bien des lieux de stockage, ils abritent la mémoire vive de dossiers en cours et celle plus froide de dossiers refermés.



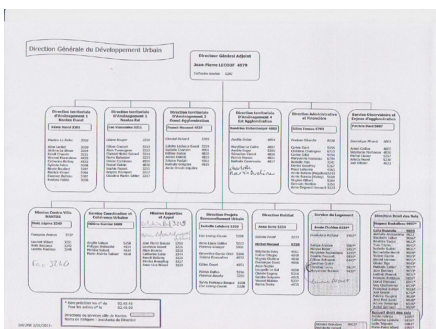
En vue rapprochée, les appellations des dossiers donnent à voir la variété des sujets traités et leur (parfois curieuse) indexation : cherchez l'erreur...



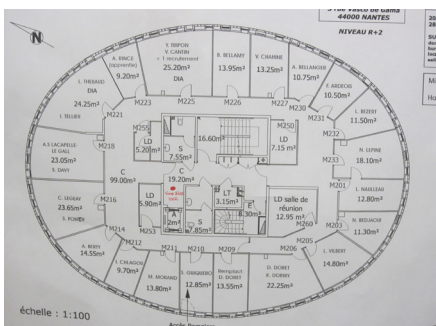
Affichés au mur, des documents sont tantôt des pense-bêtes, des panoramas, l'affichage de préoccupations.



Dans l'un des classeurs, un schéma qui met au centre le chargé de mission. Relié à toute une série de structures et de noms, le chef de projet se trouve ici mis au centre, une représentation bien différente de ce qu'énonce un organigramme officiel.



Les bureaux, ce sont aussi des numéros de téléphone internes que l'on peut trouver sur une version détaillée de l'une des nombreuses versions d'organigramme de la DGDU...



Au 1/100ème donc, la répartition des bureaux au niveau R+2 de l'immeuble Vasco de Gamma en bord de Loire : le visiteur fait le tour et trouve son interlocuteur.



### 2.2.2 La reconstitution des parcours et des engagements dans l'action

Véritable domaine de l'anthropologie, l'analyse narrative est aujourd'hui répandue, notamment via les autobiographies et les récits de vie.

On imagine difficilement des activités urbanistiques se déployer dans un grand nombre de réunions (cf. infra) sans un fort engagement dans l'action de la part des différents protagonistes. Impossible de faire comme si les acteurs n'avaient pas d'histoire ! Plusieurs métiers de l'urbain ont du reste cette caractéristique de relever d'investissements professionnels aussi bien que militants, en particulier dans le domaine de la politique de la Ville mais aussi du développement urbain durable. L'entretien de type biographique est alors celui qui est le plus à même de comprendre ce genre d'investissement de forme. Le rapport au sens du travail professionnel ne s'obtient pas par une passation de questionnaire ou par un entretien « semi-fermé » ; les transversalités et porosités doivent pouvoir s'exprimer pleinement<sup>1</sup>, l'enjeu étant plutôt de raconter un parcours qu'une carrière, d'évoquer des contextes de travail et hors-travail<sup>2</sup>. La méthode de l'entretien biographique, assez rare dans le monde de l'urbanisme obnubilé par le déploiement des bonnes pratiques et de l'évaluation, permet de croiser différents niveaux d'informations, le parcours ayant conduit à occuper ce poste, la manière d'envisager ce métier, le rapport au travail d'équipe et à la sphère politique et la lecture de la ville offerte par telle ou telle position. Un tel matériau est également le seul qui puisse qualifier les manières de parler, matériau éminemment important tellement il s'avère que pour ces métiers, « dire c'est faire ».

Une enquête permanente et quatre enquêtes spécifiques permettent de revenir (sur) et d'approfondir les promesses d'une telle méthode (où l'on verra comme toujours que la méthode n'est pas distincte des hypothèses et des objectifs d'une recherche) qui revient à partager un temps d'ethnographie réflexive, ce moment consistant dans une socio-analyse où l'on retrouve un principe de non spécialisation du chercheur. L'enquête permanente consiste à saisir l'opportunité d'un départ de poste (et souvent un départ du local – en l'occurrence la place nantaise) pour réaliser un entretien bio-thématique aux allures de bilan pour l'intéressé (et où l'ethnographie du bureau peut elle aussi, l'air de rien, continuer son chemin) : temps spécifique du bilan à chaud, du règlement de compte parfois, de l'explicitation du monde local que l'on s'apprête à quitter (ou dans lequel on va se positionner différemment). Tel acteur peut s'interroger à voix haute sur les compétences nécessaires pour lui succéder : soit un administrateur afin d'assurer les rouages au sein de la machine bureaucratique, soit un urbaniste de renom qui devra prendre place dans un système assez fermé mais dont la légitimité serait suffisante pour « rouvrir la boîte », soit encore un urbaniste davantage porté sur les méthodes et les manières de rendre l'intercommunalité davantage urbaniste qu'elle ne l'est. Dans ce cas de figure, on voit bien le degré d'ouverture du poste en fonction d'un « jeu d'acteurs » déjà stabilisé. De la coloration retenue pour le successeur, on peut inférer certaines volontés de rééquilibrage d'un système par exemple. Autre cas de figure, l'occasion de revenir sur un parcours d'ingénieur

---

<sup>1</sup> Une heure trente de temps d'entretien est alors un minimum requis.

<sup>2</sup> Cf. pour un exemple récent, ramassé et de mon point de vue réussi, Jules Naudet, *Grand patron, fils d'ouvrier*, Paris, Seuil, 2014.

urbain<sup>1</sup>, ses affairments surtout, dans une trajectoire en ascension ; outre la reconstitution de carrière, l'entretien permet de saisir ce que peuvent être les temporalités urbaines pour un pilotage de travaux et d'études. Dans le cadre d'un projet urbain dont il participe au bon achèvement, ce chargé de mission a pu être galvanisé pour aboutir à la livraison d'espaces publics dans le juste-à-temps (inauguration d'Estuaire 2007 et de l'Elephant sur l'île de Nantes notamment). L'excitation est liée à la lisibilité du projet urbain et à la conscience de participer à la possibilité d'un grand rendez-vous populaire (« *On a envie de se défoncer pour ce projet là* »). Mais l'essentiel des temporalités s'exprime chez l'ingénieur en « continuum de travaux », en « plan de charge » : « *En avril-mai, je passais ma vie sur le site des chantiers. Je n'étais jamais au bureau à pouvoir bosser. Il y avait l'objectif du 1<sup>er</sup> Juin. Ce qui est sympa, c'est d'être dans l'instantané, on dépote, on dépote. Je n'ai pas retrouvé cette pression. Tout le monde était la tête dans le guidon.* » (Novembre 2012). L'entretien permet également de saisir le sens de la réorganisation de l'équipe suite au départ de tel ou tel, se faisant, à l'inverse de nombreuses réorganisations, dans une logique de progression des compétences. D'autres départs à la tête de la structure amènent à cette incongruité que les « petits jeunes d'hier » deviennent tout-à-coup les anciens ; c'est un moment de doute mais c'est aussi stimulant : « *il n'y a pas de transition. On se dit qu'il ne faut pas qu'on perde tout. C'est au pied du mur qu'on voit le maçon* » (idem). Voilà de quoi trancher avec des profils plus bureaucratiques, il est question également de « *la castagne sur le site des chantiers* » qui permet à la fois beaucoup d'apprentissages et in fine l'augmentation du crédit professionnel : effectivement, sur d'autres chantiers ensuite, « *on parle d'égal à égal* » quand bien même la différence d'âge peut être significative.

Rien n'empêche de compléter l'entretien au moment du départ par l'enregistrement des propos tenus à l'occasion du « pot de départ », rituel qui permet souvent de dire beaucoup, plus à demi-mots qu'explicitement. C'est l'occasion pour le chercheur d'actualiser son tableau des réseaux de tel ou tel acteur, de voir si des élus sont là, lesquels<sup>2</sup>... Dans son autobiographie professionnelle, P. Cloutour montre bien l'enjeu de tels moments pour lesquels il a fréquemment écrit des textes d'ordres différents.

Quels sont les enseignements que l'on peut retirer d'autres recherches plus délimitées dans le temps ? Conduite avec Elisabeth Pasquier, une recherche a explicitement porté l'enjeu de l'entretien biographique : *La politique de la Ville par l'approche biographique, Daniel Asseray et la question urbaine* restitue un parcours à partir de plusieurs entretiens réalisés avec un acteur politique. Elle met clairement en avant la notion d'engagement et celle de pluralité des régimes d'action.

---

<sup>1</sup> Un jeune ingénieur, passé par le master d'urbanisme de Sciences Po Paris, quitte la Samoa pour rejoindre l'EPA de Saint-Etienne.

<sup>2</sup> C'est la plupart du temps l'inverse de cette scène de *Mammuth* (Delépine, Kerven, 2010) dans laquelle le personnage principal, Serge Pilardosse, prend sa retraite devant des collègues muets et un responsable hiérarchique affligé...

[*La politique de la ville par l'approche biographique. Daniel Asseray et la question urbaine. (Avec Elisabeth Pasquier) Rapport pour la DIV, LAUA, Décembre 2002, 97p<sup>1</sup>.*]

S'il peut certes relever du travail biographique en tant que tel, l'idée d'une saisie de la politique de la Ville par les engagements plutôt que par les dispositifs dont la succession rapide amène à une véritable perte de mémoire, est centrale. C'est bien l'enjeu du récit avant (et peut-être contre) des approches évaluatives. C'est enfin une question plus théorique qui cherche à examiner la façon dont question sociale et question urbaine se sont retrouvées associées au cours des trente dernières années. De même, écrivions nous, « *que l'on peut miser sur le caractère opératoire de l'expérience dans la production de la pensée (Marié, 1989), nous misons ici sur la production de la pensée à partir de l'expérience* » (Devisme, Pasquier, 2002 : 5). Il s'agit bien d'un travail de production d'identité sociale et l'on retrouve du côté des références aussi bien F. Dubet que B. Lahire : « *la situation d'entretien est comme un cadre social particulier dans lequel une partie de la « mémoire » peut s'actualiser* » (Lahire, 2002 : 92).

Après avoir identifié différents chantiers avec notre interlocuteur<sup>2</sup>, nous leur avons consacré une séance pour chacun, devenant autant de chapitres, puis avons tenté un portrait de l'homme en plusieurs facettes (également à l'aide de personnes-clés indiquées par D. Asseray) avant de dégager des pistes sur les rapports entre culture politique locale et politique de la Ville. Ce plan opère par progressive montée en généralité. Le matériau, intégralement décrypté, est une base discursive, réflexive. La dialectique difficile entre mise en contexte et restitution d'expérience singulière peut à certains moments donner l'impression d'une toute puissance de l'acteur. Rappelons a contrario que tous les chantiers sont des histoires collectives, des constitutions de trames d'actants. Si l'on se demande en quoi, pour tel ou tel chantier, Daniel Asseray apparaît comme l'homme de la situation, cela ne veut pas dire qu'il la pilote seul, bien évidemment, mais qu'il parvient à la formater d'une manière spécifique et qu'il cumule des caractéristiques lui permettant de la comprendre et le cas échéant de l'orienter. L'homme de la situation est plutôt à entendre comme celui qui fait face à la situation, comme d'autres l'auraient fait. Quant au portrait de l'homme, il cherche à se dégager du psychologisme ainsi que d'une manière linéaire, non problématisée dont sont parfois écrites des biographies. Il faut respecter le primat de l'expérience, d'où l'idée de qualifier des faces de l'acteur et de ne pas en pointer une de laquelle découleraient les autres. Parler de pluralité des régimes d'action, d'hétérogénéité des mondes d'expérience est alors une nécessité à partir de laquelle peuvent monter des hypothèses généalogiques.

C'est seulement une fois ce travail réalisé que l'on peut interroger les notions de culture générationnelle et d'effet local (cf. infra) dont on peut dire d'emblée qu'il n'est ni à enfermer dans une monographie, ni à comprendre seulement dans la dépendance d'un rapport central : « *il est institutionnalisé, socialement structuré,*

---

<sup>1</sup> Cette recherche contractuelle n'a pas donné lieu à la rédaction d'articles spécifiques. Elle avait en revanche inspiré un projet de recherche appuyant la candidature pour une entrée au Cnrs. Les suites ont été liées à la fois au contexte local – cf. la recherche sur les chargés de quartier et à l'évocation de la mémoire de D. Asseray au moment de sa disparition.

<sup>2</sup> Successivement animateur socio-culturel, directeur de société HLM, adjoint à la Ville de Nantes et chargé de mission à la Caisse des Dépôts et Consignations.



*en fonction de principes propres à l'histoire du lieu, des réseaux qui l'organisent ou des groupes sociaux qui l'investissent.* » (Briquet, Sawicki, 1989 : 12). Dans le prolongement de ce travail et avec le même attelage, nous avons réalisé une enquête auprès des chargés de quartier de la Ville de Nantes. La méthode principale est celle de l'entretien bio-thématique in situ (cf. supra à propos des bureaux) et consiste à voir tous les acteurs occupant le même poste dans les onze grands quartiers de la Ville. Ici, c'est bien une approche « from below » de ce que recouvre un cadrage soft de l'action publique qui permet de déceler des créativité professionnelle et l'enjeu des « métiers flous » (Jeannot, 1995) du ménagement territorial.

[ *Chargé de quartier à Nantes. Un métier spatialisé* (avec Elisabeth Pasquier). Rapport de recherche, LAUA, Juin 2009, 59p.]

Nous interrogeons alors autant les territoires que les activités : métier, rôle, position avec des questions proches des précédentes. Nous faisons notamment l'hypothèse « *qu'ils occupent une place particulièrement stratégique pour lire et dire la ville en train de se faire et ce, en fonction de la spécificité de leurs parcours, formations d'origine et engagements professionnels et militants ; en fonction également, bien sûr, de la spécificité des territoires sur lesquels ils travaillent* » (Devisme, Pasquier, 2009 : 3). A la différence de l'enquête précédente, les entretiens étaient semi-biographiques, réalisés sur une même séance souvent longue (de plus de 2 heures) mais nous avons conservé le principe du décryptage intégral et la restitution de manières de dire, faisant même l'hypothèse de l'existence d'une langue spécifique<sup>1</sup>. Cette enquête a également permis d'approfondir certaines logiques de travail et particulièrement la relation de service pour ce qui relève de « métiers flous » caractérisés par des prescriptions ouvertes, l'ambiguïté organisationnelle et la précarité de l'emploi (Jeannot, 2005).

[ « Servir le quartier. Vertiges et prodiges des chargés de quartier à Nantes » avec Elisabeth Pasquier in *Servir. Engagement, dévouement, asservissement... Les ambiguïtés d'un lien social* (dir. F.Mollé), Paris, L'harmattan, 2011, pp137-152.]

Cette base permet clairement d'approcher l'évolution du cadrage de l'action publique et notamment le rapport à la démocratie locale au sein des services qui en sont les chevilles ouvrières, avec une interrogation de la professionnalisation de certains de ses aspects, du changement dans le recrutement des membres des conseils de Quartier, de l'arrivée des formules de tirage au sort des habitants... C'est bien un matériau de choix pour revenir sur le rôle des « fonctionnaires politiques » dans la politique de la Ville (la formule est de Maillard, 2000), où l'on pouvait confirmer cette analyse de Bourdieu (que l'on plaçait en exergue d'un chapitre de notre rapport) : « *Paradoxalement, la rigidité des institutions bureaucratiques est telle, qu'elles ne peuvent fonctionner, que grâce à l'initiative, à l'inventivité, voire au charisme des fonctionnaires les moins emprisonnés dans leur fonction. Si elle était livrée à sa seule logique, celle des divisions administratives qui reproduisent à la base les divisions des autorités centrales en ministères séparés,*

---

<sup>1</sup> « Habitus ? Face à un métier, flou dans sa définition, ambiguë dans ses enjeux (entre contrôle et développement endogène...), on trouve probablement une hexis langagière, à savoir des manières durables de sentir et de penser. Partie structurante de l'habitus, la « langue de CITE » aurait à voir avec cette hexis langagière qui passe par un apprentissage et qui, ensuite, fait lien, culture » (Devisme, Pasquier, 2009 : 13).

*interdisant du même coup toute action efficace, c'est à dire globale (territoriale ?), celle des dossiers qu'il faut transmettre sans fin, celle des catégories bureaucratiques qui définissent le bureaucratiquement pensable (ce n'est pas prévu), celle des commissions où se cumulent les prudences, les censures, les contrôles, la bureaucratie se condamnerait elle-même à la paralysie. Et ce sont sans doute les contradictions issues des divisions bureaucratiques qui ouvrent la marge de manœuvre, d'initiative, de liberté dont peuvent jouer les personnes, qui, rompant avec les routines et les règlements bureaucratiques, défendent la bureaucratie contre elle-même. » (Bourdieu, 1993 : 231).*

Une troisième enquête s'appuie également sur ce type de tracé. Elle a consisté dans ma participation à une recherche portant sur les apprentissages organisationnels du développement durable. Il en ressort certaines différences significatives avec le champ de la politique de la Ville et l'intérêt de questionner le rapport à ces instruments spécifiques que sont des chartes, guides, bonnes pratiques qui se sont installés dans le paysage de la fabrique urbaine, dans ses cuisines multi sites (cf. infra à propos du formatage de l'action publique). Le questionnement plus général visait à comprendre, alors que les chargés de mission développement durable et / ou agenda 21 se sont développés dans la plupart des organisations, quels sont les ressorts de leurs engagements. Documenter des profils et trajectoires est plus intéressant que de synthétiser des tableaux de normes et dispositifs. J'écrivais ainsi en conclusion de ma contribution : « *Le côté disparate des outils est issu d'une familiarisation multipistes, qu'elle s'acquiert sur le tas et via l'insertion dans des réseaux (exemple du réseau de partage d'expériences PALME dans lequel Nantes Métropole est inscrit) ou bien via les formations des chargés de mission et les convictions professionnelles qui les accompagnent. Variété et labilité peuvent aussi être vues comme des qualités et on rejoindrait alors les analyses qui font de « L'écoquartier, plus qu'un modèle, plus qu'une caisse à outils, [constitue ainsi] un « objet-frontière » (Star, Griesemer, 1989), un espace qui permet la rencontre de mondes sociaux différents » (Matthey, Gaillard, 2011). Comme le dit, en écho, L.Comélieu « A Nantes, on laisse germer partout. On essaie de tenir tous les équilibres. » (entretien). De l'agenda 21 première version avec 21 actions se voulant démonstratives à une politique publique transversale ; d'une structure productrice de services urbains à une structure animatrice du territoire, le développement durable est désormais facilement mentionné comme opérateur d'un mûrissement des stratégies de régulation publique. Le suivi des apprentissages auquel il donne lieu peut se repérer aussi bien dans l'institution que dans les habitus professionnels et dans les outils et références qu'ils mobilisent. » (Devisme, 2012 : 102 in Verhage, R. (dir.) (2012)).*

C'est avec une autre collègue sociologue, Amélie Nicolas, que nous avons remobilisé la méthode biographique. L'enjeu est dans ce travail d'interroger les rapports entre deux mondes de la fabrique urbaine, urbanistique et patrimonial.

*[ "L'invention d'une politique publique : un patrimoine urbaniste à Nantes ?", avec Amélie Nicolas in Revue géographique de l'Est, 2013, vol 53 / 3-4 ]*

Nous avons repéré, à partir d'une pré-connaissance des terrains, quelques interviewés incontournables dans les rapports entre « urbanisme » et « patrimoine », entendus comme politiques publiques déployées depuis des services. Un questionnement de l'ordre de l'histoire contemporaine exigeait de comprendre d'une part comment la problématique patrimoniale a évolué sur une période d'environ trente ans et quels genres de pourparlers se sont engagés entre

des cultures de l'urbain sensiblement différentes. On trouve certes des visions contrastées entre « amoureux des vieilles pierres » et « bulldozers » mais surtout des architectes-urbanistes argumentant de leur savoir-faire conciliant normalement les approches trop sectorielles. Le travail des professionnels est dans ce cadre largement scandé par des projets et des chantiers. C'est ce qui nous a amené à proposer de constituer des « dossiers spatiaux » comme unités d'analyse (cf. infra, on retrouve cette notion pour l'analyse des controverses). Ces dossiers voient la précipitation de tout un ensemble de forces avec une dynamique de conflits révélant des cultures professionnelles au travail.

#### **Le récit d'un « dossier spatial » par un cadre de Nantes Métropole**

Dans le long extrait qui suit<sup>1</sup>, je suggère d'être notamment attentif à la question des corps constitués (les archéologues avant leur intégration statutaire), à celle des logiques de l'action en régime professionnel familial, à l'inter-organisation (et notamment le rapport Ville – Etat) et bien sûr au rôle des individus<sup>2</sup> :

*« Si vous voulez, on avait toute cette thématique qui consistait à entrer dans le projet et l'interlocuteur principal autour du projet du centre historique, c'était en gros l'ABF qui se souciait de gérer son plan de sauvegarde et de mise en valeur et qui s'appuyait sur un maître d'œuvre qui était Steff. Donc on avait des allers-retours et on avait des projets qui arrivaient plus ou moins. Par exemple, prenons l'îlot Lambert. On a eu un projet de refonte d'un immeuble sur un territoire qui était en grande partie à la Ville de Nantes, on a eu un projet, un permis de construire, on a vendu le terrain avec un compromis de vente avec un immeuble. Ce devait être en 93-94, feu vert, accord de tout le monde, ça passe comme une lettre à la poste. Le seul truc qui a coincé, c'est qu'il y avait une propriétaire qui était avec nous dans une cour commune, qui avait un droit sur une partie de cour commune, qui a attaqué le permis de construire : ça a pris 5 ans et on a perdu. Donc rien n' a démarré. Mais là, personne n'est sorti du bois en disant « attention truc sacré ». Quand on est reparti plus tard, oui. Mais pas avec les archéo, parce que les archéo ils étaient d'accord sur la démarche, en gros on leur disait « vous allez fouillez, on va trouver », c'était le lobby qui est monté, Nantes Forum Patrimoine.*

*Alors revenons à ce qui a été le point de conflit entre le Ville et en gros le patrimoine et l'archéo : c'est l'îlot Boucherie. Parmi les projets signalés sur le PSMV, il y avait celui-là mais il y en avait d'autres, au titre de ce qui est baptisé « îlot opérationnel » qui quelque part, sur cet endroit-là, définit des constructibilités qui se définissent presque au coup par coup, c'est-à-dire qu'en gros le PSMV était pensé par les ABF non pas comme un document d'urbanisme mais un projet et on le met en forme, spécifiquement, au coup par coup. Donc on est parti sur ces bases-là et on avait un certain nombre de biens qui avaient été acquis par la Ville depuis assez longtemps par rapport à un périmètre d'îlot insalubre, de rénovation urbaine, donc on avait des vieux immeubles, il y avait une voie qui avait été faite en forme de virgule et qui permettait de shunter le carrefour, tout un système un peu bizarre. Et donc on a un opérateur privé qui a acheté tout un tas d'immeuble en disant qu'il allait faire une*

<sup>1</sup> Certes long mais la transcription intégrale (ici assurée par A. Nicolas) fait plus de 45 pages... L'entretien a été réalisé en Mai 2012 à la Direction Générale du Développement Urbain de Nantes Métropole (immeuble Vasco de Gamma).

<sup>2</sup> C'est du reste une régularité dans le champ de l'urbanisme d'entendre cette question « il est comment votre ABF ? » Sous-entendu : intelligent ? Conciliant ? Doctrinaire ? Sûrement la redondance des majuscules Architecte des Bâtiments de France n'aide pas ceux qui portent ce titre à se comporter comme des acteurs professionnels ordinaires, se croyant parfois au-dessus de la mêlée, en position de dire le vrai !

opération là. Donc on est partis et il y avait 2 idées qui étaient portées : la première, c'était de faire en sorte qu'en pied d'immeubles on ait une opération commerciale conséquente, qui soit significative, parce qu'il faut toujours garder une attractivité au centre de Nantes par rapport à la périphérie qui n'arrête pas de se développer et puis parce qu'il fallait aussi avoir un projet un peu fondateur par rapport aux Cinquante otages qui était quand même un grand projet de transformation du centre-ville et qu'on conduisait en même temps. On menait de pair les Cinquante otages et ce projet-là. On venait de finir les petits murs avec Barto de l'autre côté. Donc là, il y avait 2 dimensions dans cette affaire : il y avait le tram qu'il fallait faire passer parce qu'on avait un projet vers Route de Vannes et puis la FNAC qu'il fallait faire. Alors la FNAC, elle était pied d'immeuble et il lui fallait une certaine importance, ça pouvait pas être un truc tout réduit. Et le tram qui devait monter et qui ne pouvait pas monter n'importe comment. Et là attention, on a les remparts. On avait face à nous un acteur de la DRAC, un archéologue contractuel qu'on voyait très régulièrement et on a travaillé de concert pendant longtemps. Donc on a trouvé tout un tas d'hypothèse et il disait « ok, si on enlève ça, on fera un système de reconstitution » et le promoteur était d'accord pour avoir un espace où on aurait une explication de ce qu'était le système de remparts de Nantes avec une animation virtuelle, on était au début de ce type d'informatique et il était prêt à investir là-dedans. Et donc le permis de construire part à l'instruction et nous reviennent dans les dents tout un tas de positions auxquelles on ne s'attendait pas, défavorables.

Qu'est-ce qui s'était passé ? En gros, notre correspondant le plus régulier avec qui on avait travaillé depuis déjà assez longtemps était dans un temps un peu particulier où le conservateur précédent devait être en longue maladie, l'autre avait beaucoup de liberté, et le conservateur a fini par arrêter, mourir ou quoi. Et donc est arrivé un mec qui sortait de l'autre bout de la France, qui est arrivé là comme s'il arrivait dans une zone rurale, applique son crayon et tac, défavorable. Et ce n'était pas le hasard, c'était l'époque aussi où le monde des archéos était en train de se constituer en tant que corps plus fortement et donc il y avait une attitude du corps qui était en train de se former et ils y sont allés, vraiment, sans prendre aucune précaution, on a pris ça dans les dents ; dans la bonne pratique administrative, ça ne se fait pas comme ça, il y a un gentleman agreement ! On avait l'impression d'avoir créé un consensus, avec notre interlocuteur, pas avec la DRAC.

Q : Mais c'est le corps des archéologues qui se réveille

Ah oui, le corps, les titulaires, c'était aussi un monde où il n'y avait pas beaucoup de titulaires, on faisait bosser à droite et à gauche, les mecs étaient payés à coups de trique. Et vous pouvez ajouter une autre donnée, c'est que tous les contractuels avaient l'intention de se faire embaucher par la Ville. (...) On est en 1995, c'était un changement de gouvernement. Donc Ayrault dit « ce n'est pas possible qu'on ait une décision comme ça on va demander un arbitrage ministériel ». Donc on arrive à Paris, là, les échanges commencent, et là, il y a un moment de tension, Ayrault sort « si vous ne lâchez pas, on ne peut plus faire le tram », voilà. Ça s'est mal passé avec le Directeur de cabinet et il n' a pas lâché. C'était l'ambiance de la réunion, un moment de tension et il n' a pas lâché. D'où sur la place publique : « les archéos et la Ville de Nantes ne s'entendent pas ». Alors évidemment l'équipe ministérielle s'est barrée, il y en a d'autres qui ont pris la place et là c'est Toubon qui est devenu ministre de la culture et Toubon, il a lâché sur le tram et il n' a pas lâché sur le reste. Ce qui n'était pas plus mal. Ce qu'il faut comprendre, pourquoi on résistait ? C'est que les vestiges ils étaient dans la pente et que le bâtiment il était en bas, donc pour arriver à garder le vestige, il fallait rien faire dessous sinon c'était une espèce de tour qui était suspendue en l'air, pour une espèce de tour qui était grande comme la hauteur de la pièce. Et puis on n' arrivait pas à contenir le programme FNAC, donc la FNAC disait « il me faut ceci cela, je n'arriverai pas à tout mettre, je me tire ». ça a planté le projet complètement. On a trouvé des moyens pour se

*désengager avec le promoteur, ça a été un peu compliqué, il y a eu plein de procès pour des raisons diverses, ça vient juste de finir il y a un an, ça a été jusqu'au Conseil d'Etat puis après en cassation. Bon, c'est normal, il y avait du fric en jeu (...)*

*Aujourd'hui je pense que tout le monde a appris à mieux travailler, à parler bien plus en amont, on est bien plus proches dans les temps de gestion. A cette époque-là, on n'était pas du tout ancrés dans les mêmes attitudes : pour faire très vite, c'était la production du projet dans le temps de production, on venait tous à peu près de culture technique, maintenant c'est une culture administrative. A l'époque on mettait un an et demi à monter un projet et il fallait 3 ans pour le construire, maintenant quand on a un an de construction, on a 5 ans de préparation ! Les projets centre-ville, c'est 10 ans. On est en train de finir le passage Pommeraye, ce n'est pas une petite affaire. On est dessus depuis 1975. »*

Le *gentleman agreement* désigne directement les pratiques de l'action qui convient. On voit bien l'importance du pragmatisme dans le travail professionnel qui n'exclut pas, bien entendu, la référence et la justification. Le même interlocuteur, sur le sujet des rapports patrimoine – urbanisme nous confiait ainsi : « *Moi la doctrine qui me paraît la plus solide, c'est celle qui était construite dans la fabrication du POS de Paris, si vous regardez la revue Paris Projet, allez chercher, il y a un article de François Loyer, ça a une quinzaine d'années, un article sur la manière de prendre en compte les patrimoines. Il y a 3 catégories : ou bien vous êtes inscrit/classé et vous avez des moyens publics, ou bien vous n'êtes ni inscrit, ni classé, mais vous trouvez qu'il y a un intérêt et vous trouvez un programme, et il faudra beaucoup d'idées, de souplesse et de renouvellement (c'est le cas de la Criée de la Rochelle, 7 ou 8 usages connus), ou bien vous n'avez rien de tout ça et ce n'est pas la peine d'entretenir d'illusions, vous ne savez pas faire, ça tombe » (idem).*

Si la pratique de l'entretien long a été plusieurs fois activée dans des contextes professionnels liés à l'urbain (et l'on voit l'intérêt de la variation des occupations entre politique de la Ville, champ patrimonial et développement durable), c'est qu'elle permet d'approcher au plus près les différents régimes d'engagement et notamment les places respectives de la justification et la familiarité (Thévenot, 2006). Ce travail participe finalement d'une sociologie du travail aménagiste qui gagne à intégrer une observation directe des interactions professionnelles. Dans la mesure où mon intérêt porte centralement sur les cadrages et formatages de l'action publique urbaine, il convient en effet de saisir ce qui se joue dans les réunions liées à cette forme particulière de travail qu'est le projet.

### *2.2.3 Enseignements de la réunion de travail : réglages, confrontations et dynamiques de projet*

Alors que les deux précédents cadrages mobilisent des techniques qui sont littéralement de l'ordre de l'enquête (qui doit découvrir des énigmes) – enquêter sur les traces du crime, revenir sur les agissements de certains des protagonistes ; il faut aussi se situer dans les agitations de la production collective, c'est-à-dire dans les réunions, dans le « talk-in-interaction ». Il ne s'agit alors plus tant d'élucider que de s'imprégner d'une action qui, pour se vouloir stratégique et projectuelle (quitte à relever du Discours avec un grand « D ») n'en est pas moins hésitante et construite chemin faisant (le discours avec un petit « d »), dans une

véritable dynamique de groupe, où l'organizing (les processus organisants) n'est pas surplombant. Le fait de privilégier une telle observation a évidemment des conséquences sur la connaissance urbanistique : elle destitue de facto toutes les conceptions inspirées, solitaires de la fabrique urbaine et amoindrit le rôle des « concepts » et doctrines architecturales dont pourtant de nombreux critiques restent trop largement empreints<sup>1</sup>.

Ce troisième tracé de la production urbaine, à partir des dynamiques de réunions, reste toujours dépendant de conditions négociées de l'enquête et sollicite invariablement le corps comme organe d'exploration du monde et comme organe de présentation en public. L'assistance aux réunions requiert un certain entraînement. Elle suppose des transactions avec les acteurs présents lors de ces réunions. Dans le temps long d'une recherche, les rapports acteurs-chercheurs peuvent osciller entre attentes, défiance, amusement et perplexité. Quasi ethnologue parfois, le chercheur est autorisé à s'asseoir à la table de réunion, il peut aussi s'inviter en intriguant de sa présence. Sur l'un de mes principaux terrains, je me familiarise et parviens alors à être dans la position si intéressante du « seen but unnoticed »<sup>2</sup>. Sur le projet de l'île de Nantes, le fait de parvenir au « niveau » des réunions mensuelles de l'île de Nantes puis à celui des « workshops » sur ce même territoire a demandé certes un travail « diplomatique » important (cf. supra « Implication ? Interpellation ? Coproduction ? ») et comme pour la diplomatie, rien n'est jamais acquis. En témoigne le rapport aux acteurs dans le cadre de la deuxième édition du programme de recherche POPSU. Nous avons plus spécialement porté l'attention sur les pratiques de régulation, défendant une approche des acteurs et dispositifs en situation. L'insistance sur ce niveau s'expliquait par des raisons théoriques mais aussi par l'idée d'un accès déjà ménagé à certains moments de travail, facilitant la documentation de ce qui est souvent caché pour les observateurs furtifs<sup>3</sup>. Cette situation était loin d'être acquise en vérité... et on peut reprendre l'adage issu d'une pensée d'Héraclite selon lequel « On ne se baigne jamais deux fois dans la même eau du fleuve ». Certes le fait d'occuper un terrain ménage un certain nombre d'accès facilitant la suite des observations. Concernant le projet de l'île de Nantes, deux phénomènes sont toutefois venus perturber cette logique. Le premier est un changement important d'acteurs, aussi bien au sein de Nantes Métropole que de la Samoa, qui explique qu'il a fallu « reprendre son bâton de pèlerin » pour expliquer ce que nous faisons. Le deuxième est le fait que ce projet se soit retrouvé très largement raconté, avec notamment cette commande faite à un « écrivain public », Frédérique de Gravelaine, d'écrire les chroniques de l'île de Nantes pour la réalisation d'un certain nombre de Hors-séries de la revue *Place Publique*. Mais ce sont aussi deux ou trois demandes d'étudiants de suivre le nouveau projet, ce sont d'autres contacts pris par des collègues, c'est un documentariste travaillant à filmer le « 10 ans après » le début du projet de Chemetoff... Bref, les demandes

---

<sup>1</sup> Ce choix d'observable n'est pas étranger à la situation d'un enseignant en école d'architecture qui rencontre régulièrement des tenants de l'approche inspirée, quelque peu transcendante de la fabrique de l'espace.

<sup>2</sup> Intéressante seulement pour l'ethnologue, les acteurs et experts cherchant toujours plutôt à accroître leur visibilité !

<sup>3</sup> Il y a un petit côté « j'y étais » qui peut faire son effet dans le monde local, comme si s'établissait une vague de notoriété par le simple fait d'être de certaines réunions...

affluent relativement à un projet d'assez forte notoriété<sup>1</sup> et la Samoa doit aussi faire des choix de son côté des observateurs acceptés, validant finalement ma présence au « workshop Smets » (cf. infra) et à différentes réunions de faisabilité ou thématiques mais sans que l'on soit donc dans la position « taken for granted ». Il faut dire aussi que je n'argumente pas spécialement dans l'optique d'une utilité pour l'aménageur et que le consortium qui nous lie dans le cadre de POPSU 2 implique Nantes Métropole et non son outil dédié dans la convention. Probablement les liens passés avec les jeunes chargés de mission ont-ils aidé à cette pérennité de l'observation, leurs rythmes de travail ne permettant à l'évidence pas de nous lire ! Où l'on retrouve donc cette question de la relation de confiance-interpellation. Si j'ai participé à un « 5 à 7 » organisé par la Samoa, c'était dans une autre configuration d'acteurs<sup>2</sup>.

Outre la question de l'accès aux réunions, l'enjeu de ne pas suivre leur hiérarchie a priori est important et suppose de « voir large » quitte à troubler des acteurs qui se demandent si nous ne nous sommes pas trompés de porte lorsque l'on assiste à telle ou telle autre réunion ! C'est l'une des différences de la position de recherche avec un travail de commande comme celui réalisé dans le cadre des « chroniques de l'île de Nantes » et qui met en scène principalement les propos des chefs d'orchestre et leurs inspirations. Le 6<sup>ème</sup> opus de ces chroniques qui vise à « raconter » l'acte II de la fabrique de l'île en témoigne largement en mettant en avant « la Figure paysagère » et « le Plan des transformations » certes (production des nouveaux maîtres d'œuvre du projet) mais aussi les propos tenus par les membres du cercle de qualité constitué par la Samoa et associant quelques noms prestigieux du monde européen de l'urbanisme. Si ces chroniques sont plutôt de qualité, l'une de leurs principales caractéristiques est d'abord d'être enchantées.

Le fait de tableur sur la présence régulière et discrète aux réunions peut amener à de singulières situations : tout contre le député-maire lors d'un point chantier ou une inauguration, présent sur une photographie du service communication<sup>3</sup>. Comme nous l'écrivions : « Le chercheur endosse à toute vitesse des habits de rechange, toujours attribués par ceux qu'il côtoie sur le registre de l'implicite, qui lui permettent d'être pris pour et, partant de là, de prendre part à sans être partie prenante à » (Devisme, Dumont, 2008 : 13). On voit ici comment on peut adopter positivement un statut ambiguë lors des réunions et lieux-moments, qui n'est pas sans rappeler l'enquête christique<sup>4</sup> et ses pratiques confinant au déguisement et à l'observation clandestine.

---

<sup>1</sup> Ce qui a aussi pour conséquence de nous amener à travailler sur d'autres sujets et d'autres territoires afin de ne pas seulement travailler sur des situations sur-éclairées.

<sup>2</sup> Et il faut bien reconnaître que le nouveau directeur de la structure a plutôt priorisé une conception orientée vers l'advenue d'un quartier de la création, en impliquant d'autres collègues au profil plus économiste et aux travaux probablement moins perturbants...

<sup>3</sup> Qui se demande donc « mais c'est qui le gars à côté de Jean-Marc (Ayrault) ? »

<sup>4</sup> Je songe ici notamment à G. Walraff qui, comme écrivain et journaliste se met deux ans durant dans la peau d'un immigré turc en Allemagne, sans papier. *Tête de turc* (La Découverte, 1986) raconte cette condition. C'est aussi à une telle posture que recourt J. Peneff pour documenter *les malades des urgences. Une forme de consommation médicale* (Métaillé, 2000). On songe enfin à la démarche de F. Aubenas que l'on trouve dans *le quai de Ouistreham* (Olivier, 2010) et qui fait explicitement allusion au travail de Walraff.

A propos de l'hexis corporelle, disons qu'elle revient, dans de tels moments, à une forte discrétion, s'apparentant à la position du stagiaire qui prend des notes (position classique qui mènera à une première version de compte rendu). Il faut accompagner le cours des choses, consigner certes et ménager la possibilité de notes interrogatives, surligner à l'occasion. La réunion mensuelle de l'île de Nantes se prolonge par un buffet, occasion de retour sur la réunion certes, mais de tenir un rôle plus flou, échange de commentaires, manière de garder le fil avec certains... Assister, prendre des notes épaisses dans cette réunion, c'est notamment se rendre attentifs à tout ce qui ne saurait « venir » dans le cadre d'entretiens, précisément parce que les interactions entre acteurs politiques et techniques par exemple, relèvent d'un véritable travail, que les transferts d'identité y sont nombreux. Mais le « verbatim » d'une réunion est quasiment illisible pour qui n'a pas assisté à la réunion. Aussi faut-il en passer par un récit suite à un travail de montage fastidieux, recourir à certains procédés fictionnels (Matthey, 2013) pour restituer les enjeux de la réunion de travail.

### **L'ingénierie de projet in vivo : exploration et cadrage**

Voyons ce que peut donner un tel matériau lors d'un moment de réunion d'une équipe-projet qui s'interroge régulièrement sur les « produits » qu'ils élaborent et leurs contours<sup>1</sup>. Le cas ici ne renvoie pas à une fabrique concrète et immédiate de la ville même si l'on en retrouve certaines caractéristiques (cf. infra). Alors que se dessine un nouveau projet de territoire pour une ville à l'avenir incertain, des acteurs politiques et techniques font le pari d'une démarche nouvelle qui vise à associer le maximum de résidents et usagers à l'élaboration d'un futur souhaitable et ce à l'horizon de 20 ans. Suivons les aléas, le balbutiement, le travail en train de se faire, avec, autour de la table, principalement des communicants, le directeur du cabinet du maire, des chargés de mission et le directeur de la structure mandatée pour ce nouveau projet. Les temps de parole de chacun des protagonistes sont importants (un reflet des réunions professionnelles où la parole ne circule pas aussi vite qu'autour d'une table familiale ou d'un comptoir de café). Le dialogue qui suit renseigne quant à cet insaisissable objet du désir (institutionnel) qu'est le projet (de territoire).

On suit ici principalement ici quatre protagonistes, le directeur de la structure opérationnelle (DSO), son chargé de mission communication (CMC) et deux membres du cabinet du président de la collectivité (CAB 1 et CAB 2)<sup>2</sup>. La scène se déroule dans une salle de réunion de la structure au sein du petit quartier d'affaires de la ville. Où l'on voit une discussion principalement déclenchée par l'incertitude quant à ce qui sera rendu : le travail se faisant avec les citoyens, il faudra bien leur remettre quelque chose. Mais comment, sous quelles formes, à quel moments ? Où l'on voit cette question être vite « rattrapée » par celle de la place des élus et de leur appropriation à venir de ce meta-projet qu'est le projet de territoire.

-CMC : (après un long exposé sur les questions anticipées de restitution du travail de la structure). Donc quel est le statut, pourquoi on vient solliciter le public à un moment sur un produit non fini ? Et quelle est la différence entre ce machin là au début qui est une copie qu'on rend non terminée, mais terminée pour nous ? Quel est le statut du truc final qui en ressort ? On s'est toujours positionné sur le fait que c'était un truc partagé par tout le monde. Qu'est-ce que c'est qu'un retour d'un projet de territoire grand public ? Est-ce que c'est définitivement techno et on ne

<sup>1</sup> J'ai suivi les réunions de cette équipe d'ingénierie de projet pendant un peu plus d'un an.

<sup>2</sup> Toute ressemblance avec des personnages ou des situations existantes ou ayant existé ne saurait être que... probable et ne relevant pas seulement de coïncidences !



pourra jamais vraiment le rendre réellement grand public, est-ce qu'on se donne l'ambition, les moyens de faire un truc grand public ? Est-ce qu'on suit les questions de notre sondage ? Est-ce qu'on se colle aux politiques publiques ? Quels sont les contenus qui seront incontournables ? Ensuite, qu'est-ce qu'il faut pour que les gens se disent « on ne s'est pas foutu de moi, c'est à ma hauteur, je comprends » ? Est-ce qu'on fait une expo, est-ce qu'on fait un colloque, est-ce qu'on met quelque chose sur internet ? Quelle période ensuite ? Est-ce qu'on fait un truc grand public avant le vote des élus ou est-ce qu'on fait un truc grand public après le vote des élus ? Sur quoi on peut réagir enfin ? Peut-on imaginer des amendements qui modifient le contenu de ce qu'on rend avant le vote final ? Moi, la question qui me préoccupe derrière ça, c'est : on vend depuis toujours que c'est un projet participatif. Alors même qu'on a interrogé les gens sur des bouts de projets, personne n'a eu de contributions sur la globalité du projet du territoire et là, on leur amène un produit fini. C'est quoi le statut de ce qu'on ramène à la fin ? Voilà, vous avez une heure et demie.

*Rires (jaunes). Derrière cette litanie de questions logent en effet d'importants enjeux). DSO va se réappropriier les questions et alerter sur les temporalités politiques.*

DSO : je veux rajouter mon grain de sel, parce qu'on s'est vus à quelques uns la semaine dernière. D'abord on est exactement à mi-chemin de cette démarche ; de plus en plus nous allons rentrer dans un temps où le politique va reprendre sa place. On vit une bascule en ce moment. On va rentrer de plus en plus dans un double calendrier parallèle où à la fois on continue d'avancer dans l'animation du territoire et à la fois les élus se ressaisissent, parce que c'est leur responsabilité au nom de la représentation de ce bousin pour arriver jusqu'à l'adoption. Au sprint final, le politique enfin remportera la main, enfin je l'espère. Deuxième chose : nous risquons d'avoir des gens qui ne sont pas d'accords. Bonne nouvelle, depuis le départ, on veut quelque chose d'audacieux, créatif pour pousser la créativité des habitants. Troisième chose, c'est là-dessus qu'on a une vraie responsabilité, comment on fait pour garantir la sincérité de la démarche jusqu'au bout ? Je ne pense pas que nous soyons ici capables de répondre aux questions qui sont extrêmement difficiles. Est-ce qu'on va arriver à un projet consensuel ou pas ? Est-ce que les politiques, nos élus, vont chercher à avoir l'unanimité ou pas ? Ces questions sont fondamentalement politiques donc ce n'est pas ici qu'on va y répondre mais c'est à nous de créer les conditions pour que la stratégie adoptée par nos élus soit la plus bordée, la plus confortable possible.

*Où CAB1 va discuter de son côté la nature politique du rendu...*

-CAB1 : Ce moment dans lequel intervient la fin de la démarche n'est pas neutre, on sera fin 2012 dans le début de la prochaine campagne municipale. En 1995, c'est l'élection municipale et au tout début d'un mandat, on lance un grand projet. Là je trouve que c'est différent : certes nous aurons une équipe légitime pour continuer à gérer la ville, mais je ne vois pas comment l'opposition pourrait dire : c'est vraiment ce que vous nous proposez, il n'y a rien d'autre à dire, c'est la bonne idée, on va le voter avec vous et parce que vraiment tous ensemble on doit aller dans la bonne direction. Je ne crois pas à ce scénario et donc ça veut dire qu'on va voir un clivage qui risque de dévaloriser tout le travail qui aura été fait pendant deux ans sur la démarche. La démarche doit être un outil qui permet de continuer à alimenter le débat public et à permettre à ce que les élus s'en saisissent au stade où elle est arrivée. Le résultat doit être plutôt une suite de scénarios tendanciels sur le modèle des « si l'on va dans cette direction, si l'on fait ce choix-là, on peut aller dans cette direction, si on fait tel type de choix on peut aller dans cette direction ». Si on ne fait pas ça, on risque de jouer les élections avant les élections, sans le cadre des élections.

*Intervient CAB 2, un vieux routard qui en a vu d'autres...*

-CAB 2 : on s'est posé la question déjà en 2008 sur le mandat du maire. Dessein, le dessein donc le projet et le programme. On avait trois termes et la question c'est le curseur. Nous, en campagne en 2008, on avait mis ça entre programme et projet ; là je crois qu'on est plutôt entre dessein et projet. Donc là, moi non plus je ne suis pas capable aujourd'hui, avec toutes ces inconnues, de voir où va se situer ce curseur mais à mon avis il se situe quand même sur ce segment là.

*DSO reformule et priorise les questions. Il cherche à visualiser la production du consensus qui guette une sortie vertueuse de la démarche.*

DSO : j'ai plein de remarques à formuler. D'abord, il faut faire en sorte que tous ceux qui ont contribué puissent s'y retrouver. Chacun pourrait s'y retrouver si ce n'est pas un projet mais une image de l'agglomération dans laquelle il y a un assemblage d'un certain nombre d'idées et puis une autre image et puis encore une autre image. Dans chacune des images, les contributions de chacun sont représentées et en fait tout le monde se retrouve dans ce produit-là, qui n'est bien évidemment pas le produit sur lequel il y aura une décision finale. Deuxième chose, évidemment, le politique a un travail capital, c'est choisir. Est-ce que les élus vont voter sur un projet ficelé ou bien est-ce que le vote se décline pas seulement sur une image globale à prendre ou à refuser ou sur des morceaux, des projets concrets qui peuvent s'engager tout de suite pour certains, pour d'autres à beaucoup plus long terme ? Nous aurons la réponse quand on aura la matière. Je crois qu'il y a déjà des projets tout-à-fait concrets qu'on pourrait soumettre au débat et donc par conséquent à un vote. Mais une fois qu'on aura le tout, on aura plusieurs images et chaque fois toute une série de projets différents.

*Où toutefois l'horizon du consensus peut aussi être interprété comme une menace !*

-Autre intervenant : il y a une ambiguïté : je vous entends parler les uns les autres de votes mais il me semble que la démarche est d'abord d'agglomération et le projet de territoire ira même au-delà. Ce n'est pas la question de la campagne municipale de 2013, l'ensemble des maires doivent être d'accord sur une vision d'agglomération. Il n'y aura pas de désaccords. Où est ce que vous voyez un désaccord entre les maires ?

-Autre intervenant : J'espère qu'on ne va pas sortir avec un projet, une solution qui est la bonne. Si on arrive à cet objectif là, ça voudrait dire qu'aujourd'hui il n'y a plus de débats publics dans cette agglomération. Il y aura forcément des arêtes. Par exemple un projet de transport... Mais une autre contrainte, c'est que le projet va porter essentiellement sur les valeurs.

- DSO : je ne sais pas. C'est compliqué. Nous avons une histoire commune... et elle a de la dynamique avec du consensus. Cela n'empêche pas l'expression des valeurs politiques. Mais aujourd'hui je ne peux pas savoir, le consensus politique ne se décrète pas, il se crée. Les conditions se créent, elles arrivent... ou pas.

Un lecteur anglophone trouverait que l'on est typiquement ici dans une réunion à la française où rien ne semble se décider, où les différents points s'enroulent et s'enchaînent jusqu'à ce qu'un maître des horloges oblige à passer à un autre point à l'ordre du jour, quitte à ne pas capitaliser sur tel ou tel point évoqué. Mais c'est que cet ajustement à voix haute est aussi une exploration de ce que l'on pourrait appeler l'ampleur d'un projet de territoire en préparation (cf. infra). Avec des protagonistes aux cultures proches, dans des relations de quasi familiarité, on assiste à un calibrage encore incertain d'un aboutissement qui ne tient finalement à aucune obligation de concrétisation. A l'inverse de ce que l'on va examiner dans le

cadre d'un projet en train de se développer en phase opérationnelle, c'est un énoncé quasiment purement idéal, d'ordre doctrinal, au degré de performativité encore très incertain.

Renvoyer à une activité à tracer suppose d'emblée de ne pas la préformater. Dans le monde du projet qui devient de plus en plus le mode dominant d'organisation (Boltanski, Chiapello, 2000), monde connexionniste s'il en est, il faut parvenir à reconnecter dans l'analyse (comme dans l'action) les différents niveaux qui sont interpellés un moment ou un autre pour mener à bien telle ou telle action d'envergure. Dans le cadre d'une observation de projet, on se trouve clairement dans un champ aux bords flous, en rapport certes avec des politiques publiques mais d'abord orienté, dans ce cas de figure en tous cas, par un univers professionnel assez stable et par l'enjeu de traduction d'une commande particulière faite par le politique pour se relancer<sup>1</sup>.

Bien entendu, des choix de recherche sont opérés pour exprimer ce qui ressort des interactions professionnelles observées. Ces choix sont relatifs à une intrigue comme le dirait Paul Veyne. Mais l'enjeu n'est autre que de transposer « ce qui apparaît significatif » aux yeux de l'ethnographe de l'urbanisme. L'expression peut sembler curieuse mais elle colle parfaitement à l'esprit de la grounded theory. Et c'est bien ce qui a permis de définir les plans de coupe qui suivent (chapitres suivants) sans qu'ils apparaissent définis a priori, emboîtant le pas aux « grandes thématiques incontournables » (gouvernance, développement durable, économie de la connaissance...). La transcription littérale des réunions est incompréhensible au lecteur qui n'a pas assisté aux séances<sup>2</sup>. Le recours à la narration suppose un montage essentiellement focalisé sur ce que l'interaction amène au projet, dans toute son épaisseur (cf. chapitre suivant). La prise de notes peut relever de pratiques variables suivant les enquêtes (elle dépend bien sûr aussi du genre de scribe qu'est le chercheur, plus ou moins graphomane). C'est elle qui permet que s'engagent des réflexions sur le tracé des activités urbanistiques et compose le fond de plan principal des observations relatives à la régulation et à l'ordonnancement. Les différents moments mis en avant dans la « pièce » précédente (encart) sont des expressions fortes de l'idée que le projet avance dans l'interaction dont les cadrages ont des effets importants sur les « dynamiques d'acteurs » certes mais aussi sur les contenus mêmes des nouveaux aménagements.

---

<sup>1</sup> La délibération de Nantes Métropole pour engager ce nouveau projet de territoire précise bien que ce ne doit pas seulement être un débat d'institution mais un débat engageant l'ensemble des citoyens : facile à dire, plus délicat à mettre en œuvre...

<sup>2</sup> Pour ne parler que des observations de réunions sur l'aménagement de l'île de Nantes, elles dépassent plus d'une centaine d'heures (réunions maîtrise d'ouvrage – maîtrise d'œuvre ; workshop de l'île de Nantes ; réunion mensuelle des élus ; commission locale de quartier...). Sachant que 2 heures de réunion collective transcrites représentent plus de 30 pages (plus de 20.000 mots), je pourrais livrer, in extenso, plus de 1500 pages ou 1.000.000 mots ! Si un logiciel pourrait peut-être faire travailler une telle base, le codage serait bien long dans la mesure où, à la différence des entretiens en tête à tête, se joue ici la nécessaire compréhension d'un contexte pour comprendre le sens de plusieurs interpellations...

Les trois types d'enquête présentés et argumentés ici ne sont en rien exclusifs les uns des autres. Mieux, ils sont complémentaires et le chercheur, à sa modeste échelle, gagne à les pratiquer tous de même que le journaliste d'investigation ne va normalement pas se contenter de deux entretiens téléphoniques, qu'il va aller voir sur place, confronter des analyses... Tracer les activités telles qu'elles s'observent dans les réunions comporte par exemple un possible biais, celui de considérer qu'elles sont essentiellement situationnelles. Comme si l'engagement des actants dans l'action ne sollicitait pas leur investissement sur un temps plus long et qui ne saurait exclure la question du sens pour eux ! On voit donc bien que le personnage de l'ethnographe peut être saisi via différentes métaphores qu'évoque Cefaï : l'espion, le militaire, le juge d'instruction, l'inspecteur de police, l'acteur de théâtre (Cefaï, 2003 : 509). L'enquête doit donc être combinatoire, associant sociologie pragmatique de l'action et jurisprudence de cas ethnographiques (Cefaï, 2003 : 551). Pour sa part, F. Weber explicite l'enjeu de partir de réseaux d'interconnaissance et d'interdépendance et cherche à restituer des points d'appui et appartenances autant que la pluralité de logiques d'action (Weber, 2001).

Insister sur la question des tracés peut être associé, pour finir, à l'enjeu d'élaborer des comptes-rendus risqués. Lorsque Latour consacre un chapitre à cette idée, c'est pour déployer l'idée que « nous rédigeons des textes, nous ne regardons pas à travers une vitre » (Latour, 2006-a : 178) et rappeler la nécessité de différents carnets d'enquête<sup>1</sup>.

Qu'il s'agisse de remonter des filières, de déployer un réseau d'intervenants ou de saisir le degré d'ouverture de l'avenir, il est impossible de faire l'économie d'un tel travail si l'on prétend connaître ou du moins accéder à la fabrique urbaine. Que cette connaissance soit localisée est un truisme (cf. aussi le dernier chapitre) mais c'est dans la perspective d'une étude de cas élargie. L'expression « extended case theory », défendue par M. Burawoy renvoie à la nécessité, pour l'ethnographe, de « trouver des formes de passage entre situations uniques et processus typiques, entre phénomènes locaux et forces extra-locales, entre événements actuels et histoires écoulées » (Cefaï, 2003 : 584). Sans entrer dans les débats nord-américains avec cet auteur, disons qu'elle indique une orientation où le « penser par cas » ne saurait être réduit à un localisme.

---

<sup>1</sup> En l'occurrence le carnet de bord de l'enquête, le carnet de collecte des informations, les essais d'écriture ad libitum et le carnet consignnant les effets que le compte-rendu a pu avoir sur les lecteurs...



## LA RÉUNION ET SES OBJETS

Entre deux sujets à l'ordre du jour d'une réunion maîtrise d'ouvrage – maîtrise d'œuvre sur l'île de Nantes. Entre les cartes et plans au mur et les maquettes de travail, des acteurs débriefent à chaud ou se préparent pour le point suivant.



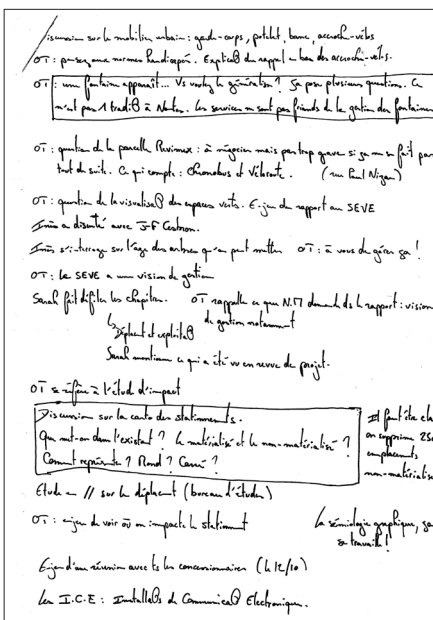
Sur la grande table dans la salle de réunion de la Samoa, les ingrédients d'une réunion de point d'étape sur le projet : maquettes, carnet de notes, diaporama papier, verres de café. On aperçoit au fond l'écrivaine et son ordinateur portable.



Début de réunion. Quelques munitions sur la table (plan + calque, support de réflexion pour l'urbaniste), mais aussi un support de communication de la politique artistico-touristique nantaise.



Conclusion du « workshop Smets-Uaps ». Séance rapide et mise en scène. L'ensemble de l'île est mis en maquette et le concepteur urbain résume les enjeux au maire de la Ville. D'autres élus à proximité, dans le fond ou hors-cadre. Une chargée de communication m'interpelle avec mon appareil photo : il semble que je sois sorti de mes prérogatives...



Transcrire in situ (en l'occurrence la discussion autour d'une étude en cours relative au déplacement et au stationnement) : qui dit quoi ? Comment la discussion s'ajuste et comment le scribe encadre pour mieux revenir, plus tard, à des moments-clés de la réunion.



### 2.3 Fabriquer dans le cadrage et la régulation

On peut placer la réflexion de ce chapitre sous les auspices de ces considérations d'un architecte disant de l'architecture qu'il faut de plus en plus la concevoir comme « *un réseau de cordons ombilicaux reliés à d'autres disciplines, dont l'efficacité est aussi cruciale que celle de l'architecte : comme les alpinistes, attachés les uns aux autres par des cordes de survie, les hommes qui font la Bigness sont une équipe (un mot qui n'a pas été prononcé durant les quarante dernières années de polémique sur l'architecture). Se situant au-delà de la signature, la Bigness implique de se rendre aux technologies ; aux ingénieurs, aux entrepreneurs, aux fabricants ; à la politique ; aux autres. Elle promet à l'architecture une sorte de condition post-héroïque – un réalignement accompagné de neutralité.* » (Koolhaas, 1994, 2011 : 40).

L'urbanisme relève d'un ensemble d'actions organisées (et organisant l'espace) quand bien même elles sont débordantes et souvent plus foisonnantes et collectives que ce qu'en disent les praticiens - excepté dans la lucidité de Koolhaas. En proposant l'analyse d'activités urbanistiques, on ne présage pas d'un champ d'activités bien constitué avec une discipline et ses professionnels mais d'un ensemble aux bords incertains qui participe du gouvernement des hommes en société et contribue à la modification des territoires et à leurs emboîtements. Comme l'écrit V. Claude : « *Produit des relations et contradictions entre politiques publiques, connaissances et métiers, le champ de l'urbanisme a pris au cours du siècle des formes très différentes.* » (Claude, 2006 : 19). Dans un jeu d'échelles jamais complètement réglé, l'urbanisme peut toucher aussi bien, via le design urbain, le niveau comportemental, offrant ou non des prises au déploiement des activités humaines, que l'aménagement du territoire et la « répartition des richesses » sur de vastes régions ou à l'échelle d'un pays. Dans ces acceptions, les activités urbanistiques relèvent d'actions de régulation qui gagnent à alimenter les théories du même nom. Difficile d'échapper à cette question alors qu'une bonne part des discussions relatives aux théories urbaines provient d'une fraction des sciences politiques qui s'affirme le plus souvent comme sociologie de l'action publique et qui traite de questions liées à la gouvernabilité urbaine (cf. notamment les travaux de P.Lascoumes, P. Le Galès, G. Pinson ou encore R. Epstein). Après un ajustement de cette notion et de ses possibles usages, je proposerai une plongée dans le matériau de nombreuses réunions professionnelles suivies au sujet de la transformation de l'île de Nantes, identifiant des apprentissages issus de la traversée des cadrages des interactions professionnelles urbaines. Le suivi d'un workshop permet d'examiner l'ordinarité de l'action urbaine (même dans un temps exceptionnel) et de contrer une vision juristiciste qui la considère seulement comme un ensemble appliqué de normes, de règles et de codes. Le deuxième moment cherche à mieux qualifier ce qui se joue entre mandant et mandaté, entre ajustements de cultures professionnelles et construction d'une solidarité de groupement. Toujours à micro-échelle, l'approche de pratiques de régulation concerne ensuite la question de la coordination des autres, dans un régime de production marqué par une externalisation croissante des expertises. Un quatrième et dernier temps se focalise sur le rôle de certains instruments dans le cadre de la fabrique urbaine professionnelle. Ces oligoptiques (Latour, 2005) ne vont pas sans une autre exigence qui est celle d'une culture panoramique et distribuée entre techniciens et politiques. Ces différents moments



s'organisent sous les auspices de la notion de cadrage qui est censée rendre dynamique l'acceptation du cadre comme « *dispositif cognitif et pratique d'organisation de l'expérience sociale qui nous permet de comprendre ce qui nous arrive et d'y prendre part. Un cadre structure aussi bien la manière dont nous définissons et interprétons une situation que la façon dont nous nous engageons dans un cours d'actions.* » (Joseph, 1998-c : 123).

### 2.3.1 Ce que réguler veut dire

Il ne s'agit pas ici de procéder à une sociologie de l'action publique en tant que telle ou de faire l'analyse des milieux politiques de telle ou telle ville (Nantes en l'occurrence) et de voir les passerelles entre mondes partisans et techniques. Certes le fait de « camper sur place » développe une telle connaissance qui, sur le long terme, permet une analyse globale telle que celle produite par l'alliance d'un sociologue et d'un journaliste sur Marseille (Péraldi, Samson, 2006). C'est souvent une telle connaissance qui est mobilisée dans les échanges inter-villes du programme Popsu, où l'on voit les effets de la sédimentation technico-politique, le placement à la tête de certaines structures de « proches du pouvoir », la circulation des directeurs de cabinet politique<sup>1</sup>. Cette connaissance est utile assurément mais elle est désormais bien établie et relève d'un noyau dur de la science politique assez actif dans la discussion théorique autour des notions de coalitions (growth coalitions), de la théorie des régimes urbains (urban regimes) notamment<sup>2</sup>. Plus modestement ici, l'enjeu est de se concentrer sur ce que les négociations « internes » au projet urbain enseignent par rapport à la régulation urbaine. Cela est susceptible d'éclairer comment peuvent jouer quatre modes éclatés d'exercice de la gouvernance que sont la hiérarchie, le marché, les associations (« le gouvernement privé ») et la solidarité communautaire<sup>3</sup>.

Trois grands domaines de recherche ont été concernés récemment par la question de la régulation<sup>4</sup>. Celui de la cybernétique et de la dynamique des systèmes d'abord, dans lequel la régulation déploie plusieurs moyens (rétroaction positive ou négative par exemple) pour parvenir à l'équilibre dynamique d'un ensemble. Partant du champ des sciences physiques et de la thermo-dynamique (notamment son deuxième principe), le lien semble ténu avec les matières urbaines, sauf pour des approches globales, structuralistes qui cherchent l'intelligibilité sur le temps

---

<sup>1</sup> Et cela produit toujours son petit effet que de rappeler qu'untel était auparavant dans telle structure ou que l'on ne comprend pas telle spécificité si on néglige le rôle de trois ou quatre sherpas...

<sup>2</sup> Concernant ce dernier cas, l'analyse des régimes politiques urbains américains permet par exemple de distinguer le « progressive regime » du « caretaker regime » et encore du « corporate regime » (Stone, 1993). Où l'on voit les mérites de l'analyse comparative.

<sup>3</sup> Ces quatre modes sont distingués par Renate Mayntz et repris comme tels par J. Leca dans sa préface à l'ouvrage coordonné par F. Godard (1997).

<sup>4</sup> Ce point est d'autant plus utile qu'il y a bien des confusions autour de la notion, largement dus au fait que le terme « regulation » en anglais désigne la réglementation et qu'elle est souvent abordée comme recommandation normative de délégation d'une prérogative de puissance publique via l'édition de réglementations ou la négociation de contrats.

long des dynamiques urbaines<sup>1</sup>. La « théorie de la régulation » en tant que telle s'est développée quant à elle à partir des années 1970, dans le champ de l'économie cette fois, avec à la fois une visée macro et la reprise critique d'hypothèses marxistes. Elle n'est pas loin de l'approche de G. Canguilhem (auteur de l'entrée « Régulation » dans l'encyclopédie *Universalis*) et va ensuite se déployer en une « école de la régulation » dont le principal représentant est aujourd'hui Robert Boyer. Une revue a pris le nom de *l'Année de la Régulation* (désormais la *revue de la régulation*) dont plusieurs opus concernent des dossiers relatifs à l'économie politique. La plupart des analyses qui en relèvent concernent les mécanismes de coordination alternatifs au marché avec l'enjeu d'analyser la multiplicité des formes institutionnelles : « *La théorie de la régulation prend la pleine mesure de l'impact des formes institutionnelles que sont le rapport salarial, les formes de la concurrence, le régime monétaire, sur la dynamique de l'accumulation qui ne résulte plus du seul jeu des prix relatifs* » (Boyer, 2002 : 51). Dans le champ juridique enfin, la question de la régulation permet d'aborder l'évolution des relations entre Etat et marché, entre Etat et commission européenne, entre « Etat et autorités administratives indépendantes » (AAI). Si la discipline analyse des normativités, qu'elles soient vues comme spontanées (le marché) ou imposées (l'Etat), c'est précisément sur fond de crise de différentes normativités que la notion de régulation a progressivement émergé. La régulation tend alors à relever du déploiement d'une nouvelle normativité qui se définit par la mutabilité, la singularité, l'endogénéité : autant de moyens de modernisation des modalités de gestion de la société. Cette modernisation peut s'entendre comme nouvelle approche des fonctions et des formes de la normativité, délaissant le commandement pour un parti de compromis mettant en avant réalisme, souplesse et réponses ad hoc.

Dans cette troisième région de sens, la lecture diachronique fait littéralement apparaître la régulation en remplacement d'autres formes qui ne sont pas sans rappeler le passage du gouvernement à la gouvernance. Mais rien n'empêche de considérer les dynamiques de la régulation et, dans ce sens, on gagne à voir comment elle a pu d'abord s'exprimer en fonction de secteurs d'intervention. Généralement, la régulation relève d'un appareillage juridico-économique structurant un secteur et définissant des équilibres en son sein. Elle peut aussi chercher à établir ou rétablir de la concurrence (et la construire peut relever de ce que les spécialistes nomment une régulation asymétrique – ses opposants auront tendance à y voir de la dérégulation), ce qui revient la plupart du temps à affaiblir le pouvoir d'un opérateur historique pour rendre un secteur attractif à de nouveaux entrants (la Poste, un bailleur social sur un territoire) : « *L'accès au secteur est alors considéré comme une sorte de porte sans épaisseur, la régulation étant donc temporairement le marche-pied de la concurrence.* » (Frison-Roche p.59). Ces objectifs sont aujourd'hui marqués par l'horizon de la prévention des risques et de la sécurité dans une société assurantielle (Beck, 2000). L'autre tendance de fond est le déplacement de la régulation de différents secteurs (l'agriculture, le logement, l'emploi...) vers une régulation de l'accès (à tel ou tel marché) : régulation de l'octroi donc qui relève de régulations inter-sectorielles. Enfin, on constate un accroissement et une multiplication des régulations situées.

---

<sup>1</sup> Cf. le réseau « intelligence de la complexité » MCPAX pour se faire une idée des suites d'un paradigme dont les figures tutélaires sont aujourd'hui Edgar Morin et Jean-Louis Lemoigne.

La jonction peut alors se faire entre un certain héritage de la théorie de la régulation et les travaux relevant de la gouvernance territoriale. L'orientation est clairement de donner de l'épaisseur à ce que recouvre la régulation (qui est loin de se résumer à l'édiction de règles et contrats) et d'être attentif à des phénomènes de fragmentation, de coordination d'une pluralité d'organisations (Le Galès, 1995) et au rôle de production de politiques locales dévolu aux collectivités territoriales. Comment les territoires (locaux et régionaux) ont-ils pris une place dans la redistribution à différentes échelles de la régulation sociétale : « *Il s'agit alors de « brosser un tableau des spécificités associées aux territoires et de dégager le potentiel de régulation sociale, politique, culturelle et économique qui sied à chaque échelle d'organisation sociétale* » (Proulx, 2004 : 152). Dans cette perspective, on rejoint la régulation territoriale dans une acception d'aménagement du territoire, de développement local, la perspective pouvant être celle d'assurer des régulations auparavant assurées par le niveau de l'Etat. La régulation renvoie alors au passage du sectoriel au territorial, caractéristique de bien des politiques publiques dans les années 1980 en France.

Le spectre des théories de la régulation, quittant l'idée que le niveau de la nation comme autorité souveraine était le niveau principal à qualifier, s'est en partie déployé vers le champ urbain. Des auteurs comme G. Benko et A. Lipietz par exemple ont mis en avant le rôle régulateur des territoires. On peut rappeler avec eux d'abord la tradition d'analyse des districts industriels (agglomérations technologiques comme la Silicon Valley, agglomérations artisanales dans la Troisième Italie, grandes agglomérations financières), celle des milieux innovateurs (cf. les travaux et la filière Philippe Aydalot) et ceux cherchant à qualifier les caractéristiques du post-fordisme (Benko, Lipietz, 2002). Dans cette perspective, la gouvernance peut s'entendre comme mode de régulation des différents rapports entre « unités productives » localisées pouvant passer par la hiérarchie, la sous-traitance, le partenariat, « l'atmosphère »... Ce mode de régulation s'appuie souvent sur des règles et routines caractérisant le local et c'est un point finalement peu éclairé de savoir comment elles s'élaborent et quel est leur degré de performativité.

Mais qu'il y ait un travail d'agencement de l'action de l'ensemble des pouvoirs (ce qui est le travail de toute organisation comme l'avait montré Y. Barel - 1984) fait peu de doute. La notion d'agencement de l'action permet de ne pas s'en tenir à l'institution (mais de ne pas l'exclure non plus !) et elle est plus souple que celle de système, pourtant largement employée dans la littérature relative aux systèmes productifs locaux et à l'analyse mésologique qui met l'accent sur des formes organisationnelles et des apprentissages collectifs construits par effet de proximité. Il y a d'abord coordination, ajustements, production de cohérence via différents instruments. Attentif à ce moment, j'accentue de fait une conception émergentiste et interactionniste de l'action publique qui n'est pas celle retenue par l'analyse territoriale à dominante économique entrant peu dans les arcanes de la proximité (Gilly, Pecqueur, 2002). Ma conception consiste à voir ces émergences au niveau même de l'institution entendue a minima comme un système de règles doté d'une certaine cohérence.

Les travaux sur les formes de coordination ont pu récemment explorer d'autres formes que celles, canoniques, de l'Etat et du marché. Ont ainsi pu être explorées des alliances (opérant principalement dans le monde économique), des communautés (d'abord basées sur la confiance), des réseaux. R. Boyer, dans sa postface à l'édition de 2002 de l'état des savoirs relatif à la théorie de la régulation

incite ainsi à décomposer différentes formes institutionnelles, depuis l'habitus au niveau individuel jusqu'à l'ordre constitutionnel en passant par la convention<sup>1</sup>, la routine, l'organisation et l'institution (Boyer, 2002 : 541). Ce courant a pu stabiliser des notions ou inciter à les tester dans des cadres disciplinaires différents. Ainsi de la notion de compromis institutionnalisé, que l'on retrouve facilement dans les sciences politiques. En ce qui me concerne, c'est probablement le volet sociologique déployé par L. Thévenot qui me semble le plus fructueux (cf. ses travaux des années 1980 sur les coordinations marchande, industrielle et domestique ensuite amplifiés dans une analyse de l'action).

On trouve dans les travaux récents sur la gouvernance territoriale un accroissement de l'intérêt pour des phénomènes extra-économiques, une considération plus large des processus de production des valeurs. Par exemple, le sociologue R. Jessop développe une économie culturelle politique (qu'il considère comme approche post-disciplinaire) ajoutant à la théorie de la régulation les enjeux et la force des imaginaires économiques « *exerçant une force performative et constitutive sur le monde matériel* » (Jessop, 71). Dans cette perspective, les descriptions déployées ensuite permettent d'insister sur trois caractéristiques de la régulation urbaine. La première renvoie directement aux modalités d'action de l'instance technico-politique aux prises avec d'autres organisations ; la deuxième concerne plus spécifiquement les instruments déployés dans ces actions. Enfin, le registre qui mobilise figures, visions et visuels, ici enclenché, est abordé en tant que tel dans le chapitre suivant, incluant d'autres matériaux de recherche.

J'insiste à la suite sur la création de cadres de travail hors de l'organisation municipale ou communautaire. Que ce soit la réunion mensuelle des élus à la Samoa ou le « workshop de l'île de Nantes », ces lieux-moments permettent le test et l'affinement d'un état d'esprit où les acteurs présents se familiarisent avec toute une série d'arrière-plans : que ce soit, pour des concepteurs urbains, celle des politiques publiques en acte sur un territoire ou, pour les élus, la connaissance des antériorités de travail des paysagistes et urbanistes. De tels moments sont aussi le gage de l'engagement des uns et des autres<sup>2</sup>. Ces moments installent aussi une ritualisation des personnes et services qui comptent : le plan de table peut en témoigner certes mais surtout le niveau des discussions qui permet une connaissance des limites de l'action des uns et des autres. Cela peut sembler élémentaire, le propre de toute réunion en somme, mais ici la mise en dialogue de cultures professionnelles et militantes différentes n'est pas nécessairement gagnée d'avance. Les perspectives de l'ingénieur directeur adjoint aux transports de la communauté urbaine, de l' élu de quartier ou encore du DGS (le city manager comme on le dit aux Etats-Unis), ne sont pas nécessairement ajustées au départ (ni à la fin comme l'affaire du nouveau franchissement sur la Loire en témoigne). Que la réunion mensuelle des élus de la Samoa se soit transformée en commission locale de quartier est le signe de la recherche d'une banalisation de certaines formes d'interaction entre services et élus (l'équivalent interne des Conseils de quartier), un enjeu proportionnel à l'accroissement de la taille de la structure qui doit ménager des possibilités d'atténuer les logiques strictement hiérarchiques ou

---

<sup>1</sup> « *dispositif constituant un accord de volontés tout comme son produit, doté d'une force normative obligatoire, la convention doit être appréhendée à la fois comme le résultat d'actions individuelles et comme un cadre contraignant les sujets* » comme le précise le glossaire de la théorie de la régulation.

<sup>2</sup> On a ainsi pu entendre, dans une période antérieure, des élus exprimer leur étonnement devant le fait qu'ils voyaient très rarement le concepteur-paysagiste dans les différentes réunions.

de service. Bien des réunions plus techniques (n'incluant pas les élus en tous cas) permettent l'accord en vue de l'action des différentes maîtrises. L'orientation vers la transformation concrète des espaces suppose des outils et instruments plus « tranchants » que les énoncés généraux, plus ou moins doctrinaux ; ainsi faut-il comprendre l'agacement qui entoure par exemple une charte environnementale ou encore la difficile saisie de ce que peuvent être des préconisations d'aménagement. Lorsque les maîtres d'œuvre urbains exercent une capacité architecturale, elle les amène vite à produire des représentations et des exigences à un plan technique où ils n'étaient peut-être pas attendus. Dans les situations d'incertitude sur les attentes des uns et des autres, c'est bien le niveau de l'étude urbaine qui est questionné, celui justement que l'on considère généralement comme mal rémunéré en France.

Dans les pages qui suivent, il faut aussi être attentif à la place importante des opérateurs de validation au sein même des réunions. Dans la ville en train de se faire, la notion de gradient de validation est des plus pertinentes. Lorsque sort la question, au sein des échanges professionnels, du degré de validation (de la véloroute en l'occurrence), on se situe bien dans un régime de décision qui n'est pas celui de la validation claire et tranchée qui colle souvent encore à une représentation « moderne » de la décision<sup>1</sup>. Les dossiers mûrissent, s'épaississent, parfois éclatent en plein vol (ainsi d'un pôle multi-modal rencontré dans plusieurs réunions au milieu des années 2000), pourrissent, mais ils sont toujours activés de manière à ce qu'ils aident le travail à d'autres échelles : la justification de l'emplacement d'un emplacement réservé flottant passe en effet par le projet de véloroute dont il faut savoir « où il est rendu », ce qui peut signifier son appropriation par le DGS et les élus mais aussi souvent – et cela va idéalement de pair – son degré de publicisation (cf. infra).

La gouvernementalité à l'œuvre (la notion est de M. Foucault, utilisée lorsqu'il analyse les économies de pouvoir et formes de gouvernement qui mutent à l'époque classique – Foucault, 1978 in Foucault, 2001 : 635 et suivantes) passe par un milieu technique encadrant, en capacité de créer des interfaces avec différents professionnels de l'action urbaine. Ces capacités tiennent au-moins dans deux aspects du travail.

D'une part, l'orchestration de différentes études et expertises (rôle désormais de bien des chargés de mission qui ne font pas eux-mêmes des études mais gèrent les relations avec des consultants). La compétence d'ordonnancement des études relève rarement d'un seul individu mais elle est attendue d'acteurs publics qui peuvent être pro-actifs dans le lancement des études. C'est bien ce dont témoigne le suivi d'une journée de présentation de résultats thématiques par différents consultants (cf. infra). Le maître de cérémonie ne doit jamais être dépassé, en mesure de mettre en perspective des résultats. Il lui revient bien de classer et ce sont les qualités principales des documents de travail suivis en réunion comme tel tableau d'avancement des opérations. L'un des principaux défis des organisations territoriales semble effectivement de « tenir » face au débordement toujours menaçant. Si cette tendance s'observe à l'interne de l'organisation (qui met en place des techniques et actants de régulation de ce débordement), c'est encore plus vrai dans l'inter-organisationnel et dans des rapports au faire contrastés. Ainsi

---

<sup>1</sup> Du genre « il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ». La plupart ne sont pourtant-elles pas entrouvertes ? »

de la surchauffe rencontrée dans l'une des réunions professionnelles suivies où un accord se fait sur la nécessité de calmer le jeu et de ne pas se satisfaire de la « charrette » permanente.

D'autre part, il s'agit de la capacité à faire évoluer et à transformer le regard (des autres). Ainsi de la vision des instructeurs de permis de construire dont l'interprétation de la règle se fait souvent (trop) stricte ; il faut alors les amener sur le terrain, leur montrer des réalisations afin d'assouplir tel ou tel énoncé. On rejoint alors l'une des qualités possibles de la visite (Bossé, 2010). La confrontation des regards peut aussi surgir d'une acception différente d'une même notion. C'est le cas de la « valeur » dont les précisions en cours de réunion permettent d'entrer davantage dans le détail de ce qu'est la valeur d'un arbre et comment elle est mesurée par les jardiniers. Une telle valeur a peu à voir avec celle qui va précipiter, par exemple, dans une charge foncière négociée avec un opérateur. Et pourtant, tout cela se trouve bien spatialisé ; ce sont des composantes tangibles de l'aménagement<sup>1</sup>.

Les activités urbanistiques que je vais aborder dans cette section permettent de se faire une idée réaliste des actions collectives qui les caractérisent en se situant au niveau technico-politique des aménageurs et urbanistes au travail. De même que l'on peut identifier des collectifs d'énonciation (Toussaint, 1996), on touche ici à des collectifs de réalisation de nouveaux espaces urbains et d'espaces urbains requalifiés. Rappelons qu'il ne s'agit pas de réifier des collectifs (contre la tendance à singulariser et mettre en avant des auteurs) car ils ne sont pas donnés à l'avance : « *Le « collectif » se temporalise en cours d'expérience et d'actions, comme un ensemble de « propriétés situationnelles », perceptibles par les acteurs qui prétendent le composer ou par ceux qui assistent aux performances des acteurs qui s'en réclament.* » (Cefaï, 2007 : 603). On peut clairement s'inscrire dans les pas de M. Marié qui avait pu mettre en avant, dans un certain art de la dialectique sans synthèse, l'enjeu et l'hypothèse du ménagement : « *L'aménagement comme processus volontaire d'organisation et de fertilisation de l'espace, ne réussit bien que s'il s'accompagne d'une certaine dose de ce qu'on pourrait appeler ménagement ; notion que l'on définira comme la capacité des institutions techniques et politiques à auto-réguler, c'est-à-dire à réévaluer en permanence les termes de leur action en fonction des forces en présence.* » (Marié, Gariépy, 1997 : 18). La dialectique s'opère au sein même du niveau technico-politique et pas nécessairement, comme on l'entend souvent, entre deux groupes que seraient d'un côté les professionnels (les aménageurs) et leurs espaces de prédilection et d'un autre côté les profanes et leurs espaces d'affection. Cette lecture simpliste de Lefebvre doit aujourd'hui être largement dépassée et complétée en particulier grâce à la sociologie pragmatique (cf. infra, fabriquer dans la controverse). Evoquons au minimum cette idée que le pouvoir ne se possède pas mais qu'il s'exerce et qu'on peut le considérer comme « *symbiose complexe entre d'une part des dimensions d'emprise et d'algorithme et d'autre part toute une symbolique de signes et de transactions* » (Marié, Gariépy, 1997 : 21).

Les observations à la fois résumées, incarnées et analysées à la suite sont assez proliférantes. Elles vont montrer à quel point les activités urbanistiques réclament

---

<sup>1</sup> La question de la valeur ne saurait être captée seulement par les économistes et il est assez urgent de remettre en avant des travaux d'anthropologie économique et de géographie de la valeur. Un ouvrage pionnier de ce point de vue est celui de G.H. de Radkowski (1988).

des compétences diplomatiques ainsi que de traduction entre des univers différents. Nous allons croiser des savoirs techniques (qui vont des sciences de la terre au domaine juridique), des composantes politiques, une dimension esthétique. Si la fabrique urbaine apparaît ici polymorphe, elle n'est pour autant pas erratique. Sur un mode qui tient de la chronique, il s'agit de prendre conscience de la place importante, dans un contexte pourtant clairement encadré (on se situe en France), des négociations et des ajustements. On voit bien ce que recouvre le travail de mûrissement d'un nouveau projet (à partir de 2010) et surtout ce que veut dire l'action « en continu » : on n'arrête pas la production urbaine sous prétexte qu'un nouveau plan n'a pas encore été adopté !

### *2.3.2 Diachronie d'une interface technico-politique : le workshop*

Le cas du « grand » projet de l'île de Nantes est ici le matériau principal que je propose d'instruire ; on pourrait retrouver la plupart des apprentissages issus du suivi de réunion pour d'autres projets urbains mais il se trouve que c'est celui que j'ai suivi sur un temps long et qu'il n'est pas inutile d'en cerner des caractéristiques ordinaires alors que, justement, c'est son exceptionnalité qui a souvent été mise en avant dans le cadre du story-telling de ses différentes puissances d'organisation<sup>1</sup>. Le projet de l'île de Nantes a connu depuis 2010 des changements à tous les niveaux de son organisation. Reprenant la piste de l'observation de réunions, comment en qualifier le spectre couvert ? Chaque contexte d'action oblige à une telle précision<sup>2</sup>. S'il fallait chercher à être exhaustif, dans ce cas de figure, on inclurait le conseil communautaire du côté le plus public ; puis du côté officiel et régulier le bureau communautaire, des réunions de direction hebdomadaires. Du côté le plus soustrait au regard, on trouve des réunions en comité restreint, ad hoc, par exemple autour d'un déjeuner et dans des lieux autres (bien souvent) que ceux dédiés aux réunions (à Paris par exemple, dans le bureau du député-maire ou à l'agence de l'architecte-urbaniste). Mais, sur la dynamique du projet, il semble que l'étendue suivante couvre bien l'ensemble des moments d'attribution, de qualification, de choix et de controverses qui touchent à la transformation de l'espace. On peut stabiliser quatre types de réunion :

- Les réunions dites « maîtrise d'ouvrage – maîtrise d'œuvre » dans lesquelles s'observent les compositions de cultures professionnelles

---

<sup>1</sup> Cf. en particulier les « chroniques de l'île de Nantes » éditées par la Samoa et Place Publique associant les compétences d'un écrivain public et une iconographie abondante (et souriante). On lit par exemple au sujet du nouveau plan : « Une structure souple qui se plie aux réalités du terrain et prend forme progressivement au travers des réalisations : la Figure paysagère réalise un travail de couture qui met en valeur les spécificités de chaque lieu tout en leur donnant aussi la mesure de l'île » (Chroniques n°6 : 26). L'énoncé est séduisant mais cultive la magie des vertus de l'adéquation d'un projet aux réalités et ne permet pas de comprendre les processus de régulation et les différents rapports de force.

<sup>2</sup> Ainsi, en Floride, il y a obligation de discussion publique d'un certain nombre de sujets et donc empêchement d'aborder ces sujets entre les élus en amont de séances publiques. Une discussion récente avec le maire de South Miami me permettait de cerner les avantages (regain d'intérêt des séances publiques comme celles du conseil municipal) et limites de ce dispositif (difficultés de faire progresser certains dossiers).

plus que l'ajustement entre des « donneurs d'ordre » et des « exécutants ».

- Le « workshop » de l'île de Nantes, forme de travail mise en place avec la nouvelle équipe d'urbanistes désignée en 2010 et qui associe élus, directeurs de services et équipe mandatée.
- Les réunions de la commission locale de quartier, nouvelle forme de travail technico-politique installée en 2009 dans l'ensemble des grands quartiers de la ville de Nantes et remplaçant de fait la réunion mensuelle des élus qui se tenait auparavant dans les locaux de l'aménageur
- Les réunions thématiques relevant de sous-dossiers traités en mode projet : ainsi de la ligne de chrono-bus ou de telle ou telle opération architecturale.

On se situe début 2011, la logique des « workshops » a été retenue pour un travail conjoint entre maîtrise d'ouvrage (dont les élus), maîtrise d'ouvrage déléguée et maîtrise d'œuvre du projet urbain<sup>1</sup>. Ces workshops à la fréquence bimestrielle visent des échanges entre hommes de l'art et élus, certains participants ont connu une forme antérieure apparente qu'est la « réunion mensuelle des élus » à la Samoa.

Les réunions se tiennent au Hangar 32, lieu de la Communauté urbaine de Nantes dédié à l'exposition du projet. Les comptes-rendus officiels de ces moments sont focalisés sur la synthèse des études que présente progressivement le groupement de maîtrise d'œuvre (et il ne s'agit pas d'un relevé de décisions) et consignent des remarques (« observations, réactions ») ainsi que des suites envisagées dont la lecture montre l'importance décisionnelle du workshop – ce n'est donc pas qu'un moment d'exploration : on décide par exemple de retenir un tracé pour l'inclure dans une étude d'un futur tracé de tramway, de finaliser un programme d'aménagement d'espaces publics (cf. relevé des orientations du workshop du 28 Mars 2011).

Lors du workshop du 6 Mai 2011, la teneur des échanges est apaisée, constructive. Les places autour de la grande table sont indiquées, en lien pense-t-on avec un film documentaire en construction<sup>2</sup>, illustrant une partition entre d'un côté les hommes de l'art, de l'autre les hommes des techniques et entre les deux, « pris en sandwich », les élus. Tout autour, c'est la logique du second rang qui prime avec différents chargés de mission attentifs à ce qui se dit et éventuellement en appui des principaux paroliers, sans oublier le cabinet du maire et l'écrivaine missionnée

---

<sup>1</sup> Devenu courant dans les mondes professionnels, le workshop est un anglicisme qui désigne l'atelier comme forme prisée de travail. Echo au monde pré-industriel si l'on veut, l'atelier est en réalité d'abord saisi comme moment intensif de travail lors duquel un groupe concentre son énergie dans le cadre d'un projet.

<sup>2</sup> P. F. Lebrun avait réalisé en 2001 le film *la ville, le fleuve et l'architecte*, retraçant les enjeux du marché de définition remporté par A.Chemetoff. Le nombre de ses rush est impressionnant, lui aussi s'étant confronté à l'importance de ce matériau et à la frustration qu'occasionne un format 52 minutes pour la télévision. Dans ce dernier documentaire, Entre deux eaux, il est revenu sur les lieux 10 ans après en documentant plusieurs changements. Il n'a finalement rien fait de cette séance filmée. Il se trouve que les étiquettes ont ensuite perduré sur la table : les places, ça compte !



pour la rédaction des chroniques de l'île de Nantes<sup>1</sup>. Le déroulé de la réunion permet de lire l'expression située des services (le directeur général adjoint des déplacements, le directeur général des services et sa vision d'ensemble), la place du maire qui interpelle sur le toponyme « écoquartier » de la Prairie-au-Duc (invitant à quitter ce registre distinctif) et renvoie à des questions d'usage de l'espace (cf. implicitement le hangar à bananes, lieu d'alcool plus qu'autre chose en l'état actuel). Dans le discours de l'urbaniste M. Smets, on repère l'enjeu de « tenir les choses (les lieux) », promouvoir « différents degrés d'urbanité », avoir les idées claires avant de lancer les choses.

Le workshop du 8 Juillet 2011 relève toujours d'une phase d'appropriation par les élus, dans l'ensemble séduits pas le récit historico-paysagiste (qu'établit le duo Joao Nunez - Marcel Smets). Ainsi des « processus de fusion » et « processus d'occupation » décrits par le paysagiste. Suite aux exposés, chacun pose son regard, sa vigilance. Le premier adjoint au maire se dit passionné par le passage de la métaphore à la stratégie. Le directeur de la Samoa, par exemple, rappelle que c'est une étude et pas encore un avant-projet, invitant par là à ne pas engager une discussion trop serrée sur tel ou tel aspect. A l'inverse, la chargée de quartier (un deuxième rang) rappelle que « cela doit se jouer dès le pied d'immeuble »<sup>2</sup>. Le workshop du 08 Octobre confirme le processus de familiarisation. Du reste, la répartition des « tu » et des « vous » se fait de plus en plus flottante, comme l'usage des prénoms. M. Smets est « attristé de ne pouvoir discuter avec Pavageau » (le directeur général des services, en effet absent cette fois). La règle urbaine se trouvant discutée (cf. infra sur un mode plus technique), le premier adjoint rappelle un état d'esprit qui a toujours consisté à plutôt la faire évoluer en fonction des projets.

Le workshop du 16 Décembre s'annonce comme le dernier d'une série, avant récapitulation et remise du projet en Mars 2012. Deux portions géographiques sont à l'ordre du jour, pointe ouest et pointe est. Comme souvent, c'est la pointe Ouest qui focalise l'attention, d'abord autour des enjeux d'un nouveau parc et de ses rapports avec le futur CHU. L'une des questions épineuses est celle de la scansion du temps d'ici son achèvement. Où l'on voit à cette occasion l'impact de la métaphore de la brèche ou de « la porte à demi-ouverte dans le mur ».

---

<sup>1</sup> On retrouve dans cette attention l'enjeu d'une étude de réunion qui ne se focalise pas d'emblée sur l'interaction stratégique et la justification publique mais qui se porte sur « *les arrangements écologiques, les dispositifs spatiaux et les agendas temporels, les rituels d'interaction et les cadres de communication* » (Cefaï, 2007 : 680).

<sup>2</sup> L'observateur que je suis, en raison d'un décorum sensiblement différent des réunions sans présence des élus, se fait très attentif à tout ce qui se joue autour de la discussion (il en va donc du rapport du maire à son Iphone, de la signature des parapheurs en cours de réunion, des départs et arrivées en raison de la superposition des différents temps dans lesquels les élus sont attendus). On retrouve bien sûr cette vérité que plus on monte dans la hiérarchie, moins on a de temps disponible : d'où la capacité à faire plusieurs choses en même temps, voire de participer à plusieurs réunions dans une quasi ubiquité. En outre, l'amont de la réunion témoigne aussi de l'importance du rechargement électrique des différents instruments de travail pour la maîtrise d'œuvre qui prend le train.

### Quand le DGS recadre, hiérarchise, réordonne les priorités

Ce n'est pas autour du CHU que s'installe une tension entre les urbanistes et le directeur général des services mais concernant l'opportunité d'un nouveau franchissement. Le DGS, cette fois présent, déclenche une forte perplexité en rappelant des enjeux d'aménagement à grande échelle, mobilisant aussi bien des études techniques, des prévisions qu'un sens de l'intérêt général de l'agglomération qui a tendance à rétrograder la place des urbanistes, dont les partis pris risquent de manquer de souplesse...

Le DGS questionne brutalement si l'on peut travailler sur ce site sans l'hypothèse d'un pont, ce dont l'étude présentée par les urbanistes fait l'impasse. Egalement missionné en assistance à maîtrise d'ouvrage sur la « cohérence des deux rives » impliquant une stratégie urbaine au cœur de l'agglomération nantaise intégrant le bas Chantenay et le secteur Pirmil – les îles à Rezé, M. Smets rappelle qu'il y a 7 options pour le pont et que sa préférence ne va pas à un franchissement îlien. Mais le DGS veut intégrer l'hypothèse d'un pont passant par l'île : « *L'arbitrage sera pris dès 2013 et renvoie au fonctionnement global de la ville* », « *les études de déplacement le diront en grande partie* », « *on n'appelle pas ça un workshop si on n'intègre pas l'hypothèse du pont ; c'est une impasse intellectuelle* ». Le directeur adjoint de la Samoa atténue en évoquant beaucoup d'incertitudes à gérer : « *est-ce que ça peut être une variante du projet ou un autre projet ? C'est le problème de l'urbaniste* » et mentionne deux incertitudes, le CHU et un nouveau franchissement dont il ignore le mode et les caractéristiques. Le premier adjoint rappelle une concertation avec les habitants il y a 12 ans qui mettait en avant l'enjeu d'un nouveau pont. L'élue écologiste dit que l'on peut imaginer une passerelle. Le DGS confirme qu'il y aura une décision municipale en 2013 car il ne voit pas de campagne électorale sans cet élément de doctrine : « *Ne pas avoir de doctrine, c'est 2 difficultés au lieu d'une* ». Il rappelle ensuite, sur un mode très étayé que la pression va augmenter fortement sur la voirie : « *A l'automne 2012, la municipalité devra se positionner. Les stats montrent que c'est pacifié au Sud mais une réalité va nous sauter aux yeux : le quai de la fosse va devenir un point beaucoup plus dur que la rue de Strasbourg. Comment se mettre dans un planning de résolution de la question ? Dans la mesure où l'autre hypothèse aura des difficultés fortes liées aux enjeux portuaires, on se met dans une impasse si on n'intègre pas cette hypothèse. Attention à des formes de radicalité dans la posture. Pourquoi pas une rue au-dessus de la Loire ? On met la pression pour provoquer le transfert modal mais il y a des limites. Je dis à Marcel qu'il est urgent que ce scénario soit inclus. Un pont-rue est compatible avec ce schéma. Ce n'est pas l'un ou l'autre* ». Le directeur de la Samoa défend pour sa part le projet urbain qui est dans une logique de « Finisterre », de quartier plutôt résidentiel. L'urgence d'un travail avec les services de Nantes Métropole est en tous cas évoquée. Un élu communiste appuie : « *je découvre qu'il n'y aurait plus de pont, ça me paraît aberrant. En aval vous aurez de sérieux problèmes qui ne se résoudront pas comme les autres, je te le dis tranquillement Patrick* » (il s'adresse ici au premier adjoint et renvoie à des questions de relations avec le port et ses acteurs, histoire ancienne à Nantes et régulièrement délicate). Le DGS clôt cette séquence en disant qu'on ne peut se permettre de reporter sine die le problème du franchissement ouest : « *Le phasage temps sera plus rapide sur le pont que sur les aménagements du projet urbain* ». Fermez le ban ! 15 mois plus tard, la presse locale révèle des options très proches de ce qu'annonçait le DGS (cf. *Ouest France*, édition du 1<sup>er</sup> Mars 2013).

Voilà qui, localement, confirme la place centrale du DGS, quitte à provoquer quelques rumeurs sur un possible départ des urbanistes ! Pour notre propos, on voit le registre interactionnel prendre toute sa place dans un workshop,

provoquant tantôt un réajustement ou bien un durcissement des positions. C'est en tous cas un moment qui amène à ce que s'affûtent des positions respectives et à ce qu'apparaisse clairement un maître des horloges : en l'occurrence, il ne limite pas le travail des maîtres d'œuvre mais les incite à rouvrir l'obturateur et à ne pas trop suivre les conséquences d'un choix spatial exclusif (en l'occurrence la finis terrae plutôt que l'articulation au reste de la ville).

Le 12 Mars 2012 se tient le dernier workshop avant la remise du nouveau projet, « île de Nantes 2.0 » évoqué par le directeur de la Samoa. Il est le plus solennel et le plus court, signe de l'importance d'une ponctuation du projet en train de se faire. Il cherche à être dans la continuité de l'esprit des précédents tout en témoignant d'un point de bascule : « tout commence maintenant » disent le maire et l'urbaniste, c'est l'enjeu de l'appropriation par les nantais et donc, auparavant, de la communication auprès d'eux. Suivront, quelques mois plus tard, un lancement du projet auprès des professionnels, de la presse et du « grand public », avec une nouvelle exposition dans le hangar dédié au projet.

Ces différentes séances d'un même format de réunion témoignent d'une certaine dé-sectorisation de l'urbanisme et de ce que d'aucuns ont pu nommer le tournant communicationnel dans l'urbanisme (Healey, 1998) et qui ont amené les praticiens à davantage sortir de leurs gonds et se confronter à d'autres logiques professionnelles. Ce format est issu d'une transformation des précédentes réunions mensuelles des élus. On y voit davantage à l'oeuvre l'institution Nantes Métropole et ses logiques de fonctionnement (elle a plus de 10 ans désormais), on voit clairement des options spatiales être discutées en amont avec leurs différentes conséquences. C'est une réunion qui rend visible le rôle des élus ; elle ménage leurs connaissances certes mais surtout leur pertinence. Comme on le devine, elle n'est pas sans autres temps intermédiaires auxquels les élus ne participent pas. Il faut donc examiner les réunions dites MOA-MOE, rencontres régulières entre maîtrises d'ouvrage et maîtrises d'œuvre.

### *2.3.3 Quand mandant et mandaté se jaugent et s'ajustent*

Notons d'abord que les ajustements sont d'autant plus à l'oeuvre que des acteurs se découvrent : c'est la première fois que les urbanistes sélectionnés pour la deuxième phase d'aménagement de l'île travaillent à Nantes et que le consortium, européen, associe des français, portugais, allemands et belges (flamands), les principaux mandataires étant belges et accoutumés à un autre système administratif. Certes le groupe SCE (bureau d'études privé) joue, dans le groupement, le rôle de « local » mais plusieurs réunions témoignent du temps que prend l'apprentissage des cadres, qu'ils soient réglementaires ou en usage<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> On peut alors toujours, dans le suivi de réunion, identifier des transformations des cadrages primaires qui passent par des modalisations différentes et il est plutôt exceptionnel d'assister à des « fabrications », le terme goffmanien renvoyant alors à la tromperie ou à l'embrouille. Si gestion des impressions il y a bien, ce n'est pas dans une acception machiavélique : « *Les acteurs ne sont pas des petits demiurges qui, depuis un antre inaccessible, tendraient des miroirs à alouettes, agiteraient des épouvantails ou siffleraient dans leurs appeaux, piégeant ainsi d'autres petits dieux, un peu moins omniscients.* » (Cefaï, 2007 : 563).

Différents aspects de la régulation apparaissent au détour d'objets et de moments-clés.

Le difficile arrimage d'une charte. Un document-cadre, cela doit se jouer, à l'image d'une partition musicale. En témoignent les discussions autour d'une charte environnementale que l'aménageur souhaite mettre en place. Le 19 Mai 2011, l'une des réunions permet d'approcher d'abord la question de la place de la dimension environnementale dans le projet puis ce que sont des études d'ajustement des faisabilités urbaines. C'est bien la place incertaine d'un objet flou qu'il est intéressant de suivre et qui entre en pourparlers avec les maîtres d'œuvre, sachant que c'est la Samoa qui en est à l'initiative ; où l'on retrouve l'enjeu de tracer les apprentissages organisationnels du développement durable<sup>1</sup>. Les tâtonnements sont nombreux quant à son utilité et son rapport au projet de l'île de Nantes. A part ? Intégré au projet ? La Samoa défend une connotation culturelle à cette charte et peine à être suivie même si elle s'appuie sur d'autres éléments extérieurs comme un projet de chaire universitaire. On voit circuler la métaphore de la commode et des tiroirs (« mais je ne sais même pas combien de tiroirs il doit y avoir dans la commode » lance Marcel Smets), c'est un petit rapport de force qui se joue entre les urbanistes qui ont le sentiment de se faire un peu déposséder du sens de leur projet et la Samoa se situant davantage dans le process et l'articulation aux différentes politiques publiques. Les discussions tournent autour des rapports entre ordonnancement et flexibilité et posent finalement la question de savoir à quel moment on ressent un besoin d'écrire, de stabiliser. Qui va tenir le crayon ? « Le secrétariat général du document, c'est vous » ? Comment d'abord définir le document en creux, par la négative : « ce n'est pas une étude d'impact », « ce n'est pas un cahier de prescriptions » ? Ou encore, de manière plus positive cette fois : « La charte d'objectifs fixe des directions, illustre, jette les bases d'une démarche d'observatoire ». Se joue aussi la question de l'accès à l'information avec le bureau d'études Sce qui est certes un spécialiste technique mais qui n'hésite pas à pointer qu'il n'est pas omniscient pour la raison même de l'absence d'évaluation de certains dispositifs par la Samoa.

#### **Frame ? Check-list ? Résumé ? La question de l'objectivation des lignes directrices**

Interviennent dans cette séquence AB (Samoa), MS et AMDP (mandataires)

AB : Là où il faut alimenter la charte, c'est dans la programmation : là où le projet urbain peut modifier les identités. Ça peut s'exprimer de manière simple, on ne demande pas de littérature. La charte, elle doit aider à recomposer les morceaux du puzzle. / Amdp : c'est à intégrer avec ensuite des cahiers plus détaillés. Il y a transsolar et Puget (deux autres consultants, l'un interne au groupement, l'autre externe, recruté par la Samoa). J'ai vu ça sur Anvers, des petits cahiers très didactiques. / MS : je voudrais quand même savoir à quoi ça sert. On fait un projet à remettre en mars : c'est un rapport final. J'ai toujours conçu ça comme à part, ce n'est pas le projet. / AB : non c'est vrai. / Amdp : mais le projet fait partie de ça. / AB : ce n'est pas tout à fait ça. On veut donner du sens au mot valise du développement durable en ajoutant un terme culturel : démarche et identité. Ce doit être la base d'un observatoire. Les déclinaisons, ce sont un cahier de prescriptions environnementales et l'esprit du projet. / Amdp : chaque projet urbain aujourd'hui doit être environnemental / MS : pourquoi on a besoin de ça

<sup>1</sup> Cf. ma contribution à la recherche pour le PIRVE coordonnée par R. Verhage et intitulée « Apprentissage du développement urbain durable et changement des pratiques professionnelles » (2012).

maintenant ? On pourrait les intégrer en mars. Vous le mettez en avant en rapport à un autre timing / AB : non c'est indépendant d'Ecocité... Je vous rappelle Jean-marc Ayrault au workshop critiquant la focalisation sur l'écoquartier, c'est une notion qui peut être enfermante. Et puis on sait que c'est parfois une course à l'échalotte, voir la liste à la Prévert dans le cadre de l'appel écocité. / Amdp : c'est un guide interne. / AB : on l'appelle charte pour le partager avec les partenaires. Il y a un aspect communication. C'est un document que je vois vivant jusque la stratégie de dévoilement qu'on est en train de mettre en place. Un volet prospectif et un volet programmatique. La plupart du boulot que vous faites c'est comment se gèrent ces contradictions ? / Amdp : c'est un grand frame pour nous tous, y compris ceux qui viendront en consulting. C'est une check list. Le projet urbain doit montrer comment tout cela se met en place. / AB : c'est une grande commode avec plein de tiroirs. Quand on la voit de loin, elle a du sens. Ce doc doit avoir une dimension de com' ; Toutes les grandes entreprises font des rapports d'activité développement durable pour leur board etc. 50% des choses ont été écrites dans votre proposition. (...) / MS : Nous on va expliquer en beaucoup plus grand détail. Il y a un risque d'appauvrissement dans ce genre de rédaction. Une autre manière c'est de faire un projet et montrer comme il est riche. / Amdp : cela dépend comment tu rédiges. / Smets : non, on ne va pas faire les deux choses. / AB : OK. Il faut 2 pages par rapport aux 40 pages que tu mettras dans ton rapport. / Amdp : c'est à nous d'écrire ça. / MS : non / Amdp : les tiroirs seront affinés par chacun. / MS : non, je ne suis pas expert en durable, je ne sais même pas combien de tiroirs il doit y avoir dans la commode.

Si la charte fait débat, c'est que c'est son degré de prescription n'est pas clair. Car si le cahier des charges s'impose, la charte se partage et c'est bien cette idée que la Samoa cherche à insuffler au groupement<sup>1</sup>.

La deuxième partie de la réunion est plus « classique », affinant les avancées du projet en deux de ses lieux importants : le site Brossette d'une part et le quartier de la Prairie-au-Duc d'autre part. Dans ces deux cas, on alterne rapidement entre zoom et dé-zoom, travail debout autour de la maquette (un outil de travail privilégié par les urbanistes mandatés) et discussions à la table. Comme on le retrouve d'autres fois, les questions sensibles relèvent notamment du stationnement et du partage de l'espace public.

Maîtrise d'œuvre... de quoi ? La réunion du 20 Mai 2011 doit principalement traiter de la règle urbaine, dans la mesure où la modification du PLU se prépare. Ce qui précède l'ordre du jour est bien intéressant, on y voit l'enjeu des faisabilités et surtout la rencontre de différentes temporalités. Certes les urbanistes doivent ménager le temps long dans le cadre du projet qu'ils sont en train de mûrir, mais en même temps, ils sont pris dans l'immédiateté de certains arbitrages. Ils sont par exemple interpellés sur une demande d'un bureau d'ingénieurs de se situer à proximité du quartier de la création pour une surface d'environ 2000 – 2500 mètres carrés. Dans le même moment, ils s'interrogent sur leur rôle comme architectes, la Samoa leur rappelant l'enjeu de la liberté de l'architecte sélectionné par tel ou tel promoteur. Ils se demandent ainsi, à voix haute, s'ils doivent fixer l'épaisseur d'un bâtiment ou plutôt qualifier la limite d'espacement admise : comment garantir la qualité des espaces qui seront livrés ? Ils découvrent aussi que

---

<sup>1</sup> Un autre aspect explique ces incertitudes, c'est la situation du cabinet Transsolar, assez peu coordonné avec le reste du groupement (il va de fait en sortir quelques mois plus tard), comme le rappelle plusieurs fois le chef d'orchestre de cette réunion.

l'aménageur différencie cahier des charges urbaines et cahier des charges pour la construction mais trouvent un accord sur ce que serait un cahier des charges d'insertion urbaine et architecturale. En somme les acteurs rappellent des fondamentaux en même temps qu'ils découvrent ensemble de nouvelles possibilités incluses dans une faisabilité urbaine. Ils font aussi l'expérience de leurs limites : dans le temps, il est ainsi bien difficile de maintenir la perméabilité des îlots : « on ne contrôle plus », ce sont d'autres outils qui sont en question.

Les deux maîtrises sont ici à nouveau dans l'ajustement, les uns apprenant du contexte nantais (et ou français), les autres gagnant en explicitation de leurs propres pratiques. S'éclaire progressivement la différence pour les mandataires entre maîtrise d'œuvre urbaine et maîtrise d'œuvre d'opération et, accompagnant cette distinction, l'enjeu des documents écrits stabilisant les faisabilités urbaines qui sont ensuite transmises aux opérateurs particuliers que sont les promoteurs. Le cadre que constitue une faisabilité urbaine est certainement à bords flous, dépendant par ailleurs d'un contexte plus large d'établissement de rapports de force entre les puissances publiques et les pouvoirs privés.

A l'image de la difficile stabilisation de la charte environnementale, on retrouve le problème de la culture des meta-énoncés. Ainsi Nantes Métropole dit-elle toujours manquer des orientations d'aménagement que devraient transmettre les urbanistes par rapport à une modification de PLU, mais les mandataires peinent à voir ce que cela recouvre. C'est bien l'institution communautaire qui leur propose une typologie d'orientations afin d'être davantage dans l'orientation que la réglementation. La discussion sur la règle urbaine amène aujourd'hui presque toujours à un temps de débat sur les normes relatives au stationnement : comment est-ce possible par exemple d'assouplir la norme pour éviter qu'un gestionnaire de logements sociaux ou un foyer doive prévoir un nombre important de places quand bien même ses futurs usagers seront probablement peu motorisés. Comment cela pèse-t-il financièrement sur son opération ?

Règlements et épannelages sont loin d'être de seules affaires techniques, s'il fallait encore le démontrer. On peut même dire que ces moments traversent tout le spectre normatif des politiques publiques, en incluant le registre esthétique. C'est en effet une dimension abordée au sujet de la nature des clôtures, dans la même réunion. Lorsque l'un se souvient qu'il était écrit qu'elles devaient favoriser la transparence, il confronte les participants au fait que certaines ne le sont pas vraiment et s'interroge en rapport à l'enjeu de l'opacité (par exemple en référence à certains vieux murs). Le mandataire rappelle que tout dépend de ce qu'on entend par transparence ! Un autre se demande si cela vient dans le PLU ou plutôt dans le cahier des charges transmis aux opérateurs... A une autre occasion, c'est l'enjeu d'une discussion des options graphiques que les mandataires souhaitent aborder et que la maîtrise d'ouvrage diffère : « *un dromadaire, c'est un cheval dessiné par une commission* », cite le directeur de la Samoa, faisant allusion à une phrase de Churchill engageant à ne pas faire discuter les élus de tels points...

La réunion du 16 novembre 2011 part de manière tendue. On peut la légèrer par cet aphorisme : « L'information, c'est le pouvoir ! » pour désigner les différents moments de tension liés à des incertitudes sur la question programmatique. Le gros objet du CHU est évidemment en arrière-plan.

**« On saura à un moment que le ministre ne va pas parler »**

La préparation du workshop qui est à l'horizon de moins d'un mois est l'occasion d'une discussion sur les prérogatives des uns et des autres et sur les manières de fonctionner. En contraintes d'arrière-plan : les élus (c'est tout l'enjeu du planning du chronobus), les promoteurs et leurs propres calculs.

Sont présents JLC et AB (Samoa), CR (Nantes Métropole), MS et AMDP (mandataires).

AMDP : on fait les choses très vite et on fait un puzzle. On ne questionne plus ce que l'on fait / AB : OK on vous a un peu poussé sur le puzzle mais on constate une cohérence en train de se construire. La méthode est ce qu'elle est, on est pragmatiques. Je ne suis pas pessimiste. / AMDP : comment on situe Axima par rapport au CHU ? On ne parle jamais du CHU, c'est pareil pour Tereos. Il faut un certain niveau de concret. / JLC : je vous rappelle une logique de calendrier. L'élément d'incertitude important : le CHU. Le projet urbain en Juin n'aura pas réponse à tout. Ce sera le projet 2.0. Trois mois plus tard il y aura le projet 2.1. C'est une attitude par rapport au projet urbain, un document évolutif. C'est un travail d'assemblage à faire, je ne suis pas inquiet sur la cohérence. Il faudra construire un récit. / AB : le CHU est une pierre angulaire certes mais les éléments sont là. / MS : oui mais la raison pour laquelle tu dis ça, c'est que tu connais le plan B. Cela impacte le reste. Par exemple Gustave Roch : cours, mail, coulée verte, rambla ? / AB : cette question des scénarios est hautement confidentielle. On saura à un moment que le ministre ne va pas parler. Il y aura une sanctuarisation de la décision. Officiellement, il n'y a qu'un scénario. / MS : mais on travaille sur le récit, qui change selon que l'on communique deux scénarios ou pas / CR : lors de la dernière réunion avec le CHU, on a vu qu'on est bloqués vu l'absence de décision ministérielle. Mme Coudrier (la directrice) est clairement en position de force. / AB : il ne faut pas se leurrer sur l'acceptabilité du plan B. ce sera à leurs yeux (CHU), une dégradation du plan A...

A la sensibilité de la question programmatique s'ajoute celle des temporalités<sup>1</sup> et celle de l'évaluation du coût des aménagements. On retrouve en effet, dans le cadre des « réunions Chronobus », la force d'un principe de réalité : l'aménagement initial doit être revu à la baisse pour rester dans l'enveloppe financière qui a été octroyée à la ligne. Aussi, à la différence du projet initial, le directeur de la Samoa rappelle-t-il que le chronobus ne fait pas d'espace urbain, qu'il sera un élément fonctionnel mais pas emblématique<sup>2</sup> : « *les élus ont quand même bien avalé la pilule. On garde la moitié de la qualité initiale. Ils ont accepté les coûts, ils n'accepteront pas les délais* ». La composante française du groupement mandataire (SCE) parle de son côté de prise de risque, de risque de non qualité et de contentieux ; puis tout le monde s'accorde sur le fait qu'il y a trop de travail fait sans factures : « surchauffe » de l'inter-organisation dont témoigne l'un des mandataires critiquant le nombre de présentations à faire et donc l'importance du temps à passer sur la place nantaise...

<sup>1</sup> On entend ainsi, à propos de l'enjeu de livraison en Septembre 2013 du chronobus sur l'île de Nantes : « nous sommes sur la ligne de crête en cordée ».

<sup>2</sup> De fait, les lignes réalisées en chronobus à la rentrée 2012 sont étonnamment semblables à ce qui préexistait... Le « tout ça pour ça » s'entend fréquemment en ville. Rien d'emblématique en tous cas.

D'autres réunions que celles relatives à la coordination MOA-MOE sont plus thématiques et /ou ponctuelles. Le problème de la surchauffe renvoie notamment à l'enjeu de disposer d'ingénieries temporelles et graphiques. On voit alors que des réunions où dominent des savoir-faire d'ingénieurs (où il est par exemple question de « faire passer le chronobus ») ne sont pas exemptes d'enjeux relevant du « soft power ». Si l'observateur manque parfois de prises pour comprendre<sup>1</sup>, il constate l'importance de l'ingénierie temporelle (présent lors d'une réunion, un professionnel du planning dont le tableur Excel fait pâlir les planificateurs) et l'enjeu que sont les réunions de type « revue de projet » à Nantes Métropole<sup>2</sup>, instances de validation d'options dans lesquelles « *on ne présente pas d'images si on n'est pas convaincu* » (à propos d'un type de mobilier par exemple). La discussion cartographique s'y trouve assez aiguisée du simple fait de l'enjeu de représenter la suppression de places de stationnement. Si l'on rejoint ici l'ordinaire de la fabrication de l'espace public, on examine également toutes les incongruités possibles pour anticiper le travail de repérage du sous-sol notamment. Les incongruités proviennent parfois des concepteurs osant montrer une fontaine sur un de leurs plans mais dont on leur rappelle que ce n'est pas une tradition à Nantes et que les services n'en sont pas friands... Où l'on voit donc que la technique révèle toujours un fond plus sensible. Ainsi de la question des représentations du stationnement mais aussi de cette indispensable connotation développement durable qui doit aussi s'incarner dans le hard, un ingénieur de la Samoa rappelant qu'il faut parvenir à traiter les circuits de l'eau de la manière la plus courte possible. Les cultures du temps sont en tous cas bien différentes entre Nantes Métropole et les mandataires. Alors que l'organisation technico-politique est de plus en plus dans l'injonction à tenir des plannings, elle se permet aussi d'interpeller les mandataires quant au « bruit » interne au groupement. C'est bien le retro-planning par rapport au dossier d'enquête publique qui déclenche la fréquence de différentes réunions techniques qu'accompagnent les enjeux de discussions avec les propriétaires fonciers.

Reste que, pour le gros objet qu'est le CHU notamment, « l'avenir dure longtemps » et que sa décision de relocalisation (relevant du ministère de la Santé) ne cesse d'être différée, indexée aussi bien à des rapports d'experts (l'IGAS en l'occurrence) qu'à la question budgétaire et aux rapports entre pouvoir local et pouvoir d'Etat<sup>3</sup>. De ce côté, l'ingénierie temporelle n'est pas encore véritablement à l'œuvre et cela rejoint une condition incertaine de l'action publique.

---

<sup>1</sup> « dans le cadre de l'AVP, je ne te chiffre pas le Telecom ? la dépose des poteaux et des câbles ? Il faut vérifier ce qu'on a en termes d'enfouissement (...) c'est à nous de prévoir l'effacement ? » note, intrigué, l'observateur ! Plus tard, ce constat des acteurs eux-mêmes : « l'île de Nantes, c'est la limite d'Autocad en termes de gestion de données ».

<sup>2</sup> Nantes Métropole est maître d'ouvrage, la Samoa est mandataire pour la ligne C5 et la Semitan reste l'exploitant de ce réseau. Les revues de projet se développent dans tout un ensemble d'organisations pour mieux faire circuler les dossiers entre instances dirigeantes. C'est le cas aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé.

<sup>3</sup> En l'espèce, la décision ministérielle a été attendue près de 5 ans, obtenue à l'été 2013.



### 2.3.4 La coordination des expertises et des prestations

Les cadres salariés de l'aménagement passent une bonne partie de leur temps à coordonner les prestations (études le plus souvent) confiées à d'autres. Si la relation mandant-mandataire qui vient d'être explorée en relève également, on peut ici s'arrêter sur les rapports de ce groupement solidaire avec le « reste du monde », focale importante lorsqu'il s'agit d'approcher la régulation<sup>1</sup>.

Ainsi d'une journée entière que l'aménageur de l'île de Nantes consacre à la présentation respective de plusieurs études thématiques confiées à différents consultants et du projet en cours de finalisation. De dimension technique, elle permet une confrontation tous azimuts. Il est question d'une agrégation de différents apports thématiques, renvoyant à des enjeux de programmation et de leurs rapports à la maîtrise d'œuvre urbaine. La Samoa joue un rôle d'ordonnancement, précise l'enjeu pour elle de la pluralité des angles de vue et ce qu'est un « projet-process » qui serait la marque de fabrique de l'urbanisme négocié sur l'île de Nantes. Les mandataires urbanistes sont en vigilance, particulièrement sur les toponymes et afin de préserver leur spécificité conceptuelle<sup>2</sup>. Le déploiement de la consultance est d'importance (5 consultants « thématiques » en incluant celui mandaté sur la charte environnementale) : il enrichit les observations et suggestions mais provoque aussi des recouvrements de compétences et demande un travail de chef d'orchestre à la Samoa. Ce qui l'amène à être épaulé y compris de ce côté puisque l'un des consultants (« attitudes urbaines ») aide à l'élaboration de la feuille de route programmatique et dans le rapport aux élus. Ce consultant se risque à faire une cartographie schématique des différents projets en cours et ce qu'il gagne en altitude, il le perd en précision et en appuis tangibles<sup>3</sup>. Il lance cependant une discussion sur le genre d'utilité de telle ou telle carte et c'est ainsi une « carte des vocations préférentielles » qui séduit – plus qu'une carte de zonage. Il ressort en tous les cas, selon les mots de l'aménageur, une nécessité « d'ordonnancement ». Lors d'une autre réunion, on s'aperçoit en effet qu'un consultant ou un mandataire peut en cacher un autre<sup>4</sup> !

S'installer comme « grand ensemblier » revient pour le couple aménageur-urbaniste à s'assurer de compétences suffisamment établies pour pouvoir contredire, le cas échéant, tel ou tel acteur de la fabrique urbaine. C'est vrai pour

---

<sup>1</sup> Le travail avec l'extérieur passe également, de plus en plus, par le montage en amont de divers conseils d'orientation, conseils scientifiques, conseils de sage. La Samoa a de son côté mis en place un « Cercle de qualité » qui vise à interpellier le projet en train de se faire. En faisaient notamment partie Ariella Masboungi, Manuel de Sola Morales, Alain Bourdin, Jean-Louis Subileau, Henri Bava.

<sup>2</sup> cf. à propos d'un équipement d'aquaboulevard qui représente « un type de projet périphérique tout de même » selon le mandataire visiblement outré que puisse se déployer un tel programme le long de son futur parkway.

<sup>3</sup> « S'engage-t-on vers une métropole océanique ou continentale ? » lance-t-il devant des techniciens sceptiques ; « épicerie, baricentre, métacentre ? » questionne-t-il de moins en moins convaincant... Son vocabulaire semble en déphasage et insuffisamment technique, trop politique, avec une tendance au verbiage qui est des plus risquée en de telles réunions.

<sup>4</sup> Ainsi de Cap Gemini qui travaille pour SCE (partie prenante du groupement mandataire) afin d'inventorier et spécifier la place des réseaux électriques – la Samoa semble le découvrir en même temps que l'observateur.

ce qui relève du calcul des coûts d'opération par exemple mais aussi de l'appréciation de tel ou tel matériau. Il faut en ce sens tenir la place, de la technique à l'esthétique. Bien des réunions de ce groupement solidaire des maîtres (d'ouvrage et d'œuvre) se font en présence de tiers qui sont notamment des acteurs économiques privés et les acteurs qui les accompagnent. Ainsi d'un architecte d'opération et de son promoteur ou bailleur (« réunion pré-PC ») ou encore d'un promoteur seul, venant discuter de sa vision de la spatialisation d'un programme. Ce deuxième cas de figure se présente lors de la « réunion Adoma » le 1<sup>er</sup> Juin 2011. Un représentant de cette société spécialisée dans le logement très social et basée à Paris, se déplace pour renouer les liens après plusieurs mois de statu quo. Alors qu'il avait travaillé sur un programme dans le cadre de « l'interim » entre Chemetoff et Uaps (assuré par l'architecte Gaëlle Péneau), il revient ici face à un nouvel interlocuteur. C'est une réunion finalement constructive, qui passe par de nombreux moments de tension dans la mesure où un écart significatif existe entre la faisabilité urbaine proposée par Uaps et la vision d'Adoma. L'essentiel consiste donc à réduire l'écart tout en assurant une répartition des rôles. Uaps rappelle rapidement être également architecte, avec des logements en chantier et Anne-Mie De Puydt ne saurait être tenue en défaut d'informations sur les questions architecturales, elle y revient régulièrement en recadrant le représentant d'Adoma qui progressivement doit abandonner le plot proposé, de même que sa modeste hauteur. L'enjeu pour l'urbaniste est de ne jamais abdiquer face à des contraintes techniques énoncées par l'opérateur ; elle rappelle souvent qu'elle connaît très bien ces contraintes. Si elle mentionne bien sûr l'enjeu urbain, la typo-morphologie du secteur, elle se situe aussi à l'intérieur du bâtiment, s'estimant meilleure que l'opérateur quant à la luminosité des logements et à leur distribution. Si les échanges autour de la « réglementation pompier » sont d'ordre technique – chacun se promettant de vérifier ensuite ce qu'il avance sur les familles de bâtiment et sur les modalités de désenfumage, ils illustrent bien des cultures de la technique contrastées.

Au niveau urbanistique, qui implique une conception de la vie urbaine dans un nouveau plan, on peut repérer l'enjeu de l'œil sensible de l'architecte-urbaniste qui, s'il est d'abord mentionné comme « personnel » par l'urbaniste, a bien des conséquences dans le cadre du dessin de la faisabilité (pour ménager des contrôles d'accès par exemple). Lorsque l'opérateur use de bien des euphémismes pour qualifier son futur « public » difficile à gérer, laissant supposer tout un travail de cadrage des populations, l'architecte-urbaniste démontre la valeur urbaine d'une occupation africaine dans la diversité des activités que l'on peut observer ou pratiquer et, faisant référence à un cas parisien : « *il peut y avoir des vendeurs de cigarettes, un salon de coiffure, un tailleur. Je trouve ça formidable, c'est génial, c'est mon point de vue. Le coiffeur dans le hall d'entrée, il prend la réflexion dans une vitre, certains font la queue... C'est un foyer subsaharien. Chaque couloir est organisé. Il y a un cordonnier, des vendeurs de cigarettes à l'unité. Le week-end, les cousins-cousines viennent, ça sent le poulet. Je sais ce que c'est, c'est l'Afrique dans la rue* ». Il ne reste plus à l'opérateur que de dire la différence de contexte entre Paris et Nantes (qui n'aurait pas le plaisir d'une telle intensité – altérité) afin de neutraliser l'effet d'un tel registre... Mais un peu plus tard dans la réunion, il vient sonder la sensibilité de l'urbaniste quant à l'usage des matériaux (de construction). Elle déroule à cet égard un ensemble de convictions tout en rappelant la liberté relative des architectes d'opération. L'énoncé esthétique passe d'abord par le jugement négatif sur des opérations à proximité utilisant des couleurs inédites pour se démarquer ; puis, l'invitation est faite à rester « *dans des matériaux purs et naturels, dans une écriture contemporaine mais pas criarde* ». C'est l'occasion

d'une critique implicite des deux côtés des modes de l'inox miroir ou de l'acier corten. L'urbaniste précise ne pas vouloir du banal, que les gens puissent être fiers de là où ils habitent, « *mais on discute sur tout, on est très ouverts. Et le choix de l'architecte fera des choses...* ». Les références belges affleurent régulièrement, dans une tradition de maçonnerie qui subsiste alors que la France l'a délaissée. C'est une critique de différents habillages observables aujourd'hui (ainsi du bois collé sur du béton) au profit d'une « *matérialité qui tient la route, durable* ». L'opérateur teste et anticipe quant à lui l'acceptabilité d'un futur projet architectural.

Ces différents micro-cadrages relèvent plutôt d'épreuves de force et celui qui exerce le rôle de maîtrise d'ouvrage urbaine doit à la fois provoquer ces épreuves et les franchir. Mais tout cadrage ne fonctionne que s'il est avisé qu'il existe un hors-cadre ; en l'occurrence, les acteurs urbains doivent faire avec un débordement constitutif des actions urbaines. Lorsque l'opérateur précédent se redonne un calendrier, c'est une nouvelle complexité technique qui surgit, en l'occurrence la place d'un transfo EDF : l'opérateur doit reconstituer le transformateur, difficilement logeable dans la nouvelle opération et il cherche à ce que l'aménageur le localise ailleurs. Mais on retombe alors sur la question de la temporalité des opérations. « *Les histoires de transfo dans les ZAC, ça tombe toujours sur un maître d'ouvrage* » lance l'opérateur en demande de contacts avec le distributeur d'électricité « *toujours compliqué à contacter* ». Les réseaux n'entrant pas dans la convention publique d'aménagement de la Samoa, c'est vers Nantes Métropole qu'il faut se tourner... ça déborde toujours ! Autre exemple, une réunion pré-PC est l'occasion de prendre connaissance de manière mutuelle des améliorations portées à un projet. L'architecte convainc fort bien l'aménageur et l'urbaniste qui saluent les progrès faits grâce aux interactions entre les différentes parties. Un instructeur de PC assure les éléments les plus techniques, la félicité du projet ne fait plus de doutes mais des questionnements demeurent sur l'incertitude programmatique du rez-de-chaussée (commerce ou bureau) qui peut avoir des incidences sur les normes attendues et donc le permis de construire (stationnement ou normes poubelles par exemple). La question programmatique est certes en cours de traitement dans « l'étude commerce » (l'un des consultants des études thématiques) et les acteurs présents espèrent rapidement affiner le positionnement du rez-de-chaussée, mais cette incertitude est en partie liée à l'état du marché. A cet égard, différentes séances sont l'occasion d'analyser à chaud les effets de la crise immobilière<sup>1</sup>.

C'est bien aussi à cette micro-échelle que sont le mieux visualisées les spécificités de certains usagers avec lesquels il faut bien faire ! Ainsi de la maison des syndicats et de la sensibilité du stationnement pour ses usagers ou encore des acteurs « extra-insulaires » puisque, à l'occasion du chronobus notamment, la Samoa a vu son périmètre opérationnel s'étendre sur l'ensemble de la ligne (générant des questions sur l'inter-connexion avec d'autres lignes de Chronobus au niveau de la gare). Le débordement renvoie à des imbrications d'échelle, à la technicité de certaines questions mais aussi fondamentalement à des questions de valuation

---

<sup>1</sup> Le 27 Janvier 2009 par exemple, les élus s'inquiètent aux dires de l'arrêt des commercialisations des nouveaux programmes, au fait que les promoteurs « *se barrent de la province même si c'est bien ficelé* ». Le premier adjoint peut interpellier sur le fait que l'on ne fait pas que du bâtiment mais de la ville et des quartiers et que l'on tend alors à raisonner à l'opération (pour la « sauver ») : « *où se prend la décision ? (...) personne ne sait rien sur rien !* » sort l'élu qui se rassure plus tard sur le fait qu'il y a une fenêtre de tir, même si elle est étroite !

qui, suivant les univers professionnels, ne se font pas de la même manière. Ainsi de la question posée du végétal ou plus précisément sa reconstitution sur une parcelle. Intervient ici la nécessité de la consultation du SEVE (service des espaces verts) avec des précisions fournies sur la demande d'une plantation « à valeur équivalente » : pour le service en question, il ne s'agit pas d'une évaluation financière mais bien qualitative concernant le type de « sujet » planté (les différents types d'arbres) et leur âge. Le promoteur de son côté engage des évaluations chiffrées, composant avec des exigences pour lesquelles il lui importe – dans l'un des cas – de faire bonne figure. Il est vrai aussi que tant que la convention avec la Samoa - toujours propriétaire du terrain – n'est pas signée, il faut montrer de bonnes dispositions.

Le suivi des réunions tend à destituer les catégories tranchantes distinguant urbanisme prévisionnel, urbanisme réglementaire et urbanisme opérationnel. En même temps que se déploient de grands ensembliers et des compétences de conception – réalisation – gestion, on voit des professionnels circuler le long de chaînes de fabrique qui relèvent beaucoup plus du continuum que de discontinuités. D'où ce travail permanent et le risque exprimé par le maître d'œuvre urbain de ne pouvoir imprimer une orientation spécifique car le monde urbain continue de tourner<sup>1</sup> et la coordination peut aspirer l'essentiel du temps professionnel.

### *2.3.5 Instruments flottants et performants*

Il faut examiner en contexte les plans et projets qui font trop souvent l'objet de commentaires comme s'ils agissaient seuls, « toutes choses égales par ailleurs ». Il ne s'agit pas de destituer la place très particulière des « images pour agir » mais de les placer dans une compréhension saisissant en même temps leurs collectifs d'énonciation et de réalisation. C'était du reste bien une telle tension qui m'avait mené à analyser « le plan-guide en projet » de l'île de Nantes.

*[L'analyse pragmatique d'un projet urbain. La mise à l'épreuve du plan-guide en projet de l'île de Nantes (resp. scientifique, avec la collaboration de Célia Dèbre, Xavier Fouquet, Marie-Laure Guennoc, Marc Dumont, Elisabeth Pasquier), rapport final de recherche pour le PUCA, programme « échelles et temporalités des projets urbains », ENSA Nantes, 2006, 215p.]*

Le maintien d'une approche contextualiste, pragmatiste, n'empêche pas d'identifier un exercice de la régulation passant par des instruments : ils n'agissent pas seuls mais leur rôle est assez spécifique. Quels sont les instruments-dispositifs de régulation à micro-échelle que j'ai rencontrés ? Ils relèvent notamment d'un appareillage réglementaire incarnant l'état de rapports de force. Qu'il s'agisse de transformer une hauteur maximale pour les constructions en un principe

---

<sup>1</sup> Du reste, le choix fait à Nantes (c'était vrai concernant A. Chemetoff en 2000, c'est vrai avec M. Smets en 2010) revient bien à sélectionner des discours modestes. Smets a pu mettre en avant l'enjeu de l'hésitation dans la conception urbaine, il confie volontiers ne pas avoir de solution de maître à penser, souhaitant proposer des situations où les différents acteurs ont à prendre leurs responsabilités.

d'échange de hauteurs au niveau de l'îlot (dans le cadre du plan-guide d'A. Chemetoff) ou bien de définir des « emplacements réservés flottants » à l'occasion d'une modification du PLU, on se trouve au moment crucial de transformer des volontés et des desseins dans des documents opposables aux tiers et qui passent par la publicité pour s'imposer à différents opérateurs privés.

Vertiges de l'emplacement réservé. Une réunion anticipant sur la révision du PLU est des plus instructives. A l'occasion de sa modification sont passés en revue les rapports entre plusieurs fonds de plan : cadastre, PLU, projet en cours. « L'emplacement réservé flottant » apparaît comme un outil fondamental car c'est un révélateur de projets en cours de murissement qui a des implications dans la mesure où il est rendu public : la question du moment où il sort a des effets sur la valeur urbaine. Les discussions à son égard sont autant de questions de valuation à micro-échelle. Le point de départ révèle aussi des apprentissages des maîtres d'œuvre urbain de culture belge qui voient que le PLU est le seul outil d'imposition et que tout le reste relève de la négociation. Nantes Métropole atténue toutefois le moment dramatique que serait celui de l'écriture du PLU dans la mesure où les modifications sont régulières et que sur l'île de Nantes, elles ont toujours cherché à suivre le projet. D'autres acteurs entrent en scène par la voix de leur porte-parole institutionnel : les instructeurs de permis de construire à qui on reproche d'avoir une vision restrictive des règles (cas des saillies). Il faut régulièrement les emmener voir des opérations et savoir que, par exemple, l'architecte conseil « n'aime pas les balcons » (où l'on voit que le jugement de goût est une valeur dépréciative dans un cadre professionnel où se joue le réglementaire). S'ensuit un long moment à la carte située au centre de la table où différents cas d'espèce se présentent. Par exemple, au sujet du zonage UE dont les acteurs se demandent s'il permet d'interdire la construction de bureaux, s'il ne faut pas le lier à l'activité industrielle pour empêcher une opération de bureau sur le domaine portuaire. Mais l'essentiel porte sur les réserves (les ER flottants) qu'il faut localiser :

#### **Petits arrangements entre alliés publics : la réserve et la validation**

Sont présents AMDP (mandataire), DP et E (Samoa), CR (Nantes Métropole)

Amdp : pour Citroën, j'enlèverais un ER car il y a alignement de rue. / DP : pas maintenant, quand on pourra mettre un parti urbain à la place. Stratégiquement, il vaut mieux en avoir un dans les négos. Si on l'enlève aujourd'hui, il faut être capable d'en mettre un autre. Quand on n'a pas de choses à proposer aujourd'hui, il vaut mieux ne pas les enlever. / E : cette modif, il y a une enquête publique donc il faut pouvoir justifier quand même. / Amdp : je voudrais entre 4 et 8 m d'ER flottant en bas du talus de la sncf / CR : quel est le degré de validation du véloroute ? / Samoa : validé – voyez le compte-rendu du dernier workshop / CR : y a-t-il des acquisitions à faire ?? Si on le met, c'est pour acquérir. Si on n'achète pas, les proprios ont le droit de construire dessus. / Amdp : on va le dessiner et vous le proposer.

Ce bref moment désigne bien la teneur d'outil de négociation qu'est un PLU pour un chargé de mission sur des opérations d'aménagement. L'aménageur peut être maximaliste à propos des emplacements réservés (« celui-ci, tu me le gardes, si on doit discuter avec la Poste »). Le PLU en cours de modification éclaire également, en rapport à un aménagement de réseau (la véloroute en l'occurrence), un phénomène qui a d'importantes répercussions quant à la conception de la décision urbaine (et conséquemment de l'aide à la décision). Ce phénomène relève du « degré de validation » (d'un nouvel objet). Un moderne aurait bien du mal à

comprendre ! Et pourtant, la validation n'est pas de l'ordre du on/off. Elle suit des péripéties et suivant le moment d'apparition d'une question, les protagonistes doivent estimer la part de risque qu'ils prennent. Ainsi, plus tard dans la réunion, du passage du tramway qui, à l'inverse du cas de la véloroute, n'est « pas assez validé ». Cela peut prosaïquement, dans les termes nantais, s'énoncer ainsi : « *est-ce que Pavageau a vu ça ?* » et, dans une moindre mesure « *est-ce que l'élue de quartier a fait des observations ?* ». On peut entendre la coexistence d'un « on mettra ça à l'arbitrage » et d'une notion de gradient de validation. Les discussions autour de la modification du PLU sont autant graphiques que scripturales puisque la motivation des changements peut changer (« tu n'écris pas passage du tram' mais élargissement de voie pour je ne sais quoi »). C'est aussi un moment d'échanges précieux sur l'actualité des achats et ventes de terrain et sur les acteurs privés qui « tournent autour » de ces acteurs publics (« *ce n'est pas untel qui va se lancer dans un projet* » ; « *cette parcelle il faudrait lui donner du souffle pour accueillir un peu plus de SHON / mais c'est du privé, c'est un peu gênant de défendre ça non ?* » / « *ce promoteur, ils ont la win, c'est des killers, ils ont la gagne dans le sang... / je pensais que c'était des méchants / bah c'est ça* »).

On voit certes que le projet urbain est bien antérieur à la règle urbaine (n'en déplaise à ceux qui imaginent que c'est dans le cadre de la règle que s'élaborent les projets) mais, le projet n'étant justement pas stabilisé, en cours d'écriture, il faut préserver, ménager l'avenir et des marges de négociation avec des opérateurs privés. « L'ER flottant » peut apparaître comme une pièce fort commode aux aménageurs même s'il doit aussi être justifié. Aussi, même si le verbatim des réunions peut s'apparenter parfois à une « main basse sur la ville », différentes économies de savoir et de pouvoir sont bien en jeu et la question de la justification apparaît centrale lorsque se profile le document juridique qu'est le plan local d'urbanisme. Au niveau local, dans le cadre de tel ou tel projet spécifique, on voit d'importantes discussions autour des normes et standards et une exploration des manières de contourner ou de faire évoluer des contraintes. Cela peut valoir pour le stationnement mais aussi pour des normes incendie, sans parler des normes d'objectifs de performance censées incarner le développement durable. La plupart des normes associent exemplarité et technicité et de nombreux cours d'action professionnelle les concernent : il peut s'agir de partager leurs caractéristiques collectivement pour se les approprier ou bien de les « colorer » ou encore de pointer les contradictions qu'elles peuvent générer avec telle ou telle politique publique. Normes, standards et productions réglementaires n'opèrent jamais de manière neutre et sont des actants indispensables à la production urbaine. Leur tracé révèle à quel point ils peuvent être des condensés d'une économie des passions et des intérêts (Latour, Lépinay, 2008).

Si la chronique de réunion met en avant la composition de nombreuses ingénieries au sein d'un même projet, une autre caractéristique des mondes du projet urbain tient dans l'enjeu de maintenir la culture d'un regard synoptique et panoramique, notamment pour le niveau politique. Déjà l'ingénierie temporelle au sein d'un même projet (en l'occurrence un chronobus) permet-elle d'en avoir une vision d'ensemble réaliste. Mais c'est aussi une mission dédiée à certaines réunions que de rassembler le regard et les connaissances. On quitte ici le registre ad hoc du projet pour rejoindre une « régularité institutionnelle », à l'initiative désormais de la Mission Citoyenneté et Territoires (Ville de Nantes). Cette forme, stabilisée depuis septembre 2008 est l'équivalent « interne » des Conseils de Quartier : « *Pilotées par les adjoints de quartier, les CLQ organisent l'information, le suivi et*

*l'interpellation entre les élus et les directions de la Ville et de Nantes métropole sur tous les sujets et projets qui concernent la vie de quartier et les services aux Nantais.* » (site Internet de la Ville, Avril 2013). Celle de l'île de Nantes est toutefois bien spécifique, prenant la place de la « réunion mensuelle des élus », lorsqu'elle tenait lieu de comité de pilotage du projet de l'île de Nantes, organisée par l'aménageur lui-même dans une forme que la plupart des acteurs aujourd'hui qualifient d'extra-municipale. Elle hérite de cette particularité au-moins le lieu où elle se déroule et une structuration de l'ordre du jour fortement marquée par le projet urbain de l'île (cette forme n'a précipité qu'à partir de Mai 2010). Aussi un chargé de mission fait-il le tour des opérations immobilières achevées, en cours et à venir, le powerpoint ayant remplacé le tableau plus « austère ». C'est toujours l'occasion de partager des appréciations sur les opérations et d'engager régulièrement une discussion sur les difficultés d'une politique publique (les logements familiaux), sur la temporalité de réalisation d'équipements publics (une nouvelle maison de quartier) et sur le planning à venir (les actions qui s'enchevêtrent comme la réponse à l'appel d'offre Villes de demain – dans le cadre du grand emprunt -, le forum projet urbain, une nouvelle publication...). Le fait de passer en revue les opérations permet en outre l'énoncé par les élus de contacts ou de préoccupations d'acteurs, souvent usagers : lobby de riverains pour maintenir une voie en impasse, pression des sportifs pour le maintien de leurs équipements ou encore des problèmes avec « les gros bras » pour l'installation d'une barge-restaurant (mais « *ils sont fatigués les gros bras* » réplique l'aménageur en référence aux acteurs du collectif du patrimoine industriel et maritime). C'est aussi l'occasion de revenir sur ou de clarifier des missions : ainsi de celles confiées au nouveau groupement, à savoir la stratégie d'aménagement de l'île (qui inclut une assistance à la maîtrise d'ouvrage sur des sujets précis et le suivi de projets structurants), une étude urbaine sur le Sud-ouest et la maîtrise d'œuvre de certains espaces publics (CLQ du 07/09/2010) ; ainsi de la présentation de missions sur d'autres territoires (les pôles structurants identifiés dans le cadre du SCOT) dont le directeur de la Samoa précise que ce ne sont pas des études réglementaires : « *ces différentes communes sont couvertes d'études mais comment passer à l'acte, au projet ? Comment faire un cahier des charges construit ? C'est une mission de constructeur de projet, une expérimentation.* » (L. Théry le 04/05/2010).

La commission locale de quartier de l'île de Nantes est donc loin de se limiter au territoire insulaire et se trouve être le théâtre de discussions sur les enjeux d'une vision globale du centre élargi, d'alerter sur les limites de certains outils comme le Plan de Sauvergarde et de Mise en Valeur qui rend intouchables certains espaces. La réunion mensuelle des élus (décrite en 2008 dans *Nantes, petite et grande fabrique urbaine*) permettait à l'aménageur « d'informer » les services et les élus de ses actions. Elle témoignait souvent aussi d'un brouillage des attributions entre élus et professionnels. Ainsi du premier adjoint à la Ville, vice-président de Nantes Métropole expliquant ce qu'est la loi DALO à l'aménageur, ainsi de l'aménageur se demandant si l'agrément de Nantes Métropole (pour la production d'accession sociale à la propriété) est formalisé, « s'il existe un papier »... Le bilan in vivo de consultations d'opérateurs est instructif pour l'ensemble des présents cherchant à comprendre par exemple des écarts de prix entre différentes propositions, de même que l'état du marché. Suite à l'attribution de l'îlot A de la Prairie au Duc par exemple, tous les « grands opérateurs régionaux » sont présents, les deux arrivant en tête du jury sont en BBC mais avec des différences de prix qui renvoient à la

clientèle visée. Les échanges entre élus et professionnels montrent une culture assez partagée des enjeux du marché immobilier<sup>1</sup>. En témoigne bien une discussion relative aux degrés de validation des opérations. La réunion des élus du 14 Octobre 2008 est ainsi l'occasion de discuter des différentes rubriques des tableaux de programmation immobilière. Qu'est-ce que l'on entend par opération engagée demande un élu : « *c'est ambiguë répond un chargé de mission, on peut être dans les tuyaux avec le robinet fermé, en attente d'un accord de la banque car la pré-commercialisation est insuffisante* ». Si les « opérations achevées », les « projets abandonnés » et les « PC délivrés ou en cours d'instruction » relèvent de catégories assez claires, les deux autres classements du tableau le sont moins : ainsi des « PC non déposés » (maître d'ouvrage identifié, démarche de projet engagée avec une faisabilité validée et un maître d'œuvre choisi) mais surtout des « projets potentiels » (intention d'un propriétaire foncier ou d'un promoteur éventuel ; faisabilité à étudier ou en cours). On comprend aisément que l'on passe plus de temps sur ces opérations dont le suivi dans le tableau indique par exemple « restructuration foncière complexe », « départ du garage, vente du terrain ? » « Adoma souhaite engager début 2008 une opération de reconstruction / démolition. Proposition faite en Juin 2008 à Adoma de tout regrouper sur le site actuel. »... Ces rubriques et leurs contenus sont sensibles car l'histoire émergente qu'elles désignent est balbutiante, hésitante : elle reste à être délivrée. A la fois le travail technico-politique exige que ces échanges soient connus des élus et en même temps, la diffusion des informations à cet égard est susceptible d'occasionner bien des biais, voire de contrarier la félicité de telle ou telle négociation engagée.

Ces différents outils de la fabrique urbaine peuvent être reliés au registre des figures et visions (chapitre suivant). Ils les déclinent parfois mais comportent aussi une certaine autonomie qui avait bien justifié la ligne éditoriale de l'ouvrage collectif *Gouverner par les instruments* (Lascoumes, Le Galès, 2005). Ils sont devenus des incontournables de la production urbaine concrète. Sans eux, les figures et visions peuvent subsister comme constructions de papier, s'inscrire certes dans une histoire de l'urbanisme, mais partielle : celle de ses plans et modèles. Nous verrons dans le chapitre suivant comment des productions urbanistiques cherchent aujourd'hui à occuper un terrain entre-deux, à savoir entre outil-instrument et figure-vision (cf. infra à propos du plan-guide en projet de l'île de Nantes - Chemetoff et le bureau des paysages - puis du Plan des transformations - Smets-Uaps).

Aucune fabrique ne va sans instrumentation. Elle demande simultanément des capacités et compétences qui, outre la dimension interactionnelle et de négociation, supposent de savoir faire avec des instruments dont il faut mettre en avant le côté à la fois flottant (comme l'emplacement réservé) et efficace. Une partie significative du travail interactionnel consiste à faire tenir une chaîne, entre des intentions de départ qui peuvent être très générales et des exigences quant aux différentes constructions qui composent la ville et qu'il s'agit de pouvoir faire respecter auprès de différents intervenants. Evoquer une chaîne ne signifie pas

---

<sup>1</sup> Ainsi d'un échange quelque peu codé (réunion du 14/10/2008) « Est-ce que Capri est titrée ? / non, la SNI, avec promesse de vente à Capri. Tant que ce n'est pas calé, Capri ne se titrera pas sur l'escalope. »



pour autant un travail à la chaîne ! Même en affûtant des dispositifs, en réglant des manières de faire, les acteurs de la fabrique ont à apprendre à composer un milieu et à faire avec les milieux existants. Si les instruments concernent au premier chef la représentation des espaces et la mobilisation d'images pour agir (Söderström, 2000), précisément parce que l'urbanisme transforme les espaces et en propose souvent de nouveaux, ils concernent tout autant la maîtrise (même imparfaite) des temporalités. A la différence de bien des précurseurs planificateurs (cf. l'idéal-type du plan-masse dans le cadre du comprehensive planning), les instruments de la fabrique contemporaine doivent intégrer la dimension temporelle selon des modalités toujours périlleuses dans la mesure où elles doivent concilier différents régimes temporels.

Parmi les paradoxes de la gouvernance territoriale, des politistes ont pu mettre en avant une dialectique toute particulière entre le dur et le mou : « *Ces savoirs sont plutôt conceptuellement flous, renvoyant à des expertises variées, déclinables selon divers autres référents conceptuels comme le développement durable, le développement local, la démocratie participative, la gestion de proximité etc. Les savoir-faire, quant à eux, apparaissent tout aussi divers mais sont, à l'inverse, de plus en plus durcis par un marché de la consultance en gouvernance territoriale, par une offre éditoriale et par un corps de professionnels.* » (Pasquier, Weisbein, 2007 : 213). On peut rejoindre une telle affirmation à partir des matériaux ici présentés sur un mode microsociologique.

L'attention portée aux moments de travail collectif (qu'il s'agisse d'un workshop, de réunions de faisabilité ou d'une commission locale de quartier) amène à mettre en lumière des formats de l'action. Suivant les affaires traitées, on peut souvent retrouver les trois principales phases qui déroulent instruction d'affaire, stabilisation et opérationnalisation. Mais elles interviennent de manière beaucoup plus simultanée qu'on ne le pense, amenant notamment à « faire avec » des degrés de validation, de l'action incertaine et des vulnérabilités croissantes. On retrouve ici plusieurs aspects de l'analyse proposée par Gilles Pinson du projet en tant qu'instrument (Pinson, 2004) et plus précisément comme mode d'action, instrument de dialogue et de négociation, capable de tenir deux univers de signification en plusieurs points opposés, à savoir l'incrémentalisme et l'indétermination d'un côté et le leadership et la pronominalisation de l'autre côté. En analysant l'évolution de la fabrique urbaine, il mentionne le développement de l'interactionnisme à mesure d'une faillite de plus en plus évidente des savoirs experts du seul urbaniste. Cela milite clairement en faveur d'une analyse des contextes interactionnels et plus précisément du rôle de différents instruments pour la production de compromis et / ou consensus, sans présager d'ailleurs d'une partition trop tranchée entre instruments, techniques et outils<sup>1</sup>. On peut ici retrouver les vertus d'une approche par le cadrage qui ne renvoie ni à la constitution d'un ordre public par le consentement rationnel, par l'intérêt calculé ou encore la domination symbolique : « *Tout contexte connaît une succession d'ajustements et de remaniements, de révisions, de transformations et de modalisations qui va de pair avec des opérations de cadrage, de contre-cadrage et de recadrage de ceux qui y participent, et qui vont garantir ou non les qualités*

---

<sup>1</sup> Dans l'introduction de l'ouvrage collectif qu'ils ont dirigé, Lascoumes et Le Galès proposent de différencier l'instrument comme type d'institution sociale, la technique comme dispositif concret opérationnalisant l'instrument et l'outil comme micro dispositif au sein d'une technique. Dans le suivi du projet urbain, il n'est pas sûr qu'il faille à ce point catégoriser les choses.

*d'autorité et de légitimité de l'ordre public et de ses représentants. Celles-ci ne se résument pas à un accord sur des principes qui, au terme d'une discussion, seraient investis du même sens (version de l'espace public), ou à un compromis sur des intérêts qui, au terme d'un marchandage, seraient tous satisfaits (version du marché politique). Les qualités d'autorité et de légitimité sont indissociables des épreuves de pouvoir, ici et maintenant, dans l'ordre de telle ou telle interaction située. L'autorité et la légitimité ne sont pas alors le produit massif d'un conditionnement idéologique ou d'une domination symbolique, pas plus que d'un consentement rationnel ou d'une obéissance calculatrice : elles sont en jeu dans des interactions situées, à observer et à décrire, souvent dispersées spatialement et fugaces temporellement. » (Cefaï, 2007 : 574).*

Dans le suivi proposé, retenons la présence et l'importance simultanée de différentes technologies de mise en espace et de mise à l'agenda dans des compositions de culture du travail sensiblement différentes. Importent aussi bien des énoncés généraux, volontiers métaphoriques, que des énoncés techniques issus d'outils de veille, de management et de transformation spatiale. Les acteurs doivent disposer d'une synthèse de l'hétérogène qui soit adaptable (cf. plus loin à propos de la prospective territoriale), en mesure de composer avec de l'incertain et de tenir dans la durée. A cet égard, on retrouve la puissance particulière de la métaphorisation.

L'usage métaphorique est bien celui qui est régulièrement à l'œuvre chez les élus comme chez les concepteurs. Tantôt sublimé (cf. infra à propos du travail des prospectivistes), tantôt intermédiaire de travail (cf. l'enjeu de « plutôt faire un gruyère qu'un Salers » évoqué dans le cadre d'un workshop de la phase 2 de l'île de Nantes ou bien le « Frankenstein » pour désigner le rapport de plus de 400 pages remis par la maîtrise d'œuvre urbaine), il renvoie à une question décisive, la dénomination qui est toujours en même temps une opération de qualification, jamais neutre. Il est donc bien un programme d'enquête permanent qui est celui d'être attentif à la toponymie des nouveaux espaces édifiés. Lors d'une commission locale de quartier, un point sur la dénomination des voies amène au registre symbolique de la ville nommée : une note de l'aménageur est distribuée et c'est l'occasion de discussions qui montrent la sensibilité de la question pour les élus. Tantôt on tourne en dérision une suggestion, tantôt on défend mordicus la mémoire des lieux ou un enjeu symbolique connotant les réalisations nantaises<sup>1</sup>.

La traversée des mondes de l'urbanisme est aussi une traversée de langages techniques et symboliques. Ces langages ne sont pas seulement des outils de communication. La manière ici privilégiée pour les restituer montre qu'ils sont aussi des visions du monde embarquées, c'est du reste une caractéristique forte des pratiques architecturales, urbaines et paysagères : elles relèvent du projet et ne sont pas seulement de la régulation faite chose.

---

<sup>1</sup> Ainsi respectivement de la dénomination du « mail du front populaire » dans l'ancienne halle 6 Alstom qui fait rire : « ça fait créatif ça ? » « Coupechoux va se retourner dans sa tombe » ou bien de l'affectation des haut-noms (de même qu'il y a des haut-lieux) : où met-on Léopold Senghor ? Où met-on Aimé Césaire ? Certaines prédestinations marchent mieux que d'autres...



## 2.4 Fabriquer dans l'anticipation et la vision

Les incessantes interactions professionnelles, équipées, reposent certes sur des compétences et des trajectoires mais aussi, dans le domaine de l'urbanisme, sur des plans, règles, modèles et figures qui occupent pleinement l'histoire de ce domaine de travail. La volonté de rendre ordinaire l'action publique urbaine ne doit pas gommer certaines de ses particularités. Les analyses de Françoise Choay (1965) ont été déterminantes pour mettre en avant cette particularité. L'anthologie qu'elle a constituée a mis l'accent sur l'importance d'une approche culturelle de l'urbanisme, portant sur « *les idées qui fournissent ses bases à l'urbanisme* » (Choay, 1965 : 8). L'essai ensuite consacré aux théories de l'architecture et de l'urbanisme a montré l'importance de deux veines généalogiques que sont la règle d'une part et le modèle d'autre part (Choay, 1980), dans une approche structuraliste cherchant à connaître ce qui a pris la place des grands ordonnateurs de l'espace humain qu'ont pu être le sacré et la religion. Ce travail d'historienne et d'interprète a pu mettre en avant l'importance de cette dimension figurale. Le risque réside parfois dans l'omission de réinscription de ces figures dans des contextes d'action comme si elles agissaient sui generis et comme par magie. Le travail des figures est principalement de l'ordre de la préparation et de l'apprêtement : il permet de faire advenir des espaces neufs, de nouveaux quartiers, des villes nouvelles en les rendant d'abord visibles sous d'autres formes. Probablement l'enjeu des passages de forme (du « papier » au « dur », du bâtiment virtuel en 3D au bâtiment prêt à être habité) est-il d'ailleurs le point d'exercice de la plupart des controverses et conflits liés au travail de transformation des espaces (cf. infra, chapitre suivant).

Il convient d'abord de prendre au sérieux les technologies intellectuelles, les « vues de l'esprit » en se situant le plus possible au niveau de leur performativité. Cet enjeu vaut pour les matériaux contemporains<sup>1</sup> mais il peut également opérer pour des périodes révolues dont on voit désormais comment une véritable histoire socioculturelle peut amener à reconsidérer (à la baisse) le rôle des doctrines, des schèmes ou des structures anthropologiques de l'imaginaire<sup>2</sup>. C'était la perspective explicite de Christian Goudineau dans le premier tome d'*Histoire de la France urbaine* (dir. Georges Duby), son texte introductif « sources problèmes » pointant l'enjeu des études de terrain pour la construction des villes dans l'Antiquité et non de placages théoriques (cf. le mythe du carroyage orienté de la ville romaine dont l'auteur dit qu'elle d'abord « l'œuvre d'ingénieurs topographes »). On peut dans le même ordre d'idées analyser l'ouvrage de Raymond Unwin *L'étude pratique des plans de villes. Introduction à l'art de dessiner les plans d'aménagement et d'extension* (1909 – 2012) en voyant de près ce que peut donc être une *étude pratique de plans*. L'avertissement de Léon Jaussely, architecte en chef du gouvernement, met déjà sur la piste d'une analyse des réceptions d'une doctrine et pointe comment un ensemble d'associations de termes aboutit à la nécessité de mettre de l'ordre dans la ville et de la mettre en ordre, distinguant la vraie et la fausse cité-jardin. Le texte montre à quel point l'urbanisme est une pratique

---

<sup>1</sup> En témoigne bien le travail d'anthropologie de la conception architecturale qu'a pu proposer A. Yaneva (2009).

<sup>2</sup> Je fais ici allusion aux considérations de méthode de l'historien Alain Corbin, ramassées en postlude de son ouvrage *Le territoire du vide. L'occident et le désir du rivage. 1750-1840*, Paris, Aubier, 1988.

technico-politique dans son contexte naissant et à forte teneur morale. On voit comment la figure de la cité-jardin travaille les discours et les orientations, comment elle opère dans une période donnée (entre des opérateurs privés qui s'en saisissent sans vergogne et des acteurs publics hésitant à la labelliser)<sup>1</sup>.

L'action publique urbaine s'appuie certes sur un nombre de technologies de l'esprit déjà pour partie renseigné par la recherche en sciences sociales. Mentionnons le rôle du récit voire l'usage de mythes (Calenge, Lussault, Pagand, 1997, Debarbieux-Lardon, 2003), la production d'images iconiques et verbales (Söderström, 2000, Chapel, 2010), mais aussi des démonstrations scientifiques. Les recherches mentionnées montrent que pratiques et représentations sont bien plus co-agissantes (se nourrissent l'une l'autre), déroutant l'opposition qui en est souvent proposée comme celle consistant à opposer « la boue du concret » au « ciel des idées ». C'est bien dans cette perspective que je m'inscris ici en insistant sur un pan de la fabrique urbaine qui n'est autre que la fabrique temporelle. Préfiguration et refiguration sont alors au programme, écho à une partition chère à Paul Ricoeur (1999). L'urbanisme, s'il vise la transformation spatiale, est éminemment confronté aux transformations temporelles : il lui revient de fabriquer du temps à venir, produisant des échéances et des horizons mais il doit tout autant « faire avec » l'existant : le protéger, le mettre en valeur, l'adapter, le transformer. A cet égard, tout un pan de doctrines est relatif à la gestion de cet héritage (Choay, 1992) amenant aussi bien dans l'enseignement que dans la recherche à explorer les raisons et les forces de la persistance patrimoniale. Les approches successives que Choay qualifie de mémoriale, historique et historiale permettent également d'éclairer un ensemble de métiers qui entre en pourparlers dans la fabrique urbaine : archéologues, architectes des monuments historiques, architectes des bâtiments de France ne sont pas nécessairement sur la même « longueur d'onde » même s'ils sont parfois vus comme des « patrimoniaux », gardiens du temple, face aux « bulldozers » que l'on trouve dans les services de l'urbanisme (cf. chapitre suivant).

L'urbanisme produit du temps autant que de l'espace. Il les rend d'abord présents par anticipation et vision via un ensemble de productions cognitives que je propose d'examiner successivement en mettant en perspective quatre recherches que j'ai menées au sein du Laua. Une première interrogation renvoie à la place des figures dans l'action urbaine, prolongeant le questionnement actif dans ma thèse sur le rôle des « figures centrales à l'épreuve des dynamiques urbaines » (intitulé du sous-titre de la version publiée). Il s'agit ici de se situer au niveau des constructions mentales permettant la visualisation d'une abstraction : artefacts bien sûr mais qui peuvent se prolonger dans des dispositifs, à l'image de ce que font les belvédères et observatoires. Une deuxième interrogation porte sur l'activité de modélisation en tant que telle, appliquée à l'échelle urbaine et qui a repris de la vigueur à l'occasion du déploiement du paradigme du développement durable. En filigrane, nous verrons comment figuration et modélisation recouvrent des domaines d'activités en concurrence aujourd'hui sur le registre de l'étude urbaine, héritage d'une partition plus ancienne entre architectes et ingénieurs<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> C'est un texte que j'utilise volontiers dans l'enseignement pour caractériser le discours architectural et en comparer certains aspects dans le temps.

<sup>2</sup> Voir à ce sujet la thèse de mon collègue Gilles Bienvenu, soutenue en 2013 : De l'architecte-voyer à l'ingénieur en chef des services techniques : les services d'architecture et d'urbanisme de la Ville de Nantes du xviii<sup>e</sup> siècle au xxe siècle.

Alors que cette concurrence autour de la visualisation, de l'instrumentation et l'aide à la décision pose des questions relatives à la décision urbaine, il est incontournable de revenir (troisième section) sur ce qui est apparu en moins de vingt ans comme un indispensable de l'action professionnelle, à savoir les « bonnes pratiques ». Il faut en effet questionner le formatage qu'elles sont susceptibles d'opérer dans l'orientation des « bonnes manières » de faire la ville. Ma critique à cet égard porte sur des visions erronées de l'expérience urbaine et l'on verra notamment l'enjeu de l'ethnographie des pratiques de projet, à rebours des croyances dans les vertus des guides, chartes et référentiels.

Impossible d'explorer les technologies de la préfiguration sans examiner l'actualité de la prospective territoriale. C'est le quatrième volet de ce chapitre qui aborde, à partir d'analyses d'un exercice de prospective citoyenne visant à projeter un territoire à l'horizon 2030, le travail de production idéologique qui est alors engagé, dans la perspective déclarée par les professionnels d'élargissement du cercle des concernés. Je montrerai à l'occasion que tout travail de vision est aussi un travail de patrimonialisation, écho à cet adage (à plusieurs égards critiquable) selon lequel « celui qui n'a pas de passé n'a pas de futur » ! L'élargissement recherché du concernement permettra d'armer le chapitre suivant relatif à la productivité du dissensus dans l'aménagement.

#### *2.4.1 Imager, figurer : l'enjeu du passage entre les formes de réalité*

« (...) pour maîtriser la multiplicité des facteurs qui interviennent dans son projet, l'opérateur va devoir produire une construction mentale, c'est-à-dire une sorte d'abstraction (normes, périmètres, méthodes de calculabilité etc) grâce à laquelle il arraisonne l'espace et maîtrise le temps » (Gariépy et Marié, 1997 : 26)

Lorsque Gariépy et Marié introduisent l'ouvrage issu d'un travail collectif bilatéral (France – Québec), ils impliquent principalement une activité d'ingénieur qui passe par l'abstraction avant de revenir vers le monde. Cela est vrai également pour la production architecturale dans son moment de conception<sup>1</sup>. Sans développer ici l'acception technique qui permet de produire / lire des plans, des outils d'expression qui passent par le fameux triptyque « plan – coupe – façade », l'intérêt pour le moment de production de la figure en tant que telle permet d'approcher comment s'opèrent des prises sur les espaces concrets ainsi qu'une traversée des échelles.

Si l'on reprend le fil des interactions abordé plus haut dans le cadre du projet de l'île de Nantes, rappelons d'abord ce moment où est convoqué ce que j'ai nommé « l'œil sensible de l'architecte ». Alors que les échanges avec un opérateur du logement se font techniques, concernant les hauteurs et normes d'un bâtiment en projet, des images sont explicitées pour impliquer une conception de la vie urbaine à une échelle architecturale. L'architecte-urbaniste convoque son expérience

---

<sup>1</sup> Près de 15 ans d'enseignement au sein d'une école d'architecture, dans une position régulière de coproduction de l'enseignement de projet, permettent sûrement de ne pas passer sous silence une activité qui, même si elle est souvent fantasmée, glorifiée, solipsisée – nécessitant donc une sévère déconstruction de ce point de vue, n'en est pas moins réelle.

personnelle et relie esthétique et politique (en l'occurrence comment dans le contexte de la standardisation pouvoir conférer un peu d'identité à des populations en difficulté). Elle va un peu plus loin en répondant à une question sur les matériaux privilégiés : « *Restez dans des matériaux purs et naturels, dans une écriture contemporaine mais pas criarde. On ne veut pas du banal, que les gens puissent être fiers de là où ils habitent. Une matérialité qui tient la route, durable. Je ne suis pas très fan du bois collé sur du béton. (...) on voudrait que les bâtiments se répondent. Certains bâtiments doivent marquer mais pas tous. Je préfère le bâtiment en corten que de mettre du vert pistache pour essayer d'accentuer quelque chose.* » (réunion opération urbaine, 2012).

On ne se situe pas ici devant un plan ou une maquette mais dans une interaction au cours de laquelle sont exprimées des préférences et des valeurs, occasion pour un opérateur de sonder la sensibilité de l'équipe en charge du projet. La situation est similaire, convoquant des images verbales, lorsqu'un groupe discute d'enjeux toponymiques (symboliques) pour inscrire de nouvelles voies dans un plan de repérage. Le travail de figuration et d'imagination rejoint alors directement l'enjeu de la patrimonialisation ; dans tous les cas, cela passe par l'interaction. S'il faut insister sur cet aspect, c'est que les travaux sur les images de référence sont parfois trop exclusivement ramenés aux intentions et vellétés d'un auteur, en particulier dans le domaine de l'architecture. En les désingularisant, on peut alors examiner l'iconographie comme une manière d'exprimer les projets qui dépasse leur seule représentation mais qui concerne aussi leur efficace.

Le « plan-guide en projet » proposé par l'équipe d'architectes-paysagistes-urbanistes lauréat du marché de définition de l'île de Nantes en 2000 est d'abord une énigme sémantique. Il associe trois termes que la discipline différencie la plupart du temps (Novarina, 2003). C'est du reste sur cette ambiguïté que s'est fondée une partie de l'intérêt du milieu pour ce drôle d'objet, motivant surtout notre focalisation proposée dans le cadre du programme de recherche Echelles et temporalités des projets urbains. L'analyse de la carrière locale de cet objet permet de voir ce que sa plasticité (il circule entre les deux pôles du panorama et de l'oligoptique) permet. Son successeur, la « Figure paysagère et urbaine » proposée par l'équipe Smets-Uaps et sur laquelle s'appuie le « Plan des transformations » est composé de strates qui en rendent possible une lecture géo-historique et met en avant des « plaques » et des « joints ». Le Plan des transformations est « *un plan évolutif qui va se remplir au fur et à mesure des réalisations. Le dessin exprime trois états : sites majeurs à transformer (tramages) ; lieux à l'étude encore en négociation (espaces ombrés) ; projets en cours de réalisation ou déjà construits (en 3D)* » (légende du Plan publié dans sa première version, deuxième trimestre 2013). Le « Plan-guide en projet » associait de son côté les deux qualités de la lecture de l'existant et de la visualisation des transformations et on peut le considérer comme un produit de synthèse autour duquel ont pu se déployer des collecteurs et diffuseurs d'informations (ainsi d'un lieu de travail et d'exposition qu'est le Hangar 32 sur l'île de Nantes<sup>1</sup>, ainsi de séances d'un Conseil Consultatif de Quartier), des agenceurs (la Samoa et l'atelier de l'île de Nantes) mais aussi des stabilisateurs qui relèvent de la dimension réglementaire du PLU ou encore d'un cahier des charges de consultation de promoteurs ou de cession de terrain (ces documents à forte charge juridique

---

<sup>1</sup> Cf. à ce propos une ethnographie de ce lieu par Pauline Ouvrard : « Témoin d'un espace témoin » in *Lieux communs* n°13, 2010.

permettent notamment une « sortie de l'usine » des documents urbanistiques, rendus alors susceptibles d'emparements par des acteurs différents, prêts à prendre le relais dans la fabrique de la ville (bailleurs, promoteurs...).

Si le plan-guide renvoie au registre doctrinal, il met d'abord en avant l'adaptation et la révélation : c'est une véritable butte-témoin d'un moment paysagiste dans l'aménagement et d'un urbanisme descriptif (cf. supra). Mais l'attention et la révélation ne reviennent pas à un « concepteur-éponge », catch-all system. Il y a bien cadrage. L'énoncé vertueux en 2000 comportait du reste une phrase éminemment oxymorique : « *Document de référence, il guide l'action à court terme, dans le cadre d'une vision du territoire à long terme. Il prend en compte l'ensemble des politiques sectorielles de la ville et de l'agglomération et récolte toutes les actions entreprises. Ni règle, ni procédure, il s'adaptera aux initiatives qui y trouveront place.* » (extrait du Plan-guide en projet). « S'adapter aux initiatives qui y trouvent place » pose bien la question d'un cadre pré-existant avec lequel, justement, ne cadrerait pas le projet de relocalisation de l'hôpital nantais. Alors que du côté de la programmation, les acteurs ont plutôt argumenté de la nécessité d'un seul et même bloc, ils ont rencontré la résistance et l'opposition d'A.Chemetoff qui privilégiait un équipement ouvert sur la ville, éventuellement fragmenté. Où l'on voit donc l'instrument-flou reprendre ses droits et le paysagiste quitter la scène un peu plus tôt que prévu... Autre figure déployée sur l'île de Nantes plus récemment, celle montrée par Joao Nunez qui, en préalable de la présentation d'une approche paysagiste, produit un palimpseste, suggère une sensibilité par des images a priori éloignées du territoire sur lequel il engage ensuite une prise.

Ces exemples « île-de-nantais » sont saisissables en tant que situations iconographiques<sup>1</sup> afin d'analyser comment des images (y compris dans leur travail d'assemblage) agissent sur la formalisation d'un discours et d'un projet d'architecture lors de sa conception. Si ce type de travail a pu être notamment mené sur des projets manifestes, il est beaucoup moins répandu pour des projets spécifiques pour lesquels on peut toutefois repérer les rôles d'icônes, d'indices, de preuves, d'illustrations, de citations voire de programmes, les images étant alors des outils de projet et dont la sélection peut dépendre de critères variés. C'est bien la question de la référence et de la manière dont elle joue dans le projet qu'il faut examiner.

Dans mon travail doctoral, les figures ont été prises au sérieux comme des embrayeurs décisifs de l'action de projet. Plus précisément, l'intérêt pour les figures centrées de la ville cherchait à comprendre les motivations mais aussi la puissance du recours à la figure du centre pour faire la ville, dans le contexte particulier des communes secondaires d'agglomérations urbaines moyennes (Devisme, 2005). Déclinaison particulière du moment des villes nouvelles en France, j'essayais à la fois d'approcher l'imaginaire bâtisseur et de qualifier une évolution des raisons de l'intervention urbaine alors que la dispersion urbaine se faisait de plus en plus forte et amenait à reconsidérer les vertus des espaces centrés.

---

<sup>1</sup> C'est une orientation que retient Anne Frémy dans sa thèse en cours intitulée *L'architecte iconographe* (ensa Versailles).



Ce questionnement peut s'appliquer à d'autres figures. Ainsi de cette occasion d'interroger le « cours Hermeland » sur le territoire de la ville de Saint-Herblain, de même que le projet de « forêt urbaine » sur le territoire de Nantes Métropole.

[ *Jeux d'échelle dans l'urbanisme* (avec Marc Dumont, resp. scientifique et la collaboration de François Andrieux, Gaël Augustin et Julien Delile), rapport final de recherche, Mai 2008, programme « l'architecture de la grande échelle », LAUA, MCC – DAPA – MEDAD – PUCA, 90p. ]

Dans les deux cas de « création » d'un nouveau type d'espaces naturels se voulant fédérateurs, on peut plus particulièrement questionner l'énigme du couple unité / diversité. Par exemple concernant le cours Hermeland, on voit une figure jouant avec l'idée de centralité linéaire accueillant des équipements communaux et constituant le liant d'une ville archétype de la sectorisation<sup>1</sup>. En position de projet, des étudiants que j'ai pu accompagner (avec F. Andrieux) ont à leur tour proposé des stratégies pour le territoire : « l'hermelandisation » vise à garantir et intensifier le vide qu'est ce centre linéaire vert ; le « mitage » consiste à inverser sa connotation négative et à proposer des incursions dans les plaques pavillonnaires existantes afin de rendre un peu plus de porosité à cette ville sectorisée ; le « ruban » cherche à réaliser une lisière épaisse au cours Hermeland afin qu'elle relève davantage d'une interface que d'une limite ; « l'île » enfin est plutôt une stratégie visant à redonner des contours et une cohérence. Ces différentes stratégies se sont inscrites sous une bannière pédagogique pour laquelle nous cherchions précisément à associer des contraires, à travailler l'ambiguïté, bref à ne pas tourner le dos à ce qui constitue une bonne part de notre expérience urbaine. Une autre caractéristique de notre enseignement de projet est l'intérêt premier pour l'élaboration d'outils : « *l'ambition est de mettre au point des outils qui permettent de répondre à cette difficulté contemporaine à figurer l'urbain (Lussault, 2007), de chercher de nouvelles figurations, alternatives à celles du temps des villes. (...) Ce pourrait être, selon nous, un des rôles des écoles d'architecture que de constituer des laboratoires des outils de l'urbain* » (rapport final de recherche « jeux d'échelle dans l'urbanisme » : 24). Dans ce sens, l'exploration de ces outils qui ont une fonction cartographique relativement au territoire et une fonction diagrammatique relativement au projet sont de première importance. Quant au plan analytique, on peut dire des figures qu'elles ont un rôle de passeur entre différents fabricants et qu'elles permettent d'instituer des espaces dans un certain imaginaire. On peut certainement rejoindre les travaux de Louis Marin (1973) même si l'orientation de recherche plus concrète vise ici à suivre ce que l'on peut appeler la carrière d'une figure.

Ainsi de cette « forêt urbaine » nantaise. Les investigations menées cherchaient essentiellement à tracer le projet de concrétisation lente et partielle d'espaces d'espaces à certains égards mystérieux, associant des termes quasiment antinomiques et ne convoquant a priori pas d'imaginaire très clair. La forêt urbaine comme figure urbanistique provient du reste de l'expression forêt périurbaine, l'une de ses particularités étant de pouvoir agir à différentes échelles sous des formes différentes. Les processus de projet qui l'accompagnent relèvent d'aller-retours nombreux entre lieux, sites et agglomération et plutôt qu'un processus réducteur ou simplificateur relevant d'une labellisation sous un vocable

---

<sup>1</sup> C'est du moins la lecture qu'en fait D. Mangin dans *la ville franchisée*, appliquant même avec une certaine réussite la théorie des 7V de Le Corbusier sur ce territoire.

homogénéisant, on voit dans le jeu d'échelles bien des possibilités de ménagement. L'invention d'un nouveau territoire à la grande échelle s'accompagne d'une complexité et d'une hétérogénéité assumées à des échelles plus locales. Aussi cette figure ne circonscrit pas ou ne définit pas un modèle à appliquer ensuite mais suggère la possibilité d'agrégation d'espaces hétérogènes : « *La figure énonce ainsi simultanément un territoire et son potentiel à une certaine échelle tout en permettant qu'à une autre il reste perçu comme une juxtaposition d'un bois, d'une prairie, d'une zone industrielle, d'un chemin creux, d'un hameau, etc.* » (« Jeux d'échelle dans l'urbanisme », rapport de recherche final : 74).

La forêt urbaine agit de manière transversale à différentes échelles non hiérarchisées et elle parvient progressivement à franchir des degrés de réalité quand bien même elle reste floue<sup>1</sup>. Comment cette figure assure à la fois une synthèse de l'hétérogène et permet d'embrayer d'une échelle sur l'autre ? Comment tenir les qualités d'une forêt urbaine jusque dans les détails des espaces publics qui la composent ? Comment une centralité d'agglomération génère concrètement une polarisation d'un certain nombre d'activités ? La figure est aussi bien à interroger en amont (qu'est-ce qui la détermine ? d'où vient-elle ?<sup>2</sup>) qu'en aval : que produit-elle dans les rapports entre acteurs et entre morceaux d'espaces ?

Qu'il s'agisse d'un projet de centre, de cours ou de forêt urbaine, l'activité cognitive de figuration est orientée vers l'enjeu d'en faire des embrayeurs d'action (elles doivent être des opérateurs de convergence d'actants pour réussir), synthèses de l'hétérogène. Ce pan de recherche emprunte aux travaux d'analyse des fonctions métonymiques et emblématiques des cartes (Debarbieux, 2003). Dans le monde urbanistique, la production des figures renvoie à une nécessité de convergence des différents actants de la production urbaine, elle combine des qualités iconiques et verbales et se trouve la plupart du temps articulée à un ou des récits. Elle s'y substitue parfois, mais vient plus généralement en complément. La convergence recherchée n'est bien sûr pas toujours atteinte et on peut repérer des divergences, à l'occasion de certains conflits ou controverses (cf. infra). Dans le projet urbanistique, l'iconographie résorbe par anticipation la vacuité de ce qui n'existe pas encore (Lussault in Debarbieux, 2003). Par un coup de force

---

<sup>1</sup> Ainsi la chargée de mission dit-elle : « C'est vrai que ces forêts sont quand même en milieu périurbain, donc l'enjeu c'est vraiment de les faire participer à la ceinture verte, pour finalement répondre quand même en priorité à une demande sociale et au besoin de nature et d'espaces verts, de lieux de promenades. Donc c'est quand même une des priorités, mais en même temps, on ne veut pas en faire un parc. On veut faire quelque chose qui soit un espace le plus naturel possible, donc avec un développement de la biodiversité par la gestion qui sera faite des sites et puis aussi par le fait que peut-être tout ne sera pas ouvert au public, et il y aura certaines zones qui seront préservées, réservées... » (entretien avec Josette Garcia, ingénieur en charge du projet « forêts urbaines » au service environnement de Nantes Métropole, 2006).

<sup>2</sup> Mon collègue F. Andrieux s'interroge en ce sens sur la forme-atlas dans le cadre d'un travail doctoral. Se saisissant du matériau restreint mais expressif de trois atlas contemporains produits par des architectes urbanistes à la croisée particulière des disciplines de l'architecture et de l'urbanisme, il interroge notamment comment ces travaux reconfigurent leur terrain d'observation. Ils ne renoncent pas à un ancrage local mais ce n'est plus la ville, dans son unité, qui constitue une entité territoriale pertinente pour appréhender l'urbain. Ce sont à chaque fois des réseaux de villes ou des réseaux de situations urbaines qui sont investis. Tous héritiers à leur manière du travail de Venturi, Scott-Brown et Izenour sur Las Vegas, ils saisissent l'urbain à partir de situations concrètes et non plus à partir d'une théorie préétablie dont la ville serait une illustration, voire une exemplification.

« représentationnel », la figure spatiale permet d'escamoter l'insubstituabilité. D'où l'enjeu, dans la production de la figure du « faire-paraître-vrai ». Comme le dit Lussault « *l'image cristallise une fiction, un monde spatial vraisemblable au sein duquel on peut agir.* » (Lussault, 2003 : 57).

Outre l'intérêt de suivre la carrière des figures urbanistiques – notamment leur rôle de matrice cognitive et leur puissance de réalisation (de l'enjeu de la continuité à la réalisation d'un franchissement physique par exemple), on peut aussi opter pour une saisie synchronique des figures œuvrant à grande échelle. Evoqué dans le rapport final de recherche *Jeux d'échelle dans l'urbanisme*, un projet de dictionnaire des figures peut être remobilisé. Si l'on peut d'emblée différencier les figures des principes (cf. la mixité sociale et fonctionnelle) et des dogmes (cf. la résidentialisation), on peut ensuite s'appuyer sur la théorie de Peirce en voyant les figures jouer avec trois niveaux de la sémiotique, à savoir qu'elles sont plus ou moins iconiques (en rapport de familiarité avec leur « objet »), symboliques (en rapport arbitraire à leur objet) ou indicielles (en rapport physique avec leur objet).

Les effets des figures sont loin d'être homogènes. On peut par exemple clairement aujourd'hui identifier comment la figure du clos peut s'insérer dans des registres tantôt repoussoirs ou promotionnels. Ce qui figure d'un côté le ghetto ou l'enclave (avec des effets performatifs non négligeables – cf. la qualification donnée à de nombreux quartiers populaires), figure, dans d'autres contextes des valeurs de tranquillité et de sécurité. La force des figures du clos - « force » s'entendant alors comme traversée des échelles - s'exprime bien : du béguinage à la parcelle murée, du parc habité délimité aux grilles laissant passer le regard mais pas les gestes, le clos fonctionne et permet d'embrancher sur une économie de club pour ceux auxquels il s'applique.

Aujourd'hui, deux grands registres d'existence ou de manifestation des figures semblent pouvoir être distingués. D'un côté le « naturel » dont la prégnance est marquante, déclinant toutes sortes de garden cities et garden suburbs dans des projets qui ont récemment pu mobiliser : la canopée (projet lauréat du marché de définition des Halles de Paris), la prairie urbaine, la prairie suspendue, le parc habité, la colline, le mont, la butte, la grande pelouse, la pinède habitée, la clairière équipée, l'île et l'archipel : ce vocable vient certes enrichir les anciennes « coulées vertes » mais s'avance parfois via des paradoxes qui prêtent à sourire<sup>1</sup>. Dans une analyse de différents projets périurbains de la région nantaise, nous avons pu voir la fortune de ce vocable et les visages variés des espaces verts programmés dans ce cadre, même si leurs formes sont souvent en étroite parenté avec leur fonction. Le travail spécifique de L. Brenon mettait ainsi en avant, selon sa propre lecture, des « chutes », des « restes », des « centraux », des « liants », des « techniques »<sup>2</sup>.

[ *Formes périurbaines, gouvernement territorial et logiques d'acteur* (L. Devisme resp. scientifique, avec la collaboration de Célia Dèbre, Julien Delile, Marc Dumont, Gael Augustin), rapport final de recherche, LAUA, DREAL Pays de la Loire, 2008 ]

---

<sup>1</sup> Et c'est sûrement « la clairière équipée » qui gagne de ce point de vue !

<sup>2</sup> Cf. L. Brenon, *Quelle place pour la nature dans le périurbain ?*, mémoire de Master 2, IUP, dir. G. Faburel et L. Devisme, 2007.

Quant au registre spécifiquement urbain, les figures convoquées sont souvent liées à l'imagerie de la ville héritée, notamment quelques archétypes de la « ville du XIX<sup>ème</sup> siècle ». Dans certains cas, un quartier emblématique d'une ville ou une ville entière peut être susceptible d'une véritable transposition : Venise (Nantes, Venise de l'Ouest – le marais Poitevin, Venise verte) ; Manhattan ou encore Montmartre. Si la qualité principale implicite est topographique (la butte Montmartre, le skyline de Manhattan, la ville tissée de canaux de Venise...), la transposition charrie également des valeurs, de sociabilité, d'urbanité... Et c'est bien un univers qui est convoqué. Parmi des exemples récents, on peut convoquer le boulevard, le mail, l'épine dorsale, la tour phare, le pentagone, la trame et la diagonale... Suivant les courants, doctrines et mouvements, les figures n'ont pas le même rôle. Que ce soit le « City beautiful », « l'architecture urbaine » ou encore aujourd'hui les déclinaisons du « nouvel urbanisme », force est de constater l'importance de figures urbanistiques très codées et dont la popularité reste forte.

Il peut arriver à la figuration urbanistique de littéralement prendre forme afin de préparer au travail de composition du collectif : c'est alors le panorama qui prend toute sa place. Sans reprendre le programme de recherche spécifique de certains historiens (Bernard Comment, Pierre Chabard en particulier), il faut insister sur les éléments suivants. Les panoramas désignent originellement un spectacle constitué par un vaste tableau circulaire, peint en trompe l'œil et destiné à être regardé du centre. Ce sont des dispositifs dont la force vient de la production d'illusion de totalité (embrasser toute la ville). Depuis le cénotaphe de Newton d'Etienne Louis Boulée jusqu'aux différentes géodes des musées des sciences contemporains, on se trouve toujours à l'intérieur d'une pièce à l'illusion bien contrôlée. Les effets de tels panoramas ont été objectivés par différents acteurs certes mais notamment par des urbanistes dont le plus déterminant est probablement Patrick Geddes. Cet urbaniste qui s'est aussi défini comme naturaliste et museum planner, formé aux sciences du vivant et issu de disciplines où l'observation directe des phénomènes est un acte fondateur de la connaissance, a notamment conçu l'outlook tower à Edimbourg qui montre l'enjeu multidimensionnel du panorama. Dans une réaction aux dysfonctionnements civiques et urbains, Geddes cherchait à proposer de restaurer les interactions perdues entre l'homme et son milieu par un dispositif éducatif. Dans la boîte à outils de l'urbaniste, l'outlook tower est un protocole expérimental éveillant et exacerbant les facultés visuelles du visiteur. Il permet d'enchaîner différentes expériences discontinues, le visiteur faisant varier ses modes de vision (directe ou indirecte, lointaine ou rapprochée, analytique ou synoptique). La connaissance urbaine passe ici par la projection d'une multitude de regards scientifiques distincts et particuliers mais cette multiplicité doit pouvoir être ressaisie dans une vision synoptique les englobant tous. Si, au niveau du sol, le piéton ne voit que le quotidien et le présent, la vue depuis la terrasse doit lui offrir une perspective sur le passé et le futur. L'intérieur de la tour est une sorte de musée universel que le visiteur parcourt en descendant : Edimbourg et sa région, l'Ecosse, le monde anglophone, l'Europe, le Globe. Tous types de représentation visuelle sont mis à disposition : cartes, maquettes, peintures, bas-reliefs, vitraux, dioramas, photographies, diapos, tableaux, graphiques, diagrammes, globes. A l'expérience panoramique s'ajoute l'idée de visualiser toute la part invisible du réel, tout ce qui reste d'habitude inaccessible à l'œil pour des raisons spatiales ou temporelles.

Si ce moment de l'histoire urbanistique peut sembler daté, on peut a contrario relever l'importance aujourd'hui de différents observatoires à visée touristique et éducative. Plusieurs de ces dispositifs mêlent les technologies contemporaines

dont la plus populaire est sûrement *google earth* et ses dérivés. Les panoramas se trouvent donc compatibles avec plusieurs « régimes scopiques » (Crary, 1994), cette notion permettant de penser ensemble l'exercice du regard et les technologies de la mobilité. On voit alors, à propos du panorama, à quel point la figuration urbanistique est un processus actif à différents moments de la conception d'un projet et jusque dans sa réception et ses performances. Du côté donc de l'expérience, la critique des processus de figuration n'aurait aucun sens si elle était radicale. Elle peut même se faire propositionnelle<sup>1</sup>. L'exemple le plus saillant renvoie sûrement à l'enjeu de la visibilité des métropoles à elles-mêmes qui concerne aussi bien la visibilité citadine que la visibilité paysagère et que peuvent notamment instruire belvédères, panoramas et autres dispositifs de préparation au collectif (cf. aussi la conclusion).

[ « Rendre visible la ville à elle-même » in *Place Publique* n°40, Juillet 2013]

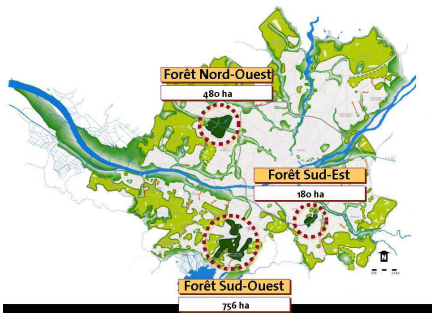
Mais ce pan de la figuration urbanistique n'est pas la seule technologie de projet qui permette d'anticiper, de faire advenir. Il en est une autre qui réclame tout autant d'attention, d'autant qu'elle se présente d'une manière plus « objective », se proclamant souvent « outil d'aide à la décision » et passant centralement par l'activité de modélisation.

---

<sup>1</sup> L'enseignant peut aussi prendre au sérieux la dimension constructive des figures et ainsi contribuer au déploiement d'utopies concrètes élaborées notamment par la relève.

## IMAGER, FIGURER

La "forêt urbaine nantaise" a représenté un intermédiaire de projet passant par une localisation précise mais multisites et exigeant de croiser avec de nombreux niveaux de préoccupation. Cette carte de localisation est à un stade encore peu traduit.



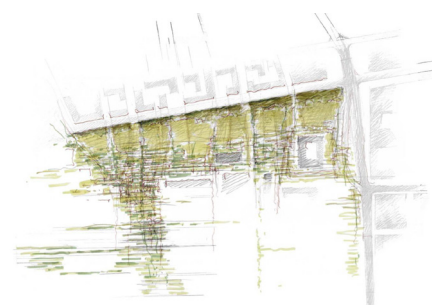
En marge du "cours Hermeland", on se surprend, du côté de la Solvardière à Saint-Herblain à saisir certes un paysage périphérique d'un nouveau genre mais dont le punctum n'est autre qu'un félin, signant l'urbanité de la photographie.



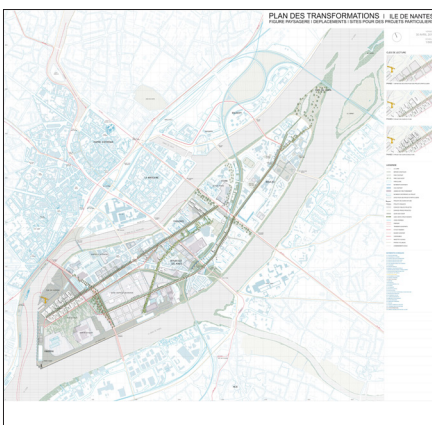
Une exploration figurale des abords du cours Hermeland : donner un visage ambiguë à la ville contemporaine est une manière de trouver des prises à sa transformation. Ici le tableau combine plusieurs figures.



Déclinaison figurale de l'île de Nantes 1 : où les pièces du puzzle d'abord se distinguent pour former autant de quartiers aux marqueurs spécifiques et mis en relation avec les bords de l'île.



Déclinaison figurale de l'île de Nantes 2 : il s'agit de projeter, même à long terme, un parc urbain d'un nouveau genre pour accompagner la localisation du futur CHU. L'esquisse préfigure : le parc semble partout et nulle part.



Déclinaison figurale de l'île de Nantes 3 : le plan des transformations tel que proposé par l'équipe Smets-UAPS se veut être une figure paysagère. Nouvelle orientation de la carte (plus proche de l'image mentale de l'île de Montréal ou encore de celle de Manhattan - toutes proportions gardées...), nouvelle trame en lieu et place du "plan-guide de l'île de Nantes".



## 2.4.2 Modéliser. La question de l'équipement de la décision

« Un modèle n'est pas un petit bout de science absolue et universelle mais l'expression d'un point de vue qui prendra sa place dans un contexte social où il sera plus ou moins pertinent » (Bouleau, 1999 : 340).

Deux mises en question vont ici être au programme : d'une part l'urbanisme comme activité technique et résolutoire, d'autre part l'injonction positiviste à un urbanisme durable. De nombreux travaux essentiellement instrumentaux visent aujourd'hui une modélisation de la ville durable ou de la ville sous influence de changement climatique. Si elles sont nécessaires, ces activités modélisatrices objectivent toutefois rarement les visions de la ville qui les accompagnent et sont caractérisées par un technicisme préjudiciable<sup>1</sup>.

Représentation simplifiée de la ville et de son fonctionnement, un modèle urbain s'accompagne fréquemment de raisonnements du type « tout se passe comme si » ou « toutes choses égales par ailleurs ». La plupart des modèles urbains de la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle renvoient en outre à l'idée de la ville comme système auto-régulé « tendant vers un équilibre » et ce sont tous ces énoncés entre guillemets qui posent problème aux sciences idéographiques. On retrouve alors la nette partition entre l'enquête et le modèle mise en avant par Louis-André Gérard-Varet et Jean-Claude Passeron (1995). Si la modélisation de l'enquête est souvent périlleuse, en revanche l'enquête sur les modèles permet de déciller certains usages simplistes des modèles.

Les modèles constituent des représentations sélectives et symboliques de phénomènes empiriques. La formalisation qu'ils impliquent permet d'étudier le fonctionnement d'un ensemble en faisant varier des hypothèses et en le soumettant à des tests et mesures. Aussi les modèles sont-ils constitués de concepts mis en relation par la pensée, ces relations étant véritablement supra-empiriques entre des éléments abstraits. Certains modèles sont descriptifs, d'ordre statistique notamment et mettent en avant des corrélations – ces hypothèses tablent sur un réalisme des effets ; d'autres se font plus explicatifs cherchant à rendre compte de mécanismes et processus ; elles tablent sur le réalisme de ces derniers. « Dans une optique essentiellement explicative, un modèle ne retient que les éléments nécessaires à la représentation des relations en cause. Il ne se réfère alors pas au monde réel, mais à des mondes possibles au sens où les tendances sont réelles mais pas les situations. Les phénomènes complexes observés sont alors expliqués qualitativement, de manière analogique en référence au modèle. Plus ce dernier augmente en généralité, plus il présente une réalité épurée, et plus il est susceptible de rendre compte de phénomènes différents. Le potentiel explicatif s'oppose à cet égard au réalisme empirique. » (Bulle in Mesure, Savidan, dir., 2006 : 782). Dans tous les cas, les modèles réduisent et contrôlent l'environnement afin d'assurer une médiation entre théorie et pratique. Ils relèvent d'un cadre expérimental visant à explorer à moindre coût les effets de telle ou telle politique par exemple.

---

<sup>1</sup> Lévy rappelle que « le techniciste considère que les questions sont déjà là : elles sont posées par la société qui échoue à résoudre un problème correct. Il faut donc tenter de résoudre ce problème. On constate ici que, par un déplacement implicite, la formulation du « problème » a été expulsée du champ de la recherche. » (Lévy, 2013-a).



Les modèles urbains s'inscrivent dans cet ensemble et retrouvent une certaine vigueur après être « passés de mode » dans les années 1980-90, ayant suivi il est vrai une période d'utilisation intense, largement positiviste, dans les années 1960-70 (cf. l'analyse spatiale de cette époque). La nouvelle donne intègre essentiellement la dimension environnementale du développement durable, avec des modèles qui sont réactivés dans le cadre de scénarii de montée des eaux, d'augmentation des températures urbaines, en lien avec le changement climatique.

[ *A research on contemporary urban models: sources, processes, investigation domains. An exploratory panorama* (avec la collaboration de Pauline Ouvrard, Anne Bossé et Marc Dumont), rapport final de recherche, LAUA, PUCA, GSF/OCDE, Juin 2011, 46p hors annexes.]

L'analyse ethnographique des modèles permet de les situer les uns par rapport aux autres, de voir leurs emprunts à des figures de la ville durable (tantôt la ville dense, intense, harmonieuse, tantôt ville verte, ville jardin) ou de traquer leurs rapports à des imaginaires activés dans les médias ou encore les jeux vidéo. Une meilleure connaissance des différents modèles revient ici à une visée de clarification « *du fonctionnement interne d'une forme d'action collective obscurcie par les détails historiquement contingents d'un cadre réel particulier* » comme le dit fort à propos H.S.Becker (2009 : 162).

Tout comme il est utile d'examiner la place des figures dans la production urbaine et ce qui les distingue de principes et de dogmes, il est utile de procéder à un travail typologique. Si l'on distingue les finalités des modèles, on peut aisément différencier les modèles théoriques (comprendre la dynamique des villes), les modèles opérationnels (aider à la gestion des villes), prévisionnels (guider le développement futur) ou prédictifs (projections démographiques). Un deuxième niveau de différenciation concerne la structure langagière des modèles : certains sont mathématiques (modèles gravitaires, tropismes), d'autres graphiques (réseau et graphe), d'autres narratifs voire paraboliques (même s'ils peuvent être résumés à des lois sociales concernant par exemple les regroupements spatiaux affinitaires); enfin un dernier plan de différenciation concerne leur lieu de production. Il peut ainsi s'agir des mondes universitaires (modèles théoriques, à distinguer suivant les disciplines et courants), des mondes professionnels (opératoires, à distinguer suivant les registres professionnels), des mondes médiatiques (suggestifs, condensateurs de réalités), des mondes politiques (horizons urbains communs) et des mondes ludiques (activateurs d'imaginaire). Certains producteurs peuvent toutefois agir sur plusieurs tableaux...

#### **Les intéressements des modélisations ludiques**

Dans le cadre de son programme « smarter planet », la société IBM abrite un travail de modélisation qui s'appuie sur l'idée de mettre en avant les enjeux d'une « planète interconnectée, équipée » : « Tout est en train de devenir intelligent. Et nous disposons d'algorithmes et de puissants systèmes capables d'analyser ces montagnes de données et de les transformer en décisions et en actions utiles qui feront naître un monde meilleur. Et plus intelligent. »<sup>1</sup> Si l'entreprise estime qu'elle

1

[http://www.ibm.com/smarterplanet/fr/fr/overview/ideas/index.html?ca=content\\_leadspace&met=fr\\_smarterplanet&re=spc](http://www.ibm.com/smarterplanet/fr/fr/overview/ideas/index.html?ca=content_leadspace&met=fr_smarterplanet&re=spc)

détient un « global innovation outlook », elle cherche à le faire savoir notamment dans les domaines des services publics et de l'énergie et l'environnement, outre ses métiers plus classiques relatifs à la communication et à la banque. L'horizon se signale par exemple par « moins d'embouteillages, des aliments plus sains, une eau plus propre et des villes plus sûres ». 13 thématiques sont identifiées et illustrées : bâtiment, distribution, cloud computing, données, eau, éducation, énergie, organisations, santé, télécommunications, traffics, trains, villes. L'enjeu urbain principal est celui d'accompagner une croissance démographique « sans précédent », les témoignages convoquent les cas d'Almere aux Pays-Bas, la prévision de trafic en temps réel à Singapour ou à Charlotte en Caroline du Nord mais encore des capteurs intelligents dans la baie de Galway. Les maquettes numériques présentent des villes presque insulaires. Un jeu est enfin proposé, intitulé *Cityone*, développé en 2010 et qui émerge à la panoplie en croissance des serious games. La visée principale est bien celle de la simulation, contribuant in fine à augmenter le réseau virtuel des gestionnaires de ville et communautés de joueurs et commentateurs de *Simcity* et autres jeux de planification ! Les serious games ont pu être décrits comme renvoyant à l'enjeu de l'entraînement pour la société civile. Ils représentent souvent un outillage séduisant dans le cadre de sessions de formation des agents des collectivités locale.

Les modèles opérationnels et prévisionnels ont vraiment pris leur essor dans les années 1950, période à partir de laquelle on recherche des régularités statistiques qui décrivent la structure et les interactions urbaines, retracent leur évolution dans le proche passé et autorisent leur projection dans l'avenir. Quels en sont les champs d'application ? Villes et pouvoirs urbain y recourent pour la planification des systèmes de transport, pour la gestion énergétique, pour le dimensionnement des réseaux. La technicité de ces modèles est plus ou moins forte mais elle n'exclut jamais une ou des visions plus générales de la bonne ville, de la ville qui fonctionne, voire de la ville idéale. On peut alors connecter les modèles au répertoire des figures que nous avons pu esquisser (cf. supra) afin de traquer les figures au sein des modèles. Trois grands domaines d'application apparaissent, relatifs à : la forme urbaine et ses variantes (compacité, économie d'espace, limitation de la dispersion) ; la performance urbaine dans sa gestion des flux (véhicules, haut débit) ; *le bien-être urbain* enfin (limitation des îlots de chaleur, anticipation de la montée des eaux, approvisionnement en eau potable...)

Pourquoi les modèles sont-ils utilisés ? Principalement pour discuter du développement de différents scénarios permettant d'orienter la décision, pour approfondir des raisonnements de type *ex ante*. Les grandes questions en fond de plan relèvent du changement climatique, de l'accès aux ressources qui se font rares, de la crise énergétique en somme. La plupart des modélisateurs urbains travaillent toutefois sur des simulations de croissance urbaine et sur ses conséquences en termes d'infrastructures, de services intégrant à l'occasion des données du marché immobilier. Ils évoquent volontiers l'enjeu de faire visualiser aux décideurs les conséquences des actions qu'ils décident (Devisme et al, 2011). Si les modèles ont connu un renouveau, c'est d'abord grâce aux possibilités de l'informatique et à leur application dans le domaine des services. Aussi de grandes firmes ont-elles développé des départements de recherche et innovation dans la perspective d'offrir des services aux collectivités et aux individus : gestion du trafic, gestion de l'utilisation d'eau, instruments embarqués sont principalement les secteurs d'activité concernés.

L'essentiel des objectifs des utilisateurs potentiels est de l'ordre de la planification : contenir le développement dans certaines limites, optimiser une ligne de transports, décongestionner le réseau, optimiser des infrastructures « extraordinaires » (comme celles d'une exposition universelle). Les modèles courants peinent toutefois à relier la planification urbaine, les transports et la qualité environnementale. Les résultats sont souvent exportés vers un SIG qui permet de les visualiser, le modèle facilitant alors l'exploration des compromis de telle ou telle politique<sup>1</sup>.

Concernant les modèles des firmes privées, la visée de séduction auprès des élus est certaine et les salons et congrès montrent l'enjeu de la présence des grands ensembliers dans la production urbaine à ce stade de la visualisation et de la sensibilisation. Leur offre de service passe de plus en plus par une aide prospective, simulatrice via des modèles dont la plupart placent le développement durable et l'économie verte comme horizon. Par exemple, sous maîtrise de la direction Développement Durable du groupe Eiffage, toutes les filiales ont été mobilisées - construction, travaux publics, énergie, métal et concessions autoroutières - ainsi que des expertises extérieures variées afin de constituer un « laboratoire de prospective en développement durable visant à définir et à mettre en œuvre la ville de demain ». L'impulsion de ce projet vient d'une réponse à la demande de la ville de Marseille sur la conception, la construction et l'exploitation jusqu'en 2050 d'une gare urbaine multimodale poursuivant la reconquête urbaine amorcée avec le projet Euroméditerranée. C'est bien à partir d'un contexte concret que s'est élaboré un « modèle » ou une vision d'un morceau de la ville de demain, virtualisé et rendu visitable sur Internet. Ce projet virtuel se veut une contribution à la réflexion sur l'urbanisme durable. Le modèle propose un recours exclusif aux énergies renouvelables, une consommation minimale des ressources ainsi qu'une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre. Mais il cherche aussi de prendre en compte des évolutions de la ville et des modes de vie, des mutations démographiques et sociologiques. Ces modèles dont les producteurs visent le marché des collectivités territoriales disposent souvent d'une ergonomie et d'un décorum au potentiel de séduction évident. Ajoutons le développement important de nouveaux marchés autour de l'accès aux données dérivant du « business analytics » dont un exemple est à nouveau celui de la firme IBM.

Quelles questions les utilisateurs, réels ou potentiels, des modèles urbains entendus comme « planning support systems » posent-ils ? L'enquête menée en 2010, 2011 met d'abord en avant l'enjeu de la production et de l'accessibilité des données. On connaît le développement du mouvement « open data », susceptible d'accroître l'interactivité de certains modèles. En tous cas, les développeurs évoquent toujours le temps d'accès, le coût et l'enjeu de la fréquence du renouvellement des données. Ensuite, la question de la collaboration entre disciplines est souvent dessinée à partir des enjeux concrets. Si la plupart des modèles croisant occupation de l'espace et transports<sup>2</sup> réclament une coproduction entre géographes, économistes et ingénieurs, d'autres champs sont appelés mais plus rarement présents (souhaitant souvent ne pas être instrumentalisés - ainsi de la sociologie ou de l'anthropologie). L'une des questions relevant de l'interdisciplinarité revient à savoir s'il faut faire de gros modèles ou de

---

<sup>1</sup> Le modèle *UrbanSim* accorde une large place au rôle du marché, les décisions sont toutes de nature économique. La prise en compte des décisions politiques est toujours plus compliquée.

<sup>2</sup> Les spécialistes parlent des modèles LUTI (Land Use - Transport Interactions).

plus petits : « There are really two paths, those who integrate models and do some big modelling and those who develop small models and who also try to understand the big models. Because the problem is that nowadays we sometimes have no idea of how the big model is working. By simplifying the big model, we may understand what it is doing! The model becomes the object to be studied... » (entretien avec l'un des interviewés de l'enquête sur les modèles urbains contemporains). Mais la principale question qui semble poser problème est bien l'éloignement entre les designers-développeurs et les planificateurs, sans parler des élus ou des habitants. Si plusieurs chercheurs déplorent le financement ou l'achat de modèles séduisants proposés par des bureaux d'études privés, ils intègrent probablement trop peu l'enjeu de la visualisation lié à leurs propres modèles. Quatrième enseignement, les modèles sont partagés entre des savoir-faire liés à une conception au fil de l'eau du développement et la nécessité de plus en plus appuyée d'intégrer de profonds changements globaux. Soit qu'il s'agisse de plus en plus de les subir (les catastrophes naturelles), soit qu'il faille inciter au changement comportemental et le modèle se fait alors plus normatif. Un scénario à l'horizon 2050 a ici plus de chances d'impacter les consciences qu'un modèle de développement annuel. En France, la prospective à l'horizon 2040 impulsée par la Datar s'est ainsi faite via une méthode des scénarios contrastés bien éloignée des attendus de l'usage des modèles urbains des années 1960. Martin Vanier, inspirateur de cette démarche, écrivait clairement, pour solde de tout compte : « *Ainsi va une certaine prospective : fil de l'eau, eau froide (l'inacceptable), eau chaude (l'idéal), eau tiède (le scénario stratégique, choisi entre les deux). Beaucoup de clapotis pour rien. Sinon une victime, noyée dans ce dévoiement : la prospective elle-même, lorsqu'elle est résumée à ce triste exercice. (...) Dans un monde sous l'empire du présent, raconter des histoires de futur est un moment précieux. Mais si les histoires sont simplistes, entre fable et cauchemar, alors l'affaire tourne à la farce* » (Vanier, 2012 : 66). Cinquième question, le fait de savoir si les modèles doivent être plus spécifiques ou plus génériques est également débattu. Ce débat est d'autant plus fort que la circulation des modèles est intense.

Cette traversée succincte de questions posées par la modélisation urbaine renvoie à deux points majeurs. L'un est paradigmatique : l'histoire des modèles urbains renvoie à la prédominance de l'objectif du développement économique via l'expansion urbaine planifiée. Est-ce toujours pertinent ? L'objectif semble aujourd'hui s'imposer d'une transition vers des villes moins carbonées et plus résilientes et quels sont alors les modèles pouvant mener à de tels objectifs ? Un deuxième point relève plutôt d'une question de sociologie de l'acteur-réseau. Il est relatif aux modalités de développement des interfaces entre spécialistes et profanes et c'est à cet égard le pan de la démocratie technique que l'on peut retrouver. A titre d'exemple, dans un champ foisonnant d'initiatives, mentionnons le projet expérimental Macospol (Mapping Controversies on Science for Politics) sous la responsabilité de Bruno Latour, qui cherchait à cartographier les controverses (cf. infra) afin d'équiper le public en compétences interprétatives. Sous la bannière « *democracy is the possibility to disagree* », ce travail se situe sous d'autres auspices que celui de l'aide (néopositiviste) à la décision, en étant plus pragmatique.

Le workshop conclusif à notre étude des modèles urbains contemporains<sup>1</sup> a montré l'enjeu de repenser leur place dans la fabrique urbaine. Certains

---

<sup>1</sup> Il cherchait notamment à établir des recommandations à l'adresse de la communauté de recherche internationale.

participants ont même proposé de « démodéliser » les modèles : injonction à associer plus directement la démocratie technique aux activités modélisatrices. Dans cet état d'esprit, il est possible que des chercheurs émergeant à l'écologie industrielle et urbaine puissent se trouver propositionnels, mais c'est à la condition de dépasser des conceptions trop naturalistes du métabolisme urbain<sup>1</sup> et en associant véritablement humains et non-humains.

Cette réflexion sur les modèles urbains peut être caractérisée comme étant « de biais » : non pas les modèles vus depuis une autre planète mais considérés dans une perspective de perplexité quant à leur rôle (cf. supra). Un numéro de *Lieux communs* que j'ai porté avec Marc Dumont en 2011 permettait déjà de la préciser, l'appel que nous avons lancé étant quelque peu polémique : « Des modèles urbains, pour quoi faire ? »<sup>2</sup>. A l'heure où l'on peut moins que jamais dire « les experts sont formels »<sup>3</sup>, il nous semblait en effet que certaines attentes à l'égard de la modélisation ainsi que plusieurs de ses effets en termes de codification des pratiques ne pouvaient rester sans être questionnés. Notre volonté était bien de réinscrire ces modèles dans des champs de force producteurs de l'urbain, de les contextualiser en somme.

Qu'il s'agisse de références urbaines (la bonne forme), de modèles d'organisation (relatifs aux partenariats public-privé par exemple) ou bien d'outils supposément infra-idéologiques, il faut toujours les décrire en action afin de voir comment ils opèrent. De la même manière que j'ai insisté sur la carrière des figures, le principal intérêt d'une approche ethnographique de la modélisation consiste dans l'étude du cours ou des trajectoires de tel ou tel modèle. On peut même indiquer l'enjeu théorique de partir plutôt de la demande de modèle, de ce que peuvent en dire des professionnels de la ville et remonter à leurs conditions d'élaboration. C'est du moins ce qui s'est imposé dans l'étude mentionnée plus haut : *"It progressively appeared that it was useful to shift from a panoramic point of view (synchronic analysis in this section) to the stake of diachronic approaches with focuses on some models considered as circulating objects implicating producers, users, funders, application domains, failures and success."* (Devisme et al, final report : 14 ).

C'est souvent la limite des travaux de modélisation urbaine que de peiner à dire qui peut s'en saisir et sous quelles conditions, avec quelles prothèses. On peut alors grandement gagner à décaler légèrement le regard pour voir comment les jeux vidéo, manipulations ludiques de différents modèles, à la fois renseignent sur des représentations de la réalité mais surtout contribuent à transformer nos prises et vellétés d'actions sur le monde. C'est du reste ce qu'ont bien compris des promoteurs des serious games et on peut gagner à expliciter les compétences des game designers, comme celles des joueurs, pour réfléchir à la performativité des modèles<sup>4</sup>. Il s'agit bien de prendre au sérieux les artefacts culturels ; d'aucuns ont

---

<sup>1</sup> Il convient en effet de prendre des distances avec l'idéologie de la « deep ecology » comme avec certaines acceptions de l'écologie politique qui partent d'abord d'une morale pour transformer l'état des choses.

<sup>2</sup> De fait, aucun modélisateur n'a répondu... ni membre du GIS modélisation urbaine qui était alors en train de se constituer.

<sup>3</sup> Allusion au livre *La terre outragée. Les experts sont formels*. Dirigé par J.Theys et B. Kalaora (Autrement, 1992) issu d'un colloque tenu à Arc et Senans tenu en 1989.

<sup>4</sup> Cf. S. Rufat, H. Ter Minassian (dir.), *Les jeux vidéo comme objet de recherche*, Questions théoriques, 2011 et en particulier l'article « typologie des serious games ».

pu montrer les nombreuses parentés entre architecture et jeux vidéo par la parenté des outils de conception : « *la programmation des fonctions, la gestion des flux, le cadre spatial, l'esthétique globale à même d'imposer un univers* »<sup>1</sup>. Sans développer cet aspect, mentionnons le cas connu du jeu SimCity qui développe bien un point de vue sur la société et dont le concepteur reconnaît avoir été influencé par les théories de l'architecte Christopher Alexander<sup>2</sup>. Le game design rebondit désormais dans la conception architecturale et son enseignement...

Une telle perspective permet de décliner la nécessité d'analyser les dimensions de la compétence, de l'engagement et du jugement dans les activités urbanistiques. Elle permet d'éviter deux écueils, celui du positivisme qui ne comprend pas pourquoi des outils élaborés n'ont pas plus d'impacts (la critique classique des ingénieurs à l'égard des usagers) comme celui de la critique radicale de la technique qui ne permet pas de comprendre ce que la délégation aux dispositifs techniques peut faire. C'est tout-à-fait la direction que propose R. Sennett lorsqu'il s'intéresse à la conception assistée par ordinateur en examinant les conséquences de la séparation de la tête et de la main. A partir de défaillances des savoir-faire, le sociologue met en avant les qualités qu'il faut travailler et notamment ce qu'il appelle les instructions expressives qui permettent de rattacher la technique à l'imagination et de faire un usage imaginatif des outils (Sennett, 2010).

Que le modèle urbain participe à la fabrique urbaine, on voit que c'est d'une manière bien indirecte, avec des attentes parfois considérables du côté de certains scientifiques qui tendent à voir le monde social par le prisme de l'efficacité d'une ingénierie renouvelée par les possibilités des TIC. De fait, la place du modèle dans le projet urbain se situe plutôt au niveau d'études techniques en position clairement instrumentale et postérieure au moment de la conception, celle-ci relevant beaucoup plus d'un moment figural. Si le développement durable est l'occasion pour les sciences pour l'ingénieur d'apparaître de manière plus centrale dans les phases d'élaboration du projet, c'est bien au niveau de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage que se déploient des luttes d'influence, ce qui pose la question de savoir « de quoi nous avons besoin »<sup>3</sup>.

Cette critique des activités de modélisation urbaine, basée sur une enquête empirique, peut être rapprochée de celle qu'a pu opérer Lucien Sfez lorsqu'il s'est interrogé (après ses enquêtes sur la décision et sur la communication) sur le statut des discours sur la technique à savoir « *leur légitimité, la manière de les tenir, l'influence que certains types de discours exercent sur le développement même du phénomène technique et la raison de cette influence.* » (Sfez, 2002 : 23).

---

<sup>1</sup> Les cahiers du jeu video n°3, 2010 : 107

<sup>2</sup> Cf. l'article de Tony Fortin dans le même numéro : « Recherche geek pour ville « bling bling » », p. 186-205.

<sup>3</sup> Cf. supra les atermoiements à propos d'une charte de développement durable sur l'île de Nantes.



## MODÈLES EN WORKSHOP

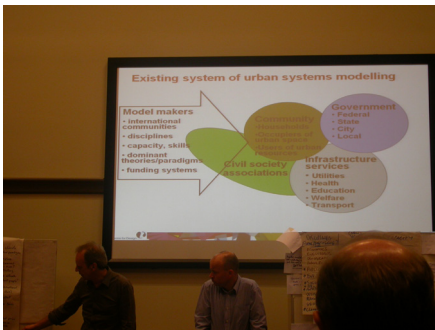
Lors d'un workshop organisé à Melbourne avec un groupe du Global Science Forum, je ne manque pas l'occasion de voir la science-experte en action avec un œil ethnographe. Ici, des experts qualifient les modèles via la grille de lecture SWOT : avantages – inconvénients – coûts – risques



Une panoplie de supports, une démultiplication des outils de communication. Papiers, ordinateurs et téléphones portables... A quoi les participants sont-ils donc présents ?



Le powerpoint comme point de rassemblement ou comme fond de plan n'exclut pas le paperboard comme outil de travail.



Une feuille de paperboard sur un tableau blanc : vertus de la schématisation pour enclencher la discussion.



On s'approche de la fin du workshop. Les écritures parsèment la « scène » de l'amphi, l'un des participants « check » ses mails. Diverses prothèses sont observables : le disque dur externe, le rouleau de scotch...







### 2.4.3 Formater, jauger : les calibrages contre les apprentissages

La fabrique urbaine est, comme d'autres domaines d'action publique, marquée par le développement d'un ensemble discursif qui est normatif et prescriptif. Il repose principalement sur l'idée que la décision (urbaine) doit être équipée, a minima nourrie, par des apports qui se signalent principalement sous le terme d'expertise. L'une des occurrences contemporaines de cette aide à la décision s'intitule « bonnes pratiques », active à toutes les échelles territoriales (de celle mondiale avec le déploiement normatif issu d'institutions comme le FMI ou la Banque mondiale jusqu'à l'échelle locale en demande de « recettes » élaborées par d'autres territoires). L'enjeu d'anticipation de changements reste premier et l'esprit proche de ce que j'ai développé à propos de l'utilisation de modèles. Nous avons exploré le régime des bonnes pratiques dans l'aménagement avec Marc Dumont et Elise Roy, en examinant principalement leur contribution au (bon) gouvernement des villes.

[ « Le jeu des bonnes pratiques dans les opérations urbaines, entre normes et fabrique locale » (avec Elise Roy et Marc Dumont) in *Espaces et Sociétés*, 2007, n°131 ; pp 15-31 (dossier coordonné par F.Navez-Bouchanine). ]

Dans cette perspective, les bonnes pratiques sont « *un ensemble théorico-pratique issu de demandes d'informations sur les manières de faire et menant, le cas échéant, à leurs réorientations en fonction de référentiels vus comme exemplaires.* » Les registres d'exercice de cet ensemble peuvent varier, entre une voie de normalisation et de standardisation (les démarches qualité), une voie prescriptive dans une visée de performance et une visée plus incitative. Cette différenciation peut facilement s'incarner suivant différentes scènes. L'un des enjeux pour les professionnels est de bien connaître ces différences, de savoir où ils peuvent ressourcer leur action et où au contraire, ils n'apprendront rien<sup>1</sup>. Mais si ces scènes sont importantes, contribuant à et activant la circulation des professionnels et de leurs « trucs et ficelles », ce sont les instruments qu'il faut également prendre au sérieux et l'on retrouve alors la question de la régulation abordée plus haut. Ils sont producteurs de « benchmarks » la plupart du temps, en lien avec l'établissement de réputations quant à tel ou tel projet ou telle ou telle pratique. La plupart de ces instruments sont aujourd'hui produits par des consultants qui les doublent souvent de connaissances plus implicites du monde des acteurs.

En sélectionnant un objet urbain (parmi d'autres), on peut se faire une idée des processus à l'œuvre dans l'élaboration de formations discursives normatives. Abordé dans notre ouvrage *Nantes, petite et grande fabrique urbaine*, le quartier d'affaires *Euronantes* illustre, comme deux autres objets que sont un écoquartier et le quartier de la création, à quel point la fabrique urbaine, complexe, « déborde » toujours de ses cadres et suppose en permanence un réajustement des enjeux de projet urbain. Ayant pu suivre *Euronantes* dans ses moments figuratifs et argumentatifs, il m'est clairement apparu un processus d'actualisation d'une figure pourtant éprouvée et usée via des modalités qui relèvent de la prophétie auto-réalisatrice.

---

<sup>1</sup> Ainsi L. Théry de me dire l'enjeu pour lui du Club Ville Aménagement qu'il a présidé un moment, au contraire d'un congrès WIC - World Investment Conference - à la Baule « qui est du pipo » !

*Euronantes* procède d'abord de l'argumentaire de la nécessité d'une nouvelle offre tertiaire au cœur de Nantes (2004), un incontournable de l'aménagement d'une ville européenne contemporaine. Il a ensuite dû franchir l'épreuve de sa compatibilité avec deux projets urbains déjà lancés (île de Nantes et Malakoff) : compatibilité spatiale (il doit inclure sans les neutraliser ces territoires de projet) et actorielle (deux aménageurs travaillent respectivement entre autres à la livraison d'espaces prêts à bâtir). Son étude de programmation a été réalisée par le cabinet de consultants *CB Richard Ellis*. Il débouche sur un énoncé des plus classiques, se faisant performatif et normatif à l'image de bien des projets en régime de marketing urbain : « *Dans une logique de prolongement de l'offre tertiaire déjà existante sur le quartier Madeleine-Champs de Mars (Cité Internationale des Congrès, siège de Nantes métropole, CIO...) et dans une démarche plus large de développement de la métropole Nantes Saint Nazaire, l'émergence d'un nouveau pôle tertiaire international s'impose pour permettre à Nantes de rester compétitive et d'offrir des services de qualité à ses entreprises. A l'instar d'autres grandes métropoles telles que Lille (Euralille), Marseille (EuroMéditerranée) ou Lyon (Confluences), Nantes métropole se positionne avec Euronantes sur la scène des grandes métropoles européennes qui développent des projets tertiaires majeurs.* » Alors qu'un projet de centre international des affaires sur la pointe Ouest de l'île avait été abandonné à la fin des années 1980 et qu'il semblait exclu dans la décennie qui a suivi d'imaginer une telle figure d'urbanisation<sup>1</sup>, figure repoussoir pour l'équipe socialiste qui remportait la municipalité en 1989, le terme réapparaît alors. Quelles forces sont sous-jacentes à ce projet ?

L'hypothèse du rôle structurant de la prophétie auto-réalisatrice peut être ici reprise<sup>2</sup>. Que ce soit par la mobilisation d'un consultant international, d'une agence de publicité pour un « concept » ou d'une présence à un salon international, une idée prend corps, crédibilisant l'idée d'un nouveau quartier de 200.000 m<sup>2</sup> de bureaux voire davantage, engageant des révisions spécifiques du PLU et une réflexion sur un marquage spécifique du territoire. Du reste, les consultants définissant le pôle tertiaire mobilisent très fréquemment un registre qui est celui de la connaissance du comportement des investisseurs, leur compétence renvoie à un certain « feeling », une connaissance par fréquentation de quelques grands capitalistes : « il faut sentir que l'équipe est déterminée », « les investisseurs ont envie de prendre des risques mais ont aussi besoin d'un certain nombre de garanties »<sup>3</sup>... A ces éléments qualitatifs dont l'énonciation en réunion cherche à produire des effets de vérité, il faut bien sûr ajouter les différents palmarès, relayés fortement par les médias spécialisés. Parmi d'autres, citons l'étude *KPMG International* « choix concurrentiels » qui cherche à analyser les coûts de revient pour les entreprises selon leur localisation dans le monde, actualisée chaque année. L'agence de développement économique nantaise n'a pas hésité à relayer l'information selon laquelle Nantes apparaît à la première

---

1 Cf. notre travail consigné dans « centralité émergente : la fonction – miroir de l'île de Nantes », rapport pour le PUCA dans le cadre du programme « Ville émergente ».

2 À propos du fonctionnement de la « self-fulfilling prophecy », cf. les travaux de J.-F. Staszack, notamment « Détruire Détroit. La crise urbaine comme produit culturel » in *Annales de géographie* n°607, mai-juin 1999, pp. 277-300 et « Prophéties autoréalisatrices et géographie » in *L'espace géographique* n°2, 1990, pp. 105-119.

3 Propos tenus lors de la réunion du comité de pilotage du 29/10/04.

place européenne dans la catégorie des territoires de 500.000 à 1.500.000 habitants<sup>1</sup>.

Dans le rapport local – trans local tel qu’il s’observe dans des réunions de travail entre acteurs publics et consultants, des phénomènes d’imposition de vision du monde, d’apprentissage de certains standards mais aussi d’opposition entre des représentations de la ville fort différentes ont cours (ainsi, pour ce dernier cas, du calibrage d’un nouveau centre commercial pour le quartier de Malakoff). C’est toujours le cas pour Euronantes qui, à partir du moment où elle est une figure stabilisée, se doit de traverser différentes échelles.

Sur une macro-échelle, Euronantes vise à valoriser le « centre serveur de l’Ouest ». S’il faut viser « l’ouest européen » dans un processus de distinction sémantique qui est devenu un marché de consultance ces dernières années, le cahier des charges adressé pour l’étude de programmation précisait, relativement au manque de bureaux : « *Cependant, le marché de bureaux nantais de centre-ville, quoi que bénéficiant d’une concentration importante de fonctions tertiaires, reste insuffisamment attractif et porteur d’images pour les entreprises et les investisseurs internationaux et ne dispose pas de la masse critique et de l’environnement nécessaires à l’émergence d’un pôle tertiaire de dimension européenne. Or la constitution d’une offre tertiaire puissante et qualifiée en cœur de ville est devenue un enjeu majeur d’attractivité et de compétitivité pour les grandes agglomérations européennes. (...) Cependant, les démarches de renouvellement urbain en cours doivent prendre appui sur des stratégies fortes de développement de l’offre tertiaire de centre d’agglomération et atteindre un positionnement international de cette offre. Pour ce faire, il importe de valoriser les opportunités foncières et celles liées à la présence d’équipements structurants (gare TGV, pôle d’échanges multimodal voyageurs, réseau de tramway-bus, Cité des Congrès, CHU – Hôtel-Dieu,...) et les atouts induits par la mise en boucle de l’offre de bureaux existante et en projet sur les secteurs du Pré Gauchet, du Champ de Mars et de l’île de Nantes dans sa partie nord centrale (axes Vincent Gâche et Général de Gaulle notamment).* » (Cahier des Clauses Particulières – Mars 2004)

Attraction et renforcement de l’image sont recherchés : il s’agit de prolonger et d’attester (de) « l’effet côte ouest » - et concrétisé dans les années 1990 par un accroissement démographique très fort.

[ L.Devisme, « Identité urbaine et concurrence territoriale : la fabrique de l’image de Nantes » in *Les cités atlantiques : villes périphériques ou métropoles de demain ? Diagnostics et politiques*, sous la direction de S. Farthing et J.P.Carrière, Publisud, janvier 2000, pp. 283-304. ]

Quant à la « mise en boucle de bureaux », elle renvoie aussi bien à des exigences de lisibilité spatiale qu’à une nécessaire cohérence au sein des interlocuteurs institutionnels.

---

1 Mes analyses rejoignent tout-à-fait celles développées par A.Brennetot dans « Métropoles idéales pour cadres internationaux. Classement international et réalités sociales » *Annales de la recherche urbaine* n°101, 2006. L’auteur pointe notamment que « *les entreprises de consultance comme le MHRC ou l’EIU adoptent à l’égard des grandes villes du monde une position similaire aux agences de notation boursière vis-à-vis des firmes qu’elles examinent pour orienter les investisseurs institutionnels : elles valident l’idée selon laquelle le marché est capable de réguler de façon efficace les relations entre villes en mesurant les avantages compétitifs de chacune* » p.114.

Dans l'analyse du consultant, l'échelle « extra-locale » renvoie aux conditions de création (Nantes dans l'armature européenne), l'échelle macro-locale renvoie aux conditions d'implantation, l'échelle locale définit des conditions de faisabilité (« constat problématisé des caractéristiques urbaines structurantes », avec des volets d'accessibilité, d'attractivité, de rayonnement et de fonctionnement) et l'échelle micro-locale enclenche des conditions de réalisation (données opérationnelles décisives dans la crédibilité, la lisibilité et la viabilité du projet tertiaire soit à propos de la taille, du phasage des opérations, des typologies et morphologies architecturales et urbaines...). Les épreuves locales et micro-locales sont décisives. Le directeur d'une SEM rappelait volontiers en réunion l'ambiguïté fondamentale des quartiers d'affaire en temps de mixité urbaine, de ville renouvelée : les promoteurs et investisseurs cherchent de leur côté des produits calibrés de centres d'affaires, ce qui induit une absence de mixité, préjudiciable aux objectifs politiques généraux... On retrouve au cours des réunions professionnelles la tension entre ceux qui souhaitent calibrer le plus rapidement un « produit », avec un concept marketing recouvrant une délimitation spatiale simple et d'autres qui diffusent spatialement l'idée de quartier d'affaires et qui ne cessent de rappeler l'importance d'édifier des « lieux de vie à part entière ». Cette partition recouvre des compétences différentes (entre économie et urbanisme notamment) ainsi qu'une variété des positions occupées et des trajectoires professionnelles des uns et des autres.

L'anticipation sur les comportements des investisseurs occupe une bonne part des discussions lors de réunions entre collectivité, consultants et aménageurs, ce que reflètent bien des questions échangées comme les suivantes : quel taux de capitalisation est observable sur Lyon ? A partir de quel niveau de loyer pour les bureaux des investisseurs étrangers vont-ils s'intéresser à la place nantaise ? Constitution des valeurs urbaines et affectation des programmes sont conjointement à l'œuvre mais la dissociation est de plus en plus forte entre la production d'immobilier d'entreprise et la satisfaction d'utilisateurs repérés (cf. le symptôme de la production de bureaux « en blanc »). Les collectivités territoriales contribuent activement à jouer un rôle de médiation entre ces deux moments ; elles cherchent de surcroît à « changer de rang » ou de catégorie via le marketing urbain. Ainsi mentionne-t-on facilement, à Nantes, le niveau des loyers de bureau en vigueur à Lyon (au-dessus de 200 euros/m<sup>2</sup>) pour regretter la difficulté de dépasser localement les 160 euros/m<sup>2</sup>. En même temps, le marché du logement est extrêmement tendu et la même collectivité intervient financièrement pour la production de logement social ou l'accession sociale à la propriété sur son territoire. Même si ces marchés n'ont pas les mêmes déterminants pour la formation des prix, peut-on chercher à faire monter les prix d'un côté (les loyers et in fine les terrains destinés au « tertiaire supérieur ») sans faire monter le prix des autres (les terrains affectés au résidentiel) ? Les « bonnes pratiques » sont ici plutôt sectorielles et possiblement contradictoires entre elles mais on ne trouve pas trace d'un référentiel global qui permette d'aborder de telles questions... Dans les termes du sociologue Laurent Thévenot, on retrouve des contradictions liées à la spatialisation de différentes grandeurs : industrielle, marchande ou civique en l'occurrence<sup>1</sup>. Le suivi de telle ou telle recommandation d'aménagement (plus ou

<sup>1</sup> « Si la mise en valeur du plan la plus directe s'effectue dans un ordre de grandeur industriel qui prend appui sur la temporalité que soutient le plan, la mise en avant d'une visée de solidarité permet en outre une inscription du plan dans un ordre de grandeur civique. (...) Inversement, la mise en valeur selon la grandeur marchande s'accompagne d'une critique en règle du plan (...) » (Thévenot, 2005 : 126).

moins figurée, plus ou moins modélisée, plus ou moins standardisée) permet de voir ces grandeurs parfois s'entrechoquer, ou telle technique de gouvernement percoler d'un univers à l'autre, pouvant orienter des dépenses publiques. De fait, l'urbain étant entré, après les appareils de production eux-mêmes, dans des logiques spéculatives de rentabilité, « c'est la question de la « ville mondiale spéculative » qui se pose à travers la question des bureaux — et du logement. » (Crouzet, 2001). On peut bien alors rejoindre Brennetot alertant quant à l'orientation des politiques économiques et prônant le développement de « *systèmes de comptabilisation des ressources mesurant les biens en fonction des besoins réels des habitants et non de l'orientation du marché des transferts mondiaux de main d'œuvre.* » (Brennetot, 2006 : 116). C'est bien du reste un domaine dans laquelle la recherche urbaine peut faire douter les acteurs relativement à leurs pratiques de classement, à leurs échelles de grandeur et de leurs cadres d'interprétation<sup>1</sup>.

Ces réflexions liées à Euronantes sont aisément transposables à l'échelle d'équipements plus circonscrits. Ainsi d'un équipement commercial posant des questions d'orientation qui sont loin d'être seulement techniques, le plan de merchandising exigeant des réponses en termes de références de l'équipement, de sa destination, son volume, sa localisation, son type d'offre et sa rentabilité (Devisme, Dumont, Roy, 2007). Suivre au ras des pâquerettes les bonnes pratiques en situation, c'est en l'occurrence considérer comment des savoirs bricolés peuvent aussi s'opposer à des indicateurs proposés par tel ou tel consultant.

Cette opposition n'est-elle pas un peu caricaturale ? Poursuivons à l'occasion d'un autre terrain, non pas lié à un équipement mais plutôt à un nouvel impératif d'action publique qui lui aussi se traduit par des processus de formatage. Le développement durable n'est pas saisi ici par des modèles (cf. supra) mais par des chartes, guides et référentiels. Dans notre ouvrage collectif sur la fabrique urbaine nantaise (Devisme et al, 2009 : 214-215), nous avons déjà fait retour sur l'atelier « écoquartiers » de Nantes Métropole, ses balbutiements, sa difficulté à se concrétiser, c'est-à-dire à sortir du statut confiné. L'enjeu d'élaborer un référentiel d'aménagement durable applicable à l'ensemble des projets urbains portés par les collectivités nantaises a fait long feu et ce travail de préfiguration a finalement pris d'autres formes. Mais comme souvent, il est intéressant de s'arrêter à ce qui ne marche pas (justement parce que c'est vite occulté par les acteurs).

Nous avons exploré cette question des traductions de l'exemplarité dans la fabrique ordinaire de la ville avec d'autres collègues en comparant quatre villes – agglomérations françaises d'abord saisies au prisme de certains de leurs écoquartiers labellisés par le ministère de l'environnement puis dans leurs tentatives d'extension ou de généralisation de certains principes. Pilotée par Roelof Verhage, cette recherche (financée par le PIRVE) a progressivement visé l'enjeu des traductions et apprentissages collectifs au sein du rapport entre gouvernance de projet et gouvernance diffuse. Comment s'opère la généralisation

---

<sup>1</sup> Où l'on rejoint l'enjeu de la perplexité, cf. supra. Un exemple récent de positionnement critique en ce sens est celui de Vincent Renard par rapport aux politiques publiques touchant au foncier. Il a pu notamment engager une critique forte d'un projet de recherche aux contours flous, intitulé « BIMBY » (« Built in My Back Yard ») mettant en avant les enjeux de la division parcellaire dans certains espaces périurbains.

des pratiques du développement urbain durable<sup>1</sup> ? Quelles sont les places respectives des sensibilités, savoirs et compétences ?

[ Verhage, R. (dir), Menez, F., Lorenzi, E., Devisme, L., Geppert, A., Bourdin, V., Leroy, M., Apprentissage du développement urbain durable et changement des pratiques professionnelles : Expériences à Lyon, Nantes, Reims, Grenoble. Rapport de recherche pour le PIRVE, Mai 2012. ]

Outre des échanges entre chercheurs relatifs à différentes théories mobilisables<sup>2</sup>, il m'a semblé important, dans ma contribution, d'insister d'une part sur une floraison voire une profusion d'outils mais aussi sur l'enjeu des trajectoires professionnelles des personnes en charge d'activer le développement durable au sein des organisations (cf. supra). Trois points méritent d'être mis en avant. L'un a trait au développement des expertises dans des phases de conception des projets et à une recherche (qui n'est pas nouvelle) de transversalité au sein des grandes collectivités locales. Un autre identifie différents canaux d'apprentissage (expérimentations liées aux écoquartiers, évolution des normes nationales, benchmarking). Un dernier concerne précisément le rôle des référentiels, en différenciant la manière dont peuvent agir des chartes, des guides ou des labels. A cet égard, si l'usage des labels renvoie très largement aux prix, à la distinction, à l'effet-vitrine<sup>3</sup>, les chartes et guides renvoient quant à eux davantage à des dynamiques d'appropriation collective, à une recherche de ré ordonnancement des intervenants dans la fabrique urbaine (et parfois à l'auto-dissolution de l'instrument en question). Ce sont alors des opérateurs potentiels de circulation du sens, des intégrateurs d'enjeux qui peuvent être portés (ou qui ont vocation à l'être) par différentes politiques publiques thématiques.

En moins de 10 ans, on a pu voir apparaître une tension grandissante entre les cadres réglementaires et les horizons d'attente. Dans le cadre de cette recherche-action, on pouvait ainsi trouver une critique forte, chez les « techniciens » eux-mêmes, des démarches de labellisation, certification, qualification. La critique des indicateurs est nourrie, y compris sein de l'appareil d'Etat. L'enjeu de produire de la dynamique interne, au sein des institutions est plus important que celui d'un affichage pour les autres de bonnes pratiques. Parler de « ce qui n'a pas marché » apparaît finalement plus productif que ce qui appellerait à un transfert d'expériences réussies. Il ne semble en effet pas possible de faire l'économie de la description des conditions de production de la ville durable, qui peuvent être sensiblement différentes d'un site à l'autre. Un questionnement qui en découle est celui de savoir à quel genre de prothèses on a à faire lorsque l'on parle du registre incitatif : s'agit-il de vade-mecum par exemple, de l'ordre de manuels ? Dans le

---

<sup>1</sup> Nous avons eu d'importants pourparlers au sein de l'équipe, prenant conscience de positionnements différents relativement au développement durable et à la position prescriptive-normative que la discipline aménagement – urbanisme endosse parfois.

<sup>2</sup> Notamment concernant l'approche systémique de l'apprentissage organisationnel, l'approche biographique, le passage par les « objets frontières » ou encore les « communautés de pratique », le rôle des « courtiers de connaissances » tels qu'approchés dans les sciences de gestion.

<sup>3</sup> Je renvoie ici aux différentes séances du séminaire tenu à la MSH de Nantes en 2013, porté par Renaud Epstein, intitulé « Nantes capitale verte de l'Europe : l'usage des prix, labels, titres et honneurs dans la gouvernance urbaine ». La visée principale consistait à questionner les effets des instruments instituant une compétition pour l'accès à la reconnaissance publique s'adressant à des collectivités et non des individus (pour lesquels des travaux avaient quant à eux déjà été menés).

cadre du travail d'enquête réalisé sur Nantes, il faut en tous cas pointer le fait que le difficile atterrissage d'une charte de développement durable au niveau de Nantes Métropole (finalement intitulée charte de qualité urbaine durable) tient d'une part au design organisationnel (en l'occurrence la faiblesse relative de la direction générale du développement urbain rattachée récemment à la direction générale à la cohérence territoriale avec une concurrence de la Samoa par exemple sur ce sujet) mais aussi, fondamentalement, aux incertitudes portant sur le degré de normativité de la charte. C'est tout aussi valable pour les productions de l'atelier de la forme urbaine (qui vise à être un outil de connaissance et de formation pour les chargés de développement urbain), pour le guide écoquartier ou encore la charte d'aménagement de l'espace public qui, elle, vise à être un véritable cahier des charges s'imposant aux aménageurs<sup>1</sup>. Cette enquête se retrouve bien dans la convergence des regards orchestrée dans l'ouvrage collectif de Béal, Gauthier et Pinson visant à la fois à rassembler des travaux empiriques et à interroger les effets d'un nouveau référentiel d'action (Béal, Gauthier, Pinson, 2011).

On peut au final dresser un tableau critique de l'équipement de la décision tel qu'il se construit dans une conception managériale de l'action urbaine. Sans reprendre la critique radicale d'un Pierre Legendre (1999), disons au-moins que cette analyse met en lumière une connaissance biaisée des pratiques aménageuses, à l'origine du déploiement d'outils dont certains, sophistiqués, n'ont que bien peu d'utilité dans une démocratie technique qui pourrait pourtant être davantage participative et délibérative. Dans de nombreux contextes, l'insistance sur les bonnes pratiques a toujours pour conséquence d'éviter la discussion sur les instances de labellisation, sur les regards comparateurs et évaluateurs et plus généralement sur le sens des mesures<sup>2</sup>.

Les pratiques que j'ai ici abordées reviennent à calibrer des actions urbaines spécifiques. Ce calibrage passe par des instruments, des compétences. Il est concomitant au développement d'une professionnalisation de l'action urbaine et à l'impact de conceptions managériales de la ville. Que ce soit dans le domaine de la politique de la ville, dans celui du développement durable ou encore dans des politiques plus sectorielles (le développement économique), la tendance à la circulation des experts et des manières de faire est effectivement croissante. Elle amène d'une part à reconsidérer ce qu'est le local (cf. infra) mais aussi à interroger les théories de l'action. Alors que le vocable des « bonnes pratiques » s'est très fortement déployé, on peut suggérer d'examiner plutôt ce qui ne marche pas : c'est dans la défaillance, la panne, l'aporie que l'on peut souvent le mieux examiner notre attachement aux choses (Bonnot, 2014).

---

<sup>1</sup> On doute pourtant, à voir se constituer le document A3 format paysage sur la table d'un chargé de mission, que la charte prenne la route d'une prothèse pour l'action aménagiste... Le chargé de mission ne fait lui-même pas grand cas de ce qui pourrait rejoindre rapidement les rayonnages des différentes études !

<sup>2</sup> Le biais est similaire, du côté de l'histoire des techniques, lorsque celle-ci se focalise sur l'innovation. Je rejoins ici la plupart des thèses d'Edgerton et Pestre, notamment la 4<sup>ème</sup> et la 8<sup>ème</sup> : « inventions et innovations débouchent rarement sur des usages mais un usage conduit souvent à des innovations et des inventions » (Edgerton, Pestre, 1998 : 831).



### Remettre les outils à leur place !

L'échange de bonnes pratiques amène la plupart du temps à ne pas discuter des conditions de l'expérience et de la dynamique de groupe, forcément locale. Daniel Asseray nous confiait lors de notre enquête sur *la politique de la ville par l'approche biographique* que selon lui les outils ne valent que s'ils produisent du débat : « *j'ai déjà eu une expérience à la Caisse des Dépôts. Ils ont mis en place un outil qui a coûté apparemment assez cher pour globaliser les budgets d'intervention sur un quartier. Un mec de la Caisse des Dépôts de X vient exposer, présenter son projet et il explique qu'ils ont beaucoup galéré à monter le budget global avec tous les intervenants, l'Etat, la commune, l'agglomération, la commune avec je ne sais combien de services. C'était relativement difficile. Réaction des technos de la caisse : mais pourquoi tu ne te sers pas de l'outil qui est à votre disposition gratuitement, qu'on a financé etc ? Et le mec dit : j'y ai bien pensé mais en fin de compte c'était plus intéressant parce que ça posait des tas de questions aux partenaires pour construire le budget et ça a eu des tas d'effets, y compris sur l'organisation communale. Ce qui est intéressant c'est qu'en inventant sa méthode budgétaire, en fait il construisait un partenariat et il faisait bouger ses partenaires. (...) A la sortie les technos disent, on ne comprend pas qu'ils n'aient quand même pas pris notre méthode budgétaire ! Les types n'avaient pas compris que l'enjeu ce n'était pas d'avoir un bon budget parce que à la limite, ça vaut ce que ça vaut, en plus ces budgets là c'était toujours plus ou moins... mais c'était intéressant d'avoir fait bosser les partenaires là-dessus.* » (extrait d'entretien, 2001). L'homme d'action sait bien ici le caractère tout le temps émergent de l'action qui fait que sa capitalisation n'est possible qu'en discutant de l'action : « *alors le grand discours que j'entends dans les systèmes centraux c'est « l'expérience nous a montré que ». Alors ça c'est terrible parce qu'une fois que « l'expérience nous a montré que », tu ne causes plus de l'expérience, puisque ça y est, on a tiré les leçons de l'expérience donc maintenant on a des règles !* » (extrait d'entretien, 2001).

Si une interprétation extrême de ces propos rendrait impossible toute codification de pratiques, toute élaboration de guide, laissant l'action urbaine dans l'émergence perpétuelle, ces propos permettent plutôt d'insister sur l'enjeu du travail dans l'interaction, de la dynamique de groupe, de l'exploration collective et du récit de projet.

B. Latour proposait cet équivalent de « l'action expérimentale collective » pour le principe de précaution. On retrouverait cette idée ici et la nécessité pour la recherche urbaine de comprendre les formatages instrumentaux, les équipements de la décision, ce qui en passe nécessairement par un travail de relocalisation du global (cf. infra).

#### 2.4.4 Mobiliser, enrôler : les performances des énoncés sur le futur

Dans le cadre d'une réflexion sur l'espace en action et en intention, il est un type d'instrument-discipline qu'il est difficile de contourner, à savoir la prospective territoriale. Déjà partiellement abordée à l'occasion de l'analyse des modèles urbains, il faut ici élargir son domaine d'application et prendre au sérieux ce qui semble relever d'un tournant dans ses procédés à savoir son caractère de plus en plus dialogique et interactif. Ce tournant est en écho direct à des pratiques aménageuses qui s'affichent comme étant soucieuses ou du moins aimantées par la nécessité d'élargir le cercle des concernés. D'où le motif de la mobilisation et de l'enrôlement. On rejoint ici cette affirmation : « *Ainsi, on voit se banaliser des instruments de type projets, partenariats, participation qui sont tout autant des instruments de zonage afin de baliser l'espace d'interactions, que des outils participatifs qui permettent de moduler les formes de l'interaction, de sélectionner et de légitimer les acteurs pertinents dans le processus d'action publique.* » (Pasquier, Weisbein, 2007 : 219). Plus tôt, plusieurs théoriciens et praticiens avaient déjà pu mettre en avant soit la montée d'approches plus processuelles que substantives de la planification (Forester, 1987, 1994), soit un certain « tournant communicationnel » amenant à largement socialiser les activités de conception (Healey, 1992). Plutôt que d'un passage effectif du droit à la ville, disons, avec Pinson, que l'urbanisme et la planification relèvent « d'activités sociales permanentes » (Pinson, 2004 : 106) et qu'il faut les analyser à ce titre.

Concernant la prospective, qui est bien passée des scénarios conventionnels à l'enjeu de raconter des histoires sur le futur (Vanier, 2012), on peut chercher à repérer comment l'anticipation et les énoncés sur le futur sont précisément aujourd'hui construits dans une optique consensuelle et mobilisatrice. Expliciter les visions qui sont imputées à de larges collectifs d'énonciation revient à dénaturer les énoncés qui semblent émaner des territoires eux-mêmes, une tension analytique que l'on va retrouver concernant la problématisation de « l'effet de lieu » (cf. infra). Ici, le travail des acteurs qu'il faut prendre au sérieux n'est pas tant de l'ordre de la préfiguration d'actions précises mais de l'ordre de visions, l'enjeu étant, notamment pour les acteurs politiques, de cultiver un horizon (Haumont, 1993). « *Le pouvoir politique doit être porteur d'un policy discourse, d'un système global d'intentions, de lignes de cohérence que les opérateurs ont le devoir de respecter dans leur action, tout en restant relativement libres du choix des moyens mis en œuvre.* » (Pinson, 2004 : 214). Nous allons désormais retrouver des figures et motifs servant à raconter le futur. Parmi ce qui rend plausible de tels récits, le projet d'architecture comme celui de territoire relèvent bien de technologies de la promesse.

Au-delà des plans, règles et projets, le récit urbain est un pan de la fabrique qui peut être qualifié d'idéologique. Son rôle est probablement de moins en moins substantiel et de plus en plus mobilisationnel. La principale enquête à charge de cette hypothèse relève de l'ethnographie de l'ingénierie de projet de la démarche *Ma Ville Demain*, déjà mentionnée.

Comme de nombreuses autres démarches analogues<sup>1</sup>, *Ma Ville demain* a pu se présenter comme un attracteur d'idées et de projets en tous genres. La mobilisation ayant assez largement fonctionné, une première épreuve technicienne a consisté à passer de la phase de collecte à la phase de mise en cohérence des éléments retenus : comment passer d'un site Internet, « infos, contributions et boîte à idées » à une « carte de trois visions » ou encore « trois récits des souhaitables possibles » ? L'épreuve de synthèse de l'hétérogène (« la démarche, c'était multiforme » nous rappelle tel technicien) – que rencontre toute mise en récit doit être analysée, accompagnée des questionnements suivants : comment le croisement des suggestions a-t-il été opéré, quel a été le travail des « synthétiseurs » ?

Aujourd'hui, la plupart des acteurs en charge de telles démarches sont à la fois conscients que la masse des contributions n'est pas représentative d'une « opinion » de la population et en même temps toujours rivés sur le nombre d'impliqués et donc sur la masse représentée<sup>2</sup>. Un autre paradoxe tient dans l'association d'un discours proactif sur l'ère de l'open data (avec l'enjeu qu'il y ait le moins de perte en ligne possible) et la reconnaissance du fait que les livrables des travaux de prospective engagent des valeurs et procèdent d'un certain nombre de choix faits par leurs auteurs.

[« Petite excursion nantaise : d'un cadrage l'autre » in *Urbanisme* n°386, dossier « Prospective et Territoires », sept-oct 2012, p. 49-51 ]

Le suivi de l'ingénierie de projet de cette démarche de « prospective citoyenne » permet d'être attentif aux interrogations relatives au genre d'interactivité souhaité et aux processus de réduction à l'œuvre<sup>3</sup>. Ainsi un « groupe témoin participatif » se voit-il adressé par le consultant : « *Vous avez émis 177 idées. Nous sommes passés des directions aux lignes de force (...) Celles qui semblent faire le plus de consensus ont été croisées pour bâtir l'architecture* ». (consultant 3, GTP Mars 2011). Lors de la restitution de ce travail, on peut être frappé par les petits coups de force qui consistent notamment à mettre en mots et à retrouver les grands attracteurs de langage aujourd'hui constitutifs du paradigme dominant. En réaction à la mise en forme du consultant, de nombreuses paroles du « groupe témoin » renvoient à une certaine perplexité voire un agacement de ce qui revient en partie à un vol de langage<sup>4</sup>. Si au bout du compte le groupe constitué parvient à produire une

<sup>1</sup> Un atelier des 33èmes rencontres de la FNAU à Bordeaux en 2012 en témoignait bien, intitulé « Prospective : tous experts ? ».

<sup>2</sup> 22000 participants pour 1500 contributions est-il rappelé à l'entrée de l'exposition de restitution de *Ma Ville demain* à l'automne 2012...

<sup>3</sup> Et en termes méthodologiques, cette saisie peut être opérée in vivo (le travail des acteurs), in itinere (la comparaison des différentes versions des livrables) et in vitro (les grilles de synthèse activées par les synthétiseurs).

<sup>4</sup> Cette réunion à laquelle j'ai assisté (Mars 2012) semble avoir été des plus vives voire chahutées, aux dires des organisateurs. Petit florilège de formules exprimées par des participants au consultant : « *c'est votre interprétation / Les autres ne disent rien ! / Où est le quotidien ? / pourquoi vous avez retiré... ? - On ne retire pas, on ne rend pas visible momentanément / est-ce que vous avez extrapolé sur ce que ça va donner à la fin ? L'essentiel il est où ? / on est dans les tubes, on ne peut pas sortir là ? / qui suit le mieux la démarche depuis le début ? / l'identité nantaise, ça veut dire quoi ? / qu'est-ce que vous mettez derrière « excellence » ? / qu'est-ce que c'est qu'être « actif dans sa ville ? » / c'est quoi la commande à la fin qui vous a été faite ? J'ai l'impression d'être piégé, je n'ai pas posé les bonnes questions au départ, c'est ma faute.../... »*

« vision », elle est tributaire d'un important travail de re-writing des consultants<sup>1</sup>. C'est du reste le travail de médiation qu'ils opèrent qu'il faut suivre au plus près pour comprendre ce qui se joue aujourd'hui notamment dans le « design thinking » fortement prisé par les commanditaires d'activités prospectives<sup>2</sup>.

La traduction du « vrac » des contributions est un travail de « filtrage » et de « croisements ». Filtres et tamis successifs côtoient des éléments plus subjectifs liés à la culture personnelle. Comme le dit un intervenant lors d'une séance de restitution : *“On ne peut pas faire autrement. Quiconque écrit, est dans la subjectivité, on n'est pas des ordinateurs”*. Alors que cet exercice de prospective est tendu vers l'adoption d'un nouveau projet de territoire, il faut être attentif au travail suggéré aux contributeurs potentiels aux 9 grandes questions formulées au départ : *« Les réponses à ces 9 questions permettront de décrire les options possibles pour le territoire dans les 20 ans à venir et définir le chemin le plus adapté aux défis et aux réalités de notre métropole. Un choix que devront faire les élus de la métropole à la fin 2012 »*. Le travail de synthèse témoigne quant à lui de l'importance d'un schème d'analyse dialogique du type *« les participants disent/pensent... / on sait que... »*, préparatoire à une montée en généralité attendue par les coordonnateurs de la démarche.

*Ma Ville Demain* se doit à la fois de lâcher prise, « ouvrir les vannes » et en même temps de cadrer, ponctuer, contrôler. Elle est ainsi plastique jusque dans les enjeux du retour. Ici encore, le flou n'empêche pas d'avancer. La nécessité de dépasser la juxtaposition des idées et le catch-all-system est d'autant plus vive que se pose depuis le départ la question du sens d'un projet. Un consultant nous le rappelle : *« on a un vrai besoin de restituer du sens. Ce n'est pas l'addition des choses qui donne du sens, on est d'accord” (consultant) ; un technicien insiste : il faut « se préserver contre le risque d'arasement et de perte de sens” (technicien)*. Le retour est donc considéré comme une sorte d'épreuve de vérité de ce point de vue : *« Qu'est ce qu'il faut pour que les gens se disent on ne s'est pas foutu de moi, c'est à ma hauteur, je comprends etc. Il y a la question de la forme, est-ce qu'on fait une expo, est-ce qu'on se limite à un épisode 3, l'épisode 4 serait le projet voté par les élus, est-ce qu'on fait un colloque, est-ce qu'on met quelque chose sur internet ? » (technicien, réunion du 06/12/11)*.

En somme, les processus de réduction (temps 2 de la traduction dans la démocratie technique) embrayent directement sur le temps 3 : comment intéresser les gens à un retour dont le statut est intermédiaire ? Il n'est ni seulement ce que les gens ont dit et il n'est pas ce que les élus vont décider. L'exposition finalement décidée se veut globalement ludique (« le jeu de l'urbaniste », cf. infra), pédagogique et interactive. Elle se veut également une invitation à poursuivre le débat tout en rendant compte des contributions collectées ; comme l'indique le texte défilant sur les écrans ; *« Toutes vos contributions ont été lues et prises en compte afin de réfléchir aux avenir*

---

1 Il serait difficile d'en être autrement dans un contexte d'activité bénévole des membres de ce groupe dont on leur a précisé au début qu'ils n'avaient pas à travailler entre les séances. Les remercier d'être là, c'est l'essentiel.

2 Nous avons, avec Pauline Ouvrard, proposé un texte en court d'expertise à la revue *Lien social et politique* qui approfondit cette question : « les nouveaux acteurs intermédiaires de la mobilisation territoriale au prisme des démarches de prospective-participative » (première version, Juillet 2014).

*possibles* », ou encore en inscription sur un panneau en nid d'abeille : « 25 000 participants ont produit plus de 1 500 contributions individuelles et collectives ; observez ici quelques unes d'entre elles et retrouvez-les toutes dans la salle suivante ! »

L'exposition, espace de mise en scène ou mise en visibilité de la ville en train de se réinventer (voire de se ré-enchanter) participe d'un urbanisme fictionnel (Matthey, 2011) : il s'agit d'abord de mettre en récit l'avenir possible, de lui donner le visage d'un avenir souhaitable. Cette mise en récit et en scène interroge par son caractère fragmenté où le visiteur, en autodidacte, aux manettes du « jeu de l'urbaniste » ou du « jeu de billes » est invité à (re)jouer avec les 3 visions.

A l'occasion de l'inauguration de l'exposition, le directeur de l'agence d'urbanisme, maître d'ouvrage délégué de la démarche, dit qu'il s'agit de « rendre compte d'une diversité rassemblée autour de valeurs et d'aspirations communes : l'ouverture au monde, la créativité, l'envie de proximité et d'un cadre de vie préservé et surtout la volonté toujours exprimée de renforcer la cohésion sociale et territoriale ». C'est bien sur ce socle que sont construites les 3 visions, chacune devant renvoyer, à sa manière, « aux grands défis qui nous attendent » et devant se conjuguer. L' élu dit n'être pas étonné du « socle commun », insiste sur le terme de vision plutôt que de scénario et incite à ne pas choisir... Evoquant chacune des trois visions, il tend à mettre en garde face aux connotations de la troisième : « beaucoup ne souhaitent pas trop changer nos façons de faire, on vit bien ici, la France admire Nantes. Il ne faudrait rien toucher, rester comme on est, une vie locale apaisée, des rivières, le fleuve, la relation sociale. (...) Tout en conservant ce qui a fait nos valeurs, Nantes doit « entraîner le reste de l'ouest de la France ».

Mais quels sont donc les enseignements de ce récit territorial dont l'esprit initial est de « redonner de l'impulsion », « une visibilité à une autre échelle » ? Pointons d'abord la critique répandue des prospectives « scientistes » et la mise en avant de visions « humanistes ». Cette opposition peut sembler simpliste mais elle s'appuie notamment sur la connaissance (par expérience) des limites d'une prospective tendancielle dérivée de l'usage de logiciels<sup>1</sup>. A l'unisson, chargés de mission et élus travaillent à mettre en forme un socle de valeurs partagées et à revendiquer « l'eau apaisée » (comme la ville, cela va sans dire). Les trois visions proposées partagent un certain nombre de traits communs : pas de régression / fort solde naturel / attractivité maintenue / vieillissement / réduction de la consommation foncière. Ces caractéristiques donnent bien l'idée d'une machine démographique-

---

<sup>1</sup> « (...) le problème, c'est que comme ça a l'apparence de la science, c'est tenu par beaucoup comme étant de la science, et donc, comme étant de la vérité. Maintenant, je vous invite à regarder tout ce qui s'est passé dans toutes les agglomérations de l'ouest depuis 10 ans... Vous verrez le poids de ce modèle dans les politiques de développement et d'aménagement et les résultats auxquels on est parvenu en matière de croissance artificielle de la mobilité. Autrement dit, l'application de ce modèle a conduit à l'étalement urbain - alors que tout le monde lutte contre l'étalement urbain depuis des années. (...) Et toutes les villes de l'ouest ont été victimes d'Omphale (NDR : Omphale est une application permettant de calculer des projections démographiques. Utilisé notamment à l'Insee, il modélise trois types de population que l'on retrouve dans la signification de l'acronyme : « Outil Méthodologique de Projection d'Habitants, d'Actifs, de Logements et d'Elèves ») – dans leurs travaux de prospective, j'entends bien... C'est-à-dire qu'on a utilisé les modèles avant de faire de la prospective, pour nourrir la prospective... Pour dire, voilà, Omphale dit ça, donc c'est la science et puis, malgré les différentes options que propose Omphale, on va tenir compte de ça... » (entretien consultant).

économique d'ores et déjà lancée et qui doit composer avec 4 « lignes de force » : « la cohésion sociale », « un cadre de vie », « l'aspiration de l'ouverture au monde », « la bienveillance au minimum voire l'enthousiasme pour la créativité ».

Lors d'un séminaire de travail (25 Avril 2012), on voit la schématisation des trois visions passer par un triangle dont les 3 sommets indiquent : la métropole conquérante / la métropole créative et épanouissante / l'agglomération douce, sensuelle, résiliente, invulnérable, responsable. Dans tous les cas, le contact avec la nature est un incontournable, de même que la question de la gestion de l'espace public.

Le premier récit est quelque peu attendu dans la plupart des métropoles françaises ; on l'entend parfois résonner avec l'hypothèse de la ville néo-libérale. C'est « *Nantes conquérante, leader, décomplexée* », qui doit s'affirmer comme tête de réseau. « *N'est-elle pas déjà la capitale européenne du titane ?* » (consultant 3). Dans cette perspective l'altérité devient de plus en plus familière, le cosmopolitisme est productif. L'image d'une « *Randstadt version grand ouest* » est utilisée. Le deuxième récit est décrit comme étant celui de l'agglomération de tous les projets avec l'encouragement des initiatives individuelles. La liberté de création devient un droit fondamental : « *Et là aussi, on ne change pas un modèle qui gagne, il faut rester fidèle à la créativité de l'agglomération, vecteur fondamental de l'esprit de Nantes mais dans cet esprit, on décale, on ne reproduit pas le modèle nantais on le décale sans le changer radicalement, c'est l'agglomération qui étonne, émerveille le monde. La créativité est la valeur de base. Cette agglomération a une diversité urbaine économique, c'est l'agglomération des quartiers créatifs, c'est l'agglomération qui par sa diversité et sa capacité de développement va créer, stimuler la créativité de chacun. C'est quelque chose de capital, c'est l'agglomération qui encourage les émergences. Emergence, c'est le mot clé de ce récit sur la créativité.* » (consultant 3). Là encore, l'observateur est frappé de la récurrence d'une telle vision dans la plupart des agglomérations françaises, qui n'exclut pas l'enchantement du présentateur<sup>1</sup>. Le troisième récit est sûrement celui qui amène le plus de commentaires de la part des acteurs : « *C'est la prise de conscience qu'on va essayer de changer pour réduire l'empreinte écologique et la production de gaz à effet de serre. Cette prise de conscience, elle est absolument claire. Voilà, on diminue le rythme de croissance démographique et on diminue fortement le rythme de croissance des emplois. La métropole douce et résiliente, elle anticipe sur les changements climatiques.* » (consultant). Si le citoyen est davantage présent dans ce scénario, c'est d'abord avec un principe de sobriété de son action.

A l'issue de la première présentation dans un cadre restreint de ces scénarii, on voit une réappropriation progressive collective des différentes visions. Les questions qui se posent relèvent des manières de rendre appropriables par les élus les différents scénarios. Certains réclament de la simplicité, d'autres demandent davantage de complexité dans les scénarios, pressentent l'enjeu d'un scénario 4 car ici, ce sont clairement « *hard, soft et out* » (technicien, séminaire d'Avril 2012).

---

<sup>1</sup> « *Tout le monde peut s'exprimer plus facilement. C'est l'occasion d'une kermesse à l'école, c'est l'occasion d'un rond point transformé provisoirement en jardin partagé, en jardin potager. Ca s'est fait à Metz. C'est un vide grenier où tout le monde se réunit. C'est un boulanger qui expose tous les jours un produit différent chaque semaine. L'ambiance urbaine repose sur l'inattendu. A Vienne des quartiers créatifs sont ancrés dans toute l'agglomération. Ca devient une réalité aussi dans les espaces peri-urbains et ruraux.* » (consultant).

Et comme à plusieurs reprises, la discussion s'enclenche sur de nombreux niveaux : « *on est le cul entre deux chaises, entre philosophie politique et analyses et projections* ». Oui certes, mais la magie du triangle semble opérer et notamment l'idée du « curseur » pour situer le projet quelque part au sein de cette géométrie : « *Voilà les 3 grands récits et ces trois récits structurent un espace et l'on sent bien que l'on peut circuler d'un des pôles du triangle à l'autre et en fait, au lieu de composer trois récits vous imaginez très bien qu'on peut en proposer beaucoup d'autres selon l'endroit où on va placer le curseur à l'intérieur de ce triangle.* » (consultant).

La verbalisation rend en outre les options plus discutables en examinant par exemple les transitions et ruptures impliquées par chaque scénario ou bien leurs indexations à des catégories d'acteurs cibles. Le scénario 3 joue souvent à cet égard, pour les acteurs urbains, un rôle repoussoir, du moins d'identification à la « tentation de la pause » débattue lors d'une conférence métropolitaine et régulièrement pointée comme scénario inacceptable<sup>1</sup>.

En tous cas, en quelques mois, les trois visions sont assez rodées dans les différentes scènes d'expression de la démarche ; la convergence avec celles proposées par le Conseil de Développement en est même troublante, lui qui met en avant : la métropole d'excellence internationale, la métropole des anticipations et la métropole des liens.

L'anticipation comme la vision sont au cœur de la prospective. Son inflexion « citoyenne » montre à quel point elle relève d'une technique de gouvernement qui certes se renouvelle dans ses modalités, mais qui montre l'enjeu des pratiques qui se situent au cœur du triangle dont les sommets désignent le savoir, le pouvoir et le croire. On peut rejoindre ici les analyses relatives au rôle pragmatique de la grammaire de la gouvernance : « *Quand un élu animateur, entouré d'experts et de professionnels de l'animation, s'empare de la grammaire de la gouvernance, il ne fait pas que délivrer un message sur la légitimité des intérêts locaux et la nécessité de composer un consensus : il effectue un acte de mobilisation* » (Ségas, 2007 : 207). L'enjeu principal des instances politiques ne revient-il pas aujourd'hui à mobiliser des forces qui ont tendance à être indifférentes plus qu'hostiles ? On rejoint ici, à partir du matériau d'un exercice de prospective enchanté, le problème de la production de l'apathie politique (Eliasoph, 1998-2010). La sociologue américaine, à partir d'étude des conversations ordinaires dans différents contextes a pu notamment suggérer cette loi selon laquelle « plus l'arène devient publique, moins le souci du bien commun paraît légitime et plus les citoyens semblent apathiques ou préoccupés uniquement de leur intérêt personnel ». Si mon matériau est ici d'un ordre bien différent, on trouve également, dans la production des scénarii et récits, quelque chose comme une substance sans prise, un projet sans déclinaisons controversées. Les dissensus existent pourtant bien, mais ils se déploient ailleurs, sur d'autres scènes (cf. infra). Le travail de production d'idéologie territoriale, loin d'être négligeable, oriente véritablement un « air du temps » sur telle ou telle ville : il semble plutôt remobiliser des acteurs urbains dont il faudrait centralement s'assurer de l'implication qu'engager une démocratisation de la fabrique urbaine.

---

<sup>1</sup> De fait, c'est cohérent avec la logique politique de type « entre ambition et solidarité » qui a fondé les municipales depuis les années 1990.

Retenons de ce chapitre l'intérêt de saisir de manière pragmatique les visions et anticipations urbanistiques. J'ai mis en avant la place particulière du registre figural dans les activités urbanistiques, les discriminant d'autres secteurs d'activité qui vont bien davantage tabler sur la quantification par exemple ou sur l'établissement de constats et de manques liés à d'autres grandeurs (la justice sociale, la performance économique...). Le figural n'est pas en apesanteur et peut se tracer comme je le propose depuis le départ. Nul intérêt de découper les interactions et jeux d'acteurs d'un côté et le rôle des images, cartes et figures de l'autre, cette distinction reviendrait un peu, comme l'avait évoqué Latour, à chercher à comprendre une bataille en distinguant les corps nus d'un côté et les armes et armures de l'autre. C'est donc bien dans des cours d'action que l'on peut analyser le rôle de figures urbanistiques dans le projet, celui des modèles urbains qui, en tant que « planning support systems » ont une prétention à équiper la décision urbaine comme les bonnes pratiques et autres guides ou référentiels, mais aussi les idéologies territoriales qui, via la prospective territoriale, cherchent à anticiper, provoquer des discussions sur le futur tout en reconfigurant des ensembles locaux en leur donnant des caractéristiques voire un esprit.

Dans la traversée de différents matériaux d'enquête, j'ai progressivement insisté sur une position d'analyse critique (dont dénotent bien les notions liées à des technologies de gouvernement), non pas de critique radicale renvoyant l'urbanisme dans les cordes tantôt de la société du spectacle ou des ruses d'une gouvernementalité manipulant la société civile, mais de critique qui se veut constructive en décillant et en interpellant. Ainsi, en l'occurrence d'une critique de l'omniprésence de représentations consensualistes de la fabrique urbaine et que l'on peut contrer en interrogeant comment la fabrique se déploie dans les controverses (chapitre suivant).



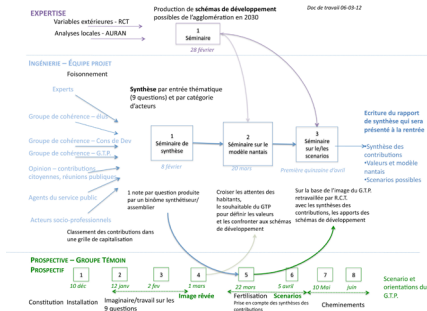


## UNE PROSPECTIVE MOBILISATRICE ?

De la communication des exercices de prospective participative : des collectifs inclusifs (« nous », «vous») sont mobilisés pour voir et imaginer



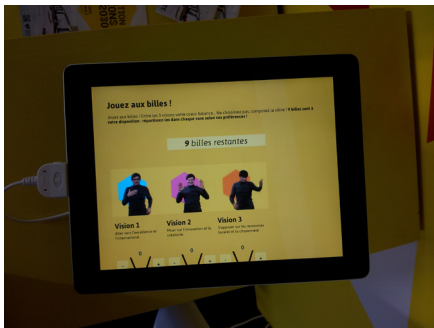
Affiches présentant les scénarios Nantes Ma Ville Demain et Destinations 2030  
source : AIRAN et ADOBN



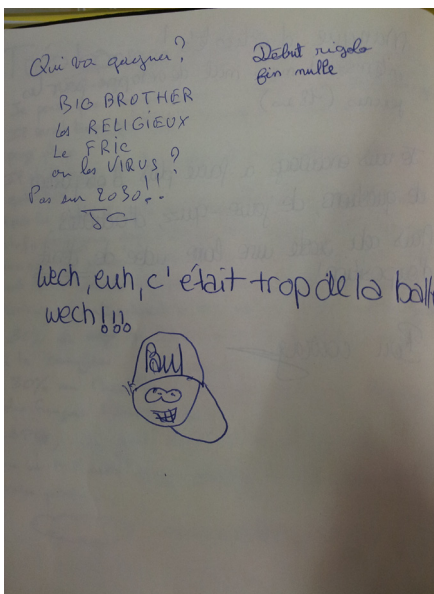
L'ingénierie de projet telle que rationalisée par ses chefs d'orchestre. La vision systémique cherche à articuler un ensemble autrement proliférant.



Un atelier de travail avec le groupe témoin prospectif dans le cadre de Ma Ville Demain, Nantes 2030: cartes IGN, INSEE, crayons, liste de mots-clés et post-it. Sont-ce de bons matériaux pour l'implication citoyenne ?



L'exposition du travail et ses mises en jeu : trois visions auxquelles le public est invité à jouer, sur tablette, afin d'exprimer ses préférences. Où le détour ludique vise un plus grand concernement.



Extrait du livre d'or : le vrac transposé en carnet ré-vèle parfois des surprises ; les expressions semblent faire fi d'un projet de territoire...



## 2.5 Fabriquer dans le dissensus

Comme le chapitre précédent a cherché à le montrer, il est utile d'analyser les faits urbains via l'aspect performatif des discours qui les constituent : « *on a ici affaire à des discours différenciés, dont il importe de connaître le contexte d'énonciation et de circulation, l'identité des énonciateurs et des destinataires, leur rôle de porte-paroles de groupes ayant accès ou non à la représentation urbaine, la puissance de leur parole, capable ou non de jouer un rôle performatif dans la production de l'espace* » (Mondada, 2000 : 39). L'urbanisme est un très bon medium pour ce type d'analyse : il est confluence de voix plurielles et non le fait d'une corporation, il ne produit pas qu'un type de représentation.

Impossible d'échapper à la dimension conflictuelle de la fabrique urbaine. Elle est toutefois la plupart du temps considérée par les acteurs publics comme un frein ou un obstacle et c'est contre une telle acception qu'il faut comprendre les arguments et matériaux qui vont suivre. Les conséquences sont importantes pour l'aménagement, pour la théorie sociologique comme pour l'enseignement (cf. supra – premier volet « une position réaliste-critique dans l'enseignement »). Que le nombre de controverses de divers ordres soit en hausse est sûrement principalement dû au fait que les actants qui y prennent part sont eux aussi de plus en plus nombreux. La société du risque dénote bien la fin de la possibilité d'externaliser, de rejeter les dommages collatéraux de nos actions dans des réserves sans coût ni menace (Beck, 2001). Bien des travaux en sciences de l'environnement sont aux prises avec ces objets redevenus des choses et qui se voient dotées de nouveaux porte-paroles. Sûrement les crises écologiques et sanitaires ont-elles remis au premier plan une condition de vulnérabilité qui avait été éclipsée dans une conception largement positiviste des rapports entre science et action, très fortement mise à bas dans *Politique de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie* de B. Latour<sup>1</sup>.

[ L.Devisme, « Latour : mettre les sciences au travail », *EspacesTemps.net*, Livres, 03.04.2007  
<http://www.espacestemp.net/articles/latour-mettre-les-sciences-au-travail/> ]

Les arguments qui suivent sont loin de vouloir relever d'une théorisation générale du conflit (d'autres s'y sont appliqués et je vais les convoquer) mais ils portent la marque d'une saisie de l'espace en actions et par des cours de choses non stabilisés ; on retrouve de manière centrale une problématique émergentiste. C'est ce qu'il faut baliser dans un premier temps en croisant les hypothèses et travaux de certains auteurs contemporains. Je propose ensuite l'incursion dans trois terrains différents qui sont l'occasion de mettre en lumière des angles d'approche spécifiques et d'insister sur les trames équivoques de la vie publique urbaine et l'importance des situations tensionnelles dans les choix opérés par les politiques publiques. Le premier concerne un moment de la fabrique urbaine nantaise des années 1970, saisi par les controverses autour du passage d'un réseau de voirie rapide d'agglomération. Indiciel, ce travail fait écho aux enjeux que porte la micro-histoire et met en avant la portée d'une certaine forme de conflictualité, celle qui

---

<sup>1</sup> Et pour une tribune ramassée, cf. B. Latour « La terre est enfin ronde », *Le Monde*, 1<sup>er</sup> Février 2007 : « il n'y a plus de décharge possible. L'humanisme recommence (...) ».

œuvre entre associations et pouvoirs publics. Le deuxième met en avant l'approche par les « dossiers spatiaux » et permet d'aborder ce que l'on peut nommer la texture polémique de la ville. Le troisième est davantage suggestif, actualisant une proposition de recherche faite avec une collègue et qui permet de saisir les controverses spatiales par le prisme des appréciations paysagères : je chercherai alors à montrer les liens qui existent entre expression de l'attachement aux choses et fabrication d'une sphère publique.

**« Les mots sont importants »**

P-M De Biasi énonce dans l'introduction de son *lexique de l'actuel* : « désormais, la logosphère parle plus vite qu'elle ne pense » (2005, vol 1, p.15). Qu'en est-il du champ sémantique ici concerné ? Controverses, disputes, affaires, dissension, dissentiment, dissensus, discorde, mécontente, polémiques, tensions... Nombreux sont « les mots de la bataille » et précieux un point rapide sur leur usage. L'intérêt pour des cours d'action, pour des répertoires d'argumentation, pour des situations problématiques amène à une sensibilité non pour des conflits stabilisés ayant fait émerger des forces en présence mais pour des affaires controversées, ne faisant pas consensus. Le fait d'opter pour la notion de dissensus permet certes de mettre en avant l'antonyme du consensus mais aussi d'atténuer la vision trop tranchée qui sort souvent de la notion de dissension et de dissentiment vus comme des divisions profondes et violentes. En outre, il englobe la notion de controverse qui renvoie davantage à une argumentation réglée de part et d'autre, la plupart du temps dans le champ scientifique où elle est peut être synonyme de dispute, de disputation voire de querelle. La notion d'affaire renvoie bien à l'action en cours, ce que désigne l'expression « prendre l'affaire en main », elle connote aussi une certaine publicité de l'action en question.

Le dissensus met en avant la nature conflictuelle de l'agencement de l'espace, qu'elle soit relative à la légitimité, à la position et / ou à la forme des objets en cours de spatialisation (un équipement, un type d'espace protégé, un public spécifique...)<sup>1</sup>. Il est proche de la notion de mécontente, travaillée par J. Rancière mettant en avant le principe fondateur du litige entendu comme désaccord sur la répartition des parts dans la société (1995) et cherchant à dépasser deux conceptions trop tranchées de la rationalité politique que sont d'une part l'échange entre partenaires mettant en discussion leurs intérêts ou leurs normes et d'autre part la violence de l'irrationnel. Le fait de prendre au sérieux le dissensus permet d'envisager non pas des consensus pour sortir des désaccords mais des compromis. Cela débouche sur des compétences diplomatiques pour les urbanistes.

---

<sup>1</sup> Cf. l'entrée « consensus-dissensus » rédigée par F. Haegel dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Belin, 2003-2013).

### 2.5.1 Dialectique sans synthèse, acteur-réseau et balistique de l'action

Quatre auteurs vont ici servir de boussole : Michel Marié<sup>1</sup>, Bruno Latour, Luc Boltanski<sup>2</sup> et Francis Chateauraynaud. De Marié, je retiens principalement ici l'hypothèse du ménagement : « *Donc, première idée : un dispositif technique n'a de chance d'être rentable et de bien fonctionner que si, paradoxalement, il a su affronter des sociétés locales assez fortes pour lui résister et donc composer avec de l'épaisseur sociale. D'où cette seconde idée : l'aménagement, comme processus volontaire d'organisation et de fertilisation de l'espace, ne réussit bien que s'il s'accompagne d'une certaine dose de ce que l'on pourrait appeler ménagement du territoire ; notion que je définirai provisoirement comme étant la capacité des institutions de l'aménagement à auto réguler, c'est-à-dire à réévaluer en permanence les termes de leur action en fonction des forces en présence.* » (Marié, 1996). Dans ses travaux relatifs aux rapports entre l'eau et l'urbanisme, Marié montre la dialectique sans synthèse entre des logiques d'arraisonnement d'un côté et de compromis de l'autre. Reprenant Yves Barel, Marié retrouve aussi l'opposition entre logiques de gestion de capital (l'Etat – entrepreneur) et logiques de gestion de patrimoine (modèle localiste) mais aussi l'opposition entre logique interne d'une société mentalement et organisationnellement construite autour de son ouvrage et logique externe (des conflits jamais réglés une fois pour toutes). Ces deux types sont construits à partir d'une analyse fine des logiques de construction et d'appropriation de deux canaux que sont celui de Provence et celui du Verdon.

On voit chez Marié une conception productive du conflit, l'idée que, sans résistance, un nouvel aménagement risque de se voir vite périmé ou inadapté<sup>3</sup>. Cette productivité du conflit et des résistances est plus qu'intéressante au moment où se déploie une vision « thérapeutique préventive » de l'urbanisme<sup>4</sup>, où la référence à la ville apaisée est aussi référence à une ville lisse, sans aspérités, sans prise à la possible opposition (Dumont, Von der Mühl, 2006). Marié propose la notion de situation tensionnelle pour désigner l'enjeu d'analyser des situations d'action et leurs effets et non de se placer dans l'optique de la « gestion de conflits ».

Plus méthodologique que substantielle, une autre référence fortement mobilisée dans le cadre de l'une de mes implications pédagogiques les plus permanentes à

---

<sup>1</sup> Lu en 1997, au début de ma thèse, l'ouvrage *Les terres et les mots* est pour moi des plus importants pour situer les enjeux de l'aménagement, leur irréductible socialisation. Je commente souvent les pages où l'auteur évoque sa véritable entrée (rituelle s'il en est) dans les sciences humaines. Disons qu'elles m'ont aussi permis d'appuyer ma position distante par rapport aux critères de prescriptibilité évoqués par certains dans le monde de l'aménagement universitaire.

<sup>2</sup> Je ne tarde jamais à lire tout nouvel ouvrage de ces deux auteurs, quels que soient leurs matériaux d'enquête.

<sup>3</sup> Cf. aussi son entretien avec Thierry Paquot en Novembre 2004 que l'on peut lire dans *Conversations sur la ville et l'urbain* (2008).

<sup>4</sup> Nous avons formulé cette idée au cours de notre travail de terrain sur les logiques d'acteurs observables dans la région urbaine nantaise et sur les effets d'aménagements standardisés dans les espaces périurbains (Devisme et al, 2008-a). Ils sont loin de se cantonner à ces espaces, en atteste la diffusion du vocabulaire et des images de « ville apaisée » dans des villes centres pourtant peu « chahutées »...

l'ensa Nantes<sup>1</sup> vise à emprunter les chemins des théories de l'acteur-réseau. Echo modeste au travail mené par Latour à l'École des Mines d'abord puis dans le cadre du projet « Mapping controverses » (Sciences Po, ENMSP, MIT), je cherche en effet à équiper les étudiants de compétences de tracés : comment saisir une pluralité de points de vue, remonter des filières, examiner les tenants d'une affaire ? Mais aussi comment proposer l'intelligibilité de la structure d'une controverse en mobilisant un travail minimal de sociologie des acteurs et actants ? Si le cours de première année à l'École des Mines de Paris permet de sensibiliser les étudiants à l'évolution de leur futur contexte professionnel et civil en travaillant sur des controverses socio-techniques<sup>2</sup>, je me centre pour ma part sur des controverses spatiales, qui peuvent donc impliquer l'espace à différentes échelles. On retrouve bien des analogies avec les analyses propres au monde socio-technique : comment les professionnels de l'espace font avec la controverse en question, comment elle circule dans différents mondes, comment elle est mise en forme et quelle est sa dynamique ?

Dès 2004-2005, la consultation et l'analyse de travaux d'étudiants de l'École des Mines me permettaient de considérer ceux des cas qui en passaient par l'espace<sup>3</sup> : ainsi de l'examen de la gestion de l'eau dans le marais Poitevin, de la traversée centrale des Pyrénées, de l'implantation d'un nouveau terminal méthanier à Fos sur Mer, de l'implantation d'un centre commercial à Aubervilliers, du projet de troisième aéroport parisien, du contournement autoroutier de Lyon, des alternatives à la voiture dans Paris, du projet MOSE dans la lagune de Venise, du recyclage par épandage des boues... Même si la structure des sites Internet retraçant ces controverses est variée, il y est chaque fois question de chronologie, de structure de la controverse, de revue de presse, de témoignages d'acteurs plus ou moins confinés. L'un des intérêts de la théorie de l'acteur-réseau est, dans une école d'architecture, de permettre une attention toute particulière à la place des objets. Cette théorie n'est certes pas exclusive dans cette visée<sup>4</sup> ; mais l'article déjà ancien de Latour qui plaide pour une interobjectivité (1995) est un solide allié, depuis confirmé par de nombreux travaux.

["Promesses et performances des objets du plurivers.", EspacesTemps.net, Il paraît, 11.06.2012  
<http://espacestemp.net/document9528.html> ]

Par ailleurs, l'enjeu de rédiger des « comptes-rendus risqués » est largement productif<sup>5</sup>, préalable possible à des projets plus ambitieux tel celui qui animait P. Weibel et B. Latour dans *Making things public* et plus explicitement celui de scénographie de la transformation des objets en chose : « *les objets sont clairement et publiquement redevenus des choses, c'est-à-dire des sujets de dispute* »

<sup>1</sup> Dans le cadre du séminaire de mémoires « controverses spatiales » (cf. volet 1 de l'Hdr).

<sup>2</sup> Cf. <http://controverses.ensmp.fr/wordpress/presentation/>

<sup>3</sup> Ces situations semblent beaucoup moins nombreuses dans les cas d'étude des étudiants des promotions plus récentes où les sujets renvoient à des questions plus morales.

<sup>4</sup> Ainsi la lecture commentée de passages de l'essai d'O. Razac *Histoire politique du barbelé* permet-elle de revenir à M. Foucault et d'examiner le rôle des dispositifs et de leur évolution (comme le fait l'auteur en conclusion en examinant la vidéo-surveillance dans une histoire de l'allègement progressif des frontières).

<sup>5</sup> Sans parler de l'enjeu dans l'enseignement afin de transformer les rapports de stage souvent sans intérêt en compte-rendus risqués d'expériences.

au centre d'assemblées virtuelles » (Latour, 2006 : 174). La sociologie de l'acteur-réseau est assurément un cadre de pensée par cas faisant coulisser références générales et cas d'étude<sup>1</sup>.

Luc Boltanski a développé (avec Laurent Thévenot) tout un programme de sociologie de la critique qui tient notamment dans l'enjeu de « *redécrire le monde social comme la scène d'un procès, au cours duquel des acteurs, en situation d'incertitude, procèdent à des enquêtes, consignent leurs interprétations de ce qui se passe dans des rapports, établissent des qualifications et se soumettent à des épreuves* » (Boltanski, 2009 : 48). La notion d'épreuve est centrale. À partir de l'élaboration du modèle des Cités<sup>2</sup>, on connaît en effet la distinction entre les épreuves légitimes (permettant notamment une stabilisation et une codification) et les épreuves de force. S'intéresser aux affaires, comme le sociologue l'a fait à plusieurs reprises (Boltanski, 2006 ; Boltanski, Claverie, Offenstadt, Van Damme, 2007), permet d'analyser la dynamique de ces différentes épreuves. Elles peuvent être de vérité (mises en œuvre par les instances de confirmation recourant aux « formules » – aux antipodes des « arguments »), mises en œuvre par les institutions qui opèrent ainsi une maintenance de la réalité ; elles peuvent être de réalité, poussant plutôt à l'élaboration de compromis avec les institutions et surgissant de la mobilisation de différents collectifs ; elles peuvent enfin être existentielles, engageant alors une critique radicale, différente de la critique réformiste plutôt caractéristique des épreuves de réalité. Faite d'éléments arrachés au monde, la réalité est ainsi construite par des formats d'épreuve, des qualifications, des principes de catégorisation qui sont « *à la fois des outils descriptifs et des puissances déontiques générant des prescriptions et des interdits* » (Boltanski, 2009 : 140).

L'étude des controverses est enfin alimentée par les travaux suivis à distance, coordonnés et animés par F. Chateauraynaud et J-M Fourniau dans le cadre du séminaire « Pragmatisme et conflictualité : la critique des pouvoirs en régime de controverse » à l'EHESS - Paris. On peut notamment retenir l'importance du travail de Chateauraynaud sur les formes de l'argumentation, sur les portées de la concertation et plus généralement sa balistique sociologique. Selon la configuration de l'expression, on peut avec lui différencier la contrainte dominante, l'instance de référence, le motif de clôture et le prototype :

---

<sup>1</sup> D'où une bibliographie de séminaire qui fait se côtoyer un texte d'Arnaud Lecourt issu de sa thèse avec un article ethnographique sur l'embrigadement de la nature dans des conflits en baie de Somme ; un article de J. Lolive également issu de sa thèse sur les mobilisations contre le TGV Méditerranée voisine avec les travaux nombreux de T. Kirat et A. Torre sur la conflictualité spécifiques aux espaces ruraux et périurbains, sans oublier le matériau des articles de la presse régionale et nationale dont plusieurs occurrences sur des implantations d'activités nuisantes ou encore sur des conflits d'interprétation esthétiques (les deux pouvant même être liés).

<sup>2</sup> *De la justification. Les économies de la grandeur* met en avant une architecture qui lie philosophie politique et pragmatique du jugement. Les différentes Cités construites par Boltanski et Thévenot s'intéressent aux moments et aux opérations d'attribution d'états aux personnes à l'occasion d'épreuves reliant deux exigences ordinairement dissociées : celle qui consiste à faire face dans une situation et celle qui consiste à être justifiable en toute généralité. Les sociologues distinguent les épreuves dans des mondes civique, marchand, industriel, domestique, de l'opinion et de l'inspiration.



*Les formes d'expression de l'accord et du désaccord*

Configuration	Contrainte dominante qui pèse sur les arguments	Instance de référence	Motif de clôture	Prototype
Conversation	Civilité	Relation/Réciprocité	On arrête pour pouvoir reprendre	Mille milliards de conversations quotidiennes
Dispute	Renoncer à l'explicitation complète	Monde familial	Risque de rupture	Dispute conjugale
Négociation	Objets rendus commensurables	Accord des parties ou médiateur	Convergence des intérêts	Négociation salariale
Dialogue social	Etendre la négociation à l'ensemble du corps social	Etat-animateur	Paix sociale	Développement durable
Controverse	Tangibilité des arguments discutés	Communauté d'acteurs compétents	Preuve tangible	« Vie sur Mars »
Affaire	Logiques d'accusation/défense	Justice	Jugement équitable	Sang contaminé
Polemique	Cohérence des procédés rhétoriques	Spectateur	Fatigue	La « guerre à l'intelligence »
Forum	Points de vue et témoignages hétérogènes	Organisateur	Horloge	Forum social Européen
Débat public	Norme délibérative	Citoyen	Procédure	Ligne Boutre-Carros
Débat national	Synthèse et coordination au niveau national	Gouvernement	Procédure ad hoc	Débat national sur l'Ecole
Débat politique	Représentativité des porte-parole	Electeur	Nouveau mandat	La laïcité
Epreuve de forces	Alliances, mobilisations, résistances	Puissance	Victoire	OMC

*Tableau typologique proposé par Chateauraynaud (2007 : 139)*

Cet arrière-plan théorique est proche de celui qui se dessine dans l'ouvrage coordonné par Patrice Melé (2013). Dans une perspective comparative, les chercheurs déploient dans cet ouvrage une approche des conflits de proximité qui fait la part belle à quatre hypothèses : la territorialisation que produit de l'action collective, les modalités d'actualisation locale du droit, la construction d'un espace public intermédiaire et enfin le rôle des transactions sociales – une notion reprise à Jean Rémy.

La combinaison de ces références permet de prendre au sérieux et d'engager le récit d'affaires spatiales d'ordres très différents. Ainsi de ce que j'ai pu reconstituer, principalement par le biais d'une revue de presse locale minutieuse...

**Les boues de la discorde ou les apories de gestion de la grande échelle**

L'ONG Gaïa (Global Alliance for Incinerator Alternatives) fédère près de 200 associations dans le monde entier qui associent vigilance et lutte face au développement des incinérateurs d'ordures ménagères dont les effets sanitaires sont de plus en plus problématiques sur les populations riveraines. Les incinérateurs doivent en effet brûler un maximum de déchets et limitent de ce fait le recours à d'autres méthodes comme le recyclage ou le compostage. Ils rejettent plusieurs polluants pouvant générer le développement de cancers - des études de l'IVS (Inspection de Veille Sanitaire) et de l'AFSSA (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments) l'ont mis en évidence, notamment suite aux cas de Gilly-sur-Isère ou encore de Vaux-le-Pénil.

Face à l'incinération et à l'enfouissement, le compactage est plus intéressant, écologiquement parlant. Mais, dans tous les cas de figure, il suppose des

installations ad hoc dont la localisation semble parfois inenvisageable. Ainsi, dans le département de l'Aveyron du dossier du traitement des boues, particulièrement délicat dans la mesure où le Grand Rodez (communauté d'agglomération) ne trouvant plus preneur auprès des agriculteurs pour l'épandage des boues doit, à grands frais, les faire traiter dans un département voisin... En reconstituant ce dossier, notamment par la presse locale et des mobilisations progressives à partir de 2006, on voit comment l'espace intervient dans toute sa puissance. C'est à Baraqueville qu'apparaît d'abord un permis de construire pour une usine de compactage, principalement de déchets verts mais aussi de boues d'origine ménagère. La première mobilisation provient d'un autre industriel qui a prévu de s'installer prochainement dans la zone pour le séchage de saucisses et qui compte donc bien sur la qualité de l'air pour cette activité. L'intérêt objectif des saucisses fumées rejoint celui de riverains habitants qui, progressivement, s'interrogent, d'autant qu'ils confient volontiers que lorsque des agriculteurs épandent, « on ne peut plus étendre le linge ». L'espace se manifeste donc d'abord par l'atmosphère, et l'effet des vents entre le projet d'implantation et l'entreprise de séchage, située à 600 mètres. A partir du site dit des « Hivernoirs », des opposants créent alors l'association des « Hiverpurs », exigent un retrait du permis de construire avant toute négociation et engagent plusieurs actions collectives : barrage filtrant sur la voirie, opération escargot « pour mettre le désordre », réalisation de tee-shirts « non aux boues », visite d'une plateforme de compostage dans le Gard avec réalisation d'une vidéo à charge mobilisant les témoignages de riverains... Les Verts, favorables à la technique, dénoncent toutefois l'opacité de la démarche et l'absence de concertation préalable au dépôt du projet. Une semaine suite au départ de la mobilisation, le maire prend un arrêté de retrait du permis de construire, renvoyant surtout aux demandes de l'Etat d'installation d'un local technique et voulant apaiser la population. La pétition atteint vite les 5000 signatures, une nouvelle manifestation rejoint Rodez. La visibilité de l'action devient forte et le leader déclare à la presse « *tout ça va devenir un désordre qu'on ne maîtrisera plus. L'association essaye de gérer tant bien que mal mais toute la population est derrière nous. Nous sommes prêts à faire n'importe quelle action, se coucher sur la route par exemple, pourvu que ça fonctionne. On ne laissera pas un privé semer la pagaille dans notre ville.* » (Centre Presse, 21/05/2006). Les échanges lors d'un conseil du Grand Rodez témoignent d'une politisation de la question qui revient à l'occasion du sujet de l'assainissement, pris entre deux options de la concession publique d'aménagement (Veolia eau d'un côté) et une régie directe de l'autre.

Plus tard, les opposants réclament à la préfecture une interdiction d'exploitation de cette entreprise, renouvellent l'action collective avec « Baraque... vide », une opération ville morte amenant les commerçants et artisans à prendre place, de noir vêtus, sur l'un des lieux publics de la ville. L'arrêté du maire s'avérant illégal, la mobilisation se poursuit donc, le président de la communauté de communes semble quant à lui ignorant des tenants et aboutissants... Enchaînement d'habitants devant les bureaux de la société ayant déposé le projet (sur le site d'une pépinière d'entreprises), irruption à la mairie demandant une séance exceptionnelle du conseil municipal... Deux mois plus tard, un autre projet du même genre apparaît sur la commune de Salmiech à l'initiative d'un propriétaire, d'un bureau d'études et d'un transporteur, dont les porteurs disent qu'il dépend de l'obtention du marché de traitement des boues de la collectivité ruthénoise. Ils défendent davantage leur projet, techniquement parlant et confient « *nous sommes d'ici et nous aimons notre pays. Nous n'allons pas y faire n'importe quoi.* » (Centre Presse, 05/08/2006). Une semaine plus tard, ces acteurs jettent l'éponge face à une mobilisation rapide, parfois virulente face à l'agriculteur traité d'empoisonneur. Ils regrettent que d'autres risquent de proposer, ailleurs, des projets moins fiables. Deux autres tentatives, dans les deux ans qui suivent, émanent du même propriétaire, arguant de contacts avec une filiale de Veolia. Le

dimensionnement fait l'objet de nombreuses discussions avec une incertitude relative aux besoins concernés (la seule exploitation de l'agriculteur ou davantage ?). Plus de cinq ans plus tard, aucune solution sur le territoire aveyronnais n'a été trouvée : une sorte de Nimby institutionnel est à l'œuvre. Où l'on voit l'espace en action être un quasi-personnage de la politique avec de nombreuses interférences entre rural et urbain, entre sensibilité et fonctionnalité, entre authenticité et urbanité, entre technique et idéologie... Ces interférences recouvrent pour partie les arguments des controverses liées aux projets d'implantation d'éoliennes.

### 2.5.2 Micro-histoire contemporaine : l'affaire des pénétrantes à Nantes

Il y a tout un spectre identifiable entre la conversation réglée et l'épreuve de forces ! Plutôt qu'une typologie figeant différents types de conflits, il vaut mieux qualifier les dynamiques des affaires. Un matériau non exploité jusqu'ici permet de le faire en abordant les manières dont des mobilisations ont pu infléchir un projet des pouvoirs publics après avoir controversé un objet-type de la modernité qu'est un réseau de circulation routière rapide. Sur le plan analytique, je veux mettre en avant certains enjeux de la micro-histoire dans le cadre des études urbaines. On peut rappeler brièvement que la micro-histoire est apparue depuis environ 40 ans comme un nouveau programme historiographique remettant en selle les enjeux de la description et de la variation de l'échelle d'analyse : « *faire varier la focale de l'objectif, ce n'est pas seulement faire grandir (ou diminuer) la taille de l'objet dans le viseur, c'est en modifier la forme et la trame.* » (Revel, 1996 : 19). Parmi les vertus heuristiques de ce programme, c'est surtout la notion de contexte qui se trouve sévèrement révisée (cf. aussi le chapitre suivant) alors qu'elle a souvent fait l'objet « *d'un usage commode et paresseux dans les sciences sociales* » (Revel, 1996 : 25). On peut en effet a contrario rappeler la multiplicité des expériences et des représentations et envisager une inversion des démarches habituelles de nombreux historiens et sociologues et qui partent d'un contexte global pour interpréter l'un de ses constituants (individu, groupe ou texte)<sup>1</sup>.

L'analyse qui suit est partielle, traitée de manière indicielle (principalement deux archives personnelles). L'objectif ici n'est pas de produire une histoire locale inédite<sup>2</sup> mais de pointer la richesse d'une approche de la fabrique urbaine par des affaires, mettant en lumière différentes dimensions de la transformation de la ville ne négligeant pas le registre du projet (avorté) et mettant en avant une construction d'expertise sans pour autant que les usagers se fassent aussi

---

<sup>1</sup> C'est un projet proche qui animait Alain Corbin dans *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot. Sur les traces d'un inconnu (1798-1876)*, même s'il annonce dans le prélude que son entreprise ne relève pas véritablement de la micro-histoire. Il cherche toutefois à « *réparer petitement la négligence des historiens pour tout ce qui tombe irrémédiablement dans le néant de l'oubli* » (Corbin, 1998 : 10). Cette perspective est commune aux démarches micro-historiennes.

<sup>2</sup> même si je n'ai repéré aucun travail sur ce sujet et cette période pourtant décisive pour l'aménagement. Il reste à faire un travail d'enquête croisant bien d'autres témoignages. C'est ce que font notamment Pauline Ouvrard et Nicolas Rio à propos de l'histoire récente et située de la prospective territoriale.

techniciens que les « professionnels de la profession »<sup>1</sup>. En outre, l'usage de telles connaissances permet d'entrer en dialogue avec des aménageurs contemporains qui peuvent alors retrouver des périodes connues, s'étonner de certaines persistances, s'interroger sur ce qui a changé et méditer sur le nouvel esprit de l'urbanisme<sup>2</sup>...

On se situe ici en amont d'une controverse, dans la décennie des années 1970 et ce cas permet aussi de réfléchir aux enjeux de la rumeur dans la construction des problèmes publics : en l'occurrence les tentatives d'interprétation dans un contexte indéterminé et peu dialogique produisent des effets dès lors qu'elles s'introduisent dans l'espace public.

#### Serendipité et effets rebonds dans la recherche

C'est clairement à la fois l'intérêt pour une période et ses mots d'ordre aménagistes d'une part et la discussion entre collègues d'autre part qui m'amène à « tomber » sur ce matériau. Dans le cadre de ma thèse, j'avais passé du temps sur une période nantaise qui était marquée par un projet de centre directionnel (Devisme, 2001 puis 2005). Accumulant un certain nombre de sources relevant en bonne partie d'une littérature grise concernant la planification urbaine (métropole d'équilibre, SDAU...), j'avais alors notamment travaillé les arguments et desseins relevant d'un réaménagement fonctionnel de la métropole, passant par l'accessibilité maximale d'un centre directionnel (en lieu et place du quartier Madeleine – Champ de Mars) et d'un centre bis (sur l'île Beaulieu). Il était notamment question de la rocade du centre et d'une conception moderne de la voirie : rapide, sans obstacles, comme il se doit ! J'ai depuis toujours suivi les traces des conceptions de la centralité chez différents acteurs, notamment les commerçants qui « montent au créneau », régulièrement, pour défendre leur vision du centre-ville et l'enjeu de son accessibilité... Où l'on retrouve une certaine permanence des craintes et des fantasmes quant aux visions de l'espace.

[ « De la proximité impensée à l'accessibilité organisée (la centralité n'est plus ce qu'elle était) » in *cahiers du TIGR* n°107-108, 2001, pp. 53-64 ].

Mais ces acteurs ne sont pas les seuls porte-parole d'intérêts constitués. Via la discussion d'une part avec un collègue architecte puis avec une collègue sociologue, je tombe sur le passé communiste de l'un, impliqué dans des luttes auprès d'habitants et « infiltré » dans certains services de l'Équipement dans les années 1970 pour démonter la pensée circulatoire dominante de l'époque et sur les archives du père de l'autre, ancien président de l'APO (Association Pénétrante Ouest), qui, tel un archiviste, a conservé précieusement les traces de la mobilisation de cette association face au projet de « pénétrante ouest ». C'est l'occasion d'une collecte de matériaux et d'un travail indicial qui amènent à une lecture des espaces

<sup>1</sup> A cet égard, voir la chronique de Xavier De la Porte « envoyé spécial dans mon ordi » in *Le Tigre* n°31-32, dans laquelle, à partir d'une anecdote racontée par un geek concernant le dessaisissement de son père par la technique automobile, l'auteur suggère cet aphorisme non dénué de sens démocratique : « ne cherchez pas à tout comprendre, mais n'hésitez pas à avoir un avis. » (pp22-23).

<sup>2</sup> On trouve ici un état d'esprit proche de l'émission *Concordance des temps* de Jean-Noël Jeanneney, diffusée sur France Culture.

urbains faisant droit aux représentations, mobilisations et intégrant les aménagements non advenus<sup>1</sup>.

Au milieu des années 1970, sous une municipalité conduite par A. Morice (centre-droit) et dans un contexte faut-il le rappeler d'urbanisme centralisé et concentré, les services de l'Etat instruisent, à Nantes comme ailleurs, des plans de modernisation urbaine dans la continuité de la réalisation des grands ensembles puis des ZUP. Cette histoire de l'urbanisme est bien connue mais elle l'est probablement moins du point de vue de ses « récepteurs », usagers de la ville. Si l'on peut trouver les mémoires de quelques citoyens intellectuels impliqués dans des luttes urbaines par exemple, les cas sont assez rares de documentation par d'autres fractions de la population.

La littérature grise de 1970<sup>2</sup> livre cette conclusion dans le *Livre Blanc* de Nantes : « En effet, la rénovation du quartier de la Madeleine, libéré depuis la mise en service du Marché d'Intérêt national, devrait permettre à la Ville de Nantes de réaliser un véritable centre directionnel regroupant un très grand nombre de services, et en particulier les services rares justifiés par le rôle de la métropole d'équilibre et appelés à rayonner sur une vaste région. Ce centre nouveau peut, et doit se développer rapidement, mais il ne pourra fonctionner convenablement que s'il est bien desservi. En dehors des études relatives au transport en commun en site propre, qui ne pourra concerner qu'un faible pourcentage d'usagers en raison de la grande dispersion de l'habitat, le problème essentiel reste donc celui de la voirie rapide pour la desserte du centre, et pour son évitement. Par ailleurs, une solution qui consistait à remblayer, sur une partie de sa longueur, le bras de la Madeleine n'a pas été retenue par la Commission comme une des options du schéma directeur, en raison de l'influence des aménagements sur le régime du fleuve. L'abandon de cette solution constitue une raison supplémentaire pour s'interdire d'envisager le débordement du centre actuel sur la rive gauche de la Loire, ce qui entraînera, naturellement, la création d'un centre secondaire sur cette rive. » (p.54). Le schéma directeur de l'agglomération métropolitaine précise quant à lui des axes et des pénétrantes reliés à un « centre principal de fonctions tertiaires supérieures ». Cette doxa est bien celle qui se trouve questionnée dans ce que l'on peut nommer « l'affaire des pénétrantes ».

Le dossier d'archives personnelles de l'architecte J. Scavennec comporte plusieurs documents qui, combinés à son témoignage, remettent en selle des acteurs aujourd'hui disparus ou passés au second plan : le GETAN, la DDE, la SEREQUIP qui travaillent tous à la « *partie centrale du réseau de voirie rapide d'agglomération* ». La plupart des documents du dossier concernent des variantes pour la partie Ouest de ce réseau (où réside l'architecte), documents techniques avec coupes de profil pour les échangeurs. On peut toutefois reconstituer l'ensemble de la rocade (la pénétrante Nord longe l'Erdre ; celle de l'Est passe par la prairie de Mauves ; la Ouest se trouve branchée sur la voirie rapide des quartiers ouest – VRQO) et

---

<sup>1</sup> C'était du reste l'une des lignes de fond de la recherche collective que nous menions dans le cadre du programme « Ville émergente », retraçant les différentes utopies de la centralité sur le territoire de l'actuelle île de Nantes.

<sup>2</sup> Analysée au moment de la thèse de doctorat.

examiner des hypothèses de localisation d'échangeurs et de diffuseurs<sup>1</sup>. Dans tous les cas, un échangeur est placé au niveau du centre directionnel, on trouve une autoroute urbaine sur le quai de la Fosse et le passage se fait souterrain sous le cours St-Pierre<sup>2</sup>. Le dossier se concentrant sur l'Ouest de la ville, on voit ensuite différentes hypothèses être examinées : les variantes sont verbalisées selon leur rapport à des lieux importants de la ville : place Mellinet, cours Guisthau, place Viarme notamment. L'une des études envisage un passage à l'ouest du secteur Mellinet débouchant sur un pont autoroutier au niveau du quai des Antilles<sup>3</sup>.

Le dossier de M. Pasquier comporte plusieurs types de matériaux conservés et organisés soigneusement, jusqu'à l'annonce de la dissolution de l'association dans la presse en 1983 en passant par le listing des membres de l'association et la correspondance. L'essentiel se concentre sur deux ans de temps. La majorité des documents relève d'extraits de presse mais on trouve aussi quelques documents officiels (déclaration en préfecture de la création de l'association dont l'objet est « la défense des personnes menacées par la PO ainsi que des gens qui estiment que cette pénétrante menace la qualité de la vie et l'environnement de Nantes » - un extrait du POS du secteur ouest montrant l'existence d'une servitude sur le tracé de la pénétrante), des compte-rendu de bureaux, une liste de membres ainsi que des documents montrant une certaine mise en réseau : avec d'autres associations qui se créent au même moment ou encore avec l'univers professionnel de l'urbanisme. C'est notamment l'association de défense et d'études de Nantes Nord-est, dont le premier bulletin d'informations en Janvier 1976 dénonce le « *projet monstrueux de la rocade du centre - autoroute urbaine de 40 mètres de largeur, presque en plein centre de Nantes* » et pousse au développement d'associations similaires en donnant quelques trucs pratiques et tactiques (adhésion à la chambre syndicale des propriétaires ; demande d'informations auprès des habitants pour connaître la localisation des refus de permis de construire). Cette association fait aussi le travail de montée en généralité, précisant que le ministère de l'équipement (tout comme le nouveau ministre de la qualité de la vie) demande d'abandonner les projets de voies rapides et autoroutes urbaines. La fin du tract précise : « *Tous ensemble, nous saurons conserver à notre quartier son agrément et en faire, de plus en plus, un quartier où il fait bon vivre !!! Quant à ceux qui veulent encercler le centre de Nantes par une autoroute digne d'un fossé du moyen Age, nous les empêcherons de faire leur mauvaise besogne.* » Mais le ton se fait plus dur dans un bulletin spécial de Janvier 1977 : la vérité est cachée ! Si un hypercentre protégé est nommé (quadrilatère Edit de Nantes – cathédrale – château – rue JJ Rousseau) « *porteur à lui seul de la quasi totalité de l'image de marque de la ville* », ailleurs « *La municipalité actuellement met en œuvre une politique de développement des autoroutes urbaines en collaboration avec le Ministère de l'Équipement depuis au moins dix ans. (...) les constructeurs de Malakoff et leurs successeurs ont soigneusement prévu le trou de la place de Prague et le terrain vague au Nord, destinés l'une au passage de l'autoroute, l'autre à l'immense échangeur avec la pénétrante Est en*

---

<sup>1</sup> Qui imaginerait aborder aujourd'hui la ville existante avec de tels termes ?

<sup>2</sup> Les scénarios en souterrain sont alors assez nombreux, ici comme ailleurs. On peut songer, équivalent réalisé, à l'autoroute Ville Marie à Montréal qui traverse le centre-ville en partie en souterrain et fut à deux doigts d'éventrer plus littéralement le centre. Différents projets d'extension de la couverture sont aujourd'hui à l'étude.

<sup>3</sup> Ironie de l'histoire, Nantes Métropole étudie actuellement la faisabilité d'un pont urbain à peu près au même emplacement...

*voie d'achèvement.* »<sup>1</sup> Du côté de la montée en généralité de l'APO – autre déclinaison de la mise en réseau –, on trouve par exemple un article du *Moniteur* relatant le Xvème Congrès mondial de l'association internationale permanente des congrès de la route.

L'APO se crée un peu plus tard que l'association du nord-est mais son président témoigne d'un attachement à rétablir une chronique via la découpe d'articles de la presse locale. On peut en retenir que c'est la pénétrante nord qui apparaît d'abord comme problème public. A la fin de l'année 1975, l'adjoint à l'urbanisme mentionne l'opposition entre deux tracés (la « voie des cours » préférée par la municipalité et la « voie des casernes » préférée par l'Equipement) en précisant que rien n'est encore fait. La presse relate des réunions de l'association Nord-est dans lesquelles se révèlent des tracés non rendus publics jusqu'alors et une critique ferme du « coup de poignard » dans la ville (l'analogie est faite avec les bombardements de 1943). Un article de *l'Echo de l'Ouest et du pays de Redon* renvoie aussi à d'autres expériences : « *Certains disent que partout dans le monde des municipalités qui ont tenté des expériences de la sorte s'en mordent les doigts (voir Naples qui a une très belle autoroute à l'intérieur de la ville mais pas un seul véhicule n'y passe ; voir New York en faillite parce que son gigantisme est inhumain, voir Paris où M.Giscard d'Estaing a dû interdire la construction de la grande voie qui devait suivre les bords de la Seine...)* »

En Décembre 1975, un courrier du premier ministre (J. Chirac) au député A. Bolo mentionne la priorité du chantier de bouclage de l'autoroute permettant à l'actuelle A11 (*Océane*) de relier la voie rapide de Paris à Nantes puis à la Bretagne. Le maire de Nantes en Janvier s'exprime quant à lui sur le problème que poserait une communauté urbaine, sur les emplacements des ponts, mais demande à chacun de « rester calme » sur le volet des pénétrantes (plus tard l'adjoint parlera d'un « affolement prématuré »). C'est alors une période de flottement sur ces projets qui s'engage. Le dossier du citoyen intègre des articles qui n'émergent pas directement à l'affaire mais qui montrent l'enjeu de sa possible politisation (que l'on va pouvoir constater ensuite). Ainsi de la naissance d'un nouveau club politique qui met en avant l'enjeu de l'information des habitants. Si la municipalité en place est plutôt favorable à un usage non contraint de la voiture individuelle, on voit ses porte-paroles renvoyer la balle vers l'Etat quand il s'agit d'étudier les projets proches de la ville. A un an des municipales de 1977, un adjoint dit que la ville a arrêté l'étude de la pénétrante ouest. Un intervenant dans une réunion publique annonce « tous les nantais sont-ils des expropriés en puissance ? » L'APO se crée notamment sur la base d'un doute relatif aux propos officiels : des habitants du quartier de la Contrie ont constaté qu'un lotissement en cours de réalisation respectait un alignement permettant l'autoroute urbaine. En outre, la servitude est mentionnée sur les certificats d'urbanisme.

« *Le projet de pénétrante Ouest ne constitue qu'un trait de crayon sur un plan, sans existence officielle, sans conséquences juridiques : ce n'est qu'une vision, forcément problématique de l'avenir* » déclare le maire de Nantes à *Ouest France* le

---

<sup>1</sup> Là encore, ironie de l'histoire, l'une des œuvres pérennes installées à l'été 2012 dans le cadre d'Estuaire est un péage en bois nommé « Observatorium » vu comme heureux hasard par les artistes constatant que l'abandon d'une réserve urbanistique s'est transformé en réserve... faunistique. De fait, une partie de la zone dévolue à la pénétrante fait partie de « la petite Amazonie » – désormais espace Natura 2000 !

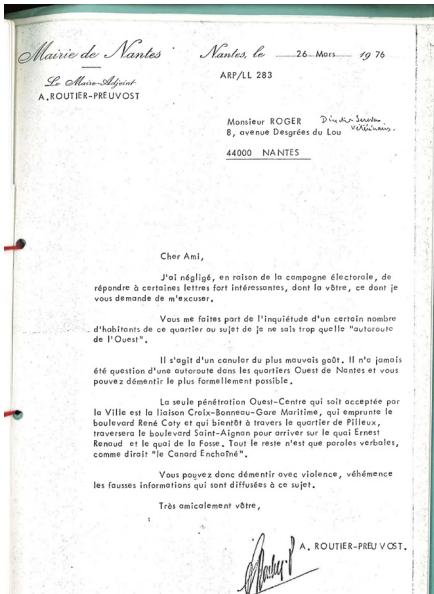
22/04/1976. A l'automne 1976, cela se fait plus clair mais les associations, qui crient victoire, restent vigilantes. Cette vigilance se traduit à l'automne 1977 par une demande faite aux différents candidats aux élections municipales de se prononcer sur l'abandon des pénétrantes. Le maire sortant (équipe « du nouvel élan ») dit certes abandonner la rocade du centre mais aussi : « *Les transports en commun ne gèleront pas tout : pour trop de citoyens, l'auto est un moyen de travail et il y a tous les salariés nantais qui ont choisi d'habiter à la campagne. Et puis, pour que les transports en commun puissent fonctionner à plein, il faut de la voirie. Voirie et transports en commun ne sont pas antagonistes, ils sont complémentaires.* » Un tract de cette équipe précise : « *A Nantes, pour votre famille, une vie de quartier, une animation culturelle suivie, un urbanisme cohérent à l'échelle humaine, sans béton, ni pénétrante.* » L'Union de la Gauche (qui sortira vainqueur de l'élection) critique l'urbanisme technocratique qui sévit à Nantes (c'est ailleurs la grande période des GAM – Groupes d'Action Municipale - qui met aussi ce motif au premier plan). Le Dr Sourdille - leader jobertiste (« Démocratie Vivante ») refuse les rocades et pénétrantes et milite pour des parkings de dissuasion et des « semi-transports collectifs légers »<sup>1</sup>. L'équipe en place dénonce le fait que les pénétrantes soient devenues le cheval de bataille de l'opposition, une opération politique dirigée contre elle. Le maire, à son crédit, met ainsi en avant les résultats de la piétonisation d'une partie du centre-ville, le pourcentage d'espaces verts par habitant... Suite à l'élection de 1977 qui voit Nantes passer à gauche (ainsi que Saint-Herblain qui place Jean-Marc Ayrault, alors plus jeune maire de France, à sa tête), l'abandon des pénétrantes est entériné : alors qu'elle avait été déclarée d'utilité publique, l'abandon de la pénétrante nord est officiel ; les autres « sections » ne refont pas surface. Une fois que l'APO constate que le lien entre la route de Vannes et le pont de Cheviré tangente la ville (c'est même sur la frontière entre Nantes et Saint-Herblain que se construit l'actuel périphérique), elle trouve son objet devenu caduc : elle se dissout en 1984.

---

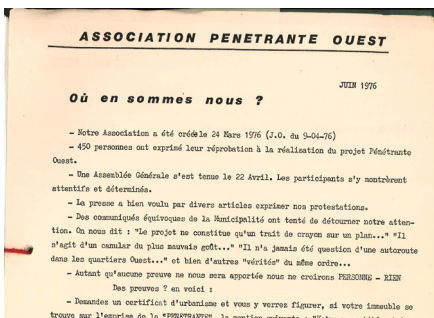
<sup>1</sup> Où l'on voit que tout est dans la nuance : « semi », « léger » : rien ne doit évoquer le lourd et le structurant !



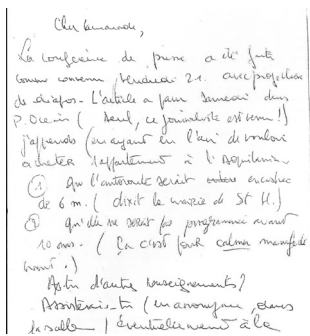




A un an des élections, l'adjoint à l'urbanisme répond à un habitant, futur membre de l'association, pour démentir le projet de pénétrante.



N'en déplaise aux propos de l'adjoint, une association de vigilance est créée. L'urbanisme, entre DDE et mairie, n'est pas au clair avec l'information !



Une correspondance entre camarades, avant l'ère Internet : où l'on croise conférence de presse, réunion publique, tactique habitante pour monter un dossier.



La coupure de presse, un indispensable du dossier spatial. Jauni par le temps certes, ce document (un parmi de nombreux autres) permet de rétablir une chronique publique.



l'architecte infiltré : récupérer des plans, les décrypter, en inférer des aménagements prévus mais non publicisés pour armer la critique.



Traité de manière indicielle, ce cas est loin d'être singulier dans les métropoles de cette période. Suivant les configurations d'acteurs, les mises en relations entre associations, la composition des élites locales, les formes prises par la contestation des visions modernistes et fonctionnalistes peuvent varier. Il n'empêche que la fabrique urbaine connaît alors au-moins des inflexions et qu'elle découvre des trames citoyennes dont elle ne peut faire l'économie<sup>1</sup> : le passage en force est souvent impossible ; il faut composer (pour les institutions), s'équiper en expertises variées (du côté citoyen).

30 à 40 ans plus tard, l'aménagement comme sa critique ont changé d'appuis et de régimes.

[« quelle(s) théorie(s) critique(s) face au nouvel esprit de l'urbanisme ? » in H.Heynen, J-L Genard, *Critical tools*, Bruxelles, La lettre volée, 2011, p. 95-104.]

Passés en mode silencieux à plusieurs égards, il serait pourtant erroné d'entériner des visions pacifiées ou de considérer que les processus d'institutionnalisation des matières urbaines ne relèvent plus que d'un seul processus de bureaucratisation ou de rationalisation des affaires du monde.

### *2.5.3 Le dossier spatial comme révélateur de la texture polémique de la ville*

Cristallisation d'un ensemble de problèmes, manifestation de logiques qui semblent inconciliables, le dossier spatial peut être considéré comme une affaire dont la dimension première n'est pas une opposition politique ou une question morale mais d'abord une question de transformation d'espace ; il va de soi qu'il est aussi temporel. S'il est parfois constitué par la presse qui en fait une quasi rubrique, il peut apparaître dans le récit des professionnels, soulignant souvent les contradictions et limites d'un métier. Outre qu'il vient légèrer un métier (en l'occurrence celui de « chargé de quartier » - cf. supra), le dossier spatial est un révélateur de tensions, contradictions, rapports de force. C'est un analyseur du rapport aménagement – ménagement qui touche en permanence la dynamique de l'espace public.

Sans les nommer ainsi, nous nous étions arrêtés sur deux dossiers spatiaux avec E. Pasquier lors de notre enquête sur les chargés de quartier.

[Chargé de quartier à Nantes, un métier spatialisé, Laurent Devisme, Elisabeth Pasquier, rapport de recherche du LAUA, Juin 2008].

---

<sup>1</sup> Rappelons dans le même temps la montée de savoirs critiques sur la ville, on songe à différents marxismes urbains ainsi que des propositions de fabrique alternative basées sur des principes de l'advocacy planning et précipitant dans plusieurs ateliers populaires et participatifs (Grenoble et Roubaix ne sont que des buttes témoin à cet égard).

L'un se constitue à partir d'une bagarre sur l'espace public entre des habitants pourtant promus dans le cadre du travail de terrain de la politique de la Ville à Nantes. L'événement en question pourrait rester de l'ordre de l'épiphénomène, un différend qui tourne mal entre deux individus, mais il se déroule en plein jour, sur la place principale du quartier, « *devant tous les jeunes, avec un flingue, des couteaux, la totale quoi* » (entretien). Si les principaux protagonistes se retrouvent au poste de police dans la foulée, c'est notamment le cas d'une présidente d'association qui a été active lors d'une dernière campagne politique et qui n'hésite pas à activer la connaissance d'un élu pour menacer de la fermeture d'un « point phone » ; le protagoniste au couteau est quant à lui celui à qui l'on avait confié une salle pour le ramadan. Tout va très vite avec des effets en cascade : il faut que les acteurs se parlent rapidement pour explorer à quel point ils sont tous concernés (prévention spécialisée, centre socio-culturel, équipe de quartier) sans oublier la police. Le dossier s'amplifie avec le rapide concernement des élus et du cabinet du maire. Le travail de « pacification sociale » semble pouvoir être sapé en un rien de temps<sup>1</sup>. Ici, le dossier spatial provient d'une visibilisation d'un conflit qui va venir connoter un espace public du quartier. Le dossier, constitué via le récit bio-thématique, permet de comprendre comment des espaces sont « chargés en valeurs », comment ils cristallisent un problème social et sont susceptibles d'être ensuite traités, dans une vision plus ou moins spatialiste de l'action publique<sup>2</sup>.

L'autre dossier spatial renvoie à un aménagement controversé. La rue du Calvaire, l'une des principales rues commerçantes de Nantes, s'est trouvée promise à un réaménagement dans le cadre d'une politique de renforcement de l'accessibilité centrale par les transports en commun. Cette rue incarne pendant un moment le problème épineux des jeux d'échelle dans l'aménagement. Dans le cadre de sa politique transports, Nantes Métropole souhaite favoriser au maximum le passage de bus en site propre. A l'occasion des études de conception du réaménagement, l'équipe de quartier de la Ville participe à plusieurs réunions et voit des enjeux contrastés : « *c'était très partagé y'avait ceux qui voulaient plus du tout les vendeurs noirs qui étaient le long de la rue du Calvaire, très nombreux, y a ceux qui disaient faut plus qu'il y en ait, ça nuit à la tranquillité et d'autres au contraire qui en voulaient parce qu'ils permettaient de réguler, y'avait pas trop de deal de marginaux comme c'est pas la même clientèle donc une attente sur ça ; le manège qui est revenu finalement qui ne plaisait pas à tout le monde, la fontaine du Bon Pasteur, l'enjeu de concevoir un espace qui permette de fluidifier, d'améliorer les flux piétons, des trottoirs pas forcément très confortables, nous on a fait remonter tout ça* » (entretien avec la chargée de quartier). Par la suite, le projet semble vouloir contenter tout le monde et en passe par des bornes d'accès et une différenciation du fonctionnement entre l'espace central et les contre-allées. Les élus semblent peu convaincus et, trois semaines après l'inauguration, une pétition débarque. Nouvelle phase de réflexion, on abaisse les bornes, le tout sur fond de différences de conception entre les transports et l'espace public et un architecte-urbaniste comme tiers qui intègre de nouvelles contraintes toutes les semaines ! « *en fait sur ce projet les élus n'ont jamais su ce qu'ils voulaient, les services sont en cause, de ne pas avoir su caler bien ce qu'on voulait faire, on peut pas porter la pierre au chef de projet. Après finalement, la signalétique n'était plus adaptée, il a*

---

<sup>1</sup> Ce dont ont bien témoigné, du reste, les émeutes de Novembre 2005 dans plusieurs villes françaises.

<sup>2</sup> La critique du spatialisme a particulièrement été mise en œuvre en France par Gérard Baudin et Philippe Genestier (2002).

*fallu changer les panneaux, les gens ne comprenaient plus par où il fallait passer, donc on les laissait passer partout, la police municipale, ils avaient ordre surtout de ne verbaliser personne, de tout laisser passer, n'importe nawak ! (...) Il aurait fallu trancher dès le début et dire c'est un projet de transport public. Là on a voulu tout cumuler, autoroute à bus avec des quais et je pense un défaut de conduite de la maîtrise d'ouvrage ; maintenant on rafistole un peu, on est en train de démonter les bornes des contrôles d'accès pour les remettre en bas parce que du coup ces rues là tout le monde peut y accéder. Nous, qu'est ce qu'on répond aux gens ? J'avais en plus monsieur Pavageau qui disait : « On fait rien » et par ailleurs, les gars de Nantes Métropole : « Si si, faut qu'on ferme ». Mais qui prend une décision ? (...) c'est à la suite de ça que Jean-Marie Pousseur a fait une note au DGS de la Ville en disant : ça va nous exploser, pas tenable, et à la suite de ça la Ville a pris la décision parce que la gestion de l'espace public c'est la Ville : on baisse, on lève les barrières c'est plus Nantes Métropole ça<sup>1</sup> » (idem).*

Ce dossier légende bien la question cruciale de l'accès, du filtrage et du franchissement des obstacles. Il montre comment un problème d'aménagement se pose entre acteurs professionnels qui hésitent et ne sont pas dans l'application d'une doctrine, de préceptes ou de modèles (cf. supra). Une autre enquête, plus récente, menée avec A. Nicolas, permet d'insister sur ce fait et sur ce que signifie l'engagement dans l'action des professionnels (cf. supra, le dossier spatial de l'îlot Boucherie à Nantes). Dans l'analyse des rapports entre les directions de l'urbanisme et du patrimoine, on peut être frappés de l'importance de différents dossiers spatiaux dont bien des protagonistes œuvrent à en faire des affaires. C'est le cas à Nantes en 2011-2012 de « l'affaire des Cordeliers » qui est saisie notamment par l'association Nantes Forum Patrimoine (vigilante sur plusieurs dossiers) mais qui, du côté des acteurs urbanistiques peut être lue ainsi :

#### **Quand le cas règle son sort à la question de l'origine**

« (...) quand on arrive dans le détail, le précis, on arrive sur des affaires type Cordeliers. Les Cordeliers, il faut quand même être gonflé pour en faire une affaire, enfin de mon point de vue, parce que la chapelle, elle a quand même explosé depuis 1925.

Q : Ah oui, je pensais que c'était le promoteur qui l'avait mise par terre

Tu parles. Le promoteur, ce qu'il a mis par terre, c'est le mur de façade. En gros, en 1830, il y a un grand débat sur la percée de la rue de Strasbourg et la connexion entre ce système-là, la préfecture et la mairie. Donc ils décident de casser la chapelle des Cordeliers. Donc ils explosent la chapelle et ils font la rue, la rue des Cordeliers et celle à côté. (...) Ils mettent des planchers en béton autour de la chapelle et quand ils font le béton, ils y vont, ils ancrent ça dans le tuffeau, ils mettent un carrelage et voilà ; il y a un endroit où il reste un bénitier, ils y mettent un robinet pour faire un lave-main et puis voilà. Le mec, c'est ça qu'il a racheté, et après on dit qu'il n'est pas revenu au système d'origine. Alors on a un libellé dans la règle qui dit que sur les bâtiments qui sont protégés au titre du PSMV, c'est retour à l'origine. Mais c'est quoi l'origine ? Le mec, en plus, il a eu un permis de construire. Bon ce qu'il n'a pas fait par contre, c'est quand il a retrouvé certains éléments qui auraient pu mériter débat pour les mettre en valeur, notamment sur

<sup>1</sup> Quelques précisions quant aux protagonistes : Jean-Marie Pousseur est adjoint à l'urbanisme et Monsieur Pavageau est le directeur général des services de la Ville (avant qu'il soit aussi celui de Nantes Métropole).

la façade, il a trouvé le tuffeau pourri et il l'a cassé. Bon, là-dessus, il a eu faux. Mais on ne pouvait pas demander un retour à l'origine. » (Extrait d'un entretien à la DGDU, Nantes Métropole, réalisé avec A. Nicolas - 31 Mai 2012).

Que le patrimoine tende à se faire de plus en plus « urbaniste » depuis quelques années, cela s'observe dans plusieurs métropoles, au croisement de politiques touristiques et d'un regain d'intérêt pour l'histoire au sein de la population. Cela peut revenir, dans le cas présent, à « titiller » des services urbanistiques, obligeant dès lors à débattre de ce que l'on peut placer dans la case patrimoniale, où l'on rejoint d'importantes questions de doctrine entre éloge de la ruine et adaptation fonctionnelle (Choay, 1992) mais aussi des questions de construction de marchés spécifiques – cf. les effets de la nécessité des fouilles archéologiques préventives qui peuvent être confiées à des organismes privés dont les enjeux de connaissance ne sont pas les mêmes que ceux incarnés par l'INRAP.

De l'affaire des pénétrantes à celle des Cordeliers en passant par les dossiers de la rue du Calvaire, d'une bulle de vente sur le quai de la Fosse ou encore de la restauration d'une maison de maître sur l'île de Nantes, c'est la texture polémique de la ville qui est à l'œuvre. Et si certains dossiers sont autant de blocages, de projets finalement non advenus, il serait erroné de parler d'échec. En effet, à chaque fois les apprentissages sont nombreux : intellectuels (une connaissance accrue de tel ou tel espace), démocratiques (extension du domaine du concernement), pragmatiques (apprentissage de la complexité de l'action urbaine par différents services ou secteurs d'intervention). La productivité des conflits est bien à l'œuvre, telle qu'elle a pu être reprise par Patrice Mélé en la resituant dans l'histoire des disciplines proches que sont la géographie, la sociologie, les sciences politiques et les sciences de l'aménagement et de la gestion (Mélé, 2013).

Un panorama scalaire, substantiel et mobilisationnel des controverses spatiales peut être proposé. Au titre de la variation d'échelles, on peut voir circuler des affaires entre espaces domestiques, vie de quartier, métropole mais aussi au niveau de la géopolitique inter-étatique (et les récents murs séparant Israël de la Palestine ou incarnant la frontière américano-mexicaine sont là pour nous le rappeler avec vigueur). Concernant la variation de substance, ce sont tantôt « les autres » qui sont en cause (cf. l'implantation des salles de shoot), la nature (cf. la baie de Somme, l'accessibilité des rives de l'Erdre) mais aussi la ville (l'équipement, la hauteur, la densité). Au titre de l'ampleur de la mobilisation on peut distinguer deux pôles que sont le conflit armé d'un côté et le malentendu de l'autre et tracer un ensemble de types entre les deux (cf. à nouveau le tableau proposé par Chateauraynaud – supra). Enfin le degré de publicité distingue l'affaire publique débattue à grands frais d'une affaire partagée entre pairs, traitée en chambre confinée.

Mes analyses renvoient à une réalité urbaine polyphonique, dont les enjeux d'argumentation et de justification sont accessibles. Plutôt que les hypothèses du petit monde décidant en vase clos ou des justifications qui seraient toujours déjà liées à des intérêts préexistants, on voit plutôt que les protagonistes cherchent à désingulariser leurs propos dans le cadre d'une affaire. Le travail d'extension ou de généralisation est alors un acte permanent et transversal à toute situation de dispute. En ce sens, la variation d'échelle est bien à entendre d'abord sous une forme dynamique : « *le changement d'échelle est pratiqué au cœur même des*

*actions et des interactions comme une méthode de respécification des enjeux, d'agrandissement de l'expérience ou de déplacement de perspective* » (Cefai, 2007 : 667).

#### 2.5.4 *Appréciations, dissentiments et arrangements de visibilité : ce que l'attachement fait à la fabrique*

Le prisme de l'espace peut être déployé dans le cadre de l'analyse de la fabrique urbaine d'une manière qui engage l'appréciation, celle-ci s'entendant comme valuation mêlant différentes grandeurs. L'appréciation n'était évidemment pas absente des cas précédents (les citoyens de l'APO ne sont pas d'abord des critiques de l'urbanisme fonctionnaliste, les marchands de la rue du Calvaire seulement des maximisateurs d'intérêt) mais s'arrêter sur cette dimension permet d'insister sur un point évoqué plus haut concernant les instruments flottants et performants à savoir le lien entre expérience et politique (par l'espace) et celui entre problème public (« public issue ») et concernement personnel (« personal trouble »). Si sillage il fallait évoquer, c'est bien celui des analyses que faisait Isaac Joseph dans son article « paysages urbains, choses publiques » de la première livraison des *Carnets du Paysage*<sup>1</sup>. Je propose ici de repartir d'éléments issus d'un projet de recherche (non abouti) qui, centré sur le paysage en action<sup>2</sup>, cherchait à prendre au sérieux le paysage comme partie prenante d'un travail d'aménagement participant d'une quête de visibilité et de légitimité du politique tout autant que d'un travail d'investissement plus implicite que désigne l'attachement des individus pour des paysages ordinaires ou locaux – souvent bien mal compris par les professionnels<sup>3</sup>.

Du côté du travail politique de concernement, il faut d'abord insister sur la part croissante que peut prendre l'expérience spatiale à des fins de conscientisation. Sensibiliser, édifier, rendre vigilant, démocratiser, relèvent, dans un contexte global flanqué de menaces environnementales, économiques ou encore géopolitiques, d'un travail politique de plus en plus marqué. L'urgence du « faire prendre conscience » s'accroît comme augmente le nombre des acteurs à même d'y prétendre, et ce d'autant que la compétition pour l'espace se fait plus vive. Si le politique table sur le paysage comme objet possiblement mobilisateur, complétant des dispositifs plus classiques de participation, il peut aussi mesurer les difficultés d'un véritable travail d'action publique dans la perspective « d'élargir l'accord », peut-être par méconnaissance de ce que l'attachement au paysage peut vouloir dire. Certes le travail d'emblématisation et de manifestation auprès des habitants est d'importance (cf. supra, fabriquer par anticipation), la quête de représentations spatiales communes est frénétique mais qu'en est-il des processus et conditions qui font surgir le paysage comme un objet partagé ?

---

<sup>1</sup> Ce texte est repris dans le recueil *La ville sans qualités*, Paris, L'Aube, 1998.

<sup>2</sup> Nous avons travaillé à ce projet avec Anne Bossé en 2011, dans une réponse à un appel à proposition de recherches du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable intitulé « paysage et développement durable. »

<sup>3</sup> Ce que l'on trouve dans le terrain évoqué dans l'encart « les boues de la discorde ou les apories de la grande échelle » abordant des questions énergétiques et sanitaires (supra).



Chercher à répondre à une telle question suppose, ici encore, de se situer au moment de surgissement des paysages, c'est-à-dire de leur prise de conscience. On retrouve alors l'enjeu d'identifier des situations d'action publique : comment des acteurs font avec des paysages dont ils ont la charge, en quoi une expérience paysagère offre-t-elle des prises ? C'est dans ces situations que se lieent expérience, jugement et évaluation. Et on comprend l'enjeu de retenir une variété de cas pour pouvoir répondre : « *La mise en variation est une des techniques favorites de la sociologie pragmatique, qui a recours à des collections de cas hétérogènes pour dégager des catégories et des modèles de description plus robustes* » (Chateauraynaud, 2011 : 28).

L'enjeu est alors de faire varier à la fois l'intensité et la trajectoire de différentes affaires paysagères qui ne passent jamais de manière abrupte d'invisibles à visibles (Lemieux, 2008). D'où l'intérêt de considérer différentes entités paysagères (rivière, lac, marais, parc...), de les saisir dans différents états d'existence (création ex-nihilo, périmètre institutionnel, identification en cours...) et avec un mode d'action principal envisagé à des fins de conscientisation différents (visiter, négocier, discuter, enclore, valoriser...). La mise en variation de situations paysagères permet en outre d'éviter certaines acceptions du paysage qui l'essentialisent<sup>1</sup>, l'entrée en politique du paysage s'étant principalement manifestée sur le mode de la conservation et de la protection (cf. l'histoire de la Société pour la protection des paysages de France). La situation d'action publique ne se résume pas à celle dont l'initiative provient des acteurs publics mais relève d'actions « *qui mettent en jeu un public, qui répondent à l'impératif de publicisation, qui ont pour objectif la définition de biens communs et des modalités de l'intervention publique.* » (Melé, 2013 : 11). Quelques exemples permettent de cerner ce qu'est une situation d'action publique à dimension paysagère.

L'un de ces cas a déjà été rencontré pour renseigner la construction de la fabrique urbaine par le travail de figuration, il s'agit du projet de forêt urbaine sur le territoire de Nantes Métropole dont j'ai montré à quel point il était plastique, flou mais engageant des rapports contrastés à un type d'espace naturel. D'autres cas, parce qu'ils sont à bords nets, ont engagé des visions du monde contrastées voire opposées avant même de pouvoir faire monter des expériences singulières de l'espace. C'est notamment le cas du projet d'un nouvel aéroport nantais à Notre-Dame-des-Landes qui, à partir de controverses techniques et idéologiques, a aussi fait monter des expériences paysagères différentes<sup>2</sup>. Si elles ont d'abord relevé de conceptions classiques de la nature comme sanctuaire (espèces rares à protéger<sup>3</sup>), elles se sont progressivement déplacées vers des conceptions plus actives, considérant l'espace comme paysage d'activités<sup>4</sup> et montant en publicité le travail

---

<sup>1</sup> Trom a bien montré dans ses travaux la différence entre peinture historique et peinture de paysage à cet égard, la première toujours comprise de manière diachronique, figurant des événements comme les tableaux de manifestation tandis que la seconde est synchronique, confortant l'idée de permanence (Trom, 2007).

<sup>2</sup> La littérature relative à ce projet controversé est déjà très fournie. Mentionnons seulement le dossier du n°21 de *Place Publique Nantes – Saint-Nazaire* intitulé « l'aéroport, le savoir et la croyance » (2010).

<sup>3</sup> Ironie du sort, c'est parce qu'une réserve foncière a été constituée par les pouvoirs publics depuis plus de 40 ans sur le site que s'est déployée une vraie biodiversité, argument aujourd'hui pour transformer le foncier en nature.

<sup>4</sup> Je fais ici référence à la notion de « *taskscape* » qu'a développée Tim Ingold (1993).

des agriculteurs présents sur le site tout comme celui de nouveaux venus, « en résidence », expérimentant des activités de maraîchage. Si le travail paysan préexistait au projet d'équipement, il a trouvé dans le conflit d'ampleur européenne une nouvelle visibilité et de nouvelles promesses d'existence : « *le trouble est ancré, parce qu'éprouvé, dans la vie quotidienne, puis progressivement thématiqué, partagé et potentiellement acheminé vers son expression publique* » (Trom, 2007 : 339). Toujours au titre de la dimension paysagère, il faut pointer l'étrangeté d'un projet qui au titre de son architecture et de son inscription dans le site a cherché à se faire, depuis le début, le moins visible possible. Les images de synthèse montrent ainsi le toit enherbé de l'équipement, des parkings presque dans les champs... Il s'agit de rendre la plus discrète possible l'étendue des stationnements qui accompagne la plateforme aéroportuaire (conçue au groupe Vinci, faut-il le rappeler) !

Sur la région nantaise, de nombreux cas montrent bien l'intérêt d'être saisis d'une manière dynamique comme situations d'action publique problématiques prises entre des enjeux de mise en valeur touristique, des enjeux de protection de la nature, et des enjeux d'usages (chasse, pêche, agriculture, ressource hydrographique, disponibilité d'espace). C'est le cas du lac de Grandlieu, réserve naturelle certes mais qui peut être affectée par l'éventuel déplacement de l'actuel aéroport, ouvrant une possible brèche dans la sanctuarisation renforcée par le plan d'exposition au bruit. C'est le cas de la quête d'ouverture au public des rives de l'Erdre dans la partie nord de l'agglomération nantaise. Plusieurs propriétaires de parcelles riveraines de la rivière sont réticents à dégager un passage public pourtant réglementaire depuis peu (servitude de marche pied) et mettent souvent en avant une appréciation paysagère singulière risquant d'être dénaturée par des groupes de passants. Des marcheurs organisent très régulièrement des franchissements de propriétés avec heurts. De véritables émotions de chemins (par analogie aux émotions de rue) sont observables et témoignent d'attachements forts et contrastés aux paysages de l'Erdre : l'accessibilité est le point d'achoppement de deux visions opposées, l'une plutôt patrimoniale et esthétique, l'autre plutôt récréative et éducative – accès à des biotopes rares. Dernier exemple, l'estuaire de la Loire est quant à lui promu depuis peu comme un élément structurant de la métropole Nantes Saint-Nazaire. Au cœur d'un mouvement de mise en visite en lien avec une manifestation artistique (la biennale *Estuaire : l'art, le fleuve, le paysage*), il représente une figure paysagère de grande échelle (cf. supra) qui, semblant faire consensus à l'échelle métropolitaine, n'est pour autant pas si univoque lorsqu'elle doit se concrétiser à l'échelle locale (ainsi des négociations pour le maintien de l'œuvre d'Ervin Wurm sur la canal de la Martinière). Les pratiques touristiques et artistiques sont des opérateurs de l'élargissement du champ de l'environnement en même temps qu'elles augmentent les points de friction et de controverse. On peut dire en forçant le trait qu'elles tendent à révéler ce qu'elles détruisent par ailleurs.

La socio-histoire de ces différentes situations d'action publique montre en outre à quel point différentes économies de la grandeur s'entrechoquent et comment elles se sont rapidement modifiées quant aux « espaces naturels ». La « Petite Amazonie » est ainsi une ancienne prairie inondable du lit majeur de la Loire dont la végétation se développe naturellement depuis 60 ans. Alors qu'elle n'était que terrain vague dans les années 1970-1980 (et pour cause, cf. supra le projet de pénétrante Est), elle a depuis gagné un statut de réserve Natura 2000 et aussi bien Nantes métropole, la ville de Nantes, le Conservatoire des rives de la Loire que la Ligue de Protection des Oiseaux de Loire Atlantique ont protégé le site pour

accueillir un public restreint afin de maintenir et développer la biodiversité. En moins d'une génération, la petite Amazonie est passée du statut de chute de l'urbanisation du quartier de Malakoff, champ aveugle de la modernité à celui d'espace sanctuarisé, redevenu chose, en passant par le statut d'espace-objet apprêté pour la circulation d'agglomération.

Ces espaces en tant que situations d'action publique paysagère ont tous, à des moments différents et des degrés divers été considérés comme édifiants. Mais cette édification ne va jamais de soi. Si le politique vise la conscientisation et un élargissement de la préoccupation, ce n'est pas sans croiser des trames de la vie publique qui sont loin de seulement répondre à la rationalité de l'agir communicationnel<sup>1</sup> et dépendent aussi bien d'engagements circonstanciés dont il est important de rapporter les teneurs respectives. Les espaces vécus ne sont ni la consommation de produits ni la réception d'une œuvre mais relèvent d'une activité dialogique où l'on peut saisir le caractère hybride de la matérialité des espaces urbains : ils sont à la fois des équipements et des arrangements de visibilité<sup>2</sup>. Ici, le travail de recherche esquissé consiste bien à identifier « *des opérations au travers desquelles un objet, indissociablement matériel et moral, émerge de l'intérieur même des activités mondaines, et la manière dont il se donne dans l'évidence de son existence et imprime des expériences spécifiques qui, en retour, le reconduisent et la transforment* » (Trom, 2007 : 343).

La sociologie du paysage ici convoquée n'est pas restreinte à une dimension agonistique de l'action sociale. Mais si je la pense ajustée à une compréhension de la fabrique urbaine dans le dissensus, c'est qu'elle permet d'intégrer une dimension infra délibérative, sans souscrire à une seule vision relevant de l'agir communicationnel : l'attachement et l'appréciation sont d'ordre infra langagier, leurs verbalisations relèvent déjà d'un important travail<sup>3</sup>. L'enjeu d'une telle approche est ensuite de faire droit à une analyse de la dimension spatiale des sociétés qui éclaire des conceptions différenciées de la nature. Suite au travail de Philippe Descola (2005), on peut insister sur la variété des configurations nature-culture et rappeler, avec Lussault, que la nature n'est rien d'autre, ni plus ni moins, qu'un compromis problématique pouvant aller jusqu'à l'irruption de données biophysiques dans le champ social dans le cas des catastrophes (Lussault, 2007). On comprend donc à quel point les études urbaines sont concernées par la place de la nature<sup>4</sup>.

Fabriquer dans la controverse, dans les différentes acceptions visitées, n'est alors autre chose que fabriquer par l'espace public : « *Médiateur entre le système*

---

<sup>1</sup> Cf. à ce propos le texte éclairant de S. Bordreuil introduisant les séminaires du Lames en 2008-2010 portant sur « les trames publiques du social ou comment placer le public en société ? ». Sa communication s'intitule « Société et configurations publiques de la vie sociale. Quelques enjeux du séminaire au prisme d'approches micro-analytiques », texte non publié.

<sup>2</sup> Dans l'enseignement de projet de Licence 3 coordonné par P. Amphoux et intitulé « Mais qu'est-ce donc qu'un espace public ? », c'est bien dans cette orientation que nous cherchons à faire travailler les étudiants.

<sup>3</sup> Mentionnons ici l'importance du travail de Mathieu Leborgne sur les « marques territoriales », cette notion lui permettant de relier mémoires, communautés et débats. Cf. le billet de blog : <http://concertation.hypotheses.org/179>

<sup>4</sup> ... et on comprend encore moins comment des disciplines peuvent rester structurées sur des partitions de type urbain – rural ou encore géographie sociale – géographie physique.

*politique, les secteurs privés du monde vécu auxquels il donne un espace d'expression et les systèmes d'action fonctionnellement spécifiés, l'espace public est le ressort de la démocratie et l'opérateur d'un accord entre citoyens ou simples membres d'une société.* » (Joseph, 1998 : 15). Précisons que cet accord est d'autant plus intéressant qu'il est passé par un moment de mésentente et qu'il ne relève pas de conceptions « thérapeutiques préventives » dont relève bien trop souvent l'urbanisme en actes.

Le chantier de recherche qui consiste à examiner les rapports entre les attachements d'un côté et les dispositifs (urbanistiques) de l'autre peut être activé mais dans un sens différent de ce qu'il a pu recouvrir dans l'opposition entre le vécu et le conçu ou encore entre les usages et les scripts. J'ai abordé plus haut, à propos de la régulation, comment certains instruments, inscrits dans le « dur », se faisaient équipements (les panoramas notamment). Comment ce mouvement fait-il avec la dynamique des attachements telle qu'évoquée dans les pages précédentes ? Autrement dit, comment réduire l'écart entre une promotion esthétique de certains espaces et l'espace considéré comme ressource et comme prise dans les activités quotidiennes ? On peut chercher à répondre en généralité certes mais en indiquant des configurations spatiales fort différentes. Si les centres patrimonialisés tendent à se faire villes lumière, mis en valeur, ressources touristiques de premier ordre<sup>1</sup>, c'est dans le cadre d'une attention à un espace public lisse. On y circule, on l'admire mais ses prises sont presque exclusivement visuelles : de nouvelles séquences d'observation et / ou de parade sont construites.

Au sein des régions urbaines, les villes périphériques se sont quant à elles progressivement dotées de projets spatiaux d'agrément, déclinant différentes figures de la ville-nature. Le problème de ces aménagements est plutôt celui de leur sous-fréquentation : il n'y a pas assez de monde, il manque de la densité et de la diversité et la recherche d'une hausse de ces gradients passe de plus en plus par d'importants conflits avec les riverains. Sur l'un de mes territoires d'observation, la ville de Saint-Herblain, l'analyse de la fortune contrastée d'opérations immobilières privées dans le bourg est éclairante<sup>2</sup>. Un groupe d'étudiants du master Villes et Territoires a pu mettre en avant que les projets non attaqués étaient tous à proximité du cœur animé, dans un environnement urbain déjà composite, qu'ils anticipaient tous certaines qualités architecturales car l'Architecte des Bâtiments de France devait être consulté, enfin que l'hétérogénéité sociale est elle-même plus importante que d'autres secteurs concernés par des contentieux administratifs. A contrario, les projets attaqués s'inscrivent clairement majoritairement dans des tissus moins divers, avec une population présente depuis longtemps et une interconnaissance plus forte.

---

<sup>1</sup> Notons que dans le cadre de la consultation sur l'avenir du Vieux Montréal en Janvier 2013, l'introduction professorale de la question faisait référence à plusieurs reprises au cas d'Avignon en France comme modèle de centre historique étendu, habité et touristique.

<sup>2</sup> Que l'on parle toujours de bourg pour une ville de près de 45.000 habitants est déjà significatif de la persistance d'une trame rurale et d'un référentiel urbain compliqué. Passionnant terrain d'observation, ce territoire intègre tous les attributs de la ville sectorisée en même temps que des projets urbains déclinant tantôt une figure de cours végétal à grande échelle (le cours Hermeland), tantôt un morceau de forêt urbaine.

Les nombreux blocages de l'action aménageuse densificatrice renvoient à une opposition dure entre deux conceptions trop arrêtées : l'intérêt général d'une part, les intérêts particuliers de l'autre. « *L'intérêt général suppose un travail de construction des acteurs, travail toujours équipé en objets, en mots, en représentations et en passions.* » (Boullier, 2001 : 39). Cette construction passe par quatre points que sont la délimitation des collectifs, le travail d'élaboration technique, le travail de mise en forme des représentations, le travail de domestication des passions. Un ensemble d'intervenants participe de cette construction, expliquant la polyphonie évoquée plus haut. Par exemple, au sujet de la mise en forme des représentations, les promoteurs de petits collectifs dans les espaces périurbains mettent en avant à la fois la perspective du beau paysage, la vue d'oiseau mais aussi l'usage de photographies de studio, avec des modèles qui posent dans des intérieurs. On fait le grand écart entre des vues générales et des scènes intimes. Le promoteur s'affiche dans une prise en charge de la vie de manière plus générale. « Harmonie », « élégance », « douceur », « saine » sont les valeurs qui semblent souvent mobilisées pour caractériser cette vie. Dans la constitution d'un « bien vivre chez soi », on achète un voisinage, une ambiance, une situation, qu'on va vouloir le plus invisible possible, le plus calme ou serein, le plus actif possible... Sur ce point, le local fait ressource pour le promoteur : que ce soit comme une sorte de fond de plan ou une source d'inspiration pour leurs slogans commerciaux, ou véritablement comme une matière à partir de laquelle tracer le cadre de vie. Le répertoire va de « la ville refusée », à la commune globale-locale, ou au contraire doucement sécurisante<sup>1</sup>.

Concernant la domestication des passions, elle n'est pas à entendre comme pacification ou consensus. Il ne s'agit surtout pas d'éteindre ce qui fait se mouvoir<sup>2</sup>. La domestication est plutôt la voie du compromis qui ne s'élabore correctement que dans un contexte de démocratie dialogique dont les déclinaisons techniques sont souvent paresseuses. Si elle ne remplace pas la démocratie délégative, la démocratie technique conteste l'idée qu'il faille partir (ce qui est le cas des sondages et référendums) d'individus dotés de préférences qu'ils connaissent et qu'ils sont capables d'exprimer. Dans cette conception on retire aux gens les capacités d'investigation, de recherche progressive des compromis.

Le fond de plan est bien l'enjeu du renforcement de la confiance dans l'action collective, supposant d'accepter à la fois les incertitudes et les attachements. Les pouvoirs publics doivent rendre discutables leurs recommandations. Dans cet esprit, la notion de décision est remplacée par l'action mesurée : on décide sans trancher ! Sur le plan analytique, on voit l'intérêt de considérer ensemble les logiques de conflit et de coopération. Comme l'écrivent des chercheurs travaillant sur la participation : « *Elle se définit toujours dans un triptyque mettant en relation les mobilisations territorialisées de milieux, la coopération que visent la participation et/ou la délibération via des dispositifs ad hoc ou institutionnalisés, et les conflits de représentations et d'expertise qui délimitent le champ de partage des savoirs et de l'expérience.* » (Fourniau et al, 2012 : 165).

---

<sup>1</sup> Mentionnons ici l'intérêt de remobiliser des analyses critiques sémiologiques, notamment concernant les publicités immobilières. La voie dessinée par Roland Barthes est toute tracée (*Mythologies*, 1957).

<sup>2</sup> Rien de pire que l'adoption à l'unanimité d'un agenda 21 par exemple : c'est que rien n'est susceptible de vraiment bouger et que c'est probablement un accord dans le malentendu.

L'aménagement peut directement être impliqué dans cette réflexion et c'est le sens possible de l'actualisation des belvédères. Depuis ces lieux publiquement accessibles peut se découvrir un paysage bien sûr, auquel une conscience urbaine peut facilement s'arrimer. Un cas paradigmatique est le dispositif comme celui de la plateforme décrit par S. Tonnelat (2012) à la Nouvelle-Orléans. Tonnelat raconte comment la plateforme d'observation du bayou suite au passage de l'ouragan Katrina en 2005 a fait partie d'un ensemble d'actants du quartier Lower 9th Ward permettant d'argumenter sa viabilité par rapport à des visions catégoriques qui cherchaient à le transformer en espace vert, submersible et donc plus habité. Ce sont bien les dimensions sensibles du problème public qu'il met en avant, engrammant dispositifs et conscience urbaine. On voit dès lors l'actualité aménagiste du belvédère pédagogique.



## 2.6 Fabriquer (dans) le local : performance et cristallisation local/global

Le champ des études urbaines, tel que dessiné jusqu'ici, semble s'arranger d'un paradoxe. Le phénomène urbain et ses actants sont équipés, mobiles, traversés par des intentions autant que des rythmes et, en même temps, l'essentiel des matériaux de terrain convoqués est localisé et comporte, à ce titre, une certaine charge spécifique. S'il est facile de s'accorder sur l'idée que tout chercheur est situé (avec des coordonnées relatives à différents systèmes d'intelligibilité), que veut dire et que permet cette géographie ? Parfois qualifié de « nantologue », j'y ai trouvé matière à redire : aussi bien pour corriger l'assignation à résidence<sup>1</sup> que pour assumer la possibilité d'une réflexion sur la matrice qu'est le local. Le rejet de la figure du chercheur « dans sa tour d'ivoire » au profit de celle d'un chercheur aux liens démultipliés va dans ce sens (cf. supra 2.1.3).

Impossible d'éviter la question des dynamiques locales aujourd'hui. Deux signes en attestent, l'existence de plusieurs centaines de milliers de fonctionnaires territoriaux d'une part (dont le métier est par définition toujours localisé<sup>2</sup>) et l'existence d'un champ de revues spécialisé dont les titres portent explicitement la question locale : *la gazette des communes* certes mais aussi *Pouvoirs locaux* ou encore, plus circonscrite, la revue *Place Publique* (dans sa déclinaison initiale Nantes – Saint-Nazaire ou dans la version rennaise, plus tardive). En quel sens donc peut-on voir la condition métropolitaine comme artefact local ? Il faut d'abord reproblématiser le cadrage local, c'est-à-dire reprendre la question de ce qu'est un contexte ; il convient ensuite de voir comment l'absence de localisation-différenciation produit du trouble dans la lecture des territoires avant de revenir sur des processus qui consistent à performer le local, à l'exprimer. Je pourrai enfin questionner la tension local-global comme possible condition d'un redéploiement de la sphère politique.

Amorçons la réflexion via l'évocation d'un dossier de la revue *Place Publique Nantes - Saint-Nazaire* qui, en Mars 2013, publie plusieurs pages sur le thème « Nantes – Paris : je t'aime... moi non plus ». La problématique initiale est clairement de l'ordre de la dialectique réseau – territoire puisqu'on songe d'abord en comité de rédaction, en réfléchissant à la structuration du dossier, aux effets depuis 20 ans de la connexion par TGV des deux villes, mais ce sont aussi bien d'autres facettes qui s'expriment : les parisiens quittant la capitale pour s'installer en Loire-Atlantique, la manière dont certains champs artistiques se (re)configurent localement (scène musicale, architecture), les rapports politiques évidemment (derrière la « montée à Paris » de l'ancien maire de Nantes)... Il ressort du dossier une réalité très nuancée. Si la « domination parisienne » s'est accentuée dans certains domaines (à leurs manières bien différentes, cf. les témoignages de

---

<sup>1</sup> On peut toujours maintenir l'utopie d'une communauté d'explorateurs horizontale mais le fait est que le champ académique reste souvent lu à trois échelles spatiales, renforçant des hiérarchies plus ou moins explicites : des chercheurs locaux, des chercheurs nationaux (plutôt essayistes) et des chercheurs internationaux (publications en anglais demandées).

<sup>2</sup> Par exemple, 2700 salariés (Nantes Métropole) + 4500 (Ville de Nantes), soit 7200 personnes employées par deux niveaux locaux d'organisation situés, cela ne peut manquer d'avoir des effets !



Philippe Forest, Pierre-Arnaud Barthel et moi-même<sup>1</sup>), on voit aussi l'attraction nantaise s'exercer de manière forte, non pas tant par un *genius loci* (n'en déplaise au prospectiviste déjà rencontré) que par une structuration de relations avec d'autres territoires dans un cadre européen et de mondialisation qui déplace significativement le paradigme de « Paris et le désert français ». C'est évidemment un travail équivalent qui pourrait être mené avec d'autres « sites » et qui peut ouvrir sur une réflexion quant à l'effet de territoire. L'intérêt du dossier provient notamment de sa polyphonie et du fait que la plupart des contributeurs cherchent à la fois à analyser l'état des rapports entre deux villes et les raisons d'un attachement, d'un retour à (Michel Verret) ou d'une persistance à habiter là (Philippe Forest). Bien sûr la revue, « focalisée » sur la place nanto-nazairienne fait plutôt la part belle à l'expressivité nantaise mais elle touche ici à un phénomène dont il est utile de réfléchir aux voies d'accès.

### 2.6.1 Le piège monographique

La théorisation du local n'est pas le sport académique le plus répandu. Le récent *Dictionnaire de Nantes* (PUR, 2013) est à cet égard révélateur : une seule demi-page d'adresse au lecteur suffit avant de laisser place aux 8800 entrées. Rien n'est dit quant aux choix opérés, aux coups de force des directeurs de l'ouvrage (que ce soit relativement aux entrées ou aux auteurs sollicités). Comme si, malgré la première phrase<sup>2</sup>, un dictionnaire devait se parer des attributs de l'évidence. Même le *Sociologie de Nantes* tout aussi récemment paru est-il nettement insuffisant<sup>3</sup>. Le cadre présidant aux cinq chapitres factuels n'est jamais explicité et le projet de contrer une vision propre à l'optimisme managérial des pouvoirs urbains ne se donne pas les moyens d'analyser les contours d'une société locale. En l'occurrence, elle apparaît comme surface d'enregistrement de ce qui se passe tantôt dans un territoire politique, parfois dans une région urbaine, dans des circonscriptions scolaires ou religieuses. L'espace, lorsqu'il est un plan de coupe, permet certes de lire une société différenciée : où les classes dominantes apparaissent localisées dans des lieux prisés à l'urbanité plus soignée, et inversement... Soit.

Nous avons, dans le cadre du programme de recherches « territorialisé » qu'est la Popsu (cf. supra), procédé à un petit exercice intellectuel, au sein du collectif rédactionnel (Pierre-Arnaud Barthel, Célia, Dèbre, Marc Dumont, Elise Roy et moi-même). La consigne était simple : « si l'urbanisme à la nantaise existe, alors... ».

---

<sup>1</sup> Mentionnons la relative mauvaise fortune de notre article écrit avec Pierre-Arnaud Barthel : « Turbo-profs : ces nomades du savoir », (*Place Publique* n°38, Mars 2013, pp53-54). Plusieurs de mes collègues architectes résidant à Paris y ont en effet lu une critique qui leur était adressée et ont suggéré une opposition aux antipodes de ce que je pensais, en l'occurrence entre des indigènes et des parisiens, moi représentant le provincial-sédentaire quand d'autres incarneraient le cosmopolitisme et le lieu-mouvement... Fermez le ban !

<sup>2</sup> « **Tout dire sur Nantes, en un volume** : énoncer ainsi l'ambition de ce dictionnaire en montre l'évidente impossibilité. Il repose donc sur des choix. » (p.7).

<sup>3</sup> Écrit par cinq sociologues du département de sociologie de l'Université de Nantes, ce livre souffre sûrement aussi d'un manque de ligne éditoriale, davantage assumée dans la même collection pour les ouvrages relatifs à Paris, Bordeaux ou Lyon.

Voici ce qui ressortait de ma plume, avec la collaboration d'Elisabeth Pasquier (2008).

**« A la nantaise ». Les enseignements d'une comédie mythologique**

Peut-on réifier une tonalité, un « style » d'action ? S'il est possible de le faire pour l'action politique d'un individu, ou d'un groupe, il est beaucoup plus risqué d'indexer une pratique transformatrice à une « manière locale ». Reconnaissons toutefois que c'est le fond de travail (et avant tout le fond de commerce) des instances médiatiques : faire émerger des identités urbaines, locales (cf. L.Devisme, E.Pasquier, introduction au dossier de Lieux Communs n°8, 2005). C'est aussi une visée de certains ouvrages voire la ligne éditoriale de publications : retenons *Nantes, l'avenir d'une ville* (du journaliste D.Luneau), *Nantes. De la belle endormie au nouvel Eden de l'Ouest* (des géographes I.Garat, T.Guineberteau, F.Madoré, P.Pottier et V.Jousseume), la nouvelle revue *Place publique* dont l'ambition est de « concourir à l'intelligence de la ville » et dont l'éditorial du premier numéro indiquait « ici comme ailleurs, on se trouve confronté à l'exigence de « réinventer la Cité » ».

Comment répondre ? Par exemple en déplaçant la question et en la reformulant comme le font M.Péraldi et M.Samson pour Marseille (*Gouverner Marseille. Enquête sur les mondes politiques marseillais*, 2005) : en documentant bien et finement les forces qui traversent Nantes, nous remplissons notre rôle et faisons monter aussi bien du générique que du spécifique. A d'autres de faire le tri ! Les marseillais ont d'abord un souci descriptif, mettant en relation des faits souvent visibles. Deux parties structurent leur ouvrage. Dans « le monde politique », si nous voyons les acteurs politiques et techniques tisser leurs versions légendaires de la ville, nous les suivons surtout dans leurs multiples jeux avec les circonstances (pour les élus au moins), à la fois pris par la rhétorique et par des enjeux gestionnaires (jamais l'un sans l'autre dans le métier politique local). Le travail politique y est défini comme capacité à tenir des réseaux, à jouer des relations de clientèle, à créer des relations interpersonnelles ou à suggérer qu'elles existent. Le localisme qui s'exprime à Marseille est un syncrétisme de quatre éléments : l'accent et l'allure, une vision domestique de l'ordre du monde, un idéal de justice qui prône que chacun soit traité selon son mérite, enfin un certain pragmatisme (faire avec les circonstances et ne pas s'embarrasser de convictions ou de principes). Au sein de la partie consacrée aux « acteurs de la ville », le choix revient à se saisir de prismes d'analyse que sont des scènes urbaines.

Retour à Nantes. Que dit la version légendaire ? Voici une version ramassée, au carrefour des imaginaires, que l'on pouvait lire début 2007, dans le magazine local de la Chambre de Commerce et d'Industrie : « *En tête du palmarès des villes où il fait bon vivre, l'ancienne Venise de l'Ouest est aujourd'hui animée d'un bon vent de renouveau architectural et culturel. La ville de Jules Verne s'est réveillée et connaît une croissance extraordinaire. La volonté d'y créer des mondes nouveaux, en lien avec son riche passé, habite plus que jamais la cité. « La forme d'une ville change plus vite, on le sait, que le cœur d'un mortel ».* Indéfinissable et contrastée, Julien Gracq a décrit Nantes « *ni tout à fait terrienne ni tout à fait maritime. Ni chair ni poisson, juste ce qu'il faut pour faire une sirène* ». *Entre la Loire et l'Océan, Côté Ouest s'est laissé séduire par son chant.* » (*Côté ouest*, janvier 2007). Bien des citations font écran ! De Jules Verne à Julien Gracq, en passant par André Breton, Jacques Vaché et Jacques Demy, un imaginaire est convoqué, la plupart du temps pour faire résonner un certain nombre de nouveaux projets.

« Nantes la grise » s'est déjà réveillée en 1990 (première livraison du festival des allumées) au moment où les chantiers navals fermaient (1987) : mais qu'est-ce donc qu'une ville qui dort ? Il est bien difficile de s'extraire de l'idée répandue que

tout mute (« île de Nantes : l'incroyable métamorphose » titre un numéro du magazine communautaire en 2006), que tout s'accélère. Le nouvel Eden de l'ouest, est-ce la traduction de « l'effet côte ouest », première campagne de communication de la ville en 1990-91, faisant suite à une démarche de promotion « made in Nantes » ? C'est devenu « le souffle atlantique » sur les vitrines de l'office de tourisme. Ah ce souffle, est-il produit à Nantes ou souffle-t-il depuis ailleurs sur cette ville de fond d'estuaire ? Made in Nantes assurément, avec un marketing urbain qui, ici comme ailleurs, valorise les singularités tout en recourant à des impératifs génériques : une cité des congrès, un quartier d'affaires nouvelle formule (au fait, son nom... Euronantes, devinez pourquoi !) pour être une ville européenne<sup>1</sup>. Si l'on juxtapose pourtant les arguments pour un quartier d'affaires aujourd'hui et ceux d'hier (cf. la profession de foi du candidat André Morice de 1971), les parentés sont frappantes et permettent de « dégriser » la nouveauté.

Un nouveau domaine semble avoir conquis sa localité, c'est "l'urbanisme à la nantaise", souvent lié à l'idée de "ville créative". Une urbaniste peut ainsi déclarer : « *L'Île de Nantes est un très beau projet parce qu'il permet précisément d'illustrer les « villes créatives ». La ville créative, c'est une ville qui est ouverte à l'innovation. (...) L'urbanisme à la nantaise, ce n'est pas du dirigisme, c'est une méthode pragmatiste qui fabrique la ville de demain et cette démarche pragmatique, qui consiste à avancer avec prudence, et en même temps une personnalité forte, c'est cela qui nous a beaucoup intéressé de pouvoir trouver à Nantes* ». Le magazine municipal formule, en Novembre 2007, une phrase à la redondance non dénuée d'humour : « s'il existe des éco quartiers à Nantes, ce sont des éco quartiers à la nantaise » (*Nantes Passion*, p.20, sic).

L'urbanisme à la nantaise, c'est à la fois de l'audace, du créatif, de la prudence et du pragmatisme. C'est un peu comme la posture de l'urbaniste travaillant sur l'île : allier dit-il « *la volonté de bouleversements radicaux avec l'attention portée à ce qui existe* » (A. Chemetoff, Plan Guide, p.91). Et dans un commentaire du PLU révisé : « *et puis protéger, mais sans conservatisme, ce que l'on peut appeler « l'urbanisme à la nantaise », c'est à dire la forme de la ville, son paysage, sa qualité* » (*Nantes passion*, Avril 07).

Identifier des singularités n'est en tous les cas possible qu'après objectivation des différentes couches de récit (récupération d'une histoire populaire mal connue, discours promotionnel ad nauseam) qui empêchent peut-être d'y voir clair. Barthes rappelle que le mythe transforme l'histoire en nature et le consommateur de mythe prend vite la signification pour un système de faits, alors qu'il n'est qu'un système sémiologique (Barthes, 1985). Vol de langage, transformation du sens en forme, vol par colonisation, le mythe est une parole dépolitisée, si on entend politique au sens de l'ensemble des rapports humains dans leur structure réelle, sociale, dans leur pouvoir de fabrication du monde. Le mythe est constitué par la déperdition de la qualité historique des choses, il évacue le réel, il est du méta-langage, qui pousse à chanter les choses et non plus à les agir.

Cette posture ironique, nécessaire, ne saurait évacuer la question du rapport spécifique / générique. Que les sciences urbaines (que l'on peut aussi nommer

---

<sup>1</sup> Cf. Devisme L., Dumont, M. (2006), « Les métamorphoses du marketing urbain », [espacestemp.net](http://www.espacestemp.net/articles/les-metamorphoses-du-marketing-urbain/) - Objets, 04.02.2006.

sciences du territoire<sup>1</sup>) soient contextuelles semble relever du truisme, amenant leurs détracteurs à dégrader d'emblée leur portée qui ne peut être que... « régionale » comme certaines sciences s'en sont réclamées dans le deuxième XXème siècle<sup>2</sup>. Elles ne peuvent au mieux que relever de théories de « moyenne portée ». A moins que l'on spécifie plus clairement ce que fait la dimension spatiale aux sociétés (et je renvoie à l'ensemble des travaux menés par J. Lévy et M. Lussault) et ce que l'on met dans la notion de contexte, qu'il faut ici explorer...

Lorsque l'on contextualise notre sujet, que fait-on ? Que met-on d'abord en avant ? Quelles lignes de force ? Quels schémas d'interprétation ? Impossible de s'abstraire de la question du cadrage (cf. supra), impossible de s'abstraire d'une réflexion sur l'échelle territoriale. Il faut ici encore ne pas trop vite solidifier des catégories toujours promptes à mettre de l'ordre. Suspendre la catégorisation amène à se focaliser, comme le suggèrent généralement les pragmatistes, sur l'acte organisant et ses effets. Latour écrit ainsi : « *Replacer dans un cadre, « retracer le contexte » « dans » lequel ils se trouvent nous feraient perdre de vue le moment particulier à l'acte organisant et donc tout espoir de comprendre l'opération même de cadrage, de continuité et, comme on va le voir, de changement d'échelle. L'erreur de catégorie serait ici redoublée puisque c'est en croyant remédier à une première erreur – en rester au cas particulier au lieu de le « replacer dans son cadre » - que la sociologie nous embarque dans une seconde erreur – prendre le cadre pour ce qui va expliquer le cas !* » (Latour, 2012, 401). Selon ses termes, l'enjeu est de se passer de métrarépartiteur et de « *traiter le grand comme une extension fragile et instrumentée du petit* » (Latour, 2012, 400). Voilà de quoi contrarier l'expression du tout qui diffère de la somme des parties (et toujours vu comme plus grand) et surtout contrecarrer bien des raisonnements géographiques qui ont ordonné le monde par des effets d'emboîtement. Du reste, la plupart des ouvrages monographiques tombent dans ce piège de l'explication par le cadre et on pourrait, avec un peu de malice, citer quantité de travaux qui sont en réalité tautologiques, c'est-à-dire qui n'expliquent rien sinon déclinent un modèle d'emboîtement<sup>3</sup> renvoyant à des conceptions non problématiques de l'espace et du temps et / ou faisant l'impasse au traçage des continuités qui prennent le nom de tradition, d'héritage.

Reprenons la réflexion de Latour sur les rapports entre petit et grand : « *Il n'y a pas, dans le monde, des gros et des petits être par naissance : grandir et rapetisser dépendent uniquement de la circulation des scripts. Pour le dire encore autrement, l'échelle n'est pas un invariant.* » (Latour, 2012, 404). Le suivi des scripts, c'est donc aussi celui des différences de taille transportées par eux. On peut alors formuler l'idée que ce sont les projets qui produisent du local, la particularité du projet

---

<sup>1</sup> C'est ce qu'ont fait 21 équipes de recherche se fédérant sous la bannière du collège international des sciences du territoire, outil de formation et de recherche.

<sup>2</sup> Walter Isard a fondé l'association de science régionale aux Etats-Unis en 1954. L'émergence francophone de ce domaine de savoir date du début des années 1960 et s'est maintenue notamment via la *Revue d'Economie régionale et urbaine*. C'est bien la science économique qui est le point focal des discussions et il semble depuis le départ que l'implication de la dimension spatiale en économie reste un combat permanent.

<sup>3</sup> Aussi mon séjour au nord des Mauges, territoire réifié s'il en est, était-il l'occasion de mesurer les problèmes de la littérature scientifique à leur sujet. L'explicatif « Mauges » était en fait un masque qui ne permettait pas de saisir comment les actes organisaient le débordement, le travestissement ou encore la confirmation du cadre.

étant « *sa capacité à engendrer de l'avant et de l'après parce qu'il lance ou projette devant lui des échéances et des rendez-vous, en alignant derrière lui des moyens et de la logistique* » (Latour, 2012, 404). Cela ramasse et explicite le projet des précédents chapitres concernant le suivi des activités urbanistiques.

On comprend mieux, dès lors, pourquoi le fait de « camper » sur une région urbaine est probablement une bonne occasion de poser de telles questions. C'est que l'on peut y suivre une quantité d'actes organisants en les confrontant, en déconstruisant aussi les limites assignées par « l'extérieur ». Par exemple, des discussions avec des chercheurs mis dans une position comparative entre différents sites dans le cadre du programme de recherche POPSU montrent qu'ils sont davantage en position de réifier des territoires (c'est aussi ce qui est attendu d'eux) et d'être moins à l'aise dans l'examen des jeux d'échelle. C'est également ce qui ressortait du séminaire co-organisé avec Renaud Epstein (« l'intercommunalité à la nantaise ») lors duquel je faisais un constat similaire. L'argument que nous avons construit renvoyait à une problématisation de l'histoire intercommunale nantaise, notamment dans son moment le plus récent où la capitale ligérienne « *figure désormais parmi les intercommunalités « modèles », dont l'organisation et les modes de gestion, les grands projets et les interventions plus ordinaires sont régulièrement mis en avant dans la presse spécialisée. Ce rattrapage intercommunal s'est opéré sous le regard des chercheurs d'horizons disciplinaires divers, dont les travaux ont donné à voir la montée en puissance de l'agglomération comme grande organisatrice de nombreuses politiques, appuyée sur des processus d'apprentissage, d'élaboration de visions, de projets ou de référentiels partagés par les multiples acteurs publics et privés du territoire, sous la houlette d'un leader politique incontesté. Ces travaux ont aussi mis au jour des inflexions, des points de blocage, des limites dans le processus de construction intercommunale, dont la portée et les perspectives sont dès lors interrogées.* » (Devisme, Epstein, novembre 2012).

C'est bien l'adage « plus on est extérieur, mieux on peut objectiver » qui est ici battu en brèche, quand bien même il semble valoir pour vérité dans le management des organisations publiques recourant à des extérieurs pour lire leur propre travail<sup>1</sup>. Outre la possibilité d'identifier des jeux d'échelle, le fait de « camper » permet aussi de s'appuyer sur les enjeux du cadre logique de l'énumération qui a ce mérite « *d'obliger à multiplier les constats, à distinguer les secteurs, bref de démultiplier la description* » (Passeron, 1989 : 108). C'est du reste bien à ce prix que des historiens et sociologues ont pu chercher à approcher des configurations sociales englobantes, qu'il s'agisse de Duby élaborant sa thèse sur La société aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles dans la région mâconnaise<sup>2</sup>, de Braudel à propos

---

<sup>1</sup> On trouve du reste nombre d'entre elles se familiariser avec les milieux locaux et y gagner du temps, de la confiance et de la réputation. Un entretien avec une chargée de mission d'un bureau d'études spécialisé en concertation le confirmait largement. Les « extérieurs » se font alors largement connaisseurs de l'intérieur...

<sup>2</sup> On peut citer l'historien dans son ego-histoire parue à titre posthume : « *G.D. (l'auteur parle de lui à la troisième personne du singulier) avait lui aussi circonscrit un territoire : c'était l'aire qui sortait à demi de l'obscurité sous les quelques lueurs issues de ce qui reste des archives de Cluny, de celles de la cathédrale de Mâcon et d'autres établissements religieux proches. Ce qui se découvrait ainsi très imparfaitement au regard était un paysage. Social celui-ci, mais que l'historien entendait plaquer sur le paysage visible, sur cette campagne parcourue en tout sens, à pied, en bicyclette, connue, aimée, et cette relation intime apprenait autant ou presque que le décryptage des parchemins.* » (Duby, 1983 – 2011 : 114-115).

du village d'Ancien Régime, de Weber concernant la ville occidentale et surtout de Barel théorisant la ville médiévale. Le localographe ne saurait être un monographe mais nécessairement un polygraphe !

### 2.6.2 Déterritorialisation – reterritorialisation, le local reconfiguré

Non problématique pour un tout un pan de l'histoire locale, le lieu-matrice, espace singulier produisant de la différence n'a pas été mieux considéré dans des approches plus théoriques de l'urbain. Dans le cadre du marxisme urbain, il n'est que projection au sol des rapports sociaux ou bien segment d'un ordre plus grand. L'introduction du dossier « pouvoir local » de la revue *Espaces et Sociétés* en 1977 était ainsi tendue par ce questionnement : « *Si l'on admet que les collectivités locales sont des segments de l'appareil d'Etat, comment peut-on analyser leur rôle spécifique au sein de cet appareil ?* » (*Espaces et Sociétés* n°20-21, présentation par Danielle Bleitrach : 3). Certes des analyses plus nuancées suivaient. Ainsi de Raymond Ledrut examinant l'autonomie relative du champ politique local, de celles d'Alain Médam et André Bruston sur la portée d'expériences plus ou moins apparentées au socialisme municipal, de celle de Boureille et Vant sur la production de l'espace stéphanois au XIX<sup>ème</sup> siècle... On peinerait en tous cas aujourd'hui à rejoindre l'hypothèse du local comme segment de l'appareil d'Etat.

Dans des approches plus systémiques, le local peut être vu comme forme de totalité, partielle mais intégrant tout un ensemble d'actions et rétroactions internes. C'est par exemple le cas dans le travail théorique de Guy Di Méo visant à mettre en avant des formations socio-spatiales construites à partir des modalités de réification d'entités spatiales que sont les modalités politico-administrative, socio-économique et sociale. Chez lui, l'espace local est finalement plutôt d'ordre réactif : « *Le monde hautement circulatoire dans lequel nous vivons remet en cause toutes les formes régionales plus ou moins fixes, soi-disant objectives, que l'on décrivait naguère entre l'échelle familière de la localité et le niveau idéal de la nation. Néanmoins les nécessités politiques, économiques et idéologiques, sauvegardent un minimum de références régionales intermédiaires dont la mémoire historique contribue à raviver le souvenir, en dépit de l'éclatement incontestable du cadre de vie des acteurs sociaux. (...) C'est à partir des paysages imposés par ces contraintes objectives que naissent des représentations originales de l'espace local et micro-régional ; toujours signifiées au demeurant par les sujets concernés.* » (Di Méo, 1991 : 189 et 194).

Qui cherche aujourd'hui à cerner la production de localité « tombe » rapidement sur un mouvement contradictoire qu'ont abordé plusieurs géographes autour de la déterritorialisation et de la reterritorialisation. Sans reprendre ici la pertinence de réflexions philosophiques sur la déterritorialisation qui permettent notamment d'aborder des processus de décontextualisation d'un ensemble de relations qui permettent en même temps qu'elles s'actualisent dans d'autres contextes (Deleuze, Guattari, 1980), l'analyse aménagiste de la question amène à mettre en avant trois processus hors desquels il semble compliqué de penser le local aujourd'hui. Ils relèvent du déploiement de la condition du monde, de la sectorisation de l'intervention publique et du phénomène du desserrement spatial.

Le processus de sectorisation (ou sectorialisation) de la société a marqué les sociétés occidentales aux XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles. Sur le temps long (à la manière de le concevoir de Norbert Elias par exemple), c'est bien à un déclin des sociétés territoriales et à l'émergence d'une représentation sectorielle de la société auquel le XX<sup>ème</sup> siècle a présidé. C'est du reste l'une des acceptions possibles de la modernité urbaine. Les sociétés industrielles sont souvent analysées comme celles où prévaut la logique sectorielle, verticale : chaque logique doit être traitée selon une politique spécifique : agricole (détachement du rural), sociale (l'assurance sociale remplace l'assistance)... « *Ce passage de la territorialité à la sectorialité s'accompagne de l'émergence d'une nouvelle vision du monde, valorisant l'action des sociétés sur elles-mêmes. Désormais, les sociétés industrielles disposent, grâce à leur savoir scientifique et leur appareil industriel, d'une capacité de modifier leur environnement sans commune mesure avec le passé. Mais le corollaire de cette évolution est ce qu'Y. Barel appelle « l'autoréférence sociale » : désormais, les sociétés industrielles doivent trouver en leur sein le référentiel qui donnera du sens à leur action.* » (Muller, 1990 : 21)<sup>1</sup>. Sur le plan de l'organisation du travail, C.W.Mills a bien documenté dans les années 1950-60, l'émergence des cols blancs comme nouveaux acteurs d'une société américaine qui s'est tertiariée, bureaucratisée et dont le rapport à l'artisanat est de plus en plus ténu. C'est bien le règne d'une organisation fordiste du travail. Ses traces restent nombreuses dans plusieurs appareils gouvernementaux<sup>2</sup>.

Depuis les années 1980, le « retour » du territoire et du développement local expriment une crise de légitimité de l'Etat, une crise des « corporatismes » ainsi qu'une nouvelle exigence de proximité. Le temps semble loin déjà où les stratégies industrialisantes conduisaient l'Etat à décréter le sens de certains territoires : vocation militaire (Lorient), vocation d'industrie lourde avec des industries industrialisantes qui se sont finalement avérées être des cathédrales dans le désert, des « Monopolville » (Dunkerque, Fos sur Mer), vocation tertiaire (Sofia Antipolis à Nice). Les spécificités locales ou le territoire ne faisaient alors l'objet que de peu d'attentions dans une logique frontale qui a généré bien des critiques<sup>3</sup>. Les grands aménagements touristiques censés répondre au développement d'une société des loisirs en témoignent tout autant.

Il ne faudrait toutefois pas trop se hâter dans la conception d'une histoire cyclique, autour du pôle « déterritorialisation - reterritorialisation » : les territoires d'aujourd'hui n'ont plus grand chose à voir avec les communautés paroissiales d'hier. De nombreux champs de recherche sont concernés par ce questionnement ; ainsi du développement local, des politiques publiques, du marketing territorial. Tous peuvent saisir des dynamiques territoriales tout en continuant d'estimer comment la sectorialité perdure et dont il s'agit d'estimer la

---

<sup>1</sup> Le moment de l'autoréférence sociale correspond à ce que Barel nomme la société du vide, exprimant la fin d'une certaine logique de l'ordre social non encore remplacée par une autre.

<sup>2</sup> On peut aussi inviter à la lecture du texte *Les employés* de Siegfried Kracauer, écrit en 1929 et 1930 (republié en France aux éditions les Belles Lettres en 2012), relevant du genre qu'il nommait « littérature sociologique » et que je reprendrais bien volontiers. Cherchant à décrire « le vent qui souffle » au sein de la classe moyenne émergente de Berlin, il parvient à pointer les conséquences de la sectorialisation sur le vécu de l'ensemble de ceux qui travaillent dans les bureaux. Les motifs qu'il pointe alors sont : le désœuvrement teinté d'ennui, l'attente sans but, la dislocation du temps, la résignation apathique...

<sup>3</sup> Voir l'énergie qu'a développée M.Marié pour théoriser *a contrario* le ménagement (Marié, 1989).

force et la direction<sup>1</sup>. Les politiques territoriales, transversales, buttent toujours d'abord sur les politiques sectorielles. « *Toute politique publique correspond à une opération de découpage du réel à travers laquelle va être identifiée et « formatée » la substance des problèmes à traiter (les questions de sécurité, les relations avec l'extérieur, l'évolution des taux de change etc) ou la nature des populations concernées (les agriculteurs, les fumeurs, les artisans, les pays du Sud etc) les deux pouvant évidemment se recouper.* » (Muller, 2005 : 180).

Depuis le début de la décentralisation en France (1981-1982), les territoires ont gagné en réification, la clé de répartition des compétences étant doublée d'une clause de compétence générale et la possibilité de s'emparer de tout ce qui touche au territoire. Si les sectorialisations perdurent, ce sont plutôt les superpositions et recouvrements qui occasionnent des critiques. On peut ainsi mettre en avant les contradictions entre interventions routières d'un Conseil Général et interventions de densification des villes centres cherchant à articuler habitat et déplacements par exemple.

L'absence de congruence peut s'observer au sein d'un même niveau d'exercice (contradictions d'appareil par exemple) ou entre différentes échelles décisionnelles. Le phénomène de décentralisation politique est évidemment porteur de nombreux cas d'espèce. On peut lire beaucoup de travaux sur le projet territorial comme des contributions à des analyses de la gouvernance multi-niveaux et c'est une première approche de relativisation d'un effet local. Pour autant, cette montée des territoires est probablement l'un des traits les plus marquants de l'histoire de la gouvernamentalité récente<sup>2</sup>. C'est du reste ce que je suggérais à l'ouverture d'un article qui reprenait le titre d'une contribution de Béhar et Estèbe pour le transformer dans une question un peu provocatrice : « les territoires pourraient-ils avoir un projet pour l'Etat ? » et partant du constat que les territoires sont de plus en plus les lieux de définition des politiques publiques.

[« Les territoires pourraient-ils avoir un projet pour l'Etat », Laurent Devisme in *Pouvoirs locaux* n°72, I, 2007, pp 98-102 ]

Cette réalité n'est pas sans poser question. Si l'Etat s'est fait en 30-40 ans de plus en plus animateur, c'est désormais en activant des politiques d'accréditation et de labellisation des synergies locales existantes, tantôt nommées systèmes productifs locaux puis clusters, grappes d'innovation<sup>3</sup>... La littérature scientifique est à cet égard proliférante mais, dans le domaine de l'aménagement, on peut être frappé de l'importance d'une pensée magique à cet égard. Si des auteurs insistent sur les enjeux de l'enracinement et des règles tacites, sur le rôle de la confiance et de la proximité, ces notions cohabitent avec des modalités économiques de développement de la compétitivité qui ne leur sont pourtant pas très congruentes. « *Si l'Etat se glisse dans la rhétorique de la ville-métropole, il n'a ni les lunettes, ni*

---

<sup>1</sup> Un proverbe ne dit-il pas que sur dix erreurs en politique, neuf consistent à croire déjà vrai ce qui ne l'est pas encore et une, mais c'est la pire, consiste à ne plus croire vrai ce qui l'est toujours.

<sup>2</sup> Lors d'un entretien en 2004 avec L. Théry, il évoquait, faisant retour sur sa trajectoire professionnelle, la découverte du cloisonnement des systèmes administratifs et de leur verticalité avec « l'Etat en personne » (le DDE) se déplaçant dans les réunions. C'est à ce moment que se mettait en place la politique de la Ville en France, territorialisation d'action publique s'il en est.

<sup>3</sup> On peut tout-à-fait à cet égard prolonger les réflexions de P. Bezes qui procédait à une typologie intéressante des réformateurs au sein d'un triptyque « vouloir, croire, pouvoir » (Bezes, 2000).



*les compétences propres à la ville (le pouvoir de magistrature rappelait le philosophe (G. Deleuze) est très différent du fonctionariat d'Etat) » (Devisme, 2007 : 101).*

Si l'on comprend bien comment se construisent des territoires politiques sur fond de critique de la verticalité et de la sectorialité, ce n'est donc pas dans un mouvement homogène, étant aux prises avec un autre phénomène qu'est celui de l'avènement du monde (écho au livre éponyme de Lussault<sup>1</sup>) accompagné de différentes mythologies de résistance à la mobilité généralisée dont une partie instrumentalise précisément le local. Si c'est le terme global qui est souvent retenu pour désigner cette condition du monde, il n'est pas inintéressant, comme le proposait le dictionnaire sous la direction de C. Ghorra-Gobin, de distinguer entre différents processus (globalisation, mondialisation, planétarisation)<sup>2</sup>. Si l'on peut aujourd'hui s'accorder sur le fait que le local est davantage sous condition du monde que sous condition de l'espace national, la plupart des auteurs s'accordent pour souligner la coexistence de processus de déterritorialisation et reterritorialisation, les localités étant tout autant parties prenantes que victimes de la mondialisation et de la globalisation. L'un des dangers d'une conception spatialiste est certainement d'associer et amalgamer échelles et comportements, comme certaines doctrines peuvent le promouvoir (« small is beautiful »). Emanciper ces deux conceptions permet par exemple, comme le fait S. Sassen, de mettre en évidence des « globalités non cosmopolites », du « local à échelle multiple », la « dénationalisation des formes de souveraineté de l'Etat », la « production d'isomorphismes institutionnels », autant de phénomènes qui exigent de nouvelles focales d'analyse (Sassen, 2009). Pointant le cas de « l'adaptation urbaine » de centres d'affaires via le design urbain et une architecture contextuelle afin de les connecter visuellement avec les alentours, la sociologue montre bien que cela ne change rien au fait que l'environnement immédiat n'est pas un contexte pour toute une subéconomie en réseau. L'espace local peut prendre le nom de territoires différents, tous régis par un fonctionnement tablant sur le proche (voisinage, quartier). Il est clair aujourd'hui que la proximité doit être pensée au-moins dans des ordres topographiques et topologiques.

Enfin, un troisième processus de perturbation des localités tient dans la forme de l'urbanisation telle qu'elle s'est déployée en tendance sur l'ensemble du XX<sup>ème</sup> siècle. Rendue possible d'abord par la destruction des fortifications lorsqu'elles existaient et par des mutations dromologiques (Bordreuil, 2000), la dispersion urbaine a mené à une forte transformation des localités. Sans revenir ici sur les différentes raisons de ce phénomène, désormais bien connues (Devisme, 2005)<sup>3</sup> mais ayant des traductions différentes suivant les configurations urbaines, insistons ici sur ces conséquences en termes de reconfiguration des liens aux lieux. Alors même que la discipline urbanistique était née de la pensée de l'articulation

---

<sup>1</sup> Je renvoie à ma recension : Laurent Devisme, « L'urbain sous les auspices du Monde », *Métropolitiques*, 8 novembre 2013. URL : <http://www.metropolitiques.eu/L-urbain-sous-les-auspices-du.html>.

<sup>2</sup> Cf. ma recension « Dictionnaire critique de la mondialisation » sous la dir. de C. Ghorra-Gobin in *Revue d'histoire urbaine, Urban history review*, vol XLII n°1, pp54-55, Automne 2013.

<sup>3</sup> Ce renvoi à la thèse publiée pour souligner qu'elle reste un socle valable, notamment pour l'exploration de la question, évoquée en conclusion de ce travail, du chantier urbanistique de la visibilité des métropoles (Devisme, 2005, p. 264-265).

des logiques circulatoires et résidentielles, elles se sont nettement déconnectées, produisant des situations amorphiques dans des régions qui sont de plus en plus des bassins de trafic. Comme l'exprime Bordreuil, ces ensembles sont devenus de plus en plus difficiles à border et à organiser perceptivement autour de motifs centraux. C'est précisément cette difficulté qui a généré de nombreux travaux portant sur les périurbains et la périurbanité. Globalement, via des analyses à la fois quantitatives et qualitatives, ils consistent dans la mise en exergue d'une variété des contextes, à tel point que l'on pourrait parler d'un développement des « études périurbaines » (Cailly, 2010). Pour autant, la controverse est vive aujourd'hui autour des enjeux du développement durable et de l'avenir des mobilités. Dans un horizon plutôt normatif, le Grenelle de l'environnement en France a nettement condamné les espaces périurbains et réhabilité la « ville des proximités ». Plus compréhensifs, certains géographes cherchent à comprendre, dans une veine initiée par les enquêtes sur les pavillonnaires dans les années 1960, les motifs et modes de vie périurbains. Une controverse récente, permise par la revue *Espaces et Sociétés*, mérite d'être évoquée (n°148-149 ; 2012). D'un côté, le géographe J. Lévy critique des approches trop matérialistes de l'urbain, liées aux paysages et objets visibles et reprend sa théorie de l'urbanité pour distinguer deux figures, celle de la ville assumée (et l'on pourrait ajouter « sublimée » par plusieurs catégories sociales aujourd'hui) et celle de la ville refusée, incluant les logiques périurbaines. Plaidant pour une posture de recherche explicitant les options plutôt que désarmant les acteurs, il cherche à traduire des énoncés cognitifs en marges de manœuvre nouvelles et à plaider pour une forme de réurbanisation de la France vue comme actuellement partagée entre des allophiles contrôlant le centre et des allophobes contrôlant la périphérie. S'il faut sortir les périurbanisations européennes et américaines de leur insoutenabilité, c'est notamment via la promesse de la densification des banlieues. Il faut contrer un problème spatial « illisible et dissonant » (Lévy, 2013 : 178) issu du bilan de la décentralisation, l'illibilité étant alors d'abord considérée comme une injustice. M. Vanier, lui aussi géographe, met en avant pour sa part le travail dans l'épaisseur, l'irréductible complexité des espaces périurbains et critique les approches trop axiologiques. Plaidant pour une connaissance accrue des espaces quotidiens de l'inter territorialité, il voit par ailleurs le périurbain comme le symptôme d'une crise de la spatialité des sociétés contemporaines.

Si ces deux orientations diffèrent, elles s'accordent sur l'enjeu de la question : comment rendre la ville desserrée visible à elle-même ? Si le premier, dans sa théorie de l'urbain venant réhabiliter la diversité et la densité, pointe un périurbain capté par la ruralité et des valeurs d'immobilité en contradiction avec le régime de l'urbain généralisé, le second met plutôt en avant l'hétérogénéité des sociétés périurbaines et un espace symptôme d'une crise (crise de visibilité ?) motivant qu'il soit travaillé et mis en perspective (cf. l'exercice prospectif qu'il a pu conduire à ce sujet, contrastant 5 trajectoires d'avenir pour les espaces périurbains).

Les espaces et sociabilités périurbaines sont également analysés via de « nouveaux » objets que peuvent être les gated communities ou les shopping malls, surdéterminant parfois d'autres descriptions. Ces objets importants de la vie périurbaine participent certes à sa configuration mais de là à dire qu'ils la résument ou qu'ils la subsument, il y a probablement un pas qu'il est prudent de ne pas franchir. Ils incarnent toutefois souvent la quête de ré-identification que l'on peut suivre dans l'architecture lorsqu'elle se signale sous les oripeaux du *new urbanism* par exemple : il s'agit dans ces cas (et particulièrement en Amérique du Nord) de recourir à des ersatz de « ville européenne », à des images de village. On

peut à cet égard faire l'hypothèse que le périurbain est devenu un quasi-personnage et que l'on peut, de plus en plus, chercher à qualifier une imagibilité périurbaine qui ne se résume pas au pavillon isolé au milieu de sa parcelle (Bossé, Devisme, Dumont, 2007). Ce travail, lorsqu'il est analytique, vise à relativiser la banalité, la sérialité, l'homogénéité des espaces périurbains. Lorsqu'il est urbanistique, il cherche à « faire ville » via des modalités qui, souvent, exacerbent une référence au centre-bourg.

Ces deux derniers processus (mondialisation et suburbanisation) sont régulièrement analysés de concert via le concept de métropolisation. Concept « flou » dont il ne s'agit pas ici de revenir sur les multiples acceptions, disons au moins qu'il revient souvent à désigner des processus de déterritorialisation des villes, s'inscrivant de plus en plus dans des flux. A cet égard, Mongin fait du reste une bonne synthèse des processus d'accentuation de la mobilité et de leurs conséquences (Mongin, 2013). Les trois principales parties de son ouvrage relèvent d'abord d'une analyse des non-lieux et des fantasmes du « pur virtuel » (l'expression est de Jean-Toussaint Desanti) puis des hyperlieux qui sont des connecteurs du monde et enfin des milieux dont l'institution doit permettre d'aller à contre-courant des tendances précédemment observées : ces milieux ont « une double dimension physique et politique » et ils doivent permettre « *la création d'espaces publics et communs qui sont le nerf de la métropole entendue comme ville contexte* » (Mongin, 2013 : 41)<sup>1</sup>. Il est avéré que les espaces urbains ne se développent plus via une centralité topographique (qui « attache » ville-centre et « arrière-pays ») mais plutôt topologique, au sein de réseaux. Cela engendre des questions importantes concernant la gouvernance métropolitaine (Estèbe, 2010) : à quelles échelles doit-elle se jouer (au seul niveau de la localisation des activités stratégiques ? A l'échelle régionale afin notamment d'inclure les périurbains dans le même bassin politique ?) ? Quels sont ses référentiels socio-spatiaux ? Cela peut passer par un niveau de type quartier (parfois conçu comme village) dont tout un mouvement urbanistique s'est saisi via le « place making », à savoir le *new urbanism* (Ghorra-Gobin, 2011 ; Dupuis, 2011). Le référentiel de la démocratie associative est différent mais, si des coalitions associatives sont en mesure de faire émerger des projets issus du local, de niveau métropolitain, il peut leur manquer une vue d'ensemble (Boelens, 2010). Autre approche, celle par l'innovation sociale peut effectuer le passage à l'échelle supra-locale de gouvernance par une logique de coordination entre des réseaux localisés (Moulaert et al, 2010).

La pluralité de ces référentiels permet en tous cas de mettre en avant que la construction métropolitaine ne peut être présentée comme apolitique et technocratique. Si j'ai pu mettre en avant plus haut une critique des « bonnes pratiques » dans le cas de l'édification recherchée d'un quartier d'affaires, c'est bien pour pointer qu'il n'y a pas d'inéluctabilité ou de voie unidirectionnelle du développement urbain qui passerait par des projets urbains globalisés – standardisés, portés par des coalitions politico-économiques d'acteurs ancrés dans les réseaux de la globalisation. Le politique entendu comme dimension d'organisation de la société, configure de l'espace local dans un univers où jouent simultanément des forces de sectorialisation, de globalisation et de suburbanisation. Alors que la « République des territoires » s'est progressivement

---

<sup>1</sup> Je renvoie plus largement à ma recension parue dans *Place Publique Nantes – Saint-Nazaire* n°43, Janvier 2014.

constituée<sup>1</sup>, la principale question porte sur les manières d'objectiver les territoires locaux, à savoir comment ils se construisent, à quelles fins, quels appareillages leur sont nécessaires : une approche localisée (« place-based ») ne peut éviter ces questions. La théorie de la régulation d'abord puis les sciences politiques ont bien investi ce champ de réflexion et mes travaux y émargent pour partie (cf. supra concernant la régulation à micro-échelle et infra « performer le local »). Mais aborder la question des tonalités du local pose aussi une question plus anthropologique, souvent examinée sous l'angle de l'identification et qu'il ne faut pas délaissier au motif d'un seul travail, nécessaire, de déconstruction. Pour le dire autrement, à insister sur ce qui circule, sur les réseaux, comme je l'ai fait jusqu'à présent, on pourrait perdre de vue ce qui est substantialisé, les domaines qui se cristallisent.

### 2.6.3 Performer le local, déployer des cultures locales

#### « C'est la fête au village »

Commençons par un récit condensé de deux « performances ». Été 2014, comme toutes les autres années (et c'est déjà une clé) se tiennent de nombreuses fêtes et festivals. Me rendant au Viala du Dourdou, dans la campagne aveyronnaise à environ 20 minutes de Saint-Affrique, sous-préfecture du département, je passe au moment de la fête du village. Le programme s'étale sur deux jours et mobilise le comité des fêtes dont c'est la principale activité dans l'année. Coup d'envoi le samedi soir avec une fanfare qui introduit les premières boissons au bar. Les jeunes du village et des alentours sont présents. D'autres ont commencé plus tôt le concours de pétanque (le vainqueur remporte 100 euros + les mises des participants) et reviennent progressivement pour étancher leur soif. Jour de pluie et d'orage, tout le monde se concentre sous le barnum. Un groupe d'une vingtaine de personnes se « plug », ils sont du coin mais en tee-shirt taggés témoignant d'un événement, celui d'un enterrement de vie de jeune pour un couple qui va se marier et qui est « déguisé » (c'était une surprise des copains). Un repas va suivre, notamment dans une grange mise à disposition par un des voisins, 14 euros pour la formule complète intégrant le vin à volonté (hum). Puis, à 11 h, la disco mobile prend le relais avec le groupe Osmoze qui passe des titres français des années 60-80 avant d'enchaîner vers minuit sur la techno du moment. On danse sous la pluie, verre à la main. Ambiance de boîte sur la petite place du village. Avant l'aligot-saucisse du dimanche midi, une petite messe (c'est rare) se tient en haut du village, le prêtre signale l'importance de moments de rassemblement comme celui-ci « au moment où le monde est si chaotique ». Une fête du village parmi tant d'autres certes (encore qu'il y a bien des villages dans lesquels on ne trouve pas ou plus de tels événements) mais que l'on peut qualifier d'épiphanie du local. Ce qui est performé, c'est bien le rassemblement local, à la fois animé (la disco mobile), joué (la fanfare, la pétanque), encensé (l'office religieux).

<sup>1</sup> Les derniers épisodes de réforme territoriale en France témoignent toutefois d'un mouvement un peu différent, l'Etat cherchant à imposer sur des bases peu négociées et peu instruites, une diminution du nombre de régions et une restriction du domaine d'exercice de la clause de compétence générale. Où revient donc l'hypothèse d'un gouvernement à distance... Précisons symétriquement que les territoires n'ont pas attendu 1982 pour exister et que les déclinaisons du socialisme municipal sous la IIIème République en sont une parfaite illustration.

A la fin du mois de Juillet, c'est à une autre échelle que se déploie une performance du local, depuis 20 ans : du local à échelle régionale en l'occurrence, non qu'il s'agisse de mobiliser une entité territoriale face à la réforme qui amène à relier Midi-Pyrénées à Languedoc-Roussillon mais qu'il convienne de faire vivre la culture occitane via un festival, « Estivada », festival interrégional des cultures occitanes. Ici, c'est une langue qui est à la fois localisée (sur une grande région composée de six dialectes) et publicisée. Le festival vise en effet à la fois à prendre en compte l'occitan dans la vie du territoire ruthénois et à mobiliser pour que l'Occitanie soit une plate-forme d'échanges européenne et que l'occitan rejoigne « la normalité sociale et culturelle » comme le promeuvent les organisateurs. L'insistance sur une identité ouverte, sur l'inter-région sans régionalisme est forte, intéressante à pointer dans un moment qui a aussi vu des formes plus inquiétantes d'identité exclusive comme le mouvement des bonnets rouges en Bretagne... Depuis deux ans, le festival, auparavant localisé sur le mail central du plateau de Bourran, ce nouveau quartier en excroissance du centre-ville dessiné par l'urbaniste Philippe Panerai, s'est déployé sur l'espace de l'ancien foirail, fortement réaménagé et même méconnaissable depuis quelques années. En lieu et place d'un lieu d'échanges de bêtes on trouve en effet une grande place minérale bordée par un multiplex, une salle des fêtes très contemporaine et le musée Soulages qui vient d'être inauguré. « Rodès », petite métropole européenne ? Le festival mélange les genres, traditionnels et contemporains, s'ouvre à d'autres cultures, mentionnant : « *A toutes fins utiles, nous avons cru bon de mentionner de quelle région provenaient les spectacles programmés. C'est bien souvent une indication du répertoire joué, de la couleur ou du ton du spectacle ! Gascogne, Languedoc, Provence, de toute l'Occitanie à la fois...sans oublier les contrées voisines ou desquelles nous nous sentons proches, et que nous ne manquons jamais d'inviter!* »<sup>1</sup>. Plusieurs lieux autour de cet espace central, sous tentes, proposent des animations, restaurations. Un espace-livre, exclusivement occitan, se tient dans l'une des entrées du multiplex. Au fil de l'après-midi et de la soirée, des groupes se produisent avec une musique de plus en plus rythmée au fur et à mesure que le public se rajeunit. L'une des soirées accueille « les ramoneurs de menhir », punk-trad breton : des airs fidèles au répertoire des anciens mais sur un mode pogo. Entre les morceaux, quelques déclarations d'ordre anarchiste du chanteur : « résistons » (mais à quoi ?), contre la bêtise, le front national ; « vive le cannabis »... Bon, le drapeau occitan flotte dans le public (du reste l'étendard de Midi-Pyrénées lui est presque identique), on ne demande pas nécessairement une cohérence à un festival ! Avec un ex musicien des Béruriers noirs, les quinquagénaires sont présents dans le public mais les jeunes d'à peine vingt ans jouent quant à eux un répertoire beaucoup plus traditionnel : nouvel esprit de la musique occitane ? On voit s'opérer quelques convergences musicales et idéologiques : culture bio, regain de la langue occitane, simplicité vestimentaire. Le festival maintient toutefois l'enjeu de l'ouverture, en témoigne un « guide de survie en milieu occitan » assez ironique, Dètz TV, web tv décalée qui détourne les stéréotypes de la culture TV et de la culture occitane<sup>2</sup>... Dans ce cas, si Rodez est performée comme haut-lieu de l'Occitanie, c'est sur un registre qui associe une forme musicale urbaine (le festival et sa « grande scène ») à une langue revivifiée,

<sup>1</sup> <http://estivada-rodez.eu/programme-2014/> (page consultée le 06 août 2014)

<sup>2</sup> Mentionnons en prolongement un bon clip du groupe 4P qui tourne en dérision la promotion aveyronnaise : « Bienvenue en Aveyron 2 ». Voici un extrait des paroles : « *Attention panorama du Larzac, j't e jure ça pète ! C'est la cour des miracles / Sur les boulo-dromes des villages, des personnages à part / Qui marquent l'histoire d'un canton / C'est pour ne pas les oublier que nous chantons l'Aveyron / Qu'est-ce qu'on est bien dans les collines au Sud du « Zedou » / On pèse plus que tu n'le crois, j'te parie une boîte de tripoux / La mafia tient les brass'ries dans l'ensemble de Paris / On s'entraide autant qu'les Maliens à Montreuil Seine-Saint Denis.* »

censée incarner des territoires. On trouve hybridés un « ethnoscape » et une forme typique des rassemblements urbains estivaux. Quelque chose de global aussi.

Si, comme en témoignent ces deux cas, la production d'effets locaux revient à des moments spécifiques orchestrée par des groupes plus ou moins consistants et localisés<sup>1</sup>, elle peut aussi relever d'un travail de production d'idéologie territoriale au long cours. C'est typiquement le cas d'un certain nombre d'exercices de prospective territoriale (cf. supra). Si je reprends le cas de *Nantes 2030, Ma Ville Demain*, examiné plus haut sous l'angle des attentes en termes de mobilisation, on peut voir aussi comment il déploie de l'injonction à la singularité via la personnification territoriale. Après un préambule louant le développement des vingt dernières années, la délibération de lancement de cet exercice précise « qu'aucune dynamique n'est jamais acquise » et que Nantes Métropole doit réaffirmer et renouveler son ambition collective, au-delà des schémas traditionnels, c'est-à-dire en recourant à la mobilisation de « chacun d'entre nous ». Il s'agit d'un nouveau projet de territoire, s'appuyant sur les forces existantes et émergentes, devant dessiner « un souhaitable possible » : « *C'est en réfléchissant ensemble, en confrontant les points de vue, en interrogeant l'héritage et les valeurs profondes de notre agglomération, que nous voulons nous projeter, pour mieux penser, construire, dessiner et co-élaborer Nantes Métropole à l'horizon 2030 : un horizon finalement proche - les enfants qui naissent aujourd'hui et auront alors vingt ans – et suffisamment lointain pour laisser le temps à l'action collective de se déployer pleinement et concrètement* » (Délibération du 25 Juin 2010, p.2)

La référence initiale à l'héritage et aux valeurs profondes est intéressante à pointer, de même que celle relative à l'action collective, d'autant que suit l'idée qu'il ne doit pas s'agir d'un débat d'institution mais bien de toute une métropole et qu'il doit s'appuyer sur l'ensemble des démarches de démocratie participative (cf. supra pour ce qui concerne l'ingénierie participative). Qu'en est-il du récit territorial ?

D'abord, il y a un substrat à entretenir, à actualiser au sens où il faut « redonner de l'impulsion », donner « une visibilité à une autre échelle » en repartant d'une success story territoriale. « Les Nantais » se trouvent parlés notamment par un consultant évoquant volontiers « l'esprit de Nantes », caractérisé selon ses termes par un souci plus prononcé qu'ailleurs pour l'utilisateur vulnérable et par une dimension surréaliste qui reprend, une fois encore, les noms de Jules Verne (éminemment déjà présent dans la fantasmagorie des machines de l'île de Nantes), Jacques Demy, Julien Gracq... Gracq est notamment interprété comme l'écrivain qui est devenu tel parce qu'il a eu « cette expérience nantaise ». Cqfd. Cette « audition-auscultation » de Nantes vient aussi confirmer la valeur du consensus : « *Enfin, Nantes, c'est une ville qui respire le consensus. Vu de l'extérieur, on a l'impression que même les forces politiques opposées se retrouvent et qu'il y a une alchimie nantaise que l'on retrouve autrement qu'ailleurs. Alors que dans d'autres territoires j'aurais retrouvé un certain nombre de gens qui auraient dit « moi je ne me retrouve pas dans cette démarche ». Ici tout le monde se reconnaît dans la démarche. Tout le monde apporte sa pierre à l'édifice avec chacun ses nuances, chacun son point de vue, chacun ce qu'il peut apporter :*

<sup>1</sup> Les attachements des membres d'un comité des fêtes ne sont pas du même ordre que ceux reliant les organisateurs d'un festival.

*l'épiscopat ne va pas s'occuper des transports... (...) la parole, c'est à tout le monde de la prendre. Je n'ai jamais vu et je le répète, un acteur de cette nature (l'épiscopat) se mettre dans le jeu de la prospective... »* (entretien consultant).

Singulière expertise que celle qui consiste à se mettre en position d'extrapoler son vécu et à répondre à la commande d'approcher une singularité territoriale. A cette place, les néologismes peuvent « faire mouche » notamment dans des associations sémantiques comme celles opérées par des oxymores : « proximité », « diversidées », « contemplation » sont ainsi des termes proposés pour chercher à mieux qualifier le modèle nantais (quasiment toujours évoqué en écho au jeu à la nantaise d'une certaine époque du club de football). A l'occasion de ces qualifications, on est tout contre le renouvellement non du projet 2005 mais de la campagne promotionnelle du début des années 1990 qui s'était intitulée « Nantes, l'effet côte Ouest » !

Cet exemple permet d'approcher l'une des voies de production du local. A l'occasion d'un quasi-projet en l'occurrence, c'est bien d'abord un récit qui est à construire et qui se fait sous la contrainte de son partage maximal, de son apprêtement pour le projet politique en tant que tel, sans oublier la cohérence par rapport au sillon des politiques publiques en œuvre depuis plus de vingt ans et le marketing territorial devenu la nouvelle ligne de fond de l'action publique. On peut toutefois discuter de l'impact que peut avoir le réenchâtement idéologique, à la manière de ce que font deux politistes concernant les mythes rassembleurs (Desage, Godard, 2005). Dans le cadre de leur sociologie politique, ils critiquent en l'occurrence les approches cognitivistes des politiques publiques qui tendent à voir partout des référentiels et leurs avatars et plaident pour une utilisation renouvelée de la notion de mythe.

A ce propos, il est clairement utile d'analyser les manières dont les médias contribuent à la réification énoncée, même s'il me semble désormais plus heuristique de voir les acteurs au travail. C'est toujours utile parce que d'une part les élus y sont extrêmement sensibles, d'autre part, le travail de formation au regard critique envers ces supports est une sorte d'hygiène du quotidien que ne saurait négliger un formateur<sup>1</sup>. Les processus de personnification de la ville ont été démultipliés en 20 ans : en témoignent les fameux numéros spéciaux des hebdomadaires nationaux sur les villes de province, objets marketing dont l'effet d'attraction repose dès l'origine sur une imposture. Le provincial se trouve flatté de découvrir que sa ville fait la « une » d'un journal national, mais il ignore la plupart du temps que la diffusion du dossier ne dépasse pas l'agglomération urbaine dans laquelle il vit, ou tout au plus les limites départementales. Ailleurs, l'hebdomadaire paraît sans la « une » locale et les pages intérieures du dossier qui la motivent. Le numéro spécial ne fonctionne qu'en miroir du local vers le local. Comme nous l'écrivions avec Elisabeth Pasquier en 2005 en introduction d'un numéro de *Lieux Communs* consacré aux échos du local : « *Il existe également des numéros thématiques, l'immobilier étant celui le plus vendeur. Viennent ensuite les palmarès, des meilleurs hôpitaux aux écoles supérieures, puis la question des politiques, de la figure du maire aux réseaux qui nous gouvernent (les vrais, les faux, l'éternel sujet du dévoilement des réseaux francs maçons). Enfin la formule des cent personnalités qui font la ville – on peut descendre à 50 dans une ville de*

---

<sup>1</sup> Cf. au sein du premier volet, les enjeux d'un atelier critique des médias déployé au sein de l'école d'architecture de Nantes.

*taille moyenne – , est devenue un standard.* » (Devisme, Pasquier, 2005, 15). Il est toujours salutaire de déconstruire le cahier des charges et le formatage de tels numéros. Dans les domaines politiques et culturels notamment, ils renforcent en effet la personnalisation du pouvoir et incidemment les processus de notabilisation, entraînant une représentation tronquée de la vie sociale et culturelle de la ville.

[« Les échos du local. Echos d'un appel à articles », Laurent Devisme, Elisabeth Pasquier, Lieux communs n°8, 2005, 8-26]

Les tonalités locales ne relèvent donc pas d'un « ordre profond », au croisement de la nature et des valeurs d'un territoire. Du reste, le terrain ici convoqué, très largement pétri de valeurs, montre d'abord, par la petite lorgnette de l'ingénierie de projet, des processus de valuation, activés par des professionnels. A nouveau, J. Dewey peut être convoqué, lui qui a bien mis en avant que désirs, valeurs et intérêts ne sont pas des intériorités ou des transcendances mais relèvent d'abord d'expériences collectives et publiques (Dewey, 1939 – 2011).

La communication territoriale « coiffe » désormais pour de bon cet enjeu, déclinée aussi bien vers l'extérieur – et l'on rejoint tout le spectre des « politiques » de marketing urbain – que vers l'intérieur, à destination des habitants et des « forces vives » du territoire. L'articulation de ces deux faces est plus ou moins réussie suivant les territoires mais elle relève clairement de professionnels de la communication et de l'image dont l'une des particularités est de déborder très largement vers l'ensemble des politiques publiques, notamment à partir des lieux clés que sont les cabinets politiques et les rédacteurs en chef des magazines municipaux et métropolitains.

[ « Identité urbaine et concurrence territoriale. La fabrique de l'image de Nantes », Laurent Devisme in J. P Carrière, S. Farthing, Les cités atlantiques : villes périphériques ou métropoles de demain ? Diagnostics et politiques, sous la direction de S. Farthing et J.P.Carrière, Publisud, janvier 2000, pp. 283-304 ]

#### **Objets de culture nantais, avez-vous donc une âme ?**

Une rubrique de *Nantes Passion*, au titre « objets de culture » aborde depuis plusieurs années l'identité locale par une page consacrée à un objet. Elle permet de se faire une idée d'une cristallisation locale, orchestrée par les acteurs publics certes, mais qui donne idée d'un extrait nantais, au sens aromatique du terme. Une coupe réalisée dans ces trois dernières années peut être organisée suivant les catégories patrimoniales suivantes.

Dans le registre culinaire : le berlingot (« spécialité née il y a plus d'un siècle ») côtoie la mâche (« 6 sur 10 consommées en Europe viennent de Nantes »), le beurre blanc (inventé par une cuisinière au château de Goulaine), le petit beurre LU, le BN (« star des goûters qui a traversé 8 décennies »), le muscadet, la carotte de Chantenay, le gâteau nantais.

Dans le registre botanico-biologique, on trouve : la petite Amazonie (cf. supra), la civelle, le muguet (80% de la production nationale), le Camélia (mentionné comme le magnolia, cultivés à Nantes depuis le début du XIXème siècle), la Loire (« dernier grand fleuve sauvage d'Europe »), la vache nantaise (qui a bien failli disparaître).



Dans le registre architectural et urbanistique : la mosaïque (rôle des immigrants italiens), le cours Cambronne, le château des Ducs de Bretagne, les machines de l'île de Nantes, le Lieu Unique, la butte Sainte-Anne (ancien bastion ouvrier désormais quartier belvédère), les anneaux de Buren et Bouchain (« œuvre phare d'Estuaire 2007), le Bélem (« dernier des grands voiliers de commerce »), la Fabrique (« emblématique du quartier de la Création »), Trentemoult (« île de pêcheurs devenu quartier branché »), le Mémorial de l'abolition de l'esclavage, l'immeuble Manny (« emblème de l'île de Nantes et figure de proue pour le Quartier de la création »), la fontaine de la place Royale, les Nefs de l'île de Nantes, les serres tropicales du Grand Blottereau, le tombeau de François II, le stade de la Beaujoire, le Muscadet comme mini-croiseur fabriqué dans les années 1960-70, les fontaines Wallace (un Nantais en a sculpté le modèle).

Dans le registre du patrimoine immatériel, on repère *Lola*, premier film de Jacques Demy, tourné à Nantes en 1960, de même que « la saga des géants » valorisant 20 ans d'intervention de la compagnie Royal de Luxe.

Dans le registre industriel enfin : la boîte de conserve (Saupiquet ferme son siège social en 2005), la navette fluviale (perpétuant le souvenir des roquios), les grues de Nantes.

Constituée comme un ensemble, cette collection d'objets (on voit que l'objet a une acception assez vaste) désigne bien une réalité idéologico-pratique que l'on pourrait appeler une épiphany du local.

L'action publique territoriale doit à la fois établir un contexte englobant qui la porte (« l'effet côte Ouest ») et préempter des espaces qui la débordent à l'occasion de telle ou telle opportunité de communication notamment. Performer le local, à travers le principal exemple déployé ici, c'est bien produire de l'effet de contexte de manière idéologico-politique en extrapolant des qualités liées à la proximité physique des citoyens qui sont d'abord vus comme des voisins (Le Bart, Lefebvre, 2005, Genestier, 2005). On voit que ce travail se fait dans des interactions, en construisant une vision qui peut aussi passer par des coups de force. Ce moment de confirmation territoriale, de stabilisation, porte assurément le risque de passer à côté des dynamiques que vivent les usagers et habitants. On distinguerait alors volontiers ce travail de confirmation institutionnelle (fût-il sous les auspices de la performance ou d'une implication voulue « friendly-user ») d'un travail d'ordre anthropologique que l'on pourrait nommer « cristallisation ». Plusieurs trajectoires urbanistiques montrent qu'ils peuvent toutefois s'imbriquer, passer l'un dans l'autre : c'est le cas de plusieurs communes secondaires d'agglomération qui se sont structurées dans les années 1960-1980 (Devisme, 2005) mais aussi de territoires qui se sont spécifiés dans l'idéologie territoriale aussi bien que dans leurs formes d'urbanisation dans la première partie du XX<sup>ème</sup> siècle. Ainsi lorsque Bernard Meuret revient sur l'histoire de Villeurbanne, c'est en travaillant sur sa localisation et sa différenciation progressive. En opposition certes à une ville-centre cherchant à se faire hégémonique mais aussi avec une conception originale de la gestion municipale et le recours à des formes urbaines innovantes (et paradoxalement importées des Etats-Unis), Meuret s'intéresse à une « *utilisation localisante de l'autonomie communale* » (titre du chapitre III de son livre – Meuret, 1982). Cette période du début du XX<sup>ème</sup> siècle est marquée par des conceptions « agonistiques » et en réaction du local : face aux tentatives d'annexions, il faut résister !

Le travail institutionnel qui performe le local est donc loin d'être univoque et aujourd'hui bien des acteurs territoriaux expriment en même temps qu'ils créent de la culture locale : ils peuvent la performer autrement que via le story-telling. La recherche menée sur les chargés de quartier à Nantes le confirme.

Chez ces professionnels de l'urbain (cf. supra 2.2.2), il en va d'abord d'un questionnement local via les expériences personnelles de déambulation : un savoir s'élabore dans « l'espace circulé » qui fait partie intégrante du travail. Du fait du profilage des postes et des candidats retenus, la dimension d'éducation populaire connote fortement l'action, déterminant souvent l'ordre des priorités. Ainsi les quartiers populaires sont-ils majeurs : « *ils recouvrent en effet ce qu'on sait faire, qu'on a déjà fait, qu'on aime faire, qu'on veut faire... les autres parties du territoire ne sont pas premières dans la mission* » (Devisme, Pasquier, 2009 : 25). Les manières d'en parler sont éminemment révélatrices, confirmant la notion de quartier populaire pour donner le sens à une mission très polyvalente sur le papier (c'est-à-dire sur la fiche de poste). Le niveau local est ici à équiper afin que le milieu urbain puisse jouer un rôle de discrimination positive.

Si certains chargés de quartier sont en quête d'une identité territoriale, pour lester l'intérêt de quartiers d'habitat social parfois vus comme sans histoire, travaillant par conséquent sur l'histoire au présent et sur l'histoire orale, d'autres misent avant tout sur des qualités concrètes, des aménités, le milieu urbain devant, avant toute chose, permettre la circulation. Cette différence de conception agit sur les manières de faire entraînant par exemple des conceptions différentes de l'espace public, envisagé dans sa double définition d'espace physique et d'espace de débat pour les premiers, réduit à sa seule dimension physique pour les seconds. Pour un segment professionnel particulier, c'est ainsi l'expérience des quartiers populaires qui est fondatrice<sup>1</sup> et qui se répercute au sein d'un grand territoire dont un acteur peut vite apprendre à déceler les tonalités.

C'est une autre dimension du local qui peut apparaître dans l'interrogation de la prise de poste. De ce point de vue, nous avons pu mettre en avant une différence importante entre ceux qui ont fait leurs classes à Nantes et ceux qui doivent s'acculturer au contexte nantais ; nous évoquons avec Elisabeth Pasquier l'hypothèse d'un processus de « nantualisation » (une forme de devenir nantais ?) dont la première étape est celle de l'embauche : les critères, à cet égard, semblent assez flous du moins pas totalement objectivés, comme si la complexité du métier ne pouvait s'énoncer, voire même qu'un certain flottement permette de laisser ouverte la définition du travail toujours en devenir, l'arrivée de personnes aux profils et histoires différentes permettant d'enrichir la partition. Les candidats retenus ressentent pour la plupart la dimension d'entre-deux entre travail technique et travail politique et la nécessité d'être à la hauteur de l'engagement. Plusieurs témoignages renvoient à l'idée qu'existent deux maillages, l'un explicite des hiérarchies et des organigrammes, un autre informel, lié aux parcours personnels, alliances, solidarités, combats perdus ou remportés sans oublier des expériences originelles plus ou moins mythifiées. Mais le rapport entre ces deux maillages peut évoluer et l'on voit que les changements affectant le design institutionnel entre métropolisation (élargissement de la base territoriale) et territorialisation (redéfinition des échelles de proximité) amène parfois à tabler sur

---

<sup>1</sup> L'hypothèse avait été testée, lors de la recherche sur le parcours de Daniel Asseray avec le suivi d'un champ d'intervention spécifique lié aux quartiers d'habitat social.

l'implicite et ses continuités plutôt que sur les mutualisations et / ou fusions de service d'un appareillage très lourd, avec de nombreux circuits de décision. Dans le travail professionnel situé des chargés de quartier (mais aussi d'autres professionnels de l'urbain), le jeu d'acteurs et le territoire se livrent progressivement : « *un jour, on découvre le plaisir d'en être, moment d'autant plus agréable que cette acquisition a été difficile, ôtant parfois la possibilité de rester critique. On constate alors l'effet de repli sur la sphère locale alors même qu'on avait pu critiquer cette dimension quand on regardait faire les Nantais de l'extérieur* » (Devisme, Pasquier, 2009 : 55). La réflexivité biographique et géographique des chargés de quartier amène enfin à une réification du local nantais en mettant en exergue des figures, en l'occurrence le directeur général des services d'une part et surtout le maire de Nantes.

Cet exemple de culture locale porte sur le champ politique et met en avant l'importance d'un héritage politique chez de nombreux acteurs « fonctionnaires politiques ». On retrouve bien la dimension sédimentée de la culture, qui passe par des expériences familiales souvent, par une radicalisation opérée dans les années 1960-70 (ces acteurs ont été largement portés par des engagements de cette époque) et par des débouchés professionnels : « *tous ou presque vont se professionnaliser au départ, par opportunité et choix militant, dans de nouveaux secteurs du travail social et ce qui l'accompagne : formation, expertise. Les périodes militantes sont instables professionnellement, pourtant c'est là que se nouent des réseaux, des savoir-faire qui s'investissent ensuite dans le travail* » (Devisme, Pasquier, 2002 : 78).

Bien des chargés de quartier et agents de développement (local) ont fait un travail liant culture de l'habiter et culture de la gestion et de la régulation : cette fonction de go-between crée du local, réifie des contextes d'action spécifiques à tel ou tel quartier d'habitat social. Ajoutons que, pour une génération au-moins, ils ont pu être marqués par des référents théoriques dont les travaux ont parfois porté sur les mêmes terrains (Michel Pinçon, Daniel Pinson, Gérard Althabe). Pour eux, la croyance est forte selon laquelle le local associé à « la question urbaine » peut être le creuset du changement social.

Cette conscience s'est largement érodée et c'est largement la culture de la gestion, du management et de la régulation qui l'a emporté<sup>1</sup>. Celle-ci est plus transférable, circulante, justifiant les analyses en termes de policy networks. Sur d'autres champs de politique publique, on retrouve une telle variation mais c'est probablement dans le cadre de la « politique de la Ville » et du développement local que s'exprime le mieux une dimension spatiale délimitée, c'est-à-dire territoriale. Certains professionnels ont pu l'exporter, opérant une traversée de thématiques dont la cohérence provient justement d'une persistance à les localiser. Dans un récit de l'intérieur (en cours de publication), Paul Cloutour, directeur de la mission *Dialogue Citoyen* à Nantes Métropole, témoigne ainsi d'une traversée des institutions nantaises au cours de 25 ans de travail comme « fonctionnaire politique ». Si son récit chronologique est un témoignage vivant de l'enjeu d'un tel positionnement de praticien réflexif vivant la symbiose entre activités militantes et professionnelles, il renseigne aussi sur les situations de

---

<sup>1</sup> Mentionnons que cette culture fait débat aussi au sein des sciences de gestion. Je peux renvoyer par exemple aux travaux d'Andreu Solé dans cette perspective. Cf. son ouvrage *Créateurs de monde*, éditions du Rocher, 2000.

production de localité à partir de ce qui s'apparente à de véritables expéditions institutionnelles dont le sens est de construire de l'action collective organisée<sup>1</sup>. Que ce récit soit aussi constitué de 25 portraits de compagnons de route montre que la position de marginal sécant (cf. supra 1.1.4) est d'abord celle d'une intermédiation.

#### 2.6.4 Le local comme cristallisation ?

Déconstruire les modalités de construction des idéologies territoriales est un impératif. Mais ce travail qui émerge pour bonne partie au domaine des sciences du politique (sociologie, géographie, sémiologie) n'épuise pas la question de l'effet de lieu, comme j'ai commencé à le pointer au sujet de la charge possible de quartiers de la ville contemporaine. Cela tient à une dimension plus anthropologique du local qu'il vaut le coup d'examiner.

##### **Chassez le local, il revient au galop !**

Informateur privilégié de Nantes Métropole, en charge du dialogue citoyen, Paul Cloutour se trouve en déplacement à Montréal en Avril 2013 et me livre un petit paquet à mon attention de la part de ma collègue proche Elisabeth Pasquier. La grosse enveloppe est un véritable extrait de Nantes, un concentré du moment non exempt d'ironie. J'y trouve le livre enfin paru des mes collègues Anne Bossé et Marie Laure Guennoc, *Villagexpo, un collectif horizontal*, enquête sur une forme socio-spatiale singulière développée aux portes de la ville. J'y trouve aussi un objet édité non identifié qui est une nouvelle ode au bâtiment de l'ensa Nantes : *University building in France* (toujours ces belles images et la mise en avant des architectes concepteurs), une série de dépliants-annonces : les 30 ans de la Manu, ancienne manufacture de tabacs réhabilitée en logements, le printemps de l'architecture en région Pays de la Loire, la carte de notre petit resto préféré, une collection du collectif « les marchands de sable – architecture refuge dans l'espace public », le programme de la compagnie Quai des chaps pendant les vacances de Pâques, celui de la Maison des Citoyens du Monde : « regards sur... paroles de... » qui porte cette année sur l'Inde, un nouveau lieu d'exposition artistique dans la campagne nantaise, une action de la Fabrique (« rejoignez une conquête végétale sans engrais ni clôture sur l'île de Nantes »), le programme des « journées de Nantes » du *Nouvel Observateur* (sous l'intitulé « quelles raisons d'espérer ») et, bien sûr, le journal institutionnel de Nantes Métropole qui titre sur la ville à vélo (quatrième faisant le portrait d'un concepteur de piscines bio, labellisé « entreprise Capitale verte de l'Europe »). Enfin, deux éditions de *Presse Océan* et de *Ouest France* ; où l'on revient sur l'affaire de Ligonès (la « tuerie de Nantes »), sur les problèmes des éleveurs dans la région. Mais le trouble à l'ouverture de ces journaux est certain. Alors que, résidant à Nantes, je les parcours volontiers, rapidement certes, mais quotidiennement et avec l'œil happé par épreuves de tous ordres de la vie publique locale, ici, de l'autre côté de l'Atlantique, ils me tombent des mains. Je m'aperçois plus que jamais que c'est bien dans le contexte de ma vie

<sup>1</sup> Il écrit ainsi : « L'enjeu des grands services urbains, leur conception et leur gestion ont été pour moi de l'ordre de la révélation. Jusqu'alors, mon approche de la Ville s'était faite autour de la structuration spatiale des rapports sociaux et je n'avais donc jamais pris la mesure de l'impact des services urbains comme facteurs structurants de la ville. » (manuscrit Juin 2014, p.103).

intellectuelle et pratique située qu'ils font sens. Laissant de côté ces deux supports, je passe bien plus volontiers à la lecture de *la Presse*, *Le Devoir* ou *Métro*. Où se déploient, ici comme ailleurs, des affaires, des liens aux lieux, toutes sortes de caisses de résonance et bien des particularités ! En outre, ma socialisation locale passe par bien d'autres medias, en particulier la musique, le cinéma et la littérature.

Si la monographie peut être un piège, la notion d'identité locale est encore plus problématique et il revient clairement au chercheur de la mettre en question (tout en prenant au sérieux ce que les acteurs en disent, cf. supra). Dans un cas pourtant marqué par un certain essentialisme, des sociologues (G. Suzanne avec S. Bordreuil et R. Sage) ont par exemple documenté très finement le rapport entre une ville et ses scènes musicales. Ils démontrent l'existence d'un «Marseille Sound System » par un travail diachronique de suivi de ce qu'ils nomment différentes chambres d'écho. Il s'agit pour eux de contester les analyses en termes de « modes musicales» ou en termes de rôle majeur d'un initiateur ou leader musical et de prendre au sérieux et de comprendre ce qui rend possible un éventail de labels locaux qui puissent même ensuite s'exporter. D'où l'intérêt d'un dernier chapitre de leur recherche, consacré au « déplacement des conventions musicales comme processus situé : formes, moments, acteurs » d'examiner des processus situés faisant du local une entité transmissive et créatrice, mise au compte d'opérateurs locaux<sup>1</sup>.

Une recherche à laquelle j'ai directement contribué, portant sur l'hypothèse d'existence de cultures territoriales, s'est saisie de l'opportunité du fait d'habiter alors une petite commune multipolarisée par Nantes, Angers et Cholet, pour questionner les rapports entre différents liens aux lieux. Je cherchais incidemment à déconstruire tous les codes qui, aujourd'hui, dominent des représentations territoriales figées, faites de spécificités, d'irréductibilités et d'opposition aux sociabilités urbaines. Ce terrain dont les sociabilités repérables signalent l'omniprésence du monde domestique s'avère en fait davantage traversé par des publics « importés » questionnant les idéologies territoriales ayant pignon sur rue. En analysant comment se composent les manifestations de différents liens aux lieux (liens domestique, inspiré, dramatisé, présumé, d'agrément), on peut documenter un versant territorial des identités qui n'est pas tant stable que constamment recomposé, en frottement avec un territoire au final troublé.

[ « *Mouvements et cultures territoriales* », avec Jérôme Boissonade, in *Des cultures et des villes. Mémoires au futur sous la dir. D'André Bruston, Paris, l'Aube, 2005, pp 133-150. Le rapport de recherche s'intitule « Cultures territoriales et sociabilités dans le mouvement » (rapport pour la DIV, 252p) « mon » chapitre apparaissant*

---

1 On lit par exemple dans leur travail, à propos de l'irrigation des clubs européens par la techno : «Durant la période de 1988 à 1990, dans l'ombre de l'acid house en Angleterre (la techno est alors perçue comme une variante de la dance music), le son de Detroit va être diffusé sur les dancefloors, prendre place dans les bacs des magasins spécialisés, capter de nouvelles oreilles attentives et générer de nouveaux disciples locaux qui deviendront à leur tour les porteurs de ce son, revivifié à la sauce anglaise. » (Bordreuil, Sage, Suzanne, « Marseille et ses moments musicaux : villes et scènes musicales ». Rapport de recherche pour le ministère de la Culture et de la Communication, 2003, p. 162).

ainsi : « Territorialités contrastées. Pour une analyse du versant territorial des identités. Les degrés de liens aux lieux observables à Saint-Florent-le-Vieil ». ]

Si je mets en avant trois phénomènes (le déclin de l'industrialisation diffuse, l'émergence du tourisme, la poursuite de la métropolisation des aires urbaines principales de Nantes et Angers), c'est bien pour questionner les tenants des « mythes », de « l'imaginaire », de la « topique mytho-sociale », en préférant nettement la surface à la « profondeur de l'intériorité ». Relevant d'une sociologie des contextes et non des acteurs ou encore des variables, ce travail interroge plutôt la notion de territorialité et pointe des différences de rapports. Explorant incidemment la notion de capital spatial, je la vois comme couplage entre une culture territoriale (savoir mobiliser une connaissance dans un contexte territorial) et une culture situationnelle (savoir circuler dans un espace public). Ce couplage est constamment à négocier. Différencier des territorialités revient alors à considérer le jeu entre le codage du territoire et les troubles à cette codification. C'est pourquoi il semble intéressant d'explicitier pour chaque type des moments dans lesquels ils ont été observés et de voir comment, au cours de certaines « manifestations », se donnent à voir des frottements entre ces différents liens.

Suite à un travail typologique, l'analyse des troubles au codage du territoire, passe par une nouvelle typologie : incertitude sur le format de la situation, juxtaposition de publics hétérogènes ou encore inquiétudes face à des altérités menaçantes. Les liens nommés et décrits (domestique, inspiré, dramatisé, escompté et de commodité) n'ont prétention ni à couvrir l'ensemble des liens aux lieux possibles, ni à embrayer sur une grammaire des territorialités contemporaines même s'ils peuvent servir – espérons-le – à de telles interrogations. « Opérateurs locaux », « chambres d'écho », « liens aux lieux »... Dans les recherches qui mobilisent de tels termes et qui se font au plus près de terrains, on peut approcher ce que la vie publique promet comme apprentissages, aussi bien au chercheur qu'aux usagers. Ces quasi-notions qui relèvent d'un langage à moitié fixé jouent sûrement un rôle de passeur et d'intermédiaire. Elles permettent, « l'air de rien », une critique de notions bien établies ou de domaines de recherche qu'elles saisissent de biais. En l'occurrence, ce sont les critiques de l'identité spatiale et de la proximité qui sont à l'œuvre, dans des conceptions qui visent aussi, bien souvent, une interpellation, même si elle reste discrète et non manifeste.

Terminons ce chapitre en citant Alain Supiot, ancien directeur de l'IEA de Nantes, confiant au directeur de *Place Publique* : « ici, il y a de l'air. On échappe à l'étouffoir. Certes, la province n'est pas à l'abri des féodalités bornées. Mais peut-être est-il plus facile d'y être de plain pied avec le monde parce qu'on ne prétend pas à quelque position de surplomb. » (Supiot in *Place Publique* n°38 : 61). Certes l'intellectuel réifie un local à qui il doit bien ce retour d'ascenseur, certes il reprend la notion de province, mais l'idée est séduisante et rejoint la perspective du local comme promesse, horizon et projet. A cet égard, ce qui est appelé le niveau communautaire en Amérique du Nord est aujourd'hui précieux, globalement d'une grande vitalité. C'est au sein des organisations communautaires que peut se repérer le plus clairement la professionnalisation de la vie civique américaine (cf. le nombre de community organizers aux Etats-Unis, travail en cours de Julien Talpin). Ici, le local est clairement d'abord un espace de ressources pour des activistes<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Mentionnons un séminaire à venir, fin 2014, à l'INRS-CUCS, dans lequel G. Sénécal propose de revisiter, sur le cas montréalais, certains partenariats établis entre acteurs communautaires et institutionnels, notamment autour de projets de revitalisation urbaine. A suivre...

dont il serait certes erroné de procéder à une généralisation mais qui cherchent souvent à concilier projet local et programme global, dans une philosophie engagée proche de celle qu'ont pu défendre, par exemple, F. Aubenas et M. Benasayag. Ainsi de ce projet local qui se réalise, pour ces auteurs, par une coordination de « métaéconomies singulières » relevant d'universalités concrètes opposées aux universalités abstraites produites par le capitalisme, d'où leur mot d'ordre qui n'est pas un localisme : « agir local, penser local » (Aubenas, Benasayag, 2002, 96) ! Il faut alors bien préciser que ce « penser local » est aux antipodes du local tel qu'il peut être formaté par la presse « locale » dont souvent, et les enquêtes d'Eliasoph aux Etats-Unis l'ont bien montré, il est demandé d'en rester aux affaires locales et à une actualité définie d'abord par l'aire de diffusion du journal : « *Cette manière de concevoir le local a d'abord pour origine le fonctionnement du marché, et ensuite la facilité à expliquer les choses sans avoir à se livrer à des investigations. Si on n'a pas le temps d'expliquer les causes qui dépassent le niveau « local », il s'ensuit que tous les articles locaux paraissent apolitiques, et tous les articles politiques ne semblent pas locaux.* » (Eliasoph, 2010 : 269). On comprend aussi pourquoi d'autres localités peuvent faire irruption dans tel ou tel journal local : ils relèvent de l'étrange, de l'extraordinaire. « *Le problème est d'abord que les reporters n'établissaient aucun lien entre le local et le global ; pour ce faire, il aurait fallu idéalement présenter des débats sur la manière de penser ce lien.* » (Eliasoph, 2010 : 270). J'espère avoir suggéré des prises à ces débats et des pistes d'intelligibilité de ces liens. Les échos dans les mondes urbanistiques et architecturaux se situent, par exemple, dans une critique de ces courants qui, même s'ils se sont signalés sous la bannière du local, le font sur un mode contestable qui précisément amplifie voire dramatise les identités locales quitte à les mettre sous cloche. Cette critique peut se faire constructive comme celle à laquelle invite Alberto Magnaghi qui propose de reprendre la réflexion sur le territoire en promouvant un développement local auto-soutenable, reconquérant la notion de territorialité en la concevant comme ouverte sur le monde (Magnaghi, 2003).

## 2.7 Conclusion générale

Impossible de déconnecter la connaissance de l'exploration. Cela explique la présence dans le même tome de deux volets : l'un relatif à un retour sur parcours, égo-urbanologie donc, l'autre relatif aux traverses de la fabrique urbaine qui relève de la stabilisation et d'un registre programmatique, les allers-retours entre ces deux volets étant assez nombreux. Au moment de ramasser cet ensemble, plusieurs ordres de conclusion peuvent être énoncés. Le premier concerne la réflexivité d'un enseignant-chercheur positionné dans une école d'architecture. Un autre tient à l'analyse de la fabrique urbaine contemporaine. Un dernier renvoie à l'engagement prospectif dans de nouvelles matières et ce dans les deux directions associées que sont l'enseignement et la recherche.

### 2.7.1 Condensation

S'il s'agit de ramasser un certain nombre de points, le terme de condensation exprime quant à lui l'idée d'un changement d'état : la conclusion est en effet une traduction, une cristallisation. L'esquisse d'auto-analyse recourt à une réflexivité biographique qui n'est pas une autobiographie (comme l'affirme avec force la mise en exergue de l'ouvrage de Bourdieu *Esquisse pour une auto-analyse*). Toujours aux prises avec la rétro diction, une autobiographie, si je m'y étais engagée, pourrait commencer ainsi : « *Je suis né en 1972. En cette même année : on détruisait le grand ensemble Pruitt-Igoe à Saint-Louis (Missouri) ; sortait l'ouvrage collectif Learning from Las Vegas mettant en avant le symbolisme des formes architecturales décrites ; étaient créés les organismes de développement urbain du Vaudreuil, de Saint-Quentin-en-Yvelines et de Marne-La-Vallée ; était transféré l'Institut d'Urbanisme de Paris sur le site de Créteil, Université Paris XII* ». Manière bien orientée assurément de camper une situation temporelle où se jouerait en même temps de l'urbanisme d'Etat et les prémices d'une postmodernité destituant l'autorité de toute parole dominante.

J'ai plutôt décidé de focaliser l'attention sur les 15 dernières années, faisant retour sur une carrière engagée sous les auspices de l'enseignement et de la recherche. La réflexivité de l'enseignant-chercheur telle que « déposée » ici continue de relever pour moi d'une activité permanente. En « témoigne » le journal d'HDR, tapuscrit, que j'ai tenu d'une manière très irrégulière certes mais dont les premières lignes datent de Mars 2008 (un autre journal prendra probablement la suite). Cette écriture intermittente m'a toutefois permis de consigner des matières à penser et m'a obligé à ponctuer une vie d'enseignant-chercheur globalement prenante et passionnante, comme l'un des encarts le souligne (1.4). La relecture de ce journal montre à plusieurs endroits l'envie de produire des HDR collectives, afin que les bilans-projets des équipes de recherche montrent davantage les originalités intellectuelles de leurs programmes et incitent à des formes



d'évaluation alternatives à ce qu'elles sont devenues trop exclusivement<sup>1</sup>. Certes ma position de directeur de laboratoire explique cette sensibilité mais elle vaut d'être étendue pour revivifier les portées possibles des sciences sociales. La relecture du journal montre aussi une tension entre la volonté de produire une certaine unité (via le mémoire d'HDR) sans facticité et celle de permettre le déploiement d'un travail de plein air, non confiné et pour autant rigoureux et à l'épistémologie claire. L'unité ne s'exprime jamais via une spécialisation nécessaire mais par une traversée cohérente que j'espère à certains égards performative (c'est-à-dire qui contribue à changer les choses). On passe ainsi d'une multiplicité des facettes (« activisme » qui n'a rien de la représentation courante d'un fonctionnaire d'Etat « à l'abri ») à une orientation qui est plutôt celle de la diplomatie pour l'enseignant-chercheur : positionnement parmi d'autres possibles certes (heureusement que les profils sont variés) mais dont j'ai tenu à montrer qu'il représente un carburant pour le chercheur et non un obstacle. A propos de l'un des personnages principaux campés par B. Latour dans son dernier ouvrage, on peut lire : « *Autrement dit, c'est une anthropologue qui ne craint pas de courir les risques de la diplomatie. Elle sait combien il est difficile d'apprendre à bien parler à quelqu'un de quelque chose qui lui importe vraiment.* » (Latour, 2012 : 58).

Que bien des acteurs soient aujourd'hui de plus en plus en position diplomatique (les chercheurs ne sont pas les seuls) ne revient pas à gommer les spécificités des activités professionnelles ou encore à mettre en avant un relativisme désenchanté (les chercheurs produisent des discours parmi d'autres) : je mets en avant l'activité scientifique comme un travail en tant que tel et dont l'intérêt est de générer des pourparlers avec d'autres acteurs d'une manière réglée, posée, dans le cadre d'un « calme examen des faits sociaux » (l'expression est de Louis Quéré) qui n'est pas contradictoire avec la pratique « sur le vif ». L'une des spécificités de ce travail tient dans l'enjeu du scepticisme à l'égard des catégories préconstruites et à la mise en avant d'un positionnement ethnographique entendu comme une « *activité heuristique, consistant à prendre la tangente et à considérer que tout ce qui se vit est bon à examiner : en bref, une discipline de vie* » (Chauvier, 2011 : 133). Cette activité doit donc considérer de près ce qui n'est autrement que de l'ordre du rebut de l'observation. Lorsque les études urbaines cherchent à être prescriptives ou à s'inscrire en réponse à des commandes, elles ne sont pas en capacité de déployer une telle lecture.

Il découle de cette conception l'insistance que j'ai pu marquer pour les manières de faire et manières d'être. Cela peut être interprété comme relevant d'une posture relâchée vis-à-vis de l'utilisation des concepts ou dans l'opérationnalisation de telle ou telle méthodologie. Mais je défends une distinction entre rigueur d'un raisonnement et rigidité d'une édification théorique. Nul besoin d'insister sur l'enjeu de la recherche de plein air assez largement illustrée dans le mémoire mais on peut aller un peu plus loin en indiquant que l'intérêt pour des matières urbaines variées est tendu par la conviction que la connaissance urbaine gagne à être recomposée, reliée à des expériences concrètes, des politiques publiques mais aussi dégagée d'un rôle prescriptif. Je rejoindrais volontiers Pierre Bourdieu revenant sur ses choix : (...) *cette dispersion était aussi une manière sans doute un peu étrange de travailler à réunifier une*

---

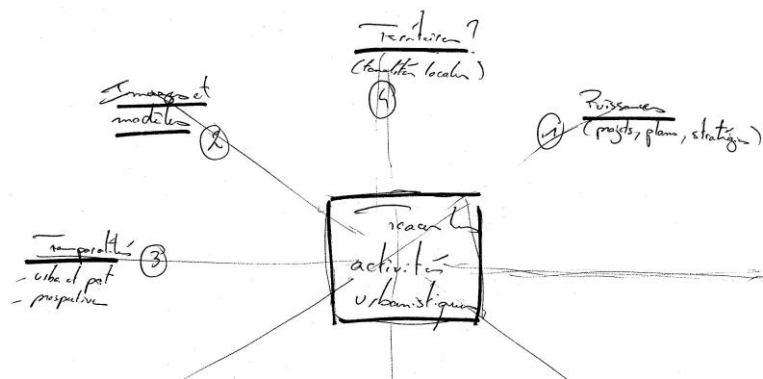
<sup>1</sup> La revue EspacesTemps avait lancé en 2006 un stimulant appel revenant sur les effets de l'évaluation standard dans les sciences sociales. On retrouve l'argument ici : <http://www.espacestemp.net/articles/questioning-scientific-evaluation/>

*science sociale fictivement morcelée et de refuser en pratique la spécialisation qui, imposée par le modèle des sciences les plus avancées, m'apparaissait comme tout-à-fait prématurée dans le cas d'une science commençante* » (Bourdieu, 2004 : 89).

Cette conception pragmatique de mon travail a le mérite d'être en prise sur le monde contemporain et certaines de ses sollicitations. Vis-à-vis des mondes de l'action, je retiens un enjeu d'interpellation située. Dans l'enseignement, l'enjeu principal est celui du goût et de la passion pour ce qui se passe dans le monde, mais aussi de la clarification et de la proposition avec la nécessité d'en passer par la production de « travail de première main ». Dans la recherche, le travail consiste notamment à opérer des connexions entre divers sous-champs en privilégiant, dans mon cas, une ethnographie de l'urbanisme en actes, approche situationnelle de la transformation des espaces permettant de réinscrire tout le spectre des technologies de projet dans des activités courantes, observables.

### 2.7.2 Une analyse critique de la fabrique urbaine

Les principaux points que j'ai défendus et mis au débat relèvent d'un intérêt de connaissance pour les pratiques de transformation spatiale intentionnelles. Au sein de mondes technico-politiques, les activités urbanistiques peuvent être décrites via différents tracés.



Ce schéma (intermédiaire de travail) a aidé à l'organisation des différents chapitres et désigne le passage de différents plans de coupes de la fabrique urbaine. Avant même leur explicitation (dont les intitulés ont largement évolué depuis cette version), j'ai d'abord tenu (2.1) à défendre des idées quant à la pratique des études urbaines, transdisciplinaire et tendue vers l'analyse de la fabrique urbaine, via des situations et des espaces d'actes. Si la micro-analyse des projets collectifs est pour moi d'importance, elle s'accompagne d'une vision « de biais », c'est-à-dire non confinée et qui peut associer au pragmatisme (qui prend au sérieux les acteurs) un point de vue plus écologique et matérialiste arrimé au registre de l'expérience

urbaine. Cette situation dans le champ de la recherche s'accompagne de relations importantes avec les professionnels de l'urbain, d'où la nécessaire réflexivité à cet égard : je défends les idées de pourparlers, de perplexité et d'interpellation, espérant renouveler le domaine d'implication de la recherche, pour une expertise moins confinée à l'exercice techniciste. A partir de ces convictions, j'ai cherché à décliner leurs conséquences sur un plan pratique (2.2), détaillant ce que le tracé de la fabrique urbaine peut signifier dans trois acceptions méthodologiques que sont la description de bureau, l'entretien bio-thématique et l'observation de réunions. Complémentaires et non exhaustives, ces méthodes ethnographiques ouvrent à une compréhension de l'urbanisme en actes que j'ai ensuite consignée sous quatre chapitres, qui sont autant d'observables, de fenêtres découpées dans le réel. Le premier (2.3) déploie l'observation de réunions pour montrer que la fabrique urbaine est une affaire de multiples cadrages, décadrages et contre-cadrages entre intervenants : quand les professionnels de l'urbain sont au travail, quels types d'échanges les caractérisent, avec quelles matières sont-ils aux prises ? C'est à partir de cette analyse que je reviens ensuite sur une caractéristique majeure de l'urbanisme qui est son travail du temps via l'exercice du projet, activité d'anticipation et de vision s'il en est, mode d'existence à part entière qui revient aussi bien à « rendre visibles les êtres de la technique » qu'à « situer les êtres de la fiction », deux chapitres proposés par Latour dans son enquête sur les modes d'existence (2.4). Je mets en avant, via différents matériaux de recherche, trois registres d'existence de cette fabrique : via les figures, les modèles et enfin les bonnes pratiques en proposant clairement une analyse critique de tout ce qui fait l'impasse à l'expérience. Un sort particulier se trouve réservé aux exercices de prospective territoriale. Il s'agit en effet de les considérer sous l'angle de l'apprêtement recherché d'une mobilisation élargie, visée de plus en plus explicite au sein des niveaux territoriaux de la décision urbaine. La traversée d'un tel spectre d'outils de projet permet à la fois d'en clarifier les modalités de travail, d'en distinguer les vertus et d'inciter à explorer encore d'autres formes « d'activités de l'esprit » que représentent ces ingénieries de projet. Les saisir de manière réaliste signifie d'abord les arrimer aux processus de décision. Citant Marc Bloch, Lucien Sfez souligne : « *Toute société comme tout esprit est issue de constantes interactions. Le vrai réalisme en histoire, c'est de savoir que la réalité humaine est multiple.* » (Sfez, 2002 : 43). C'est clairement la visée mobilisatrice de l'aménagement (qui cherche à se faire de plus en plus ménagement) qui m'amène (2.5) à faire retour sur le degré dialogique de la fabrique urbaine. J'insiste ici à la fois sur des manières d'approcher des affaires et controverses (micro-histoire, dossier spatial...) et sur la texture éminemment dissensuelle de la fabrique urbaine. Cette composante polyvoque de l'urbain n'est en rien un obstacle, elle est plutôt une chance, à saisir aussi bien dans des temps de justification publique que dans des moments où s'éprouvent les liens aux lieux.

Un dernier chapitre relève toujours d'un prisme d'analyse de la fabrique (2.6). Il permet de revenir sur le branle notionnel local / global. Si je suis en responsabilité de l'attracteur « Circuler » au Laua (l'un de nos 4 rassemblements thématiques), je suis en effet tout autant essentiellement aux prises avec une recherche locale, à tout le moins localisée. C'est alors pour moi l'occasion de revenir sur ce qu'est donc le local pour la recherche urbaine (faisant connexion avec le premier chapitre du deuxième volet) avant de proposer quelques pistes d'analyse de ce que performer le local peut vouloir dire pour différents acteurs. L'approche par les situations n'empêche pas de considérer ce qu'est une texture locale et comment elle est aussi dotée d'une certaine inertie.

Par rapport aux chantiers prospectifs que j'indiquais à la fin de ma thèse (2001), ce parcours témoigne principalement du caractère pérenne de la nécessité de la critique du nouvel esprit de l'urbanisme et de l'enjeu du chantier urbanistique de la visibilité des métropoles à elles-mêmes. Les enjeux du champ urbanologique (Devisme, 2005 : 261) restent d'actualité et ils ont été mis en mouvement, depuis la thèse, dans un cadre souvent collectif et une inscription spatiale stable. Probablement l'enjeu cognitif de la « dialectique des forces et des formes » est-il celui qui est le plus resté en arrière-plan. Cela s'explique principalement par une inflexion ethnographique et micrologique de mon travail, plaçant plutôt l'accent sur l'analyse des formes des actions de modification intentionnelle des espaces. Privilégiant plutôt une description de mondes en train de se faire (from below, privilégiant des situations) que de mondes déjà faits (impliquant cartographie et métrologie), je suis forcément plus attentif à la pluralité qu'à l'unité, en recourant volontiers à la théorie de l'acteur-réseau, cette « a-sociologie des acteurs » évoquée par F. Vandenbergue (in Breviglieri, Lafaye, Trom, 2009 : 384) qui accentue les descriptions d'un monde qui n'est fait que d'actions situées et de cognition distribuée<sup>1</sup>.

La connexion entre différents champs et sous-champs disciplinaires préside aussi bien qu'elle découle de cette organisation. Elle n'est certes pas inédite mais vaut d'être pratiquée. Il faut donc associer des méthodes d'histoire contemporaine à une sociologie des métiers (on retrouve des enjeux de la socio-histoire), pratiquer une ethnographie multi sites pour comprendre les ressorts de l'aménagement et de l'édification de nouveaux espaces publics, mobiliser des travaux de géographie culturelle dans le prolongement d'observations non participantes... Les méthodes des différents champs disciplinaires n'ont pas de frontières. Si c'est bien l'esprit des sciences sociales qu'il s'agit chaque fois de mettre en œuvre (élucider, clarifier, comprendre), il est aiguillé par des questions qui ont des résonances du côté des problèmes d'action publique d'une part et par des questions de théorisation de la pratique d'autre part. La limitation ne saurait venir du champ disciplinaire car « *les contraintes de la recherche qualitative sont d'abord les contraintes des autres que le chercheur itinérant rencontre.* » (Jeffrey, 2004 : 119).

### 2.7.3 Projections scientifiques

Alors que le travail d'enseignant-chercheur s'opère en continu et plutôt sous les auspices d'une certaine accélération (que l'on peut arrimer à la théorie éponyme d'H. Rosa<sup>2</sup>), le mémoire d'HDR s'apparente à un arrêt sur image dont le risque serait qu'il pétrifie ce qu'il doit plutôt dynamiser. Aussi n'est-il pas anecdotique d'indiquer des projections dans deux directions liées : celle de la recherche bien sûr mais aussi celle de l'enseignement.

Du côté de la recherche, il y a une tension de mon travail sur laquelle il faut revenir, qui n'est pas imputable à un supplément d'âme mais bien à une question

---

<sup>1</sup> Vandenbergue analyse trois sociologies (structuraliste - Bourdieu, interprétative - Boltanski et expérimentale - Latour) montrant des parentés et différences entre ces programmes à différentes dimensions et postures de recherche (du surplomb au ras des pâquerettes) rarement mises en avant.

<sup>2</sup> Je renvoie ici à *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, 2011.

qui traverse la science aussi bien que la politique. Si l'on part de l'idée que le monde est éclaté, hétérogène, invisible, il est clair que les chercheurs et explorateurs doivent notamment y voir plus clair en cherchant à rendre visible (cf. aussi 1.4). Or cette question du rapport visible / invisible est des plus importantes concernant les sociétés urbaines. Elle porte aussi des conséquences sur le positionnement analytique. M. Foucault a pu proposer des rôles distincts, de ce point de vue, pour la science comme pour la philosophie : « *Il y a longtemps qu'on sait que le rôle de la philosophie n'est pas de découvrir ce qui est caché mais de rendre visible ce qui est précisément visible, c'est à dire de faire apparaître ce qui est proche, ce qui est immédiat, ce qui est intimement lié à nous même qu'à cause de cela nous ne le percevons pas. Alors que le rôle de la science est de faire connaître ce que nous ne voyons pas, le rôle de la philosophie est de faire voir ce que nous voyons.* » (Foucault, 1978 : 541). De même que j'ai pu pointer l'intérêt de la confluence science sociale – philosophie (cf. supra 1.2.1), je n'entérinerais pas trop vite une telle opposition science-philosophie pour les considérer plutôt comme des moments que l'on peut parcourir (Latour évoque ainsi, dans un esprit proche, la philosophie comme un « dispositif antispam » (Latour, 2012 : 272)) et qui contribuent tous deux à l'enjeu de la visibilisation. « *Si personne n'aurait l'idée de dire qu'un poteau indicateur obscurcit, nie, dénie, la direction qu'il désigne, personne ne peut non plus prétendre qu'on serait bien plus rationnel à se passer de tout panneau indicateur... Autrement dit, il ne faut chercher ni à se défaire des apparences, ni à « sauver les apparences » ni à traverser les apparences. On doit seulement cheminer dans le sens indiqué par la préposition, en ne l'oubliant pas. L'apparence n'est pas un faux-semblant. Elle est simplement vraie ou fausse selon qu'elle voile ou qu'elle perd ce qui l'a lancée.* » (Latour, 2012 : 274). Sciences, philosophies et arts peuvent donc alimenter la réflexion et les propositions sur les régimes de visibilité.

Transposons cette affirmation, très modestement, dans le champ scientifique. Les enquêtes au sein de la fabrique urbaine permettent d'en dessiner les arcanes organisationnelles, déclinant le postulat que l'espace ne se saisit bien qu'en action, ce qui a des conséquences fortes sur les manières de découper les terrains (enjeu des sciences de l'urbain). Parmi les modalités de cette fabrique, la production figurale a été l'occasion de montrer la place des figures dans l'activité de conception et l'enjeu qu'elles peuvent cibler de rendre la ville visible à elle-même. L'urbanographe peut alors s'impliquer dans ce projet en passant d'une analyse organisationnelle à une analyse plus géographique et urbanistique (cf. 2.4.1). S'il est possible de différencier deux acceptions de cette visibilité (citadine et paysagère), elles sont passibles d'une implication qui les concerne toutes deux et qui se saisit de la ville dispersée comme domaine de pensée et d'expérimentation. Alors que la question périurbaine a pu engager des controverses, disons qu'elles s'accordent sur le fait que les espaces recouverts par cette question sont divers, non homogènes et peu visibles. Ils ne représentent pas un pan d'une fracture socio-spatiale (contrairement à la vision opposant les bobos des villes-centres aux périurbains plus ou moins urbanophobes) mais ils manquent souvent de connaissances précises et d'interventions urbanistiques. On peut alors mettre au service de leur connaissance les analyses relevant de l'expérience, dans une perspective analogue à celle proposée par Rosanvallon (2014 – cf. aussi 1.4.3).

Il serait artificiel d'évoquer en fin de volume un programme précis déroulant une théorie urbanologique dont j'ai cherché à montrer qu'elle ne se jouait pas dans l'autonomisation méthodologique, référentielle et objectale. La variété de mes objets et terrains d'investigation n'a pas spécialement de raison d'être réduite, je

continue à faire l'hypothèse qu'elle est plus prometteuse qu'handicapante. Toutefois, rien n'empêche de faire un peu de prospective indiquant ce qui relève du souhaitable et ce qui s'annonce dans des temps rapprochés. Je pense m'engager avec des points forts (les 10 postulats de la fin du premier volet) que je compte faire fructifier dans un collectif élargi ayant tantôt une forme réseau, tantôt une forme laborantine. Que le local soit une matrice d'investigation toujours passionnante, j'espère que le lecteur comprend bien qu'elle n'équivaut pas à la place nantaise. Le local existe ailleurs, dans des dimensions toujours en mouvement ! En outre, le travail sur les politiques publiques, les stratégies urbaines, les projets urbains et leurs effets doit continuer d'être accompagné d'un travail d'ordre épistémologique. La recherche urbaine ne marche pas à cloche-pied !

Quatre projets de recherche dans lesquels je suis impliqués sont en cours ou émergents. L'un, collectif au sein du LAUA, cherche à structurer une enquête sur les fabriciens de la ville contemporaine. Si je peux y arrimer des travaux qui ont été hébergés au sein du réseau RAMAU, il s'agit ici, notamment en compagnie d'un historien mais pas seulement, d'analyser des archives orales récoltées auprès de ceux qui furent (ou sont encore) des acteurs de l'aménagement à Nantes : ces « fabriciens » occupent rarement le premier plan de la fabrique urbaine ; ils peuvent toutefois largement aider à constituer une autre histoire des Trente Glorieuses, retrouvant l'objectif de cet ouvrage au titre éponyme « *rompant avec une histoire portant encore les vieilles œillères de la vision du monde des « modernisateurs » comme avec un discours qui affirme la nouveauté de la réflexivité sur les risques et les limites de notre modèle de développement* » (Plessis, Topçu, Bonneuil, 2013 : 6). Nous pourrions remettre à l'épreuve les dossiers spatiaux<sup>1</sup>, l'analyse bio-thématique croisée avec le travail sur archives écrites, sans oublier l'enjeu de l'écriture d'un texte d'histoire urbaine vue au prisme des « seconds couteaux », plus proche de l'action collective que les « héros » de l'architecture et de l'urbanisme. Ce chantier est celui qui est en l'état le plus collectif. Il s'articule à un questionnement de l'évolution des métiers de la fabrique urbaine, entre ménagement et management.

Dans un esprit proche et une autre collaboration, l'idée est lancée de mener une enquête sur ce que fut le Cercle du Marchix à Nantes, club de réflexion actif entre 1983 et 1991, monté afin de réfléchir à l'échec de la gauche aux élections locales de 1983, posant les questions de gestion d'une mairie, recherchant les différences entre gauche et droite de ce point de vue. Si là encore, c'est une pièce qui peut être versée à l'intelligibilité du local et à son histoire au présent, les enjeux théoriques concernent la question de la diffusion des idées et valeurs dans des milieux technico-politiques. En somme, si l'on voit le Cercle du Marchix comme un « think tank », ce qui relève d'un certain anachronisme en première approche, c'est précisément, en retour, pour interroger comment aujourd'hui le niveau politique est « alimenté », dans un contexte de crise référentielle du politique. Alors que ce club cherchait à produire des dossiers en prise avec la vie quotidienne afin de dépasser de « vieilles querelles » politiques, alors qu'il a été à l'initiative de deux associations (« Droit de cité » et « Nantes la bleue ») décisives dans le contexte électoral de 1989, il est intéressant de le revisiter pour questionner les

---

<sup>1</sup> Le texte récent coécrit avec Amélie Nicolas (Devisme, Nicolas, 2013) s'inscrit tout-à-fait dans cette veine.

prises actuelles du travail politique local<sup>1</sup>. Entretiens longs, analyse de milieux devraient ici nous mettre sur la voie de débats au sein de la sociologie politique mais aussi concernant les soubassements de l'orientation des politiques publiques.

Troisième enquête, envisagée seul pour l'instant, celle qui permettrait de revenir sur les processus de valuation urbaine à l'échelle des instructeurs de permis de construire : « Instruire la ville en transformation » peut partir de la micro-échelle et saisir comment jouent les économies de la grandeur pour des acteurs qui sont à la fois en bout de chaîne et en première ligne... Du côté du guichet en effet, ils reçoivent du public, des voisins venus légitimement prendre connaissance de dossiers de permis de construire : ils les verbalisent, les jaugent, les commentent. L'intérêt d'une ethnographie des instructeurs de permis est bien de considérer un moment de la fabrique architecturale et urbaine : qui met aux prises des techniciens avec des habitants ; qui se trouve être l'un des derniers maillons de la chaîne publique ; qui articule des règles et des visualisations ; qui confronte l'amont des projets, leurs différents partis-pris avec des cultures professionnelles qui peuvent être autres et qu'il faut alors former (ainsi d'un enjeu pour un architecte des bâtiments de France ou pour un urbaniste de projet urbain de faire visiter certaines opérations pour éduquer le regard des instructeurs). L'engagement de cette recherche pourrait suivre l'esprit de l'enquête qu'avait menée Isaac Joseph consignée dans *Météor. Les métamorphoses du métro* (2004).

Enfin, je l'ai déjà mentionné (2.1.1), un travail déjà engagé avec Sandra Breux permet de questionner le champ des études urbaines en France. Deux dimensions restent à couvrir : celle des parcours d'enseignants-chercheurs ayant obliqué vers ou structuré leur carrière à partir des études urbaines ; celle de la production d'un handbook d'un tel champ, couvrant la période démarrant au début des années 2000. Outre de poursuivre les relations avec le laboratoire CUCS de l'INRS et avec le réseau VRM, ce travail comporte des effets rebonds attendus, qu'ils renvoient aux compléments de la part de collègues ou à la critique venant des bords de ce domaine de recherche.

Ces chantiers ne sont pas exhaustifs ; ils sont aussi susceptibles d'évoluer, notamment en fonction de nouvelles coopérations. D'autres recherches relèvent du potentiel (à l'image de celle restée en sommeil sur le paysage en discussion - cf. supra 2.5.4), d'autres encore sont inconnues au moment de terminer cette écriture (vive de nouveaux explorateurs !). Par exemple, le 5 Septembre 2014, nous entérinons en assemblée générale commune (UMR 1563 Cerma-Cresson et Laua) la décision d'entrer dans un rapprochement au sein d'un « laboratoire bi-site restructuré » : derrière cette langue se tient une possible nouvelle aventure laborantine.

Il convient donc de maintenir la disponibilité, d'être aux aguets, prêt à proposer des analyses sur le vif (Lemieux, 2010), tout en sachant que leur intérêt ne proviendra que d'une certaine stabilisation d'états de la pensée : non pas écrire une habilitation à diriger des recherches tous les 10 ans mais demander « *seulement un peu d'ordre pour nous protéger du chaos* » (Deleuze, Guattari, 2005 : 201).

---

<sup>1</sup> Ici encore, Paul Cloutour est un informateur de premier choix pour l'aiguillage d'un tel sujet.

### 2.7.4 Projections pédagogiques

Evoquées dans le premier volet à l'occasion « d'enseignements idéaux », les projections pédagogiques peuvent s'énoncer autrement, via le prolongement de la dimension narrative focalisée sur des espèces d'espaces évoquée précédemment. Il en va ici de l'intérêt d'un enseignement de projet de soutenir des expériences de visibilité paysagère, le projet devant toujours faire un usage imaginatif des outils. La motivation est double : d'une part l'enjeu de l'incarnation tant l'espace est d'abord ce qui rend visible la société ; d'autre part l'enjeu de la manifestation des sociétés à elles-mêmes, les villes ayant traditionnellement été de tels dispositifs qui, s'ils tendent à s'éclipser, ne sont peut-être pour autant pas hors de portée, à condition de parvenir d'abord à correctement décrire l'expressivité de l'urbain contemporain (cf. 2.1.2).

La connexion entre ces deux pans est réalisable dans des contextes pédagogiques qui ne dissocient pas les pans analytiques et projectuels. On trouve à cet égard une explicitation de l'enjeu de cette connexion via ce qu'en propose B. Latour dans le programme d'expérimentation en arts et politique et dont l'argument principal peut être ici rapporté : « *Si nous voulons apporter une réponse à cette triple crise de la représentation, être à la hauteur des enjeux actuels, parvenir à composer un monde commun et relancer ce qui fut toujours la grande ambition de la politique – créer un espace public vivable et partageable -, nous devons davantage collaborer, apprendre des uns et des autres et avancer ensemble. D'où le projet de créer à Sciences Po une formation originale et unique à ce jour renouant les liens entre les disciplines. Nous voulons inventer une nouvelle façon de travailler dans laquelle les pratiques artistiques jouent, au même titre que les méthodes scientifiques, un rôle essentiel dans l'analyse conjointe d'un problème de société, avec, en ligne de mire, un objectif : la prise d'une décision politique. SPEAP entend ainsi contribuer au débat public et à la recherche sur les modes de représentation des enjeux contemporains les plus vifs et, par là, à la reprise de la grande question politique : Dans quel monde souhaitons-nous vivre ? Quelle version du mondial et du global est préférable ? Comment représenter et simuler ces différentes alternatives ?* »<sup>1</sup> Si le manifeste compositionniste de Latour en fournit le soubassement en réexaminant les notions de nature, de critique et de progrès, c'est pour chercher à s'émanciper de la vision d'un futur pour aller vers des perspectives (« prospects »)<sup>2</sup>, le passage du singulier au pluriel étant ici décisif. Si l'on peut se rappeler avec Deleuze et Guattari que les plans de fonctionnement de la philosophie, des sciences et de l'art sont différents (plan d'immanence, plan de composition, plan de référence ou de coordination), il n'empêche que des problèmes analogues se posent à ces différents plans (Deleuze, Guattari, 1991-2005).

Il me semble par conséquent souhaitable d'associer études urbaines et pratiques de transformations spatiales. Le maintien de la critique (et non de la critique radicale) va précisément de pair avec l'exploration de formes de commun, ces

---

<sup>1</sup> Présentation du programme d'expérimentation - <http://blogs.sciences-po.fr/speap/presentation/pourquoi-speap/>

<sup>2</sup> L'avant-dernier chapitre du texte s'intitule : « no future but many prospects ? » (Latour, 2010).



formes sont des artefacts (et non la nature dont il faudrait se rapprocher) qui permettent la coexistence, la mitoyenneté : à cet égard, le philosophe P. Sloterdijk propose la notion de serre ou d'île humaine (2005). Critiquer et composer peuvent se renforcer et non s'exclure. Dans l'enseignement de projet, lorsque nous avons cherché à donner forme au « Grand Nantes » avec deux collègues et des étudiants (rendre visible cette grande échelle de la région urbaine), c'est aussi bien en mettant sur le grill des intervenants sur ce territoire qu'en cherchant une composition figurale qui puisse être proposée (partie prenante au final et moyennant de nombreux compromis, de l'exposition « petite planète »)<sup>1</sup>. L'exemple structurant reste *Making things public. Atmospheres of democracy* qui, sous la forme d'une exposition (tenue à Karlsruhe au Center for Art and Media) mettait en scène une politique des choses s'appuyant sur une conception renouvelée du politique, émergentiste : « *the assembling is done under the provisional and fragile Phantom Public, which no longer claims to be equivalent to a Body, a Leviathan or a State.* » (Latour in Latour, Weibel, 2005 : 41). Un tel chantier est évidemment tout sauf solitaire. Il motive de poursuivre l'enseignement dans un contexte où se forge de la compétence au projet spatial, compétence non exclusive à telle ou telle institution pédagogique.

J'ai cherché à montrer qu'une position minoritaire ou une place de marginal sécant était, paradoxalement, stimulante (1.1.3). Je retrouve volontiers ici le témoignage de Jacques Lévy : « *Lorsque l'on a en face de soi des étudiants qui n'entrent pas dans votre corporation mais qui cherchent à utiliser votre apport pour se construire une personnalité intellectuelle dont le centre de gravité vous échappe largement, on peut concevoir ces interactions didactiques avec en tête, plutôt que l'idée de transmission, celle de traduction. On découvre alors, à l'inverse de la rente reproductive, la force de l'altérité.* » (Lévy, 2013-a). L'idée de persévérer dans cette voie peut alors maintenir le cadrage des disciplines de projet comme contexte d'enseignement : l'architecture, l'urbanisme comme le paysage ont toute leur place, au même niveau ; on peut y ajouter sans réserve l'ingénierie comme les écoles d'art, afin de ne pas opposer des lieux normalement préoccupés par l'expérience et l'expérimentation.

Cela peut s'envisager dans une structuration de type institut, en tous cas une institution d'ordre universitaire qui soit souple, réactive, impliquée dans la production urbaine à différents titres mais dont la fonction critique est indispensable. La recherche publique que je pense importante de promouvoir a besoin d'un nombre important de relations (aucune mono-dépendance) notamment pour promouvoir le rôle des sciences sociales. Celles-ci sont toujours en position de faiblesse, principalement parce qu'elles engagent des pourparlers et qu'elles ne renvoient pas à une utilité instrumentale. Qu'elles concernent le sens de l'action n'est pas une découverte mais que cela doive être rappelé et entretenu, c'est une vraie actualité. La structuration institutionnelle gagne en tous cas à être arrimée à différents espaces publics : mondiaux, européens, nationaux, régionaux et locaux. Les niveaux territoriaux sont devenus primordiaux comme j'y ai souvent insisté et la recherche urbaine doit pleinement les intégrer<sup>2</sup>, non pour s'y

---

<sup>1</sup> Un exemple intéressant, commenté par Latour, est le travail de l'artiste Armin Linke, *Alpi*, un film qui considère les Alpes comme un territoire-réseau et qui le documente depuis un ensemble de lieux de production des Alpes contemporaines. On peut y trouver plusieurs analogies avec le travail collectif intitulé *La Suisse, un portrait urbain* (Herzog, De Meuron, Schmidt, ETH Zürich).

<sup>2</sup> Si cela démultiplie les interlocuteurs, c'est aussi une possibilité de pluraliser les financeurs !

« soumettre » mais bien pour se déployer au plus près des questions territoriales. Dans cette perspective, les aptitudes à construire et à entretenir sont bien les suivantes : la faculté de localiser (où se passe quelque chose d'important), la capacité de questionner les lieux et celle d'ouvrir un problème<sup>1</sup>.

Ces considérations prospectives seront nécessairement « déplacées », traduites, reconfigurées. On peut espérer que le dépôt d'un projet de réseau scientifique thématique d'enseignants-chercheurs SHS études urbaines en école d'architecture soit une première balise, également porteuse de nouvelles perspectives de recherche<sup>2</sup>. Mais comme l'évoque un proverbe québécois : « *Faut pas ambitionner sur le pain béni !* »

---

<sup>1</sup> Ces aptitudes sont précisément celles que repère R. Sennett dans l'idéal-type du travail artisan (Sennett, 2010).

<sup>2</sup> Nous écrivons ainsi, dans l'argument de ce projet avec Yankel Fijalkow et Amélie Flamand : « Appartenant à des Ecoles Doctorales universitaires, à des laboratoires de recherche, les enseignants-chercheurs en SHS développent des « enseignements passerelles » comme des séminaires de méthodologie, des suivis de parcours recherche pour l'obtention du grade de master, l'encadrement de stages de recherche. Cet ensemble d'activités mérite largement désormais un échange d'expériences entre collègues afin de pouvoir étendre certaines pratiques et développer les enjeux relevant d'une recherche sur la pédagogie. Non seulement, ce réseau peut aider à rendre la recherche architecturale et urbaine plus présente et visible au sein des écoles doctorales, mais il doit surtout permettre à l'ensemble de l'enseignement des sciences sociales et des études urbaines de se constituer en champ de recherche et d'action. » (Note pour la création du RESSU, 30 Mai 2014).



## 2.8 Bibliographie

Je légèrerais volontiers la bibliographie par cette phrase extraite d'un article du philosophe allemand Peter Sloterdijk qui, dans le quotidien *Le Monde* écrivait : « La culture avance sur ces petites pattes que sont les guillemets. » (« Plagiat universitaire : le pacte de non-lecture », édition du 28/01/2012). C'est dire l'importance de la référence !

Classer une bibliographie renvoie souvent à des choix difficiles. Si la plupart des travaux de recherche différencient productions générales, spécifiques et littérature grise, j'ai opté ici pour une liste unique, rigoureusement alphabétique, se limitant à l'ensemble des références citées dans le texte. C'est probablement le plus simple pour s'y retrouver et cela produit, à l'occasion, d'étranges cotoiements !

Précisons que, même si je connais l'un des logiciels de gestion bibliographique existants (JabRef), je suis resté ici en mode artisanal : où l'écriture de la référence est toujours aussi l'occasion de repenser au texte, à sa matérialité, à son contexte de lecture... Je constate trop souvent des bibliographies générées sans réflexivité, par copier-coller et préfère me faire copiste ! C'est en de telles occasions que l'on revisite sa bibliothèque, que l'on ressort les livres, que l'on rouvre des PDF et que des idées surgissent. On pourrait à partir de cette liste constituer une promenade bibliographique, sélectionnant ceux des textes qui m'ont le plus nourri en les commentant – c'est ce que font du reste mes recensions dans différentes revues (cf. liste dans le tome 2).

Alexander, E.R. (2010) « Introduction : does planning theory affect practice, and, if so, how ? », *Planning theory*, 9, 2 : 99-107

Amiot, M., (1986), *Contre l'Etat, les sociologues. Les éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France (1900-1980)*, Paris, EHESS

Arab, N., Lefeuvre, M-P. (2011), « Des cadres territoriaux au cœur des coopérations institutionnelles : « les entrepreneurs métropolitains » » in *Politiques et management public*, vol 28/4, p. 399-415.

Aubenas, F., Benasayag, M. (2002), *Résister, c'est créer*, Paris, La Découverte

Bacqué, M-H., Sintomer, Y., (2001) "Gestion de proximité et démocratie participative", *Les annales de la recherche urbaine* n°90.

Bailly, J-C. (2013), *La phrase urbaine*, Paris, Seuil.

Baraize, F., Négrier, E. (eds), (2001), *L'invention politique de l'agglomération*, Paris, L'Harmattan

Barbier, J-M. (dir.) (1996), *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, Paris, PUF

Barattucci, C. (2006), *Urbanisations dispersées – interprétations / actions France et Italie 1950-2000*, Rennes, PUR

Barel, Y. (1984), *La société du vide*, Paris, Seuil

Barthe, Y., Callon, M. & Lascoumes, P., 2001. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Seuil

Barthes, R. (1980), *La chambre claire. Essai sur la photographie*, Paris, Seuil

Barthes, R. (1985), *L'aventure sémiologique*, Paris, Seuil

Barthel, P-A. (2009), « Faire la preuve de l'urbanisme durable : Les enjeux de la régénération de l'île de Nantes », *VertigO*, Volume 9 numéro 2, [En ligne], URL : <http://vertigo.revues.org/index8699.html>.

Baudelot, C., Establet, R. (2000), *Avoir trente ans en 1968 et en 1998*, Paris, Seuil

Baudin, G., Genestier, P. et al, (2002), *Banlieues à problèmes. Construction d'un problème social et d'une action publique*. Paris, La documentation française.

Béal, V. (2011), *Les politiques du développement durable. Gouverner l'environnement dans les villes françaises et britanniques (1970-2010)*. Thèse de doctorat en sciences politiques, Université de Saint-Etienne.

Béal, V., Gauthier, M., Pinson, G. (2011), *Le développement durable change-t-il la ville ? Le regard des sciences sociales*, Saint-Etienne, PUSE

Beck, U. (2001), *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier

Becker, H. S., (2002), *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte.

Becker, H. S., (2004), *Ecrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse, son livre*, Paris, Economica

Becker, H. S., (2009), *Comment parler de la société. Artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales*, Paris, La Découverte

Bégout, B. (2003), *Lieu commun. Le motel américain*, Paris, Allia

Bégout, B. (2004), *L'éblouissement des bords de route*, Paris, Allia

Bégout, B. (2005), *La découverte du quotidien*, Paris, Allia

Bégout, B. (2013), *Suburbia*, Paris, Inculte

Béhar, D., Estèbe, P., (1996), « Le chef de projet et le sous-préfet à la ville : entre norme et projet », *Espaces et sociétés* n°84-85.

Belorgey, N., (2012), « De l'hôpital à l'Etat : le regard ethnographique au chevet de l'action publique », *Gouvernement et action publique*, (2), pp.9-40.

Benjamin, W. (1939-1997), *Paris, capitale du XIXème siècle*, Paris, Cerf

Benko, G., Lipietz, A. (2002), « De la régulation des espaces aux espaces de régulation » in Boyer, Saillard, *Théorie de la régulation*, pp293-303

Besse, J-M., (2003). *Face au monde. Atlas, jardins, géoramas*. Paris : Desclée de Brouwer, 243 p.

Bessy, C., Chateauraynaud, F. (1995). *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*. Paris, Métailié.

Bezes, P. (2000), « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'Etat. Quelques exemples français (1988-1997). », *Revue française de science politique* n°2, p. 307-332.

Boelens L. (2010), « Theorizing practice and practicing theory : Outlines for an Actor-Relational-Approach to Planning », *Planning theory*, 9, 1, pp. 28-62

Boltanski, E., Chiapello, E. (2000), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard

Boltanski, L., (2006), *L'amour et la justice comme compétences, trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié.

Boltanski, L., Claverie, E., Offenstadt, N., Van Damme, S., (2007), *Affaires, scandales et grandes causes*, Paris, Stock, 2007.

Boltanski, L. (2008), *Rendre la réalité inacceptable*, Paris, Demopolis.

Bonnot, T. (2014), *L'attachement aux choses*, Paris, CNRS

Bordreuil, Jean-Samuel (1987). *La production de la centralité urbaine*. Thèse de doctorat en sociologie, Toulouse le Mirail.

Bordreuil, J-S. (2000), "la ville desserrée" in S.Body-Gendrot, M.Lussault, T.Paquot, dir., *La ville et l'urbain. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte

Bordreuil, J-S. (2004), « Cultures, attentions visuelles et orchestration des mobilités » in S. Allemand, F. Ascher, J. Lévy, *Les sens du mouvement*, Paris, Belin, pp 207-215.

Bossé, A. (2010), *L'expérience spatiale de la visite. Engagement dans l'action, épreuve collective et transformations urbaines*, thèse de doctorat en géographie, Université de Tours, 397p.

Bossé, A., Devisme, L., Dumont, M. (2007), « Actualité des mythologies pavillonnaires. Le périurbain comme quasi-personnage » in *Annales de la recherche urbaine* n°102, pp141-152.

Bossé, A., Devisme, L. (2011), « Agrestic. Ton univers impitoyable. La série américaine Weeds », in *Métropolitiques*, 4 novembre 2011. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Agrestic-ton-universimpitoyable.html>.

Boutier, J., Passeron, J-C., Revel, J. (dir.) (2006), *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Enquête n°5, Paris, EHESS

Boullier, D. (2001) *Derrière chez moi... l'intérêt général. Le bois de Soeuvres à Rennes*, Paris, Textuel

Bourdieu, P.(1972-2000), *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Seuil

Bourdieu, P., (1993), « Une mission impossible » in Bourdieu (dir), *La misère du monde*, Paris, Seuil

- Bourdieu, P., (2002), *Interventions 1961-2001. Science sociale et action politique*, Paris, Agone
- Bourdieu, P. (2004), *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, Raisons d'agir
- Bourdin, A. (2000), *La question locale*, Paris, PUF
- Bourdin, A. (2010), « La ville se dit par évaluations », *Cahiers internationaux de sociologie*, Paris, PUF, Janvier-Décembre, p. 117-134.
- Bourdin, A. (2012), « L'expertise réflexive est la vocation actuelle de la sociologie », *Sociologies*, mis en ligne le 27/01/2012.
- Bouveresse, J. (1998), *Le Philosophe et le réel, entretiens avec Jean-Jacques Rosat*, Hachette
- Bouveresse, J. (1999), *Prodiges et vertiges de l'analogie*, Paris, Raisons d'agir
- Boyer, R., Saillard, Y. (2002), *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte
- Briquet, J-L., Sawicki, F. (1989), « l'analyse localisée du politique, lieux de recherche ou recherche des lieux ? » in *Politix* n°7-8
- Brennetot, A. (2006), « Métropoles idéales pour cadres internationaux. Classement international et réalités sociales », *Annales de la recherche urbaine* n°101, p.109-118.
- Breviglieri, M., Lafaye, C., Trom, D. (2009), *Compétences critiques et sens de la justice*. Paris, Economica
- Burawoy, M. (dir) (1991), *Ethnography unbound : power and resistance in the modern metropolis*, Berkeley, University of California press.
- Bureau des paysages (1999), *Le plan-guide en projet de l'île de Nantes*, Nantes, Memo
- Cailly, L. (2008), « Existe-t-il un mode d'habiter spécifiquement périurbain ? », *EspacesTemps.net*, Travaux, 13.05.2008, <http://www.espacestems.net/articles/existe-t-il-un-mode-drsquohabiter-specifiquement-periurbain/>
- Cailly, L., Vanier, M. (2010), *La France, une géographie urbaine*, Paris, Colin
- Calenge, C., Lussault, M., Pagand, B., (1997), *Figures de l'urbain. Des villes, des banlieues et de leurs représentations*, Tours, MSV
- Campbell, S., Fainstein, S. (eds), (1996), *Readings in urban theory*, Oxford, Blackwell
- Campbell, S., Fainstein, S. (eds), (1996), *Readings in planning theory*, Oxford, Blackwell

Calhoun, C., Wieviorka, M. (2013), "Manifeste pour les sciences sociales", *Socio*, n°1, p. 3-38, publié le 3 avril 2013 sur le carnet de la revue Socio, URL : <http://socio.hypotheses.org/147>

Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., (2001), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil.

Castells, M. (1992), « The world has changed, can planning change ? », *Landscape and urban planning*, vol 22 issue 1, p. 73-78.

Cefaï, D., Joseph, I. (dir.) (2002), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, Paris, L'Aube

Cefaï, D. (2003), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.

Cefaï, D. (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte

Cefaï, D. (dir.) (2010), *L'engagement ethnographique*, Paris, EHESS.

Cefaï, D., Terzi, C. (dir.), (2012), *L'expérience des problèmes publics*, Paris, EHESS, raisons pratiques

Chabard, P. (2001), « L'outlook tower comme anamorphose du monde », *Le Visiteur* n°7

Chalas, Y. (2000), *L'invention de la ville*, Paris, Anthropos

Chapel, E. (2010), *L'œil raisonné. L'invention de l'urbanisme par la carte*, Genève, MétisPresse, 220p.

Charmes, E. (2005), *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*, Paris, L'Harmattan

Chassaigne, P., Schoonbaert, S. (2008), (dir.), *L'urbanisme, des idées aux pratiques (XIX<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, PUR

Chateauraynaud, F. (2007), « La contrainte argumentative. Les formes de l'argumentation entre cadres délibératifs et puissances d'expression politiques », *Revue européenne des sciences sociales*, XLV – 136, p. 129-148.

Chateauraynaud, F. (2011), *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, Paris, Petra

Chauvier, E. (2006), *Anthropologie*, Paris, Allia

Chauvier, E. (2011), *Anthropologie du regard. Une conversion du regard*, Toulouse, Anarchasis

Choay, F. (1965), *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*, Paris, Seuil

Choay, F. (1980), *La règle et le modèle. Sur la théorie d'architecture et de l'urbanisme*, Paris, Seuil

Choay, F. (1992), *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil

Claude, V. (2006), *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XX<sup>e</sup> siècle*, Marseille, Parenthèses



Corbin, A. (1998), *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot, sur les traces d'un inconnu (1798-1876)*, Paris, Flammarion

Crary, J. (1994), *L'art de l'observateur. Vision et modernité au XXème siècle*, Paris, Chambon

Crouzet, E. (2001), « géographie économique des bureaux : l'organisation urbaine en question », *L'espace géographique* n°3

Davezies, L. (2008), *La République et ses territoires. Circulation invisible des richesses*, Paris, Seuil

Darris, G., Leon, H., (1996), *Entre ambition et solidarité : l'incertaine maîtrise de la puissance publique sur la production urbaine. L'exemple de Nantes*, rapport pour le Plan Urbain

Debarbieux, B., (2007), « Actualité politique du paysage », *Revue de géographie alpine* [en ligne], 95-4, mis en ligne le 24 juin 2009, <http://rga.revues.org/index382.html>

Debarbieux, B., Lardon, S., (2003), *Les figures du projet territorial*, L'Aube, 270p.

De Certeau, M. (1980), *L'invention du quotidien*, Tome 1, Paris, UGE

De Fornel, M., Ogien, A., Quéré, L. (dir.), *L'ethnométhodologie, une sociologie radicale*, Paris, La Découverte

Deleuze, G. (1990), *Pourparlers*, Paris, Gallimard

Deleuze, G., Guattari, F. (1980), *Mille plateaux. Capitalisme et schizophrénie*, Paris, Minuit.

Deleuze, G., Guattari, F. (1991-2005), *Qu'est-ce que la philosophie ?* Paris, Minuit

Desage, F., Godard, J. (2005). « Désenchantement idéologique et réenchantement mythique des politiques locales », *Revue française de science politique*. vol. vol 55, n°4, p. 633-661.

Descola, P. (2005), *Entre nature et culture*, Paris, Gallimard

Devisme, L. (2000), « La centralité : entre configurations et interactions », in *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, sous la direction de Jacques Lévy et Michel Lussault, Paris, Belin, p. 177-187.

Devisme, L. (2005-a), *La ville décentrée*, Paris, L'Harmattan

Devisme, L. (2005-b), « Mouvements et cultures territoriales », avec Jérôme Boissonnade, in *Des cultures et des villes. Mémoires au futur* sous la dir. D'André Bruston, Paris, l'Aube, 2005, pp 133-150.

Devisme, L. (2007-a), « centralité et visibilité dans le projet urbain de l'île de Nantes » in Y.Tsiomis (dir.) *Echelles et temporalités des projets urbains*, JM Place, p.123-142.

Devisme, L. (2007-b), "Oligoptique (alias traceur).", *EspacesTemps.net*, Dans l'air, 23.07.2007 - <http://www.espacestemp.net/articles/oligoptique-alias-traceur/>

Devisme, L. (dir.), Barthel, P-A., Dèbre, C., Dumont, M., Roy, E., (2009), *Nantes, petite et grande fabrique urbaine*, Marseille, Parenthèses

Devisme, L., Ouvrard, P. (2013), *L'ingénierie de projet d'une prospective citoyenne : ethnographie de la démarche Ma Ville Demain, Nantes 2030. Rapport de recherche pour l'AURAN*, Laua, 60p hors annexes.

Dewey, J. (1939 – 2011), *La formation des valeurs*, Paris, La Découverte, traduit par A. Bidet, L. Quéré et G. Truc

Di Méo, G. (1991), *L'homme, la société, l'espace*, Paris, Anthropos, Economica

Dibie, P. (1979), *Le village retrouvé, ethnologie de l'intérieur*, Paris, L'aube

Donzelot, J., Estèbe, P., (1994), *L'Etat animateur, essai sur la politique de la Ville*, Paris, Esprit

Dubet, F., (1994), *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil

Dumont, M. (2008), « Les controverses spatiales : des moments de production du politique en milieu urbain. Une analyse de quelques situations prises dans le cas des villes d'Orléans et de Tours » in H. Bertheleu, F. Bourdarias, *Les constructions locales du politiques*, Tours, PUFR

Dumont, M., Von der Mühl, D. (2006), « De la rue à la ville apaisée : l'éclairage comparé des expériences péri / suburbaines suisses et françaises », *Flux* n°66-67, p. 50-61.

Dumont, M. (2013), *L'aménagement urbain face à l'expérimentation. Actions publiques, dynamiques sociales*, HDR, Université de Rennes 2

Dupuis, B. (2011), « Des modèles mobiles. Genèse, réseaux et performativité de l'urbanisme néo-traditionnel », *Lieux Communs* n°14 : 27-52.

Edgerton, D., Pestre, D., (1998), « De l'innovation aux usages. Dix thèses éclectiques sur l'histoire des techniques », *Annales, Histoire, Sciences sociales*, 53<sup>ème</sup> année n°4-5, p. 815-837.

Ekers, M., Hamel, P., Keil, R. (2012), « Governing suburbia : modalities and mechanisms of suburban governance », *Regional studies*, 46 :3, 405-422.

Eribon, D. (2013), *La société comme verdict*, Paris, Seuil

Ernaux, A. (1993), *Journal du dehors*, Paris, Gallimard

Ernaux, A. (2000), *La vie extérieure*, Paris, Gallimard

Estèbe, P., (1999), *L'usage des quartiers. Action publique et géographie dans la politique de la ville (1989-1998)*, Université de Paris X, thèse de géographie

Favre, P., Fillieule, O., Jobard, F. (2007), *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, Paris, La Découverte.

Fitzi, G., Thouard, D. (2012), « Réciprocités sociales. Lectures de Simmel : présentation » in *Sociologie et sociétés* vol 44 n°2, p. 5-18.

Flamant, N., 2005. « Observer, analyser, restituer. Conditions et contradictions de l'enquête ethnologique en entreprise ». *Terrain* n°44

Floux, P., Schinz, O. (2003), « Engager son propre goût. Entretien autour de la sociologie pragmatique d'Antoine Hennion » in *Ethnographiques.org* n°3– en ligne

Fromonot, F. (2012), « Manières de classer l'urbanisme », *Criticat* n°8

Forester, J. (1987), « Planning in the face of conflict : negotiation and mediation strategies in local land use regulations » in *Journal of the APA*, 53 (3), p. 303-314.

Forester, J. (1994), *Critical theory, public policy and planning practice*, New York, State University of New York Press.

Fourniau, J-M. et al (2012), La portée de la concertation. Modélisation sociologique des effets de la participation du public aux processus décisionnels, rapport final de recherche, programme Concertation, Décision, Environnement, MEDDLT, 174p.

Fuzesséry, S., Simay, P. dir. (2008), *Le choc des métropoles. Simmel, Kracauer, Benjamin*, Paris, l'Eclat.

Gaïti, B., Jobert, A., Valluy, J. (eds), (1998), Définir l'intérêt général – dossier de Politix, la revue des sciences sociales du politique

Garat, I., Pottier, P., Guineberteau, T., Jousseau, V., Madoré, F. (2005), *Nantes, de la belle endormie au nouvel eden de l'Ouest*, Paris, Economica

Garfinkel, H., 2001. « Le programme de l'éthnométhodologie » In De Fornel, M., Ogien, A., Quéré, L. (dir.), *L'éthnométhodologie, une sociologie radicale*, Paris, La Découverte, p. 31-56.

Gariépy, M., Marié, M. (dir.), (1997), *Ces réseaux qui nous gouvernent ?* Paris, L'Harmattan

Gaudin, J-P. (2000), « métiers de la ville : la question de la professionnalisation » in *Annales de la Recherche Urbaine* n° 88

Gaudin, J-P. (2007), *Gouverner par contrat*, Paris, Presses de ScPo

Genestier, P. (1999) « le sortilège du quartier » in *Annales de la recherche urbaine* n°82

Genestier, P. (2005), « La thématique de la proximité » in Le Bart, Lefevre (dir.), *La proximité en politique*, p. 287-305

Gerard-Varet, L-A, Passeron, J-C. (1995) (dir), *Le modèle et l'enquête. Les usages du principe de rationalité dans les sciences sociales*, Paris, EHESS

Ghorra-Gobin, C. (2011), « Le New Urbanism, marqueur de fragmentation urbaine ? », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol 55, n°154, p. 75-88.

Gilly, J-P., Pecqueur, B. (2002), « La dimension locale de la régulation » in Boyer, Saillard, *Théorie de la régulation. L'état des saviors*, p. 304-312.

Glaser, B.G., Strauss, A.L., (1967), *The discovery of grounded theory : strategies for qualitative research*, Chicago, Aldine

Godard, F. (dir.) (1997), *Le gouvernement des villes. Territoire et pouvoir*, Paris, Descartes

Goffman, E. (1991), *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit

Gourdon, J-L., (2001), *La rue. Essai sur l'économie de la forme urbaine*, Paris, L'Aube.

Guggenheim, M., Söderström, O. (dir.), (2010), *Re-shaping cities. How global mobility transforms architecture and urban form*, New York, Routledge

Haumont, B. (1993), « Un nouveau champ pour l'architecture et ses recherches. Le projet urbain », *Les cahiers de la recherche architecturale* n°32-33, p. 103-110.

Healey, P. (1992), "Planning through debate. The communicative turn in planning theory", *Town Planning review*, vol 63, n°2.

Healey, P. (1998), "Collaborative planning in a stakeholder society", *Town Planning review* 69 (1), p. 1-21

Heinich, N. (2009), *Le bêtisier du sociologue*, Paris, Klincksieck

Hughes, E.C. (1996), *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, EHESS

Ingold, T. (1993), "The temporality of the landscape", *World archeology*, 25(2) : 152-174.

Innes, J. (1996), "Planning through consensus building. A new view of the comprehensive planning ideal", *APA journal* 62 (4), p. 460-472.

Jeannot, G. (2005), *Les métiers flous. Travail et action publique*. Toulouse, Octares

Jeffrey, D. (2004), « Le chercheur itinérant, son éthique de la rencontre et les critères de validation de sa production scientifique », *Recherches qualitatives Hors-Série – Numéro 1*.

Jeudy, H-P. (2006), *Un sociologue à la dérive, chronique d'un village*, Paris, Sens et Tonka

Joseph, I., (1998-a), « Paysages urbains, choses publiques », *Carnets du paysage* n°1, p. 71-89.

Joseph, I. (1998-b), *La ville sans qualités*, Paris, L'Aube

Joseph, I., (1998-c), *Erving Goffman et la micro-sociologie*, Paris, PUF.

Joseph, I., (2003), « la notion de public : Simmel, l'écologie urbaine et Goffman » in Cefaï, D., Pasquier, D. *Les sens du public. Publics fantômes, publics médiatiques*, PUF.

Joseph, I. (2004), *Meteor, les métamorphoses du métro*, Paris, Economica.

Jessop, R. (2007), "L'imaginaire économique et l'économie politique des échelles" in Pasquier, Simoulin, Weisben, *La gouvernance territoriale. Pratiques, discours et théories*, Droit et Société, 65-85

Kobelinsky, C., (2008), « Les situations de retour. Restituer sa recherche à ses enquêtés », in Bensa, A., Fassin, D., *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques*. Paris, La Découverte.

Koolhaas, R. (1994-2011), « Bigness » in *Junkspace*, Paris, Payot

Koolhaas, R., Mau, B., (1995), *S, M, L, XL*, Monacelli Press

Lafaye, C. (1989), « praticiens de l'équipement et légitimités quotidiennes », *Annales de la Recherche Urbaine* n°44-45

Lahire, B. (2002), *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan.

Lajarge, R. (2012), *Territorialités en développement. Contribution aux sciences territoriales*, mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Grenoble, vol 1

Landour, J., (2013) « Le chercheur funambule. Quand une salariée se fait la sociologue de son univers professionnel », *Genèses* n°90, pp.25-41.

Lassave, P. (1997), *Les sociologues et la recherche urbaine dans la France contemporaine*, Toulouse, PUM.

Latour, B., (1989), *La science en action : introduction à la sociologie des sciences*, Paris, La Découverte.

Latour, B. Hermant, E. (1998), *Paris, ville invisible*, Paris, La Découverte, Les empêcheurs de penser en rond

Latour B., (2004), *La fabrique du droit. Une ethnographie du Conseil d'Etat*, Paris, La Découverte.

Latour, B., Weibel, P. (2005), *Making things public. Atmospheres of democracy*, Center for art and Media, Karlsruhe

Latour, B. (2006-a), *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte.

Latour, B. (2006-b), *Chroniques d'un amateur de sciences*, Paris, Mines.

Latour, B. (2010), «An attempt at a compositionnist manifesto », *New literary history*, 41 : 471-490.

Latour, B. (2012), *Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des modernes*, Paris, La Découverte

- Latour, B., Lépinay, V. (2008), *L'économie, science des intérêts passionnés*, Paris, La Découverte
- Le Bart, C., Lefevre, R. (2005), *La proximité en politique*, Rennes, PUR
- Leclerc-Olive, M., (1997), *Le dire de l'événement (biographique)*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion
- Leclerc-Olive M. (dir.), (2006), *Affaires locales : de l'espace social communautaire à l'espace public politique*, Paris, Karthala
- Legendre, P. (1999), *Miroir d'une nation, l'ENA*. Paris, Mille et une nuits
- Lefebvre, H. (1960), « les nouveaux ensembles urbains. Un cas concret : Lacq-Mourenx et les problèmes urbains de la nouvelle classe ouvrière », *Revue française de sociologie*, vol 1, n°1-2.
- Lefebvre, H. (1968), *La vie quotidienne dans le monde moderne*, Paris, Gallimard
- Lemieux, C., (2008), « Rendre visible les dangers du nucléaire. Une contribution à la sociologie de la mobilisation », in Lahire B., Rosental, C. (dir). *La cognition au prisme des sciences sociales*, Paris : Éditions des archives contemporaines, p. 132-159
- Lemieux, C. (2010), *La sociologie sur le vif*, Paris, Mines
- Le Galès, P. (1995), « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », *Revue Française de Science Politique*, vol 45-1, pp 57-95.
- Lepetit, B. (1995), *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*. Paris, A. Michel
- Lepetit L., Topalov C. (dir), (2001), *La ville des sciences sociales*, Paris, Belin
- Lévy, J., Lussault, M. (dir), (2000), *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*. Paris, Belin
- Lévy, J., Lussault, M. (dir.) (2003-2013), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin
- Lévy, J. (1995), *Egogéographies. Matériaux pour une biographie cognitive*. Paris, L'harmattan
- Lévy, J. (2013-a), « Les sciences sociales, contre, avec et pour la technique » in Le Bot, F. (dir.), *L'ENS Cachan. Le siècle d'une grande école pour les sciences, les techniques, la société*, PUR, p. 113-129
- Lévy, J. (2013-b), *Réinventer la France. Trente cartes pour une nouvelle géographie*, Paris, Fayard.
- Lignier, W., (2013), « Implications ethnographiques : introduction au dossier », *Genèses*, (90), p.2-6.
- Lippmann, W., (2008), *Le public fantôme*. Paris, Demopolis
- Lofland, L. H. (1998), *The public realm. Exploring the city's quintessential social territory*, New York, A de Gruyter.

Luckerhoff, J., Guillemette, F. (dir.), (2012), *Méthodologie de la théorisation enracinée*, Presses de l'Université du Québec, Québec

Lussault, M. (1993), *Tours : images de la ville et politique urbaine*, Tours, MSV

Lussault, M. (1996), *L'espaces en actions. De la dimension spatiale des politiques urbaines*, DHDR, Université de Tours

Lussault, M. (2007), *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace urbain*, Paris, Seuil

Lussault, M. (2009), *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset

Lussault, M. (2013), *L'avènement du monde. Essai sur l'habitation humaine de la terre*, Paris, Seuil

Magnaghi, A. (2003), *Le projet local*, Liège, Mardaga

Maillard, J. de (2000), « les chefs de projet et les recompositions de l'action publique », *Annales de la Recherche Urbaine* n°88

Mangin, D. (2004), *La ville franchisée. Formes et structures de la ville contemporaine*, Paris, La Villette

Marcus, G. (1998), « Ethnography in / of the world system : the emergence of multi-sited ethnography » in *Ethnography through thick and thin*, Princeton, Princeton university press

Marié, M., (1989), *Les terres et les mots*, Paris, Méridiens Klincksieck

Marin, L. (1973), *Utopiques : jeux d'espaces*, Paris, Minuit

Maspéro, F., Frantz, A. (2004), *Les passagers du Roissy-Express*, Paris, Seuil

Masson, Ph., Cartier, M., Le Saout, R., Retière, J.-N., Suteau, M., (2013), *Sociologie de Nantes*, Paris, La Découverte.

Matthey, L. (2011), « Urbanisme fictionnel : l'action urbaine à l'heure de la société du spectacle », *Métropolitiques*, 28 octobre 2011. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Urbanisme-fictionnel-l-action.html>

Matthey, L., (2013), « Les faiseurs de paysage. Ethnographie d'un projet urbain », *Information géographique*, 77/1, p. 6-24.

Melé, P. (dir.) (2013), *Conflits de proximité et dynamiques urbaines*, Rennes, PUR

Meuret, B. (1982), *Le socialisme municipal. Villeurbaine 1880-1982*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

Mesure, S., Savidan, P. (2006), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF

Mills, C.W. (1966), *Les cols blancs*, Paris, Maspéro

Mills, C.W. (1967), *L'imagination sociologique*, Paris, Maspéro

Mondada, L. (2000), *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Paris, Anthropos

Mondada, L. (2005), *Chercheurs en interaction. Comment émergent les savoirs*, PPUR.

Mondada, L., Ackrich, M., Hennion, A., Rabeharisoa, V., (2007), « Des objets aux interactions et retour », working paper du CSI n°7

Mongin, O. (2013), *La ville des flux. L'envers et l'endroit de la mondialisation urbaine*, Paris, Fayard.

Moulaert M, Martinelli F, Swyngedouw E. et Gonzales S. (2010), *Can neighborhoods save the city? Community development and social innovation*, Routledge, London & New York.

Muller, P. (2005), « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique. Structures, acteurs et cadres cognitifs » in *Revue française de sciences politiques*, Vol 55-1, pp 155-187.

Naudier, D. & Simonet, M., 2011. *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris: La Découverte.

Noiriel, G. (2010), *Dire la vérité au pouvoir. Les intellectuels en question*, Paris, Agone

Obadia, A. (dir.), (1997), *En marge de la ville, au cœur de la société : ces quartiers dont on parle*, Paris, l'Aube

Ostrowetsky, S. (dir.) (1996), *Sociologues en ville*, Paris, l'Harmattan

Paquot, T. (2008), *Conversations sur la ville et l'urbain*, Paris, Infolio

Paquot, T. (2010), *L'urbanisme, c'est notre affaire*, Nantes, l'Atalante

Paquot, T. (dir.), (2010), *Les faiseurs de villes. 1850-1950*, Paris, Infolio

Paquot, T. (2013) « Urbanisme, urbanologie, études urbaines : l'improbable classification », *Hermès* n°67

Park R. E, (2007), *La foule et le public*, Paris, Parangon.

Pasquier, E., Petiteau, J-Y., (1995), « L'itinéraire d'un chef de projet dans son quartier », *Annales de la recherche urbaine* n°68/69, pp80-92.

Pasquier, E. (2011), *Contribution à une sociologie des cultures populaires spatialisées. Retour réflexif sur un parcours de recherche à Nantes*, diplôme d'HDR, Université de Paris 8.

Pasquier, R. Weisbein, J., (2007), « La « gouvernance territoriale » : une perspective pragmatique » in Pasquier, Simoulin, Weisbein, *La gouvernance territoriale. Pratiques, discours et théories*, Paris, LGDJ, p. 209-222.

Passeron, J-C., Gerard-Varet, L-A. (1995), *Le modèle et l'enquête. Les usages du principe de rationalité dans les sciences sociales*, Paris, EHESS



- Peraldi, M., (1995), « Le cycle du fusible », *Annales de la recherche urbaine* n°68-69
- Péraldi, M., Samson, M. (2006), *Gouverner Marseille. Enquête sur les mondes politiques marseillais*, Paris, La Découverte.
- Perry, J. (2012), *La procrastination. L'art de reporter au lendemain*, Paris, Autrement
- Pharo, P., Quere, L., et al. (1990), *Les formes de l'action. Sémantique et sociologie*, Paris, EHESS
- Pinson, G. (2003), « Le chantier de recherche de la gouvernance urbaine et la question de la production des savoirs dans et pour l'action », *Lien social et Politiques*. vol. n° 50, p.39-55.
- Pinson, G. (2004), « Le projet urbain comme instrument d'action publique » in Lascoumes, P., Le Gales, P., *Gouverner par les instruments*, Paris, ScPo, p. 199-233.
- Pinson, G., (2007), *Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Paris, ScPo
- Plossu, B., Fabiani, J-L. (2013), *Les mots de l'image*, ENS Lyon
- Putnam, H., (1992), *Définitions*, Paris, L'Eclat.
- Radkowski, G.H. de (1988), *Métamorphoses de la valeur*, Grenoble, PUG
- Rancière, J., (1995), *La méésentente. Politique et philosophie*, Paris, Galilée.
- Razac, O., (2000), *Histoire politique du barbelé: la prairie, la tranchée, le camp*. Paris: La Fabrique éditions
- Razac, O., (2002), *L'écran et le zoo: spectacle et domestication, des expositions coloniales à Loft Story*, Paris, Denoël
- Rémy, J. (1998), *Sociologie urbaine et rurale. L'espace et l'agir*, Paris, L'harmattan
- Revel, J. (dir.), (1996), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard
- Rosa, H. (2011), *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte
- Sansot, P. (1984), *Poétique de la ville*, Paris, Méridiens Klincksieck
- Sansot, P. (2000), *Du bon usage de la lenteur*, Paris, Payot
- Sassen, S. (2009), *La globalisation. Une sociologie*, Paris, Gallimard
- Scherrer, F. (2010), « Le contrepoint des études urbaines et de l'urbanisme : ou comment se détacher de l'évidence de leur utilité sociale », *Tracés. Revue de sciences humaines*, p. 187-195.
- Schütz, A. (2007), *Essais sur le monde ordinaire*, Paris, Le Félin
- Secchi, B. (2006), *Première leçon d'urbanisme*, Marseille, Parenthèses
- Secchi, B. (2009), *La ville du vingtième siècle*, Paris, Recherches

- Ségas, S. (2007), « L'élus animateur : savoirs de la « bonne gouvernance » territoriale et légitimation d'un nouvel ordre politique local » in Pasquier, Simoulin, Weisben, p. 191-207
- Sennett, R. (2000), *La conscience de l'œil. Urbanisme et société*, Paris, Verdier
- Sennett, R.. (2006), *La culture du nouveau capitalisme*, Paris, A. Michel
- Sennett, R. (2010), *Ce que sait la main, la culture de l'artisanat*, Paris, A. Michel
- Sfez, L. (1988-1992), *Critique de la communication*, Paris, Seuil
- Sfez, L. (2002), *Technique et idéologie. Un enjeu de pouvoir*, Paris, Seuil
- Simmel, G. (1908-1986), *La sociologie et l'expérience du monde social*, Paris, Méridiens Klincksieck
- Simondon, G. (1958-1989), *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier
- Sintomer, Y. (2011), *Petite histoire de l'expérimentation démocratique. Tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*, Paris, La Découverte
- Sloterdijk, P. (2000), *Règles pour le parc humain*, Mille et Une Nuits
- Sloterdijk, P. (2005), *Ecumes. Sphérologie plurielle*, Paris, Maren Sell, Hachette.
- Sloterdijk, P. (2010), *Essai d'intoxication volontaire, suivi de L'Heure du crime et le temps de l'œuvre d'art*, Fayard, 2010
- Söderström, O. (2000) *Des images pour agir. Le visuel en urbanisme*, Lausanne, Payot
- Söderstrom, O. (dir.), (2000), *L'usage du projet. Analyser les pratiques sociales et concevoir les projets urbains*, Lausanne, Payot
- Söderström, O. (2010), « Observer », *Urbanisme* n°370
- Söderström, O. (2014), *Cities in relations. Trajectories of urban development in Hanoi and Ouagadougou*, Wiley Blackwell
- Sorkin, M. (1992), *Variations on a theme park: the new American city and the end of public space*, New York, Hill and Wang
- Stafford, B.M. (1996), *Good looking : essays on the virtues of images*, MIT Press
- Staszack, J-F. (1999), « Détruire Détroit. La crise urbaine comme produit culturel » *Annales de géographie* n°607, Mai-Juin, pp. 277-300.
- Staszack, J-F. (2000), « Prophéties autoréalisatrices et géographie », *L'espace géographique* n°2, p. 105-119.
- Stone, C.N. (1993), « Urban regimes and the capacity to govern. A political economy approach », *Journal of urban affairs*, vol 15 (1)
- Thibaud, J-P. (2002), *Regards en action. Ethnométhodologie des espaces publics*, Grenoble, A la croisée

Thibaud, J-P. (2004), « Une approche pragmatique des ambiances urbaines » in Amphoux, P., Chelkoff, G., Thibaud, J-P. *Ambiances en Débats*. Grenoble : A la Croisée, p. 145-158.

Thibaud, J-P. (2010), « La ville à l'épreuve des sens » In *Ecologies Urbaines*. Sous la direction de Coutard, O. et Lévy, J-P. Paris, Ed Economica, pp. 198-213 [http://doc.cresson.grenoble.archi.fr/opac/index.php?lvl=notice\\_display&id=3127](http://doc.cresson.grenoble.archi.fr/opac/index.php?lvl=notice_display&id=3127)

Tissot, S. (2002), « Territorialisation de l'atelier municipal et " arpentage " des quartiers dits sensibles : le rôle de la référence au " quartier " dans une réforme des services municipaux » communication au colloque « l'action publique au travail », LATTs, ENPC

Tonnelat, S., Jolé, M., Kornblum, W. (2007), « Vers une ethnographie coopérative. Trouver sa place dans « la ville en train de se faire » » in D.Cefaï, C.Saturno, *Itinéraires d'un pragmatiste. Autour d'Isaac Joseph*, p. 277-291.

Tonnelat, S. (2012), « La dimension sensible des problèmes publics. La plateforme d'observation du bayou et la viabilité d'un quartier de la Nouvelle Orléans » in D. Cefaï, C. Terzi, *L'expérience des problèmes publics*, p. 163-190.

Topalov, C. (2005), « Introduction » in La ville des savants, revue *Genèses, sciences sociales et histoire* n°60, Paris, Belin.

Topalov, C. (2012), « Maurice Halbwachs, une expérience américaine » in M. Halbwachs, *Ecrits d'Amérique*, Paris, EHESS, pp 11-84.

Torgue, H. (2011), Le musicien, le promeneur et l'urbaniste. La composition de l'espace imaginaire : création artistique, paroles habitantes, ambiances urbaines, DHDR, Université de Grenoble

Toussaint, J-Y. (1996), « Le collectif d'énonciation de l'espace : production contemporaine de l'espace et modalités de professionnalisation » in *Espaces et Sociétés* vol 84-85

Toussaint, J-Y. (2003), Projets et usages urbains. Fabriquer et utiliser les dispositifs techniques et spatiaux de l'urbain, mémoire d'HDR, INSA de Lyon

Trom, D. (1999), « De la réfutation de l'effet nimby considérée comme une pratique militante. Notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative », in *Revue française de science politique*, 1, 31-50.

Trom, D., (2001a). « Comment décrire un objet disputé ? Exercice de sociologie phénoménologique à la troisième personne ». In Benoist, J., Karsenti, B. (dir), *Phénoménologie et sociologie*. Paris, Puf, p. 65-81

Trom, D., (2001b), « A l'épreuve du paysage. Constructivisme savant et sens commun constructiviste », *Revue du MAUSS*, dossier « Chassez le naturel... Ecologie, naturalisme, artificialisme, constructivisme », n°17, p. 247-260.

Trom, D. (2007), « Le paysage comme représentation et comme volonté. Autour d'un problème public. » in Fillieule, O., Jobard, F., *L'atelier du politiste*, p. 331-346.

Turgeon, L. (2010), Patrimoines métissés : contextes coloniaux et post-coloniaux, MSH Paris, PU Laval.

Vallet, B., 2013. « Enquêter “en ministère” sur un objet émergent : le double écueil de la dénonciation ou de la normativité. Parcours d’enquête et construction d’une posture scientifique ». Communication à l’atelier doctorant 2013 du RT9.

Vallet, Y. (2012), « Les fantômes mécaniques du circuit de Reims-Gueux » in *Le Tigre* n°16

Vanier, M. (2008), *Le pouvoir des territoires. Essai sur l’interterritorialité*, Paris, Economica

Vanier, M. (2012) “Scénarios prospectifs : trois faux amis et un enterrement” in *Urbanisme* n°386, pp 65-66.

Wacquant, L., (2011), « La chair et le texte : l’ethnographie comme instrument de rupture et de construction » In Naudier, D., Simonet, M. (dir.), *Des sociologues sans qualités ?* Paris, La Découverte.

Weber, F., Lambelet, A. « Introduction : ethnographie réflexive, nouveaux enjeux », *Ethnographiques*, N° 11 - octobre 2006 [en ligne]. <http://www.ethnographiques.org/>

Weber, F. (2001), « Settings, Interactions and things : a plea for multi-integrative ethnography » in *Ethnography*, 2, 4, 475-499.

Weber, M., 1959 (2003). *Le savant et le politique*, Paris, La découverte

Weber, M. (1982-2013), *La ville*, Paris, Aubier

Wirth, L. (1938), “Urbanism as a way of life” in *American journal of sociology*, 44, p.1-24.

Yaneva, A. (2009), *Made by the OMA. An ethnography of design*, Rotterdam, 010 Publishers

Yaneva, A. (2012), *Mapping controversies in architecture*, Ashgate

Zitouni, B. « Paris ville invisible - un diorama sociologique », [ethnographiques.org](http://www.ethnographiques.org), Comptes-rendus de sites internet [en ligne]. <http://www.ethnographiques.org/2004/Zitouni.html> (consulté le [21/01/2013]).



## 2.9 Liste des encarts et des planches visuelles

### Encarts

- p.17 – L'acte de candidature comme feuille de route
- p.20 – Handbook d'études urbains avant l'heure, un support bibliographique ponctuant un cours de sociologie urbaine
- p.30 – L'horizon d'une discussion partagée : un florilège d'épreuves proposées aux étudiants
- p.35 - Quatre jurys de thèse : de l'intérêt de la discussion réglée entre pratiquants des sciences de l'urbain
- p.56 – Le panthéon des références : un jeu sérieux au LAUA
- p.59 – Un moment et ses hommes : l'aménagement – urbanisme figurera-t-il sur la nouvelle carte des masters ?
- p.73 – Journal extime : écrire à toutes fins utiles
- p.83 – Identifier des voies, préfigurer des manières de faire
- p.89 – Lieux communs : 10 ans de petites aventures éditoriales Lauastes
- p.99 – Autobiographie spatiale ramassée
- p.104 – Florilège d'après le journal d'HDR : un métier passionnant et délicat
- p.109 – Histoire d'un projet inachevé : « Recherche urbaine. Fin et suite »
- p.131 – Les ressources de la thèse impliquée
- p.132 – Valoriser la recherche publique
- p.144 – Six sites alias « camps de base », de chargés de quartier
- p.146 – L'action photographique pour le chercheur en sciences sociales
- p.154 – Le récit d'un « dossier spatial » par un cadre de *Nantes Métropole*
- p.159 – L'ingénierie de projet in vivo : exploration et cadrage
- p.177 – Quand le DGS recadre, hiérarchise, réordonne les priorités
- p.179- Frame ? Check list ? Résumé ? La question de l'objectivation des lignes directrices
- p.182 – « On saura à un moment que le ministre ne va pas parler »
- p.188 – Petits arrangements entre alliés publics : la réserve et la validation

- p.208 – Les intéressements des modélisations ludiques
- p.224 – Remettre les outils à leur place !
- p.236 – Les mots sont importants
- p.240 – Les boues de la discorde ou les apories de gestion de la grande échelle
- p.243 – Sérendipité et effets rebonds dans la recherche
- p.253 – Quand le cas règle son sort à la question de l'origine
- p.265 – « A la nantaise ». Les enseignements d'une comédie mythologique
- p.275 – « C'est la fête au village »
- p.279 – Objets de culture nantais, avez-vous donc une âme ?
- p.283 – Chassez le local, il revient au galop !

### **Planches visuelles**

- p.47 – Enseigner
- p.75 – Tensions créatrices de la recherche
- p.89 – La direction scientifique d'un labo
- p.105 – Pourparlers, perméabilités
- p.143 – Le bureau et ses empreintes
- p.161 – La réunion et ses objets
- p.201 – Imager, figurer
- p.211 – Modèles en workshop
- p.229 – Une prospective mobilisatrice ?
- p.245 – La micro-histoire et ses documents

Les photographies sont toutes personnelles. Les documents scannés sont d'ordre pédagogique ou relèvent de couvertures d'ouvrages et de revue ou encore de documents professionnels ne disposant pas, pour la plupart, de droits de reproduction (c'est vrai des archives personnelles de M. Pasquier comme des productions figurales de l'équipe d'urbanistes Smets-Uaps).

## Table des matières

Remerciements.....	3
Sommaire.....	5
Introduction.....	7
1 Parcours/positions : ego-urbanologie .....	15
<b>1.1 Une position réaliste-critique dans l'enseignement .....</b>	<b>16</b>
1.1.1 Elaborer des contenus et des méthodes.....	20
1.1.2 Diriger et évaluer des étudiants .....	30
1.1.3 Les champs communs du marginal sécant.....	40
<b>1.2 Les tensions créatrices de la recherche.....</b>	<b>50</b>
1.2.1 Théorique et empirique, le passage des sciences sociales.....	51
1.2.2 Mondes analytiques (urban studies) / mondes pour l'action (urban planning)	59
1.2.3 Ecritures d'anticipation / Ecritures de synthèse. La question de l'écriture collective	62
1.2.4 Enquêter et écrire, entre implication et critique .....	69
<b>1.3 Animer une équipe de recherche .....</b>	<b>79</b>
1.3.1 Dynamique de groupe ? Un métier « passionnément délicat ».....	79
1.3.2 Habilitier et intéresser.....	83
1.3.3 La force d'une revue.....	88
<b>1.4 Enjeux des pourparlers, plaisir des perméabilités .....</b>	<b>93</b>
1.4.1 Peer review : articles, programmes et colloques.....	93
1.4.2 Expertises hybrides.....	96
1.4.3 Conditions et ressources d'une valorisation de l'incongruité .....	98
1.4.4 Du portrait aux propositions .....	104



<b>2</b>	<b>Les traverses de la fabrique urbaine .....</b>	<b>111</b>
<b>2.1</b>	<b>Recherche urbaine ? Arcanes académiques, prisme de l'expérience et ressources des interfaces .....</b>	<b>115</b>
2.1.1	Un champ ouvert et structuré : les sciences de l'urbain.....	115
2.1.2	Prendre au sérieux l'expérience urbaine .....	121
2.1.3	Implication ? Interpellation ? Coproduction ? .....	127
<b>2.2</b>	<b>Des activités à tracer. Perspectives méthodologiques .....</b>	<b>137</b>
2.2.1	Le bureau et ses empreintes : les dépôts des chargés de mission.....	140
2.2.2	La reconstitution des parcours et des engagements dans l'action.....	149
2.2.3	Enseignements de la réunion de travail : réglages, confrontations et dynamiques de projet .....	156
<b>2.3</b>	<b>Fabriquer dans le cadrage et la régulation .....</b>	<b>167</b>
2.3.1	Ce que réguler veut dire.....	168
2.3.2	Diachronie d'une interface technico-politique : le workshop.....	174
2.3.3	Quand mandant et mandaté se jaugent et s'ajustent .....	178
2.3.4	La coordination des expertises et des prestations.....	184
2.3.5	Instruments flottants et performants .....	187
<b>2.4</b>	<b>Fabriquer dans l'anticipation et la vision .....</b>	<b>195</b>
2.4.1	Imager, figurer : l'enjeu du passage entre les formes de réalité .....	197
2.4.2	Modéliser. La question de l'équipement de la décision .....	207
2.4.3	Formater, jauger : les calibrages contre les apprentissages .....	217
2.4.4	Mobiliser, enrôler : les performances des énoncés sur le futur .....	225
<b>2.5</b>	<b>Fabriquer dans le dissensus.....</b>	<b>235</b>
2.5.1	Dialectique sans synthèse, acteur-réseau et balistique de l'action .....	237
2.5.2	Micro-histoire contemporaine : l'affaire des pénétrantes à Nantes .....	242
2.5.3	Le dossier spatial comme révélateur de la texture polémique de la ville.....	251

2.5.4	Appréciations, dissentiments et arrangements de visibilité : ce que l'attachement fait à la fabrique.....	255
<b>2.6</b>	<b>Fabriquer (dans) le local : performance et cristallisation local/global .....</b>	<b>263</b>
2.6.1	Le piège monographique.....	264
2.6.2	Déterritorialisation – reterritorialisation, le local reconfiguré.....	269
2.6.3	Performer le local, déployer des cultures locales .....	275
2.6.4	Le local comme cristallisation ?.....	283
<b>2.7</b>	<b>Conclusion générale .....</b>	<b>287</b>
2.7.1	Condensation.....	287
2.7.2	Exploration .....	291
<b>2.8</b>	<b>Bibliographie .....</b>	<b>299</b>
<b>2.9</b>	<b>Liste des encarts et des planches visuelles.....</b>	<b>317</b>

